UNIVERSITE DE LA REUNION
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

L'île de La Réunion sous l'œil du cyclone au XXème siècle.
Histoire, société et catastrophe naturelle.

TOME I

Thèse de doctorat en Histoire contemporaine présentée par
Isabelle MAYER JOUANJEAN
Sous la direction du Professeur Yvan COMBEAU

Le jury : -Pascal Acot, C.R.H. C.N.R.S., H.D.R., Université de Paris I – Panthéon Sorbonne ; C.N.R.S.
-Yvan Combeau, Professeur d'Histoire contemporaine, Université de La Réunion
-René Favier, Professeur d'Histoire moderne, Université Pierre Mendès France – Grenoble II
-Claude Prudhomme, Professeur d'Histoire contemporaine, Université Lumière - Lyon II
-Claude Wanquet, Professeur d'Histoire moderne émérite, Université de La Réunion

Soutenance - 23 novembre 2011

« *Les effets destructeurs de ces perturbations de saison chaude, dont la fréquence maximale est constatée en février, sont bien connus, tant sur l'habitat que sur les équipements collectifs ou les cultures. Avec une fréquence moyenne d'un cyclone ravageur tous les dix ans, ils ponctuent l'histoire de l'île en entraînant parfois, lorsqu'ils sont frais dans les esprits, des mesures de précaution que le temps fait progressivement oublier*[1] ».

« *Il n'est pas un météorologiste digne de ce nom qui ne sache que sa discipline plonge ses racines dans les profondeurs de l'Histoire.*[2] »

« *Le rapport entre l'Homme et l'Environnement est le résultat d'un processus qui a varié au gré des avancées techniques, des nouveautés sociales et mentales*[3] ».

Peinture de la couverture : huile sur toile 100 X 65, « Cyclone à Saint Leu », Fernande Grossin (1886-1975), 1966 ; musée de Châteauvieux à Laval, France.

[1] Guy Dupont, *Saint Denis de La Réunion : ville tropicale en mutation*, éd. du Tramail, Saint Denis, La Réunion, 1990, 759 pages, p. 132.

[2] Préface de André Lebeau (directeur de Météo-France) in Alfred Fierro, *Histoire de la météorologie*, éd. Denoël, coll. Médiations, Paris, France, 1991, 315 pages, p. 7.

[3] Andrée Corvol (ss la dir. de), *Les sources de l'histoire de l'environnement, le XIX*^{ème} *siècle*, coédition l'Harmattan et la Direction des Archives de France, Paris, France, 1999, 506 pages, p. 1.

AVANT-PROPOS

Des amis mauriciens, rencontrés lors de ma première année de DEUG d'Histoire à la faculté de Lyon II, m'avaient incitée à venir effectuer dans leur île ma future thèse. Les thèmes de recherche historique y sont multiples et variés tandis que les archives détiennent une abondante et riche documentation. J'ai donc profité de ma première année de master d'Histoire pour élargir mon champ de découvertes et de connaissances culturelles, en décidant de partir à l'île Maurice pour réaliser mon mémoire de maîtrise[4]. Cette expérience m'a permis de sonder le milieu de la recherche historique dans l'océan Indien. C'est donc tout naturellement que j'ai décidé de poursuivre mes études et d'envisager mon avenir dans cette zone.

C'est à La Réunion que j'ai choisi de me fixer, pour des raisons administratives, mais aussi parce que le contraste montagne/mer de l'île me garantissait de multiples activités de plein air pour embellir la vie draconienne de thésard. Dès lors, je me suis attachée à la rédaction d'un mémoire de DEA[5] relatif à l'étude d'une société créole autour du fait cyclonique. Cette enquête pose les bases épistémologiques et méthodologiques de ma thèse. Elle joue le rôle d'introduction à mon travail de recherche, à partir d'un sujet ayant trait aux hommes dans leur environnement tout au long du XXème siècle.

Pourquoi le cyclone* ? Il constitue un événement qui provoque un double sentiment : crainte et fascination. C'est une manifestation dangereuse, c'est un « *monstre de la nature*[6] » mais c'est également un fait essentiel dans la marche du climat mondial. Les hommes vivant dans les bassins de cyclogénèse* composent depuis si longtemps avec le phénomène qu'il leur faut s'adapter à leur environnement. Cette histoire des hommes se greffe sur celle des cyclones et vice-versa. De plus, le réchauffement climatique représente depuis quelques décennies, un sujet d'actualité dont les enjeux sont difficilement reconnus par tous les pays,

---

* Voir le glossaire, t. II, p. 425.

[4] Isabelle Mayer, *Une colonie sucrière : l'île Maurice 1830-1880*, mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Christian Sorrel, Université de Savoie, 2002, 100 pages.

[5] Isabelle Mayer, *Comportements et organisation de la société réunionnaise face aux cyclones (XXème siècle). Approche méthodologique de la mémoire des tempêtes tropicales à l'Ile de La Réunion*, mémoire de D.E.A. d'histoire, sous la direction de Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2003, 90 pages.

[6] Raymond Trendel, « Historique de la Météorologie à La Réunion », in Académie de La Réunion, *Bulletin 1963-1964*, vol. 61, impr. Cazal, La Réunion, France, 1965, 185 pages ; IOI 93(0) BUL, S.O.I.

les intérêts économiques prenant le pas sur les intérêts environnementaux. Les cyclones, qui représentent une des catastrophes naturelles les plus craintes dans plusieurs parties du monde, constituent un objet d'étude très surveillé par les scientifiques d'autant plus que des liens[7] peuvent être établis avec le réchauffement de la planète.

Il peut apparaître singulier, a contrario, que le thème des tempêtes tropicales n'ait pas ou peu fait l'objet d'une recherche historique approfondie dans le monde. A La Réunion, un mémoire de maîtrise d'histoire[8] de 1995 se penche sur la relation homme/cyclone dans le sud-ouest de La Réunion durant la première moitié du XXème siècle et un ouvrage pédagogique[9], *Les cyclones à l'île de La Réunion*, présente des activités d'éveil en histoire pour les cours moyens à partir de sources d'archives. D'une façon générale dans les sciences humaines, ce sont les géographes qui s'impliquent[10] beaucoup plus dans la thématique, telle la thèse de doctorat de géographie de Josette Randrianarison, *Les cyclones et l'homme à Madagascar*[11].

---

[7] P.J. Webster, G.J. Holland, J.A. Curry and H.R. Chang, « Changes in tropical cyclone number, duration and intensity in warning environment », *Sciences*, vol. 309, 16/09/2005, pp. 1844-1846 : au lendemain du passage des cyclones de force 5 *Katrina* et *Rita* dans le Golfe du Mexique, la communauté scientifique s'est interrogée sur le lien entre la violence des cyclones tropicaux et le réchauffement climatique : autant de cyclones mais plus violents, le nombre et la durée des cyclones est globalement stable depuis 35 ans à l'échelle planétaire. Cependant, le nombre et la proportion d'ouragans de catégories 4 et 5 (le maximum sur l'échelle Saffir-Simpson qui fait référence) ont presque doublé depuis 1970. Ce phénomène a été constaté notamment dans le Pacifique Nord, le Pacifique Sud-Ouest et l'océan Indien. Curieusement, l'Atlantique Nord fait figure d'exception puisque le nombre de cyclones a nettement augmenté depuis 1995 selon le National Oceanic and Atmospheric Administration (N.O.A.A.). Les auteurs de l'étude restent cependant prudents. D'autres facteurs comme le courant marin El Nino ou l'humidité de l'air jouent aussi un rôle important dans l'intensité des tempêtes tropicales. Or, de par sa complexité, le cycle atmosphérique de l'eau (nuages, précipitations...) est un phénomène extrêmement difficile à modéliser. De plus, «*Attribuer l'intensification de la violence des cyclones au cours des trente dernières années au réchauffement atmosphérique nécessiterait de disposer de données globales sur une période plus longue et d'avoir aussi une meilleure compréhension du rôle des cyclones dans la circulation atmosphérique et océanique, même dans les conditions climatiques actuelles*», concluent les auteurs de cette étude ; l'article de la cité des sciences *Les cyclones vont-ils s'intensifier ?*, souligne également la complexité du phénomène qui divise les chercheurs et la prudence à accorder sur les chiffres à cause du manque de recul : « *Aucun consensus n'existe au sein de la communauté scientifique sur l'influence du réchauffement climatique dans l'activité des cyclones. Certains experts considèrent en effet que l'on manque de recul pour savoir si l'actuelle augmentation de la fréquence des cyclones de catégorie 4 ou 5 représente une tendance forte ou résulte d'une simple fluctuation naturelle, comme il y en a eu par le passé, sans aucun lien avec le réchauffement. Si la température est certes un des éléments essentiels dans la formation des cyclones, « d'autres facteurs - notamment le cisaillement du vent - jouent un rôle extrêmement important* » », explique Jean-François Royer, chercheur au Centre national de recherche météorologiques ; http://www.citesciences.fr/francais/ala_cite/science_actualites/sitesactu/magazine/article.php?langue=fr&id_article=4783&id_mag=3

[8] Mathias Dorval, *Approche d'une calamité publique, le cyclone à La Réunion de 1904 à 1963, une étude centrée sur l'Ouest*, mémoire de maîtrise sous la direction de Gérard Veyssière et Claude Wanquet, Université de La Réunion, 1993, 177 pages.

[9] Albert Jauze, *Les cyclones à l'île de La Réunion*, Service éducatif des A.D.R., Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1979, 92 pages.

[10] Voir les articles et la bibliographie des géographes tels que Sebastien Larrue et Thomas Chiron, « Les îles de Polynésie française face à l'aléa cyclonique », *VertiO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n°3, décembre 2010, [en ligne], mis en ligne le 20 décembre 2010. URL : http://vertigo.revues.org/10558 ; Nicolas Legoff, « Les Comores et l'aléa cyclonique dans le contexte des

Durant près d'une décennie (depuis octobre 2002) passée dans le sud-ouest de l'océan Indien, j'ai vécu plusieurs alertes cycloniques et suivi le déroulement du passage des cyclones tout en écoutant les stations radio. J'ai également surveillé de très près l'actualité de l'après-cyclone, participant même à une émission de R.F.O. radio suite au passage de *Gamède*, après l'effondrement du pont de la rivière Saint Etienne survenu le 25 février 2007. Parfois, il m'arrivait d'être lasse d'écouter ou de lire les réactions sur tel ou tel sinistre car elles reviennent, se répètent, saison cyclonique après saison cyclonique. Je n'ai, jusqu'à aujourd'hui, vécu aucun cyclone majeur sur une terre habitée. Il va de soi que je ne souhaite pas y être confrontée parce que les dégâts engendrés ne réjouissent personne, mais il est possible que j'assiste un jour à un évènement cyclonique catastrophique, puisqu'ils ne sont pas appelés à disparaître. L'île est peuplée depuis un peu plus de quatre siècles, mais du point de vue des luttes menées contre le météore, c'est la dernière centaine d'années qui nous intéresse, en raison des progrès techniques avancés et des mutations profondes de la société. Comment à La Réunion, les hommes composent-ils avec cette nature qui se métamorphose soudainement en fléau redouté? Pour tenter d'y répondre, les recherches historiques sur la société réunionnaise face aux cyclones en les inscrivant dans une démarche évolutive, c'est à dire tout au long du XXème siècle, s'imposent.

Cette histoire, comme tant d'autres sujets de recherche, est passionnante à plus d'un titre car s'il s'agit bien de l'histoire des catastrophes naturelles, c'est en conséquence une étude pluridisciplinaire. En effet, elle couvre un large champ d'études : histoire sociale,

---

changements climatiques : la vulnérabilité différenciée d'Anjouan et de Mayotte », *VertiO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n°3, décembre 2010, [en ligne], mis en ligne le 20 décembre 2010. URL : http://vertigo.revues.org/10497 ; le géographe antillais Pascal Saffache, a étudié les rapports cyclone/espace/homme sur les quatre derniers siècles : *« la Martinique a été affectée par une centaine de manifestations météorologiques paroxysmiques que la mémoire collective a oubliées. Ces événements, souvent dramatiques, ne doivent nullement être vécus comme un déchirement mais, au contraire, doivent permettre de réaliser que dans un milieu aussi vulnérable l'aménagement de l'espace ne doit pas répondre à des coups de coeur ou à des caprices égoïstes, mais à une lente et longue maturation prenant en compte tous les aspects environnementaux et particulièrement les plus indomptables et récurrents*. », in Pascal Saffache, Jean-Valery Marc etVincent Huygues-Belrose, *Les cyclones en Martinique : quatre siècles cataclysmiques : éléments pour une prise de conscience de la vulnérabilité de l'île de la Martinique*, Ibis rouge Edition, Matoury, Guyane française, 278 pages, 2003 ; citons enfin à La Réunion les recherches de Karl Hoarau, *L'intensité des cyclones tropicaux du Sud-ouest de l'Océan Indien, les risques et les dégâts à la Réunion*, thèse de doctorat de géographie sous la direction de Gisèle Escourrou, Université Paris IV La Sorbonne, octobre 1994, t. 2, 275 pages et celles de David Lorion, *Inondations et aménagement à l'île de La Réunion*, thèse de doctorat de géographie, sous la direction de Gérard Soutade, Paris X, déc. 2000, 544 pages.

[11] Josette Randrianarison s'est intéressée aux effets du cyclone sur les milieux malgaches, sur la dynamique et la géographie des cyclones à Madagascar, et sur les impacts régionaux pour évaluer le degré des risques cycloniques afin d'améliorer les méthodes de défense des habitants, in Josette Randrianarison, *Les cyclones et l'homme à Madagascar*, thèse de doctorat de géographie, sous la direction de Pierre Pagney, Université de paris IV La Sorbonne, 1991, 566 pages.

économique, culturelle, mais aussi histoire des sciences, écohistoire, etc. Elle empiète sur d'autres sciences, telles la géographie physique et humaine, la climatologie, la météorologie, etc. Et enfin elle couvre une pluralité de périodes : histoire moderne, histoire contemporaine, histoire du temps présent et histoire immédiate. Mes motivations personnelles m'ont amenée à dépasser les difficultés qui se sont muées en un enrichissement sur le plan de la connaissance et du savoir : *« L'histoire est un palais dont nous ne découvrons pas toute l'étendue (...) et dont nous ne pouvons voir toutes les enfilades à la fois ; aussi ne nous ennuyons-nous jamais dans ce palais où nous sommes enfermés*[12] *»*.

Cette pluralité d'histoires, de disciplines et d'époques, m'a offert la possibilité d'intervenir dans plusieurs colloques[13] d'histoire mais aussi de sciences et de littérature. Toutefois, il ne m'est pas toujours aisé de faire reconnaître les apports des travaux d'histoire auprès des hommes de sciences dures. J'ai éveillé de l'intérêt chez certains comme j'ai essuyé de l'indifférence chez d'autres. Ils sont pourtant les premiers à reconnaître l'utilité des sciences humaines dans leurs disciplines. Mais dans les faits, le scepticisme perdure : si l'intérêt plus ancien des juristes, des économistes pour les catastrophes naturelles s'est déjà imposé dans cet échiquier pluridisciplinaire, celui des historiens, plus récent, cherche encore sa place.

L'accès aux sources des archives a globalement été aisé. Bien que je travaille sur une période relativement peu ancienne, j'ai souvent été confrontée aux refus de communication pour diverses raisons indépendantes de ma volonté. La fermeture durable[14] des Archives départementales de La Réunion (A.D.R.) s'est ajoutée aux problèmes. Heureusement, elles ont ouvert une annexe qui a permis de poursuivre les recherches. Cette fermeture a été à contrario bénéfique dans le sens où elle a orienté la recherche des sources dans des lieux où je ne me serais peut-être pas rendue. C'est ainsi que j'ai découvert les sources du Service des archives intermédiaires[15] (S.A.I.) qui m'ont apporté un éclairage supplémentaire sur les

---

[12] Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, éd. Le Seuil (rééd.), coll. Points, Paris, France, 1978, 438 pages, p. 344.

[13] Voir la bibliographie.

[14] Des moisissures conséquentes aux fortes pluies et au dysfonctionnement de la climatisation ont atteint les documents archivés dans les magasins, provoquant la fermeture des A.D.R. de février 2003 à juin 2005.

[15] Le Conseil général de La Réunion a créé le service des archives intermédiaires en 2000. Le service des archives intermédiaires assure la gestion des archives intermédiaires (documents qui ont perdu leur caractère opérationnel mais qui possèdent encore une utilité administrative et juridique justifiant leur conservation) des services du Conseil général. Hormis les nombreuses missions d'archivage, de communication, de sensibilisation/formation et de conservation, le S.A.I. verse les documents à intérêt historique aux A.D.R ; note

cyclones de moins de trente ans, pour lesquels j'ai privilégié l'étude de la presse aux A.D.R. en raison de la non communication légiférée des sources de moins de trente ou cinquante ans ou de l'archivage en cours.

Mais qui ne connaît pas les périodes de doutes, de démotivation, de découragement, d'abandon ? Cette thèse est le résultat d'un travail long et patient émaillé de périodes plus ou moins fructueuses. Un apprentissage solitaire mené en parallèle de choix de vie, de rencontres et d'événements. Même soutenu, personne n'ignore qu'en réalité ce travail n'est jamais achevé. La tentation est grande de poursuivre sans jamais mettre une fin aux recherches, parce que sous l'emprise du profond intérêt porté au sujet, nous voulons toujours faire plus grand, plus long, au risque de se perdre. Parvenir à mettre fin à un travail tout en sachant qu'il ne fait qu'ouvrir de nouvelles pistes de recherche, telle est la leçon acquise lors de la mise en œuvre de cette thèse de doctorat.

Cette démonstration est le fruit d'une longue aventure qui n'aurait pu aboutir sans le concours de nombreuses personnes et d'institutions que je tiens à remercier. Ma reconnaissance va d'abord à mon Directeur de thèse, le Professeur Yvan Combeau, pour ses conseils prodigués tout au long de mes recherches, pour son soutien et sa confiance qu'il m'a accordés durant ces huit années. Je remercie vivement Messieurs Pascal Acot, René Favier, et Claude Wanquet, d'avoir accepté d'être les membres du jury et de m'avoir apporté leurs encouragements, ainsi que Monsieur Claude Prudhomme pour sa participation en tant que président de jury. Ma gratitude va également à tous ceux qui m'ont aidée à améliorer ce travail : Martine, Geneviève, Christelle, Fabien et Philippe pour la relecture, les corrections et les critiques ; les dépositaires des fonds photographiques qui m'ont permis d'illustrer et d'enrichir au-delà de mes espérances le présent ouvrage : l'association « réunion d'images » pour le fonds Albany et l'association « Jean Legros Expo » pour le fonds Jean Legros, la Fondation Père Favron, les A.D.R. pour les fonds Fi, André Blay et Jean Colbe (Mme Mary Blay et les époux Colbe ont consenti à la reproduction des photographies, qu'ils soient remerciés également), Serge Gélabert pour les immortalisations des effets de *Dina* et autres cyclones récents, le responsable du Musée Léon Dierx, Bernard Leveneur pour m'avoir autorisé la reproduction de certaines œuvres de la collection du musée et généreusement fait

---

tirée des informations de Mme Lise Di Pietro, directrice adjointe des A.D.R. chargée des publics et du S.A.I., conservateur en chef du patrimoine.

profiter de sa collection personnelle, François Guiot (directeur) et Catherine Ah Peng (responsable iconographie) du Conseil d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement de la Réunion (C.A.U.E.) pour les épreuves sur l'habitat réunionnais, Météo France au Centre météorologique régional spécialisé (C.M.R.S.) pour leurs photographies exceptionnelles, le musée de Châteauvieux à Laval et l'artiste peintre Brigitte Valin pour leur accord de représenter une de leurs œuvres sur la page de couverture des deux tomes, et aussi le photographe Raymond Barthes pour les tirages de quelques films et les scannages de certaines photographies ; les maisons de retraite qui m'ont ouvert leurs portes et toutes les personnes qui m'ont parlé de leur vécu des cyclones, nous offrant de précieux témoignages sur les *cyclones lontan*[16]. Je tiens à remercier les personnes qui m'ont reçue dans les différents centres de consultation, et particulièrement Mme Lise Di Pietro aux A.D.R. et aux S.A.I., Mme Juliette Romainstal à la Bibliothèque départementale de La Réunion (B.D.R.), Melle Emmanuelle Damour des Archives de l'Evêché de La Réunion (A.E.R.) et enfin Monsieur Philippe Caroff à Météo France qui a répondu patiemment à toutes mes interrogations émaillées en plusieurs courriels. Pour finir, au terme de ces nombreuses années de doctorat, il m'est très agréable d'adresser mes remerciements les plus chaleureux aux personnes qui me sont chères mais que je ne peux tous citer : ma famille et particulièrement ma mère qui m'a transmis l'opiniâtreté, mes amis et plusieurs de mes camarades sans qui les années universitaires n'auraient pas été une belle épopée et enfin, mon mari dont la présence a été porteuse dans cette entreprise. Historien de formation, il partage avec moi la joie d'avoir atteint le but fixé, d'avoir réalisé un rêve.

Vous tous, trouvez ici le témoignage de ma profonde gratitude.

[16] Les « *cyclones lontan* » en créole, signifie les cyclones du temps longtemps, d'autrefois.

INTRODUCTION GENERALE

Cyclones et sociétés : la liaison de ces deux mots évoque une relation, des interactions entre faits physiques et anthropiques. Les géographes[17] abordent ces notions en étudiant la localisation, la répartition et le dynamisme à la surface du globe. Les historiens portent un regard transversal sur les disciplines appelées par ces dénominations. L'historien Fernand Braudel a démontré que le rôle de l'environnement géographique influe dans les comportements humains. C'est ainsi que dans *L'identité de la France*[18], il mobilise toutes les sciences de l'homme et se pose autant en tant que géographe, économiste, ethnographe et sociologue qu'historien. Nous travaillons également cette pluridisciplinarité tout en nous interrogeant sur le degré d'influences que peuvent avoir les cyclones sur la société réunionnaise. Notons par ailleurs que l'histoire des sociétés signifie d'une manière très réductrice l'histoire des hommes, et que celle des cyclones implique de traiter des victimes, des dégâts plus ou moins importants. Il s'agit alors de ne pas perdre de vue que l'histoire des sociétés et des cyclones est un sujet grave, car nous parlons de décès, de sans-abri, d'efforts de constructions anéantis et beaucoup d'autres malheurs encore.

La Réunion au XXème siècle[19]

[17] Denis Lamarre et Pierre Pagney, *Climats et Sociétés*, éd. Armand Colin, coll. U, Paris, France, 1999, 272 pages, p. 8.

[18] Fernand Braudel, *l'identité de la France*, éd. Flammarion, Paris, France, 2000 (1ère édition en 1986), 1 182 pages.

[19] Ce rapide historique pour éclairer le contexte des passages des cyclones au XXème siècle a été constitué, les références mises à part, d'après les livres d'histoire de La Réunion dans la bibliographie du présent ouvrage.

Carte 1 : L'île de La Réunion en 1999

L'île de La Réunion, gros rocher volcanique « flottant » sur les eaux de l'océan Indien, est une ancienne colonie sucrière française, devenue depuis 1946 un département d'outre-mer. Quelques années après l'abolition de l'esclavage en 1848, l'île rentre dans une dure période de récession et dans le dernier tiers du XIXème siècle, les surfaces cultivées en canne à sucre diminuent de moitié entre 1860 et 1900. Paradoxalement, la Première Guerre Mondiale relance modestement l'économie réunionnaise. Le prix du sucre et la production augmentent progressivement ainsi que la population. Si la Deuxième Guerre Mondiale ne frappe pas directement La Réunion, en revanche elle en subit les lourdes conséquences : le blocus instauré par la marine anglaise la pénalise dans ses besoins en matières premières et l'oblige à

se tourner vers la culture vivrière. Mais la famine guette, l'île est à la merci du moindre cyclone. Elle en subira trois entre 1944 et 1945, et surtout, alors qu'elle n'était pas encore relevée, le cyclone de 1948 achève de la meurtrir.

Le passage de la colonie au département, le 19 mars 1946, n'entraîne toujours pas de changements immédiats. A partir de 1950, des infrastructures significatives sont mises en œuvre (routes, centrales thermiques, remise en état du port de la Pointe des Galets, piste d'aviation…) et plus encore lors de la décennie suivante grâce à la loi-programme du 30 juillet 1960. Du côté de la culture de canne, la production sucrière redémarre. En matière d'éducation nationale, la scolarisation progresse. C'est surtout le domaine sanitaire et social qui fait un bond en avant : le succès de la lutte anti-paludique entraîne une croissance extraordinaire[20] de la population. Ainsi, entre 1946 et 1967, elle passe de 241 000 à 416 000 habitants.

La situation du logement est catastrophique au moment où se mettent en place des structures départementales. L'Etat et la Caisse centrale des départements d'outre-mer créent la Société Immobilière du département de La Réunion (S.I.D.R.). Le Fonds d'Investissement pour les départements d'Outre-Mer (F.I.D.O.M.) est l'organisme chargé de l'économie et de l'aménagement du territoire, il contribue à son financement à partir de 1950. Ces logements permettent à la majorité de la population d'accéder enfin à une maison simple, solide, avec un minimum d'hygiène et de confort contre paiement d'une faible somme. En 1956, sur les 800 premiers logements, seulement 80 sont livrés[21]. Les choses s'amélioreront par la suite, notamment quand Michel Debré deviendra député de La Réunion en 1963. Le résultat est celui qu'on connaît aujourd'hui : des milliers de logements sociaux substitués à un habitat précaire et insalubre qui n'offrait aucune protection contre les cyclones.

Moins de mille habitants au XVIIIème siècle, 706 300[22] en 1999, c'est incontestablement une incroyable poussée démographique. 80% de la population vit le long de la côte, là où se concentre l'essentiel des activités économiques. En effet, La Réunion est une île où seulement un tiers de l'espace géographique est habitable du fait de sa constitution

[20] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 43.
[21] Jules Bénard, *Le grand livre des entrepreneurs de La Réunion*, éd. L'Echo Austral, Saint Denis, La Réunion, France, 2001, 197 pages, p. 85.
[22] Source internet : insee.fr

montagneuse à relief très accidenté et élevé, et où la densité se retrouve en conséquence très forte, soit, 281hab/km^2 [23]en 1999.

Carte 2 : Densité de la population à La Réunion en 1999

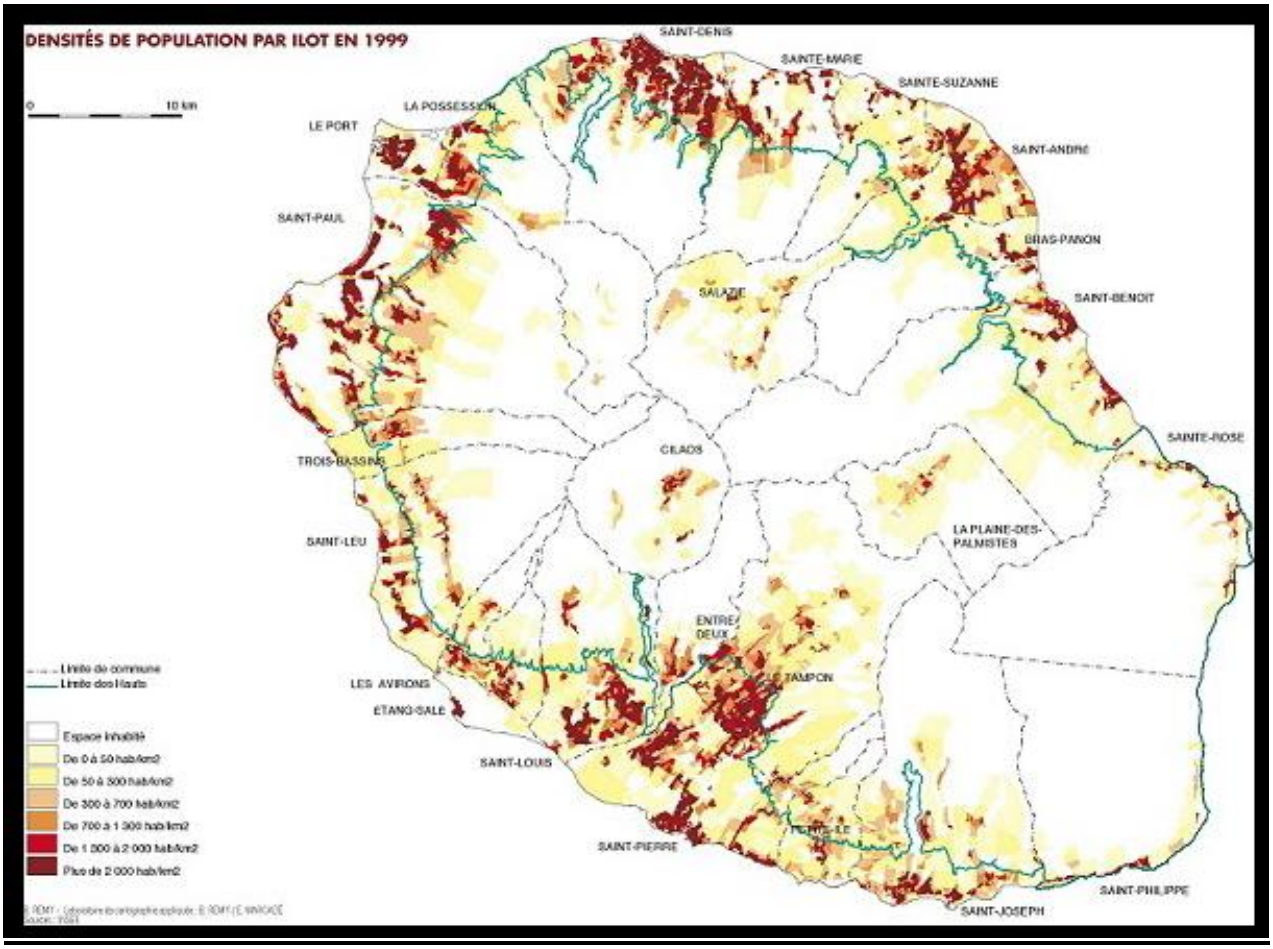

Généralités sur les cyclones

Avec 75 millions de km2, l'océan Indien est le plus petit des océans. Il est entouré par quatre continents, l'Antarctique, l'Australie, l'Asie et l'Afrique. Une cinquantaine d'îles se trouvent dans cet océan, dont l'île de La Réunion.

Cette dernière se situe à 21.4°Sud et 55.5°Est. Nous situons dans la carte ci-dessous au nord de l'île, les Seychelles, Tromelin, et Agaléga ; au Nord-Est, Saint Brandon, Les Cocos,

[23] Source internet : insee.fr

Diégo Garcia ; à l’Est, Maurice et Rodrigues ; dans le Sud : Marion, Crozet, La Nouvelle Amsterdam, Kerguelen ; à l’Ouest, Madagascar et dans le canal du Mozambique, Les Comores, Les Glorieuses, Juan de Nova, et Europa.

Carte 3 : Le sud-ouest de l'océan Indien

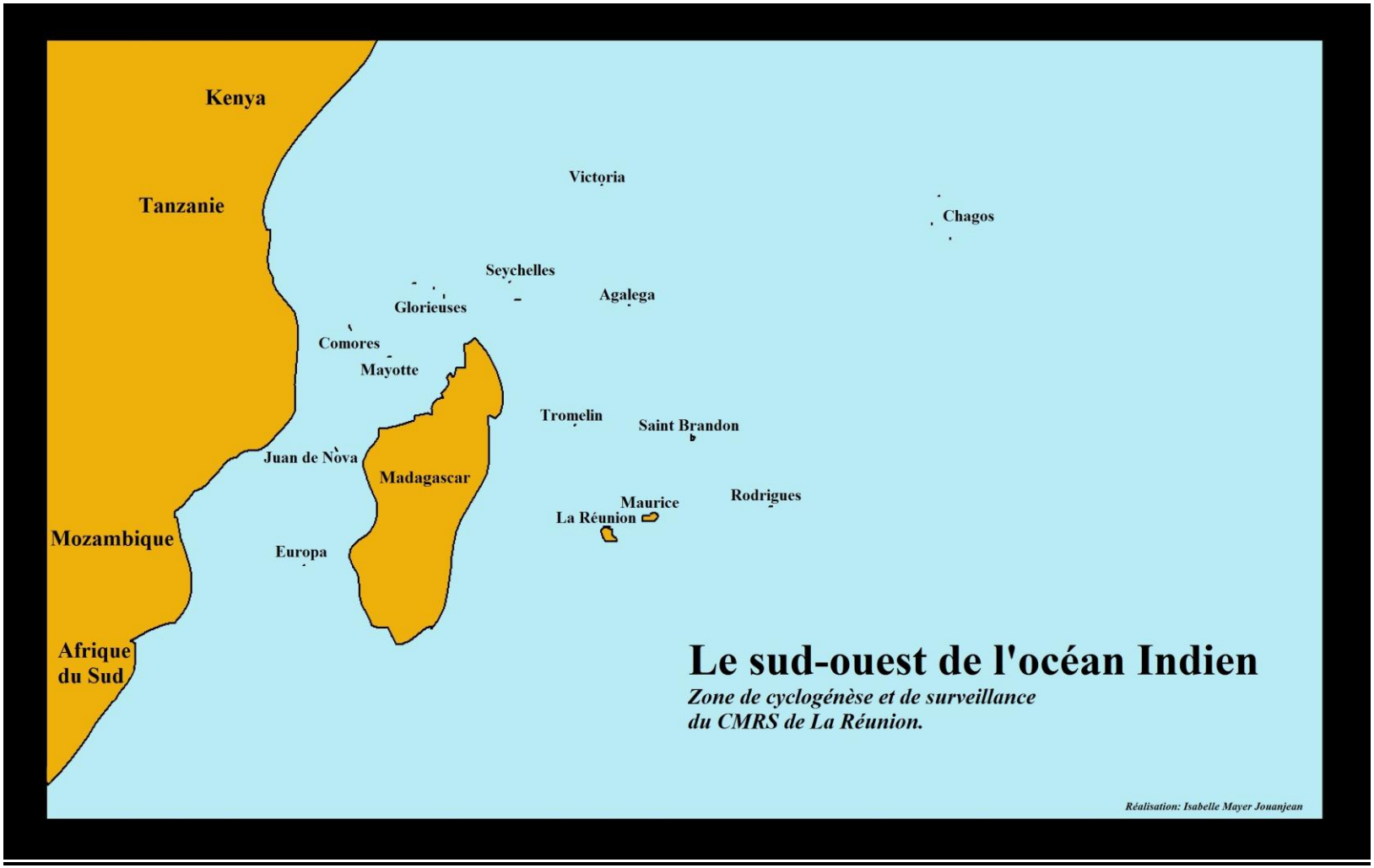

Situé dans la zone intertropicale, le sud-ouest de l'océan Indien représente un des sept bassins* mondiaux de cyclogenèse[24]. Les cyclones tropicaux y font leur apparition au début de l'été austral vers le 15 novembre. La saison cyclonique dure en général jusqu'au 15 avril.

Carte 4 : Les sept bassins de cyclogenèse dans le monde

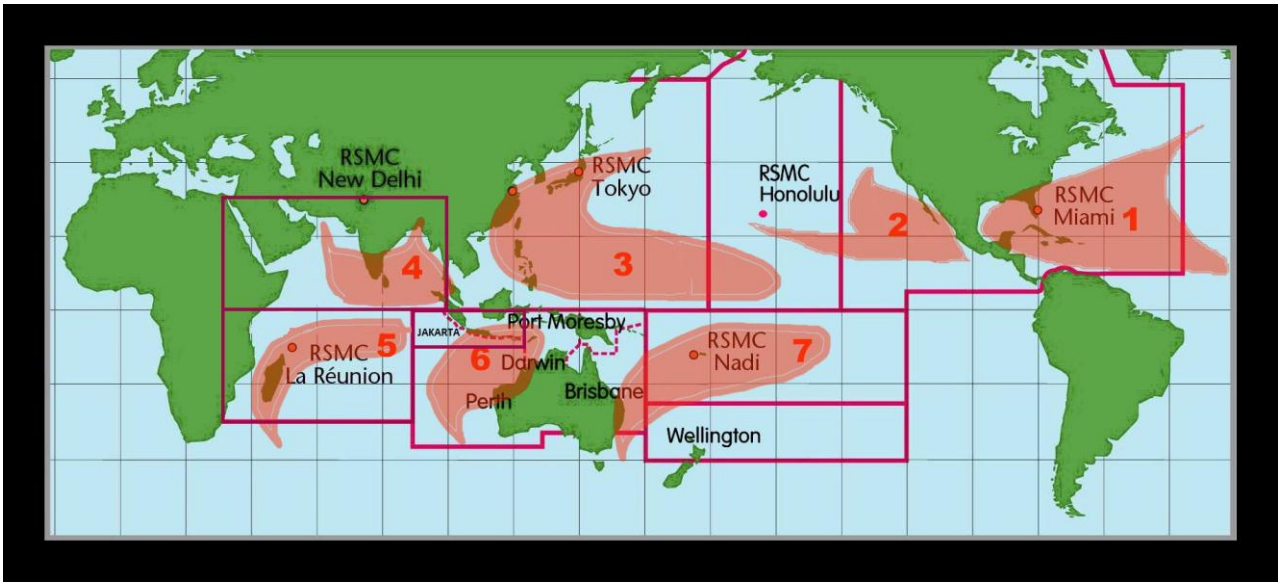

Source : N.O.A.A

Le cyclone tropical est une perturbation atmosphérique occasionnant des vents tourbillonnaires violents et des pluies diluviennes. " Cyclone " vient du grec *kuklos*, qui signifie enroulement (du serpent), exprimant ainsi le mouvement à tendance circulaire qui caractérise ce type de perturbation. Le cyclone est appelé ouragan dans l'Atlantique Nord, les Caraïbes et le nord-est du Pacifique. Il devient typhon dans le nord-ouest du Pacifique, notamment au Japon, en Extrême-Orient et en mer de Chine. Il est nommé ouragan ou wili wili en Australie. Il est constitué, telle que nous le voyons sur la photo satellite suivante, d'une masse nuageuse conséquente de 500 à 1000 km de diamètre, organisée en bandes spiralées qui convergent vers un anneau central (zone très violente) au milieu duquel se trouve l'œil (zone calme)[25].

* Voir le glossaire, t. II, p. 425.

[24] Jacques Ecormier, *Cyclones tropicaux du Sud-ouest de l'Océan Indien, le cas de l'Ile de la Réunion*, S.M.R., La Réunion, France, mars 1992, 479 pages, p. 7.

[25] Mireille Mayoka, *Les cyclones à La Réunion*, éd. Météo France, C.M.R.S., La Réunion, France, 1998, 48 pages, p. 11.

Illustration 1 : Le cyclone tropical intense *Gamède*, février 2007

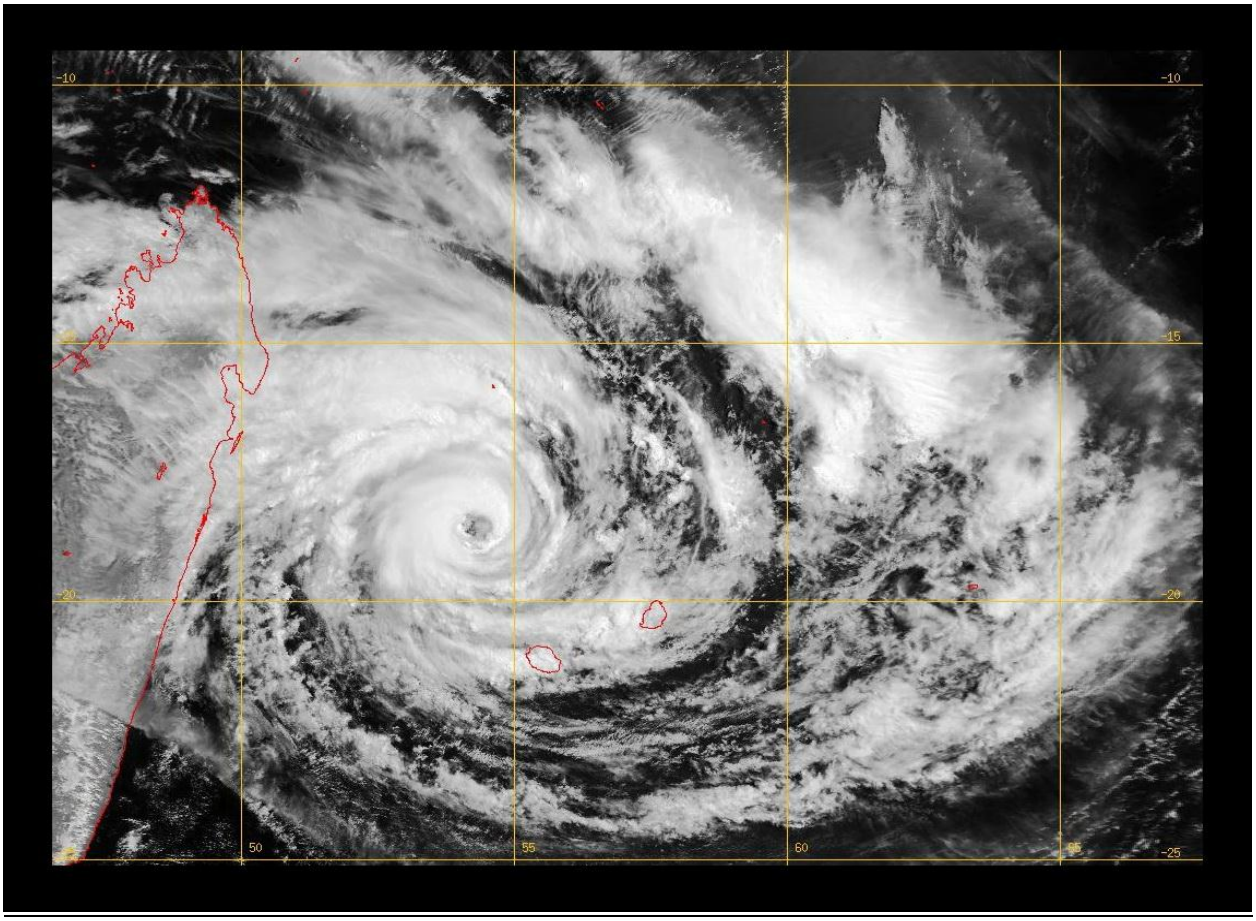

Source : Météo France

A La Réunion, le cyclone se dit indifféremment coup de vent ou *koudvan*, mauvais temps ou *mové tan*, gros temps chez les marins, ou encore ouragan, bourrasque, mais aussi trombe, avalasse[26], avalaison bien que ces derniers termes soient associés plutôt à des pluies diluviennes sans lien avec un passage cyclonique. Il est même nommé typhon dans une ouvrage de 1869[27] dans l'océan Indien et les plus forts d'entre-eux sont des « *tourbillons de fer* ». Le premier cyclone nommé ayant intéressé l'île a été baptisé* le 27 février 1962, *Jenny*.

[26] « *Du 12 au 13 décembre 1806, il y eut une chute d'eau extraordinaire : le 26, la pluie recommença et dura jusqu'au 6 janvier 1807. Pendant 12 jours, l'eau tomba par torrents et sans interruption. Ce fut ce qu'on appela dans un sens absolu « l'avalasse » dont les témoins oculaires, longtemps encore après, ne parlaient qu'avec une sorte d'effroi.* » : Elie Pajot, *Simples renseignements sur l'Ile Bourbon*, éd. Challanel Ainé, Librairie Coloniale, Paris, France, 1887, 344 pages, p. 307 ; Bib 1918, A.D.R.

[27] Margollé et Zurcher, *Les météores*, librairie de L. Hachette et Cie, Paris, France, 1869 (3ème édition), 306 pages ; http://gallica.bnf.fr

* Voir le glossaire, t. II, p. 425.

Chaque année, 80 cyclones tropicaux se forment dans le monde. Ils tuent en moyenne 15 000 personnes et entraînent 15 milliards de dollars de dégâts matériels[28]. Au Bengladesh, en novembre 1970, il y a eu 200 000 morts, et 125 000 en avril 1991[29]. Le cyclone *Mitch*, passant le 29 octobre 1998 en Amérique centrale, a provoqué 9 000 morts, autant de disparus et plus de 100 000 sans-abri[30]. A La Réunion, les chiffres sont plus faibles : 100 morts en 1932, 165 en 1948, 36 en 1962, 25 en 1980, et 4 en 1989[31]. Le météore n'en représente pas moins un réel danger pour la population insulaire.

Le cyclone se forme sur les océans tropicaux où il génère houle et marée de tempête. Sa naissance requiert certaines conditions[32]:

- une distance de quelques degrés de latitude de l'équateur pour que la force de Coriolis ne s'oppose pas au mouvement tourbillonnaire initial ;
- une température de l'océan d'au moins 26° Celsius pour développer et maintenir la circulation cyclonique ;
- une humidité élevée dans les couches moyennes pour accroître l'instabilité lors des mouvements ascendants ;
- une petite dépression des basses couches capables d'organiser durablement la convection ;
- l'accélération des vents des bas niveaux sur une des faces de la perturbation préexistante pour renforcer le tourbillon ;
- un faible cisaillement vertical du vent entre 850 et 200 hPa[33] pour permettre la formation d'un noyau chaud dans l'atmosphère vers 300 hPa ;
- la divergence[34] de l'air dans les couches supérieures de la troposphère pour assurer l'évacuation du flux ascendant central et faciliter la baisse de pression à la surface.

Quels sont les risques et les effets des cyclones ? L'île de La Réunion s'expose aux risques cycloniques naturels directs (vents et pluies) et indirects (inondations, éboulements,

---

[28] Jacques Ecormier, *op. cit.*, p. 4.
[29] Clint Twist et Jean-François Viseur, *Les cyclones et les orages*, éd. Gamma, coll. Guérir notre planète, Tournai, France, 1993, 44 pages, p. 20-21.
[30] Yvette Veyret-Mekdjian, « Les effets du cyclone Mitch », « *Géographie* des risques naturels », in *Documentation photographique*, éd. La documentation Française, bimestriel n° 8023, Paris, France, oct. 2001, 64 pages, p. 34.
[31] Jacques Ecormier, *op. cit.*, p. 4.
[32] Karl Hoarau, *op. cit.*, p. 225.
[33] L'hectopascal est l'unité de pression atmosphérique remplaçant le millimètre de mercure mm ou mmHg employé durant longtemps à cause du baromètre à colonne de mercure. 1hPa = 760 mmHg
[34] La divergence est l'écoulement de l'air du sommet d'un cyclone vers l'extérieur ; si cet écoulement est important, la pression augmente.

houle et raz-de-marée) qui constituent une menace sur les hommes et les infrastructures ou activités développées. Malgré la faible étendue de l'île, divers secteurs sont plus ou moins touchés selon la trajectoire empruntée par le système tropical. La durée de l'influence d'une perturbation, son intensité, et les conditions géographiques locales sont à prendre également en compte.

Les risques et les effets des cyclones sont aussi bien liés aux facteurs physiques (relief, topographie, morphologie littorale et submersion marine de l'île) qu'aux installations humaines. La géographie physique et la géographie humaine s'emploient donc à analyser l'étendue des dégâts qui sont dus :

- aux vents qui peuvent atteindre 250 à 300 Km/h en pointe. Il faut savoir que l'énergie libérée quadruple quand la vitesse du vent double ;
- aux pluies qui entraînent des crues, qui elles-mêmes engendrent des destructions spectaculaires (radiers[35] emportés, débordement des ravines, glissement des terrains, inondations…) ;
- aux marées de tempête dits « raz-de-marée » sur les régions côtières de basse altitude. Le niveau de la mer s'élève de plusieurs mètres le long des côtes lors du passage d'un cyclone.

Les effets conjugués des précipitations et des marées de tempête provoquent des situations critiques dans les villes édifiées en bordure du littoral, surtout à l'embouchure des ravines et des torrents.[36]

Pour prévoir l'approche du mauvais temps au début du siècle et se préparer à le subir, les habitants de La Réunion devaient faire avec les indications de la mer et du baromètre. *« Quant à vouloir établir des règles, c'est illusoire[37] »* est-il écrit dans *le Petit Journal de l'Ile de La Réunion.* Il est impossible d'empêcher l'arrivée d'un cyclone, mais le prévoir grâce à des outils de plus en plus perfectionnés est devenu une réalité : satellites et radars permettent aux météorologues du C.M.R.S. de surveiller en permanence les perturbations tropicales dans la zone qu'ils suivent, de leur naissance jusqu'à leur mort, et de prévoir leur évolution. C'est ainsi que la population peut être avertie du danger et se mettre à l'abri. Il faut attendre 1968

[35] Le radier est une plate-forme bétonnée pour passer à gué une rivière ou une ravine. Ils sont très nombreux dans l'île et font l'objet d'interdiction de passage lors des précipitations importantes. Voir la photographie en annexe, p. -162-

[36] Jean Pothin, *Cyclones, environnement, constructions, désordres, remèdes*, éd. Chambre des Métiers, Singapour, mai 1992, 362 pages, p. 28-29.

[37] *Le Petit Journal de l'Ile de La Réunion*, 10/02/1902 ; 1PER39/16, A.D.R.

pour suivre les perturbations tropicales dans l'océan Indien grâce à l'imagerie satellite[38]. Nous avons retrouvé des photographies miraculeusement conservées sur la dépression *Ida* en février 1968, les autres étaient effacées[39]. Il faut savoir qu'il fallait à cette époque assembler plusieurs clichés pour représenter une vue d'ensemble. Nous sommes évidemment loin des superbes photographies satellites réalisées en direct de nos jours[40].

Les cyclones tropicaux appartiennent aux catastrophes naturelles, ils sont considérés par les scientifiques parmi les phénomènes atmosphériques les plus dangereux. Pour mieux se protéger, il existe un réseau de stations météorologiques permanentes reliées les unes aux autres qui travaillent suivant les règles fixées par l'Organisation Météorologique Mondiale (O.M.M.)[41]. Leur donner un nom était à l'origine une pratique américaine : les prénoms étaient exclusivement féminins, depuis la mixité prévaut. Près de chez nous, c'est un groupe international de l'océan Indien qui en a la charge. Les trajectoires des cyclones restent encore difficilement prévisibles malgré les avancées technologiques. Lorsque les lacunes pour calculer de façon fiable la trajectoire seront comblées, il en résultera alors une mise en place d'un système d'alertes sans faille. Ce qui ne signifie pourtant pas que le risque zéro n'existera plus.

Méthodes et sources

Notre mémoire de D.E.A. a été un travail préparatoire pour notre thèse. Il a posé les bases de cette recherche. Le choix de ce sujet amène à s'interroger sur les notions de certains termes du titre *L'île de La Réunion sous l'œil du cyclone au XXème siècle* et du sous-titre de cette thèse *Histoire, société, catastrophe naturelle.* « Cyclone » et « société » sont les deux mots forts de notre histoire des catastrophes naturelles.

Le terme "cyclone " ne pose aucun obstacle, car c'est ainsi que sont appelées les dépressions tropicales fortes dans l'océan Indien. Même les plus faibles météores sans aucune incidence sur La Réunion sont pris en compte. Les retirer de l'étude signifierait se priver d'une partie de l'analyse en ce qui concerne l'information météorologique, le suivi du

[38] Mireille Mayoka, *Les cyclones à La Réunion*, éd. Météo France, Centre des Cyclones Tropicaux de La Réunion, La Réunion, France, 1998, 48 pages, p. 4.
[39] Voir les photographies satellites en annexe, p. -89-
[40] Voir les photographies satellites en annexe, p. -90- et -91-
[41] Jean Pothin, *op. cit.*, p. 15.

système par la population et les attitudes qui en découlent. En revanche, le duo « catastrophe » et « naturelle » doivent être pris dans leur sens le plus commun possible : nous reviendrons ultérieurement sur la notion de « catastrophe » comme nous allons l'annoncer dans notre problématique tandis que celle de « naturelle » signifie que ce n'est pas du fait de l'homme mais de la nature. Nonobstant cette dernière définition, nous sommes conscients qu'en réalité, la catastrophe n'a plus trop rien de naturelle parce que l'anthropisation n'est plus perçue comme innocente dans l'évolution du climat et des impacts des vents et des pluies du cyclone.

Pour le terme " société ", il faut saisir tous les sous-entendus dont il est chargé. C'est à dire tous les individus de tous âges, sexes et origines, toutes les catégories socioprofessionnelles, qui habitent La Réunion en milieu rural ou urbain. C'est aussi toutes les administrations qui sont prises en compte, qu'elles soient nationales, départementales, régionales ou locales (la préfecture, le Conseil départemental, les mairies, etc.), mais aussi la multitude des services qui veillent au bon déroulement de la vie de l'île : la police, la Direction départementale de l'équipement (D.D.E.**),** le C.M.R.S. pour exemples. En bref, excepté le secteur économique, aucune personne, aucune institution n'est écartée dans notre sujet.

Ce faisant, l'histoire de la société réunionnaise est traitée du point de vue de ses comportements et de son organisation face aux cyclones, de sa gestion post-cyclonique et des liens de solidarité interne et externe. Nous en avons un aperçu lorsque nous lisons les ouvrages généraux d'histoire de La Réunion passant rapidement sur les grosses tempêtes tropicales qui ont eu des effets désastreux sur l'île et ignorant les moins destructrices. Qu'à cela ne tienne, les journaux ne lésinent pas sur l'encre pour étaler autant de renseignements intéressants que d'exagérations et de polémiques.

Il aurait été tentant de réfléchir à cette question en termes de micro-histoire[42], qui consiste à réduire l'échelle du sujet, c'est à dire en effectuant la même étude mais pour un seul cyclone. Le cyclone dit " *Jenny* " de 1962 par exemple, constitue à lui seul un énorme élément de références et de sources. Traité de façon approfondie et en maîtrisant parfaitement

[42] La *microstoria* (en italien) est un courant de recherche historiographique né en Italie, spécialisé dans l'histoire moderne, regroupé autour de la revue *Quaderni Storici* et développé au début des années 1970. La micro-histoire ou microhistoire permet à l'historien l'étude sur une plus courte échelle afin d'examiner son sujet à la loupe.

le contexte historique, ce météore livrerait tous les tenants et les aboutissants des événements qui ont eu lieu dans son sillage. Toutefois, cette étude nous paraît moins portée à la compréhension du présent parce qu'il s'agit d'un événement déjà éloigné de notre époque, où habitat, sciences, prévention et mentalités n'ont plus grand-chose en commun. De même si nous choisissons de nous focaliser sur les quatre ou cinq derniers cyclones, proches cette fois de notre temps actuel, il nous manquerait le recul nécessaire que ne peut qu'apporter des éléments de comparaison plus lointains. C'est pourquoi nous avons choisi de dresser un état des lieux non pas à un mais à des moments précis, et dans un temps long : le XXème siècle. Plusieurs autres raisons motivent ce choix : outre notre préférence pour l'histoire proche, où finalement passé récent et présent se conjuguent, nous nous trouvons devant deux états de fait établis : le cyclone *Ando* a été mortel et le cyclone *Dina* a été destructeur à l'aube du XXIème siècle, et les prévisions scientifiques causées par le réchauffement de la Terre pour les années à venir ne sont guère optimistes, concernant les cyclones et bien d'autres menaces. Les éléments de réponses à la problématique qui nous intéresse permettent, nous l'espérons, de mieux comprendre le présent, c'est là l'objet de l'Histoire. Or, il subsiste des retards ou des inégalités très fortes d'une région à l'autre dans le monde. Par exemple, Madagascar et Maurice sont proches, géographiquement parlant, de La Réunion, mais le phénomène cyclonique qui peut être le même pour les trois îles n'aura pas les mêmes impacts. Nous souhaitons que cette compréhension de la société réunionnaise actuelle se mue en une étude étendue avec la collaboration des autres sciences, afin de participer à la prévention des cyclones futurs dans l'île et au-delà.

La Réunion sous l'œil du cyclone au XXème siècle, constitue ainsi une histoire contemporaine[43] englobant une histoire proche, une histoire du temps présent et une histoire immédiate. Ces trois dernières locutions ne font pas référence aux mêmes chronologies. Pourtant elles appartiennent au champ du « très contemporain », celui du XXème siècle[44]. Néanmoins, nous débuterons notre étude en 1901, année du premier cyclone du siècle et nous poursuivons jusqu'au terme de ce manuscrit pour parvenir à la période de l'histoire immédiate où nous nous trouvons donc à la fois témoin et historien, en relation directe avec notre sujet[45].

---

[43] L'histoire contemporaine est séparée de l'histoire moderne par la Révolution française de 1789. Elle intègre donc plus de deux siècles.

[44] Sous la direction de Agnès Chauveau et Philippe Tétart, *Questions à l'Histoire des Temps présents*, éd. Complexes, coll. Questions au XXème siècle, Bruxelles, Belgique, 1992, 136 pages, p. 23.

[45] Les cyclones évoqués ou étudiés sont regroupés en annexe avec leurs caractéristiques, p. -15- à -24-, en pagination bleue du tome II.

Ce dernier n'appartient pas à la catégorie « histoire du climat ». En effet, selon l'historienne Anne-Marie Granet Abisset[46], la catastrophe a rarement été un objet d'étude à part entière pour les historiens car les phénomènes climatiques ont largement été mobilisés pour expliquer les évolutions économiques, notamment les crises agricoles au cours des siècles passés. Mis à part l'ouvrage pionnier et de référence d'Emmanuel Le Roy Ladurie[47], les recherches centrées sur les catastrophes ou risques naturels comme objet d'étude sont beaucoup plus récentes. Elles se multiplient depuis quelques années, s'accompagnent de nouvelles approches et s'inscrivent dans un mouvement plus large auquel participe activement le Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (L.A.R.H.A.) de l'université de Grenoble qui organise régulièrement des colloques sur les catastrophes naturelles depuis 1999[48]. Citons le réputé Festival de Blois, qui, en 2001, s'est saisi du sujet : « L'homme et l'environnement : quelle histoire ?». Dernièrement, le département de géographie CEDETE[49] de l'Université d'Orléans a organisé un colloque international[50] suite au tremblement de terre d'Haïti qui a fait 300 000 morts le 12 janvier 2010. A La Réunion et dans le domaine littéraire, le C.R.L.H.O.I.[51] a organisé en 2011 une journée de recherches[52] consacrées aux tempêtes. Une liste des ouvrages d'histoire des catastrophes naturelles, consultés pour nous aider à organiser nos réflexions, est portée dans notre bibliographie. Elle présente une variété de sujets dont les analyses se déclinent sur tous les fronts disciplinaires et à toutes les époques. Quant à l'objet « cyclone » en histoire et dans le monde, et malgré l'outil internet, nos recherches sont restées infructueuses bien que cela ne signifie pas que des recherches similaires n'existent pas.

Il se pose aussi la question des liens de l'histoire avec les autres sciences dites sociales comme l'ethnologie, la sociologie. Pour notre sujet, nous réfléchissons sur une société vivant les événements cycloniques les uns après les autres durant plus d'un siècle : des perturbations tropicales qui parfois affectent plus ou moins durement les structures sociales mais en créent d'autres aussi, telle que la solidarité. Notre travail est basé sur la recherche historique : ce sont les sources, notamment des écrits archivés, que nous exploitons. Ce n'est

---

[46] René Favier et Anne-Marie Granet Abisset (ss la dir. de), *Histoire et mémoire des risques naturels,* pub. MSH-Alpes, Grenoble, France, 2000, 281 pages, p. 20.
[47] Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire du climat depuis l'an mil,* éd. Flammarion, Paris, 1967, nouvelle éd. 1983, 2 tomes, 287 et 254 pages.
[48] Séminaire international « Histoire et mémoire des risques naturels en région de montagne », les 25 et 26 novembre 1999 ; voir la bibliographie pour les autres colloques organisés.
[49] Centre d'études pour le développement des territoires et de l'environnement.
[50] « Sociétés et Catastrophes naturelles » les 30 septembre et 1er octobre 2010, Université d'Orléans.
[51] Centre de Recherches Littéraires et Historiques de l'océan Indien, Université de La Réunion.
[52] « Tempêtes, naufrages, pirates dans l'océan Indien : accidents réels ou péripéties fictives ? », le 26 février 2011, Université de La Réunion.

donc pas de la sociologie. Notre travail peut alors être assimilé à de l'histoire sociale et même socio-culturelle. L'approche est donc fondamentalement historique. Néanmoins, c'est bel et bien l'histoire des catastrophes naturelles que nous traitons, car le cyclone est au centre de l'histoire réunionnaise dans cette thèse. Durant nos recherches, nous nous sommes penchée sur l'étude des représentations, des mentalités, des peurs collectives[53] mais pas exclusivement. Nous nous sommes également intéressée aux évolutions des outils technologiques de la météorologie, des plans d'alertes, de l'organisation des secours, des moyens de prévention, de l'habitat, etc. Nous pouvons élargir le cadre de notre approche en mettant en évidence les changements liés aux conséquences que les passages des cyclones pouvaient entraîner, tant sur le plan social, que politique et économique. De « phénomène météorologique », le cyclone est devenu « événement » parce qu'il intéresse l'homme. La notion d'événement est à saisir et à expliciter autant que la définition du risque donnée par la société réunionnaise. Nous verrons que cette définition n'est pas la même selon l'époque, l'âge, la classe sociale. Elle diverge donc dans le temps et en fonction des paramètres sociaux et économiques. Elle intègre davantage encore les représentations du cyclone et la transmission mémorielle de ce type d'événements qui constituent une menace permanente.

Ces notions, largement traitées par Anne-Marie Granet Abisset et René Favier[54], amènent l'historien à valoriser sa discipline dans ce domaine qui est surtout l'apanage des scientifiques. Notre concours tient particulièrement dans la mise en contexte des événements et des aléas. Par exemple, il y a une concordance chronologique entre la mise en évidence de l'aléa inondation de Sainte Marie ou de Saint Paul et les plans d'urbanisation projetés et mis en œuvre par les communes. Dans le même ordre d'idées, l'importante édification des immeubles sociaux dans les années 60 est liée autant sinon plus à un cyclone majeur qu'à une mouvance politique. Notre compréhension des rapports de l'homme à l'environnement doit en fait s'articuler sur la manière dont, en fonction des époques, la société réunionnaise vit et gère les événements cycloniques, et comment elle s'adapte ou/et redoute le risque. C'est là le propos de notre thèse : suivre, analyser et comprendre l'évolution des impacts des cyclones durant un siècle, les leçons tirées et les améliorations apportées.

---

[53] Prosper Eve, *Ile a peur, La peur redoutée ou récupérée à La Réunion des origines à nos jours*, éd. Graphica, Saint André, La Réunion, France, 1992, 431 pages.
Citons également l'ouvrage de Jean Delumeau et Yves Lequin, *Les malheurs des temps : histoire des fléaux et calamités en France*, éd. Larousse, Paris, France, 1987.
[54] René Favier et Anne-Marie Granet-Abisset (ss la dir. de), *op. cit.*

Cette histoire des catastrophes naturelles nous place devant diverses formes de documents : du monument archéologique à la tradition orale en passant par l'archive classique ou le récit écrit. Outre les A.D.R. qui contiennent une masse de sources conséquentes pour notre sujet, nous avons poursuivi à La Réunion avec les S.A.I. du Conseil général pour les cyclones plus récents, mais aussi avec les sources écrites et iconographiques de l'Evêché, du fonds Océan Indien de l'Université de La Réunion, de Météo France Réunion et de la C.A.U.E. pour se documenter sur l'habitat réunionnais. Nous avons également cherché à rassembler un maximum de sujets iconographiques à la bibliothèque du musée du sucre Stella Matutina, à l'Artothèque, au musée Léon Dierx, et chez divers particuliers ou associations gérant des fonds photographiques. Pour ne rien négliger, nous nous sommes rendue à la Bibliothèque nationale de France (B.N.F.) et aux Archives Richelieu à Paris, ainsi qu'aux Archives Nationales de l'Outre-Mer (A.N.O.M.) à Aix en Provence. Cette démarche n'a pas été infructueuse du fait de la complémentarité apportée par les sources, tout comme à l'O.M.M. et à l' United Nations Disaster Relief Organization[55] **(**U.N.D.R.O.) des Nations Unies à Genève qui nous ont permis d'en savoir plus sur la question de la météorologie mondiale et de la climatologie. Enfin, pour étudier comparativement les îles voisines de La Réunion[56] sur le plan des impacts des cyclones, pour approfondir l'histoire de la météorologie de l'océan Indien et connaître plus précisément certains cyclones, nous avons exploré les Archives nationales de Maurice (M.N.A.), de Madagascar (A.N.M.), la bibliothèque de Curepipe (C.L.) et la bibliothèque nationale de Maurice à Port-Louis (M.N.L.). Ces dernières recherches ont été pour une petite partie, utiles au présent travail, mais elles serviront surtout pour des travaux futurs.

Aux A.D.R., la presse mise à part, nous avons travaillé essentiellement sur les séries[57] M, S, CFR, W, X et dans une moindre mesure O qui contiennent une quantité importante de sources se déclinant en une riche variété de documents : rapports, correspondances officielles ou privées, notes de service, enquêtes, tableaux de comptes des dégâts, et tant d'autres dont

[55] Une organisation aussi précise et structurée que le plan ORSEC n'est pas le fait de tous les Etats. Certains pays, par manque de moyens ou à cause de leur mauvaise répartition, ne peuvent subvenir seuls à leurs propres secours. Une aide extérieure devient nécessaire. Aussi a-t-il été créé dans le cadre de l'O.N.U., l'U.N.D.R.O., c'est-à-dire, la coordination des nations unies pour les secours en cas de catastrophe.

[56] Originellement, notre thèse portait sur Madagascar et Maurice en sus de La Réunion, afin d'établir des histoires croisées et des comparaisons, autour d'un même fléau. Tâche passionnante qui ne pouvait s'inscrire dans le travail d'une seule thèse. C'est pourquoi nous nous sommes finalement concentrée sur La Réunion.

[57] M : archives du gouvernement 1815-1947 ; S : travaux publics, chemins de fer, ports, inscriptions maritimes ; CFR : archives récupérées des chemins de fer et du port de La Réunion ; W : cyclones, inondations, séïsmes ; X : administration hospitalière, bureaux de bienfaisance, assistance et prévoyances sociales ; O : administration communale.

les auteurs vont des particuliers comme un habitant réclamant un secours, au ministre des Colonies en passant par le garde-champêtre, le commissaire de Police, le gouverneur, le préfet, etc. Ces sources se présentent sous la forme de lettres, de manuscrits agrafés ou reliés, de bulletins ou de dépêches télégraphiques et elles offrent des données diverses : pour exemples, les états de répartition de secours renseignent sur la valeur des pertes évaluées et sur les indemnisations réelles. Ils fournissent une quantité d'informations sur les personnes concernées, leur profession, leur famille, la nature de leurs pertes, ville par ville et pour chaque cyclone. Les secours peuvent être en argent, en vivres et en matériel de première nécessité comme le bois ou la tôle ; les rapports des différents services et des autorités pendant et après les cyclones décrivent la situation ville par ville, au jour le jour, et ils établissent le bilan humain et matériel. Un rapport global est remis au gouvernement pour réclamer une subvention financière de l'Etat ; enfin, les cartes météorologiques et les plans ORSEC donnent une idée de l'évolution de la prévention.

La presse constitue une source non négligeable. Les informations sont si abondantes en un siècle d'histoire que nous avons constitué une base de données pour faciliter la recherche, le croisement des données et l'analyse historique. Pour la première moitié du XXème siècle, nous avons consulté :

- *Le Petit Journal de l'Ile de La Réunion* ;
- *Le Journal Officiel de l'Ile de La Réunion* ;
- *Le Peuple* paru de mars 1908 à mai 1958 qui est un quotidien de droite ;
- *Le Progrès*, quotidien également mais de gauche.

Pour la seconde partie du XXème siècle, trois journaux de courants opposés et représentatifs des Réunionnais s'imposent tout naturellement :

- *Témoignages* qui est le journal du parti communiste de La Réunion (P.C.R. créé en 1959) et se veut être « l'organe de défense des sans-défense ». Il paraît en 1944 d'abord comme hebdomadaire puis comme quotidien dès 1958.
- *Le Journal de l'Ile de La réunion (Le J.I.R.*) qui est un quotidien, sort en 1951 et se révèle vite le soutien de la droite locale.

- Enfin, *Le Quotidien* qui paraît à partir de 1976[58].

Ajoutons que nous avons consulté également le journal pastoral catholique lancé par l'évêché de La Réunion *Dieu et Patrie* en 1924, devenu *Croix-Sud* de 1964 à 1978 (hebdomadaire), puis mué en revue mensuelle, *Eglise de La Réunion*.

La presse s'empare du moindre cyclone pour informer, engager ou non la polémique sur les responsabilités. Néanmoins, elle n'hésite pas à alerter l'opinion publique et les pouvoirs locaux des méfaits de certains comportements à risque, et de ce fait, devient un relais naturel de l'administration pour informer et prévenir. C'est principalement sur elle, que nous nous sommes appuyée pour étudier les cyclones des années 60 à nos jours, car c'est presque la seule source mise à notre disposition aux archives.

Par ailleurs, nous nous sommes attachée au recueil de témoignages oraux, visant les Réunionnais ayant vécu les *cyclones lontan*. La reconstitution du passé nécessite, en plus de l'exploration des sources manuscrites, l'interview des témoins. Selon Philippe Joutard « *celui qui veut écrire l'histoire des fêtes, de la mort, des amours paysannes, de la famille, etc. ne peut se passer de l'histoire orale*[59] ». Cela s'applique donc à l'histoire des hommes face aux cyclones. La pratique d'une histoire orale peut sauver une culture qui disparaît, d'où la nécessité pressante de recueillir les témoignages[60] des survivants d'une époque disparue mais aussi contemporaine. Il faudrait avoir 120 ans au moins pour avoir bien connu le cyclone de 1904… Les *gramounes*[61] qui se souviennent de 1932 ont près de 90 ans et les survivants adultes de 1948 ou 1962 sont septuagénaires voire octogénaires. Le recueillement des dires oraux nécessite une méthodologie propre[62], impliquant aussi le recul vis-à-vis des discours comme pour les sources écrites. Les documentaires produits par les chaînes de télévision locales sauvegardent ainsi quelques sources orales. Pour exemples, « Réunion Longtemps[63] »

---

[58] Ces renseignements sur les journaux viennent de Michel Watin, *Le paysage médiatique réunionnais entre 1976 et 1986, le grand chambardement*, in Akos, médias 30 ans de remue-ménage, n°15, mai 2002, p. 10-11 et de Karine Técher et Mario Serviable, *Histoire de la presse à La Réunion*, éd. ARS Terres créoles, coll. Indigotier, Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1991, 121 pages.

[59] Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, éd. Hachette, coll. Le temps et les hommes, Paris, France, 1983, 268 pages, p. 65.

[60] Voir les retranscriptions des 14 témoignages en annexe, p. -170- à -199-

[61] Les *gramounes*, est un terme créole très couramment utilisé à la Réunion pour parler des personnes âgées.

[62] Consulter pour de plus amples informations les livres Archives Nationales, *Le témoignage aux archives, de la collecte à la communication*, éd. des Archives nationales, Paris, France, 1990, 100 pages ; Philippe Joutard, *Ces voix … op. cit.*

[63] Réunion Longtemps, *1903/1905 : « Cyclone et marasme : le cyclone du 21 mars 1904 »*, réalisé par Eric Esnault et Benoît Ferrand, production Antenne Réunion, 1991, 13 mn ; Réunion Longtemps, *1931/1933 : « La*

est le titre d'une série de reportages sur l'histoire de La Réunion où les cyclones mémorables tels que 1904, 1932 et 1948 sont relatés par des Réunionnais ; plus récemment, « Cyclone Dina[64] » nous montre la vie d'une famille filmée pendant la durée du cyclone de 2002.

Enfin, la source iconographique est indispensable dans notre recherche : son emploi et son analyse permettent une meilleure compréhension de ce travail. Elle transmet une partie des sentiments vécus dans la tourmente des cyclones. Un important fonds iconographique se trouve aux A.D.R. : le fonds 2Fi39/1 à 149 pour les cartes postales de 1860 à 1958, et le fonds 5Fi11/2 à 9 pour l'année 1904. Les albums de photographies sont également nombreux et sont souvent des sources privées. Nous avons pu glaner plusieurs images des photographes reconnus de La Réunion : André et Gilbert Albany, André Blay, Jean Colbe et Jean Legros. L'Evêché détient une série de photos, de 1948 notamment, côtée de 20Y1/41 à 63 et d'églises plus ou moins détruites par les cyclones de 1932, 1948 et 1962[65]. Le musée Stella Matutina dispose d'un stock de photographies privées plus ou moins récentes dont nous avons fait usage dans notre mémoire de D.E.A. Enfin, la presse possède une immense banque de photographies, très souvent aussi accrocheuses ou en tout cas aussi parlantes que les titres des articles.

Les images renseignent sur les conséquences des cyclones dévastateurs. Les gens dans le sillage du cyclone, les innombrables dégâts, les éléments déchaînés, rien n'échappe à l'œil du photographe. Aussi, ces photographies renseignent en même temps qu'elles se différencient mal parfois les unes des autres. En fait, les photos se ressemblent pour chaque cyclone et pourtant, elles sont uniques. Avec trop peu de renseignement sur l'image, certaines photographies n'aident pas à leur datation ou à leur situation, voire les deux. Par contre, d'autres sont passées à la postérité comme le pylône R.T.F. tombé avec le cyclone de 1948 et de 1962, ou bien le pont de la rivière des Galets écroulé pendant l'action de *Cyclone 48*. Pour résumer, chaque événement cyclonique amène son lot de routes et de ponts cassés, de cases et de maisons endommagées ou détruites, d'inondations de quartiers et de radiers submergés, de désespoirs marqués sur les visages, que le photographe immortalise.

---

grande tourmente », réalisé par Eric Esnault et Benoît Ferrand, production Antenne Réunion, 1991, 13 mn ; Réunion Longtemps, *24ème partie : « 1948, Alerte n°3 »*, réalisé par Benoît Ferrand, production Antenne Réunion, 1992, 58 mn ; 969.8, C.A.D.U.R. (Centre Audiovisuel et Documentaire de l'Université de La Réunion)

[64] « Cyclone Dina, 22/01/2002 », réalisé par Jean-Pierre Germain et Jean Maltesse, production Télé Réunion, 2002, 26 mn ; 551.55, C.A.D.U.R.

[65] Album du Père Tendron ; [s. c.], A.E.R. (Archives de l'Evêché de La Réunion)

A travers ces quelques exemples, nous pouvons mesurer la quantité et la diversité des sources disponibles et utilisables à questionner. La recherche des sources et des documents nous a menée dans maints endroits de l'île et chez ses voisines, de la France métropolitaine et jusqu'en Suisse. D'autres endroits comme les archives municipales des communes de La Réunion auraient pu être explorés mais le temps nous a fait défaut. Une telle profusion de lieux et de sources n'est pas si surprenante car les cyclones touchent toute la société, de très nombreux aspects de la vie des hommes et marquent ainsi les mémoires. C'est aussi parce que ce thème, loin d'être un simple sujet, apparaît comme un véritable objet de l'histoire.

La démarche adoptée

La Réunion face aux cyclones, au XXème siècle, comme n'importe quelle société face à une catastrophe naturelle, suscite une variété d'interrogations pour le chercheur en histoire qui souhaite établir les liens entre les effets et l'aléa. Etudier un siècle ou une décennie nécessite pour une meilleure perception de l'époque en question de se documenter sur les siècles ou les décennies précédentes. Il est tout naturel pour notre temps d'étude, le XXème siècle, que nous nous intéressions aux cyclones des siècles précédents, aux savoirs de la population, à l'organisation des secours et tous les autres aspects de la société réunionnaise constituant autant d'axes de recherches pour notre thèse et nous aidant à tracer l'évolution et à répondre à nos questionnements. De quels moyens disposent les Réunionnais pour prévoir le cyclone et pour le prévenir ? Comment discernent-ils la dangerosité des risques ? Le cyclone est-il toujours perçu comme un élément naturel ? Pourquoi le cyclone « X » est-il considéré comme une catastrophe et pas le cyclone « Y »? Est-ce parce qu'il a provoqué un immense désastre matériel sur l'île ou parce que trop de victimes sont décédées ? ou encore les deux à la fois ? ou encore pour une raison toute personnelle ? Les réponses à ces questions permettent d'appréhender l'état mental et culturel des Réunionnais à des moments donnés. Au-delà de ces réflexions, elles sont également indispensables pour la compréhension des mécanismes de la mémoire : comment et pourquoi une personne ou un groupe retient ou oublie, transmet ou modifie le souvenir d'événements exceptionnels ou non ?

Le cyclone est par voie de fait un événement : il ne s'agit pas de réduire le météore à une simple anecdote, mais de le replacer dans son contexte pour nous amener à comprendre le présent. Cet événement prend les proportions que la population veut lui donner non seulement

pour son degré d'intensité, mais aussi en fonction du contexte économique, politique et social. C'est pourquoi la menace cyclonique est aussi importante à étudier que le passage du cyclone sur l'île, ainsi que le temps de la reconstruction. En fait, il s'agit d'analyser les réactions et les comportements avant, pendant et après le passage du météore pour comprendre si l'événement, donc le cyclone, est révélateur d'une identité. S'il l'est, à quel moment cela apparaît-il ? Est-il catalyseur d'idéologies ou initiateur de solidarités ? Si c'est le cas, à quelle échelle se produit-il? C'est ainsi que nous pouvons notamment étudier quand et comment le recours à l'Etat s'est substitué aux explications religieuses et/ou à la fatalité face aux catastrophes ; quand et comment furent édifiées des normes publiques et quelles furent les réactions face aux règles imposées.

En essayant de répondre à ces questions primordiales, d'autres surgissent, plus près de nos préoccupations d'historiens : que peut apporter notre travail à un objet qui est ordinairement l'apanage des scientifiques ? Notre savoir peut-il être utile à la prévention future des cyclones ? La seconde série d'interrogations concerne les sources sans lesquelles nous ne pourrions pas faire notre travail d'histoire, notre devoir de mémoire : quelles sont ces traces du passé qui nous éclairent sur les effets matériels, mentaux ou culturels des passages cycloniques ? Au centre de toutes ces problématiques posées, il s'en dégage une qui servira de fil conducteur à notre thèse : le cyclone est-il un objet d'Histoire ?

A travers les comportements des populations avant, pendant et après le passage cyclonique, l'attitude des différents pouvoirs à La Réunion comme en métropole, le souvenir qu'en conservent les sources écrites, orales ou iconographiques, l'étude de La Réunion face aux cyclones est un révélateur privilégié d'une société dans sa globalité : elle permet de mettre au jour une autre forme d'événements dont les conséquences peuvent être plus fortes que les événements proprement politiques. Toutefois, le contraire peut se réaliser : un événement politique comme des élections peut faire passer les effets du cyclone au second plan. Dans tous les cas, cyclones et politique sont étroitement liés. A plusieurs reprises, des idées toutes faites sont mises à mal ou révélées. C'est pour cela que la question des représentations dans les mentalités à travers les comportements et les croyances est indispensable. En développant cet axe, que nous pourrions élargir aux représentations dans la littérature et dans l'art, des concepts nouveaux apparaissent, comme celui de la culture du risque, l'appartenance à une identité cyclonique. Enfin, nos recherches sur un siècle permettent de déceler dans une moindre mesure la progressive emprise de l'Etat et de la

politique qui se substitue aux églises et au sacré, mais aussi de noter la place et la fonction des assurances qui introduisent la notion de « commercialisation du risque ».

Pour circonscrire un peu plus notre travail de recherche, nous nous limitons géographiquement à La Réunion et nous ne nous intéressons pas aux conséquences économiques dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, du commerce et de l'industrie. C'est l'histoire des Réunionnais qui nous intéresse : les familles, les habitants qui vivent dans la tourmente des cyclones, et les autorités qui entrent en scène pour gérer l'île et les événements. Les acteurs économiques face aux cyclones sont volontairement laissés de côté pour la simple raison qu'ils peuvent à eux seuls faire l'objet d'une thèse. Nous avons vu que l'histoire du climat ou l'histoire socio-culturelle ne se prêtait pas à notre thèse. L'appellation éco-histoire est trop réductrice et réellement insuffisante par rapport à notre angle de recherche axé essentiellement sur les effets des passages cycloniques sur les hommes. Il en va de même pour l'histoire de l'environnement : les thématiques sur la catastrophe comme événement perturbateur et sur les notions d'aléas et de vulnérabilité sont encore inhabituelles en histoire et surtout étudiées par les historiens médiévistes. Les autres sciences humaines telles que le droit ou l'économie s'y intéressent beaucoup plus. Par contre, l'histoire des catastrophes naturelles permet d'étudier les événements catastrophiques en les transposant dans leur contexte et d'analyser leurs représentations. Ainsi, nous nous plaçons dans une histoire quasi-totale des catastrophes, prenant en compte leurs composantes (géographique, sociale, économique, politique et culturelle).

Le Plan

Pour apporter des éléments de réponse à l'évolution des comportements, des mentalités, des sciences et des impacts, pour répondre à nos multiples interrogations qui constituent autant d'axes de recherches dans cette thèse de doctorat, nous avons structuré notre plan en deux parties. Elles sont distinctes, séparées par l'année 1962 où est survenu le cyclone *Jenny*. C'est un choix qui nous apparaît évident pour construire notre thèse sur l'existence d'une rupture, entre une société réunionnaise fragilisée à tout point de vue et une autre renforcée dans sa lutte contre les cyclones. Déjà en 1948[66], année du plus terrible

[66] *Cyclone 48* : dans la nuit du 26 au 27 janvier 1948 ; 165 morts ; des milliers de sans-abri ; dégâts énormes ; pertes totales des cultures vivrières ; 200 millions de francs reçus du gouvernement.

cyclone selon l'avis général, de très légères transformations s'étaient opérées, mais trop insuffisantes pour rompre le temps en instituant une rupture marquante. C'est ainsi que *Jenny* (ou *Jennie*)[67], le cyclone de 1962[68], est LE cyclone par qui les bouleversements sont arrivés. De plus, c'est à partir de ce météore que de profondes ruptures vont changer la manière d'appréhender le cyclone à La Réunion.

Dans la première partie, nous analysons l'avant-*Jenny* : un peu plus d'un demi-siècle de tâtonnements dans les secteurs météorologiques, dus à une méconnaissance du système cyclonique et à des moyens empiriques pour y remédier. Le mode de logement ne pouvait de toute façon combler ces lacunes car que pouvait faire une population face aux météores quand elle vivait dans sa grande majorité dans des paillotes ou des cases en tôle et bois ? Les systèmes d'alerte et de prévention ont donc eu du mal à se mettre en place, d'autant plus que la Réunion vivait en général dans un contexte économique difficile aggravé bien souvent par les passages répétés des cyclones. Mais ces derniers n'étaient pas toujours dévastateurs ou meurtriers, certains pouvaient même être salvateurs ! Voir et comprendre les impacts du cyclone sur terre et surtout dans les esprits à cette époque est nécessairement suivi de l'analyse du système des secours où entre en scène l'administration. Il est intéressant alors de connaître les attitudes comportementales des Réunionnais emprunts de traditions bien ancrées et de fortes sensibilités religieuses ou spirituelles face aux météores, et les représentations qui en découlent dans les mentalités.

Jenny, « *le monstre*[69] », la « *bombe atomique*[70] », le « *mauvais Jenny*[71] », la « *garce*[72] », est le cyclone qui bouleverse les habitudes, provoque des transformations, et révèle les manquements les plus impardonnables parce que son prédécesseur de 1948, bien plus meurtrier, les avaient déjà dénoncés. Ce météore donne un coup de fouet à l'arrivée tardive des effets de la départementalisation qui engendre de nombreuses mutations pour résister au fléau. La société entière se transforme, repoussant les vieilles croyances, organisant les

[67] Ce premier cyclone nommé ayant intéressé La Réunion a une orthographe qui varie selon les sources. Nous le trouvons cependant plus souvent sous la forme « Jenny » et l'écrivons ainsi comme tel dans tous nos travaux.
[68] *Jenny* : sur l'île le 28 février 1962 ; 36 morts dont 9 pêcheurs disparus en mer ; des milliers de sans-abri ; 50% de pertes pour la canne et 100% pour le reste. « Jenny » a la particularité d'être un cyclone exceptionnel par la soudaineté et la rapidité de son passage avec des vents allant jusqu'à 250km/h et un raz-de-marée destructeur dans la zone de Saint Benoît. L'alerte n'a pas été donnée et une longue polémique est née de ce fait pour chercher un ou des responsable(s) : la météorologie ou le préfet.
[69] *Le Cri du Peuple*, 23/09/1962 ; 1PER86/10, A.D.R.
[70] *La Démocratie*, 6/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[71] *Le J.I.R.*, 2/03/1962 ; 1PER94/45, A.D.R.
[72] *La Démocratie*, 9/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.

secours plus efficacement, bâtissant en dur. C'est donc l'étude des ruptures mises en évidence par *Jenny* que cette seconde partie apporte en réponse à nos problématiques. Elles interviennent dans un contexte politique radicalement différent de la première période, d'autant plus que des enjeux nouveaux apparaissent comme la gestion du territoire. Par ailleurs, les progrès techniques et technologiques de la météorologie mettent fin à des siècles de pratiques hasardeuses tandis que l'Etat s'applique à pratiquer plus que jamais l'Etat-Providence après avoir été la Mère-Patrie. Les cyclones font prendre conscience de la valeur des systèmes mis en place pour les combattre et malgré les progrès, les limites sont nombreuses, des résistances se créent. Enfin, les représentations ont évolué puisque *Jenny* a été aussi un choc culturel, tendant vers une identité collective du cyclone très prudemment mise en place. Mais là encore, des limites existent.

Au final, l'histoire de la société réunionnaise dans la tourmente cyclonique au XXème siècle, c'est une histoire d'une population îlienne vivant avec son environnement et évoluant au gré des passages du météore qui révèlent les faiblesses d'un côté et réveillent voire alarment sur les améliorations à apporter de l'autre. Au milieu de ce siècle étudié, se trouve *Jenny* qui va le fracturer en deux époques distinctes. La Réunion vue à travers un objet météorologique tel que nous tentons de l'appréhender, c'est une histoire placée - non pas dans l'œil du cyclone où le calme règne - mais sous l'œil du cyclone où les éléments se déchaînent tant dans sa spirale nuageuse que dans ses impacts sur l'île qui mettent à l'épreuve la société tout entière.

PREMIERE PARTIE

Le temps des cyclones sans nom : entre empirisme et progrès

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

« Chaque été par ici Amène son lot de peurs.
Le souffle des furies Balaie l'île d'un ton rageur,
Et le ciel soulagé de ses pleurs Lessive par ses torrents
Nos excès de bonheur… » C.[73]

Elle n'est pas si lointaine l'époque où la navigation prédominait sur tout autre moyen de communication. En plus des tempêtes, l'équipage avait aussi à supporter les maladies, la fatigue, les mauvaises rencontres avec l'ennemi et autres déboires. Le facteur de vulnérabilité est donc un élément essentiel dans le combat contre le météore. Les récits de voyage abondent de la pluralité des maux rencontrés durant un séjour sur les flots de l'océan, si bien qu'essuyer un moindre coup de vent peut laisser penser au coup de grâce. En effet, les échouages ou les naufrages représentaient l'ultime risque dont quiconque avait bien conscience en prenant la mer. Sur terre, chaque cyclone entraînait par ses effets, son lot de morts et de dégâts. Dans le même temps qu'il ravageait l'île, il engloutissait ou endommageait un nombre considérable de bâtiments.

Avant l'usage d'une technologie plus moderne, il a fallu près de quatre décennies précédées de plusieurs siècles d'observations des hommes de la mer, pour comprendre comment fonctionnait un cyclone. L'étude des signes annonciateurs de l'arrivée de cyclone feront peu à peu place à plus de précisions scientifiques. Certes, les baromètres marins sont sans nul doute de bons instruments dont l'exactitude est suffisante pour prévenir ordinairement assez à temps du danger pour chercher un abri, différer de prendre la mer, ou encore changer de cap. Pourtant, et cela vaut pour tous les instruments, l'absence de standardisation peut induire en erreur les résultats, ce qui oblige ces outils météorologiques à être perfectionnés et les observateurs à émettre des lois. Nous sommes donc entrés dans une ère scientiste où la fiction est de plus en plus démêlée de la réalité, même si elle en est encore à ses débuts : c'est la naissance de la météorologie.

---

[73] Poètes Cont'saison, *Fêtes nature et saisons à La Réunion et dans l'hémisphère Sud*, imp. C. Payet, La Réunion, France, 2002, 113 pages, p. 12.

La première moitié du XIXème siècle voit donc l'éclosion de la météorologie comme discipline autonome, comme une science à part entière. Trois éléments contribuent à ces progrès décisifs[74] : l'amélioration constante des instruments de mesure, la naissance de l'aérostation et les progrès des théories du climat et du temps. Au début du XXème siècle, les caractères essentiels des cyclones tropicaux étaient parfaitement connus.

1904, 1913, 1932, 1944 et 1945, 1948 surtout font référence aux années des passages catastrophiques des cyclones. D'autres, moins cataclysmiques mais néanmoins mémorables comme 1919, 1950, 1952 et 1958, ne peuvent être ignorés. Sur quels critères se baser pour identifier, classer les perturbations cycloniques? Du point de vue de l'historien, c'est le recueil des données météorologiques, les sources conservées aux archives, la lecture des journaux et des récits auxquels s'ajoute l'écoute des témoins et le visionnage des images, qui donnent des éléments de réponse. Plus précisément, c'est l'analyse de cette foule de renseignements croisés entre eux qui nous apporte un nouvel aperçu sur cette première tranche du XXème siècle constituant l'avant-*Jenny*.

Ainsi, après nous être intéressée aux particularités des météores qui la traversent, il faut présenter La Réunion telle qu'elle était non seulement dans sa lutte contre les cyclones via la météorologie, le système d'alertes, le bâti mais aussi comment elle encaissait les *koudvan* et de quelle manière elle parvenait à se relever. Pour approfondir notre raisonnement, nous nous sommes demandée quels étaient les impacts sur la société. Les Réunionnais, les autorités politiques, administratives et les différents services occupent alors une large part de notre étude afin de cerner au mieux les liaisons économico-politico-sociales à établir entre l'événement et les faits. Car autour de ce duo homme et cyclone, il est aussi question d'argent, le nerf de la lutte et des réparations, le moteur des liens entre l'île et sa métropole lointaine et de la solidarité de toutes parts. De cette étude ressort un degré de vulnérabilité évident de la société réunionnaise. Enfin, pour pousser encore plus loin la compréhension de ces éléments, c'est en interrogeant les mécanismes psychologiques à travers les comportements et les croyances que s'achève cette première partie. En effet, l'histoire des mentalités a toute sa place dans notre recherche, pour enrichir la mémoire des tempêtes tropicales de La Réunion.

[74] Alfred Fierro, *op. cit.*, p. 96.

CHAPITRE I - Présentation des cyclones *lontan*

A – Les cyclones marquants

1- Le cyclone de 1904

« *La Fin de la colonie – Ruines sur Ruines – Cri de détresse* », « *Le désastre* », « *un cyclone d'une épouvantable violence* », « *De mémoire d'homme on n'avait jamais assisté à pareil lamentable spectacle* », tels sont les titres ou les qualificatifs de la première page du journal *La Patrie Créole* parue[75] pour désigner le passage du cyclone des 21-22 mars 1904[76] qui a fait 24 victimes. Le baromètre est descendu à 714, presque comme pour les cyclones de 1892, 1860 et 1836[77], ce qui signifiait que « *La dépression qui a passé sur nous est donc vraiment extraordinaire*[78] », que « *Depuis le cyclone de 1863 La Réunion n'avait pas eu à enregistrer de désastre aussi considérables ni à déplorer un nombre aussi élevé de victimes*[79] ».

Au début du XXème siècle, la majeure partie des habitants de la colonie sucrière vivait très pauvrement d'après les rapports d'enquêtes des autorités publiques. Le sucre vendu[80] 37 francs les cent kilos en 1902 est passé à 25 francs en 1903 tandis que les superficies en canne ont diminué de 50% par rapport à 1860, mais seulement de 20% pour la quantité de sucre car la modernisation a amélioré la productivité des usines. Dans ce contexte économique difficile, la population doit faire face au premier cyclone très violent du XXème siècle : *cyclone 1904* ou *Syclon'do fé* (cyclone de feu*)* selon les anciens, parce que les orages étaient impressionnants. Les nouvelles des quatre coins de l'île ont fait craindre que le centre du

[75] *La Patrie Créole*, 23/03/1904 ; 864 F, A.N.O.M.
[76] Voir en annexe les photographies des dégâts cycloniques, p. -27- et -28-
[77] Les valeurs barométriques du journal, *La Patrie Créole*, 24/03/1904 ; 864 F, A.N.O.M., diffèrent à peine de celles de Paul de Martin de Viviès (chef de service de la météorologie de La Réunion), *Nomenclature des cyclones ressentis A l'île de La Réunion (Bourbon) depuis 1655*, manuscrit de10 pages dactylographié, 1944 ; 1M4086, A.D.R. Les mesures oscillent en 710 et 722 « *m/m* » (millimètres de mercure : mm , convertible en hectopascals : hPa ; à ne pas confondre avec les précipitations en millimètres : mm).
[78] *La Patrie Créole*, 24/03/1904 ; 864 F, A.N.O.M.
[79] Coupure de presse ; 1M4079, A.D.R.
[80] Sudel Fuma, *Histoire d'une passion : le sucre de canne à La Réunion*, éd. Océan, publ. Stella Matutina, coll. Histoire, La Réunion, France, 2002, 312 pages, p. 246.

cyclone marchait sur La Réunion, ce qui a été le cas[81] : « *temps de plus en plus menaçant. D'énormes lames déferlent et passent par-dessus les ponts. Des oiseaux de mer s'abattent vers le rivage*[82] » ; « *Le 21 et 22 mars 1904, un ouragan d'une violence rare s'abattit sur l'île. Les pertes en vie humaines sont lourdes. Les ponts sont détruits ; les récoltes emportées avec la terre, les cases et le cheptel. Une odeur de mort plane sur l'île. L'économie est totalement ruinée et les épidémies s'installent* [83] ».

Le commandant Bridet[84] a analysé tous les ouragans de 1751 à 1817, travail très précieux noté dans les *Papiers de Joseph Hubert*[85]. Il est remonté à 1718[86] pour trouver un cyclone équivalent à celui qui venait de frapper La Réunion. Une comparaison a été faite aussi avec le météore de 1863[87]. D'après la nomenclature[88] des cyclones ressentis à La Réunion de 1655 à 1944, l'ouragan du 21-22 mars 1904 est caractérisé par le passage du centre « *sur Saint Denis le 21 à 23h30 – très violent (714 m/m) » et a provoqué « d'énormes dégâts* ». Le cyclone du 1er avril 1718 a été « *violent* » accompagné de « *chutes d'eau considérables* » et a entraîné des « *récoltes de café presque totalement perdues*» tandis que celui du 2 février 1863, venant du Nord, passé à « *60 milles à l'W - baromètre 743m/m – vent N.E., tournant au N.N.W.* » a duré « *24 heures » et a provoqué un « raz-de-marée désastreux – 10 navires perdus, plus 4 irréparables* ». Ces deux comparants, 1718 et 1963, n'ont à première vue rien en commun au niveau de la force et du résultat, mais peut être que Bridet avait plus d'éléments en sa possession que nous ignorons ? Par contre, l'analogie existant entre les deux « *épouvantables calamités* » de 1863 et 1904 réside, selon le *J.I.R.*[89], dans le parallèle avec la crise agricole causée par le borer et le pou blanc dans les deux cas. Toutefois, il y avait des bras en suffisance en 1863 alors qu'en 1904, l'île se trouvait dans la vague des conscriptions qui s'ajoutait à une immigration irrégulière et à un moment où les prix du sucre étaient moins rémunérateurs. « *Aussi c'est obligatoirement vers l'aide métropolitaine que la colonie doit se tourner pour se relever.* (…) *Si en 1863, la mer a fait plus de victimes, en ce sens que de nombreux navires sur rade ont disparu, du moins, à terre, les ravages n'ont pas*

---

[81] Paul de Martin de Viviès, *op. cit.* ; 1M4086, A.D.R.
[82] *Le J.I.R.*, 22/03/1904 ; POM 643 E, A.N.O.M.
[83] Source non précisée, in Raoul Lucas, *Les Gouverneurs de La Réunion : ancienne île Bourbon*, éd. du CRI, Saint Clotilde, La Réunion, France, 1987, 187 pages.
[84] Voir le portrait du commandant Bridet en annexe, p. -99-
[85] Ouvrage non trouvé cité par *Le J.I.R.*, 22/07/1904 ; POM 643 E, A.N.O.M.
[86] *Le J.I.R.*, 22/07/1904 ; POM 643 E, A.N.O.M.
[87] *Le J.I.R.*, 23/03/1904 ; POM 643 E, A.N.O.M.
[88] Paul de Martin de Viviès, *op. cit.*; 1M4086, A.D.R.
[89] *Le J.I.R.*, 26/03/1904 ; POM 643 E, A.N.O.M.

été aussi terribles que cette année et, à cette époque, le pays pouvait plutôt supporter un tel sinistre. Voilà le triste parallèle que nous établissons entre les deux plus terribles cyclones subis par la colonie de mémoire d'homme[90] ». Là aussi, la comparaison avec 1904 s'y prête mal car le rapprochement fait par le journal est limité aux contextes, voulant attirer l'attention de la métropole sur la situation moins avantageuse de l'île pour pouvoir se relever seule.

Déjà médiocre, l'état sanitaire[91] de l'île se dégrade rapidement après le passage du cyclone, les eaux pluviales chargée de déchets propagent des maladies parfois mortelles. L'hospitalisation d'un malade se fait avec l'accord du gouverneur qui lui fait adresser un billet d'entrée à l'hôpital. C'est le fonds de secours pour victimes du cyclone qui pourvoie aux frais des soins. Les places à l'hôpital ne suffisent pas, les soins sont hâtifs pour prendre en charge le plus grand nombre de malades[92] . Les listes des médicaments[93] renseignent sur les maux ou les maladies qui circulent et dans quels quartiers, indiquant ainsi le degré de salubrité de ces derniers.

A l'aube de ce XXème siècle, il est intéressant de connaître ce qu'il s'ensuit après qu'un cyclone a frappé l'île, de constater comment la société répare et se prépare au prochain. Ce degré de capacité à se relever s'appelle dans notre vocabulaire moderne la résilience. Juste avant le cyclone du 21 et 22 mars 1904, la colonie avait subi un petit cyclone sans gravité le 17 février[94]. Cet événement a-t-il conduit l'île à se préparer au suivant ? Sans doute non, au vu de l'état d'indigence dans laquelle vivaient les Réunionnais et parce que cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu un gros cyclone pour secouer la colonie. L'île essuiera un an après un cyclone presque d'égale importance[95]. Cependant il est bien trop tôt pour songer à la prévention cyclonique. L'heure est aux réparations et aux secours des sinistrés. Là surtout se trouve l'urgence d'agir. C'est en 1905 que les 8 079[96] sinistrés de 1904 recevront leur secours, ce qui signifie qu'un vingtième de la population[97] environ a été sinistré. Ces fonds de

---

[90] *Le J.I.R.*, 26/03/1904 ; POM 643 E, A.N.O.M.
[91] Nous approfondissons le sujet dans notre Chap. III – B - 2 – b, pp. 141-145.
[92] Lettre n° 51, 23/06/1904 ; 1M4079, A.D.R.
[93] Les factures de médicaments sont émises par les maires des communes au gouverneur pour être pourvues ou remboursées sur la somme des subventions de l'Etat allouées à La Réunion.
Lettre n° 102 du maire des Avirons au Gouverneur, 1er/04/1904 ; 1M4079, A.D.R.
[94] Paul de Martin de Viviès, *op. cit.* ; 1M4086, A.D.R.
[95] 21/22 mars 1904 : très violent ; 714 m/m ; énormes dégâts.
21/22 mars 1905 : assez violent ; 730 m/m ; dégâts aux récoltes.
[96] Rapport du Secrétaire général au Gouverneur, 12/04/1905; 1M4079, A.D.R.
[97] Réalisées en moyenne tous les cinq ans, les statistiques démographiques furent peu précises jusqu'en 1946. Le premier véritable recensement contrôlé par l'INSEE eut lieu en 1954. A la fin du XIXème siècle, l'île compte 180 000 habitants (1877) et à peine 210 000 en 1939, in Guy Dupont, *op. cit.*, p. 172.

souscriptions d'origines diverses[98], environ 157 000 francs, ont principalement servi comme tels : l'intention des généreux donateurs était d'assurer une assistance immédiate aux nombreux sinistrés qui s'étaient retrouvés sans vivres et abri au lendemain du désastre. Soigner, secourir, réparer sont les maîtres-mot des préoccupations d'urgence de cette société sous-développée qui le restera encore quelques décennies.

2 - Deux cyclones en un : 1913

Le 4 mars 1913, un cyclone « *violent et désastreux*[99] » s'est abattu sur La Réunion, « *causant de gros dégâts aux récoltes, inondations - raz-de-marée à Saint Pierre*[100] ». En un jour selon *Le Peuple*[101], « *les pluies ont fait changé la topographie de la colonie* », 12 morts et peut-être plus, la disette s'est installée pour les petits cultivateurs, les malheurs étaient partout. C'est, de plus, la période de la grève contre la vie chère[102], les employés des chemins de fer et du port et des rades (C.P.R.) ont manifesté plusieurs jours durant leur mécontentement. D'après le commandant et chef de service des Ports et Rades à La Réunion, Jean Bertho[103], il y aurait eu jonction de deux cyclones. Il a durant 25 ans observé le temps et compulsé chiffres et documents d'où il allait tirer ses célèbres théories scientifiques à une époque où le fonctionnement du cyclone était parfaitement incompris. Il a avancé certaines conclusions pour servir les marins livrés à eux-mêmes en mer avec leurs seules observations, qui devaient savoir qu'un cyclone pouvait surgir soudainement, sans signe précurseur[104], et qui devaient connaître les anomalies de la loi générale des cyclones. C'est le cas dans sa démonstration[105] où le cyclone des 4 et 5 mars 1913 à La Réunion était en fait la fusion de deux cyclones[106], phénomène qui s'était déjà produit selon lui en 1892 et qui avait dévasté l'île Maurice[107] mais dont les effets ont été plus modérés comparativement au cas mauricien :

---

[98] Souscriptions reçues de Maurice (en francs) : 89 675, 95 ; Madagascar : 43 922,10 ; France : 19 409, 30 ; Colonie : 3 928,07 ; TOTAL : 156 935, 42 francs. Voir le rapport du secrétaire général au gouverneur, 12/04/1905 ; 1M4079, A.D.R.
[99] Paul de Martin de Viviès, *op. cit.* ; 1M4086, A.D.R.
[100] Paul de Martin de Viviès, *op. cit.* ; 1M4086, A.D.R.
[101] *Le Peuple*, 15-16/03/1913 ; 1PER81/10, A.D.R.
[102] *Le Peuple*, 5-6 et 8-9/03/1913 ; 1PER81/10, A.D.R.
[103] Voir le portrait du commandant Bertho en annexe, p. -99-
[104] C'est le cas des cyclones du 20/02/1863 et de décembre 1874 à La Réunion, et du 5/02/1902 à Maurice, in Jean Bertho, *Œuvres*, imp. Drouhet, Saint Denis, La Réunion, France, 1931, 182 pages, p. 23 ; 551.5, C.L.
[105] Jean Bertho, « Rapport sur le cyclone des 4 et 5 mars 1913 à La Réunion », in *Académie de l'Ile de la Réunion*, bulletin 1913-1914, vol. 1er, imp. De Mme Veuve Drouhet Fils, Saint Denis, La Réunion, France, 1914, 260 pages, p. 55-70 ; IOI 93(0) BUL, S.O.I.
[106] Voir la carte du commandant Bertho en annexe, p. -84-
[107] 29 avril 1892 : ce jour-là, le centre d'un cyclone qui durant toute la matinée n'avait fait que des dégâts insignifiants, atteignit brusquement la ville de Port-Louis de plein fouet, à un moment où la plupart des citadins,

« *Si au moment de la fusion des deux centres, nous avons moins souffert que Maurice en 1892, cela dépend de deux causes : la première, c'est que le Cyclone qui a fusionné avec celui qui le précédait était de très petit diamètre, ce qui a amené un déplacement atmosphérique beaucoup plus restreint ; et la seconde, c'est que la fusion s'est faite pour nous à 140 miles dans notre S.O., tandis qu'à Maurice elle a eu lieu sur le Grand port, c'est-à-dire sur l'île elle-même !* (…) *La pluie a été torrentielle pendant toute la durée du cyclone*[108] ».

Cette théorie est critiquable de nos jours. Quoiqu'il en soit, ce cyclone de 1913 a provoqué énormément de sinistres et a essentiellement touché le Sud. L'Observatoire de Maurice a repéré[109] ces deux cyclones sans parler de fusion mais de confusion[110] dans les rapports portés à leur connaissance. Selon Simon Lucas[111] qui avait alors neuf ans et vivait son premier cyclone, c'était beaucoup de vent et une énorme quantité d'eau. Il habitait l'Etang-Salé, dans une petite maison en bois proche de deux ravines qui traversent l'Etang-Salé les Hauts. Entrées en crue à cause des pluies diluviennes du météore, elles ont été dévastatrices :

« *La première franchit la route nationale sous un pont à une arche d'environ huit mètres de large et cinq mètres de haut. Très timide et très sage en temps normal, ce jour-là elle était devenue un fleuve bouillonnant de boue, de broussailles et d'arbres. Elle avait emporté tous les murs et la route de chaque côté du pont, et ne formait qu'un seul courant de plus de cent mètres de large. Des arbres, des maisons entières, des animaux domestiques, porcs, cabris, bœufs, des meubles, armoires, tables, chaises, lits en bois, fauteuils…flottaient dans les remous de ses deux berges. Plus bas de la route, au-dessous du pont, elle se creusa un nouveau lit dans la forêt domaniale de*

---

trompés par l'accalmie qui précéda le passage du météore, croyaient que tout était terminé. En quelques minutes, un tiers de la ville fut complètement anéanti, il y eut plus de 600 morts et plus de mille blessés. Dans toute l'île, il faut compter 1 260 morts, 4 000 blessés, 22 000 sans abri et 15 000 bâtiments renversés. Les rafales avaient dépassé les 240 km/h. Ce cyclone, « Cyclone 92 » selon l'expression courante, est LE cyclone de référence de Maurice, in Amadée Nagapen, *Histoire de l'Eglise, Isle de France – Ile Maurice 1721-1968*, éd. Diocèse de Port-Louis, Ile Maurice, 1996, 226 pages, p. 156.

[108] Jean Bertho, « Rapport sur le cyclone des 4 et 5 mars 1913 à la Réunion », *op. cit.*, p. 69 ; IOI 93(0) BUL, S.O.I.

[109] Colony of Mauritius, *Annual report of the Director of the R.H. Observatory for 1913*, Government Pinting Establishment, Mauritius, 1913, 10 pages, p. 9 ; B2, M.N.A.

[110] Miscellaneous publications of the Royal Alfred Observatory, *The cyclones of 22nd february to 8th march 1913*, printed at the Government Printing Office, 1913, 9 pages, p. 9 ; B1A, M.N.A.

[111] Simon Lucas, *Un petit créole et ses souvenirs*, Océan Editions, Saint André, La Réunion, France, 1992, 278 pages, p. 190.

filaos des Sables, avant d'atteindre la Plaine du Gol et son étang qu'elle remplit démesurément pour qu'il « crevât », c'est dire que sa pression enfonçant son cordon littoral de sables et de galets, qui le protège normalement des vagues de l'océan. La seconde, la ravine des Chenets, descendant directement des « Canots », s'étala dans un lit très large, en plein village, coupant la route qui va vers Saint Louis, sur plusieurs kilomètres, avant et après l'église, jusqu'au pont Mathurin. Beaucoup de maisons furent emportées, saccagées ou remplies de boue. Peu de victimes cependant ».

Les trombes d'eau qui se sont abattues sur l'île ont été mesurées dans les localités où il existait des pluviomètres[112] : 435 mm à Sainte Suzanne, 598 à Saint Paul, etc. Rien de comparable avec les records certes, mais il s'agit des minima, tous les pluviomètres ayant débordé. Ce cyclone détruisit complètement l'agriculture ; l'érosion des eaux sauvages avaient raclé et emporté la terre cultivable. Le cyclone de 1913 comptera « *parmi les plus néfastes et les plus désastreux qu'aient essuyés la colonie. Les mauvaises années qu'on avait vite oubliées, sont revenues encore plus vite*[113] ».

3 – Le cyclone de 1932 : un désastre et « *un deuil*[114] »

« *BRUNET GASPARIN Députés Réunion Paris Cyclone 4 février désastre sans précédent toute colonie. Partie Sous-le-Vent entre Possession et Saint Louis particulièrement et douloureusement éprouvée. Presse annonce plus de 80 morts dont Mme Prémont. Deux bateaux coulés Port. Grandidier embouteillé. Tous Docks endommagés sucre riz majeure partie perdus Certaines usines très atteintes Saint Paul Saint Leu. Nombreux édifices publics et habitations considérables dégâts. Cases détruites par milliers cultures vivrières géranium presque totalement anéanties, canne sévèrement ravagée. Secours aide rapide nécessaire et crédits longs termes seul moyen permettre agriculture commerce industrie se relever. Amitiés. Bénard sénateur*[115] ».

---

[112] Rapport du gouverneur au ministre des Colonies au sujet des dégâts occasionnés par le cyclone du 4/03/1913 ; 1M4083, A.D.R.
[113] *Le Peuple*, 7/03/1913 ; 1PER81/10, A.D.R.
[114] *Dieu et Patrie*, mars 1932 ; [s. c.], A.E.R.
[115] *Le Peuple*, 14/02/1932 ; 1PER81/34, A.D.R.

Tout est dit ou presque dans ce télégramme du sénateur Bénard adressé à Paris suite au passage du cyclone du 4 février 1932 : de petite taille mais d'une violence extrême, il a traversé la partie nord-ouest de l'île du Port à Saint Leu, fait chuté le baromètre à 710 mm[116], tué une centaine d'hommes[117], sinistré 30 000 personnes[118], provoqué d'énormes dégâts. Conformément au vœu du sénateur Bénard, le gouvernement a déposé[119] un projet de subvention de la colonie de 50 millions et une convention avec le Crédit National Foncier pour un prêt de 80 millions à long terme. La Réunion aura les deux.

Le météore, dit *Cyclone 32*, a été[120] « *inattendu, rapide, de diamètre restreint (...)* ». *L'Ouest qui « est du point de vue des régimes des vents la plus protégée de l'île entière. Or c'est le centre du cyclone qui est passé sur cette région (...)* ». Simon Lucas le confirme[121] : « *Inattendu ! Terrible ! Meurtrier* ! ». L'auteur vivait à Salazie-village. A cette époque, le cirque était encore assez boisé et il a remarqué que ce sont les sites dénudés qui ont été victimes des glissements de terrain. Il a constaté les dégâts ailleurs en se rendant (en car, en train et à pied) à la Saline où venait de mourir une parente : c'était la désolation partout. Au total plusieurs dizaines de morts pour un cyclone de trois heures ont été comptabilisées.

Serge Hoarau, né en 1918, se trouvait en altitude lui aussi : « *En 1932, j'étais au Dimitile. Heureusement, c'était la journée. Il y avait environ 20 personnes. Nous étions obligés de détacher les bœufs et de descendre jusqu'à l'Argamasse*[122] ». Ce réflexe de mise en sécurité est facilité de jour, mais ne garantit pas la survie des gens ou la sauvegarde pour autant. En voyant le baromètre qui descendait, le curé de Saint Louis avait fermé toutes les issues de l'église et pris toutes les précautions mais la force du vent a eu raison et l'édifice est devenu « *une vision de guerre [et] le travail des obus n'aurait pas pu être plus magistral*[123] » : le toit et de grosses pièces de charpente se sont envolés et ont provoqué plusieurs dégâts. Aux alentours, aucune paillote n'avait tenu ainsi que des cases récentes. *Cyclone 32* a la particularité d'être un « *démolisseur d'églises*[124] » car plusieurs ont été

[116] Paul de Martin de Viviès, *op. cit.* ; 1M4086, A.D.R.
[117] Il n'y a pas de comptes définitivement établis pour ce cyclone, la centaine est établie de facto.
[118] *Le Peuple*, 19/02/1932 ; 1PER81/34, A.D.R.
[119] *Le Peuple*, 8/03/1932 ; 1PER81/34, A.D.R.
[120] *Le Peuple*, 10/02/1932 ; 1PER81/34, A.D.R.
[121] Simon Lucas, *op. cit.*, p. 194-197.
[122] Association Entre-Deux Z'épok, *Entre-Deux , Histoire d'un village des Hauts de La Réunion*, Graphica, La Réunion, France, 2003, 110 pages, p. 90.
[123] Lettre du curé de Saint Louis à l'Evêque, 9/02/1932 ; dossier Saint Louis, chemise B2, A.E.R.
[124] *Dieu et Patrie*, mars 1932 ; [s. c.], A.E.R.

anéanties : Piton Saint Leu qui était pourtant bâti tout en pierre, Trois Bassins, la Saline, et la « Chapelle pointue » de Saint Gilles les Hauts ; les églises gravement endommagées sont celles de Saint Louis, Saint Gilles les Bains, Bois de Nèfles et le Guillaume. Un homme affirme[125] avoir ressenti nettement à Saint Paul le jour du cyclone une secousse sismique d'une durée de 4 ou 5 secondes, suivie immédiatement du plus fort de la rafale cyclonique. Ceci pourrait-il expliquer l'écroulement des bâtiments en pierre[126] comme ces églises, les docks du Port ou les édifices sucriers : l'usine Stella à Saint Leu, l'établissement l'Eperon à Saint Paul et celui de la Possession, l'établissement Sainte Thérèse. Seul un sismographe qui n'existait pas sur l'île aurait apporté plus de précision[127].

4 – 1944 – 1945, les cyclones de la guerre

a - La Réunion durant le second conflit mondial

Lorsque la France est entrée en guerre contre l'Allemagne, les Réunionnais étaient loin d'imaginer que leur situation pouvait empirer, car c'était sans compter le blocus et trois cyclones. Les hostilités ont duré plus de cinq ans, mais trois longues années de privations et d'isolation ont plus que jamais paupérisé les habitants.

Pendant que les institutions organisaient l'enrôlement des soldats, l'exportation des denrées premières était interdite et la production vivrière encouragée[128] au cas où la guerre durerait. Juin 1940 a marqué la défaite de l'armée française et a causé à La Réunion un grand préjudice économique à cause de la position pétainiste du gouverneur Pierre Emile Aubert : les Britanniques ont installé un blocus qui a isolé l'île de la métropole ainsi que de

---

[125] *Le Peuple*, 18/02/1932 ; 1PER81/34, A.D.R.

[126] Voir en annexe les photographies des dégâts cycloniques, p. -30- à -34-

[127] Nous retrouvons en 1948 plusieurs témoignages du ressenti d'un tremblement de terre : pendant que la famille de Mme Amélie (voir le témoignage de Mme Amélie en annexe, p. -174- attendait enfermée dans leur maison que le cyclone passe ; le Révérend Père Raimbaud, directeur de la léproserie de la ravine à Malheur (la Possession), a ressenti aussi les secousses sismiques qui auraient provoqué l'effondrement de l'hôpital et avec lui la mort de trois religieuses-infirmières. Ses observations ont été confirmées par E. Dussac à Stella (Saint Leu), in Haut Commissariat de la République française à Madagascar et Dépendances, *Le cyclone tropical destructeur des 26 et 27 janvier 1948 à La Réunion*, par Jean Emon, pub. Service Météorologique de Madagascar, imp. Paoli et Fakra, Tananarive, Madagascar, n° 12, octobre 1948, 27 pages, p. 16 ; [s. c.], C.D.C.M.R.S.

[128] Un plan de développement fut élaboré dès 1939 pour assurer l'autosuffisance en vivres (mise en valeur des terres en friches, aides au développement des cultures vivrières, développement de la pêche côtière, etc.) Mais ce dernier ne fut pas exécuté, sans doute par péché de confiance, in Hai Quang HO, *La Réunion (1882-1960), Histoire économique, Colonage, salariat et sous-développement*, éd. l'Harmattan, Paris, France, 2008, 367 pages, p. 162.

Madagascar dont le gouverneur avait pris le parti de Vichy mais qui a autorisé[129] les échanges possibles avec Maurice. Ce blocus a pris fin le 28 novembre 1942 pour que les Alliés renforcent leur position stratégique dans l'océan Indien.

Hai Quang HO a étudié[130] les pénuries alimentaires, l'instauration des tickets de rationnement pour les vivres mais aussi des produits essentiels comme le savon, concluant à une situation de réelle sous-alimentation de la majeure partie de la population où seuls les grands planteurs, des entrepreneurs, des commerçants et les dirigeants de la Banque Réunionnaise ont su s'en sortir. Ce bref exposé de la période en question laisse présager que tout coup du sort supplémentaire n'était absolument pas souhaitable.

b – Un cyclone en temps de guerre, un coup de grâce

Un cyclone pendant la guerre, c'était un fléau de trop, pour les Réunionnais affaiblis alors par le manque de moyens et de nourriture. Le rapport[131] du commandant du détachement de la Réunion du 13 avril 1944 a fait état des inquiétudes au sujet du ravitaillement de la population et sommé la presse d'influer sur son état d'esprit, ainsi que la gendarmerie d'être active face au marché noir (*kaloubadia* en créole), causé par la rareté des produits, et face aux vols dans les maisons abandonnées.

Le 10 avril 1944 à 15 heures, le service météorologique avait selon le quotidien *Le Progrès* avertit[132] les autorités qu'un cyclone "marchait" sur La Réunion. Les mairies avaient eu les télégrammes d'alertes sept heures[133] avant l'impact. Arrivé sur l'île un dimanche de Pâques, 16 personnes allaient y trouver la mort. L'électricité étant déjà coupée, rendant les postes de radio inutiles, la population n'avait pu être informée. Le journal concurrent, *Le Peuple*, impute[134] la faute au raz-de-marée à qui il faut attribuer une grosse part des dégâts. La mer a été en effet violente, elle a submergé, renversé les wagons et la locomotive à la gare de Saint Denis, et elle a ouvert de nombreuses tombes dans le cimetière dionysien du front de

[129] Autorisation de la commission d'armistice de Wiesbaden. Voir Martin J.C Esperance, « L'île de La Réunion de 1939 à 1945 : étude politique, économique, sociale », D.E.A. de sciences politiques, Hubert Gerbeau (ss la dir. de), Université Aix/Marseille, 1977, 114 pages, p. 45.
[130] Hai Quang HO, *op. cit.*, p. 162-176.
[131] 1M4086, A.D.R.
[132] *Le Progrès*, 11 et 13/04/1944 ; 1PER82/22, A.D.R.
[133] *Le Progrès*, 18/04/1944 ; 1PER82/22, A.D.R.
[134] *Le Peuple*, 15-16/04/1944 ; 1PER81/46, A.D.R.

mer. Parmi les 16 victimes mortelles[135], deux enfant sont blessés à Ravine des Cabris (quartier des hauts de Saint Pierre) par la chute d'un arbre sur une paillote et deux femmes à Grands Bois (village du Sud) l'une par l'envol d'une feuille de tôle et l'autre par l'effondrement de sa case. Plusieurs milliers de paillotes ont été renversées dans toute l'île : il est estimé que le cyclone de 1944 a été cause de 5 à 6 000 sans-abri et de 50% de pertes dans les champs de cannes[136] . D'après le météorologue Paul Martin de Viviès, la « *trajectoire bousculée deux fois par des poussées anticycloniques est inhabituelle*[137] ». La courbe de l'œil qui infléchit sa course droit sur Saint Denis est en effet impressionnante[138].

Un an après, frappent deux cyclones, l'un en janvier et l'autre en avril 1945, aussi violent que celui d'avril 1944[139] : 13 morts, de nombreuses voies de communication coupées, des récoltes perdues encore à 50%, des dégâts estimés à 300 millions de francs. Ce bilan apparaît dans le télégramme[140] du gouverneur pour Paris en même temps qu'était annoncé le décès d'Adrien Lagourgue, une célèbre personnalité politique locale.

En conclusion, ces fléaux se sont abattus au plus mauvais moment sur l'île qui devait faire face aux conséquences de la guerre et qui avait besoin de toutes ses ressources pour refaire ses finances. L'aide extérieure était obligatoire mais impossible au vu des circonstances de la guerre. Ces conséquences désastreuses jumelées avec celles du blocus ont enfoncé l'île dans le malheur. « *Il faudra des années de travaux pour réparer les pertes résultant de cinq années d'isolement et des deux cyclones de 1944 et 1945*[141] » constatait le gouverneur. Ces cyclones de la Seconde Guerre Mondiale ont révélé la fragilité et l'incapacité d'autosuffisance vivrière de la colonie. C'est l'antithèse de la Première Guerre Mondiale qui avait, elle, fait relever son économie sucrière mais en l'absence totale de calamité. Les cyclones de 1944-1945 ont donc achevé de ruiner l'île. Dans un rapport[142] au ministère des

---

[135] *Le Peuple*, 15 et 16/04/1944 ; 1PER81/46, A.D.R.
[136] *Le Progrès*, 14 et 18/04/1945 ; 1PER82/23, A.D.R.
[137] Rapport sur le cyclone du 11 avril 1944 écrit par le chef du service météorologique Paul de Martin de Viviès, 15/04/1944 ; 1M4086, A.D.R.
[138] Voir la carte de la trajectoire en annexe, p. -85-
[139] *Le Progrès*, 9/04/1945 ; 1PER82/23, A.D.R.
[140] Télégramme du gouverneur à Paris, n° 692 PIP, 14/04/1945 ; 1M4086, A.D.R. Voir le texte en annexe, p. -137-
[141] *Le Progrès*, 8/04/1945 ; 1PER82/23, A.D.R.
[142] Mario Serviable, *Saint Denis de La Réunion, La clef du beau pays*, éd. ARS Terres créoles, Saint Denis, La Réunion, France, 1988, 238 pages, p. 176.

Colonies, le gouverneur Capagorry[143] signalait que 70% des champs de cannes ont été détruits pendant la guerre, soit par les cyclones, soit pour la substitution vivrière. Les pertes se chiffrent à 200 000 tonnes de sucre, soit 1,3 millions de francs. La malnutrition est généralisée et l'économie totalement délabrée. Malgré ce lourd bilan[144], nous remarquons que les nouvelles du cyclone dans la presse sont estompées par celles de la guerre. Il faut également noter que parmi ces trois cyclones, les deux plus dévastateurs sont arrivés tardivement dans la saison cyclonique, en avril. C'est un fait très rare qu'un cyclone atteigne une très grande intensité si tardivement : 9-10 avril 1773, 20 avril 1882 et surtout 29-30 avril 1892 qui ravagea l'île Maurice puis 21 avril 1928 qui frappa la côte Est de Madagascar[145]. Les cyclones d'avril 1944 et 1945, constituent donc des frappes exceptionnelles par leurs dates rapprochées.

5 – C*yclone 48* : LE cyclone du siècle ?

a – Un cyclone dit « *atomique*[146] ».

Avec 729,5 m/m de plus basse pression enregistrée à Saint Denis et 728,2 m/m à Saint Pierre, c'est une sacrée chute observée dans les diagrammes du baromètre enregistreur[147]. Les terribles ravages dus aux cyclones d'avril 1944 et d'avril 1945 se sont à peine effacés lorsque la presse de 26 janvier 1948 porte à la connaissance de la population un communiqué du service de météorologie annonçant qu'un cyclone intense est situé au Nord/Nord-Ouest de La Réunion : « *Menace pour l'île. Passera plus près dans la soirée*[148] ». A cette époque, les moyens de communication sont peu nombreux et surtout à la portée des gens lettrés et aisés : très rares sont les personnes disposant d'un poste radio, plus exceptionnelles encore celles possédant un téléviseur, et le tirage des quotidiens de l'île *Le Peuple* et *Le Progrès* est si faible qu'il ne touche qu'un maigre public. Heureusement d'autres moyens existent pour porter les messages d'urgence à portée plus large : les cloches des églises sonnent le tocsin à

[143] André Jean Capagorry est le dernier gouverneur de La Réunion avant l'institutionnalisation de la départementalisation. Voir la photo en annexe, p. -101-
[144] Voir en annexe quelques unes des rares photographies sur les dégâts cycloniques trouvées sur la période, p. -36- et -37-
[145] Rapport sur le cyclone du 11 avril 1944 écrit par le chef du service météorologique Paul de Martin de Viviès, 15/04/1944 ; 1M4086, A.D.R.
[146] *Le Progrès*, 2/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[147] Voir les photographies en annexe, p. -87-
[148] *Le Progrès*, 26/01/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

toutes volées, relayé par le tambour municipal[149]. Mais comment se prémunir quand la majorité de la population vit encore sous des paillotes ? Les témoins répondent : Serge Hoarau qui avait vécu le cyclone de 1932 se souvient fortement de celui de 1948 pour des raisons qui tiennent dans le danger couru :

> « *En 1948, j'habitais rue des Jamerosas (*à l'Entre-Deux*). Dans la nuit, le cyclone s'était renforcé, il y avait beaucoup d'eau chez moi. J'ai dû chercher de l'aide chez mon père qui habitait un peu plus bas que chez moi. L'eau m'arrivait à la hanche, c'était pénible et difficile de se déplacer. Ensuite, mon frère et mon père étaient remontés récupérer ma famille, il y avait cinq personnes. Puis en redescendant, mon frère a fait une chute et s'est blessé à la jambe. On a été obligés de mettre les enfants à l'abri pour lui porter secours car il ne pouvait plus marcher. Après, j'ai dû récupérer les enfants. Ce fut un moment inoubliable*[150]. »

Il en va de même pour Marie-Antoinette Payet, née en 1903 :

> « *J'ai connu le cyclone de 1948. Ce fut un désastre et un souvenir inoubliable. Il y a eu cinq morts, trois d'entre eux étaient mes neveux. Les vents et la pluie étaient très violents, mes neveux ont voulu trouver refuge ailleurs. Mais dès qu'ils ont ouvert la porte, les vents les ont emportés. La maison s'est effondrée sur leur père qui n'a été que blessé. Au petit matin, on a retrouvé les corps des trois jeunes*[151] ».

Une semaine après le cataclysme, il est indéniable que « *de mémoire de Réunionnais, la colonie (sic) n'avait jamais subi un cyclone d'une telle violence. (…) Le cyclone atomique, celui qui sème d'innombrables ruines, [et qui] causa la mort de plus de 250 personnes, en s'abattant à la vitesse de 350 km/h sur toute la colonie (sic)*[152] ». Dans la nuit du 26 au 27 janvier 1948, *cyclone 48*, avait fait en réalité 165 morts[153]. Les décès les plus courants sont dus à l'écrasement des cases sur leurs habitants ou les eaux furieuses des ravines en crues emportant les maisons avec ceux qui y vivaient[154]. Au Port, sur la rive droite de la rivière des

---

[149] Voir la photo en annexe, p. -38-
[150] Association Entre-Deux Z'épok, *op. cit.*, p. 90.
[151] *Ibid.*
[152] *Le Progrès*, 2/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[153] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.
[154] Les décès sont enregistrés dans les procès-verbaux des gendarmeries. Pour 1948, ils se trouvent (de façon incomplète) dans la série 41W148. Nous n'avons pas étudié la mort des victimes des cyclones dans le présent travail.

galets, un raz-de-marée violent emporte des centaines de mètres cube de remblais qui supportaient la voie ferrée. Pour les vieux Portois, penser[155] 1948 signifie le cyclone qui a détruit 1 176 habitations dans une commune qui comptait 8 000 habitants. Sur toute l'île, il faut compter plus de 2 000 paillotes ou maisons totalement détruites et le reste des cases ont été endommagées plus ou moins gravement, 90% des cultures vivrières détruites sauf pour Saint Joseph et Sainte Rose, 30% de superficie de cannes détruites ou sérieusement atteintes, 80% des plantes à parfum saccagées, des dizaines de ponts et des tronçons de routes emportés surtout dans la région Sous le Vent, la voie ferrée a été enlevée à plusieurs endroits par le raz-de-marée et nombre de gares ont été fortement sinistrées, deux docks au Port ont été totalement découverts ce qui a causé l'avarie de milliers de tonnes de sucre, des dizaines d'écoles détruites et d'autres endommagées, les églises aussi ont souffert. Tel est le bilan [156]destructeur de *Cyclone 48*.

Ce dernier peut être comparé par sa violence aux météores de 1904 et 1932, sauf qu'il s'agit là d'un « *cyclone atomique*[157] » : c'est ainsi que les dégâts du météore de 1948 sont comparés à ceux d'Hiroshima dans le discours du président de l'Amicale des Réunionnais de Paris lors d'une matinée[158] littéraire et artistique donnée dans le but de sensibiliser plusieurs centaines de personnes et de compatriotes sur la situation dramatique de l'île et de ce fait, recueillir des fonds pour les sinistrés. La présidence de cet événement a été menée par le député Raphaël Babet qui estimait les dégâts à 4 milliards de francs métropolitains.

b - La gestion du premier cyclone de la départementalisation : des moyens insuffisants

La station météorologique de l'île « *ne dispose que d'un matériel très modeste*[159] », d'où l'importance de la liaison radio entre les différentes stations météorologiques de l'océan

[155] Eugène Rousse, *La commune du Port a cent ans*, publication de la ville du Port, La Réunion, France, 1997, t.2, 115 pages, p. 54.
[156] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R. Voir les photographies des dégâts du cyclone de 1948 en annexe, p. -38- à -45-
[157] *Le Progrès*, 2/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[158] *Le Progrès*, 30/03/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[159] Rapport sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R. Rapport du service météorologique au préfet sur les dégâts enregistrés dans son service, 5/02/1948 ; 41W148, A.D.R. : ce rapport ne dément pas l'état modeste du bâtiment et du matériel : le service est installé dans un bâtiment provisoire, lézardé et en partie découvert par le cyclone de 1948, et les appareils de mesure n'ont pas

Indien, qui a été améliorée dès la fin de décembre 1947 grâce à l'initiative du préfet Paul Demange fraîchement arrivé. C'est ce qui a permis à la station de Saint Denis d'être informée dès le 24 janvier qu'un cyclone était dans les parages de Saint Brandon. Un léger mieux qui a eu toute son importance les jours suivants. Néanmoins, le réseau insulaire est insuffisant tout comme les transmissions : les stations d'Agalega et de Saint Brandon ont été installées par les Anglais durant la guerre 1939-1945 mais les Français n'ont pas suivi l'effort et les défaillances des transmissions peuvent être très lourdes de conséquences. Ces lacunes ajoutées à d'autres d'ordre technique (les codes, le contenu des avis), font dire à Jean Emon, ingénieur en météorologie à Tananarive à l'époque, cette conclusion[160] lourde de sens pour la suite :

> « *Vu l'état actuel du réseau, il est criminel de ne pas en utiliser à fond toutes les possibilités et de s'enfermer ainsi les yeux quasi volontairement* ».

Sur le plan des aides, la naissance du département de La Réunion n'a pas atténué les souffrances des Réunionnais dues au blocus passé, aux cyclones de la guerre et de celui de 1948. Les « moyens de bord » rendent l'île dépendante de l'extérieur : « *Vers la fin de la matinée* (le 27), *je réunis tous les chefs de service, pour organiser les premiers secours avec les « moyens du bord » et solliciter de l'extérieur, et notamment, en raison de leur proximité, de Madagascar et de l'île Maurice, une aide immédiate*[161] ». Dès le lendemain du sinistre, deux avions décollent de Paris emportant des secours et des médicaments, rejoints par d'autres avions en provenance de Madagascar transportant des vivres et des militaires chargés de remettre en état les voies de communication dans toute l'île. En cette période de complication économique et d'immédiat après-guerre, le préfet décide d'augmenter les rations de riz de 50 g par personne et par jour[162]. La Grande Île est contactée pour le ravitaillement en riz et en maïs. Un appel est lancé de toutes parts. « *En résumé, le* désastre *est général. Il atteint tout le monde, sans distinction de rang social, ni de fortune*[163] » écrit *Le Progrès* le lendemain du cataclysme. Mais les plus à plaindre sont ceux qui ont tout perdu. Dès le matin

---

résisté aux vents ou au raz-de-marée. L'installation définitive à La Montagne est demandée depuis les cyclones de 1944 et 1945. Les matériaux font défaut pour sa réalisation.

[160] Haut Commissariat de la République française à Madagascar et Dépendances, *Le cyclone tropical destructeur des 26 et 27 janvier 1948 à La Réunion*, par Jean Emon, pub. Service Météorologique de Madagascar, imp. Paoli et Fakra, Tananarive, Madagascar, n°12, octobre 1948, 27 pages, p. 25 ; [s. c.], C.D.C.M.R.S.

[161] Rapport sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.

[162] *Le Progrès*, 19/03/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

[163] *Le Progrès*, 26/01/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

du 27 janvier, le préfet Paul Demange[164] organisait les repas gratuits à la cantine pour tous les sinistrés de Saint Denis. Le journal affirme ainsi qu' « *aucune critique n'est permise à l'adresse d'aucune autorité, à ce sujet. Municipalité de Saint Denis et préfecture firent tout ce qui est humainement possible pour nourrir et loger les sinistrés des classes pauvres et ouvrières*[165] ». Cette position n'est jamais remise en cause durant les deux mois qui suivirent le cyclone et nous ignorons celle des autres journaux qui n'ont pu nous être communiquées. Les efforts conjugués des élus et du préfet ont conduit le gouvernement à déposer le 18 février 1948 son projet de loi n° 3 457 visant à « *indemniser d'urgence les sinistrés de La Réunion* ». Adopté par la commission des finances de l'Assemblée nationale le 25 février 1948, ce projet de loi sera examiné par les députés un mois plus tard. Ces secours « d'urgence » portés à 200 millions de francs CFA pour soulager la misère immédiate ne parviendront que plus de deux mois après le passage du cyclone qui a causé 3 milliards de francs CFA de dégâts[166]. Ils seront suivis par d'autres secours de toutes natures. Force est donc de constater le long délai que s'accorde le gouvernement pour prendre des décisions, l'extrême lenteur[167] avec laquelle ces aides parviennent à La Réunion alors que l'urgence est réelle. Ce cyclone médiatisé donne une image controversée de La Réunion en 1948 : « *Cette belle fille en haillons*[168] » a-t-elle exagéré ses malheurs et pourra-t-elle se relever seule ?

En mars 1948, à l'occasion de l'anniversaire de la départementalisation de la Réunion, le préfet a fait le point sur l'application des réformes[169] (à Radio Saint Denis), un bilan mitigé selon lui mais plein de promesses, en prétextant la sortie de la guerre de la métropole et de « *l'effroyable catastrophe* » qui avait fait tant de morts, des centaines de blessés, etc. L'habitat, l'économie, les rares infrastructures ont subi encore en 1950, 1952 les ravages de 1948. Le rationnement a disparu après 1950, et même si chacun s'était activé comme il pouvait, la pénurie a demeuré jusqu'à la fin des années 50[170].

---

[164] Paul Demange fut le premier préfet du tout nouveau département de La Réunion. Le 15 août 1947, André Capagorry, 73ème et dernier gouverneur de la colonie, procéda à la passation de pouvoir. Voir la photographie de Paul Demange en annexe, p. -101-

[165] *Le Progrès*, 26/01/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

[166] Au total, les dégâts ont été portés à 2 milliards 670 millions de francs CFA, soit 4 milliards 539 millions de francs métropolitains. Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.

[167] Nous revenons dessus en détail dans notre chapitre III – C.1, p. 159.

[168] *Le Progrès*, 12/08/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

[169] *Le Progrès*, 19/03/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

[170] Université de La Réunion, *1946 : La Réunion, département, Regards sur la Réunion contemporaine*, actes du colloque de Saint Denis de La Réunion organisé par l'Université de La Réunion en collaboration avec le Conseil général de La Réunion, 6-10/12/1996, textes réunis par Edmond Maestri, éd. l'Harmattan, Paris, France, 1999, 638 pages, p. 357.

c - LE cyclone du siècle

« *Après trois jours de silence dus à la rupture de tous les moyens de communication avec l'extérieur, l'étendue du désastre provoqué par le cyclone tropical du 26/27 janvier 1948 a pu être porté à la connaissance du grand public. Le bilan définitif n'en a pas encore été établi, mais d'ores et déjà ce que l'on en sait suffit à classer ce tourbillon comme le plus violent ayant jamais affecté La Réunion et probablement l'océan Indien sud-ouest, à l'exception du cyclone de Maurice du 29 avril 1892*[171] ».

Cette position n'a guère changée depuis. De l'avis général et du responsable de la prévision des cyclones au C.M.R.S., Philippe Caroff[172], le cyclone le plus violent est celui de 1948 : malgré l'absence de satellite et d'appareils de mesure efficaces pour résister aux vents violents, il est admis que c'était certainement un cyclone intense plus classique en terme de structure (taille) et de vitesse de déplacement, la trajectoire différant un peu dans le sens où le météore provenait du Nord. Les vents maximums très forts ont duré longtemps, si bien que l'Ouest a été réellement ravagé.

« *Il est probablement celui qui a le plus marqué la mémoire collective des Réunionnais, mais sur le fait de savoir quel est le cyclone qui a généré les vents les plus forts sur l'île, il peut y avoir débat avec le cyclone de 1932. Ce dernier était associé à une trajectoire non classique : près de 90% des cyclones arrivent par le Nord-Est, celui-là est venu du Nord-Ouest. C'était selon toute vraisemblance aussi un midget cyclone*[173] *extrêmement intense : au vu de la pression minimale mesurée au Port (947 hPa - un record pour La Réunion, qui tient toujours), il est à peu près certain que les vents ont dépassé les 250 km/h en rafale sur toute la façade ouest qui a été balayée et totalement dévastée. Certains rapports indiquent des rafales de plus de 300 km/h, et cela paraît tout à fait plausible, mais la petite taille de ce cyclone a fait que les autres régions de l'île (en particulier l'Est) ont été relativement épargnées ou peu touchées* ».

---

[171] Haut Commissariat de la République française à Madagascar et Dépendances, *Le cyclone tropical destructeur des 26 et 27 janvier 1948 à La Réunion*, par Jean Emon, *op. cit.*, p. 16 ; [s. c.], C.D.C.M.R.S.
[172] Questions à Philippe Caroff, responsable de la Division Cyclones à la Direction Interrégionale de Météo-France à La Réunion ; courriels privés.
[173] *midget* cyclone ou cyclone "nain" en français : phénomène intense, mais de petite taille.

Au final, *cyclone 48* est la perturbation tropicale intense la plus violente et la plus mémorable d'un point de vue météorologique et de par ses impacts qui ont affectés presque tout le territoire réunionnais au contraire de celui de 1932 qui, s'il a peut-être généré des vents plus forts, c'est dans l'Ouest que les effets se sont fait surtout ressentir. Il ne faut pour autant pas conclure trop hâtivement pour en faire le cyclone majeur du siècle. Effectivement, selon que l'on se positionne en tant que météorologue, témoin ou historien, le regard, la mémoire, les connaissances apportent des réponses différentes. C'est en étudiant les autres cyclones du XXème siècle que nous pourrons y répondre plus précisément.

B- Les autres cyclones, un mal pour un bien ?

1 - Les « petits » cyclones : des bienfaits naturels et mémoriels

Entre 1948 et 1962, les deux fameux cyclones du XXème siècle, quatorze années de relative tranquillité se sont écoulées[174]. « Relative » car elles ont été marquées par la venue de « petits » cyclones en 1950, 1952 et 1958[175]. Le passage du cyclone des 12 et 13 janvier 1950 est accompagné de peu de vent mais d'importantes précipitations qui ont engendré des milliers de sans-abri, 80 à 100% de pertes pour le maïs, et les dommages sont évalués à 52 500 000 francs CFA. Entre janvier et mars 1952, quatre petites dépressions surtout pluvieuses ont provoqué la mort de six personnes, d'importantes destructions sur les cultures et le cheptel : « *l'île était divisée en une multitude d'îlots coupés entre eux par des torrents grondants ou par des éboulis de roche*[176] ». Les sinistres sont estimés à 25 millions francs CFA. Enfin, deux cyclones pluvieux frappant l'île en mars et en avril 1958 ont entraîné[177] la mort de douze personnes et des dégâts importants sur les routes et les chemins de fer. Les dommages sont évalués à 45 millions de francs CFA tandis que le département recevait un secours de 500 000 francs CFA du gouvernement.

---

[174] Voir les photographies des années 50 et du cyclone de 1950 en annexe, p. -46- à -50-

[175] Compléter le sujet avec notre article : Isabelle Mayer, « Le cyclone dans la presse réunionnaise (1946 – 1962) : un défi à la départementalisation », in Yvan Combeau (ss la dir.), *L'Ile de La Réunion sous la IVème République 1946-1958. Entre colonie et département*, Océan Editions, La Réunion, France, 2006, 339 pages, p. 327-339

[176] *Rapport du préfet* du 27/03/1952, n° 214 ; 2W21, A.D.R.

[177] *Le Peuple*, 16/04/1958 ; 1PER81/54, A.D.R.

Ce genre de « petits » cyclones aggrave-il plus qu'il ne devrait résoudre les problèmes d'eau dus à la sécheresse ? Car ils ne sont pas sans conséquence pour l'économie locale. Il n'y a pas de règles : certains « petits » cyclones peuvent être néfastes. Toutefois leur utilité n'est pas à négliger. La Réunion, comme toutes les contrées du monde concernées par le phénomène cyclonique, connaît des périodes d'accalmie interrompues, pour ce qui la concerne, par un « gros » cyclone tous les 10 ou 15 ans environ et dont la portée mortelle et destructrice est évidente, mais aussi par des « petits » cyclones, que leur frappe, plus régulière, amène à des effets contradictoires. Il nous suffit de jeter un œil sur la chronologie indicative des cyclones du XXème siècle et celle de Martin de Viviès pour pour comprendre que l'île est touchée presque tous les ans par un cyclone. Plus ou moins violents, ce sont surtout les « petits » cyclones qui rythment les années par leur passage. Bien évidemment, ils entraînent avec eux leur lot de désolations causées par les vents, les pluies et les raz-de-marée. Mais les désastres sont sans commune mesure avec ceux de 1932, 1944 ou 1948. Ils sont même si modérés que le relèvement est rapide. Le géographe Jean Defos du Rau souligne même qu'ils sont « *une fois le mauvais moment passé, relativement utiles aux cultures, en favorisant par leurs pluies le cycle de la végétation dans une île exposée à la sécheresse. Les pluies cycloniques peuvent augmenter de 30 à 50% les quantités d'eau annuelles tombées et les plantes en reçoivent parfois un regain de vitalité appréciable. Les cyclones ont assez d'inconvénients graves pour qu'on ne minimise pas leurs avantages, faibles mais réels*[178]». En effet, nous pouvons vérifier ce rapport pluies cycloniques et productions agricoles pour constater que l'évolution des tonnages de sucre dépend bel et bien des « gros » ou des « petits » cyclones mais aussi de leur absence, puisque la sècheresse n'est en aucun point bénéfique aux récoltes. Là est le paradoxe : les cyclones sont utiles, ils sont un mal nécessaire. Nous pouvons alors imaginer sans peine ce que serait le cyclone idéal : « *c'est un cyclone qui passe suffisamment loin pour donner des vents de faibles intensité, mais assez près pour apporter les abondantes précipitations nécessaires aux cultures*[179] ».

Au-delà de ces bienfaits naturels, les « petits » cyclones donnent une saccade au temps qui passe grâce à ou à cause de leur venue régulière. Ils rappellent leur existence, leur force et leur utilité. La mémoire de l'homme est donc sollicitée presque tous les ans pour remettre de l'ordre dans ses imperfections, qu'elles soient techniques ou technologiques, préventives ou

[178] Jean Defos du Rau, *L'Ile de La Réunion, Etude de géographie humaine*, Thèse soutenue à Bordeaux en 1958, pub. Institut de Géographie, Bordeaux, 1960, 716 pages, p. 110-111.
[179] Jean Le Borgne, *Climatologie du Sud-Ouest de l'océan Indien : le cas de l'Ile Maurice*, éd. de l'ORSTOM, coll. Travaux et documents, Paris, France, 1987, 676 pages, p. 413.

encore mentales. A bien des égards, des habitudes sont prises, causées par les répétitions des aléas. Déjà en 1901, à Saint Pierre, la crue moyenne de la Rivière qui rend la circulation des piétons difficile est assurée *« comme d'habitude par les pirogues*[180] *»*. Mais n'était-il pas possible de résoudre le problème des inondations plutôt que de subir les mêmes conséquences à chaque passage cyclonique ? Le météore de mars 1952 est analogue à celui de 1913[181] du point de vue des inondations et des dégâts importants pour les riverains des cours d'eau, des ravines, des radiers et sur les remblais du littoral ainsi qu'au flanc des remparts. Un espace de près de trente ans n'a pas mis fin à de mauvaises habitudes. Et ce n'est qu'un exemple parmi des centaines. Les cyclones passent et repassent mais ne marquent pas toujours les mémoires.

Un cyclone, aussi peu malfaisant puisse-t-il être dans sa force et dans son approche, peut s'avérer catastrophique pour une maison, un champ, une route qui ne s'est pas encore relevé totalement du dernier et récent météore. Cela peut se traduire aussi par une rupture entre deux points de l'île comme les dégâts du cyclone des 27 et 28 janvier1935 sur un remblais du pont de la rivière des Galets qui s'est effondré[182]. Les communications entre Saint Paul et le Port étaient donc coupées pour quelques temps, interrompant les activités économiques, toutefois modérées hors période de coupe de la canne. A l'inverse, un cyclone menaçant et promettant des ravages sérieux, peut-être complètement ignoré par une partie de la population n'ayant pas ressenti ses effets. Si des habitants ont vu passer le météore mais sans avoir eu conscience de sa force réelle parce que ce n'est pas chez eux qu'il s'est acharné, ces gens l'assimilent alors comme un « petit » cyclone. Les impacts du système cyclonique ne sont en effet pas les mêmes selon que l'on se trouve à Saint Denis, à Hell-Bourg ou à Saint Philippe. Les raisons résident entre la trajectoire, la force et la durée du cyclone lors de son passage près de (et/ou sur) l'île d'une part, et le relief, la densité et l'anthropisation d'autre part. Le cyclone destructeur d'avril 1944, par exemple, n'a eu aucun[183] effet de Saint Paul à Saint Leu.

Cependant, l'impact sur la mémoire est peut-être le plus frappant, ce qui en dit long sur les rouages mémoriels. Toutes les personnes retraitées interrogées[184] ne se souviennent

---

[180] Dépêche télégraphique n° 14957 du 5/12/1901 de Saint Pierre par le conducteur des ponts et des chaussées au gouverneur ; 1M4078, A.D.R.
[181] *Le Peuple*, 20 et 21/03/1952 ; 1PER81/54, A.D.R.
[182] Rapport du directeur du CPR à l'Inspecteur général des travaux publics des Colonies, le Port, 12/02/1935 ; CFR1/137, A.D.R. Voir les photographies en annexe, p. -35-
[183] *Dieu et Patrie*, avril 1944 ; [s. c.], A.E.R.
[184] Voir les transcriptions des témoignages en annexe, p. -170- à -199-

vraiment que du cyclone qui les a intéressées personnellement. Lorsqu'on leur demande si elles se souviennent des autres cyclones, c'est le trou noir, et si l'on donne des dates ou des noms, cela n'évoque pas grand-chose non plus. Ce qui est certain en revanche, c'est que le météore dont elles se souviennent était loin d'être un « petit » cyclone : il s'agit de 1932, 1948 et particulièrement *Jenny*, et *Hyacinthe*.

2 - 1919, le cyclone « La Peste » : un cyclone providentiel

« Le météore du 11 mai. » : (...) Le Port n'a pas été la seule localité atteinte. Le terrible ouragan qui en quelques heures a occasionné tant de dégâts ici a éprouvé autant que nous la région de St Paul dont les pertes sont considérables. En ville de Saint Paul, plusieurs immeubles de bois et de pierre auraient été démolis. Les Hauts auraient souffert également, les récoltes surtout. (...) Les trains ne fonctionnent qu'entre le Port et Saint Benoît. (...) Saint Leu serait pitié à voir[185] ».

« La tempête du 11 mai 1919 » : « (...) Mais jeudi dans l'après-midi, la température s'élevait jusqu'à 39 en même temps que le baromètre sous l'influence des vents d'Ouest descendait en dessous de 759 mm. C'était l'annonce d'une forte dépression prochaine du temps (orage, grains, tempête). Samedi soir à 9 heures des alto-cumulus parcouraient les régions supérieures de notre ciel et un grand cercle formé de cirros-cumulus enveloppait la lune. Peu après, la pluie commençait à tomber sans brise et continuait toute la nuit. Mais vers 5h30 du matin, la température s'abaissait jusqu'à 21° et le baromètre descendait à 758 mm. C'était une tempête avec de violents vents d'Ouest en même temps qu'un complet orage se déchaînait sur la région Nord-Ouest de l'île s'étendant de St Paul à St Denis. La mer, sous l'influence de ces violentes rafales grossissait et était démontée comme en temps de cyclone. Les lames battaient la côte venant du Nord-Ouest. A midi, le baromètre remontait à 759^{m} et le thermomètre atteignait 38°. La tempête avait soufflé d'une violence extrême pendant 4 heures ; après ce temps, les vents halèrent le Sud-Ouest et

[185] *Le Peuple*, 13/05/1919 ; 1PER81/21, A.D.R.

la mer tombait en même temps que le soleil faisait son apparition. La tourmente avait pris fin après avoir accompli son œuvre de dévastation et de ruine[186] ».

Cette « *trombe*[187] », du 11 mai 1919 arrive à un instant où toute l'île est frappée non par un désastre financier post-guerre, mais par l'épidémie de la grippe espagnole. A ce moment-là, l'occupation des départements producteurs de betterave avait relancé l'économie sucrière de l'île d'autant plus que les prix qui flambaient avaient rendu l'inflation inévitable[188]. Pourtant, durant la Grande guerre, La Réunion s'est mobilisée pour la « mère-patrie » par l'envoi d'hommes et des dons d'argent ou de vêtements. Elle a pleuré la perte de 750 soldats[189] et en a retrouvé 1 600 revenus au début du mois d'avril 1919 avec le navire *Madona*, infestés sans le savoir par la grippe espagnole. Cette pandémie, qui a fait des dizaines de millions de morts dans le monde entre 1918 et 1919, s'est propagée dans toute l'île, sans doute portée par les passagers des trains se rendant aux quatre coins de l'île : le bilan a été au moins cinq fois plus lourd que la guerre, puisque 5 886 personnes en sont décédés[190] d'avril à mai 1919, l'épidémie a été stoppée comme par miracle par un koudvan : « *une bourrasque soufflant de l'ouest éteignit les foyers pestilentiels et mit fin à la tragédie*[191] ».

Ce qu'ignoraient en effet encore les Réunionnais le 11 et ce jusqu'au 17 mai, c'est l'effet inattendu des vents. Le « *Samedi* (10 mai)*, la pluie est tombée avec abondance toute l'après-midi. Elle n'a pas cessé la nuit suivante. Ondées diluviennes accompagnées tout à coup au lever du soleil* (11 mai)*, d'orages et de fortes rafales d'Ouest rappelant les vents de retour d'un cyclone*[192] ». Déjà, le 4 mai 1919, la question était posée[193] de savoir si la pluie allait chasser la grippe. Le 17 mai, il apparaît avec plus de certitude que le cyclone ou

---

[186] *Le Peuple*, 13/05/1919 ; 1PER81/21, A.D.R.
[187] Rapport du chef de service des T.P. au gouverneur, 2/06/1919 ; 1M4083, A.D.R.
[188] Rachel Mnémosyne, « La Réunion et les Réunionnais dans la Grande Guerre, 1914-1918 », in Yvan Combeau (ss la dir. de), *La Réunion sous la troisième République 1870-1940, Une colonie républicaine*, Océan Editions, Saint André, La Réunion, France, 2005, 171 pages, pp. 101-111.
[189] Geffroy Michel, *Les poilus de Bourbon. Les Réunionnais pendant la guerre 1914-1918*, maîtrise d'histoire, Claude Wanquet (ss la dir. de), Université de La Réunion, 1991, 330 pages, p. 264.
[190] Prosper Eve, Ile a peur, *op. cit.*, p. 111. Les sources divergent et peuvent monter le nombre de victimes à 15 000 selon Edmond Maestri, « La colonie d'une guerre à l'autre (1919-1939) », in Yvan Combeau (ss la dir. de), *La Réunion sous la troisième République 1870-1940, Une colonie républicaine*, Océan Editions, Saint André, La Réunion, France, 2005, 171 pages, pp. 113-128.
[191] Gabriel Gérard, *Guide historique de l'île de La Réunion*, imp. J. Owen, Nérac, France, 1970, 475 pages, p. 110.
[192] *Le Peuple*, 12/05/1919 ; 1PER81/21, A.D.R.
[193] *Le Peuple*, 5/05/1919 ; 1PER81/21, A.D.R.

« *trombe de grande violence*[194] » a provoqué un bienfait : « *La tempête qui a sévi dans la nuit de samedi à dimanche, a eu, suivant le plus grand nombre, le bon effet de balayer les miasmes, de purifier l'atmosphère, de laver les arbres, les maisons, les sols, d'entraîner à la mer les germes mortels. Souhaitons-le*[195] ». Le nombre de morts en train de diminuer est même constaté depuis ce jour : au Tampon, le nombre de victimes de l'épidémie (300) est en décroissance[196] ; à la Possession, qui a connu 285 décès, il a été constaté que la grippe se terminait[197] bien que les vents du 11 n'avaient pas soufflé très fort, sauf dans les Hauts ; le gouverneur est allé à Saint Paul se rendre compte des dégâts du cyclone et a promis des aides. La grippe était, là aussi, quasi éradiquée[198], elle a fait environ 1000 victimes sur les 18 000 habitants.

D'aucuns l'attribuent à une force divine[199], d'autres à une force naturelle qui tombait à point nommé. Un fait irréfutable ressort de cette année cyclonique singulière : un « petit » cyclone justement nommé « Cyclone la Peste » a mis fin avec son cortège de vents à l'épidémie de la grippe espagnole. Simon Lucas était touché par la maladie, il avait alors 15 ans : soigné durant 15 jours à boire un peu de pétrole lampant, un remède créole de fortune qui fonctionna pour lui. Son propos illustre parfaitement la particularité salvatrice du cyclone : « *c'est sur mon lit que j'ai entendu le ronflement du cyclone providentiel du 11 mai 1919. Cet heureux ouragan balaya les miasmes de la peste et quelques jours plus tard, après le 11 mai, la santé redevint à peu près normale dans les foyers réunionnais*[200]». Cette conscience n'a pas été perçue par tous les habitants : le curé de Saint Louis a fait part[201] de 300 morts dans sa paroisse du 1er avril au 1er mai 1919 et d'un incalculable nombre de malades. « *Les détails que nous recevons de Saint Denis font frémir. Et voici que le 11 dernier, au premier son de la messe, tout d'un coup, passe sur nous un joli météore qui, en deux heures à peine, saccage tout. (...) Enfin ça été deux longues heures d'angoisse* ». Le curé ignore encore que c'est le fameux cyclone du 11 mai1919 qui a chassé la grippe espagnole ! Il ne fait toujours pas le lien peu après : « *Ici, le fléau est fini ; à la Rivière il y a*

---

[194] *Le Peuple*, 17-18/05/1919 ; 1PER81/21, A.D.R.
[195] *Ibid.*
[196] *Ibid.*
[197] *Le Peuple*, 23/05/1919 ; 1PER81/21, A.D.R.
[198] *Ibid.*
[199] Voir le chapitre IV – A sur les représentations du cyclone dans les mentalités, pp. 167-186.
[200] Simon Lucas, *op. cit.*, p. 147.
[201] Lettre du curé de Saint Louis au Vicaire général, (jour illisible)/05/1919 ; dossier Saint Louis, chemise B1, A.E.R.

encore quelques décès ; c'est l'Etang Salé et aux Avirons qu'il frappe. (...) Le cyclone du 11 a été particulièrement violent chez moi (...) [202]».

Il n'en reste pas moins que *Cyclone la Peste* a engendré des dégâts assez importants entre le Port et Saint Philippe : les dégâts sont sérieux[203] chez le premier, plus de 50 paillotes ont été renversées ou démolies complètement, une centaine d'arbres ont été déracinés, des maisons ont vu leur toiture et devanture enlevées, les fils télégraphiques et téléphoniques ont été arrachés mais il n'y a eu que quelques sacs de riz perdus dans les docks à déplorer[204], sinon les maux auraient été plus grands ; les torts ont été considérables[205] chez cette dernière commune. Le rapport du chef de service des T. P.[206] donne l'ensemble des dégâts dont les causes sont surtout dues à l'eau tombée mais dans la localité de Saint Paul, le vent a été « *d'une violence extrême* » occasionnant de nombreux dommages sur les bâtiments. Au total, il s'agit plus qu'un simple petit coup de vent ou une trombe selon les points de l'île, sinon il n'aurait pas fait tous les dommages : il a été un « *raz-de-marée cyclonique provenant d'un cyclone très éloigné*[207] » pour le météorologue en service sur l'île, Paul de Martin de Viviès. Le commandant du croiseur « Orel » à la pointe des Galets a noté les mesures du baromètre et les observations météorologiques : les pluies ont été torrentielles et la vitesse du vent a été jusqu'à 20.4 m (en sachant que l'appareil avait été dans un endroit où il pouvait mesurer sans risque d'être cassé), il était « *impossible de se tenir debout sur le pont* » à 6h30, la pression était de 29.5 (elle était de 30.5 huit heures auparavant). Ces mesures sont d'un autre temps, mais elles désignent avec les témoignages et les dégâts que le « tourbillon » du 11 mai 1919 peut être retenu dans la classification des cyclones du XXème siècle.

Comme Lucas Simon, d'autres *gramounes*[208] se souviennent ou ont entendu parler de ce cyclone particulier qui a chassé les maladies : « *C'est bien, ça fait partir les microbes, ça fait laver les rivières (...)* » disait Mme Isla à propos des *koudvan* en général qui avait trois ans en 1919 et qui se souvient du cyclone car son père lui interdisait d'ouvrir les rideaux à cause de l'amoncellement des cadavres dans les rues ou sur les charrettes qui les

[202] Lettre du curé de Saint Louis au Vicaire général, 16/05/1919 ; dossier Saint Louis, chemise B1, A.E.R.
[203] *Le Peuple*, 12/05/1919 ; 1PER81/21, A.D.R.
[204] *Le Peuple*, 17-18/05/1919 ; 1PER81/21, A.D.R.
[205] *Ibid.*
[206] Rapport du chef de service des T.P. au gouverneur, 31/05/1919 ; 1M4083, A.D.R.
[207] Paul de Martin de Viviès, *op. cit.* ; 1M4086, A.D.R.
[208] Voir les témoignages de Mme Amélie, Mme Isla et Mr René en annexe, p. -174-, -179- et -191-

transportaient. Il n'y avait aucun doute pour eux sur le rôle déterminant joué par ce coup de vent du 11 mai sur la fin de la peste.

3 - Les cyclones de la départementalisation, une marche vers le changement

a – La Réunion entre 1946 et 1960

Après la Seconde Guerre Mondiale, les députés Raymond Vergès et Léon de Lepervanche, ont obtenu la départementalisation de La Réunion via le vote de la loi du 14 mars 1946 par l'Assemblée nationale. Il a fallu attendre une douzaine d'années pour en mesurer ses premiers effets, cependant plusieurs mutations se sont opérées à tous les niveaux. L'Etat, principal investisseur grâce au F.I.D.O.M. et quelques organismes comme la Banque de La Réunion, ont contribué à financer les équipements de base qui faisaient défaut avant 1946. L'économie sucrière, fondée sur le système de plantation, tentait de résister contre la crise structurelle qui la frappait depuis le XIXème siècle. La réforme politique résultant de la départementalisation de 1946 l'a fait entrer dans l'ère de la modernité. Les cyclones et/ou la guerre ont perturbé quelques fois avec plus ou moins de gravité les récoltes, mais n'ont atteint en rien l'évolution croissante de la production. Ces quelques chiffres[209] le prouvent : de 30 000 tonnes de sucre en 1930, la production s'est élevée à 110 000 tonnes en 1940 ; de 68 000 tonnes en 1946, la quantité de sucre produite est passée à 105 000 tonnes en 1950, 208 000 tonnes en 1957, et 262 000 tonnes en 1961 ! En 1960, 25 000 colons[210] vivaient essentiellement de la canne et du géranium. Dans le domaine des infrastructures routières, La Réunion comportait peu d'itinéraires asphaltés, ils devenaient vite impraticables à chaque passage d'un cyclone. Rien que 65 coupures de route et 21 pour la voie ferrée en 1952 et 208 millions de francs[211] ! Le C.F.R. (Chemin de fer de La Réunion) quant à lui, a subi des pertes du fait de l'arrêt économique du trafic ferroviaire. Ainsi est née la loi du 10 avril 1953[212] portant sur l'ouverture de crédits en vue du rétablissement d'ouvrages publics endommagés

[209] Sudel Fuma, *op. cit.*, p. 259.
[210] *Id.*, p. 266.
[211] Lettre du préfet de La Réunion au ministre de l'Intérieur, Service de l'Algérie et des DOM, Saint Denis le 22/03/1952 ; 2W21, A.D.R.
[212] Loi n° 53-304 du 10/04/1953 ; 2W21, A.D.R.

par les calamités. Notons aussi les travaux d'endiguement[213] exécutés de 1955 à 1959 dans la rivière des Galets pour mettre fin aux inondations dramatiques du Port.

En ce qui concerne l'habitat, quelques petites avancées ont permis de façon sommaire voire provisoire, de mieux le protéger des cyclones : exemple avec la petite commune de Salazie, plantée au milieu des remparts du cirque, qui était très démunie au milieu du XXème siècle. La population était essentiellement composée de planteurs et de petits cultivateurs. Le cadre géographique ne favorisait pas les implantations industrielles même si depuis la départementalisation, Salazie s'est ouverte au reste de l'île avec les routes et les infrastructures dans les principaux bourgs. C'est l'habitat qui a le plus évolué, en cinquante ans, le confort est entré dans les maisons, plus personne ne vit dans les paillotes. Le logement social introduit dans le cirque a permis l'accès au dur et au confort pour les plus démunis:

« *Oui pendant le cyclone 1948, il y avait encore beaucoup de paillotes (...)*[214] ».

« *C'est après le cyclone 48 que cela a changé. Je ne sais pas de qui cela venait, sûrement du gouvernement qui a donné aux gens quelques pièces, quelques feuilles de tôle. Alors, au lieu de reconstruire leur maison en paille, ils ont mis de la tôle. Ce n'était pas très bien fait, parce qu'on n'avait pas l'habitude. Avant, on prenait du bois de filaos, on les dressait un peu pour pouvoir faire des poteaux* [215]».

« *C'est après le cyclone que les paillotes ont disparu et c'est juste après que sont venues les cases créoles avec les tapisseries avec les papiers de journaux et de catalogue. On ne faisait que l'extérieur de la maison, on mettait de la tôle à l'intérieur (…)*[216] »

Ces quelques témoignages ne rassurent pas sur la solidité des nouveaux habitats. Les fonds de l'Etat restaient encore timides pour assurer une existence mieux protégée aux Réunionnais.

---

[213] En dépit de ces travaux, les crues constituent toujours une menace puisque 176 paillotes ont été pratiquement détruites par le cyclone du 19-20 janvier 1960. Ce n'est qu'en 1992 que débutera la construction d'une véritable digue sur la rive droite de la rivière des galets, in Eugène Rousse, *op. cit.*, p. 32.
[214] *Salazie 1899-1999, Histoire d'une commune, Les habitants de l'extrême*, Les Editions Azalées, GRAFOS, Sainte Marie, La Réunion, France, 2000, 119 pages, p. 98.
[215] *Id.*, p. 100.
[216] *Ibid.*

b - Début de prise au sérieux du système d'alerte.

Nous avons vu les cyclones de 1948 à 1958. Ces dépressions tropicales sont les dernières à avoir pour référence leur année de passage, car dès 1960, *Alix* ouvre l'ère des prénoms dans l'océan Indien et *Jenny* est la première à frapper l'île de La Réunion. Le premier système d'alerte officiel[217] lancé par la préfecture paraît en 1950 bien que des alarmes à deux sons de cloche ou sirène existaient déjà depuis plus longtemps. C'est à peu près le même aujourd'hui et il a prouvé son efficacité comme le montrent les clichés[218] sur les barques ramenées sur terre alors que la houle grossissait, mais aussi ses failles lors des cyclones suivants. La même année était créée la première station météorologique digne de ce nom avec l'ouverture de l'aéroport de Gillot[219]. Toutefois, la publicité du danger était insuffisante par voie de presse, radio, tocsin ou tambour car elle n'atteignait pas les écarts ou difficilement. *Le Progrès*[220] a suggéré en 1956 que l'essentiel des bulletins météorologiques soit communiqué aux bureaux de poste d'une part, en cas de menace directe du cyclone, dont les facteurs diffuseraient la nouvelle de porte en porte, et aux cabines téléphoniques d'autre part, dont le responsable avertirait les commerçants qui propageront la nouvelle aux clients. Ces mesures ainsi que quelques autres[221] ont marqué une volonté d'étendre les alertes jusqu'aux coins les plus reculés de l'île, un souci d'amélioration de l'information pour mieux se préparer.

Au total, les effets de la départementalisation ne sont pas très visibles. Le contexte économique, social et politique n'est qu'à ses débuts de transformations, et il ne faut pas perdre de vue que les cyclones de la période n'ont pas facilité la mutation de la colonie en département. C'est pour cette raison que les « cyclones de la départementalisation » avec leurs nombres de morts, de sinistrés, de dégâts sur les infrastructures et l'agriculture, ont constitué des défis au département pour que l'île se redresse après leurs passages, pour que la vie reprenne son cours normal au mieux le plus rapidement possible. Cette mission n'était pas facile à éxécuter dans la mesure où la situation d'après-guerre et la période de décolonisation

[217] Communiqué de la préfecture, *Dispositions prises pour la période cyclonique*, le 9/01/1950 ; 2W21, A.D.R. Voir annexe p. -120-
[218] Voir annexe p. -50-
[219] Voir les photographies des stations et des postes météorologiques en annexe, p. -79- à -81-
[220] *Le Progrès*, 11/01/1956 ; 1PER82/34, A.D.R.
[221] Investir dans les camions-sirènes qui porteront l'alerte de quartier en quartier, par exemple, sera une idée appliquée dès le prochain cyclone, *Jenny* en 1962.

ont plongé l’ancienne colonie dans un marasme économique et social dont elle ne sortira qu’à partir des années 1960.

CHAPITRE II - La Réunion, une société vulnérable

A – Une météorologie en chantier

1- L'histoire des cyclones au service de la prévention[222]

A Maurice, les Archives nationales contiennent les ouvrages scientifiques et techniques parus depuis le XIXème siècle sur l'étude des cyclones. Il est vrai que la météorologie est depuis longtemps ancrée chez les Mauriciens : Port-Louis possédait un observatoire[223] et le 1er août 1851, est fondée la Meteorological Society of Mauritius, une des plus anciennes du monde et la première du genre dans l'hémisphère Sud. Nous pouvons trouver les observations des marins sur l'atmosphère dans la rubrique « Extracts and reports. In reference to the Storm of November 1851" du premier volume[224] des *Transactions of the Meteorological Society of Mauritius.* Cette revue publie diverses études de la Société météorologique de Maurice. De 1871 à 1888, *Monthly Notices*[225] s'intéresse de près aux recherches scientifiques du monde et nous renseigne sur les ouvrages parus de l'époque à propos de la météorologie. Ce mensuel comprend aussi des débats sur les nouvelles observations, sur des théories scientifiques ou sur l'analyse du plus récent cyclone passé. Des rapports concernant des questions plus techniques comme les instruments d'observation, la marche des vents, la saison cyclonique passée, le réseau d'observations, les publications, etc. font l'objet d'une revue annuelle qui prend divers noms[226] de 1871 à nos jours. Enfin, des ouvrages spécifiques sur la compréhension des cyclones et l'analyse de certains d'entre eux sont écrits par les directeurs successifs du centre météorologique mauricien qui a changé à

---

[222] Compléter avec notre article : Isabelle Mayer, « Des observations empiriques des cyclones au principe de précaution : historique d'un long combat contre un fléau naturel ancien » in Revue Historique Internationale de l'océan Indien, *Sciences, techniques et technologies dans l'océan Indien du XVIIe au XXIe siècles*, n° 2, A.H.I.O.I., La Réunion, 2006, pp. 246-257.

[223] Voir l'illustration en annexe p. -78-

[224] *Transactions of the Meteorological Society of Mauritius*, vol. 1, edited by the Secretery, printed by J. R. Wilson, Government printer, Mauritius, MDCCCLIII, 124 pages ; Meteorological Dept B1A, M.N.A.

[225] Meteorological Society of Mauritius, *Monthly Notices* (revue mensuelle) ; Meteorological Dept B1A, M.N.A.

[226] - Appendix to Minutes of Council n° 9 of 1875, *Report for 1874*, Observatory, 30th March, 1875, 10 pages ; Meteorological Dept B1A, M.N.A. (parution jusqu'en 1889).

- Meteorological Society of Mauritius, *Reports*. (parution dès 1871) ; Meteorological Dept B1A, M.N.A. ; de 1896 à 1900, voir Meteorological Dept B2, M.N.A.

- Royal Alfred Observatory, *Annuals reports of observatory for 1874 to 1889* ; B2, M.N.A.

- *Annual Report of the Observatory Department for 1955*, printed and published by J. Eliel Felix, Port Louis, Mauritius, n° 5, 1957, 11 pages ; B2, M.N.A. (parution dès 1932)

quelques reprises de noms et de lieux au cours des deux siècles précédents. Citons pour exemple deux ouvrages de Charles Meldrum[227], premier directeur du Royal Alfred Observatory[228] à Pamplemousse de 1874 à 1896, *Notes on the form of cyclones in the southern indian ocean*[229], paru en 1873, et *Weather charts and storm atlas of the Indian Ocean*[230] *paru en 1881*.

A La Réunion, le Centre régional météorologique spécialisé possède un fichier « cyclones » et une nomenclature des cyclones ressentis à La Réunion de 1655 à 1944. Ils constituent un mémorandum très important : toutes les perturbations tropicales enregistrées autour de La Réunion, même si elles n'ont pas intéressé de près l'île, ont été relevées. Ces recensements nous renseignent sur leur nombre, leur durée, leur force, les dégâts parfois, et sur les observations météorologiques habituelles. La station de Gillot évolue en C.M.R.S. au Chaudron[231] en 1993. Toutes les mesures météorologiques font alors l'objet de bulletins climatologiques de La Réunion, annuels[232] dès 1950 et mensuels dès 1959[233] ; ils seront suivis de plusieurs revues et de divers rapports annuels[234] du service météorologique publiés depuis 1963 qui nous renseignent sur le réseau des stations réunionnaises, les activités du centre, les technologies utilisées, etc.

Les Archives départementales de La Réunion disposent de fonds importants concernant les cyclones (série W, M, E et O pour les sources manuscrites). Elles regorgent de télégrammes et de rapports pré/post-cycloniques, de documents météorologiques et administratifs. Nous avons cité plus haut le premier système d'alerte officiel[235] : sur le plan technique, il nous informe sur les modes de liaison. En effet, les services météorologiques de Madagascar et de La Réunion communiquaient plus étroitement lors du déclenchement de l'alerte par émetteur du poste local ou par la radio militaire si la liaison était défaillante.

---

[227] Voir le portrait en annexe p. -100-
[228] Voir l'illustration en annexe p. -78-
[229] Charles Meldrum, *Notes on the form of cyclones in the southern indian ocean*, published by E. Stanford, London, England, 1873, 24 pages ; [s. c.], M.N.L.
[230] Charles Meldrum, *Weather charts and storm atlas of the Indian Ocean*, Royal Alfred Observatory, Mauritius, 1881, 4 pages ; Observatory Dept. B1A, M.N.A.
[231] Voir la phototgraphie en annexe p. -82-
[232] D.IR.R.E., Météo France, *Bulletin Climatologique de La Réunion* ; [s. c.], C.D.C.M.R.S.
[233] D.I.R.R.E., Météo France, *Bulletin Climatologique Mensuel de La Réunion* ; [s. c.], C.D.C.M.R.S.
[234] Service Météorologique de La Réunion, *Rapport Annuel 1963*, éd. SMR, La Réunion, 110 pages ; [s. c.], C.D.C.M.R.S.
[235] Communiqué de la préfecture, *Dispositions prises pour la période cyclonique*, le 9/01/1950 ; 2W21, A.D.R.

Au début de la colonisation de Madagascar par la France, son exploitation nécessite que le climat tropical soit étudié. Nous n'avons pas pu effectuer nos recherches au centre de météorologie de Tananarive[236], cependant, la bibliothèque du C.M.R.S. dispose de plusieurs ouvrages météorologiques de La Grande Ile. Pierre Duvergé, ingénieur du service météorologique, nous donne quelques éléments historiques en 1949[237] : c'est au Révérend Père (R.P.) Colin que revient le mérite d'avoir créé l'Observatoire de Tananarive en 1889, organisé le premier réseau d'observations et jeté les bases de la météorologie malgache. Depuis, son œuvre a été poursuivie par ses successeurs, le R.P. Poisson et J. Thomas qui assura de 1931 à 1946 la direction du Service météorologique de Madagascar. A la moitié du XXème siècle, grâce à un réseau assez étoffé mais mal équipé, les traits principaux de l'île commencent à se dégager et la mise au point d'un *Atlas Météorologique*[238] vient synthétiser le résultat de 50 ans d'observations et montrer que, si bien des lacunes persistent, les matériaux de base étaient à présent suffisants pour faire en ce domaine œuvre utile. Toutefois, l'auteur explique que les conditions de travail des météorologues dans le sud-ouest de l'océan Indien sont très défectueuses et qu'ils étaient totalement démunis des moyens d'investigation qui, dans les régions tempérées, servent de base aux recherches de l'époque.

Enfin, des chercheurs ont relevé les cyclones tropicaux (CT) et les dépressions tropicales (DT) pour chaque pays du sud-ouest de l'océan Indien. L'ouvrage[239] de A. Chaussard et L. Laplace est une mise au point des connaissances acquises sur les cyclones de la zone, portant sur 50 années de 1911 à 1960. Le premier chapitre qui nous intéresse est consacré à une documentation de statistiques, de nomenclature et de trajectoires dont nous reportons un extrait de deux saisons cycloniques :

« *Saison cyclonique 1912-1913*

- *24-28/11/1912 : CT de Diégo-Suarez (ressenti à Madagascar)*
- *4-13/01/1913 : pert. Sur le canal de Mozambique et l'océan Indien*
- *23-26/01/1913 : DT de Vohemar (ressenti à Madagascar)*
- *22/02-1er/03/1913 : CT canal de Mozambique-Sud de Madagascar*

[236] Le chef de la station météorologique de Tananarive qui devait m'accueillir est décédé lors de mon unique séjour à Madagascar entrepris pour les recherches. De ce fait, je n'ai pu être reçue à la station.
[237] Haut Commissariat de la République française à Madagascar et Dépendances, *Principes de météorologie dynamique et types de temps à Madagascar*, par Pierre Duvergé, *op. cit.* ; [s.c.], C.D.C.M.R.S.
[238] J. Ravet, *Atlas Météorologique de Madagascar*, publication du Service Météorologique de Madagascar, n° 10, Tananarive, Madagascar, 1948 ; bibliothèque Université de Toamasina
[239] Albert Chaussard et Laurent Laplace, *Les cyclones du Sud-Ouest de l'océan Indien*, Direction de la météorologie nationale, coll. Mémorial de la Météorologie nationale, Paris, France, 1964, 156 pages.

- *26/02-4/03/1913 : CT île Rodrigues*
- *2-8/03/1913 : CT de la Réunion* »
- « *Saison cyclonique 1959-1960*
- *27/10-5/11/1959 : DT de l'océan Indien (ressenti à Madagascar)*
- *26/11-10/12/1959 : CT des Comores*
- *26/12/1959-4/01/1960 : CT de l'île Tromelin*
- *15-18/01/1960 : DT des Comores*
- *10-20/01/1960 : CT « ALIX »*
- *29-31/01/1960 : DT « Brigitte »*
- *20/02-3/03/1960 : CT « CAROL »*
- *18-28/03/1960 : DT « Diane » (ressenti à Madagascar)*
- *3-4/04/1960 : DT « Elise »* »

Toutes ces publications depuis la moitié du XIXème siècle rendent compte de l'intérêt très sérieux des scientifiques de l'atmosphère du sud-ouest de l'océan Indien pour les observations du temps et la marche des cyclones, et ce, parallèlement aux travaux scientifiques et techniques du reste du monde. C'est une volonté d'exprimer les spécificités de la zone et de participer à la coopération régionale et internationale, mais au rythme de ses moyens humains, technologiques et, dans une large part, financiers. Une analyse minutieuse des documents techniques énumérés dans cette partie de notre exposé nous permettrait de connaître plus précisément les dates d'apparition, l'évolution quantitative et l'évolution qualitative des moyens humains et matériels pour l'étude de la météorologie dans chaque île de la zone durant ces deux derniers siècles. Nous nous contentons pour notre part de signaler cet axe de recherche qui est de trop grande envergure pour notre thèse et qui n'apparaît pas essentiel pour répondre à notre problématique.

2- L'histoire des cyclones plonge ses racines dans l'océan[240].

a – Les cyclones d'autrefois : une affaire de marins.

Illustration 2 : « Ouragan à Saint Denis », lithographie de Louis Lebreton

Source : Archives du site Richelieu, B.N.F.

Au fur et à mesure des lectures des récits de voyage[241], nous nous apercevons que

[240] Compléter avec nos articles :
- Isabelle Mayer, « Des observations empiriques des cyclones au principe de précaution : historique d'un long combat contre un fléau naturel ancien », *op. cit.*
- Isabelle Mayer Jouanjean, « Histoire des marins face à la peau du diable : évolution des représentations et de la compréhension des tempêtes tropicales dans l'océan Indien (XVII-XXIèmes siècles) » (publication à paraître en 2011 ou 2012 dans une publication du C.R.L.H.O.I, à l'occasion de la Journée de recherches du C.R.L.H.O.I., Université de La Réunion, 26/02/2011 sur le thème *Tempêtes, naufrages, pirates dans l'océan Indien : accidents réels ou péripéties fictives ?*).

[241] Liste partielle de ces ouvrages :
- Georges Azema, *Histoire de l'Ile Bourbon, depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1848*, éd. H. Plon, Paris, France, 1859, 360 pages ; Bib 973, A.D.R.
- J.B. Bory de Saint Vincent, *Voyage dans les quatre principales mers d'Afrique*, chez F. Buisson, Paris, France, 1804, 412 pages, t.1 ; Bib 711 I-III, A.D.R.
- Charles Buet, *Trois mois à l'Ile Bourbon, journal d'un étudiant*, éd. H. et L. Casterman, Paris, France, [s. d.], 243 pages ; Bib 1185, A.D.R.
- Antoine Caillot, *Beautés naturelles et historiques des îles, des montagnes et des volcans*, imprimerie Ledentu, Paris, France, 1827, 413 pages ; Bib 1278, A.D.R.
- Marius Chabaud, *Madagascar*, éd. Challanel, Librairie Coloniale, Paris, France, 1893, 253 pages ; Bib 923, A.D.R.
- Dr J.C. Coquerel , *Lettres d'un marin à sa famille*, éd. Germer-Baillère, Paris, France, 1870, 371 pages ; Bib 352, A.D.R.

l'accent est mis jusqu'au XIXème siècle plus particulièrement sur les bateaux, dont la crainte portait sur le fait qu'il pouvait leur arriver malheur. Il est vrai qu'en ces temps-là, les navires étaient les seuls modes de transports existant pour relier les îles entre elles ou aux continents. La disparition d'un bateau en mer signifiait en effet la perte de son équipage et de son chargement, et, à terre, contribuait à l'isolement des îliens. Les cyclones étaient la terreur des navigateurs, « la peau du diable », comme disaient les gabiers des longs courriers, expression dont Roger Vercel a fait le titre d'un de ses romans[242]. Il n'y fait pas ce que les marins dénomment un *« temps de demoiselle*[243] ».

Nous retenons de ces ouvrages, que des cyclones, des inondations, des sécheresses, des épidémies, des tremblements de terre, des raz-de-marée et des éruptions volcaniques, ce sont les cyclones qui représentent la calamité la plus largement répandue dans l'océan Indien. Au Cap de Bonne Espérance et dans les environs, nombreux sont les navires qui, dans leurs diverses expéditions, coulèrent en se rendant ou en revenant des îles de l'océan Indien : les échouages ou les naufrages représentaient l'ultime risque dont avaient bien conscience quiconque prenait la mer. Si bien que le système d'assurance est né des siècles bien avant le nôtre pour les navires de commerce dont la perte éventuelle de la cargaison (esclaves, produits manufacturés, épices, etc.) obligeait à les assurer à prix d'or. Les coups de vent y sont si fréquents et si craints que le cap s'appelle également le Cap des Tempêtes. Outre les épaves

---

- Adolphe Delessert, *Souvenirs d'un voyage dans l'Inde exécuté de 1834 à 1839*, imprimerie Béthume et Plon, Paris, France, [s. d.], 237 pages ; Bib 58, A.D.R.
- François de Mahi, *Autour de l'Ile Bourbon et de Madagascar*, éd. A. Lemerre, Paris, France, 1891, 287 pages ; Bib 33, A.D.R.
- René de Pont-Jest, *Bolino le négrier, souvenirs de l'Océan Indien*, imprimerie Hetzel, Paris, France, 1862, 324 pages ; Bib 966, A.D.R.
- M.C. Lavollee, *Voyage en Chine*, éd. J. Rouvier, Paris, France, 1853, 466 pages ; Bib 2176, A.D.R.
- B.F. Leguevel de Lacombe., *Voyage à Madagascar et aux Iles Comores*, 1823-1830, éd. L. Desessart, Paris, France, 2 tomes, non daté, 375 pages ; Bib 2446/I-II, A.D.R.
- Sahib Lesage, *La frégate l'Incomprise, voyage autour du monde*, éd. Messein, Paris, France, [s. d.], 210 pages ; Bib 1269, A.D.R.
- Abbé Macquet, *Six années à l'Ile Bourbon*, éd. Cattier, Tours, France, 1892, 225 pages ; Bib 85, A.D.R.
- Louis Maillard, « Notes sur l'Ile de la Réunion », in *Revue germanique*, t.26, [s. d.], 546 pages ; 4MI 189 (J1-6), A.D.R.
- Victorine Monniot, *Le journal de Marguerite*, éd. Azalées, Saint Denis, Ile de la Réunion, France, 1993, 263 pages ; IOI REU 840-3 MON, S.O.I.
- Elie Pajot, *op. cit.*
- Pluchonneau de Rochefort, *Voyage autour du monde*, éd. Warée, Paris, France, 1845, 304 pages ; Bib 1236, A.D.R.
- J.B. Renoyal de Lescouble, *Journal d'un colon de l'Ile Bourbon*, l'Harmattan éd. du Tramail, Saint Denis, Ile de La Réunion, France, 3 tomes, 1990, 1 501 pages ; Bib 2475/I-III, A.D.R.
- A. Roussin, *Album de l'Ile de la Réunion*, éd. L. Vanier, Paris, France, t.2, 1880, 213 pages ; Bib 2486/II, A.D.R.

[242] Roger Vercel, *La fosse au vents – La peau du diable*, éd. Albin Michel, Paris, France, 1950, 324 pages.
[243] *Le Peuple*, 7-8/02/1932 ; 1PER81/34, A.D.R.

au fond de l'océan, les témoignages écrits ne manquent pas pour confirmer cette triste réalité : le célèbre naturaliste J.B. Bory de Saint Vincent[244] à bord du *Géographe* décrit le cyclone qui entraîna plusieurs avaries au navire lors de leur voyage du Cap des Tempêtes à L'Isle de France les 12 et 14 mars 1809. Une dizaine d'années après, le 1er septembre 1822, J.B. Renoyal de Lescouble raconte le coup de vent[245] au Cap de Bonne Espérance ayant mis plusieurs vaisseaux à la côte et fait périr plusieurs autres. M.C. Lavollée[246], membre de la mission de France en Chine de 1846 à 1847, est arrivé en avril 1846 dans les régions tempétueuses, le gros temps a arrêté son navire plus de huit jours sur les frontières de l'océan Indien. Le ton employé est généralement grandiloquent, dramatique, exagéré peut-être, mais indubitablement spectaculaire.

> *« Un des premiers jours de mai 184… […] Ce fut un spectacle à faire pâlir les plus braves ! Au travers des gros nuages noirs qui parcouraient le ciel, la lune, d'un rayon blafard, venait parfois iriser la crête d'une lame qui semblait de feu en se brisant contre le navire ; […] et la grande voix du tonnerre, roulant dans l'espace, faisait trembler le bâtiment qui s'inclinait sous le souffle de l'ouragan, comme pour saluer son passage[247].»*

Si les tempêtes peuvent s'avérer impressionnantes et menaçantes pour la survie du bateau, elles forment aussi des météores classiques loin d'atteindre des sommets imaginables comme le décrit De Ferrière le Vayer :

> « *Nous avions quitté la rade du Cap le 4 avril (1844) à 7 heures du matin avec un très beau temps ; mais dans la nuit le vent nous devint subitement contraire et depuis ce moment jusqu'à aujourd'hui nous avons été forcés de courir jusqu'au 41è degré de latitude avant de pouvoir franchir la muraille d'air qui s'opposait à notre passage, et cela nous à fait faire connaissance avec les grandes lames de l'Océan austral. Nos marins se bornent à dire qu'il vente grand frais et que la mer est très grosse. […] Mais hier nous avons eu une tempête classique, celle que Virgile appelle atra*

[244] J.B. Bory de Saint Vincent, *op. cit.*
[245] J.B. Renoyal de Lescouble., *op. cit.*
[246] M.C. Lavollee, *op. cit.*, p. 63.
[247] René de Pont-Jest, *op. cit.*, p. 77.

tempestas. […] Seulement les vagues étaient loin de s'éloigner en montagnes jusqu'au ciel, et de se creuser en abîmes jusqu'aux enfers[248]. »

Il nous faut garder à l'esprit que les tempêtes ne constituent pas les seuls déboires qui frappaient les bateaux, leur équipage et leur chargement. Le degré de vulnérabilité accentue la faiblesse des moyens à employer pour contrer le météore. Les récits de voyage abondent de la pluralité des maux rencontrés durant un voyage, si bien qu'essuyer un moindre coup de vent peut aisément laisser penser qu'il pouvait donner le coup de grâce au navire. Un extrait du voyage aux Indes Orientales de l'officier militaire Tombe à bord d'un navire de 600 tonneaux, *La Flore*, Capitaine Boutet, illustre bien notre propos. Il décrit ainsi l'approche d'un cyclone sur mer (vers la Nouvelle Hollande) après avoir essuyé plusieurs autres tempêtes :

« *Le 13 janvier, grosse houle ; le vent fraîchissait successivement, et l'horizon était très gras. A 7heures du soir, il était extrêmement chargé, et offrait des cavités remplies de feu, ce qui nous fit craindre un gros temps, car nous étions loin d'être en état de le supporter. On fit peu de préparatifs (sic !)[…] La mer continua a être grosse toute la nuit, et le vent augmenta à chaque instant. Le 14, à 6 heures du matin, le capitaine vint me dire que nous allions avoir un coup de vent, que tout l'annonçait. […] A peine fûmes-nous à la cape, que l'ouragan se déclara ; il dura 15 heures consécutives. […] A 11 heures, la misaine fut déchirée en mille morceaux, ainsi que la grande voile et celle d'étai, quoiqu'elles fussent serrées. La mer était affreuse, les lames s'élevaient quatre fois plus haut que le grand mât ; […] Personne à bord n'avait encore connu une mer aussi grosse, ni essuyé une tempête aussi forte. Elle nous mit en peu de temps dans la plus grande détresse, et combla notre misère*[249]. »

Dans le même temps qu'il ravageait l'île, il engloutissait ou endommageait un nombre considérable de bâtiments. Ainsi à l'Isle de France en 1772, c'est le *Vert Galant* qui fait naufrage tandis que l'année suivante, un cyclone terrible ravagea l'île en même temps que 32 navires échouèrent ou se brisèrent dans le port :

---

[248] T. de Ferrière le Vayer, *Une ambassade française en Chine*, journal de voyage, édition Librairie d'Amyot, Paris, 1854, 386 pages, p. 95-6 ; 551.5, C.L.

[249] Charles-François Tombe, *Voyage aux Indes Orientales pendant les années 1802-1806*, éd. Arthus Bertrand, Paris, France, 1811, t.1, 411 pages, p. 383-385 ; 551.5, C.L.

« *There was another hurricane on the 1st March 1772 when the Vert Galant was wrecked. Again on the 10th April 1773 the whole island was ravaged, the cathedral of Port Louis destroyed, 300 houses wrecked, every crop wiped out, and thirty-two ships stranded or wrecked in the harbour*[250] ».

« *A l'île Bourbon, « Le 21 février (1806), une violente tempête se leva au Nord : elle ne dura, à la vérité, que six heures ; mais ce temps lui suffit à son œuvre. De sept navires, la plupart américains, qui se trouvaient en rade de Saint Denis, deux sombrèrent : les cinq autres furent jetés à la côte et complètement perdus*[251] ».

Celui de février 1829[252] à La Réunion, a fait disparaître 19[253] navires, leurs capitaines et 259 hommes d'équipage. Une goélette[254] américaine a même été trouvée au beau milieu de la rue de Paris à Saint Denis. Le 26 février 1860, 3 navires ont été perdus, 30 autres dégradés, 160 marins ont péri noyés, et les assurances maritimes ont dû payer 3 370 000 francs[255]. Des catastrophes de cette ampleur appartiennent heureusement au passé. L'abandon des voiliers, l'usage de la radio et le développement des services météorologiques permettent, à présent, de les prévenir.

[250] Thomas Victor Bulpin, *Islands in a forgotten sea*, ed. Books of Africa, Cape Town, South Africa, 1969 (1st edition 1958), 346 pages, p. 125-126 ; 551.5, C.L.
[251] Elie Pajot, *op. cit.*, p. 306.
[252] Louis Maillard, *op. cit.*, p. 83 ; 4MI 189 (J1-6).
[253] Selon les sources, 19 ou 22 navires ont disparu durant le terrible cyclone de 1829.
[254] Sahib Lesage, *op. cit.*, p. 135 ; Bib 1269, A.D.R.
[255] Louis Maillard, *op. cit.*, p. 8 ; 4MI 189 (J1-6).

Illustration 3 : « Coup de vent du 1er mars 1850 », lithographie de A. Roussin

Source : coll. Musée Léon Dierx

Au fur et à mesure que les sociétés se sont développées et que les hommes se sont regroupés en collectivités, la destruction causée par les cyclones tropicaux a augmenté. Les survivants se sont souvenus de la furieuse accélération du vent, de son changement de direction, peut-être même du passage de l'œil, de l'élévation du niveau de la mer bien au-dessus des marées normales, et des pluies torrentielles avec leur cortège d'inondations et de glissements de terrain : en un mot, de la destruction de tout ou partie de ce qu'ils avaient construit. Lorsqu'une collectivité savait qu'un cyclone tropical approchait, les habitants pouvaient s'y préparer et avoir une chance de survivre. « *La connaissance ouvrait donc la porte à la sécurité, et la science en détenait la clef*[256] ». D'après les recherches[257] de Jean Le Borgne sur les cyclones du sud-ouest de l'océan Indien, les études systématiques, faites à partir des livres de bord des navires, n'ont commencé qu'au début du XIXème siècle. Le grand

[256] O.M.M, *La science et la prévision des cyclones tropicaux*, éd. Secrétariat of the World Meteorological Organization, Geneva, Switzerland, WMO/TD-No 1129, 2002, 61 pages, p. 53 ; TCP 47 TD 1129 C-2, W.M.O.D.C. (World Meteorlogical Organization Documentation Center).
[257] Jean Le Borgne, *Climatologie …*, op. cit.

nombre de voiliers qui, à cette époque, empruntaient la route du Cap pour se rendre aux Indes ou en Indonésie et faisaient escale à Maurice, permit de réunir sur la région une très riche documentation. Avec la fondation de la Meteorological Society of Mauritius, le but était d'établir et d'exploiter un réseau météorologique à Maurice et dans les îles voisines et de collecter, lors de leur escale à Port Louis, les informations recueillies en cours de route par les voiliers. Maurice était alors une place privilégiée où se croisaient les routes d'Europe, de l'Inde, d'Australie et du Moyen-Orient. Cela permettait au Dr Meldrum de dresser les cartes quotidiennes du temps, probablement les plus anciennes cartes météorologiques du monde[258].

Ce sont donc les marins qui, au XVIIème siècle, ont en premier acquis assez d'expérience pour au moins essayer d'éviter le pire des tempêtes qu'ils rencontraient. Ces expériences et observations ont été réunies dans des œuvres écrites telles que *Law of Storms*[259], de Reid (1838), et *Sailor's Hornbook*[260], de Piddington (1848) qui est le premier a utilisé le mot « cyclone ». Justement, en 1848, le terme « cyclone » n'était pas encore employé à Bourbon. C'est dans les années 1860 qu'il va commencer à se généraliser, jusqu'à supplanter le terme « ouragan » au début du XXème siècle. Le lieutenant de vaisseau et capitaine de port de Saint-Denis, Hilaire Gabriel Bridet (1818-1894), a inauguré l'appellation « cyclone » dans la colonie à travers son ouvrage[261] sur les ouragans de l'hémisphère austral en 1861 :

> « *Les ouragans et les bourrasques qui présentent le phénomène du double mouvement de rotation et de translation devraient être distingués par une appellation particulière, pour être distingués des simples coups de vent qui soufflent d'une seule direction sans variation aucune. […] Je me rangerai donc à la désignation proposée par M. Piddington et nous appellerons désormais cyclone tout phénomène animé du double mouvement de rotation et de translation* ».

---

[258] Malheureusement nous n'avons pas trouvé trace de ces cartes aux M.N.A.

[259] Sir William Reid, *An attempt to develop the Law of Storms*, London, England, 1838, in Jean Le Borgne, *Climatologie …, op. cit.*, p. 289.

[260] Henry Piddington, *The Sailor's Horbook for the law of Storms*, imp. Smith/Elder, London, England, 1848, 308 pages, in Jean Le Borgne, *Climatologie…, op. cit.*, p. 289.

[261] Hilaire Gabriel Bridet, *Etude sur les ouragans de l'hémisphère austral. Manœuvres à faire pour s'en éloigner et se soustraire aux avaries qu'ils peuvent occasionner*, Paris, Challanel aîné, 3e éd. (lère éd. Saint-Denis, Rambosson, 1861), Paris, France, 1876, 211 pages, p. 49 ; REST TTR BRI, S.O.I.

Ce n'est pas un homme de la mer, mais un botaniste et naturaliste réunionnais qui en 1818, conçu le premier l'idée que les tempêtes n'étaient pas rectilignes mais tournantes. Il s'agit de Joseph Hubert[262] (1745-1825). Sa découverte est depuis largement confirmée. H. G. Bridet, à l'origine de la fameuse loi des tempêtes utile pour la navigation et la compréhension de la marche du cyclone indique dans son *Etude sur les ouragans de l'hémisphère austral*[263] les facteurs[264] dont marins et terriens doivent se servir pour établir la position du centre et la course du cyclone : établir la position du centre grâce aux directions du vent et de leurs variations ; établir la course du cyclone, grâce aussi à l'état de la mer qui grossit de l'Est à l'Ouest quand le centre descend et de l'Ouest à l'Est quand il vient du Nord-Ouest. Il y livre également ses observations sur le cyclone de janvier 1860 à La Réunion, « *cet événement maritime*[265] ».

Un autre homme de la mer, Jean Bertho (1810-1915), qui prend la succession de H.G. Bridet au commandement du service des Ports et Rades à La Réunion, a durant 25 ans observé le temps et compulsé chiffres et documents d'où il allait tirer ses célèbres théories scientifiques : un premier ouvrage de 1902, *Etudes sur les cyclones*[266] est suivi de la *Nouvelle étude sur les cyclones* qui appuie la théorie de l'élimination : il tend à admettre l'influence de la lune[267] sur la formation des cyclones… Théorie qu'il étendra jusqu'aux raz-de-marée et aux séismes. Il démonte certaines idées reçues pour surtout servir les marins, qui, livrés en mer avec leurs seules observations, doivent savoir qu'un cyclone peut surgir soudainement, sans signe précurseur[268], et doivent connaître des anomalies de la loi générale des cyclones. Pour la petite histoire, Jean Bertho s'est remarié en 1885 avec la petite fille de Joseph Hubert, le premier théoricien sur la loi des cyclones.

---

[262] Voir le portrait en annexe p. -100-
[263] H.G. Bridet, *op. cit.* ; REST TTR BRI, S.O.I.
[264] Signes de la présence d'un cyclone : quelques jours avant, apparition de cirrus élevés, baisse du baromètre et vents du Sud-Est à grains pour un cyclone venant du Nord-Est ;
[265] Dans les derniers jours du mois de janvier 1860, un cyclone, ressenti dès le 22, a frappé la colonie les 25 et 26, causant la perte de plusieurs bateaux, in H.G Bridet, *op. cit.* ; REST TTR BRI, S.O.I.
[266] Jean Bertho, *Etude sur les cyclones, théorie de l'élimination*, éd. Drouhet, Saint Denis, La Réunion, France, 1906, 53 pages ; 551.5, C.L.
[267] Jean Bertho, *Etude sur les cyclones, recherches de l'influence que la lune peut exercer sur leur formation*, imp. Dubourg, Saint Denis, La Réunion, France, 1908, 20 pages ; 551.5, C.L.
[268] Cyclones 20/02/1863 et décembre 1874 à La Réunion, 5/02/1902 à Maurice, in Jean Bertho, *Œuvres*, *op. cit.*, p. 23 ; 551.5, C.L.

Malgré la divergence des théories[269] sur les causes de la formation du cyclone et des divers mouvements du météore entre les partisans des vents circulaires (Bridet) et les partisans des vents convergents (Dr Meldrum) (les officiers de navires avaient à choisir pour éviter le centre du cyclone !), Bertho soutient[270] l'ouvrage de Bridet pour les marins bien qu'appuyant la théorie des vents convergents. Le capitaine de frégate Legras soutient parmi les ouvrages qui traitent de la météorologie et de la navigation le livre du savant pionnier des travaux depuis 1827 sur la loi de giration et le mouvement circulaire des tempêtes, le professeur Dove (1803-1879), de Berlin, intitulé *La loi des tempêtes considérée dans ses rapports avec les mouvements ordinaires de l'atmosphère*[271]. Plus connu, le lieutenant-colonel William Reid (1791-1858) expose aussi ses lois de tempête[272]. Il tente à son tour la reconstitution des trajectoires des cyclones à partir des données laissées par les observateurs marins. Quoiqu'il en soit, un vieux dicton des anciens navigateurs prévaut pour les deux hémisphères :

« *Lorsque le vent contre le soleil tourne,*
ne t'y fie pas car bientôt il retourne.[273] »

A ce moment, les caractères essentiels des cyclones tropicaux étaient parfaitement connus (mouvements des vents) ainsi que les principaux traits de leur structure (œil au centre et anneaux de vents en spirales avec pluies et houle). Les travaux suivants n'ajoutèrent pas grand-chose à ces connaissances ; ils fournirent surtout des données statistiques. La 2ème Guerre Mondiale permit de franchir une étape décisive grâce aux renseignements recueillis par l'aviation américaine dans le Pacifique et dans les Caraïbes. Dans l'océan Indien, cependant, peu de travaux nouveaux ont été publiés, la région ayant peu profité de ces moyens modernes d'investigation. Les premières photographies du radar dans le sud-ouest de l'océan Indien datent de 1966. Les images de satellites ne sont reçues à La Réunion que depuis novembre 1967 et à Maurice depuis novembre 1969.

---

[269] La théorie la plus ancienne appelée « théorie mécanique » et la théorie dite « physique » se différencient à propos des vents qui créent la dépression ou l'inverse, mais elles n'expliquent pas la persistance et la course du cyclone.
[270] Jean Bertho, *Etude sur les cyclones, théorie …*, *op. cit.*, p. 7.
[271] Heinrich Wilhelm Dove, *La loi des tempêtes considérée dans ses rapports avec les mouvements de l'atmosphère*, imp. Administrative de Paul Dupont, Paris, France, 1864, 301 pages ; 551.5, C.L.
[272] William Reid, *The progress of the development of the law of storms and of the variable winds, with the pratical application of the subject to navigation*, pub. By J. Weale, London, England, 1849, 411 pages ; 551.5, C.L.
[273] H.W. Dove, *op. cit.*, p. 114 ; 551.5, C.L.

Au XIXème siècle, l'essor du commerce international favorise l'utilisation systématique de la science et de la technique pour assurer la sécurité et l'efficacité des transports maritimes. Ce n'est donc pas un hasard si la météorologie maritime fut la préoccupation majeure de la première conférence internationale de météorologie[274] à Bruxelles en 1853. Les observations météorologiques sur la mer sont d'ailleurs toujours très sollicitées : le largage des bouées dérivantes et les navires faisant route dans le grand Sud et dans la zone tropicale envoient régulièrement les données nécessaires pour une meilleure appréciation des photographies des radars et des satellites. C'est donc avec l'ouverture des routes maritimes entre l'Europe et l'Extrême-Orient qu'est né le besoin de renseignements objectifs sur les situations météorologiques pouvant influencer les échanges commerciaux. Les instruments de mesure des paramètres physiques, un thermomètre, un pluviomètre, un baromètre et un anémomètre, inventés au XVIIème siècle, conférèrent à la météorologie un caractère scientifique et permit à une autre génération d'hommes de sciences de définir au cours des XVIIème au XIXème siècles, certaines lois physiques fondamentales pour la compréhension du temps[275]. Précisons qu'avant l'usage généralisé de la « météorologie », ces observateurs des cyclones, férus de « *cyclonomie* » sont nommés « *observateurs Cyclonomistes*[276] ».

b – Les institutions météorologiques dans l'océan Indien.

Le mérite d'avoir tenté de créer un véritable réseau météorologique international revient à l'Italie[277], vers 1650 sous Ferdinand II. Près d'un siècle de tâtonnements sera nécessaire avant que se reconstitue une communauté internationale capable de collaborer efficacement à la connaissance et à la prévision du temps à l'échelle planétaire. Quelques dates importantes de l'histoire de la météorologie française nous sont données par le premier chef du service de la météorologie nationale à La Réunion, Raymond Trendel[278] :

- en 1852, un certain nombre de chercheurs ont fondé la Société météorologique de France ;

[274] O.M.M., *1873-1973, cent ans de coopération internationale en météorologie*, OMM, Genève, Suisse, 62 pages, p. 4 ; WMO 345 (F), W.M.O.D.C.
[275] Pour en savoir plus sur les inventions et les scientifiques, se référer au livre d'Alfred Fierro, *op. cit.*
[276] Jean Bertho, « Rapport …, *op. cit.*, pp. 55-85 ; IOI 93(0) BUL, S.O.I.
[277] Alfred Fierro, *op. cit.*, p. 77.
[278] Raymond Trendel, *op. cit.*, p. 75 ; IOI 93(0) BUL, S.O.I.

- en 1855, Napoléon III charge le physicien Léon Foucauld de créer le premier réseau de stations météorologiques en France et à partir de 1856, 24 stations l'Observatoire de Paris qui reçoit des renseignements de 24 stations, diffuse des avis de tempête aux différents ports : la France est le premier pays du monde à créer ces avertissements ;

- en 1920, c'est la création de l'Office national météorologique français, regroupant les services météorologiques de l'agriculture, de l'armée, de l'aviation, de la marine, etc. ;

- en 1945, la Météorologie nationale est née, groupant tous les services météorologiques de la métropole et des Territoires d'Outre-Mer.

Dans le sud-ouest de l'océan Indien, l'évolution du réseau météorologique[279] démarre au milieu du XIXème siècle : nous avons déjà évoqué la *Meteorological Society of Mauritius*[280], créée seulement un an après la British *Meteorological Society* de Londres en 1850, à l'initiative du Dr Meldrum qui en fut le secrétaire pendant 40 ans. Dans la Grande île, la prévision des tempêtes est assurée depuis 1880 par l'Observatoire de Tananarive tenu par des jésuites savants[281]. Le Révérend Père Colin nous dresse une liste de treize observateurs dans son livre intitulé *Observations météorologiques faites à Madagascar, 1891*[282], paru en 1892. Nous apprenons que ces stations sont sous la responsabilité de bénévoles (comme il en existe encore aujourd'hui partout) qui font deux fois par jour leurs observations météorologiques par la lecture du baromètre, du psychromètre[283] et du pluviomètre, et les envoient à Tananarive, qui, après relevé, les renvoie au Bureau Central de France. En 1892, Madagascar possédait donc un réseau de 13 stations secondaires qui dépêchaient leurs observations à Tananarive.

---

[279] Compléter avec notre article : Isabelle Mayer, « Les actions de coopération internationales et de solidarité entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien face aux cyclones : La Réunion, Maurice et Madagascar (XXème siècle) » in Revue Historique Internationale de l'océan Indien, *Les dynamiques économiques, politiques et sociales dans et entre les pays du Sud-Ouest de l'océan Indien XVIIe-XXe siècles*, n° 1, A.H.I.O.I., La Réunion, 2005, pp. 112-125.

[280] Jean Le Borgne, *op. cit.*, p. 290.

[281] J. de Monts de Savasse, *Aperçu de Météorologie de La Réunion*, manuscrit, [s. d.], 8 pages ; CFR1/136, A.D.R. Lire un extrait du manuscrit en annexe, p. -97- et -98-

[282] Observatoire Royal de Madagascar, *Observations météorologiques faites à Tananarive, 1891*, par le R.P. E. Colin S.J., imprimerie de la Mission catholique, Tananarive, Madagascar, 1892, 284 pages, p. 5 ; [s.c.], C.D.C.M.R.S.

[283] Le psychromètre est un instrument utilisé par la météorologie pour mesurer les variations des quantités de vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère.

Aussi à la toute fin du XIXème siècle, les prémices d'un réseau météorologique apparaissent avec l'installation d'instruments d'étude et le 16 février 1901 marque la naissance d'un service météorologique agricole[284] à Madagascar. La motivation est économique, au contraire de la station de Tamatave à vocation médicale. En effet, la ville se situant dans les plaines marécageuses de la côte Est, il était nécessaire de minimiser la mortalité des colons français. Jusqu'en 1907, les stations sont dotées de thermomètres, de pluviomètres, de baromètres et de psychromètres, de girouettes et d'anémomètres. Dans le même temps, des installations similaires ont lieu aux îles Maurice et à Rodrigues. Le 20 février 1907, un arrêté[285] du gouverneur général Augagneur nomme le Révérend Père Colin chef du service de prévision du temps. C'est la naissance du premier service de prévision français dans l'océan Indien et le nombre de stations passe de 13 à 24. En 1920, le réseau est soumis à la direction des Travaux Publics et en 1926, Madagascar et l'océan Indien possèdent un service météorologique digne de ce nom. Cependant, le cyclone de 1927[286] oblige à une analyse scientifique plus approfondie du phénomène pour aboutir à la prise en main de la direction du service météorologique par un personnel qualifié. Le service de météorologie de Madagascar est créé par M. Thomas en 1932[287], il a apporté un élan nouveau pour l'étude du temps à Madagascar, travail qui intéressait beaucoup l'aviation.

Malgré ces progrès, les stations de Madagascar et de Maurice se sont avérées déficientes du fait des kilomètres qui les séparaient, lacunes révélées par le cyclone de 1932. En effet, La Réunion était à peine prévenue de l'arrivée du cyclone qu'il fonçait déjà sur l'Ouest. A cette date et jusqu'en 1962, le service météorologique de La Réunion s'est structure au gré des aléas et des avancées techniques. J. de Monts de Savasse note[288] que les prévisions des tempêtes par les observateurs extérieurs étaient inefficaces à La Réunion avant l'arrivée de la télégraphie par câble et sans fil. C'est pourquoi selon lui, les capitaines du Port étaient livrés à leurs seules observations : il s'agit des commandants Bridet (1875-1895), Bertho (1895-1910) et de Lahays (jusqu'en 1933). C'est à l'Académie de La Réunion[289] que le

---

[284] R. Rousseau, *Evolution des moyens de prévision au travers d'un historique de la présence météorologique française dans l'océan Indien*, Concours professionnel au grade de technicien de la météorologie, éd. SMR – Météo-France, La Réunion, France, déc. 1990, p.7 ; [s.c.], C.D.C.M.R.S.
[285] *Ibid*, p.10.
[286] Le cyclone du 24 février au 3 mars 1927 est passé sur l'Ile Maurice, La Réunion et Madagascar avec une trajectoire exceptionnelle. Il a détruit la ville de Tamatave.
[287] J. de Monts de Savasse, *op. cit.* ; CFR1/136, A.D.R.
[288] *Ibid.*
[289] L'arrêté du gouverneur Garbit du 14/05/1913 a fondé à la Réunion une Académie des sciences et des arts. Jean Bertho est membre titulaire de cette académie par décision du gouverneur du 11/06/1913
Jean Bertho, « Rapport …, *op. cit.*, pp. 55-70 ; IOI 93(0) BUL, S.O.I.

service météorologique doit son existence : dans sa séance du 2 juin 1932, elle souhaite « *que des Laboratoires et des Stations de recherches fondus ou non en institut de physique du globe soient créés à La Réunion (...) Et plus spécialement en matière de météorologie. Considérant l'absence de tout organisme à même de renseigner la population sur la marche des cyclones et susceptible de résoudre les problèmes que pose la climatologie de l'île,* (l'Académie de La Réunion) *émet le vœu que les pouvoirs publics se hâtent de mettre au point l'organisation d'un service météorologique pour l'île* ». Le gouverneur Repiquet a soutenu[290] ce projet, d'autant plus que depuis plus de deux ans déjà, l'administration locale traitait avec le ministère des Colonies en vue de l'organisation à La Réunion, d'un service de météorologie dont la direction serait confiée à un ingénieur météorologiste. En fait, il faut remonter à 1913, année de la création de l'Académie de La Réunion, pour découvrir que le vœu en question était soulevé, même s'il était plus modeste : « *La cyclonomie est une science partie de nos rivages ; et elle ne saurait progresser que nourrie de nos attentions et de nos études. Et ne sommes-nous pas du pays le plus éprouvé par les mouvements de l'air et de la mer ? Il serait donc intéressant que l'Etat français prit cette science sous sa protection par les observations météorologiques qu'il pourrait provoquer*[291] ». Ce sera chose faite en 1963.

J. de Monts de Savasse est assez précis sur les débuts de la météorologie à La Réunion[292] : le service actuel a été créé par le gouverneur par intérim, M. Fabre, en 1933 : il émettait 4 radios/jour, 1 ou 2 bulletins radiodiffusés/jour et des télégrammes à tous les maires et à tous les services locaux. Il recevait des observations d'une trentaine de stations de Madagascar, dans l'océan Indien et d'Afrique. Sa position entre Madagascar et Maurice lui a permis le relèvement des météores dans les parages où souvent ils meurent, changent de direction ou de vitesse. Le service comprenait une station centrale à Saint Denis jusqu'ici seulement consacrée à la météorologie, une station secondaire au Port dotée d'un marégraphe, de 4 stations barométriques et de 60 postes pluviométriques répartis dans l'île. En 1934, trois stations réunionnaises transmettent à Tananarive quatre observations par jour, mais le cyclone destructeur de 1948 a dévoilé les carences[293] du réseau de l'ensemble des stations de l'océan

[290] Lettre du gouverneur Repiquet au président de l'Académie de La Réunion, 6/07/1932 ; « Vœu adopté par l'Académie de La Réunion dans sa séance du 2 juin 1932 », in Académie de La Réunion, *Bulletin 1931-1932*, vol. 11, The General Printing & Stationery Cy. Ld., Port-Louis, Ile Maurice, 1934, 205 pages, pp. 81-82 ; IOI 93(0) BUL, S.O.I.
[291] Jules Hermann, « Observations sur la communication de M. Jean Bertho », in Académie de La Réunion, *Bulletin 1913-1914*, vol. 1er, impr. Mme Vve Drouhet Fils, Saint Denis, La Réunion, France, 1914, 260 pages, pp. 71-85 ; IOI 93(0) BUL, S.O.I.
[292] J. de Monts de Savasse, *op. cit.* ; CFR1/136, A.D.R.
[293] R. Rousseau, *op. cit*., p.16-18.

Indien en matière de transmissions des avis et du placement des stations, ainsi qu'au niveau de la coordination des horaires d'observations. Dans les années cinquante, Tananarive, devenu Centre régional, était responsable de la prévision pour les terres françaises. La position de cyclones, ainsi que leur évolution étaient déterminées grâce au recoupement d'informations émanant du réseau international de la météorologie, des stations de Madagascar, Amsterdam, Tromelin, Agalega, Saint Brandon, Maurice, Rodrigues et l'Archipel des Chagos, ainsi que les stations locales de Gillot, Terre Sainte, Plaine des Cafres et du Port auxquelles venaient s'ajouter les observations des navires en haute mer et de l'aviation. Ces sources d'information[294] permettent de déceler la formation des cyclones et de les suivre dans leur évolution. Cependant elles ne peuvent permettre des prévisions absolument sûres.

Avec l'ouverture de l'aéroport de Gillot à La Réunion dans les années 1940, les renseignements aériens se développent. En 1959, sous l'impulsion du directeur du Service météorologique de Madagascar, Jacques Ravet, le projet d'installation d'un centre d'études[295] à Saint Denis a été retenu et le Service réunionnais devient autonome et régional (S.M.R.) dès 1963. C'est la première fois que la météorologie nationale finance un centre dont l'objectif essentiel n'est plus la protection de la navigation aérienne. Implanté dans le quartier du Chaudron, l'ambition est de devenir un centre qui se spécialisera dans l'étude de la météorologie tropicale et qui s'intéressera en particulier à l'océan Indien. De ce fait, le S.M.R. deviendra spécialisé (C.M.R.S.) trente ans plus tard, prenant ainsi en charge la surveillance des cyclones tropicaux du sud-ouest de l'océan Indien. La prise de conscience d'un rôle à jouer dans le domaine du logement, des constructions et des établissements humains sera traitée dans notre deuxième partie. Il nous faut connaître à présent comment les cyclones étaient détectés à une époque où la météorologie faisait ses premiers pas.

[294] Circulaire n°2/C du Préfet aux maires, 29/01/1959 ; 249W222, A.D.R.
[295] Raymond Trendel, *op. cit.*, p. 81-82 ; IOI 93(0) BUL, S.O.I.

c – Des observations empiriques aux sciences techniques et technologiques[296].

Pour prévoir l'approche du mauvais temps au début du XXème siècle et se préparer à le subir, les habitants de La Réunion devaient faire avec les indications de la mer et du baromètre. Dans les temps anciens, les capitaines de vaisseaux avaient recours à des repères géographiques, consistant surtout à indiquer les coordonnées (latitude, longitude) du centre de la perturbation tropicale. Cette formule s'est révélée peu pratique et surtout peu satisfaisante. Ce sont les lectures des récits de voyage, des journaux de bord ou journaux intimes d'individus témoins de ces catastrophes naturelles, encore une fois, qui nous renseignent sur les signes annonciateurs de l'arrivée de cyclone quand les outils technologiques étaient alors quasi inexistants et le fonctionnement du système cyclonique mal compris. Citons un extrait du célèbre roman *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint Pierre, qui, s'inspirant de sa propre expérience, décrit ainsi l'approche d'un cyclone :

> « *En effet, tout présageait l'arrivée prochaine d'un ouragan. Les nuages qu'on distinguait au zénith étaient à leur centre d'un noir affreux, et cuivrés sur leurs bords. L'air retentissait des cris des pailles-en-cul, des frégates, des coupeurs d'eau et d'une multitude d'oiseaux de marine, qui, malgré l'obscurité de l'atmosphère, venaient de tous les points de l'horizon chercher des retraites dans l'île. Vers les neuf heures du matin, on entendit du côté de la mer des bruits épouvantables, comme si des torrents d'eau, mêlés à des tonnerres, eussent roulé du haut des montagnes. Tout le monde s'écria : « voilà l'ouragan ! ».*[297] »

---

[296]Voir nos articles :
- Isabelle Mayer, « Des observations…, *op. cit.*
- Isabelle Mayer Jouanjean, « Histoire des marins…, *op. cit.*
« *« technique » désignerait des actions directement corporelles, de l'ordre du geste, et « technologie » désignerait directement ou non des objets et donc, par extension, tout ce qui est lié à leur usage, leur production, leur présence dans le monde. C'est le geste qui est technique, c'est l'objet qui est technologique. Technique et technologie ne s'opposent donc en rien, elles se fondent l'une en l'autre, exactement comme le geste et les artefacts humains* », définition de Michel Puech, philosophe de la Technologie ; http://www.futura-sciences.com/fr/doc/t/philosophie/d/homo-technologicus-philosophie-de-la-technologie_789/c3/221/p3/

[297] Bernardin de Saint Pierre, *Paul et Virginie*, éd. Flammarion, Paris, France, 1992, 222 pages, p. 178-179I.

Illustration 4 : Virginie pendant l'ouragan, gravure sur cuivre de A. Girodet

Source : coll. Musée Léon Dierx

Dans son *Voyage à l'Ile de France*[298], Bernardin de Saint Pierre donne une description de l'approche et du passage d'un ouragan sur terre dont il fut témoin :

> « *Le 23 décembre au matin, les vents état au sud-est, le temps se disposa à un coup de vent. Les nuages s'accumulèrent au sommet des montagnes. Ils étaient olivâtres et couleur de cuivre. On en remarquait une longue bande qui était immobile. On voyait des nuages inférieurs courir très rapidement. La mer brisait avec grand bruit sur les récifs. Beaucoup d'oiseaux marins venaient du large se réfugier à terre. Les animaux domestiques paraissaient inquiets. L'air était lourd et chaud, quoique le vent, ne fût pas tombé. A tous ces signes qui présageaient l'ouragan, chacun se hâta d'étayer sa maison avec des arcs-boutants, et d'en condamner toutes les ouvertures. Vers les dix heures du soir, l'ouragan se déclara. C'étaient des rafales épouvantables, suivies*

[298] Henri Bernardin de Saint Pierre, *Voyage à l'Ile de France*, éd. de l'océan Indien, Rose-Hill, île Maurice, 1986, 473 pages, p. 197.

d'instants de calme effrayant, où le vent semblait reprendre des forces. Il en fut ainsi en augmentant pendant la nuit. Ma case étant ébranlée, je passai dans un autre corps de logis. Mon hôtesse fondait en larmes dans la crainte de voir sa maison détruite. Personne ne se coucha. Vers le matin, le vent ayant encore redoublé, je m'aperçus que tout un front de la palissade de l'entourage allait tomber, et qu'une partie de notre toit se soulevait à l'un des angles : avec quelques planches et des cordes, je fis prévenir le dommage ».

D'une façon générale, les signes avant-coureurs détectés étaient les formations nuageuses, le vent soufflant dans une certaine direction, une augmentation de la houle de l'océan, et le fameux coucher de soleil safran[299]. Une description fidèle en a été donnée par M. Lougnon[300] :

« *Des cirrus pratiquement inconnus ici le reste du temps, commencent par s'avancer en troupeau rose pendant quelques soirs. Deux à trois jours après, de longues houles viennent mourir sur le littoral, où les galets s'entrechoquent bruyamment, cependant que la chaleur ne cesse de devenir plus pénible. Le baromètre baisse très légèrement, sans cependant masquer la double oscillation diurne. Si la dépression persiste et se rapproche, les houles augmentent ; ce mouvement ondulatoire se propage très vite et plus vite que le cyclone, et il déclenche souvent un ras de marée sur le littoral. Cependant que les cumulus de tête du système nuageux, au coucher du soleil, embrasent le ciel et la végétation d'une couleur cuivrée splendide et sinistre, révélatrice du danger. La veille du cyclone, l'horizon est généralement barré par des bandeaux de cumulo-nimbus, le ciel entier est gris et la descente du baromètre, très lente encore, n'en est pas moins régulière. A partir du moment où elle masque l'oscillation diurne, on peut penser que le centre du météore est à moins de vingt-quatre heures ; le ciel est totalement envahi par la périphérie du système cyclonique, les premières rafales et les premiers grains se manifestent, très courts. L'alerte est donnée par le tocsin, par le crieur public, par la radio. Dans toute l'île, retentit le bruit des marteaux clouant des planches pour bloquer les volets, consolider portes,*

[299] Louis Maillard, *op. cit.*, p. 83.
[300] Albert Lougnon, *Contribution à la climatologie de l'Ile Bourbon*, (manuscrit), Bordeaux, 1931 in Jean Defos du Rau, *op. cit.*, p. 105.

cases et toits ; les gens achètent fébrilement bougies, combustibles et conserves pour vivre enfermés deux jours ».

Ce ne sont donc pas les témoignages des descriptions ou des ressentis qui manquent. Nous avons livré une liste sommaire de nos lectures et ce qu'il en ressortait : des descriptions entre fiction et réalité. Nous n'avons pas encore évoqué l'aspect « populaire » du météore. A l'époque du temps *lontan*, ce qui effrayait par-dessus tous les Salaziens, c'était d'imaginer les catastrophes telles que les cyclones, les orages ou encore les éboulis. Ils décelaient l'approche d'un cyclone et, d'après le témoignage d'une habitante, évaluaient sa force selon une méthode d'écoute[301] :

« *Les gens « écoutaient » les pitons face à Bois de Pomme. Ils entendaient le cyclone depuis Bé Massoune, c'est-à-dire que lorsque le Cap Grand Plate grondait, c'est que le cyclone n'était pas très loin. Et s'il n'était pas là le lendemain, c'est qu'il risquait d'être très gros* ». (Mme Denise Hoareau)

De même pour Mme Amélie, témoin[302] du cyclone de 1948, qui a été prévenue par les signes avant-coureurs décelés par son père : vent de la Plaine et vent de Bois Blanc soufflant en même temps, sont à prendre très au sérieux.

Les croyances populaires sous la forme d'expressions sont énumérées dans le livre de Daniel Honoré, *Kroyans*[303]. Par exemple, l'observation de l'endroit où sont construits les nids de guêpes donnent des indications météorologiques, tandis que la quantité de bichiques pêchée indique la couleur de l'été austral à venir. L'observation des plantes, des insectes, des animaux et autres signes naturels comme l'inactivité du volcan[304] durant l'année offre des signes précurseurs face à l'imminence des cyclones que les anciens aiment à rappeler. Ces observations sont aussi consignées dans les expressions populaires, les proverbes et même les *sirandanes*[305] à La Réunion. De plus, le cyclone prend des connotations diverses comme

[301] *Salazie 1899-1999, Histoire d'une commune, Les habitants de l'extrême*, Les Editions Azalées, GRAFOS, Sainte Marie, La Réunion, France, 2000, 119 pages, p. 40
[302] Voir le témoignage de Mme Amélie en annexe, p. -174-
[303] Daniel Honoré, *Kroyans*, éd. UDIR, La Réunion, France, 115 pages. Se reporter à la bibliographie et voir en annexe les pages -200- à -202-pour l'énumération de toutes les expressions trouvées.
[304] *Les cyclones à La Réunion*, [s. l., s. d., s. n.] manuscrit de 74 pages ; [s. c.] C.M.R.S.
[305] Les *sirandanes* sont des devinettes créoles de La Réunion.

lorsqu'il est sans pluie : *« siklone defë »* (cyclone de feu) ou *« koudvan sèk »* (coup de vent sec). Les témoins interviewés nous ont rapportés quelques expressions[306] que l'on ne trouve pas toujours dans les livres : « *Feuilles de bois bouz, dorment bien, c'est cyclone* » ; « *si point de ti pois qui poussent, alors point de cyclone* » ; « *Si cyclone, volcan li pèt* ».

Dans le dernier quart du XIXème siècle, l'approche scientifique est plus avérée que jamais. En 1863, dans un ouvrage[307] soutenu par les Ecoles chrétiennes pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie destiné à la jeunesse créole, le météore est nommé couramment « *ouragan* » par rapport à « *cyclone* » et constituait à cette époque une « *révolution atmosphérique* ». Il suffit de lire la transcription de ces trois pages[308] consacrées aux cyclones pour en être convaincu et pour obtenir un remarquable résumé dénué complètement de superstition mais non dépouillé de caractère religieux sur la fin : nonobstant « *la Providence* », c'est l'aspect scientifique sur cette manifestation météorologique dans les eaux et sur terre à Bourbon qui est démontrée, n'omettant pas les bienfaits que paradoxalement, génèrent au passage ses effets destructeurs :

> « *C'est pendant l'hivernage qu'ont lieu ces funeste ouragans ou cyclones, dont les effets sont si justement redoutés des habitants et des marins. Les ouragans, si fréquents dans la région des tropiques, et appelés dans le pays coups-de-vent, viennent visiter de temps en temps la colonie, et sont pour elle de vrais fléaux ; ils détruisent les récoltes, abattent les fruits, brisent et déracinent les arbres, renversent les maisons, etc. La pluie, qui tombe par torrents, inonde les terrains bas, remplit les ravines et les rivières, qui dans leur cours roulent des rochers énormes, des troncs d'arbre qui obstruent les canaux, souvent renversent les ponts, dégradent les routes, interceptent les communications. Redoutable pour les habitants, l'ouragan l'est plus encore pour les marins ; lorsqu'il se déclare, les rades et les côtes présentent d'imminents dangers aux navires : aussi, pendant cette fatale saison à la moindre apparence de révolution atmosphérique, les capitaines de ports et surveillants de rades s'empressent-ils de donner le signal d'appareillage. (…) Les ouragans ou cyclones sont des tourbillons de plus ou moins grand diamètre, dans lesquels le vent augmente de tous les points de la circonférence jusqu'au centre, où règne un calme d'une étendue variable. Ces*

[306] Voir les interviews en annexe, p. -170- à -199-
[307] *Notice historique, géographique et religieuse sur l'île Bourbon*, impr. Beau Jeune, Versailles, France, 1863 (2ème éd.)., 252 pages ; ouvrage consulté sur la bibliothèque numérique http://gallica.bnf.fr
[308] *Ibid*., pp. 103-106.

tourbillons se meuvent suivant une direction différente pour chaque hémisphère, mais à peu près constante pour chacun d'eux. Voici d'après le remarquable ouvrage de M. Bridet, sur les ouragans de l'hémisphère austral, à qui nous avons emprunté la définition ci-dessus, les lois particulières pour les cyclones de l'hémisphère sud. (...) Les signes divers indiquant à La Réunion l'approche d'un ouragan, sont en résumé les suivants : cirrus, raz-de-marée, baisse barométrique, levers et couchers du soleil rouges et cuivrés, calme profond, horizon menaçant, chasse rapide des nimbus, et enfin déclaration des premières rafales. « Mais c'était à l'année 1829 qu'il était réservé de frapper la colonie de sinistres bien plus cruels (...). Depuis lors, les années 1834, 1835, 1844, 1850, 1858, 1860 ont été éprouvées ; enfin ceux du 1er et 2 février 1863, qui ont rappelé les désastres de 1829. (...) La Providence, qui a voulu que ce bas monde fût partout pour l'homme un champ d'épreuve, a sans doute permis ces désastres périodiques pour contrebalancer les chances heureuses que présente la luxuriante fertilité du sol ».

Quant à Gustave Oelsner-Monmerqué, ancien rédacteur de la *Feuille hebdomadaire de Bourbon*, il livre une description détaillée, non scientifique, du phénomène dans un ouvrage de 1848 où il retrace en première partie la traversée d'un navire négrier entre Zanzibar et Bourbon[309] en 1829, année du terrible ouragan du XIXème siècle :

« *On était à la mi-décembre, le deuxième mois de l'hiver tropical, une saison où aucun lendemain ne peut être assuré aux hommes sous les tropiques, une saison où les vents généraux unis à la pluie se transforment en ouragans. Pour les terres et les marins, il n'y a pas plus terrible catastrophe. Sur terre, la pluie tombe à torrents. Tous les petits cours d'eau se transforment en de puissants torrents. […]. La houle généralement haute entre quatre et cinq pieds, atteint une hauteur de soixante à cent pieds. L'air devient lourd, pesant. Il se charge de vapeur d'eau. Le ciel prend des couleurs mates, métalliques. Le baromètre tombe au plus bas. Le vent résonne comme les trompettes au Jugement dernier. Sa violence est monstrueuse. Des hommes, des animaux, des arbres, des maisons entières sont tantôt soulevés, tantôt projetés à de grandes distances. Les coups de vent et les pluies torrentielles sont cependant peut-être moins*

[309] Gustave Oelsner-Monmerqué, *Schwarze und Weiße, Skizzen aus Bourbon*, Bremen, Schlodtmann, 1848, 263 pages, p. 76 ; Z-56999, B.N.F. Cet ouvrage a été étudié par Marlène Tolède, doctorante au C.R.L.H.O.I., qui a eu l'amabilité de nous faire partager ses notes à propos du cyclone de 1829.

néfastes aux habitants des terres fermes qu'aux marins. Aucune rade, aucun port ne peut entièrement garantir la sécurité des navires. Dès que les ouragans menacent, la fuite est l'unique moyen de sauvegarder ses biens et sa vie ».

Si sa description générale de l'ouragan est tout à fait en concordance avec la réalité, certains termes utilisés, par exemple *Windsäule* (colonne d'air) et *Meeressäule* (colonne de mer ou trombe marine) manquent de précision : ils sont le résultat d'observations et non d'études scientifiques. Nous ignorons si l'auteur avait pu prendre connaissance des observations de Joseph Hubert tandis que celles de H. Piddington, H. Dove et de H.G. Bridet, sont postérieures à la parution de *Schwarze und Weiße.*

La radio et la télévision annoncent maintenant l'arrivée des cyclones et permettent de prendre des précautions contre leurs méfaits, mais, pendant près de trois siècles, les Réunionnais n'ont eu que leurs observations empiriques sur place pour détecter l'approche du météore. Comme les cyclones sont des phénomènes essentiellement océaniques, ce sont les marins qui, les premiers, ont déterminé, d'une façon tâtonnante, les principaux caractères de ces tempêtes, considérés au départ comme des mouvements capricieux et désordonnés de l'atmosphère. La météorologie a simplement expliqué la cause des phénomènes qu'ils relevèrent avec soin avec l'aide de des premiers instruments de mesure toujours en usage aujourd'hui.

Les cartes de trajectoires, reconstituées par H. G. Bridet[310] pour l'ouragan de 1860 ou par Jean Bertho[311], pour les cyclones de 1913 à partir de la position des navires perdus en mer, font progressivement place aux courbes réalisées en direct. La carte des trajectoires des cyclones de mars et avril 1911[312] établie avec les appareils de mesure sur l'île par le chef du service des ports et rades est la plus ancienne que nous avons trouvée aux A.D.R., elle est accompagnée de courbes inscrites au jour le jour et heure par heure sur les grilles du « baromètre enregistreur Richard ». Précisons que si le cyclone du 1er avril a été retenu comme tel et d'une moindre intensité, celui du 29 mars est en revanche inconnu de la nomenclature des cyclones. Lors du cyclone des 6 au 13 avril 1944, le service météorologique

[310] H.G. Bridet, *op. cit.* ; REST TTR BRI, S.O.I. Voir la carte en annexe p. -83-
[311] Jean Bertho, « Rapport …, op. cit., pp.56-70 ; 4 MI 134 (J1-6), ADR. Voir la carte en annexe p. -84-
[312] «Carte de trajectoire des cyclones de mars et avril 1911 » ; 1M4083, A.D.R. Voir en annexe p. -83-

de La Réunion nous rend compte de courbes barométriques et d'une carte synoptique plus précise. Il s'agit de cartes vierges, cadrées de la côte d'Afrique à l'île Rodrigues, afin de donner les positions et la trajectoire du cyclone jour par jour et heure par heure dès sa formation ressentie. Un rapport qui donne tous les détails voulus sur la trajectoire, les vents, les précipitations, la pression et l'état de la mer (raz-de-marée), porte des conclusions critiques quant à l'équipement du S.M.R. :

> « *L'emplacement actuel de la station météorologique s'est révélé défectueux. Il faut que soit terminée l'installation définitive commencée à la Montagne, avant la prochaine saison. Si cela avait été fait avant ce cyclone, un signal visible de toute la ville aurait pu être exposé directement à l'observatoire prévenant sans délai la population. Une installation définitive et solide des appareils aurait évité la plupart des avaries à ces appareils et la perte d'observations dont l'enregistrement eut été précieux.*[313] »

La météorologie est une science qui a toujours su tirer profit des progrès technologiques réalisés dans d'autres domaines. Lorsque Samuel Morse inventa son système télégraphique en 1843, par exemple, il se mit rapidement en place un réseau basé sur cette invention pour signaler les tempêtes. La première moitié du XIXème siècle voit donc l'éclosion de la météorologie comme discipline autonome, comme une science à part entière. En France, c'est en 1934, date de la publication anonyme de *Le Météorographe, ou l'Art de prévoir les variations du temps*, qu'apparaît la première définition connue du mot météorologie qui s'énonce comme suit[314] :

> « *Météorographie ou météorologie : partie de la physique qui traite de la nature des causes et des effets des météores et des moyens de les prévoir, soit avec les secours des instruments, tels que le baromètre, l'hygromètre, le thermomètre, etc., soit par les observations et l'expérience. Cette science offre le double avantage de nous prémunir contre le mauvais temps prévu, d'en éviter les dangers et de nous faire profiter du beau qui s'annonce.* »

[313] 1 M 4086, A.D.R.
[314] Alfred Fierro, *op. cit.*, p. 101.

C'est par la précision croissante de ses mesures et de ses analyses que la météorologie obtient progressivement la reconnaissance de son statut scientifique, la prévision relevant davantage de l'aléatoire mais les méthodes d'analyse du temps ayant des bases d'une incontestable solidité.

d – Les moyens de prévention.

Pour que la prévention cyclonique soit efficace, elle doit être associée à des moyens de prévention. Toute personne vivant à La Réunion doit avoir en effet conscience du risque cyclonique pour mieux l'intégrer dans la vie de tous les jours et pour mieux y faire face quand il survient. Mais là encore, la première moitié du XXème siècle sera le temps de l'ébauche de la prévention. Juste avant l'arrivée précoce du cyclone de décembre 1901, le lieutenant de port, A. Fellard, communiquait au Gouverneur par bulletins[315] les nouvelles du météore : le temps, la pression barométrique, l'état de mer, ses craintes et ses conclusions. En même temps que les dépêches télégraphiques émises dans l'urgence, des rapports[316] plus détaillés sont envoyés au Gouverneur et à différentes autorités. Le rapport du 7 décembre 1901[317] du Chef du service du port de rade par exemple, comprend les symptômes qui laissaient présager la venue d'un cyclone (cirrus noirs, baisse de la pression…) mais que La Réunion n'était pas concernée. Il est aussi décrit aux différents jours, heures et villes, l'état et l'évolution de la mer, des précipitations, de la pression et des rafales. Ces balbutiements incertains de la prévision météorologique de ce début du siècle ne laissent planer aucun doute sur l'étendue de la prévention dans l'île et de la coopération régionale qui sont dépendantes de l'existence des moyens technologiques.

Il faudra attendre l'année 1910[318] pour voir la création du *Code des signaux de tempête*[319] pour les marins et la mise en place du système des transmissions d'avis de cyclone par télégraphie sans fil qui, trois ans après, s'élargissent aux côtes du Mozambique, à La Réunion et à Maurice. Les stations de météorologie de la Réunion, Maurice et Madagascar s'envoient tous les jours des télégrammes pour indiquer les conditions climatiques. Dès qu'une formation ou une perturbation cyclonique est soupçonnée, les stations s'échangent les

[315] 1M4078, A.D.R.
[316] 1M4078, A.D.R.
[317] *Ibid.*
[318] R. Rousseau, *op. cit.*, p. 10.
[319] R. P. Colin et capitaine Garnault in R. Rousseau, *op. cit.*, p.10.

informations par télégramme plusieurs fois par jour sur les vents, la pression qu'elles transmettent aux autorités et aux services concernés et suivent de très près la progression du système comme l'indiquent les deux messages suivants :

- *« Météo de Madagascar du 12 janvier 1934. Stop. Baromètre stationnaire à Madagascar. Stop. Vents au sol faibles ou modérés sans direction prédominante. Stop. En altitude, courant nord à nord-ouest habituel en saison des pluies situation calme. Stop. Continuation des pluies. Stop. »*[320]

- *« Maurice, le 30janvier 1934. 11h00. Le cyclone a confirmé d'avance sur environ 10 miles par heure et à 9 heures locales était environ à 23 degrés Sud et 53.5 degrés Est ; il est passablement intense. »*[321]

Durant la saison 1934-1935, le réseau météorologique formé par Madagascar, Maurice, et La Réunion a suivi sept cyclones depuis leur formation heure par heure jusqu'à leur disparition à 1 500 Km de l'observatoire le plus proche. *« A ce point de vue, le réseau de prévision des tempêtes de l'Océan Indien supporte aisément la comparaison avec les deux réseaux les plus anciens : celui des mers de Chine et du Japon, et celui des Antilles-Mexique-Californie. »*[322] Précisons que c'est à partir de cette saison qu'a été rendue possible la prévention des cyclones par l'alerte et les secours et qu'a pu être permis de tester les systèmes.

Les bulletins d'alerte sont impératifs pour que toute la population prenne les mesures de protection, mais encore faut-il les connaître. La circulaire[323] du 29 janvier 1934 du gouverneur aux maires les expose :

- « *Chaque jour, un télégramme officiel sur les observations et les prévisions météorologiques doit être affiché à la mairie. Si un danger menace La Réunion, un*

[320] 1M4085, A.D.R.
[321] 1M4085, A.D.R.
[322] *Ibid.*
[323] *Ibid.*

télégramme officiel spécial intitulé « Danger de cyclone » contiendra autant que possible des indications sur l'importance, la position et la trajectoire probable du cyclone. La population de la commune doit être alors alertée de ce télégramme à son de trompe ou de caisse. Si le danger est passé, un deuxième télégramme spécial « Fin de l'alerte » doit être aussi comme le premier affiché à la porte de chaque mairie et prévenir si nécessaire au son de trompe ou de caisse. »

- *« Au reçu du premier télégramme, c'est la responsabilité des maires de prescrire dans leur commune les précautions à prendre, de prévoir les abris pour les demandeurs d'asile pendant et après le cyclone, de tenir à leur disposition en permanence tous les agents communaux dont l'aide sera nécessaire.* »

Prévenir en alertant au mieux la population et organiser les secours comme les abris ont constitué un net progrès. Dès le début de la saison cyclonique suivante, le service météorologique rédigeait une «*note à insérer trois jours de suite* [324]» pour l'information de la population sur la fréquence des cyclones dans les Mascareignes (entre trois et sept) et leurs dangers surtout s'il s'agit de pluies diluviennes. En effet, il est arrivé à la fin du mois de janvier 1935 1 020 mm de précipitation à la Plaine des Palmistes en 24 heures, ce qui constituait le record mondial également détenu par les Indes. A la première alerte cyclonique, les propriétaires urbains ou agricoles avaient donc 48 heures pour prendre des précautions contre les trombes d'eau : aménagement de fossés, réparations, rassemblement des troupeaux, approvisionnement pour les particuliers et les commerçants avant que les routes ne soient coupées, etc. La note rappelait que les avis de cyclone étaient affichés dans les bureaux de poste et qu'il était cependant possible de les recevoir chez soi par télégramme moyennant 20 francs.

Ces mises en place de moyens de prévention ne sont évidemment pas infaillibles, tout comme les installations techniques pour prévenir l'approche d'un cyclone. Ce sont les passages de ces perturbations tropicales qui mettent en évidences les lacunes, nous allons le voir bientôt[325]. Avant le premier système d'alerte officiel[326] lancée par la préfecture en 1950, il

[324] Note du 22/11/1935 ; 1M4085, A.D.R.
[325] Voir notre chapitre II – C – 2, pp. 108-112.
[326] Communiqué de la préfecture, *Dispositions prises pour la période cyclonique*, le 9/01/1950 ; 2W21, A.D.R.

existait un système[327] de sonneries de cloches devant avertir la population du « Danger de cyclone » et de « Fin d'alerte » en 1934. Dix ans après, le système passe à trois alertes[328] : « Cyclone à craindre », « Cyclone approche – danger » « Tout danger du cyclone écarté ». Les signaux sont envoyés dans toute l'île par T.S.F., téléphone et télégraphe aux services administratifs et aux bureaux de poste qui doivent en informer la population même dans les endroits reculés rapidement. Les chefs de services doivent connaître parfaitement ce qu'ils ont à exécuter, le gouverneur insiste particulièrement dessus dans ses instructions générales à observer en cas de cyclone[329], car à tout moment, les communications téléphoniques et télégraphiques peuvent être interrompues ainsi que les routes coupées. De ce fait, l'automatisme des tâches et l'autonomie sont de mise dès 1945.

Cependant, les mesures de sécurité ne sont pas encore définies pour la population. Elles étaient réduites au strict essentiel comme l'indique un avis[330] de menace de cyclone de 1933, période où il était, rappelons-le, impossible de détecter à l'avance la configuration et la marche du cyclone :

> « *A la population. (...) Une perturbation générale peut prendre naissance (...) précautions les plus indispensables : fermer et consolider les habitations, rentrer les animaux, réduire les déplacements aux besoins stricts* ».

La circulaire n° 80 de l'instruction publique du 23 janvier 1945 précise cependant beaucoup plus les instructions à suivre dans les écoles[331] : au signal I, le matériel doit être abrité, les portes et fenêtres consolidées ; au signal II, les élèves doivent rentrer, l'établissement fermer.

L'exemple saint louisien durant la tourmente de 1945 nous donne l'ambiance de l'alerte[332] : « *Lorsque le 6 avril 1945 à 15 heures, le gouverneur faisait connaître qu'un cyclone se dirigeait sur l'île et d'avoir à prendre toutes les dispositions utiles, le personnel de la brigade et de la police de Saint Louis a immédiatement parcouru la ville de case en case, invitant les autorités diverses et la population à rester calme et à prendre toutes précautions*

[327] Voir les sonneries utilisées de ce système à deux alertes en annexe, p. -116-
[328] Circulaire n° 1785C du gouverneur, 23/12/1944 ; CFR1/136, A.D.R. Voir la copie en annexe, p. -117-
[329] Mesures à prendre en cas de cyclone, [s. d.], document qui fait suite à la circulaire ci-dessus ; 1M4086, A.D.R.
[330] Avis de menace de cyclone et consignes, 7/03/1933 ; CFR1/136, A.D.R.
[331] Circulaire n° 80 de l'instruction publique, 23/01/1945 ; 1M4086, A.D.R. Voir la copie en annexe, p. -119-
[332] Rapport de la brigade de Saint Louis sur les dégâts occasionnés par le cyclone du 6 au 7 avril 1945, 14/04/1945 ; 1M4086, A.D.R.

nécessaires. Par son de caisse, la municipalité a porté à la connaissance du public le danger imminent. Les enfants des écoles ont été renvoyés aussitôt le premier signal. Les hameaux et les écarts éloignés ont été également avertis du danger. A 17 heures, dès réception du télégramme annonçant « DANGER », l'alerte a été aussitôt diffusée au public, par sonnerie de cloche prolongée et par courriers dans les hameaux ». Le coup de vent a commencé son œuvre dès 22 heures jusqu'au lendemain midi. Il n'est pas fait mention de décès, mais les dégâts ont été inestimables dans cette ville.

Le système d'alerte de 1950 a été amélioré en 1959 et était accompagné d'un plan de secours prévoyant la mise en état des services de sécurité dans chaque ville dès la pré-période cyclonique, nommé « plan ORSEC » : 15 pages[333] sur les alertes, l'organisation à l'échelle communale et le plan de secours consignent clairement tout ce qu'un maire doit effectuer du début de la saison cyclonique aux différents stades de l'alerte et à l'organisation des secours. Si l'alerte était diffusée par les moyens propres à chaque commune (voitures haut-parleur, appariteurs, gardes-champêtres, agents de liaison pour les écarts), le code d'alerte, lui, était commun à toute l'île :

Tableau n° 1 : Le code d'alerte à La Réunion en 1959

Moyens employés	**Alerte préparatoire**	**Alerte de danger immédiat**	**Fin d'alerte**
Sirène	1 coup continu de 30 secondes	2 coups de 30 secondes chacun avec, entre chaque, 30 secondes d'intervalle	1 coup prolongé de 1 minute
Sonnerie de cloche dite tocsin	1 sonnerie de 30 secondes	2 sonneries de 30 secondes chacune avec, entre chaque, 30 secondes d'intervalle	1 sonnerie prolongée de 1 minute
Fusées (pêcheurs en mer)	Fusées-parachutes de couleur verte, tirées successivement.	Fusées-parachutes de couleur rouge, tirées successivement.	

Source **:** Circulaire n° 2/C du préfet aux maires, 1959 ; 249W222, A.D.R.

[333] Circulaire n° 2/C du préfet aux maires, 1959 ; 249W222, A.D.R.

A noter que lorsque le danger n'était plus imminent mais qu'il subsistait un risque de retour du cyclone, ce n'était pas la fin de l'alerte qui était donnée mais un replacement en état d'alerte préparatoire signalé par les moyens propres des communes autres que la sirène ou la sonnerie de cloche afin de ne pas apporter de confusion avec le signal de fin d'alerte.

Si presque un siècle a été nécessaire pour saisir le phénomène cyclonique dans son ensemble et pour coordonner de façon fiable les échanges d'informations entre les stations internationales, il a fallu, à partir de là, moitié moins de temps pour assurer des moyens de prévention en concordance avec les moyens de la société réunionnaise d'alors. Il est vrai que c'est bien insuffisant par rapport à nos années présentes, et que *Jenny* montrera les diverses lacunes. Cependant, un fait irréfutable ressort de cette étude à ce stade : sans l'existence des technologies et du service météorologique depuis ses débuts, les conséquences humaines et matérielles auraient été autrement plus graves. « *Les pertes qu'un avis de cyclone peut en effet empêcher ou limiter sont : les vies humaines, les récoltes, les navires, les aéronefs, les biens mobiliers*[334] ».

B – Une architecture inadaptée au climat.

1- L'habitat réunionnais jusqu'en 1960.

a – Historique de l'habitat.

D'après les témoignages des anciens[335], les maisons étaient en bois, en acacia ou autre, avec des toitures de vétyver, de rames de vacoa ou encore de cœur de cannes. Elles seront recouvertes plus tard en bardeaux ou en tôles. Les maisons en bois sous tôle se sont généralisées après. Les matériaux utilisés donnaient un indice d'aisance : les toitures en bardeaux étaient pour les plus riches. Ces derniers possédaient de grandes maisons en bois à étages, avec de grandes cours. Ils détenaient des maisons dans les Hauts pour l'été et dans les Bas pour l'hiver. Les employés, les fonctionnaires de la colonie et les ouvriers de la ville à revenus modestes habitaient, en qualité de locataires, dans des dépendances de grandes

[334] *Etude sur les avantages économiques des services météorologiques nationaux*, par l'ingénieur R. Trendel à la demande du Préfet de La Réunion, le 27/03/1968 ; 249W222, A.D.R.
[335] CODERPA, ORIAPA, *Ile de La Réunion, 1920-1970 : les retraités, témoins et acteurs du changement*, éd. Azalées, Saint Denis, La Réunion, France, 1997, 141 pages.

maisons de maîtres, des constructions assez solides dénommées cabanons. Les autres habitants de la ville ou de la campagne vivaient dans des cases en torchis ou en paille, avec deux ou trois pièces en enfilade. La literie était composée de paillasses en fibre de choka, de paille de maïs ou des gousses de mimosas séchées. Pour s'éclairer, l'usage d'une lampe à pétrole en verre était réservée aux privilégiés tandis que la lampe Bobêche ou les graines de bancoul ou de pignon-d'Inde enfilées sur de vieilles baleines de parasol ou encore le fanal (lampe à pétrole sous verre) étaient plus courants. Les cuisines étaient toujours séparées de l'habitation. D'une manière générale, l'habitat était précaire, fabriqué avec des moyens de fortune le plus souvent, et le mobilier sommaire.

Il est très difficile[336] de reconstituer l'historique de la paillote à La Réunion. Les récits de voyage dès le XVIIIème siècle nous donnent des renseignements relativement précis sur les types et modes de construction en usage dans l'île. Les documents iconographiques sont peu nombreux et surtout les premières représentations des cases réunionnaises remontent au début du XIXème siècle. Quelques illustrations en annexe[337] en font état. Grâce à ces témoignages cependant, nous pouvons nous faire une idée de l'architecture locale en ces premiers temps d'occupation de l'île. En 1820, dans son *Voyage aux Indes Orientales*, A. Billiard présente ainsi l'habitat que l'on pouvait trouver au XVIIIème siècle :

> « *Dans ces temps-là, c'est-à-dire il y a cent et quelques années, les savanes qui bordent les rivages de l'île Bourbon étaient couvertes de benjoins et de lataniers. (...) Dans un ou deux jours un habitant se bâtissait une case avec des lataniers abattus autour de lui (...). On construisait ainsi plusieurs cases non loin les unes des autres ; la principale pour le maître ; les autres pour les grands enfants et pour les esclaves de la maison. Les gens riches étaient un peu mieux logés, car la grande case était en madriers de bois de natte également superposés, au lieu d'être en tiges de latanier*[338]. »

Les deux principaux types d'habitation se distinguent selon la richesse et le statut des habitants. L'*Encyclopédie de La Réunion* relève aussi cette différence :

---

[336] Paul Pandolfi, *Paillotes de Salazie, rapport d'enquête pour l'Ecomusée de Salazie*, (manuscrit tapé), 1998,128 pages, p. 17 ; R/ARCHI/1/PAN ; C.A.U.E.
[337] Voir les reproductions en annexe, p. -102- et -106-
[338] Auguste Billiard, *Voyage aux colonies Orientales*, éd. ARS Terres Créoles, Saint Denis, La Réunion, France, 1990 (1ère édition 1822), 254 pages, p. 232 ; IOI REU 969-74 BIL, S.O.I.

« *… les maisons les plus grandes et les mieux construites (Blancs aisés) sont en madrier de bois équarri (…) tandis que les demeures plus modestes, celles des noirs en particulier, sont faites de troncs ou de pieux disposés en palissade (« case de bois rond » ou « case de bois debout » ; parfois « case en bois couché » ou de feuilles de latanier ou de palmiste (« case de feuilles »). Ces deux types fondamentaux se maintiendront durant tout le siècle…*[339] ».

Il est bien naturel pour les premiers habitants de l'île de se contenter de ce que pouvait leur offrir l'environnement immédiat pour édifier leurs habitations. Là encore, les récits des voyageurs du XVII-XVIIIème siècles nous décrivent ces ressources. R. Vailland[340] par exemple, ou bien encore A. Lougnon[341] via les récits de Flacourt, Antoine Boucher, Louis Auguste Bellanger, Giovani Borghesi pour le XVIIème siècle et Le Gentil qui, en 1717, note l'emploi du latanier mais établit également une première différenciation sur l'habitat :

« *Cette île est couverte d'arbres de toute espèce (…). Il y a beaucoup d'autres arbres fort gros et fort hauts, dont on peut faire de très belles planches (…). Les plus belles maisons sont bâties de ces planches ; les médiocres sont faites de troncs de lataniers et couvertes de feuilles de cet arbre qui produit un fruit semblable à la noix.* »

Il n'y avait pas que du végétal pour construire les maisons. Très rares sont les traces officielles de bâti en dur hormis pour les ouvrages coloniaux. Il existe aux A.D.R. un document[342] qui porte sur les conventions entre les sieurs Jeanny et Godefroy d'une part, le Conseil Supérieur de l'autre, relatives à la construction par les premiers de deux maisons en pierre, l'une à Ste Suzanne, l'autre à St Denis.

Au XIXème siècle, les constructions vont se multiplier, mais c'est aussi l'apparition des premiers bidonvilles[343] liés soit à l'attraction des villes, soit, au regroupement dans les « camps » des anciens esclaves libérés. La période suivante voit une récession économique

---

[339] *Encyclopédie de La Réunion*, t. 2, éd. Livres-Réunion, Saint Denis, La Réunion, France, 1982, 133 pages, p.40.
[340] Roger Vailland, *Boroboudour, Choses vues en Egypte, La Réunion*, éd. Gallimard, Paris, France, 1981, 331 pages, p. 296 ; IOI REU 840-992 VAI, S.O.I.
[341] A. Lougnon, *Sous le signe de la tortue. Voyages anciens à l'île Bourbon (1611-1725)*, éd. Azalées, 1992 (1ère éd. 1939), Saint Denis, La Réunion, France, 284 pages, p. 222 ; IOI REU 969-5 SOU, S.O.I.
[342] 1.146 : 1734 – Saint Denis, 17 sept. ; Saint Paul – série C° (fonds de la Cie des Indes) ; A.D.R. (document non communiqué)
[343] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 408.

puis une stagnation en même temps que la population cesse de croître, voire diminue et se traduit dans le logement par un ralentissement des constructions, un relâchement de l'entretien et des incendies. Aussi à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, Saint Denis ne ressemble guère à un chef-lieu digne de ce nom :

> « *L'habitat urbain, exclusivement en bois, avait beaucoup souffert des cyclones de 1944-46, puis 1948. L'aspect urbain conservait des notes campagnardes, la ville n'était pas étoffée, les petites maisons individuelles étaient noyées dans la verdure*[344] ».

L'explosion démographique de l'après-guerre, surtout à partir de 1950, va modifier considérablement la nature et l'importance du parc de logements. Le retard accumulé par La Réunion en matière de construction est considérable malgré les crédits lancés en immobilier public.

b – La situation de l'habitat durant les six premières décennies du XXème siècle.

Elle est très préoccupante dès le début du siècle, en total décalage avec la métropole : à Saint Denis, l'habitat se dégrade et la situation des populations pauvres dans les « camps » est alarmante[345] à la veille de la guerre. La capitale a toutes les peines du monde à assumer dignement les cyclones, épidémies ou séries d'incendies des cases en bois du centre-ville ; lorsque se termine la Seconde Guerre, la situation est la pire que n'ait jamais connue l'île. L'habitat, déjà passablement délabré par le manque de matériaux de construction, a subi les cyclones de 1944 et 1945, puis le fameux cyclone de 1948. Pouvons-nous affirmer comme Jules Bénard que la situation du logement était « *catastrophique*[346] » au moment où se sont mis en place les structures départementales ? Du point de vue local et de l'époque, c'était une situation assez commode pour reconstruire avec ce qu'offrait la nature et les quelques distributions de tôle ou de bois par les communes comme secours pour les sinistrés des cyclones. Mais reconstruire à l'identique ou presque ne garantissait pas la sécurité et ne faisait que remettre à plus tard le projet de constructions en dur. Exception faite des maisons et des logements administratifs en dur, le reste des maisons est en bois, en paille, en tôle. Nous

[344] C. Redouloux, *La croissance de la ville de Saint Denis de La Réunion depuis la départementalisation*, oct. 1966, in Guy Dupont, *op. cit.*, p. 408.
[345] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 41.
[346] Jules Bénard, *Le grand livre …, op. cit.*

avons plusieurs témoignages[347] sur la fragilité des logements de l'époque, même si tous les habitats n'ont pas subi de graves dommages : trois des frères de Mme Amélie soutenaient la paillote de leurs parents pendant le passage du cyclone de 1948, réussissant à sauver la structure bien que la paille se fut envolée ; Mme charlotte a eu sa maison familiale, une case en bois sous tôle, envolée par les vents du cyclone de 1932, tandis qu'elle était hébergée avec ses sœurs et sa grand-mère chez un voisin dont la case était plantée dans le sol. De la paille leur était donnée, ou bien quelques feuilles de tôle et bois suffisaient parfois pour tout reconstruire à zéro.

Le choc *Cyclone 48* a créé tout de même son effet, conjugué avec la départementalisation, dans la mesure où la solidité était recherchée : les plus pauvres ont remplacé la paille de leur paillote par de la tôle, nouveau matériau lancé dans l'île, ou le bois de leur case par le ciment. Parallèlement, les fonctionnaires se font construire des cases modernes en béton[348] dits « cube béton » et les premiers immeubles se sont construits. Le premier homme politique à faire bâtir des cités décentes pour les ouvriers est Léonus Bénard[349] avec ses cités ouvrières du Gol, de Pierrefonds, et des Casernes. Le gouverneur Capagorry a été le premier à imaginer un plan de développement de la colonie avec, notamment, la création d'un Office de l'habitat pour des logements dans toutes les couches de la société. L'assainissement des villes a été également au programme car l'un ne va pas sans l'autre. La loi de départementalisation instituant des préfets, les idées de ce gouverneur ont été reprises le 4 octobre 1949 lorsque l'Etat et la Caisse centrale des départements d'outre-mer ont créé la S.I.D.R., Société Immobilière du département de La Réunion. Le F.I.D.O.M. a contribué à son financement. Ces logements ont permis à la majorité de la population, très mal logée, d'accéder enfin à une maison simple, solide, bon marché, avec un minimum d'hygiène et de confort contre paiement d'une faible somme. Cependant en 1956, sur les 800 premiers logements, seulement 80 ont été livrés.

Le cyclone des 19 et 20 janvier1960 a mis en valeur les dangers que constituaient les logements provisoires. L'ampleur des dégâts était tel que le préfet de La Réunion a réclamé[350] au gouvernement métropolitain un premier secours de deux millions de nouveaux francs pour

---

[347] Voir les témoignages de Mme Amélie, Mme Charlotte et les autres en annexe, p. -170- à -199-
[348] C.A.U.E., *350 ans d'architecture à l'île de La Réunion*, éd. C.A.U.E. de La Réunion, France, 207 pages, p. 8.
[349] Jules Bénard, *Le grand livre …, op. cit.*, p. 85.
[350] Lettre du Préfet de La Réunion au ministre délégué auprès du Premier ministre, n° 136/III/2 du 27/01/1960 ; 28W41, A.D.R.

les réparations les plus urgentes et venir en aide aux sinistrés, de Saint Denis notamment. Une centaine de familles (environ 500 personnes) a été logée dans des logements provisoires réalisés en 1957, futur groupe d'habitation du quartier de Petite-Ile. Ces logements ont été détruits dès les premières heures du cyclone, aussi les familles ont été évacuées et hébergées dans les écoles. Des mesures ont été prises : la S.I.D.R. a mis à la disposition du Département deux terrains qu'elle possédait à Saint Denis où 50 logements provisoires seront construits sur chacun d'eux. En attendant la commune de Saint Denis prenait en charge les sinistrés. Faut-il conclure que les logements provisoires sont vus comme une solution durable alors qu'ont été constatés les dangers qu'ils représentaient ?

Ces dégâts sur les logements provisoires prouvent qu'ils n'ont rien à envier aux habitats précaires qui ont toujours subi les effets du cyclone. Déjà en 1901, les dépêches télégraphiques[351] nous rendent compte des dégâts sur les paillotes. Ce sont parfois des milliers de logements qui sont détruits, provoquant autant de familles sans-abri. Pour exemple, les 20 mars et 4 avril 1958, La Réunion a enduré les influences de deux cyclones qui ont engendré la mort de douze personnes[352] et l'endommagement de 700 maisons dont 165 entièrement détruites[353]. A la veille du cyclone *Jenny*, La Réunion ne se prononce pas encore pour le développement de constructions durables. Elle n'en a pas les moyens de toute façon, car la départementalisation n'en est encore qu'à ses timides débuts. Est-ce dû à sa position d'île sous-développée ? Pouvons-nous avancer pour autant que l'architecture réunionnaise s'est efforcée de s'adapter au climat de la région avec les moyens dont elle disposait afin de limiter les dégâts ?

[351] Dépêche télégraphique n° 14879 du 4/12/1901 de Rivière Saint Louis par le conducteur Hesland au gouverneur ; 1M4078, A.D.R.
Dépêche télégraphique n° 14949 du 5/12/1901 du Port par le maire au gouverneur ; 1M4078, A.D.R.
Etc. ; 1M4078, A.D.R.
[352] *Le Peuple*, 16/04/1958 ; 1PER 81/70, A.D.R.
[353] *Le Progrès*, 18/04/1958 ; 1PER82/36, A.D.R.

2- L'architecture et le climat

a – Typologie de l'habitat

a – 1 – De la paille au bois

A La Réunion, le terme case (*kaz*) désignant toute maison individuelle[354] s'applique à différents types d'habitation :

> « *A Bourbon, dans tous les documents anciens, « case » désigne les habitations de toutes sortes, celles des Blancs comme celles des Noirs, la différenciation se faisant par les dimensions et le matériau employé*[355] ».

Paillote, *payot, kaz en pay* ou *kaz la pay*, Christian Barat décrit les étapes de sa construction et leur donne cette définition :

> « *J'appelle paillote toute case fichée dans la terre (kaz planté) à toit à double pente ou à toit-pavillon construite entièrement avec des végétaux : arbres (pié-d boi), lianes (liane), herbes (zerb) choisis dans l'environnement des zones d'habitation*[356] ».

D'autres ouvrages[357] ou revues sont destinés à la recherche patrimoniale des cases réunionnaises. Il faut les compléter avec le visionnage du film « Des paillotes dans le cirque de Salazie[358] ». Les paillotes avaient un plan rectangulaire et des dimensions moyennes de 6m sur 3 pour les communes de Salazie[359]. Elles se subdivisaient en deux ou trois pièces (chambres) communicantes. Dans tous les cas, la cuisine (*kwisin*) est séparée de la case elle-même ce qui fait qu'il se trouve toujours sur place au moins deux constructions : la case-cuisine et la case d'habitation. Ainsi la fumée du foyer n'imprégnait pas de son odeur la case

---

[354] Paul Pandolfi, *op. cit.*, p. 6 ; R/ARCHI/1/PAN, C.A.U.E.
[355] Encyclopédie de La Réunion, *op. cit*., p.46.
[356] Christian Barat, *Les paillotes de l'Ile de La Réunion*, Travaux de l'Institut d'anthropologie sociale et culturelle de l'océan Indien, Centre universitaire de La Réunion, Saint Denis, La Réunion, France, 1978, 79 pages.
[357] Yves Augeard, « Les villas créoles de La Réunion », in *Dossiers de l'Outre-Mer*, n° 78/79, 1985, pp. 208-229.
S. Gousseau, *Beauregard : une plantation de la côte au vent*, Fondation pour la recherche dans l'océan Indien, Saint Denis, La Réunion, France, 1984.
Paul Trouilloud, *La rue de Paris : approche ethnologique*, Mémoire de maîtrise, Institut d'anthropologie, université de La Réunion, 1980.
[358] « Les paillotes dans le cirque de Salazie », réalisé par Paul Pandolfi, Eric Fezin et David Floriant, 1997, 30 mn ; [s.c.], C.A.D.U.R.
[359] Paul Pandolfi, *op. cit.*, p. 9-10 ; R/ARCHI/1/PAN, C.A.U.E.

et ses habitants et surtout, le risque d'incendie était réduit. Ce danger inhérent à un habitat utilisant principalement des végétaux semble être à l'origine d'une des premières mesures d'urbanisme prises à Saint Denis : l'ordonnance du 16 août 1792 ordonne « *la suppression des cases couvertes en paille (...) faire couvrir en bardeaux*[360] » les cases existantes.

Cette séparation entre cuisine et case principale a perduré dans la plupart des cas avec les cases en bois sous tôle[361] qui ont remplacé les paillotes :

> « *Ma maison était en bois, recouverte de bardeaux. Les portes et les fenêtres étaient à double battant et se fermaient à l'aide d'une bascule. (...) La cuisine était séparée de la maison : sol de terre battue, murs en bois de forêts couverts de noir de fumée (le mouhal). A l'intérieur une table de tréteau portait des tentes à provisions, des gonis, des vannes, des marmites, des fers-blancs, un pilon et un calou. Pas de cuisinière à gaz mais un foyer formé de deux barres de fer scellées sur deux blocs de béton pour servir de support aux marmites à trois pieds et deux oreilles. (...) Au-dessus du foyer un genre de grenier appelé « farfar » servait de séchoir pour le maïs, les oignons, l'ail… (...) Le « kabiné » était au fond de la cour : un trou dans le sol, caché derrière une touffe de bananiers*[362]. »

A ces deux éléments pouvaient s'ajouter sur le même emplacement d'autres constructions[363] (réserves pour le bois, abri anticyclonique, case-magasin, poulailler, etc.) qui étaient parfois d'anciennes cases réutilisées ainsi. Enfin et surtout, il ne faut pas réduire l'habitat traditionnel aux seules constructions érigées sur un emplacement. Il se trouve aussi nombre d'espaces spatialement aménagés (cour, jardin, treille …) qui sont des lieux de vie essentiels qu'un incendie ou un cyclone peut détruire. Les Salaziens mentionnent le fait[364] que lorsqu'une dépression tropicale était attendue, les habitants coupaient de petits bananiers et « cassaient » leur tronc afin de les placer à cheval sur le faîte du toit pour empêcher que les rafales du vent emportent la couverture du toit.

---

[360] Daniel Vaxelaire (ss la dir. de), *Le Mémorial de La Réunion*, 7 vol., Australes Editions, Saint Denis, La Réunion, France, 1978 à 1980, t. 2, p. 68.
[361] Voir les photographies des cases traditionnelles en annexe, p. -105- et -106-
[362] *Mahavel, Ravines des Cabris, Bois d'Olive : quartiers d'histoire*, « La vie à La Ravine de Cabris avant la 1ère Guerre Mondiale », pub. Mairie de saint Pierre, La Réunion, France, 1987, 111 pages, p. 63-65.
[363] Paul Pandolfi, *op. cit.*, p. 12 ; R/ARCHI/1/PAN, C.A.U.E.
[364] *Id.*, p. 11

Au final, il se dégage une sorte de modèle standard de la paillote, chaque famille possède le savoir-faire de construction des k*az en pay*. C'est là un trait fréquemment relevé dans les études portant sur l'habitat traditionnel à La Réunion. Dès le remplacement de la couverture végétale du toit par des tôles ondulées ou le successeur de la paillote à savoir la case en bois sous tôle, c'est un nouveau critère de différenciation du type d'habitat qui surgit.

a – 2 – Essais de typologie[365]

Jean Defos du Rau définit les types d'habitat suivant[366] :

- Type I : la case élémentaire à double pente, dite paillote de petite dimension (4m sur 2,5m environ) est bâtie sur une carcasse de bois, les murs et les toits sont en paille de vétyver ou de cannes ou en bois. Deux sous-types de paillote se développent :

  - la paillote de calumet dans la région sèche de Saint Paul à Saint Leu ;
  - la paillote misère du genre bidonville qui se rencontre dans les banlieues très misérables de Saint Denis (Butor, Rivière) ou des principales agglomérations.

- Type II : la case de bardeaux à toit « pavillon », rectangle de 7 à 8 m sur 5/6 m avec carcasse en bois, murs et toitures en planches et bardeaux, éventuellement en tôle. Ces cases sont courantes dans les Hauts.

- Type III : la case villa. Toujours en bois, elle comporte des toits à plusieurs faîtes qui couvrent des constructions plus importantes.

- Type IV : les maisons riches, soit en bois, soit en pierre, très vastes rappelant souvent le style colonial, s'élevant au milieu d'un beau jardin. Puis apparaissent de nouveaux types de constructions à la fin des années 50 : il s'agit de maisons en « dur » (parpaing ou béton) créant dans l'île un nouvel habitat durable, confortable et hygiénique.

Selon l'auteur, chacun de ces types d'habitat correspond à une couches sociale et/ou ethnique particulière. Par exemple, « *la paillote à murs de paille est la solution rapide, de*

[365] La plupart des habitats sont illustrés par des photographies mises en annexe, p. -102- à -110-
[366] Jean Defos du Rau, *op. cit.*, p. 247.

moindre effort, en usage dans les milieux cafres, constituant encore des petits villages[367] » alors que la case à bardeaux à toit pavillon « *caractérise essentiellement le Blanc et surtout le Petit Blanc des Hauts…* » alors que les riches demeures « *évoquent la douceur et la splendeur de vivre aux Isles dans le vieux temps, pour les maîtres d'esclaves*[368] ».

Ce premier classement doit être complété par des sous-types ou des « types régionaux »[369] : à la paillote s'adjoint la paillote de calumet ou la paillote-misère du genre bidonville. De même, s'intercalent entre les quatre grands types d'habitat des types intermédiaires combinant des éléments provenant de deux types distincts. Par exemple, il existe entre les deux premiers types la case de torchis ou la case à toit de vacoa. Le géographe Jean Defos du Rau conclut que ces exemples révèlent la difficulté d'établir une typologie fiable et précise concernant cet habitat traditionnel. L'ethnologue Paul Pandolfi confirme cela : « *la grande diversité des types d'habitat et plus encore l'évolution permanente qu'ils ont connue ne permettent guère un tracé de frontières précises et intangibles*[370] ».

a – 3 – Les logements sociaux

Jusqu'aux années 60, la construction du logement à La Réunion n'est qu'une activité privée[371] financée par des fonds privés, à quelques rares exceptions près : ce logement de type social n'a pris du poids qu'à partir de l'explosion démographique des années 50 et 60, dans la mesure où la prolifération des bidonvilles permettant d'accueillir cette nouvelle population, non solvable pour la plus grande partie, était de nature à interpeller violemment les décideurs.

Mais si la prise de conscience de la nécessité d'intervenir massivement se traduisit par des initiatives publiques, notamment à travers la création de la S.I.D.R. en 1953, c'est le secteur privé (l'industriel Tomi) associé au Crédit Agricole de La Réunion qui mit sur le marché de l'habitat social les premiers contingents de logements bon marché et conçus pour

[367] *Id.*, p. 251.
[368] *Id.*, p. 255.
[369] *Ibid.*
[370] Paul Pandolfi, *op. cit.*, p. 8 ; R/ARCHI/1/PAN, C.A.U.E.
[371] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 465.

être adaptés au contexte local : à partir de 1957, les fameuses « cases Tomi[372] » construites pour « quatre oeufs par jour » ont éclos avec le soutien du crédit Agricole qui bonifiait les prêts accordés aux bénéficiaires.

Cette initiative, particulièrement adaptée à un contexte rural, a concerné plus d'un millier de logements dans l'île. Dans les années 60, cette politique du logement social passera dans la sphère publique. Nous nous étendrons là-dessus dans notre seconde partie. Notons que les années 50 ont créé l'élan de constructions en dur auxquelles pouvaient accéder les couches peu aisées, destinées à protéger leurs occupants des cyclones mais dont il faut relativiser l'importance.

b – Ebauches de climatologie

A La Réunion, nous distinguons trois zones climatiques[373] :

- La côte au vent.

Elle s'étend de Saint Denis à saint Philippe par l'est et se caractérise par une assez importante humidité (plus de deux mètres d'eau par an), une chaleur modérée dont les moyennes oscillent autour de 18°C en saison fraîche et 28 à 30°C en saison chaude.

- La côte sous le vent.

Il s'agit de la zone située à l'opposé entre la Grande Chaloupe et Basse Vallée. Plus sèche et plus chaude, elle présente parfois un caractère aride dû notamment à la barrière montagneuse qui l'empêche de recevoir les vents humides et tempérés du Sud-Est, sauf dans le Sud, par suite de la déviation de ces derniers du massif de la Fournaise. Les précipitations varient de 60 cm à un mètre par an et la température est plus élevée.

- Le climat d'altitude[374].

L'accroissement de l'altitude se traduit généralement par une décroissance continue de la température (de 0,6 à 1°C par 100 m) et d'une augmentation de la nébulosité et des précipitations. A partir de 900 m, les caractéristiques générales du climat sont pratiquement

[372] Ce sont les plus nombreuses maisons individuelles à La Réunion, qui correspondent à un plan type : en bois et tôles, à quatre pentes (puis deux) ; cases Tomi en dur ; et en dur et tôle. Voir l'illustration en annexe, p. -110-
[373] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 114.
[374] *Id.*, p. 115.

celles d'une zone tempérée, les grandes altitudes connaissant même régulièrement des températures négatives.

Avec ces données connues depuis des siècles d'habitation, les citadins comme les campagnards devaient et doivent en tenir compte et connaître les vents dominants afin d'implanter au mieux leur maison. Mais comment était-il possible de composer avec à la fois la pluie, la chaleur et le vent quand les matériaux à portée n'étaient pas réellement adaptés à toutes ces conditions climatiques ? L'ampleur de l'urbanisation a poussé les climatologues à s'occuper du climat urbain essentiellement à partir de 1950[375]. D'après nos recherches[376] au C.A.U.E. de La Réunion, les études de climatologie urbaine sont récentes dans l'île et la préoccupation première est la recherche du confort et de l'économie de l'énergie dans le bâti, les normes anti-cycloniques étant naturellement intégrées.

C - Des moyens de lutte inégaux face au fléau

1- Les bulletins d'alerte : premiers essais.

Déjà en 1904, la population pouvait être prévenue de l'arrivée imminente d'un cyclone. Une alerte nécessite la bonne coordination entre la météorologie, les services du gouverneur et les maires. Mais en ce début de siècle de tâtonnements sur la compréhension du cyclone, le système d'alerte même s'il était encore primaire, ne pouvait être pris au sérieux que par ceux qui croyaient à l'approche du météore. Aussi, le précepte avait ses limites. A Hell-Bourg , malgré la pluie diluvienne mais à cause de l'absence du vent, l'adjoint au maire n'a pas cru bon d'afficher ou de prévenir la population de l'arrivée d'un cyclone le lendemain, ce qui constituait un « *acte inqualifiable d'incurie*[377] ».

C'est après le cyclone du 7 janvier 1934 que sont évoqués pour la première fois les bulletins d'alerte aux A.D.R. Ils sont impératifs pour que toute la population prenne les

[375] Sous la direction de J.R. Pitte, Gisèle Escourrou, *Le climat et la ville*, éd. Nathan Université, coll. Géographie d'aujourd'hui, Paris, France, 1991, 190 pages, p. 3.
[376] Nous reviendrons sur ce sujet dans notre chapitre IX consacré à la culture de prévention.
[377] *Le J.I.R.*, 26/03/1904 ; POM 643 E, A.N.O.M.

mesures de protection, encore fallait-il les connaître. La circulaire[378] du 29 janvier 1934 du gouverneur aux maires les expose : chaque jour, un télégramme officiel sur les observations et les prévisions météorologiques devait être affiché à la mairie. Si un danger menaçait La Réunion, un télégramme officiel spécial intitulé « *Danger de cyclone* » devait contenir autant que possible des indications sur l'importance, la position et la trajectoire probable du cyclone. La population de la commune devait alors être alertée de ce télégramme à son de trompe ou de caisse. Si le danger était passé, un deuxième télégramme spécial « *Fin de l'alerte* » était donné. Il devait être aussi comme le premier affiché à la porte de chaque mairie et accompagné si nécessaire des alertes sonores.

Ce système d'alerte était sans effet si au préalable il n'y avait pas quelques consignes de sécurité et de secours. La circulaire de 1934 était prévoyante à cet égard : au reçu du premier télégramme, c'était (et ça l'est toujours) de la responsabilité des maires de prescrire dans leur commune les précautions à prendre, de prévoir les abris pour les demandeurs d'asile pendant et après le cyclone, de tenir à leur disposition en permanence tous les agents communaux dont l'aide pourrait être nécessaire.

Le « Communiqué météo[379] » du *J.I.R.* reprend les étapes des informations données par le Service météorologique : « *le 27 à 9h10 : le cyclone touchera La Réunion cette nuit, par le Sud. Pluie violente dans le Nord. Vent d'ouragan du N-O Possession-Saint Denis-Saint Benoît ;(...) le 27 à 15h30 : le cyclone passera au plus près à 60 km au S-O de Saint Paul, à 1heure du matin. Son action se fera sentir jusqu'à 9 heures*. (…)» A 10 heures le lendemain, c'était la fin de l'alerte cyclonique. Nous ne pouvons ignorer que cet ensemble des communiqués des observatoires des Mascareignes permettait de saisir sur le vif la formation d'un cyclone une trentaine années avant l'apparition des satellites alors même que les prévisions laissaient encore à désirer sur leur avance.

Nous savons que la portée des journaux était très faible. Il fallait donc que les bruits prennent le relais le plus efficacement possible pour alerter la population de la menace d'un météore. A La Réunion, les lois sur les sonneries de cloche viennent de l'« *Article 100 et 101 de la loi municipale du 5 avril 1884 reprenant et complétant les dispositions de la loi du 18*

[378] 1M4085, A.D.R.
[379] *Le J.I.R*, 27-28/01/1935 (coupure de presse) ; CFR1/137, A.D.R. Voir la copie en annexe, p. -95-

Germinal an X organique du culte catholique ainsi que des règlements subséquents, les sonneries civiles sont exécutées par les ordres du maire ou de son délégué[380] ». Les autres textes applicables en la matière sont l'article 29 du décret du 6 février 1911[381] et les articles de 1944, 1945 et 1946 du décret du 22 mai 1912[382] :

> « *Tout en respectant le principe de la destination religieuse des cloches, le législateur a reconnu au pouvoir civil le droit d'utiliser les cloches pour des sonneries civiles ; soit pour alerter les habitants en cas de danger (cyclones, incendies, etc.), soit pour leur annoncer ou célébrer un événement d'une portée nationale ou intéressant la colonie ou la collectivité*[383] ».

Faut-il croire que les sonneries étaient peu distinctives ou que la portée n'était pas suffisante ? En 1934 en tout cas, les mairies ont mis en place un système basé sur les sonneries des cloches de l'église selon les directives du gouverneur[384] : cinq tintements suivis de coups à la volée répétés six fois pour « Danger de cyclone » et trois tintements (puis les coups à la volée) pour « fin de l'alerte ». Les sonneries de cloches ont un caractère religieux en temps normal. Elles se transforment en alarme d'intérêt général dès lors que la situation l'exige. Cette méthode a porté ses fruits d'autant plus qu'elle est issue d'une tradition très ancienne. Pourtant, il peut arriver que malgré la qualité obligatoire de ce tocsin pour des causes d'intérêt public, des curés ont trouvé à redire pour ne pas exécuter l'ordre du maire. Cette attitude est aussitôt blâmée par l'évêque[385], comme cela est arrivé en 1932 ou encore en 1945. Mme Henriette se souvient de l'alerte lors de l'approche du cyclone de 1948 : « *Les cloches sonnaient à toute volée, les policiers criaient dans les hauts- parleurs en passant partout, le tambour rameutait les gens qui écoutaient l'employé communal prévenir de l'arrivée du cyclone et quelques consignes de sécurité passaient par haut-parleur*[386] ».

---

[380] Lettre n° 342 du gouverneur à l'Evêque, 17/05/1932 ; dossier Sainte Suzanne, chemise G, A.E.R.
[381] Publié au *J.O.R.* du 17/03/1911, p. 122 ; 8K99, A.D.R.
[382] Publié au *J.O.R.* du 26/07/1912, p. 349 ; 8K100, A.D.R.
[383] Circulaire n° 443 C du gouverneur aux maires, 24/03/1945 ; casier 24, dossier A, chemise X, A.E.R.
[384] Circulaire n° 1785 C du gouverneur sur les signaux « cyclone » de décembre 1944 reprise sur la circulaire n° 69 du 29/01/1934 ; CFR 1/136, A.D.R.
[385] Correspondances entre l'évêque et le gouverneur à propos d'une affaire de cloches à Sainte Suzanne à l'occasion de la mort du Président de la République Paul Doumer ; dossier Sainte Suzanne, chemise G, A.E.R. Circulaire aux curés à propos de la circulaire du gouverneur n° 443 C du 4 janvier 1945 sur les alertes pour les curés ; casier 24, dossier A, chemise IX, A.E.R. Voir la copie en annexe, p. -118-
[386] Voir le témoignage de Mme Henriette en annexe, p. -176-

En 1950, le système d'alerte en trois phases[387] est déjà expérimenté à peu près dans les mêmes termes qu'aujourd'hui. La circulaire de 1934 se trouve renforcée en 1959 avec la création d'une ébauche[388] de notre plan ORSEC : le préfet a demandé aux maires de procéder au recensement et à la constitution des équipes de secours (matériel, personnel…) de la fin du mois d'octobre à la fin avril. Le préfet envisage une période en deux phases :

- 1 - Alerte préparatoire : tocsin, trente secondes. Pour les habitants ou les pêcheurs, des tirs de fusées parachutées de couleur verte ou des moyens disposés par chaque commune (garde-champêtre, voiture, radio…) ;

- 2 – Alerte de danger immédiat, entraînant la fin des activités : deux tocsins successifs et des tirs de fusées rouge.

Le système d'alerte et le plan ORSEC se mettent en place. Une de leurs faiblesses résidait dans la communication au grand public à cette époque.

2- Les failles du système d'alerte

a – L'information

Malgré ces bases de prévention, une faille au système et pas des moindres était celle de la communication au public. Trois jours avant le cyclone du 20 mars 1939, le service météorologique de La Réunion adressait au gouverneur un « *projet d'organisation de la protection des populations en cas de calamité nationale* »[389]. Selon les météorologues, les alertes au niveau sonore étaient insuffisantes. Aussi, il était recommandé de communiquer à la population quelques règles de prévention simples comme la vérification de la solidité de la maison, de se méfier des chutes d'arbre à racines superficielles, de faire des provisions, de prévoir l'extinction rapide des foyers, de se tenir de préférence au milieu des pièces en cas d'ébranlement de leur maison, etc.

[387] *Communiqué de la préfecture*, 9/01/1950, dispositions prises pour la période cyclonique ; 2W21, A.D.R.
[388] Circulaire préfectoral n° 2/C, 29/01/1959 ; 249W222, A.D.R.
[389] 1M4085, A.D.R.

Quant à l'équipe de secours prévue dans chaque commune (corps des pompiers, agents forestiers, agents de police, cantonniers…), elle devait avoir la charge sur ordre du maire, d'effectuer tous les travaux préventifs (barrage, élagage …), d'aider la population à assurer leur protection, de procéder aux travaux de secours, du transport des blessés, d'aider les autorités au maintien de l'ordre, aux évacuations, aux distributions de médicaments et de vivres et enfin, d'empêcher les pillages. Il est de plus précisé un ordre d'urgences pour la protection et le secours des sinistrés : les vies humaines et en priorité les femmes et les enfants ; les archives et les deniers publics ; les biens meubles de première nécessité (vêtements, lingerie), et les marchandises.

Nous connaissons les consignes données pour la population, les maires et les agents communaux lorsqu'un danger menace l'île. C'est grâce au cyclone du 17 janvier 1945 que nous en savons plus sur celles données aux services des contributions directes, des finances, de la radio, de la météorologie, etc. Pour exemple, nous reproduisons les instructions que devaient observer les directeurs d'école quand un cyclone se produisait sur l'île pendant la classe[390] :

- « *Au signal 1 «cyclone à craindre » transmis par la gendarmerie ou la mairie ou la TSF ou autre, le directeur d'école doit visiter toutes les portes, les fenêtres et faire les travaux par la mairie ou lui-même si des consolidations sont nécessaires, et mettre à l'abri le plus possible les documents d'archives, les livres.* »

- *« Au signal 2 « cyclone approche - danger», les élèves doivent être immédiatement renvoyés chez eux et l'école fermée.* »

Comme l'alerte pouvait survenir soudainement, sa diffusion devait alors se faire le plus rapidement possible selon ce modèle :

« Télégramme à transmettre d'extrême urgence PAR PRIORITE ABSOLUE d'abord comme message téléphoné puis comme télégramme.

[390] Circulaire n° 80 I.P. du 23/01/1945 de Saint Denis du chef du service de l'instruction publique à tous les directeurs et directrices d'école publique ou privée, selon les consignes générales prescrites par le gouverneur ; 1M4086, A.D.R.

A téléphoner et à distribuer même la nuit : à tous les maires, les postes de gendarmerie, les bureaux de poste et de téléphone, au capitaine de Port, au Commandant de la marine au Port.
CYCLONE A CRAINDRE. stop. PRENEZ IMMEDIATEMENT TOUTES MESURES PREVENTIVES. Stop. DIFFUSEZ DE SUITE PAR TOUS MOYENS[391]*.»*

Il ne faut pas oublier les cirques[392] où la géographie et la topographie isolaient de fait les Mafatais, les Cilaosiens et les Salaziens[393] des autres habitants de l'île : l'érosion et les cyclones ne les épargnaient pas. Ne bénéficiant pas de routes, leurs qualités de montagnards et d'agriculteurs étaient éprouvées encore plus que d'ordinaire après les passages des cyclones parce que les déplacements étaient rendus plus difficiles. La route qui mène à Cilaos a été construite entre 1927 et 1932, mais « *il y avait encore les porteurs de fauteuils pour transporter les touristes dans le cirque*[394] ». Les habitants des cirques sont victimes des conditions naturelles dès lors que les communications sont coupées, ce qui renforce leur mise à l'écart au reste de l'île. Cependant, tous les Réunionnais peuvent être coupés de l'extérieur à partir du moment où l'information ne passe plus.

b – Les moyens de communication

Il ne suffit pas de communiquer sur les alertes, il faut pouvoir informer en temps et en heure l'approche d'un cyclone. Nous avons évoqué[395] le problème de la coupure de l'électricité durant le cyclone de 1944. De même en 1948, les communications télégraphiques et téléphoniques ont été rompues, et la T.S.F. ne fonctionnait plus, le pylône ayant été couché[396] par les vents. Ces coupures ont privé maintes fois l'Administration de connaître rapidement l'état des communes de l'île, les voies de communication étant souvent elles-mêmes obstruées pour des dépêcher des nouvelles dans un laps de temps court.

---

[391] 1M4086, A.D.R.
[392] Voir les reproductions et les photographies en annexe, p. -111- à -115-
[393] *Salazie 1899-1999, op. cit.*, p. 16
[394] *Gramounes Cilaos, Cent ans de souvenirs*, LKC imprimerie, Saint Pierre, La Réunion, France, 1986, 59 pages, p. 45
[395] Voir le chapitre I – A – 4 – b, pp. 44-45.
[396] Voir la photographie en annexe, p. -38-

Cyclone 48 est passé à 50 km à l'ouest de l'île entre 22h00 et 4h00 du matin, avec des vents de 120 km/h et des rafales atteignant les 220 km/h. A cyclone exceptionnel, dégâts exceptionnels. Les paillotes, les cultures ne résistent pas hormis la canne dans une moindre mesure. Comment expliquer cependant que le cyclone ait été aussi meurtrier ? Il est clair que la population a été insuffisamment avertie : que les moyens bruyants (tambour, tocsin) pour diffuser l'alerte n'ont pas compensé le faible tirage des journaux, et que l'ennemi premier du téléphone et de la radio (peu démocratisés alors) est le vent. Si les cloches de l'église sonnent le tocsin dans certaines communes, elles ne donnent évidemment pas d'indications relatives au déplacement du météore. « *A cette époque, on n'avait pas la météo, et c'était Ti-Joseph, qui frappait sur son tambour dès qu'il y avait un évènement. Comme pour la menace d'un cyclone. Les pompiers aussi mettaient des affiches pour mettre en garde la population contre les dangers*[397] ». Pour pallier à une rupture probable des lignes téléphoniques, Hell-Bourg a prévu dans les années 50 une mise en station des postes émetteurs[398]. Sur mer, les difficultés liées à la communication étaient naturellement accentuées par la prévision tardive du météore et l'inexistence ou la faiblesse des technologies de météorologie et de contacts.

En 1956, pour remédier à l'insuffisance de la publicité lors du danger exprimé, *le Progrès*[399] suggérait que l'essentiel des bulletins météorologiques soit communiqué aux bureaux de poste en cas de menace directe du cyclone. De là, les facteurs diffuseront la nouvelle de porte en porte, et aux cabines téléphoniques dont le responsable avertirait les commerçants qui propageront la nouvelle aux clients. De plus, le journal recommandait que l'alerte n° 1 réservée aux autorités soit rendue publique afin que la population se prémunisse même s'il n'y avait pas de danger immédiat. Une autre proposition[400] consistait à l'investissement dans des camions-sirène pour porter l'alerte de quartier en quartier dans les villes afin de pallier à l'insuffisance de la portée des tambours qui ne parvenait qu'aux centres proches, et des lignes électriques ou de téléphone souvent coupées.

Subir une perturbation tropicale très forte à une époque où l'on vivait surtout sous paillote, où l'on accédait rarement au téléphone, à la radio et à la presse, où le tambour

---

[397] *Impression du pays d'abord : Terre Sainte, un quartier de Saint Pierre*, pub. Saint Pierre, imp. Saint Denis, La Réunion, France, 1994, 79 pages, p. 48.
[398] Union régionale animation et développement, Institut de formation à l'animation de La Réunion, *Vivre à Hell-Bourg de l'origine à nos jours*, éd. URADR et IFAR, Saint Denis, La Réunion, France, 1984, 101 pages, p. 71.
[399] *Le Progrès*, 12/01/1956 ; 1PER82/34, A.D.R.
[400] *Ibid.*

municipal donnait l'alerte là où l'habitat est assez regroupé, où le système d'alerte et le plan de secours n'étaient pas encore au point, où les P.P.R. et les normes anti-cycloniques n'existaient pas encore, alourdissait le bilan, surtout quand le passage du météore se faisait la nuit. Tous ces ingrédients de vulnérabilité n'avaient jamais été aussi présents que pendant le cyclone de 1948. Mise à part son extrême violence, le facteur de la faiblesse des moyens de communication est sans aucun doute celui qui a pesé le plus lourdement sur le bilan.

D - Une reconstruction lente et difficile

1- Etat des lieux

a – Le réseau routier

Une fois le cyclone passé, l'heure est au bilan : compte et enterrement des morts, prise en charge des blessés et des sans-abri, constat des dégâts. Le premier souci[401] du préfet après le passage de *Cyclone 48* a été de rétablir au plus tôt les liaisons à l'intérieur de l'île afin d'avoir rapidement un tableau du désastre et de donner des directives aux maires. Le bilan établi, le démarrage des travaux de réparations ou de reconstruction s'impose. Les prisonniers participent aux corvées[402] après le passage d'un cyclone, que ce soit la remise en état des canaux et des chemins, ou le chargement des navires en partance au Port.

Avant 1920, il s'agissait majoritairement de chemins de terre, poussiéreux voire boueux s'il avait plu, et de quelques routes macadamisées « *plus que primitives, larges de quatre mètres à peine, droites ou en lacet selon le relief, constituées au fond d'une couche de terre ou de sable, puis une couche de « macadam » recouverte de paille de cannes, et enfin en surface une couche de terre*[403] ». Il y roulait des *carrioles-bourriques*, les rares *voitures à crottins* et les *charettes-bœuf* munies de pneumatiques dès l'apparition de l'asphaltage des routes dans les années 20. Leur solidité et leur résistance permirent l'arrivée progressive des

[401] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.
[402] Lettre n° 743C du 20/04/1944 de Saint Denis du gouverneur au président de la délégation spéciale ; 1M4086, A.D.R.
[403] Simon Lucas, *op. cit.*, p. 132.

voitures et des camions supplantant du coup le train. 127 autos[404] sont enregistrées en 1924 à Saint Denis et en 1946, le réseau routier[405] comptabilise seulement 131km de routes bitumées.

Tableau n° 2 : Le réseau routier de 1946 à 1960 à La Réunion

Routes	1946	1952	1955	1958	1960
Bitumées	131	180	318	545	637
Empierrées	603	418	275	307	215
Total	**734**	**598**	**593**	**852**	**852**

Source : Bulletin du CENADDOM, n° 48, p. 67 in Hai Quang HO, *La Réunion (1882-1960), Histoire économique, Colonage, salariat et sous-développement*, éd. l'Harmattan, Paris, France, 2008, 367 pages, p. 241.

Le chercheur en sciences économiques Hai Quang Ho fait l'analyse suivante[406] :

> « *Le tableau montre que de 1946 à 1955, peu de routes ont été goudronnées tandis que la longueur des routes empierrées diminuait. Ce qui signifie clairement que le réseau routier avait diminué et que les améliorations n'avaient porté en fait que sur la route de ceinture de l'île, laissant à l'abandon les routes et chemins de pénétration. Ce n'est qu'en 1955 que les progrès sont visibles : le réseau routier augmente de 44% en cinq ans, la route bitumée est doublée en longueur, ce qui entraîne un impact économique non négligeable : les usines sucrières peuvent être alimentées plus régulièrement et plus rapidement, diminuant du même coup les pertes en sucre et déclenchant la reprise économique dès 1956.* »

Le développement routier prend donc de plus en plus une importance qui empiète graduellement sur celle du chemin de fer, l'acheminant lentement à sa disparition définitive.

[404] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 42.
[405] Carte de la route nationale (rouge), des routes coloniales carrossables (bleu), et des chemins communaux (marron) à La Réunion (1944) ; 105W26, A.D.R. Voir la reproduction en annexe, p. -155-
[406] Hai Quang HO, *op. cit.*, p. 241

b – Le C.F.R.

Créée en 1878, la Compagnie du Chemin de Fer et du Port de La Réunion a initié une politique de grands travaux. D'une part, le chemin de fer (entre Saint Benoît et Saint Louis en premier lieu) a été mis en service en 1882. La ligne de chemin de fer s'étendait de Saint Pierre à Saint Benoît en passant par Saint Denis. Il fallait six heures pour relier le nord au sud ou vice-versa de l'île et trois heures pour un aller simple entre les communes dionysienne et bénédictine. Ce *ti train lontan* était le principal moyen de communication et de transport des voyageurs, de la canne et des marchandises dans l'île jusqu'en 1930, il était alors rentable. Il a perduré jusqu'au début des années 60, parallèlement au développement du trafic de voitures et de camions.

D'autre part, le port fut construit en 1886 à la Pointe des Galets parce que ses bassins permettaient l'accueil des navires de très gros tonnage. Il offrait ainsi l'avantage de mieux insérer[407] La Réunion dans son espace régional, facilitant les liaisons avec ses voisines, mais il était aussi précaire et délabré que l'habitat ou les routes en général qui ne résistaient guère aux cyclones. D'importants travaux ont été réalisés entre 1956 et 1960 grâce aux crédits du F.I.D.O.M. Le chemin de fer et le port ont coûté respectivement 19,4 millions de francs et près de 46 millions de francs, une somme[408] conséquente qui a nécessité de gros emprunts mais qui a en revanche permis l'abaissement des coûts de revient du sucre.

c – L'électricité et l'eau

A Saint Denis, l'éclairage public comme le tout à l'égout sont lancés dès 1920, année où le budget de la commune est pris en charge par la colonie[409], ce qui permettait de bâtir de nouveaux ouvrages, de projeter des plans d'urbanisme dès 1923. C'est à partir de 1921 que datent réellement les débuts de l'électrification à La Réunion. Les réseaux se trouvaient dans un état lamentable[410] après de multiples saisons cycloniques dévastatrices et de maigres entretiens en 1947. La modernisation s'est effectuée par la suite avec la construction de trois

[407] Hai Quang HO, *op. cit.* , p. 38.
[408] *Id.*, p. 83.
[409] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 42.
[410] Annie Artero, M-A. Bègue, J-F. Beaulieu, *La Réunion des électriciens*, éd. Azalées, Saint Denis, La Réunion, 1996, 78 pages, p. 10 et 21.

centrales thermiques au Port, à St Denis et à St Pierre ; la création d'une société d'économie mixte Energie Electrique de La Réunion (E.E.R.) chargée de gérer la production et la distribution de l'électricité et de Bourbon Lumière (qui achetait l'électricité à l'E.E.R. et la distribuait à Saint Denis) : elles avaient respectivement 7 321 et 5 648 abonnés[411] sur une population de 327 000 habitants en 1959. Quant à l'eau courante et salubre, 15%[412] seulement de la population était raccordé à un réseau correct d'adduction d'eau en 1960.

d – L'habitat

Sur le plan de l'immobilier, malgré la création de la S.I.D.R., de la C.H.R. (Coopérative d'Habitat Rural, créé en 1957 à l'initiative du C.A.) et de la S.A.T.E.C. (Société d'Assistance Technique et de Crédit), cette branche du B.T.P. a peu fait progresser l'habitat alors même qu'une précarité inqualifiable a été révélée par le cyclone de 1948. De 1954 à 1961, bien que 77 147 habitants ont été ajoutés à la population de l'île, que 57% des familles réunionnaises vivent en 1954 dans des cases de une à deux pièces, 6 716 logements en dur seulement ont été construits. Cette insuffisance mêlée à la démographie galopante et à la pauvreté[413] a favorisé la multiplication en masse des bidonvilles.

e – Un bilan très insatisfaisant

Déjà en 1948 après le cyclone, le préfet Paul Demange était soucieux d'apporter des solutions concrètes dans les divers domaines et notamment dans celui de l'équipement[414]. Il a insisté pour que l'île bénéficie de quantités importantes de ciment, fer et bois nécessaire à sa reconstruction comme il a souhaité voir créé l'Office de l'Habitat annoncé comme imminente des mois en arrière déjà. Au total, les équipements sont restés en deçà des espérances placées dans la départementalisation à la fin des années 50, sans doute démesurées[415] par rapport au contexte et aux contraintes de l'île. Rappelons que La Réunion *en 1946 « possédait toutes les caractéristiques du pays sous-développé : production insuffisante, rendements infimes, immensités incultes, sous-alimentation, surpeuplement, ignorance, non-résistance aux*

[411] Hai Quang HO, *op. cit.*, p. 322.
[412] Hai Quang HO, *op. cit.*, p. 238.
[413] *Ibid.*, p. 323.
[414] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.
[415] *1946 : La Réunion, Département…*, *op. cit.*, p. 359.

maladies, ressources uniquement agricoles et d'une agriculture routinière, monoculture menaçante, culture sur brûlis, aucune possibilité d'industrialisation, masse de salariés non spécialisés, au stade de manœuvre ; tout cela aboutissait au prolétariat [416]». En 1960, les progrès apportés par la départementalisation n'ont guère amélioré les modes de vie si ce n'est sur le plan sanitaire et médical[417]. Les efforts du B.T.P. se sont surtout concentrés sur le port et le réseau routier. La métropole était occupée à sa reconstruction, ce qui explique en partie la faiblesse des aides durant la décennie qui a suivi la départementalisation de La Réunion. Ces quelques améliorations apportées ici et là n'ont pas enlevé la fragilité qui a perduré encore plus de quinze ans après l'armistice de 1945 : elles pouvaient être remises en cause au moindre cyclone.

2- Typologie des dégâts

a – Le recensement administratif des dégâts

Les infrastructures routières et ferroviaires sont mises à l'épreuve par les perturbations tropicales : elles deviennent pour partie plus ou moins longues, impraticables ou coupées à de multiples endroits. Pour exemple, en 1952, 65 coupures de route sont relevées contre 21 pour la voie ferrée, portant les dégâts à 208 millions de francs[418] et plus encore si nous tenons compte des pertes financières dues à l'arrêt économique qui découle de ces dommages. La loi d'avril 1953 précédemment citée, a permis de remédier au problème de surcoût.

En fait, rien n'est épargné. Chacune des constructions de la simple paillote à l'usine sucrière en passant par un tronçon de route ou de chemin de fer, un pont ou une locomotive, toutes sont menacées par les vents ou la pluie. Même l'agriculture ou l'élevage en font les frais. Que dire alors du poteau électrique tombé ou du fil téléphonique arraché dont les conséquences peuvent être désastreuses pour tout ou partie de la population qui ne peut plus être informée des nouvelles du cyclone et de ses proches durant parfois plusieurs semaines ? Le réseau des lignes téléphoniques et télégraphiques, peu étendu, se superposait environ au

[416] Jean Defos Durau, *op. cit.*, p. 565.
[417] Gratuité des soins médicaux et des médicaments, lutte efficace contre le paludisme, campagnes de vaccinations : elles ont fait chuter le taux de mortalité même s'il restait beaucoup à faire encore en 1960 puisque les maladies (diphtérie, tétanos, typhoïde, tuberculose…) continuaient à régner à l'état endémique.
[418] Lettre du préfet de La Réunion au ministre de l'Intérieur, Service de l'Algérie et des DOM, Saint Denis le 22/03/1952 ; 2W21, A.D.R.

tracé des routes, assez rudimentaire également[419]. L'impact des effets du cyclone était par conséquent sans appel.

Ce sont les télégrammes dit « dépêches télégraphiques » ou les rapports qui nous renseignent[420] sur les dégâts du cyclone. Ils sont écrits par les conducteurs, le capitaine du port, les commissaires de police, les maires, les gendarmes et les différents services de l'Ile de La Réunion : celui des câbles sous-marins de l'Est africain, de l'instruction publique, du service vétérinaire et de l'élevage, de l'agriculture, des chemins de fer, etc. Les dégâts pour chaque bâtiment et chaque ville y sont détaillés. Les télégrammes sur la situation post-cyclonique précédaient, quand les lignes le rendaient possible, les rapports afin d'avertir au plus vite l'Administration sur leur état. Durant tout le passage du météore qui peut durer plusieurs jours, le commissariat central envoie des rapports journaliers[421] au gouverneur pour déclarer le nombre de morts et de naissances, et les conséquences des vents et des pluies pour chaque ville. De même pour les chefs de brigade qui envoient des rapports sur les dégâts causés par le cyclone, et pour les maires qui signalent par télégramme le temps, la direction et la force du vent, et la circulation des routes. Un rapport de la brigade saint louisienne[422] après le cyclone du 6-7 avril 1945 par exemple, nous rend compte de l'importance de rétablir au plus vite les voies de communications : « *Les routes de St-Louis à Etang Salé et la Rivière St-Louis ont été ravinées et obstruées par la chute de nombreux arbres. Le déblaiement a été assuré dès le lendemain et les communications ont été rétablies le 10 au matin. Les chemins vicinaux et communaux ont énormément souffert et rendus impraticables en plusieurs endroits. Des équipes travaillent journellement à la remise en état de ces chemins* ». Quinze jours ont été estimés nécessaires pour leur remise en état. La route de Cilaos a été réouverte le 13 avril. Durant le même cyclone, le maire de Saint Benoît rapporte[423] de son côté les renseignements définitifs du passage cyclonique dans sa région. Aucune victime n'a été à déplorer, mais les pertes d'animaux (porcs, cabris, volailles) ont été importantes à cause des pluies torrentielles et des dégâts très sérieux aux maisons et aux bâtiments : 254 paillotes détruites entièrement, des maisons découvertes, certaines grandes demeures aplaties dans les Hauts, de gros sinistres sur les établissements sucriers de Beaufond, Beaulieu et Beauvallon et

[419] Carte des lignes télégraphiques et téléphoniques à La Réunion (1936) ; 48W282, A.D.R. Voir la carte en annexe, p. -154-
[420] Voir les copies des documents relatifs à la situation post-cyclonique en annexe, p. -122- à -126-
[421] 1M4083, A.D.R.
[422] Rapport de la brigade de Saint Louis sur les dégâts occasionnés par le cyclone du 6 au 7 avril 1945, 14/04/1945 ; 1M4086, A.D.R.
[423] Rapport du maire de Saint Benoît sur les dégâts occasionnés par le cyclone du 6 au 7 avril 1945 dans sa région, 16/04/1945 ; 1M4086, A.D.R.

surtout La Confiance ; les édifices communaux ont semblé être plus touchés que les particuliers en raison de l'ancienneté des constructions et qui n'ont jamais été réparés complètement comme la mairie bénédictine, l'école des filles de Saint Benoît et de Sainte Anne. Cela prouve le manque de moyens des communes à cette époque et le maire ajoute cet intéressant détail à propos de ces derniers établissements qui avaient déjà subis des travaux récents avec des moyens de fortune suite au cyclone du 10-11 avril 1944, tandis que les églises de ces deux communes précédemment citées avaient eu les réparations employées avec des matériaux neufs et par conséquent n'ont eu aucun dégât lors du passage du cyclone d'avril 1945. 400 000 francs de réparations sont évalués rien que pour les bâtiments communaux, encore qu'il s'agisse d'une première estimation. Les dégâts aux cultures vivrières sont inestimables, surtout en ces temps de privation. Un rapport du maire des Avirons[424] faisant suite au cyclone de 1948 comporte les mêmes renseignements que les gendarmes sur les dégâts, précisant en outre la situation des vivres et du ravitaillement dans sa commune. Elle n'était pas excellente : 10 jours de vivres pour nourrir tous les sinistrés ne suffisaient pas à satisfaire tous les besoins, obligeant la commune à faire appel à la sollicitude du préfet.

Toutes ces informations des différents émetteurs sont complémentaires pour dresser au Gouverneur ou au préfet au plus vite un bilan proche de la réalité de l'état des sinistrés, des routes, des édifices communaux, etc. Cette « réalité » n'est toutefois pas toujours fiable puisque les contrôles des inspecteurs qui agissent par la suite en vue de comptabiliser les secours à distribuer pour les travaux et les sinistrés révèlent des exagérations. Ces inspections ralentissent le traitement des dossiers mais sont importants pour que la répartition des secours soit la plus équitable possible. La Commission communale instituée par le préfet en 1948 représente le meilleur exemple de rigueur pour exécuter cette tâche qui a intéressé des milliers de victimes.

Les rapports des chemins, des ponts et des rades (série C.F.R. aux A.D.R.), des travaux publics (série W aux A.D.R.) sur les réparations dus aux cyclones et les plans de campagne conservés pour l'exercice annuel sont un autre moyen de connaître la typologie des dégâts du port et de chaque commune. Ainsi, le chef d'exploitation du chemin de fer, après le cyclone du 4 février 1932, fait un compte-rendu[425] de la situation de la marche des trains

[424] Rapport du maire des Avirons sur le cyclone du 27 janvier 1948 au préfet, 2/02/1948 ; 41W148, A.D.R.
[425] Situation de la marche des trains (lettre et avis), 8/02/1932 ; CFR1/133, A.D.R Voir en annexe, p. -23-

quatre jours après l'événement pour transmission au gouverneur et à la presse. Ce mode de communication était encore très prisé, il était important pour la reprise normale des activités économiques, que les lignes soient fonctionnelles au plus vite et le public averti rapidement. Les dégâts peuvent être très lourds et d'un si haut degré que cela dénonce la fragilité des constructions du C.P.R. mais aussi la violence des éléments cycloniques comme en 1945[426] : quelques magasins, docks, gares, bâtiments du personnel ont été découverts, ce qui a eu pour effet d'humidifier voire mouiller des effets importants comme les balles de sucre ; des voies ont été suspendues, dégradées, sectionnées, déplacées par les éboulements ou le raz-de-marée, ou encore obstruées par des poteaux téléphoniques ou des arbres ; des murs de soutènement se sont écroulés ; des ponts ont été endommagés ; etc. Il n'est pas précisé le temps que prendront les réparations, cependant les journaux annoncent la reprise du trafic entre Saint Denis et Saint Paul le 10 avril 1945[427], et la mise en fonction de cars pour le reste des destinations en attendant le retour à la normale.

Enfin, aux archives de l'Evêché, les lettres des curés adressées à l'évêque constituent une mine de renseignements[428] sur les dégâts aux édifices religieux (église, presbytère, maison des religieuses, dépendances des domestiques). Toutefois, les auteurs écrivent peu ou pas ou rarement sur leurs paroissiens, leurs biens, les alentours. Pour exemples, le curé de Saint André écrit à son évêque suite au cyclone des 21-22 mars 1904 sur les dégâts survenus sur sa seule église et le curé de Champ Borne après le coup de vent de 1931 s'est attardé longuement sur tous les bâtiments religieux de sa paroisse (église, cure et dépendances, bâtiment des religieuses, école religieuse)[429] mais ne fait qu'évoquer les cases et les cultures abîmées dans les Hauts. Nous retrouvons d'ailleurs cette caractéristique dans le journal catholique local *Dieu et Patrie*. D'une manière générale, ce sont les toits qui font les frais des cyclones successifs, entraînant des dégâts à l'intérieur de leurs bâtiments. Des églises construites en pierre peuvent s'écrouler. Durant l'époque coloniale, ces bâtiments sont des biens communaux. Aussi, dans la mesure du possible, ce sont les mairies qui engageaient la majeure

---

[426] Rapport du C.P.R. sur les dégâts occasionnés par le cyclone du 6 au 7 avril 1945 sur le C.P.R., 18/04/1945 ; 1M4086, A.D.R.
[427] *Le Peuple*, 10/04/1945 ; 1PER81/47, A.D.R.
[428] Voir les dossiers de chaque paroisse aux A.E.R. ; les cyclones traités vont de 1858 à 1962.
[429] Dégâts à l'église de Saint André suite au cyclone des 21-22 mars 1904, premier bâtiment communal à recevoir les réparations ; dossier Saint André chemise C, A.E.R. Voir la lettre en annexe, p. -122-
Dégâts à l'église de Champ Borne suite au cyclone du 6 mars 1931 ; dossier Champ Borne, chemise D, A.E.R
Dégâts à l'église et au presbytère de Sainte Anne suite au cyclone des 21-22 mars 1904 ; dossier Sainte Anne, chemise C, A.E.R
Etc.

partie des frais de réparations. Quelques lettres[430] en font état. Des dons et les quêtes faisaient le reste. Ce qui ne signifie pas que la reconstruction était rapide : deux ans après[431] le cyclone de 1904 dans la paroisse de Quartier Français, le toit du presbytère n'était pas complètement réparé, les dépendances se trouvaient toujours dans un piteux état, et le curé n'avait pas d'argent pour poursuivre les travaux suivants. Il devait patienter jusqu'à la fin de l'année pour recevoir la subvention des communes et l'argent des locations annuelles des chaises et des bancs de l'église par les fidèles. Une pétition signée par une cinquantaine de paroissiens sans compter les illettrés qui n'ont pas opposés leur marque, à Saint Leu[432] a même été adressée à l'évêque pour retrouver au plus vite leur église, un lieu où ils sont visiblement très attachés.

b – L'exemple de 1901

Nous citons quelques extraits des dépêches télégraphiques envoyées au Gouverneur après le passage du cyclone de décembre 1901 :

> *« Forte crue Rivière Saint Etienne, radiers route nationale emportés sur 20 m de long, passerelles rondins kilomètre 10 route Cilaos démolis. »*[433]
> *« Cyclone de hier soir 7 heures à ce matin 6 heures. Fortes bourrasques, mer remontée, beaucoup d'eau. Pas de nouvelles des campagnes, pas d'accident de personne. »*[434]

Au Port, le cyclone a renversé 14 maisons en paille appartenant à des personnes indigentes, la perte est évaluée à 1 000 francs et le maire s'adresse à l'Administration qui *« ferait acte*

---

[430] Dégâts à l'église de Saint André suite au cyclone des 22-23 mars 1904, premier bâtiment communal à recevoir les réparations ; dossier Saint André chemise C, A.E.R.
Dégâts à l'église de Sainte Suzanne suite au cyclone des 4 février 1932, bâtiment communal en attente des réparations ; dossier Sainte Suzanne, chemise G, A.E.R. Voir en annexe, p. -148-
[431] Lettre du curé de Quartier Français au Vicaire général, 6/07/1906 ; dossier Quartier Français, chemise B, A.E.R.
[432] Pétition (non datée) des paroissiens des Hauts de Saint Leu pour bénéficier prioritairement de travaux d'une église dans leur quartier alors que celle des Colimaçons, en pierre a été détruite ; dossier Saint Leu, chemise E, A.E.R. Voir la copie de la pétition et les photographies de l'église des Colimaçons détruite par le cyclone du 28/03/1928 en annexe, p. -147- et -29-
[433] Dépêche télégraphique n°14879 du 4/12/1901 de Rivière Saint Louis par le conducteur Hesland au gouverneur ; 1M4078, A.D.R.
[434] Dépêche télégraphique n°14948 du 5/12/1901 de Saint Paul par le commissaire de Police au gouverneur ; 1M4078, A.D.R.

d'humilité en versant aux secours de ces malheureux pour lesquels la commune ne peut rien à son grand regret. »[435]

En même temps que les dépêches télégraphiques émises dans l'urgence, des rapports[436] plus détaillés sont envoyés au gouverneur de différentes autorités :

- le rapport du 7 décembre 1901 du chef du service du port de rade par exemple, comporte les symptômes qui laissaient présager la venue d'un cyclone (cirrus noir, baisse de la pression…) mais que La Réunion n'était pas concernée. Il est aussi décrit aux différents jours, heures et villes, l'état et l'évolution de la mer, des précipitations, de la pression et des rafales ;
- le commissaire de police de Saint Paul rend compte dans son rapport du 6 décembre 1901 de l'état des campagnes : les plantations ont peu souffert car elles sont jeunes, et pour les grandes cannes, les dégâts sont peu importants car la récolte était presque terminée ; les routes sont plus ou moins dégradées par les précipitations et il y a des paillotes découvertes ; à l'établissement Bellemène, quelques tôles sont enlevées de l'usine au-dessus des bacs à sirop dont une grande quantité est perdue ; la toiture de la chapelle est légèrement endommagée ; etc.

Cet exemple de 1901, le premier cyclone du siècle étudié, vaut pour tous les cyclones suivants. Seuls diffèrent les appellations de certains corps de métier et de services d'une part et les moyens de communication au fur et à mesure des progrès techniques et technologiques de l'information d'autre part.

3 – Le problème des écarts

a – L'écart métropole/La Réunion : l'exemple de 1948

[435] Dépêche télégraphique n°14949 du 5/12/1901 du Port par le maire au gouverneur ; 1M4078, A.D.R.
[436] 1M4078, A.D.R.

Début février 1948, le député Raphaël Babet a déposé[437] au Bureau de l'Assemblée nationale une demande de secours en vivres, médicaments et une aide financière conséquente et juste. Le préfet Paul Demange a réclamé également des secours. Les efforts conjugués des élus et du préfet ont abouti à l'arrivée[438] des 5 tonnes de médicaments et de produits pharmaceutiques par avion spécial de métropole. Mais trois mois après, « *Les ruines causées par le cyclone sont toujours au point mort*[439] » : selon le quotidien *La Démocratie*, les secours d'extrême urgence de 200 millions de francs ont eu du retard à cause de l'étude du projet par la commission des finances, du débat ensuite à l'Assemblée nationale, puis de la promulgation au J.O. : « *Trois mois ont déjà passé, il ne semble pas qu'on soit bien fixé sur les modes d'attribution de ce secours d'extrême urgence ! Pourvu qu'elle n'ait pas le sort de l'aide de 1945 qui n'a été réalisée qu'en 1947, et il y a encore des sinistrés de 1945 dont les demandes de prêts ont été solutionnés en …1948 ! (…) La lenteur dans l'attribution d'une aide dans le malheur signifierait la totale indifférence des « gouvernements actuels » pour cette perle de la Mer des Indes fraîchement baptisée « Département »* [440] ». Au total, des secours ont été reçus de toute part dont les 200 millions de l'Assemblée nationale début mars[441], mais pour la distribution, « *C'est là un travail qui demande du temps si on veut qu'il soit bien fait*[442] ».

Il apparaît donc que ces secours dits « d'urgence » sont accordés plus de deux mois après les passages du cyclone qui a fait près de quatre milliards[443] de francs métropolitains selon Raphaël Babet, qu'il a fallu encore un délai supplémentaire pour que les sinistrés touchent leur aide. Ce qui en revanche est plus significatif quant aux leçons tirées des expériences passées, c'est que cette lenteur administrative a déjà été pointée du doigt après le cyclone de 1932, soit 15 ans avant, alors que les moyens de communication étaient moins nombreux et moins performants. En effet, le rapport du Gouverneur du 7 juin 1933[444] stipule qu'une subvention extraordinaire de la métropole de 50 millions de francs a été accordée pour les réparations des dommages du cyclone du 4 mars 1932 où 9 500 000 francs seront imputés aux réparations du C.P.R. Il avait donc fallu un an et 3 mois pour qu'elle soit votée la subvention en métropole, il fallait encore des mois pour être distribuée aux différents services et aux collectivités avant de parvenir aux sinistrés. A titre de comparaison, les travaux de la

[437] *Le Progrès*, 3/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[438] *Le Progrès*, 9/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[439] *La Démocratie*, 26/04/1948 ; 1PER84/6, A.D.R.
[440] *Ibid.*
[441] *Le Progrès*, 19/03/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[442] *Ibid.*
[443] *Le Progrès*, 30/03/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[444] CFR1/133, A.D.R.

commission des secours à La Réunion se sont terminés juste après le passage[445] de *Cyclone 32* pour que commence la distribution aux 30 000 bénéficiaires du cyclone de mars 1931.

Nous ne devons pas faire de ces exemples une généralité. Concernant les subventions, c'est un fait établi qu'elles tardent. Néanmoins les vraies premières mesures d'urgence, sont celles d'offrir à la population sous-alimentée de 1948 de la nourriture et des soins. Nous verrons plus loin que le préfet s'est fortement attaché à remplir cette mission dès le lendemain du cyclone du 26-27 janvier 1948 et qu'il l'a tenu régulièrement informé des messages de sympathie et des nouvelles sur les souscriptions qui arrivaient de toutes parts[446] : « *La population était régulièrement informée de ces bonnes nouvelles qui la réconfortaient, en lui enlevant cette impression d'isolement psychologique dont elle parait souffrir, même en temps normal* ».

b – L'écart Bas/Hauts : le cas des cirques

Les cyclones causent des ravages supplémentaires dans les cirques, dans la mesure où il suffit d'un ou deux ponts détruits ou de quelques éboulis sur la route pour isoler les habitants des Hauts de la population des Bas. La prolongation du délai de réparation après le cyclone favorisait l'incompréhension et le scandale à l'image de la route de Cilaos toujours coupée[447] près de trois mois après *Cyclone 48*. Au début du retour du beau temps, les nouvelles[448] avaient été données par une personne qui avait fait route jusqu'à Saint Denis à pied : une institutrice était morte ainsi que 14 autres personnes dans les îlets, quelques maisons et paillotes avaient eu le toit emporté et l'état des routes et des ponts était mauvais. Les parachutages de vivres, à Salazie comme à Mafate pleurant ses 16 morts, avait créé un soutien provisoire. De l'avis du préfet[449] qui avait organisé le ravitaillement en nourriture et en médicaments par parachutage ou à dos d'hommes, en y joignant en l'absence de radio et de journaux, des communiqués sur les nouvelles de l'île, des mesures prises pour leur venir en aide, des secours à venir en provenance des voisins et les nombreuses marques de sympathie, l'opération a été rapide et a eu du succès auprès des habitants des cirques. Un rapport détaillé

[445] *Le Peuple*, 19/02/1932 ; 1PER81/34, A.D.R.
[446] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.
[447] *Le Progrès*, 20/04/1948 ; 1PER82/26 , A.D.R.
[448] *Le Progrès*, 4/02/1948 ; 1PER82/26 , A.D.R.
[449] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.

de cette mission[450] nous rend compte de la pauvreté des agriculteurs et éleveurs des Hauts : il ne semblerait pas pour le chef du service des eaux et des forêts que les habitants des cirques aient des réserves suffisantes en argent et en vivres à cause des terres décapées par les pluies, surtout sur les pentes bien que la loi forestière l'interdit : « *En dehors de quelques endroits privilégiés (Aurère, Ilet à Bourse) on est frappé par l'aspect désolé et nu du cirque de Mafate et de l'indigence de ses habitants* ».

Cette mise à l'écart peut aussi survenir entre les écarts (sentiers coupés, passages difficiles devenus dangereux ou impraticables) ou entre les villages des cirques comme Hell-Bourg le lendemain du passage du cyclone des 12 et 13 janvier 1950 qui était accompagné de peu de vent mais d'importantes précipitations : un éboulement au-dessus du lieu-dit « Le rond-Point » a coupé le village de Salazie pendant deux jours. Heureusement il n'y avait aucune victime à déplorer, mais un lourd bilan[451] pour un petit village : 27 habitations sinistrées et certaines complètement détruites comme les vingt paillotes de La Mare à Poule d'Eau, l'école des Sœurs de Saint Joseph de Cluny, la chapelle, la gendarmerie, l'établissement thermal, et l'hôtel des Salazes ont été endommagés tandis que l'école des garçons a été entièrement détruite. L'écart causé par l'interruption de la route est encore aggravé lorsque s'ajoutent les destructions de toutes les lignes téléphoniques et électriques, comme celles reliant Hell-Bourg à Salazie et à Saint André.

C'est ce qui s'est déjà passé en 1932 à Salazie-village, encaissé dans une vallée entourée de hauts remparts montagneux, traversé par la rivière du Mât : Simon Lucas y était directeur d'école, vivant dans une petite maison de fonction en bois sous tôle près du bâtiment scolaire en bois et en étage, bâti sur un petit plateau[452]. Salazie et Hell-bourg ne communiquaient plus à cause de la route inondée, et le téléphone de l'école a été détruit. L'instituteur et ses élèves se trouvaient donc dans l'impossibilité de demander de l'aide bien qu'un envoyé du maire vînt constater leur état lors d'une accalmie. Plus haut, le pont-passerelle enjambant la rivière a été enlevé par un glissement de terrain, obligeant les habitants du village de la Savanne à se réfugier à Salazie ou Hell-Bourg. Ce dernier devenait isolé du reste de l'île jusqu'à ce que le pont fût remplacé par une petite passerelle pliante

[450] Rapport du chef de service des eaux et forêts sur la mission de ravitaillement du cirque de Mafate, 20/02/1948 ; 41W148, A.D.R.
[451] Union régionale animation et développement, Institut de formation à l'animation de La Réunion, *op. cit.*, p. 71.
[452] Simon Lucas, *op. cit.*, p. 194-197.

quelques jours plus tard. Salazie-cirque a été coupé en cinq endroits par les crues : Hell-Ville (ou Salazie), Hell-Bourg, Grand-Ilet, Mare à Martin et Bois de Pomme.

Les cyclones marquants des Salaziens[453] sont celui de 1923 qui détruisit la fameuse source de Hell-Bourg et de 1936 qui dévasta l'église de Salazie. Le désenclavement[454] s'est opéré en 1930 avec la construction de la route reliant Saint André à Salazie et l'arrivée d'un standard téléphonique à Mare à Vieille Place. Les difficultés de déplacement avant cette route ont constitué une entrave au bien-vivre des Salaziens et au développement du transport des hommes et des marchandises. Jusqu'en 1950, seuls les notables s'offraient la diligence sur les routes ou les chaises à porteurs sur les sentiers.

Les témoignages des *gramounes* révèlent bien mieux que n'importe quelle autre source les difficultés liées à la vie dans les cirques après le passage d'un cyclone, tel celui de 1948 qui a emporté les trois ponts du Bras de Benjoin, du Petit Serré et de l'Ilet à Furcy :

> « *On voit encore les restes. Il a fallu un an avant de pouvoir repasser sur la nouvelle route. […] Maintenant, quand il y a un éboulis ou un effondrement, on répare plus vite avec les engins*[455] ».

> « *Cyclones, n'a eu un bon peu. Les plus durs c'était en 1927. Cette année-là il y en a eu quatre. En 1928 il y en a eu trois et puis en février 1932… ça c'était un cyclone ! On a tiré quelques morts. En 1944 c'était en avril et en 1945 aussi. Après il y a eu le cyclone 48. Ah, ben, là alors, c'était un cyclone épouvantable. […] Il y a eu 8 jours de pluie. Vers midi les rafales ont commencé à souffler. […] Il y a eu treize morts en tout dont deux aux Salazes. On ne pouvait traverser la rivière qui était en crue et on ne pouvait pas non plus enterrer les victimes hors du cimetière. Il a fallu malgré les difficultés, transporter les corps jusqu'au village. Pour leur faire traverser la rivière, on a tendu des cordes au-dessus du courant et on a pu tirer les corps. Les pauvres morts buvaient le bouillon de temps en temps Après le cyclone on est resté complètement bloqués pendant quinze jours avant de charroyer les premières marchandises. La route était coupée et tous les ponts détruits. Il a fallu attendre*

[453] *Salazie 1899-1999, op. cit.*, p. 40
[454] *Id.*, p. 66-71.
[455] *Gramounes Cilaos, op. cit.*, p. 46

plusieurs mois pour que le chemin soit refait. Le ravitaillement s'est fait par avion. Au début, les parachutes tombaient un peu partout mais au fur et à mesure le pilote a fini par avoir l'habitude et le parachute tombait dans la cour de la Mairie. [...] Il y avait un ou deux parachutes par semaine[456] ».

La vie dans les cirques est donc soumise aux conditions de ses spécificités : ses nombreux reliefs soumis à l'érosion et aux mouvements des terrains, ses couloirs qui offrent des vents plus accentués lors des cyclones sont autant de conditions naturelles pour causer leur isolement.

[456] *Gramounes Cilaos, op. cit.*, p. 53-54

CHAPITRE III - Les impacts des cyclones sur la société

A - Les populations démunies face au cyclone

1- Une population majoritairement pauvre

Elles sont nommées « *personnes indigentes* » quand elles vivent dans la misère, et elles deviennent les « *malheureux* » lorsqu'un cyclone leur a tout pris. Nous l'avons déjà vu, la majorité de la population vivait dans une maison en paille et le nombre de demandes de secours classés dans la sous-série X[457] des ADR ne laisse planer aucun doute sur la précarité de la vie à La Réunion durant les premières décennies du XXème siècle. Il est indubitable que les personnes qui demandent des secours pour soulager quelque peu leur misère sont également les victimes lors des désastres dus aux cyclones.

Ce sont les femmes surtout, qui adressent des demandes de secours. Elles sont veuves, orphelines, âgées ou malades avec parfois à leur charge des enfants ou des personnes dépendantes. Voici quelques exemples extraits de ces lettres :

> *« J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance d'avoir la bonté de continuer de me donner pour l'année 1919, le petit secours que vous m'avez donné cette année. Je suis âgée et la santé de ma fille ne lui permettant plus aucun travail, cela nous met dans une pénible situation*[458] *».*

> *« …la faveur de me continuer le secours de 30 francs que l'on me verse depuis la mort de mon mari, tous les trimestres. Ma position est toujours très précaire…*[459] *».*

> *« Je viens comme les années précédentes vous renouveler la demande de secours que*

[457] 3X, A.D.R : Gouvernement : demandes de secours - fiches de renseignements (1915-1918)
4X : Cabinet du gouverneur : demandes de secours (1911)
23X : Gouverneur : demandes de secours (1912-1925)
72X : Cabinet du gouverneur : secours individuels, dossiers, décisions, commissions 1919-1929 (Lettres et enquêtes des demandes de secours 1921, 1927, 1928, 1929 + décisions et commissions des secours).
[458] Lettre de Mme Coulon, veuve d'un juge de paix de Saint Leu au gouverneur, Saint Pierre, 5/12/1918 ; 3X, A.D.R.
[459] Lettre de Mme veuve Julien Sensé au gouverneur, Saint Denis, 16/12/1918 ; 3X, A.D.R.

vous voulez bien me donner jusqu'ici ; ma situation n'étant en rien changée. Orpheline et ayant sur mes bras, une vieille tante de 79 ans, ne trouvant pas un emploi fixe qui me permette de nous subvenir[460] ».

Certaines demandent même une augmentation[461] de secours face à la cherté de la vie. Les bénéficiaires de l'assistance sont invariablement les familles nombreuses, les vieillards, les infirmes et tant d'autres privés de ressources. Ils font l'objet d'une circulaire[462] aux maires chaque année pour la gestion des secours.

Les demandes de secours conduisent à des enquêtes sur la situation de fortune, conduite, moralité et moyens d'existence des demandeurs. Ces contrôles sont effectués par les gendarmes de la brigade de la commune du demandeur pour confirmer ou infirmer la détresse des nécessiteux. Elles sont ensuite validées par une *Décision* du gouverneur. Les secours sont imputables au budget du service local vu l'article 9 du Senatus-Consulte du 3 mai 1854[463]. Au total, 123 demoiselles ou veuves[464] ont fait la demande de recevoir un secours annuel en 1919, femmes qui ont déjà été secourues en 1918.

La plupart de ces demandes n'ont rien à voir avec une situation de misère causée par un cyclone. Ce sont des indigents complètement dénués de ressources, des veuves avec ou sans enfants à charges, des infirmes, et des orphelins de fonctionnaires décédés sans avoir droit de pension (dépenses imputées sur le budget communal de l'année en cours). Parfois la détresse est accentuée par le passage d'un cyclone et fait l'objet d'une demande de secours supplémentaire ou nouvelle. Nous avons vu quelques exemples justifiés et d'autres qui n'aboutissent pas comme cet exemple : les gendarmes de la brigade de Saint Pierre ont mené leur enquête en interrogeant les voisins qui déclaraient la conduite et la moralité de Mme Bouvillon irréprochables, mais qui n'était pas dans un état nécessiteux. Les gendarmes se sont rendus également dans la maison en question, qui « *respire non la misère mais l'aisance*[465] ».

---

[460] Lettre de Melle Alice Nicole au gouverneur, Saint Pierre, 13/1919 ; 3X, A.D.R.
[461] Lettre de Madame veuve Charles Nicolas au gouverneur, Saint Pierre, 7/02/1919 ; lettre des sœurs Aurore et Aline Hacquart au gouverneur, Saint Denis, 13/01/1919 ; etc. ; 3X, A.D.R.
[462] Exemple de la circulaire aux maires n° 114 du 25/02/1924 ; 23X, A.D.R.
[463] Voir les imprimés *Décision* du gouverneur de l'Ile de La Réunion ; 3X, A.D.R.
[464] *Liste des secours annuels de 1918* par le Cabinet du gouverneur au commandant de détachement de la gendarmerie pour enquête, le 23/01/1919 ; 3X, A.D.R.
[465] Procès-verbal de la brigade de gendarmerie de Saint Pierre, n° 174, 21/03/1929 ; 72X, A.D.R.

Enfin ils se sont renseignés aussi auprès des enfants dont un a paru surpris que sa mère ait sollicité un secours de la colonie.

La commission de secours se réunit une fois par an pour procéder à l'examen des demandes de renouvellement de secours et des demandes nouvelles pour l'année en cours. En 1929[466], le crédit prévu au budget est de 150 000 francs. Il y est toujours réservé un crédit de 6 000 francs à la disposition du Cabinet du gouverneur pour secours d'extrême urgence.
La commission examine les demandes et propose une attribution des secours, enregistrées dans la liste ci-dessous pour l'année 1929 :

R	Saint Denis : 140	NR : 1	
NDS	Sainte Suzanne : 1		
R	Saint André : 2		
R	Salazie : 13	NR : 2	NDS : 5 (2 rejets)
R	Bras Panon : 1 (supprimé)		
R	Saint Benoît : 9	NR : 1	NDS : 1 (rejetée)
R	Plaine des Palmistes : 3		
R	Sainte Rose : 2		
R	Saint Philippe : 2		
R	Saint Joseph : 3	NR : 4	NDS : 1 (rejetée)
R	Saint Pierre : 12 (1 suppr)	NR : 2	NDS : 1
R	Tampon : 20	NR : 2	NDS : 2 (rejets)
R	Entre-Deux : 3		
R	Saint Louis : 6	NR : 2	NDS : 1
R	Cilaos : 4		
R	Etang-Salé : 4	NDS : 1	
R	Avirons : 4	NR : 1	
R	Saint Leu : 3	NR : 1	
R	Trois Bassins : 1	NR : 1	
R	Saint Paul : 5	NR : 6 (1 augmentée)	NDS : 3 (rejets)
R	Le Port : 11	NDS : 2 (1rejet et 1 CPR)	
R	La Possession : 0		

Les demandes de renouvellement d'attribution de secours sont largement satisfaites tandis que sur les 18 nouvelles demandes, 10 ont été rejetées. Saint Denis concentre la majorité des demandeurs et le Tampon vient en seconde position. Au total en 1929, il y a eu 259 personnes secourues dans l'île pour une population de moins de 197 000 habitants[467], soit, 0.13% de la population a été cataloguée dans une situation d'indigence. Cela nous parait bien peu

[466] *Procès-verbal* de la commission de secours du 14/03/1929 ; 72X, A.D.R.
Liste des sigles : Renouvellement (R) ; Non renouvelée (NR) ; Nouvelle(s) demande(s) de secours (NDS) ; CPR non défini dans le document
[467] La Réunion comptait 197 933 habitants en 1931 ; insee.fr

représentatif de la réalité. Il faudrait une étude plus complète pour connaître avec plus de certitude l'état d'indigence de la population réunionnaise. Toutefois, qu'elles soient 50 ou 3 000, il s'agit de personnes fortement vulnérables à tous les aléas qui se présentaient.

2 - Les sinistrés

Les sinistrés sont par définition les victimes du cyclone dans le sens où ils ont perdu tout ou partie de leurs biens matériels. C'est pour cette raison que nous distinguons les sinistrés partiels qui ont eu par exemple leurs affaires anéanties par le soulèvement du toit de leur case des sinistrés totaux dont la ruine est globale : ils n'ont plus rien, ils sont sans-abri. La presse publiait la liste des sinistrés[468], les noms et prénoms de chaque personne même s'il s'agissait d'un enfant, étaient inscrits. De même pour la liste des maisons et des bâtiments endommagés ou détruits[469], tout était détaillé ou à peu près lorsque les nouvelles étaient encore récentes : le lieu et l'objet du sinistre, le nom du locataire ou du propriétaire parfois. Les journaux suivent de très près la gestion du temps de crise. Qu'ils soient humains, matériels ou financiers et quel que soient leurs origines, les secours sont toujours les bienvenus quand un cyclone, même s'il est peu dévastateur, frappe la communauté réunionnaise.

Les A.D.R. regorgent de lettres[470] de Réunionnais sinistrés par les cyclones adressées aux membres de la commission chargée d'examiner leurs demandes, aux maires mais aussi directement au Gouverneur, pour faire part de leur malheur et de leur état de gêne et de ce fait, obtenir du secours. Ces sinistrés sont aussi bien des indigents que des propriétaires puisque le cyclone ne choisit pas ses victimes bien qu'il n'y ait rien d'étonnant à ce que ce soit les plus mal lotis qui soient le plus touchés. Parmi ces nombreuses demandes, certaines émanent d'individus intéressés pris en faute lors des contrôles. D'autres arrivent sur le tard comme cette dame qui déclare son sinistre plus d'un an après le cyclone de 1913 alors qu'un secours de l'Etat se débloquait :

---

[468] Liste partielle des sinistrés du cyclone du 4 février 1932 ; *Le Peuple* 12/02/1932, 1PER81/34 A.D.R Voir la reproduction en annexe, p. -124-

[469] Liste des maisons et des bâtiments endommagés ou détruits par le cyclone du 4 février 1932 à Saint Paul ; *Le Peuple* 4/05/1932, 1PER81/34 A.D.R Voir la reproduction en annexe, p. -125-

[470] 1M4080, A.D.R et 50X, A.D.R : Cabinet du gouverneur : correspondances 1912-1914

« *Monsieur le Gouverneur,*

ayant appris par les journaux qu'une somme de 150 000 francs avait été votée par la Métropole pour venir en aide aux victimes du cyclone qui dévasta le Réunion en 1913, j'ai l'honneur de venir porter à votre connaissance que je suis parmi les sinistrés, que l'immeuble appartenant à la succession de feu mon mari François d'Achéry, et dont j'avais la jouissance avait été à un tel point endommagé par ce cyclone qu'il a dû être démoli ; les meubles m'appartenant et qui se trouvaient dans cette maison ont été complètement abîmés. De par ces faits, je me trouve aujourd'hui sans toit et dans une situation si précaire j'ai dû me réfugier chez mon gendre à Maurice.(...)[471] »

Enfin, c'est l'enquête de la gendarmerie nationale qui peut appuyer fortement une demande de secours, à l'exemple de Mme Veuve François Robert, âgée de 43 ans, blanchisseuse demeurant au Port :

« *La paillote dont il est question (...) est restée légèrement penchée depuis le cyclone de 1913. La toiture est en très mauvais état et découverte sur une grande partie de sa longueur ; par le mauvais temps, l'eau pénètre à l'intérieur. (...) sa situation est vraiment nécessiteuse et digne d'intérêt*[472] ».

Les procès-verbaux des séances de la commission des secours[473] nous donnent la liste des sinistrés. Nous connaissons ainsi leurs noms et prénoms (beaucoup de femmes), leur métier (petites professions comme cultivateur et métiers manuels), la nature des pertes (souvent des denrées et des animaux, des vêtements, parfois la paillasse), l'évaluation des pertes et les secours proposés par la commission. L'inondation du 29 décembre 1924 à Saint Paul et Saint Leu par exemple, donne le bilan suivant[474] : 10 000 francs ont été accordés à neuf pêcheurs pour la reconstruction de leur barque ; 26 875 francs aux 195 sinistrés de Saint Paul (ville et environs) ; 18 540 aux 130 sinistrés de Saint Leu ; 1 500 francs à une sinistrée de Trois Bassins. Soit, un secours total de 56 915 francs. A cette somme s'ajoute une subvention de 25 000 francs[475] accordée à la commune de Saint Leu pour réfection des routes communales endommagées par l'inondation.

[471] Lettre de Mme Veuve François d'Achéry au gouverneur, 28/04/1914 ; 50X, A.D.R.
[472] Procès-verbal de la gendarmerie nationale du 12/07/1914 n° 134 ; 50X, A.D.R.
[473] 23X : Gouverneur : demandes de secours (1912-1925)
[474] Procès-verbal de la séance de la commission des secours du 3/03/1925 ; 23X, A.D.R.
[475] Décision du 10/04/1925; 3X, A.D.R.

B- Les secours

1- Fonctionnement et administration

a – Les bureaux de bienfaisance

L'administration de bienfaisance a été créé[476] en 1806 avec un seul bureau dans toute l'île installé à Saint Denis. Elle prend le nom d'Administration d'assistance publique en 1869 et le 16 mai 1873 est promulgué un décret qui institue dans chaque commune de l'île un bureau de bienfaisance composé du maire, du président, du curé et de trois membres nommés par le gouverneur. Il y aura quelques remaniements par la suite. Le premier document officiel se référant aux bureaux de bienfaisance[477] est une circulaire rédigée par la direction de l'Intérieur à Saint Denis le 31 janvier 1874 : il s'agit d'un projet de règlement intérieur pour rendre efficace l'organisation des secours. Avant 1900, l'organisation des secours s'effectuait selon cet exemple : le directeur du bureau de bienfaisance de la commune de Sainte Marie demande au directeur de l'Intérieur d'approuver le prélèvement de deux sommes[478] sur le fonds de réserve de la caisse du bureau de bienfaisance : la première de 323,05 francs pour solder les dernières factures de riz et la seconde de 125 francs pour faire face à la distribution des secours extraordinaires accordés aux personnes éprouvées par le dernier coup de vent.

Divers procès-verbaux des bureaux de bienfaisance de Sainte Marie et des autres communes datant de 1874 aux années 1920 nous renseignent sur leur budget, leurs dépenses (distributions de vivres, pensions aux infirmes, veuves et orphelins) et leurs recettes (allocation de la commune et fonds de l'Assistance publique). Ces bureaux fonctionnent[479] avec des fonds mis à disposition de l'Assistance publique par le Conseil général en faveur des bureaux de bienfaisance de la colonie. A partir de 1925, il appartient au bureau de fixer le montant et le mode d'attribution des secours à accorder soit en nature, soit en argent, conformément aux dispositions de la circulaire du 11 février 1925, n° 117[480].

---

[476] Arrêté du Général Decaen, 28/08/1806 in *Annuaire de l'île de La Réunion*, 1907, imp. du Gouvernement, Saint Denis, La Réunion, France, 340 pages, p. 269 ; 2PER714, A.D.R.
[477] 61X : Bureaux de bienfaisance : 1848-1923 **(**Fonctionnement bureaux de bienfaisance)
[478] Procès-verbal du bureau de bienfaisance de la commune de Sainte Marie adressée au directeur de l'Intérieur pour sa séance du 20/01/1876, n°26, 26/01/1876 ; 61X, A.D.R.
[479] Extrait du registre des procès-verbaux des délibérations de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Sainte Marie, séance du 8/07/1906 ; 61X, A.D.R.
[480] Lettre du directeur du Bureau de bienfaisance au maire de Saint Louis, n° 218, 18/03/1925 ; 61X, A.D.R.

Après le passage d'un cyclone, les sommes envoyées pour les secours s'ajoutaient aux bénéfices et étaient distribuées après que les listes et les enquêtes sur les victimes ont été effectuées. C'est ainsi que le Gouverneur avait mandaté la somme de 300 francs[481] à l'ordre du receveur municipal pour le compte du bureau de bienfaisance de Saint Louis afin d'être répartie exclusivement à titre de secours aux indigents de Cilaos victimes du cyclone 1913. Déjà en 1911, la population cilaosienne avait été plongée dans la misère et la détresse du fait du coup de vent de février[482], la famine guettait même quelques familles privées de toit, d'animaux et de cultures qui ont été décimés : 500 francs pris sur le crédit des dépenses imprévues ont été confiés à une commission chargée de les distribuer.

Avec la départementalisation, les commissions ont pris le relais[483] : afin d'activer les opérations de recensement des dégâts causés aux personnes et aux biens, d'en vérifier l'étendue exacte et de répartir équitablement aux sinistrés les secours en espèces ou en nature déjà reçus ou attendus, le préfet a arrêté le 21 février 1948 la constitution des commissions municipales supervisées par une commission cantonale composée en principe du juge de paix, d'un délégué du chef de service des Travaux Publics, du percepteur, d'un représentant de la gendarmerie et d'un huissier ou d'un notaire. Enfin, c'était le comité départemental de contrôle qui exerçait une dernière vérification et qui définissait les principes de la répartition des secours entre les diverses communes. Le préfet a donc décidé de la création dans chaque commune d'une Commission municipale de contrôle des déclarations des sinistres et de répartition des secours aux sinistrés sous la présidence du maire, de deux conseillers municipaux (dont un représentant de la minorité), de tous les médecins, des instituteurs et des curés de la commune, et, le cas échéant, d'un fonctionnaire des Contributions directes ou de l'Enregistrement, d'un représentant de la gendarmerie et de deux sinistrés totaux. Les membres étaient tous nommés par arrêté préfectoral. Des instructions du préfet ont donc été données aux maires pour qu'ils examinent rapidement et de façon stricte les déclarations faites. Des formules-type de déclaration ont pour cela été émises par la préfecture et envoyées à toutes les mairies, que les sinistrés devaient aller chercher et remplir dans les meilleurs délais. La répartition des secours ne commençait que lorsque les travaux des commissions municipales et cantonales étaient terminés. Cette méthode répond au premier souci du préfet de s'assurer que la répartition des secours soit équitable bien que conscient des longs délais

[481] Extrait du registre des procès-verbaux des délibérations de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Saint Louis, séance du 1er/12/1913 ; 61X, A.D.R.
[482] Demande de secours du maire de Cilaos pour sa commune sinistrée par le cyclone des 5,6 et 7 février 1911 et réponse du gouverneur, 7/02/1911 ; 2O192, A.D.R Voir la copie du document en annexe, p. -129-
[483] Communiqué du *Progrès*, 5/03/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

que demandent toutes les opérations[484]. C'est pourquoi les premiers secours ont été distribués pour les sinistrés totaux en attendant.

b – L'exemple des secours de 1904

Outre le *Journal Officiel de l'Ile de La Réunion*[485] (*J.O.R.*), l'état supplémentaire de répartition de secours aux victimes du cyclone des 21-22 mars 1904 constitue la première source de recensement des sinistrés, ville par ville. Cet état est décidé par le gouverneur, il est composé ainsi :

Tableau N° 3 : Extrait d'un état de répartition de secours aux victimes du cyclone de 1904

N° d'ordre	Noms et prénoms	Domicile	Montant secours	Emargement
1	Delle Arion Marie	Rivière du Rempart	7,50	
53	Vve Beauvais	Petite-Ile	75,00	
683	Zeline E.	Rue Dauphine	25,00	
…				
		Total	**9 727,50**	

Source : extrait de l' «Etat supplémentaire de répartition de secours aux victimes du cyclone des 21-22 mars 1904 », 17/05/1905 ; 1M4080, ADR.

C'est le chef de bureau chargé de la répartition de secours qui réalise, signe, date, et fait approuver au gouverneur ce document. Il indique le nombre de personnes sinistrées et le montant des secours en argent qu'elles ont reçu. Toutefois, il y a plusieurs documents de ce type dont il faut additionner les victimes et les secours. Il faut également compter avec l'état de répartition de secours aux petits propriétaires urbains et agricoles de la commune où sont établis la nature des pertes (meubles, immeubles, cultures, cases, animaux), et le montant des

[484] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.

[485] *Le Journal Officiel de l'Ile de La Réunion* renseigne sur le cyclone lui-même et les dégâts, mais aussi sur les encouragements du gouverneur aux habitants, les secours du ministère des Colonies, le rôle et les membres de la Commission centrale de secours et celles établies dans chaque commune, les souscriptions diverses, les emprunts contractés par telle commune, les démarches à faire pour obtenir un secours, la répartition des souscriptions, le contenu des rapports des différents services, etc. Les *J.O.R.* sont consultables aux A.D.R. sous la série 8K Bulletin (et journal officiel à partir de 1910) de La Réunion et sous la série 9K Journal officiel de La Réunion (de 1870 à 1909).

pertes estimées en comparaison avec le montant réel de secours que les victimes devraient percevoir. Une fois le manuscrit approuvé par le gouverneur, le personnel du bureau des finances envoie une lettre type à chaque sinistré compris dans la liste, lui faisant savoir qu'il lui est alloué un secours de tant de francs et l'invitant à venir retirer cette somme à la caisse du percepteur de sa commune pour être payé.

Cette aide financière du gouvernement ne suffit pas. C'est pourquoi se créent spontanément d'autres secours : le fonds de secours aux victimes du cyclone recueille les dons distribués ensuite sous la responsabilité du secrétaire général. Il fallait que l'Administration permette aux Réunionnais les plus démunis de se nourrir. Par ailleurs, tous les cas de détresse ne sont pas inscrits dans les listes des sinistrés réclamant un secours. Un maire peut donc intervenir en leur faveur auprès du gouverneur par lettres comme nous l'avons vu pour Cilaos en 1911[486]. Les témoignages ne manquent pas. Ainsi un collègue du maire de Saint Paul sollicite une aide pour une veuve mère de deux filles paralysées et elle-même infirme, se trouvant dans la plus absolue détresse. Il lui a été accordé 20 francs et 10 kg de riz[487]. Dans une lettre[488] de la commune de Sainte Marie, il est demandé une aide pour cinq familles touchées par le cyclone et par un incendie accidentel les ayant privées de toit, car la mairie « *n'a plus un sou en caisse* ».

c – La Commission des secours : l'exemple de 1931

Suite au cyclone des 6 et 7 mars 1931, les secours se sont organisés. La commission de secours est composée de deux commissaires et de deux suppléants par ville, suivant l'article 9 du *Sénatus consulte* du 3 mai 1854. A chaque passage d'un cyclone, le gouverneur produit un arrêté[489] désignant les personnes appelées à compléter la commission de secours. Le tableau ci-après nous importe pour saisir le fonctionnement des indemnités. Chaque commune déclare le montant des dégâts évalués chez les propriétaires urbains ou agricoles, puis la commission de secours se réunit avec le maire les notables et les délégués pour fixer le montant réel des dégâts en fonction des pourcentages d'indemnisation attribués.

[486] Demande de secours du maire de Cilaos pour sa commune sinistrée par le cyclone des 5,6 et 7 février 1911 et réponse du gouverneur, 7/02/1911 ; 2O192, A.D.R
[487] Lettre du 30/04/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[488] Lettre du 17/04/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[489] Arrêté n° 996 du 11/08/1931 ; 1M4083, A.D.R.

Tableau n° 4 : Les indemnisations dues au cyclone des 6 et 7 mars 1931

INDEMNISATIONS DUES AU CYCLONE DES 6 ET 7 MARS 1931				
Communes	**Principe de fixation des dégâts**	**Dégâts déclarés (en francs)**	**Dégâts admis (en francs)**	**Observation**
La Possession	La commission a diminué de 25% l'ensemble des dommages (surestimation du géranium côté 200 francs au lieu de 150 francs, et le maïs de 80 à 100 francs au lieu de 50 francs.	6 247 769	4 327 100	Principe admis par le maire et les notables sans discussion.
Le Port	Dès 1 000 francs, aucune baisse De 1 000 à 3000 francs, baisse de 15% De 3 000 à 10 000 francs, baisse de 25% De 10 000 à 20 000 francs, baisse de 30% Dès 20 000 francs, baisse de 40% Exonération reconnue sur l'ensemble des pertes déclarées notamment sur les immeubles et les effets mobiliers.	7 853 678	5 224 800	A la demande du maire et des notables.
Les Avirons		3 952 917	2 600 000	
Etang Salé		3 285 629	2 500 000	
Saint Leu		21 773 587	18 747 300	
Saint Louis		13 355 782	12 800 000	
Saint Pierre		7 378 156	4 500 000	
Entre-Deux		924 488	700 000	
Saint Paul		32 090 381	30 000 000	
Le Tampon	Diminution de 50% sur le café et le géranium ; de 80% sur la canne ; de 40% sur les autres cultures et les constructions. Exonération manifeste.	7 435 445	3 500 000	Accord des délégués.
Saint Philippe	Baisse de 90% sur les cannes ; 70% sur les constructions ; 80% sur la vanille. Exonération manifeste sur l'ensemble.	1 449 140	400 000	Le maire trouve les réductions trop fortes.
Saint Joseph		8 327 723	1 400 000	
Sainte Rose		1 177 556	354 200	
Saint Benoît		3 458 396	750 000	
Plaine des Palmistes		447 603	387 000	
Bras Panon		1 524 445	300 000	
Saint André		6 065 248	1 600 000	
Salazie		2 864 754	1 400 000	
Sainte Suzanne		5 763 030	600 000	
Sainte Marie		373 146	300 000	
Saint Denis		1 662 069	700 000	
TOTAL		**143 179 406**	**99 119 200**	

Source : Indemnisations dues au cyclone des 6 et 7 mars 1931 ; 1M4080 ADR.

Nous constatons que la différence entre les deux montants est conséquente, faut-il en déduire que les propriétaires urbains et agricoles étaient sous indemnisés ? ou que ces gens profitaient de la situation pour surestimer les dégâts ? ou bien parce que sachant que les sommes seraient revues à la baisse, il valait mieux gonfler ses pertes pour être certain d'être indemnisé au mieux ? Les trois cas sont envisageables. Sainte Suzanne qui réclamait 5 763 030 francs, en a perçu que 600 000 tandis que Saint Marie a perçu 300 000 francs sur les 373 146 réclamés. Ces deux exemples montrent les écarts possibles, faibles ou importants, bien qu'au regard de la totalité souhaitée, 143 179 406 francs, et de l'indemnisation effective, 99 119 200 francs, la différence est positive : plus des deux tiers du montant global réclamé a été couvert. En revanche, cette indemnisation mettra un an à arriver, temps long indissociable à la lourdeur administrative, nous le verrons plus loin.

d – L'ancêtre du PC ORSEC

Il n'existait pas de plan de secours proprement dit avant la seconde moitié du XXème siècle, cependant un minimum d'organisation se constituait après le passage du cyclone. Ceci est avéré grâce aux rapports et télégrammes envoyés au gouverneur qui constituaient à leur tour la base du rapport de ce dernier pour le ministre des Colonies. Celui rédigé suite au cyclone des 9 et 11 mars 1928 par exemple[490] comprend non seulement la trajectoire du cyclone et les croquis, le constat des dégâts, mais aussi les mesures qui s'imposaient :

- parer aux détresses les plus grandes (veuves sans soutien, vieillards nécessiteux, impotents sans toit ni riz) ;
- envoyer aux maires deux subventions pour leurs bureaux de bienfaisance (150 000 puis 300 000 francs répartis au prorata de la population des communes) ;
- mandater des secours pour la reconstruction des cases (à raison de 100 francs par paillotes) et autoriser les sinistrés à prendre du bois de chablis dans les forêts domaniales sous la surveillance des agents forestiers pour le relèvement de leur gîte ;
- ordonner au chef de service des travaux publics de donner du travail aux hommes qui en sont privés pour la réparation des routes coloniales.

[490] Lettre n° 322 du 31/03/1928 ; 1M4083, A.D.R.

Le rapport signale aussi les dons privés, dont l'envoi de 200 000 francs pour les sinistrés par Madagascar en retour de l'aide apportée par La Réunion lors du cyclone mémorable de Tamatave en 1927[491], et la contribution de 25 000 francs aux secours par la banque de La Réunion que distribuent les bureaux de bienfaisance. Le gouverneur y a joint les rapports des maires et des chefs de poste de gendarmerie et de police pour appuyer sa demande d'un projet de loi attribuant à La Réunion la même subvention qu'en 1904 en tenant compte de la dépréciation nationale de la monnaie :

> « *Au témoignage de ceux qui ont souffert du cyclone de 1904, la situation présente est la même. François de Mahy, député de l'île, adjura alors le Parlement de venir en aide à la population de la petite France de la mer des Indes, ravagée comme elle vient de l'être. […] Les chambres votèrent une subvention d'un million de francs*[492]. »

Après le passage du cyclone du 20 mars1939, un premier plan de secours prend forme avec le « *projet d'organisation de la protection des populations en cas de calamité nationale* »[493] : l'équipe de secours prévue dans chaque commune (corps des pompiers, agents forestiers, agents de police, cantonniers…) doit avoir la charge sur ordre du maire, d'effectuer tous les travaux préventifs (barrages…), d'aider la population à assurer leur protection, de procéder aux travaux de secours, du transport des blessés, d'aider les autorités au maintien de l'ordre et pour les évacuations, les distributions de médicaments et de vivres et d'empêcher les pillages. A cela s'ajoute un ordre d'urgences pour la protection et le secours des sinistrés : les vies humaines et en priorité les femmes et les enfants, les archives et les deniers publics, les biens meubles de première nécessité (vêtements, lingerie), et les marchandises.

[491] Le cyclone du 3 mars 1927 provoqua la destruction presque complète de Tamatave alors « *principale porte de sortie des produits de la Grande Ile* », in Duc de Némours, *Madagascar et ses richesses*, éd. P. Roger, Paris, France, 1930, 294 pages, p. 11 ; coll. C.R.E.S.O.I., Université de La Réunion.
[492] 1M4083, A.D.R.
[493] 1M4085, A.D.R.

2 – Des secours en argent et en nature

a – L'urgence de nourrir

Pour porter les secours en adéquation avec les besoins du moment et dans l'urgence qui plus est, l'autorité de l'Etat doit avoir une idée claire de la situation générale de son île. C'est pour cette raison que les routes et chemins doivent être déblayés au plus vite et les communications reprendre rapidement afin d'ordonner les mesures d'urgences qui s'imposent. Le soir du terrible 27 janvier 1948, le préfet a décidé[494] d'organiser la recherche systématique des renseignements sur les dégâts, de faire recenser les stocks de vivre et d'organiser leur répartition, d'ériger un service de sinistrés, d'établir des cartes provisoires de sinistré et de charger la préfecture de l'organisation des secours. Le lendemain, des lycées et des écoles ont accueilli les sinistrés, les cantines ont servi de la nourriture « *substantielle* » et distribué gratuitement des vivres « *ainsi qu'une répartition exceptionnelle de riz et maïs mouillés* ». C'est une expérience inédite qu'il a été nécessaire d'effectuer « *après un tel désastre frappant un pays dépourvu de stocks de sécurité (...) et dont la population sous-alimentée est affaiblie par le paludisme, l'alcoolisme et le manque d'hygiène* » afin de parer à la famine et les épidémies.

Il apparaît effectivement après analyse des documents d'archives que la première des urgences après le passage du cyclone est l'alimentation des Réunionnais. En effet, les sinistrés manquent de nourriture et ils n'ont pas toujours les moyens d'alimenter leur famille au moment du drame. L'Administration doit permettre aux Réunionnais les plus démunis de manger au plus vite. Ainsi, sitôt après le cyclone des 21 et 22 mars 1904, le bureau de bienfaisance offre aux indigents pour 4 026 francs de riz[495] ou encore l'Administration de Saint Paul distribue gracieusement à 896 de ses habitants indigents 3 700 kg de riz de Madagascar[496]. En 1932, suite au désastreux météore du 4 février, mille balles de riz[497] ont été expédiées aux communes qui ont le plus souffert, à savoir celles de la Possession à l'Etang-

[494] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.
[495] Lettre de Saint Denis du 31/03./904 ; 1M4080, A.D.R.
[496] 1M4080, A.D.R.
[497] Lettre du gouverneur au C.P.R. sur la distribution de riz, 13/02/1932 ; CFR1/133, A.D.R Voir en annexe, p. -132-

Salé. Les 192 sinistrés bénédictins[498], victimes du cyclone d'avril 1945, ont été hébergé dans un premier temps au dispensaire et à l'école des garçons. Ceux-là « *et beaucoup d'autres qui s'étaient réfugiés chez des voisins ou parents ont reçus des bons gratuits de vivre (riz ou maïs et huile) pour deux jours* ». Des tickets d'alimentation leur ont été remis ensuite pour la seconde quinzaine du mois. A Saint Pierre, ce sont plus de 3 000 personnes sinistrées[499] qui ont reçu des secours en vivres. Cependant, toutes les communes n'ont pas les moyens d'aider tous les sinistrés, à l'exemple de l'Entre-Deux[500] qui n'a distribué des vivres qu'aux plus nécessiteux, demandant en conséquence l'aide de l'Administration pour élargir les secours. En 1948, la situation alimentaire déjà insuffisante avant le cyclone, oblige le préfet à demander[501] à Madagascar et à Maurice l'envoi d'urgence par avion et par bateau, de riz, maïs, légumes secs, pomme de terre, conserves de viande, et lait.

L'approvisionnement en argent est donc complété nécessairement par des aides en nature. Des distributions de riz, mais aussi de morue, de pois de Cap, de lentilles, de saindoux, de sucre, de haricots, de riz, d'huile, de lait, de pétrole pour n'en citer que quelques-unes, sont alors organisées par les membres de la commission de chaque mairie. Là aussi, un état des indigents ayant reçu une ou des fournitures est fait. Nous savons ainsi que suite au cyclone de 1904, 233 habitants sinistrés et leur famille de La Rivière, une agglomération de Saint Louis, ont reçu au total 1 745,500 kg de riz[502]. En étudiant ce document, nous remarquons que les mêmes noms reviennent pour les aides urgentes en espèces ou en nature, et parfois même dans la ou les deux/trois répartitions qui suivent. Après le cyclone de 1932, le riz constitue toujours la part de distribution la plus importante du ravitaillement[503] des populations, complétée par des boîtes de lait condensé, des mètres de toile pour chemises ainsi que des mètres d'oxford pour Mauresques[504].

---

[498] Rapport du maire de Saint Benoît sur les dégâts occasionnés par le cyclone du 6 au 7 avril 1945 dans sa région, 16/04/1945 ; 1M4086, A.D.R.
[499] Rapport du maire de Saint Pierre sur les dégâts occasionnés par le cyclone du 6 au 7 avril 1945 dans sa région, 11/04/1945 ; 1M4086, A.D.R.
[500] Rapport du maire de L'Entre-Deux sur les dégâts occasionnés par le cyclone du 6 au 7 avril 1945 dans sa région, 10/04/1945 ; 1M4086, A.D.R.
[501] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.
[502] Etat des indigents de La Rivière qui ont reçu du riz du 16/04/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[503] Secours immédiats : liste du ravitaillement des communes de février1932 ; *Le Peuple* 23/02/1932, 1PER81/34 A.D.R Voir en annexe, p. -133-
[504] D'après Marc Gérard, météorologue retraité à La Réunion, les « mètres d'oxford pour Mauresques » sont l'appellation pour désigner les rubans qui se nouaient autour de la taille pour retenir les pantalons : une ceinture souple d'un cm de large sans boucle.

b – L'urgence de soigner

Enfin, les aides en nature ne sont pas exclusivement des aliments. Les secours sont dirigés également vers les soins à apporter d'urgence aux blessés et l'élimination du développement d'épidémies dues aux eaux sales notamment. Ainsi, après le passage du météore, les besoins en médicaments sont multipliés : chaque commune dresse une liste pour les commander et les faire parvenir à la pharmacie chargée de les distribuer aux sinistrés. Nous retrouvons aux A.D.R. des factures ou des listes de médicaments émises par les maires des communes au gouverneur pour être pourvues ou remboursées grâce aux subventions de l'Etat allouées à La Réunion. Elles nous renseignent sur les besoins en médicaments pendant l'après cyclone, c'est à dire, sur les maux ou maladies dont souffrent les habitants victimes ou non du cyclone. Par ailleurs, comme certaines villes sont plus affectées que d'autres par les cyclones et subissent des épidémies qui en découlent, ces documents nous donnent aussi bien le degré de l'impact cyclonique sur la société qu'un indice de la salubrité des quartiers de l'époque.

La commune des Avirons, par exemple, présentait après le cyclone de 1904 un besoin urgent d'antiseptiques « *pour les nombreux cas de boutons chinois et de plaies arabes*[505] *(…) Plus de soixante familles en sont atteintes et un bon tiers est soigné par les soins de la commune* » dont nous donnons la liste[506] :

[505] Les boutons chinois sont des pustules et les plaies arabes sont des eczémas (association de microbes et de champignons). Ces infections sont caractéristiques d'une hygiène de vie très déplorable ; propos de Marc Rivière, pharmacien retraité, 85 ans, Etang-Salé, interrogé sur toute cette sous-partie médicale et pharmacologique lors de notre entretien du 22/03/2011.

[506] « Note des médicaments demandés à Monsieur le gouverneur pour les indigents-malades de la commune des Avirons, conformément à la circulaire en date du 28 mars 1904 », lettre n° 102 du maire des Avirons au gouverneur, 1er/04/1904 ; 1M4079, A.D.R.

« 500 g iodoforme pulvérisée[507]

1 kg de calomel à la vapeur (pulvérisé)[508]

1,500 kg coton hydrophile

15 m gaze à l'acide phénique ou à l'iodoforme[509]

10 l eau phagédénique[510]

4 l acide phénique[511]

2 kg pommade au précipité rouge[512]

10 Kg savon phéniqué[513]

solution pour 10 l liqueur Van Swiéten[514]

30 g sulfate de quinine[515]

20 g antipyrine[516]

10 m de toile chiffon pour pansement »

A la même période, du côté de Saint Joseph, un médecin signalait[517] au Gouverneur qu'il s'y était produit une recrudescence d'ulcères phagédéniques qui avaient atteint une grande partie de la population, que les malades qui n'avaient plus de cases étaient dans de mauvaises conditions pour être soignés, étant exposés à l'humidité et mal nourris. Ce médecin demande le rétablissement d'un service d'infirmerie imputable sur les fonds de secours. Le maire soulignait la gravité de la situation sanitaire[518] : « *Une épidémie épouvantable de plaies arabes*

---

[507] Iodoforme pulvérisée : antiseptique pour traiter les boutons et les plaies sur la peau.

[508] Calomel ou chlore mercureux : purgatif, in *L'Officine*, éd. Vigot, Paris, France, 1982, 1 955 pages, p. 321 (collection Marc Rivière). Ce médicament est interdit depuis longtemps, il contenait du mercure qui provoquait des ravages sur les gencives et les dents. Il était systématiquement utilisé avec l'huile de ricin comme laxatif une fois les fêtes de Noël et du nouvel an passé, pour purger le corps. Tandis que l'huile de foie de morue était absorbée juste avant l'hiver pour donner des lipides et des vitamines. Le calomel était sans doute utilisé pour le traitement des diarrhées consécutives à l'eau sale absorbée après le passage du cyclone ou non.

[509] Gaze à l'acide phénique ou à l'iodoforme : compresse antiseptique pour traiter les saletés dans les oreilles et les plaies sur la peau.

[510] Eau phagédénique : eau à base d'iodoforme pour traiter les ulcères phagédéniques, typiques des pays chauds et très pauvres. L'ulcération apparaît sur les pieds et parfois sur les mains. Dans sa forme grave, elle peut entraîner la mort. Dans les cas moins alarmants, il s'agit d'un ulcère dit atone (qui se cicatrise mal), in *Le nouveau Larrousse médical illustré*, sans éd., imprimerie Larousse, Montrouge, France, 1952, 1 214 pages, p. 1 150 (collection Marc Rivière).

[511] L'acide phénique comme le savon phéniqué sont des antiseptiques de phénol aqueux pour le traitement des ulcères, in *L'Officine ou Répertoire général de pharmacie pratique*, éd. Vigot frères, Paris, France, 1923, 1 915 pages, p. 1066 (collection Marc Rivière).

[512] Pommade au précipité rouge : antiseptique à base de mercure, interdit depuis longtemps.

[513] Voir acide phénique.

[514] La liqueur de Van Swiéten est un antiseptique à base de mercure, donc interdit depuis longtemps également. C'est une solution antisyphilitique, in *L'Officine ou Répertoire général de pharmacie pratique*, p. 937.

[515] La quinine est utilisée pour traiter le paludisme.

[516] L'antipyrine combat la fièvre, in *L'Officine ou Répertoire général de pharmacie pratique*, *op. cit.*, p. 395.

[517] Lettre 12/04/1904 ; 1M4079, A.D.R.

[518] Lettre 8/04/1904 ; 1M4079, A.D.R.

sévit en ce moment dans la commune. Un tiers au moins de la population est atteint et la plupart dangereusement. L'iodoforme qui est le seul médicament employé en pareil cas fait défaut ici ». Il réclamait aussi de l'acide phénique et de la quinine[519]. Quelques autres maires réclamaient de la poudre d'iodoforme qui faisait défaut partout.

Un entretien avec un pharmacien retraité, Marc Rivière[520], nous a permis de comprendre les maladies et les produits commandés. Mieux encore, nous sommes parvenus à saisir que ces pathologies et ces listes succédaient réellement à un état post-cyclonique. Il faut savoir que jusqu'à la fin de la première moitié du XXème siècle, l'état sanitaire général de La Réunion était médiocre car les maladies graves telles que le paludisme et la syphilis étaient répandues, tandis que d'autres, telles que les boutons chinois et les plaies arabes, étaient la conséquence directe d'une mauvaise hygiène. Toutes traduisaient une insalubrité environnante évidente, accentuées dès lors que les eaux boueuses et sales, charriant des cadavres d'animaux putréfiés, victimes du cyclone, empoisonnaient l'eau potable, l'eau des rivières, des bassins et du lagon, et qu'elles inondaient les chemins, les maisons, stagnant parfois plusieurs jours sur place avant de s'évaporer ou d'être chassées. Ce sont alors des gastroentérites, des diarrhées, des cas de paludisme, des infections diverses qui se déclenchaient et qui nécessitaient des soins rapides et propres.

Est-ce pour autant dire que les quantités des produits commandés atteignaient une ampleur digne d'une épidémie ? Marc Rivière l'affirme, les 30 g de sulfate de quinine et les 20 g d'antipyrine ne sont pas assez importants pour le traitement d'un nombre anormalement élevé de paludéens ou d'autres malades sévèrement atteints. Par contre, les litres ou les kilos d'antiseptiques accompagnés d'une dizaine de mètres de pansements, sont révélateurs d'une insalubrité croissante après le cyclone. Par conséquent, les plaies, les boutons, les pustules pullulaient et les victimes principales étaient bien évidemment les plus misérables, ceux qui marchaient pieds nus, ceux qui ignoraient les règles fondamentales de l'hygiène et de la potabilité de l'eau, ceux qui travaillaient sans chaussures dans des terrains boueux, et enfin, tous ceux qui vivaient dans des conditions de pauvreté extrême.

---

[519] La demande est approuvée par le gouverneur (note sur la lettre du maire) qui charge l'hôpital d'y répondre sauf qu'il n'y a plus d'iodoforme.

[520] Entretien avec Marc Rivière (né le 14/11/1926) à son domicile à Etang Salé les Bains, le 22/03/2011. Nous avons puisé les renseignements dans trois des ouvrages de pharmacie de sa collection personnelle : *L'Officine*, *op. cit.* ; *L'Officine ou Répertoire général de pharmacie pratique*, *op. cit.* ; *Le nouveau Larrousse médical illustré*, [s.éd.], *op. cit*. Par ailleurs, il nous a parlé du cyclone de 1944, voir en annexe, p. -197-

Recourir à l'hospitalisation, un moyen rare et coûteux, était exceptionnel, de sorte qu'au temps de la colonie, lorsque les victimes du cyclone nécessitaient des soins plus importants, c'était le gouverneur qui décidait de l'hospitalisation ou non en demandant au Secrétaire général de faire délivrer au patient un billet d'entrée à l'hôpital. La dépense qui en résultait était alors imputée sur les fonds de secours pour victimes du cyclone. Le médecin major de 1ère classe de l'Armée Coloniale, Dr A. Le Guen, directeur du Service de Santé, signalait[521] au Secrétaire général qu'il avait fait renvoyer deux indigènes « *hospitalisés sur autorisation de Monsieur le Gouverneur* » dans sa formation sanitaire, « *c'est pour éviter à la colonie des frais trop considérables* ». Ces deux hommes souffraient d'ulcères phagédéniques et la guérison « *est maintenant en bonne voie quoique non achevée* ».

Une quarantaine d'années plus tard, en 1948, ce ne seront pas moins de cinq tonnes[522] de produits pharmaceutiques à la demande du préfet qui seront acheminées de métropole pour les soins élémentaires des blessés ou des malades victimes du cyclone. Le cirque de Mafate, isolé par les éboulis et la crue de la rivière des Galets, n'a pas été oublié puisqu'une « *Mission sanitaire*[523] » a été envoyée : l'inspecteur général de la Santé et des Finances et des infirmières ont apporté pour les habitants des vivres, des médicaments et des vêtements. Dans l'état actuel de nos recherches, nous n'avons pas trouvé trace de la liste des médicaments envoyés, pas même dans le rapport sur la mission de Mafate[524] où se trouve pourtant listé les vivres données. Cependant, au vu de l'imperceptible amélioration sanitaire de l'époque, nous pouvons deviner qu'il s'agissait de remèdes similaires à la liste précédente, mais améliorés, ainsi que du lait en poudre[525] pour les bébés.

Ces mesures d'urgence en matière de ravitaillement et dans le domaine sanitaire on produit leur plein effet à la grande satisfaction du préfet : « *A aucun moment, dans aucune localité, la famine n'était apparue, tout danger d'épidémie semblait écarté* (…)[526] ». Presque écarté en fait : une lette des médecins de Saint André a signalé[527] l'apparition d'une maladie

[521] Lettre n° 51, 23/06/1904 ; 1M4079, A.D.R.
[522] *Le Progrès*, 9/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[523] *Id.*, 10/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[524] Rapport du chef de service des eaux et forêts sur la mission de ravitaillement du cirque de Mafate, 20/02/1948 ; 41W148, A.D.R.
[525] La Croix-Rouge française a envoyé du lait condensé et des vêtements par les sociétés nationales de Madagascar et de Maurice après le cyclone de 1948, in *Le Progrès*, 25/02/1948 ; 1 PER 82/26. Elle a aussi envoyé des médicaments, in *La Démocratie*, 23-24/02/1948 ; 1PER84/6, A.D.R.
[526] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.
[527] Rapport du maréchal des logis sur l'apparition d'une maladie contagieuse, 10/02/1948 ; 41W148, A.D.R.

de type diarrhée entraînant la mort en trois ou quatre jours dans les environs de la rivière du Mât où les habitants manquaient d'eau potable depuis le passage du cyclone de 1948. Ils consommaient alors de l'eau polluée. Quatre cas mortels et un nouveau cas ont été comptés. Les médecins ont demandé au préfet de pourvoir de toute urgence au ravitaillement en eau potable la région en même temps que les habitants ont été invités de faire bouillir leur eau avant consommation.

c – Les autres secours

L'indemnisation ne se faisait pas sans conditions, et pas toujours en argent nous l'avons vu. Pour la reconstruction ou la remise en état des paillotes détruites ou endommagées par le cyclone du 11 avril 1944, les sinistrés ont été autorisés[528] à prendre du bois dans les lieux fixés par le service forestier et avaient même la possibilité d'être payés comme des ouvriers s'ils étaient sans ressources. Après le passage de *Cyclone 48*, certains habitants de Hell-Bourg étaient même obligés de demander des prêts pour reconstruire leurs maisons, comme en témoigne cette lettre datée du 4 mars 1949 adressée au préfet : « *Demande de souscription à un emprunt pour venir en aide ainsi à mes quatre fils majeurs sous mon toit, à relever nos champs de culture et bétail … demande pour la reconstruction et l'Equipement à payer l'intérêt…*[529] ». Ce témoignage semble émaner d'une personne ignorant le système de secours ou bien n'ayant pas fait sa déclaration de sinistres dans les temps impartis et de ce fait se trouvant dans l'obligation d'emprunter.

Il existait des aides spécifiques aux catégories professionnelles, comme ces sept pêcheurs[530] qui ont profité d'un secours de 2 000 francs ouvert expressément pour eux. Ou bien pour un propriétaire de pirogues[531] à Saint Paul, lesquelles ont été réquisitionnées mais endommagées pendant leur emploi pour le sauvetage de plusieurs familles. Quant aux

[528] Circulaire n° 546AE du 22/04/1944 de Saint Denis du service des affaires économiques aux maires ; 1M4086, A.D.R.
[529] Union régionale animation et développement, Institut de formation à l'animation de La Réunion, *op. cit.*, p.70.
[530] « Etat de répartition de la somme de 2 000 francs à titre de secours en espèces à divers pêcheurs du Bout de l'Etang Saint Paul, indigents sinistrés du cyclone du 21 mars 1904 pour achat de pirogues ou remplacement de celles perdues pendant l'ouragan », document de la mairie de Saint Paul du 7/09/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[531] Lettre d'un pêcheur réclamant l'indemnisation de ses pirogues ayant servi à secourir les habitants de Saint Paul inondé par le cyclone du 4 mars 1913 ; 2O192, A.D.R Voir la lettre en annexe, p. -131-

éleveurs ayant perdu tout ou en partie leur cheptel, ils étaient indemnisés[532] si leurs animaux constituaient leur unique ou principale source de revenus et si le cheptel disparu était reconstitué. Par ailleurs, des secours pouvaient ne viser que les personnes vivant dans des paillotes sinistrées par le cyclone, comme au Port où 1 485 francs ont été reversés à environ 130 bénéficiaires[533].

Il se trouve aux A.D.R. un nombre conséquent de lettres de demandes de secours qui témoignent du l'appel à l'aide des sinistrés ou des indigents. Nous avons vu le fonctionnement du système d'indemnisation en argent. Ce dernier n'est cependant pas exclusivement employé, puisque de l'avis du maire de Saint Denis et du gouverneur en 1939, la meilleure aide à apporter aux victimes du cyclone était le secours en nature, *« l'expérience l'ayant prouvé plus sûr et plus avantageux*[534] *»*. Ainsi, 196 sinistrés ont perçu 372 kg de graines d'haricot[535], soit deux kilos pour presque chaque agriculteur. Un peu plus pour les 320 agriculteurs de Salazie.

3 – Les origines des aides

a – Les aides humaines

Les premiers à être sur le pied de guerre sont les milieux chargés de protection de la population : les autorités gouvernementales ou préfectorales, le maire et les agents municipaux, les militaires et les gendarmes. Ensemble ils prennent les mesures pour aider les sinistrés et loger les sans-abri dans les écoles, la caserne et chez des particuliers. Les autres actions de secours suivront naturellement. *Le Progrès* relève et applaudit toutes ces mesures[536] survenues dès le lendemain du terrible cyclone de 1948, comme les rapports de brigade mentionnent les actes de civisme des gendarmes, des employés municipaux, des citoyens qui se sont donnés sans relâche pour porter secours et faire disparaître les traces du météore. Nous trouvons souvent l'éloge des entraides dans la douloureuse épreuve à l'intérieur des colonnes

[532] Circulaire n° 546AE du 22/04/1944 de Saint Denis du service des affaires économiques aux maires ; 1M4086, A.D.R.
[533] « Secours distribués aux personnes dont les paillotes ont été endommagées pas le cyclone des 21-22 mars dernier », liste établie par la mairie du Port le 24/08/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[534] Lettre n° 111 d'avril 1939 du maire de Saint Denis au gouverneur ; 1M4085, A.D.R.
[535] « Etat nominatif des personnes résidant dans la circonscription et ayant perçu de la semence de haricot » fait par la gendarmerie nationale de la section de Saint Denis le 12/04/1939 ; 1M4085, A.D.R.
[536] *Le Progrès*, 2/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

des journaux ou dans les témoignages oraux. Pourtant, parmi ces derniers certains[537] ont décrété que la solidarité n'existait pas, ou ne cherchait pas à avoir de nouvelles d'ailleurs, mais la plupart se sont tus sur la question. Nous sommes donc en droit de penser que la belle et exemplaire solidarité dans le malheur est une idée trop largement répandue, qu'une attitude individualiste dans l'après-cyclone était manifeste. D'ailleurs, le commandant de la brigade de Saint Leu fâché de voir après le désastre de *Cyclone 48* qui avait fortement traumatisé la commune[538], que « *La population dans son ensemble ne réagit que très mollement. De nombreux hommes valides ne fournissent aucun effort, restent impassibles devant les destructions et passent leur temps aux boutiques dans l'attente et l'espoir d'obtenir gratuitement une ration de riz*[539] », a décidé avec l'autorité municipale de suspendre la vente des denrées alimentaires d'autant plus que la pénurie des vivres existait comme partout ailleurs, et de ne distribuer les aliments qu'aux travailleurs et leurs familles. Cette décision a été appliquée dès le 31 janvier qui a fait son effet selon le maire, pour qui Saint Leu a été « *la ville martyre du cyclone de 1948*[540] ».

Cette année-là, *Dieu et Patrie*[541] s'arrête surtout aux dégâts commis non pas dans les « communes » mais dans les « paroisses » : les églises, la léproserie de La Montagne où trois religieuses ont été victimes du cyclone, les cures, les couvents et l'orphelinat. Naturellement, le journal évoque le dévouement de la Légion de Marie auprès des sinistrés et du curé de Saint Paul qui a assuré avec les gendarmes l'organisation des secours en l'absence du maire et de ses adjoints. Le journal souligne la solidarité extérieure de l'île-sœur où des quêtes ont eu lieu dans toutes les paroisses mauriciennes non pour les sinistrés, mais pour la réparation des églises dévastées de La Réunion. Ainsi la ville de Fianarisoa à Madagascar où des collectes de

---

[537] Voir les témoignages en annexe, p. -170- à -199-

[538] 25 morts, 13 disparus, une vingtaine de blessés, 80% des paillotes et 20% des cases détruites ainsi que quatre écoles, les cultures vivrières arrachées à 90%, des pertes d'animaux considérables. Renseignements donnés dans le rapport du commandant de la brigade de Saint Leu au préfet sur les ravages occasionnés par le cyclone du 27/01/1948, 30/01/1948 ; 41W148, A.D.R. Il y a eu officiellement 16 morts à Saint Leu.

[539] Rapport du commandant de la brigade de Saint Leu au préfet sur les ravages occasionnés par le cyclone du 27/01/1948, 30/01/1948 ; 41W148, A.D.R.

[540] Lettre du maire de Saint Leu au préfet, 2/02/1948 ; 41W148, A.D.R.
La ville, sinistrée à 80% par les vents et les pluies dont les inondations ont envahi la ville avec des blocs de pierre et de galets ayant atteint dans certains endroits la hauteur d'un étage (voir la photographie de la maison dans les éboulis de la Grande Ravine en annexe, p. -44-) dans la partie haute et par une épaisse couche de vase dans la partie basse. La situation alimentaire a été particulièrement critique durant la première semaine ayant suivi le passage du cyclone. Les habitants de Saint Leu comme Saint Gilles les hauts, Trois Bassins, Cilaos et Mafate, ont échappés à la famine grâce au parachutage de vivres. *In* Haut Commissariat de la République française à Madagascar et Dépendances, *Le cyclone tropical destructeur des 26 et 27 janvier 1948 à La Réunion*, par Jean Emon, pub. Service Météorologique de Madagascar, imp. Paoli et Fakra, Tananarive, Madagascar, n° 12, octobre 1948, 27 pages, p. 16 ; [s. c.], C.D.C.M.R.S.

[541] *Dieu et Patrie*, 1er/02/1948 ; 1PER83/1, A.D.R.

la Croix Rouge, une kermesse, des fêtes, une conférence sur La Réunion et une séance de cinéma ont été organisées pour offrir les recettes à leur voisine sinistrée[542].

Les messages de sympathie arrivent de toutes parts. Envoyés par câble ou par courrier, ils sont publiés par la presse locale[543]. Ils émanent du Président de la République française aux gouvernements de Madagascar et de Maurice, en passant par le maire d'une commune métropolitaine[544]. Ces marques de solidarité ne sont pas toujours suivies d'aides financières ou matérielles, elles sont l'expression d'une compassion pas toujours dénuée d'intérêt pour signifier que La Réunion n'est pas oubliée dans son malheur. Ce dernier ayant parfois été quelque peu exagéré, à l'exemple de la presse mauricienne pleine de sympathie pour l'Ile-Sœur[545] : « *La ville de Saint Denis n'existe pour ainsi dire plus et la colonne de la Victoire est par terre ! (...)* » L'auteur a pu confondre avec l'antenne T.S.F., mais la sympathie était certainement sincère.

b – Les aides financières et matérielles

La métropole aide financièrement La Réunion lorsque la gravité de la situation le nécessite, et surtout lorsque sa situation le lui permet : le secours de la mère-patrie n'est donc pas systématique et lorsqu'une somme est votée par le Parlement, elle est destinée à un usage précis, généralement à l'aide aux victimes. C'est ainsi que les 150 000 francs[546] de secours dus au cyclone du 4 mars 1913 ont été annulés à cause d'une négligence. L'Administration de La Réunion souhaitait pourtant conserver la somme laissée à la collectivité en justifiant les énormes dépenses pour remettre en état l'outillage économique de l'île. Cependant, le ministre des colonies Gaston Doumergue a exigé[547] le remboursement de l'argent car il était interdit de changer l'affectation de la somme votée par le Parlement, et le Sénat refusait d'avancer de l'argent pour aider la colonie du fait de la crise en métropole depuis début 1914. En fait, le Conseil général de l'île de La Réunion avait déjà renoncé aux 150 000 francs par esprit de solidarité et de patriotisme face à une France qui avait besoin de toutes ses

[542] *Dieu et Patrie*, 2/02/1948 ; 1PER83/1, A.D.R.
[543] Il se trouve conservé un nombre important de ces messages de sympathie dans la sous-série 1M4086 aux A.D.R.
[544] Par exemple, le Conseil municipal de Paris a fait don de 2 000 francs à la colonie suite au cyclone de 1904 : voir le rapport du Secrétaire général au gouverneur, 12/04/1905; 1M4079, A.D.R.
[545] *Dieu et Patrie*, 2/02/1948 ; 1PER83/1, A.D.R.
[546] 1M4083, A.D.R.
[547] Lettre n° 200C du 22/06/1915 du ministre des Colonies au gouverneur de La Réunion ; 1M4083, A.D.R.

ressources financières pour contrer l'invasion allemande, et soulager les familles françaises éprouvées par la guerre[548]. En revanche, La Réunion se montre très reconnaissante lorsqu'elle reçoit un secours généreux, 50 millions de francs, de la métropole suite au meurtrier et désastreux cyclone de 1932 : les colonnes du *Peuple*[549] expriment cette « *Gratitude envers la France mère puissante, affectueuse et aimée, qui couvre au loin de sa protection ses enfants de l'île lointaine, victime de l'ouragan* ». Ces 50 millions accordés par la loi du 26 avril 1932 pour la réparation des dommages causés à La réunion par le cyclone du 4 février 1932 constituent une « subvention extraordinaire » de la métropole. De cette somme, près d'un dixième a été octroyé pour les réparations du C.P.R.[550]

Les aides financières peuvent être de plusieurs provenances différentes. Le cyclone de 1928 a regroupé à lui seul huit sources de secours atteignant au total une somme considérable :

[548] Lettre du Conseil général de La Réunion du 29/09/1914 au gouvernement métropolitain ; 1M4083, A.D.R.
[549] Article sur l'aide de la métropole à sa colonie ; *Le Peuple*, 12-13/03/1932, 1PER81/34, A.D.R Voir la copie en annexe, p. -136-
[550] Subvention de 50 millions de francs de la métropole pour les dégâts du cyclone du 4/03/1932 dont 9,5 millions pour les travaux de reconstruction du C.P.R. ; CFR1/133, A.D.R.

Tableau n° 5 : Les subventions reçues suite au cyclone du 10-11/03/1928

Origine des secours	Montant des secours (en francs)
Subvention de la colonie aux bureaux de bienfaisance	450 000
Subvention de la banque de La Réunion aux bureaux de bienfaisance	25 0000
Secours de la colonie distribués pour le relèvement des cases détruites	293 000
Sommes restant à distribuer pour le relèvement des cases détruites	131 400
Salaires payés du 15 mars au 15 avril 1928 sur les fonds de la colonie aux sinistrés employés sur les chantiers ouverts spécialement par le service des travaux publics	512 272
Contribution de la colonie de Madagascar pour l'aide aux sinistrés	230 671,10
Contributionde la commission municipale pour l'aide aux sinistrés	10 000
Contribution de Tamatave pour l'aide aux sinistrés	10 000
TOTAL	**1 6663 143,10**

Source : « Etat des sommes versées et des subventions pour les sinistrés du cyclone du 10-11 mars 1928 » ; 1M4083, ADR.

Précisons que l'aide de Madagascar est demandée par le gouverneur de La Réunion au gouverneur général de Tananarive, moitié en numéraire, moitié en riz, suite aux consultations des maires intéressés de l'île[551].

La solidarité intérieure et extérieure de l'île est toujours présente malgré les temps durs. Les souscriptions effectuées après les cyclones de 1944 ont permis de recueillir au total la somme de 1 735 613,55 francs[552] dont 340 000 ont été tenus à la disposition des bureaux de bienfaisance par décision du gouverneur n° 690 du 17 mai 1944. Nous retenons parmi ces souscriptions celle de Maurice apportant 1 142 500,00 francs, soit les deux tiers, envoyés le

[551] Lettre du 27/03/1928 ; 1M4083, A.D.R.
[552] Lettre du président du comité central de la souscription ouverte en faveur des sinistrés du cyclone, au gouverneur, Saint Denis, 2/09/1944 ; 1 M 4086, A.D.R.

21 juillet 1944. Les origines des gestes de générosité sont aussi diverses que variées[553]. Elles proviennent du personnel du service radioélectrique, de la quête du curé de l'Etang Salé, du personnel du service de la santé ainsi que du personnel de prison, de la population de telle commune qui aura peu ou pas souffert du cyclone, du service cabinet du gouverneur de La Réunion, des dockers, des volontaires féminins réunionnaises de Madagascar, de la banque de La Réunion (100 000 francs), des particuliers eux-mêmes, etc. Ces souscriptions faisaient l'objet de listes[554] paraissant dans les journaux, les donateurs n'étaient pas anonymes et leur montant était inscrit à côté de leur nom. Les archives départementales conservent les listes de souscriptions émanant de services différents, comme le C.P.R[555]. Leur grande longueur est très démonstrative de la solidarité menée.

La solidarité est également à double sens : La Réunion a de nombreuses fois aidé ses voisines ou la métropole, victimes d'un coup de vent chez les premières, de la guerre chez l'autre. Déjà en 1862, nous trouvons des actes de générosité : le conseil municipal de Saint Paul a voté mille francs[556] pour les victimes de l'ouragan aux Seychelles. Bien avant *Carole* ou *Gervaise* en 1960, le plus terrible cyclone ayant frappé l'île Maurice est celui de 1892. La commune de Saint Paul a envoyé 2 000 francs pour les « *malheureux voisins* »[557]. L'ancienne Isle de France a à son tour contribué au relèvement de La Réunion après les ravages du cyclone de 1904. Un poème[558] a même été écrit sur cette démonstration de solidarité inter îles intitulé « *Aux Iles-Sœurs – A propos de l'ouragan du 29 Avril 1892 et du cyclone du 21 Mars 1904* ». Jamais les cyclones suivants ne démentiront ces actions de secours.

Ces aides financières ne suffisent pas à relever complètement les sinistres, surtout lorsqu'ils sont très lourds. C'est pourquoi l'aide métropolitaine prend aussi la forme de prêts bancaires à faibles taux d'intérêt. Les conditions d'octroi de prêts aux sinistrés sont fixées par arrêté. Pour les cyclones de 1944 et 1945, les prêts se sont faits au moyen de 70 millions de

---

[553] Lettre n° 1242C du 7/06/1944 du chef du cabinet au trésorier du comité central d'aide aux sinistrés du cyclone du 11/04/1944 ; 1M4086, A.D.R.

[554] Exemple de la liste des souscriptions en faveur des sinistrés du cyclone du 4 février 1932 ; *Le Peuple*, 18/02/1932, 1PER81/34, A.D.R. Voir une partie de la liste en annexe, p. -134-

[555] Liste de souscriptions C.P.R. en faveur des sinistrés du cyclone du 4 mars 1932 ; CFR1/133, A.D.R Voir une partie de la liste en annexe, p. -135-

[556] Secours de Saint Paul aux victimes de l'ouragan des Seychelles, 29/11/1862 ; 2O192, A.D.R Voir la lettre en annexe, p. -127-

[557] Secours de Saint Paul aux sinistrés du cyclone de 1892 à Maurice, 29/11/1862 ; 2O192, A.D.R Voir la lettre en annexe, p. -128-

[558] Poème « Aux Iles-Sœurs » à l'occasion du cyclone de 1904 et en mémoire de l'ouragan de 1892 ; La Patrie Créole 11/04/1904, 864F, A.N.O.M. Voir le texte en annexe, p. -165-

francs[559] accordés par le trésor métropolitain à la colonie en vertu de l'ordonnance du 15 juin 1945. Les particuliers sinistrés qui viennent faire un emprunt pour réparer ou reconstruire leur maison, leurs cultures ont un taux de seulement 1,5%. En 1948, le désastre du cyclone est si colossal dans ce contexte d'après-guerre, qu'un appel est lancé aux ambassadeurs de France des îles voisines, mais aussi jusqu'aux Etats-Unis, en Argentine et au Brésil pour venir au secours de l'ancienne Bourbon. Le préfet a décidé d'augmenter les rations de riz de 50 g par personne et par jour[560]. Madagascar est contacté pour le ravitaillement en riz et en maïs. La Grande Ile à elle seule a souscrit une aide de 3 997 955, 55 francs[561] en plus de dons en nature.

Enfin, les passages des cyclones de 1958 ont eu un tel impact destructeur sur les routes et les ponts qu'ils ont aggravé l'économie de l'île : les gros transports ne pouvaient plus faire le tour de l'île, surtout pendant la saison de coupe. De plus, 165 cases ont été complètement détruites sur les 700 endommagées[562]. Outre les secours financiers, les 500 000 francs CFA de secours du ministère de l'Intérieur et les 200 000 francs CFA de crédits débloqués pour les mairies et les bureaux de bienfaisance, l'Administration a fait la démarche[563] de proposer aux sinistrés des initiatives fiscales et de demander à Paris l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel garanti (S.M.I.G.) ainsi qu'un adoucissement du régime d'aide médicale pour les travailleurs sinistrés. Ce genre de mesures deviendra courante voire systématique par la suite.

4 – Le coût du cyclone ou les comptes de l'emploi des secours : l'exemple du cyclone des 21-22 mars 1904

a – Les souscriptions en faveur des sinistrés[564]

Toutes les opérations ont été centralisées sur un compte unique, ouvert dans les écritures du Trésor et du Secrétariat général par un arrêté en date du 30 mars 1904, sous la rubrique « *Fonds de secours aux victimes du cyclone du 21-22 mars 1904 et de subvention à la colonie et aux communes* ». Les noms des souscripteurs et leur somme offerte ont été

[559] Arrêté n° 286AE du 16/02/1946 publié au *J.O.R* du 22/02/1946, p.179 ; 1M4086, A.D.R.
[560] *Le Progrès*, 19/03/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[561] *Ibid.*
[562] *Le Progrès*, 17/04/1958 ; 1PER82/36, A.D.R.
[563] *Ibid.*
[564] Rapport du Secrétaire général au gouverneur, 12/04/1905; 1M4079, A.D.R.

publiés au *Journal Officiel* de la Colonie : la ville de Tamatave a fait don de 2 000 francs, le Conseil du gouvernement de Maurice a offert 37 500 francs, le Conseil municipal de Paris a envoyé 2 000 francs mais aussi l'Alliance française, la Chambre de commerce, de nombreux particuliers, des recettes de fêtes, etc. Tous ont contribué à la récolte d'environ 157 000 francs dont les souscriptions se répartissent ainsi :

Maurice :	89 675,95
Madagascar :	43 922,10
France :	19 409,30
Colonie :	3 928,07
TOTAL :	156 935, 42 francs

Cette somme a servi à donner une assistance immédiate aux nombreux sinistrés. Ce sont les Commissions de secours instituées dans chaque commune sous la présidence du maire qui ont procédé aux distributions en argent et en vivres. Les maires ont transmis à l'Administration la liste des secourus et la somme allouée pour chacun, les factures des fournisseurs pour justifier l'achat des vivres et l'assistance médicale et les médicaments « *pour les soins que réclamaient ceux qui avaient été blessés ou, ainsi que cela a été le cas dans la plupart de nos communes, atteints de plaies et de fièvre* ».

b – Les subventions pour les réparations[565]

Un million de subventions a été accordé[566] à La Réunion par la loi du 19 avril 1904 dont 800 000 francs immédiatement versés et utilisés selon l'arrêté du 28 juin 1904 comme suit :

- subvention aux communes de 250 000 francs pour les travaux de réparation des dégâts aux chemins, conduites d'eau et édifices municipaux ;
- subvention à la colonie de 200 000 francs pour la remise en état des routes, ponts et bâtiments ;

[565] Rapport du Secrétaire général au gouverneur, 12/04/1905; 1M4079, A.D.R.
[566] *Ibid.*

- secours de 150 000 francs pour les petits propriétaires urbains et agricoles pour réparer leurs cases et reconstituer leurs cultures ;

- 200 000 francs mis en réserve pour le règlement des dépenses engagées à Madagascar pour des achats de riz et de bœufs et pour imprévus et distributions ultérieures. Les 200 000 francs restants ont été mis en réserve.

La somme attribuée aux communes a été répartie entre elles au prorata des devis estimatifs établis par elles pour les travaux qu'elles avaient à entreprendre, appuyées des justificatifs réglementaires. C'est un receveur municipal qui prend en charge la subvention à un chapitre spécial du budget communal. Ainsi, la somme allouée l'est exclusivement pour les travaux de réparation nécessités par le cyclone. De même pour la subvention allouée à la colonie, les dépenses engagées par le service des Travaux Publics ont été mandatées et acquittées dans la forme ordinaire des dépenses du service local. Le compte-rendu des travaux exécutés pendant l'année 1904[567] à La Réunion fait état de l'emploi des 200 000 francs de subvention pour les réparations des routes, ponts et bâtiments : Saint Denis a touché la part du lion, 68 11,50 francs, tandis que Saint André, Saint Benoît, Saint Joseph, Saint Pierre, Saint Louis et Saint Paul se sont partagés le reste. Les travaux ont constitué aux nombreuses réparations de bâtiments communaux, aux coupes d'arbres, à la réfection des chaussées ou des routes, au relèvement des murs de soutènement, etc.

c – Le bilan[568]

En résumé : le bilan de ce compte « Fonds de secours aux victimes du cyclone des 21-22 mars 1904 et de subvention à la colonie et aux communes » s'établit comme suit au 1er/03/1905 :

[567] Compte-rendu des travaux exécutés pendant l'année 1904 à La Réunion, 30/03/1905 ; 12S5, A.D.R. Voir la reproduction en annexe, p. -143-

[568] Rapport du Secrétaire général au gouverneur, 12/04/1905; 1M4079, A.D.R.

Tableau n° 6 : Fonds de secours aux victimes du cyclone des 21-22 mars 1904 et de subvention à la Colonie et aux communes

RECETTES (en francs)		DEPENSES (en francs)		reliquat disponible
souscriptions totales	156 935,42	**sur les fonds de souscription**	121 716,09	35 219,33
subvention de l'Etat	1 000 000	**sur la subvention**	658 990,46	344 122,74
recettes diverses	3 113,20			
Montant total encaissé	1 160 048,62	**Dépenses totales**	780 706,55	379 342,07

Source : tableau établi d'après le rapport du Secrétaire général au gouverneur, 12/04/1905; 1M4079, A.D.R.

Au total, le rapport du Secrétaire général fait au Gouverneur un an après le cyclone de 1904 établit un coût de près de 781 000 francs pour les secours apportés aux sinistrés et les réparations tandis que les recettes ont été supérieures d'environ 380 000 francs. C'est une situation très exceptionnelle dans la mesure où les cyclones laissent des dommages à long terme et que les apports pour aider l'île à se relever sont généralement en deçà des besoins. C'est à se demander si les mesures apportées aux victimes du cyclone de 1904 n'ont pas été trop « rationnées » sur le plan des secours alimentaires, des soins et des indemnisations alors que les recettes en positif ne le justifiaient pas. Il est possible d'y répondre en regardant en détail les comptes de chaque ville.

d – Le cyclone dans la ville : l'exemple du Port

Saint Denis, Saint Joseph ou Cilaos auraient pu être les communes étudiées, mais notre choix s'est arrêté sur le Port. La différence ne porte que sur leur nombre de sinistrés et de dégâts. C'est dans la série M, les archives du gouvernement que nous avons puisé nos renseignements en plus de ceux livrés avec le rapport du Conseiller général, car ce sont les totaux qui nous intéressent à présent. Nous constatons que les secours arrivaient par petites enveloppes en plusieurs fois, que les distributions se faisaient donc au compte-goutte, sur plusieurs semaines. En effet, un premier « *Etat de répartition de secours aux petits*

propriétaires agricoles et urbains sur la subvention de la Métropole »[569] fait ressortir le bilan suivant : 97 petits propriétaires dont 28 agricoles et 71 urbains ont déclaré 11 110 francs de pertes tandis que les secours distribués ont été portés à 1 250 francs. La différence est conséquente, les exagérations ou les fausses déclarations sont à considérer. Ensuite, un mandat de 500 francs[570] a été accordé au Port pour les premiers secours reportés dans l'« *Etat de répartition des secours en espèces aux indigents et victimes du cyclone du 21 mars* au Port»[571] : au total, 38 personnes nécessiteuses (quasiment que des femmes) ont perçu 10 francs d'aide pour chacune, soit, 380 francs de secours distribués. Le reliquat de 120 francs a fait l'objet d'un autre état de répartition[572] profitant à 12 autres personnes percevant également 10 francs chacune. De plus, un autre mandat de 700 francs[573] a permis la distribution de 240 francs[574] puis de 460 francs[575] de secours pour respectivement 24 et 46 personnes nécessiteuses, percevant 10 francs chacune. Enfin, un dernier secours en argent a été donné bien après ces premières répartitions : une personne a bénéficié d'un secours de 30 francs[576].

Les sommes versées aux bénéficiaires ne sont pas proportionnelles à la demande à cause des contrôles effectués.

e – Le prix du cyclone : une étude incomplète

Le rapport du Secrétaire général sur lequel nous nous sommes appuyée pour cette étude des comptes du cyclone est un document que nous n'avons pas revu pour les cyclones suivants. Il est suivi de pièces que nous retrouvons couramment : des listes pour la répartition des secours aux victimes, aux petits propriétaires agricoles et urbains ville par ville, des listes de subventions accordées aux communes. Plusieurs rapports au gouverneur suivent pour dresser la liste de toutes les souscriptions et de tous les mandats versés aux communes, les factures des achats divers (papeterie, médicaments, hospitalisations, distributions de riz et des frais de mission des médecins et du responsable des Travaux publics et autres).

---

[569] Etat établi par le chef de bureau, St Denis, le 14/10/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[570] Lettre n° 118 du maire du Port au gouverneur, 18/04/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[571] Etat établi par les membres de la Commission de secours, Le Port, 17/04/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[572] Etat établi par les membres de la Commission de secours, Le Port, 24/04/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[573] Lettre n° 134 du maire du Port au gouverneur, 26/04/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[574] Etat établi par les membres de la Commission de secours, Le Port, 27/04/1904 ; 1M4080, A.D.R.
[575] Etat établi par les membres de la Commission de secours, Le Port, non daté 1904 ; 1M4080, A.D.R.
[576] Etat établi par le chef de bureau, St Denis, le 3/05/1904 ; 1M4080, A.D.R.

Les informations sont d'un intérêt certain, portant sur les individus concernés, leur profession, leur lieu d'habitation, la nature de dégâts, l'évaluation de ceux-ci et l'indemnisation réelle assortie éventuellement d'une observation. Les dons en argent ou en vivres renseignent sur leurs origines. Toutes ces statistiques sont représentées sous la forme de tableaux, distinguant en général les agriculteurs du reste de la population. Tout cela peut nous permettre d'évaluer le coût réel d'un cyclone et, en croisant les données avec les journaux, de tenter de répondre à cette question porteuse de controverses : les secours divers ont-ils été à la hauteur des sinistres ?

Ces livres de compte sont composés parfois de plusieurs énormes volumes, sans totaux et sans bilan ! Face à cette richesse d'informations, nous nous trouvons devant des limites. En effet, il se trouve des dossiers incomplets surtout pendant la première moitié du XXème siècle, soit que certaines communes n'ont pas livré leurs comptes, soit qu'ils ont été perdus ou détruits au cours de l'utilisation du fonds. Ce qui est regrettable au vu de l'excellence de conservation de ces documents. L'autre lacune réside dans le fait que nous sommes privés des statistiques récentes du fait de l'archivage en cours. Cet état de faits compromet notre étude de l'évolution des coûts des cyclones durant le XXème siècle. Heureusement les journaux, ou quelques rapports locaux, en font état, mais toujours de façon approximative. Le rapport[577] du préfet sur le cyclone de 1948 mentionne les estimations des dégâts dans les différents secteurs, un autre établi postérieurement[578] détaille plus précisément les coûts des dégâts sauf dans celui du privé en raison des contrôles encore en cours. Karl Hoarau[579] a étudié ce sujet que nous reverrons dans notre seconde partie. En fait, il n'est pas aisé d'examiner avec exactitude les comptes d'un cyclone.

5 – L'absence d'une assurance cyclone

Les assureurs avaient un rôle marginal dans le système d'indemnisation d'autant plus qu'à La Réunion, l'assurance catastrophe naturelle a fait son entrée à la toute fin des années 1980. La reconstruction après les catastrophes reposait donc sur l'Etat bien que ses aides ne couvraient pas tous les besoins. Les secours d'urgence étaient distribués par les communes,

[577] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.
[578] Rapport du préfet sur la réparation des dommages causés par le cyclone du 26 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 11/06/1948 ; 41W148, A.D.R.
[579] Karl Hoarau, *op. cit*.

leur financement reposant sur les subventions et les souscriptions de toutes parts, pour les plus démunis des sinistrés qui se retrouvent sans nourriture, sans habit ou sans logement. Il ne s'agissait donc en aucune manière d'indemnisation des pertes subies et ces aides restaient limitées par leur montant.

Le Fonds de secours aux victimes de sinistres et calamités[580], ouvert par la loi de finance du 4 août 1956, était géré par le Premier ministre assisté d'un Comité de coordination de secours aux sinistrés. Ces fonds permettaient de distribuer des aides aux agriculteurs (hors biens affectés à leur activité professionnelle). Il existait enfin quelques subventions exceptionnelles et des subventions d'équipement aux collectivités. Un décret de 1956 donnait quant à lui la possibilité aux préfets de déclarer un territoire « zone sinistrée » par une catastrophe. A ce titre, les entreprises et les agriculteurs concernés pouvaient obtenir des prêts à taux réduits à moyen et long terme. Mais cela n'était appliqué qu'en métropole et mettait de fait en doute le principe de la solidarité nationale, qui trouve son origine dans le préambule de la Constitution de 1946 : « *La Nation proclame la solidarité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales.* »

Dans l'île-sœur par contre, le risque cyclone existe depuis 1946[581] à la demande du ministère des Colonies à la suite de l'important cyclone de 1945 : c'est le « *Mauritius Cyclone & Drought Insurance Board* ». Tandis qu'à La Réunion, l'institution d'un système d'assurance cyclone garantissant la couverture totale des pertes subies n'a fait l'objet d'une demande qu'en 1965[582].

---

[580] Bruno Ledoux, *Les catastrophes naturelles en France*, éd. Payot, Paris, France, 1995, 455 pages, p .350.
[581] Deux ouvrages aux archives nationales de Maurice y font référence :
D.G. Britton, *Report on the Working of the Cyclone and Drought Insurance Board for the period June 1 1959 to May 31 1960*, printed by the regent press and stationery, Port Louis, Mauritius, 1960, 9 pages ; C, M.N.A.
Crop insurance in Mauritius, *Cyclone and drought insurance board, 1946-1971*, printed by the regent press and stationery, Port Louis, Mauritius, 1973, 45 pages ; C, M.N.A.
[582] Note du 1er Bureau des affaires économiques de la préfecture de La Réunion, 4/08/1965, in *Mission de MM. Les Conseillers généraux à Paris*, septembre 1968, [n. p.] ; en instance de classement, S.A.I.

C – La solidarité et ses limites

1 – La lenteur des secours

Déjà évoquée pour 1904, 1932 ou 1948, il apparaît que la lenteur de secours à être acheminés dans l'île se justifie mieux en pleine guerre, tout comme le fait que les secours ne soient pas à la hauteur des dégâts. Aussi en 1944, le Gouverneur a estimé que les secours préférables étaient les denrées, les tissus et autres fournitures. Pour distribuer les aides le plus vite possible, il a organisé un plan d'assistance ; de nombreux avis de collectes ont été publiés dans le journal : « *Que personne ne s'illusionne et croit que ce sera comme au temps où les distributions d'argent, qui avaient lieu d'ailleurs longtemps après le cyclone, étaient annoncées à son de caisse*[583] ». Il n'empêche que les nouvelles du cyclone sont estompées par celles de la guerre. L'aide extérieure est obligatoire mais impossible au vu des circonstances, ce qui accule l'île dans les privations et l'endettement en faisant appel aux banques pour faire des avances et des prêts. Pour les autres cyclones, c'est la lenteur administrative en cause : le déploiement des tâches du recensement, des contrôles et de l'avis définitif est si considérable que les indemnisations peuvent mettre un an pour arriver. C'est le cas pour les sinistrés de 1904 qui ont reçu leur secours peu après le désastre cyclonique de 1905 et pour les victimes de 1932 qui voyaient les indemnisations arriver à ce moment-là pour les victimes de 1931.

Pour les habitants des cirques, il est certain que la solidarité s'organise avant tout entre les îlets en attendant l'aide des Bas. Le relief, les cyclones, la seconde guerre mondiale et les crises économiques de l'île toute entière ont renforcé et organisé la solidarité des Salaziens et les ont obligés à faire rentrer l'imprévu dans leur mode de vie. Dans le cirque de Mafate, le relief posait encore plus de problème en ce qui concernait le parachutage des secours dans les lieux isolés à cause des hautes montagnes. C'était donc à pieds que les aides avaient été acheminées : le préfet avait alors organisé une colonne de secours constituée d'un médecin militaire, de trois infirmières, de 26 soldats et de leurs cadres, de six chefs de mission. Tous ont été volontaires pour le transport des vivres, des médicaments et des couvertures, avec l'aide de 150 porteurs bénévoles, pour les répartir entre plus de 3 000 sinistrés. Cette mission a été remplie avec succès d'après *Le Progrès*[584], d'autant plus que le préfet avait fait joindre

[583] *Le Peuple*, 17/04/1944 ; 1PER81/46, A.D.R.
[584] *Le Progrès*, 1er/03/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

les nouvelles de l'île et les marques de sympathie reçues de tous les points de l'Union française, un procédé inhabituel qui a été bien accueilli[585].

Tous ces aspects[586] valent pour les cirques mais aussi pour les Hauts que les éboulements avaient séparés des Bas. Ainsi, les Hauts de Saint Paul peuvent être coupés des Bas une semaine durant à cause du mauvais temps occasionné par le cyclone de 1932[587] ; en 1948, pour les Hauts isolés[588], le préfet avait demandé à Madagascar des avions pour parachuter des vivres à Cilaos, Trois Bassins, L'Entre Deux et les autres communes des Hauts en difficulté.

2 – Des subventions insuffisantes

Après le passage du cyclone de 1901 qui avait renversé 14 maisons en paille au Port appartenant à des personnes indigentes, le maire n'avait pas les 1 000 francs nécessaires à leur reconstruction. C'est pourquoi il s'était adressé à l'Administration qui *« ferait acte d'humilité en versant aux secours de ces malheureux pour lesquels la commune ne peut rien à son grand regret. »*[589] Nous ignorons s'il a obtenu le secours, mais il est visiblement clair que les mairies ne disposaient pas au début du XXème siècle d'un fonds de secours propre dans leur budget. Cependant, même s'il y avait une aide financière du gouvernement, elle ne suffisait pas puisque se créaient spontanément d'autres appuis : le fond de secours aux victimes du cyclone recueillait les dons distribués ensuite sous la responsabilité du secrétaire général. Il fallait que l'Administration assure le minimum vital : éviter la famine.

Il faut également nuancer l'aide aux sinistrés. Toutes les victimes n'étaient pas secourues. Lors de l'inondation du 29 décembre 1924 à Saint Paul et à Saint Leu, les propriétaires et les colons ayant eu leurs récoltes ou plantations endommagées n'ont pas été indemnisés, *« La colonie ne saurait se substituer aux compagnies d'assurances qui existent dans la colonie*[590] *»*. Les agriculteurs étaient donc lésés, à une époque où l'assurance était très

---

585 Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.
586 *Salazie 1899-1999, …, op. cit.*, p.16.
587 Lettre d'une religieuse de Bellemène à l'évêque, 39/03/1932 ; dossier Bois de Nèfles, chemise A3, A.E.R.
588 *Le Progrès*, 2/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
589 Dépêche télégraphique n° 14949 du 5/12/1901 du Port par le maire au gouverneur ; 1M4078, A.D.R.
590 Procès-verbal de la séance de la commission des secours du 3/03/1925 ; 23X, A.D.R.

marginale et donc onéreuse d'autant plus qu'elle n'était pas obligatoire, et où l'état décrété de « catastrophe naturelle » n'existait pas.

En 1952, le ministère de l'Intérieur a débloqué deux millions de francs CFA[591] pour les secours d'urgence. Or c'est 25 millions[592] qu'il aurait fallu comme première tranche d'aide d'après *Le Peuple*. Les journaux se montraient alors intraitables avec l'Etat lorsque les secours leur paraissaient plus proches de l'aumône que d'une générosité digne de la Mère-patrie. Les fortes crues de toutes les rivières ou les ravines causant des dévastations de toute part et la mort par noyade de cinq personnes et par éboulis d'une autre victime, provoquées par les quatre cyclones successifs de 1952, ont laissé un sentiment d'amertume aux journalistes du *Progrès*[593] qui, eux, ont estimé les dégâts à 300 millions de francs CFA : « *En dernière minute, le gouvernement fait savoir qu'il envoie un secours de UN MILLION CFA. On ne peut qu'être touché d'une telle générosité devant une aussi grande détresse !* ». De son côté, le conseil d'administration du Crédit Foncier de Madagascar et celui de La Réunion ont voté une somme de 100 000 francs au profit des familles sinistrées. Cet exemple montre que la solidarité est parfois insuffisante pour panser les plaies.

Même quand les temps sont durs, comme pendant et juste après la seconde guerre mondiale, la solidarité intérieure et extérieure de l'île est toujours présente. A l'exemple des nombreuses souscriptions effectuées de toutes parts pour recueillir au total la somme de 1 735 613,55 francs[594] après le passage du cyclone de 1944, il est certain que l'aide de l'Etat aurait été faible sans ces dons. Pour autant, toute ces aides n'ont pas empêché les victimes de mettre la main à la poche : les conditions d'octroi de prêts aux sinistrés sont fixés par arrêté. Pour les cyclones de 1944 et 1945[595], les prêts se sont faits au moyen de 70 000 000 francs accordés par le trésor métropolitain à la colonie en vertu de l'ordonnance du 15 juin 1945. Les particuliers sinistrés empruntaient au faible taux de 1,5% pour réparer ou reconstruire leur maison. La reconstruction nécessitait comme pour 1948, l'envoi de contingents de ciment, tôle, acier, fer et bois. Cependant, l'île n'a reçu « *que des allocations de matériaux de construction ridiculement faibles qui n'ont pas suffi, d'une part, à réparer les dégâts et ont*

[591] *Le Peuple*, 22/03/1952 ; 1PER81/54, A.D.R.
[592] *Id.*, 31/03/1952 ; 1PER81/54, A.D.R.
[593] *Le Progrès*, 22/03/1952 ; 1PER82/30, A.D.R
[594] Lettre du président du comité central de la souscription ouverte en faveur des sinistrés du cyclone, au gouverneur, Saint Denis, 2/09/1944 ; 1M4086, A.D.R.
[595] Arrêté n° 286AE du 16.02.1946 publié au *J.O.R.* du 22/02/1946, p. 179 ; 1M4086, A.D.R.

empêché, d'autre part, des constructions nouvelles[596] ». Après *cyclone 48*, en plein marasme économique, l'aide alimentaire est demandée jusqu'aux Etats d'Amérique et en Indochine[597] ! La solidarité nationale se montrait alors sans doute peu généreuse à l'égard de sa colonie. Mais il ne faut pas oublier que la métropole était occupée à sa propre reconstruction post-guerre, ainsi que le décalage entre une France continentale bien ancrée dans l'ère industrielle et un département tropical très lointain à peine entré dans l'ère de la modernité. D'où l'importance des nombreuses souscriptions et des aides en nature pour soulager les plus grandes misères immédiates.

Il faut relativiser l'importance de toutes ces aides, sachant qu'il est délicat d'établir avec précision leur portée. Il est par contre faux d'affirmer comme Simon Lucas qui a vu passer de nombreux cyclones, que les aides de l'Etat n'ont jamais existé sauf en 1931[598]. Nous avons démontré leur existence depuis 1904. De plus, nous disposons de témoignages oraux[599] qui laissent entendre qu'en ces temps-là, que l'aide soit suffisante ou non, « *Chacun se contentait de ce qu'il avait* » (Mme Henriette), qu'ils se contentaient de la solidarité entre voisins (Mme Charlotte), que chacun réparait sa case (Mr Jean), se remettait au travail (Mr Roland).

3 – Les manquements

Le Progrès[600] et même le journal catholique *Dieu et Patrie*[601] de 1948 ont dénoncé l'absence des maires de Saint Paul, de Saint Leu ainsi que l'absence de mesures sanitaires à Saint Gilles, villes et villages où les communistes étaient au pouvoir. Cette accusation, qui relève d'un esprit farouchement anti-communiste, mettait le doigt sur un manquement inconsidéré de la part de certaines autorités communales en pleine crise, le fameux "cyclone 48" qui plus est. L'absence du journal *Témoignages* aux A.D.R. pour l'année 1948 et la collection incomplète au siège du journal ne nous a pas permis de connaître leur position à ce

[596] Rapport du préfet sur le cyclone du 27 janvier 1948 au ministre de l'Intérieur, 19/03/1948 ; 41W148, A.D.R.
[597] *Le Progrès*, 19/03/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[598] Simon Lucas, *op. cit.*, 194 et 203.
[599] Voir la transcription des témoignages en annexe, p. -170- à -199-
[600] *Le Progrès*, 2/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.
[601] *Dieu et Patrie*, 1er/02/1948 ; 1PER83/1, A.D.R.

sujet. Par contre, un rapport de la brigade de Saint Leu[602] nous rend compte de l'absence effective du maire « *qui se trouvait chez lui lors du cyclone, ne s'est rendu au poste de secours organisé dans la salle de fêtes de Saint Leu ville que le 29 courant, dans la matinée*[603] » à l'appel du 2ème adjoint pour soigner les blessés. Ce sont les 2ème et 3ème adjoints au maire qui ont pris toutes les décisions durant la crise, entreprenant eux-mêmes la recherche des cadavres et leur enfouissement, participant activement aux secours. Dans la ville saint pauloise, le brigadier confirme[604] également l'absence de l'autorité municipale « *Dès réception du télégramme « Cyclone approche danger » M ; le maire de Saint Paul, quittait la ville pour se réfugier au Bernica, (Saint Gilles les Hauts)* ». Le premier adjoint avait également quitté la municipalité. « *M. le maire, n'est revenu à Saint Paul, que le 28 après avoir été touché à trois reprises par des estafettes, dépêchés par le secrétaire de mairie* ».

Ce type de dénonciation à impact négatif sur la gestion des cyclones se retrouve aussi lors de la répartition des aides ou dans l'anticipation de l'événement cyclonique. Dans les comptes d'emploi des secours pour les sinistrés de 1904[605], le Secrétaire général devait valider les évaluations des pertes après révision. Il devait donc parcourir toutes les communes de l'île. Il y avait signalé que le nombre de déclarations reçues dans les mairies et dans les comices agricoles était considérable et en général que les pertes étaient exagérées. Pour ne pas ajourner indéfiniment les distributions des secours en contrôlant tout au cas par cas, il a préféré au risque de commettre quelques omissions se renseigner auprès des mairies sur la situation de fortune des sinistrés et le chiffre approximatif des pertes. Cette méthode employée a le défaut de tromper les comptes tout en défavorisant certains sinistrés victimes des « omissions ». En 1948, la population saint pauloise a manifesté[606] son mécontentement au sujet de la carence administrative de Saint Paul à Saint Gilles à propos de l'organisation des secours.

En effet, toutes les demandes d'aides enregistrées ou non font l'objet d'un contrôle des agents de police. Il apparaît après ces enquêtes, de nombreux rectificatifs[607] : certaines

[602] Rapport du commandant de la brigade de Saint Leu au préfet sur les ravages occasionnés par le cyclone du 27/01/1948, 30/01/1948 ; 41W148, A.D.R.
[603] Le maire de Saint Leu a signifié son arrivée dans la ville dans la nuit du 30. Lettre du maire de Saint Leu au préfet, 2/02/1948 ; 41W148, A.D.R.
[604] Rapport du commandant de la brigade de Saint Paul au préfet sur les ravages occasionnés par le cyclone du 27/01/1948, 4/02/1948 ; 41W148, A.D.R.
[605] Rapport du secrétaire général au gouverneur, 12/04/1905; 1M4079, A.D.R.
[606] Rapport du commandant de la brigade de Saint Paul au préfet sur les ravages occasionnés par le cyclone du 27/01/1948, 4/02/1948 ; 41W148, A.D.R.
[607] 1M4080, A.D.R.

personnes n'existent pas ou sont décédées, des exagérations sur les déclarations de pertes sont courantes mais il se trouve aussi des refus d'aide pour cause de position favorable par rapport à des familles dans le vrai besoin. Après distribution d'argent et des vivres, là aussi tout doit être justifié auprès des services financiers du gouvernement de La Réunion appelés administrativement le « troisième bureau ». Les sommes versées par le gouvernement aux communes sont contrôlées de près, afin de vérifier la façon dont elles ont été utilisées. Les maires sont tenus de fournir les factures et parfois sont rappelés à l'ordre, ce qui entraîne de la suspicion pour certains.

D'une façon générale, à l'exemple du tableau des indemnisations dues au cyclone des 6 et 7 mars 1931[608], les sinistrés sont indemnisés en deçà de leurs déclarations, parce que certaines personnes surestimaient largement leurs dégâts et parce que l'Administration n'avait pas assez de subventions pour satisfaire pleinement les demandes. Nous comprenons alors que la plupart des sinistrés demandaient plus pour obtenir le plus d'aide possible.

Autre manquement, le secours est voté mais il n'arrive pas toujours à destination. Les 150 000 francs[609] envoyés par le Parlement en avril 1914 suite au cyclone du 4 mars 1913 n'avaient pu être répartis entre les sinistrés à cause d'une absence d'enquêtes sur les pertes subies par les particuliers, et les traces des dégâts matériels avaient disparu ensuite. Non seulement le secours est voté et est arrivé un an après le passage du cyclone, mais l'Administration de La Réunion, par sa négligence, avait mis en péril cette aide qui ne pouvait être employée que ce pour quoi elle avait été votée.

La faute peut être imputable aux profiteurs qui sont peu ou pas sinistrés et qui échappent au contrôle. Nous avons vu aussi que la détresse pouvait être accentuée par le passage d'un cyclone et qu'elle motivait de nombreuses lettres de demandes de secours qui s'ajoutaient ou non à une situation d'indigent percevant une aide annuelle. Cependant, dans le lot des demandes, certaines de ce genre, révisées par enquête, n'aboutissaient pas, et pour cause :

[608] Voir le tableau dans le chapitre III-B-1-c, p. 136
[609] 1M4083, A.D.R.

« *Veuve depuis 1917, j'ai essayé de pousser ma fille, Ange, dans les études. A cet effet, comme mes ressources ne me permettaient pas de payer les frais exigés, j'ai fait à la colonie une demande de bourse. Entre temps, ma fille, ne voulant plus continuer ses études et la toiture de ma maison ayant eu à souffrir des coups de vent, j'ai demandé la suppression de la bourse pour ma fille, au profit d'un secours pour moi. Une enquête ayant été faite, je n'ai pu obtenir qu'un secours de grains de la commune de Saint Pierre. Je n'ai d'ailleurs pas accepté ce secours et je ne touche rien. Je suis donc décidée à renouveler ma demande de secours. Je vis dans une maison qui m'appartient (...) Ma fille Ange et moi faisons chez nous un peu de couture pour l'extérieur, ce qui rapporte une moyenne de 5 francs par jour environ. (...) Mon fils Emmanuel, âgé de 16 ans, travaille quelquefois comme journalier et gagne de 5 à 6 francs par jour (...) En ce qui concerne mes autres enfants, un seul me vient en aide (...) me donne 35 francs par semaine, un peu de graisse et un peu de viande. Voilà donc mon seul gain car je touche aucun autre subside quelconque*[610] ». (Mme Veuve Hoareau Saint Ange)

Les profiteurs ne sont pas que des demandeurs de secours peu scrupuleux. Il en est d'un tout autre genre qui refait surface systématiquement après chaque passage cyclonique : certains marchands accroissent la misère des sinistrés et des indigents en faisant grimper les prix des denrées alimentaires. En effet, après les pluies diluviennes, la spéculation est à craindre du fait de la rareté des produits maraîchers. La police verbalisait alors les marchands contrevenants[611]. Cette forme de profit malhonnête appelée *kaloubadia* en créole, était aussi employé pour désigner le marché noir lors de l'époque du ticket de rationnement que l'embargo de la seconde guerre mondiale avait engendré dans l'île ou bien lorsque les cambrioleurs revendaient leur butin de pillages effectués dans les cases ou les boutiques abandonnées par leurs occupants pendant le cyclone.

Les populations déjà démunies avant le passage du cyclone étaient donc les premières victimes de ceux qui faisaient défaut à la solidarité post-cyclonique : ces marchands pratiquant les *kaloubadias* appelés les *kaloubadieurs*[612] ne restaient toutefois pas toujours impunis grâce aux contrôles policiers, et parce que l'Administration elle-même s'en mêlait.

[610] Procès-verbal de la brigade de gendarmerie de Saint Pierre, n° 174, 21/03/1929 ; 72X, A.D.R.
[611] *Le Peuple*, 20 et 21/03/1952 ; 1PER81/54, A.D.R.
[612] *Le Progrès*, 4/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

Pour combattre la spéculation des prix du riz lorsque le cyclone provoquait une pénurie alimentaire, le Gouverneur émettait une circulaire pour que les maires donnent connaissance à la population des noms des commerçants et des stocks de riz, ainsi que les prix de vente au kilo. Celle du 31 décembre 1924[613] est un rare témoignage de cette initiative. En matière de stocks alimentaires et pour équilibrer les distributions et les commandes, les quantités de riz chez les commerçants, dans les docks et dans les gares, depuis janvier 1935, sont données au public[614]. La condamnation[615] en cas d'infraction se faisait sous forme d'amende de 200 francs à 40 millions de francs, de confiscation de biens, ou bien d'emprisonnement de 2 mois à 20 ans, ou encore d'interdiction de séjour de 1 à 5 ans et plus encore si le *kaloubadieur* était un étranger et enfin, la fermeture de l'établissement était prononcée si le délit provenait d'un commerçant.

[613] Circulaire n° 315, 31/12/1924 ; 1M4083, A.D.R.
[614] Enquêtes de gendarmerie du 30/01/1935 au gouverneur ; 1M4085, A.D.R.
[615] Communiqué paru dans *Le Progrès*, 10/02/1948 ; 1PER82/26, A.D.R.

CHAPITRE IV - Les représentations du cyclone : entre résignation et réalisme

A - Le cyclone dans les mentalités : sous le signe de la peur

La mémoire est la matière première[616] de l'histoire. Mentale, orale ou écrite, elle est le vivier où puisent les historiens. Philippe Joutard a écrit[617] que celui « *qui veut écrire l'histoire des fêtes, de la mort, des amours paysannes, de la famille, etc. ne peut se passer de l'histoire orale* ». Cela est valable pour l'histoire des cyclones. L'enquête orale offre ainsi des témoignages sur l'histoire événementielle et apporte ensuite sa contribution à l'ethno-histoire, autrement dit une histoire de la vie quotidienne. Par ailleurs, elle met aussi en valeur le témoignage indirect en transmettant également ce que les ancêtres ont raconté, autrement dit la tradition orale. Enfin au-delà, elle nous informe sur la manière dont fonctionne la mémoire d'un groupe. Ces quatre[618] axes de recherches permettent de repérer des sensibilités différentes à l'égard de l'événement cyclone, selon les individus mais plus encore selon les groupes.

Les sources orales doivent être croisées avec les sources écrites, car comme le dit Jean-Jacques Becker, si les sources orales contribuent à augmenter les blancs de l'histoire, elles ne doivent pas servir à combler ces vides par des informations fausses[619]. « *Une véritable méthodologie de l'histoire devrait donc se construire à partir d'une théorie de la mémoire. De plus, il faut s'assurer de la sûreté, de la validité et de la représentativité de l'information par une application de critères similaires à ceux caractérisant les sources écrites*[620] ».

---

[616] Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, éd. Gallimard, coll. Folio Histoire, Saint Amand, France, 1997 (1ère édition en 1988), 409 pages, p. 10.
[617] Philippe Joutard, *Ces voix … op. cit.*, p. 65.
[618] *Id.*, p. 167.
[619] Robert Frank, « Questions aux sources du temps présent », in Agnès Chauveau et Philippe Tétart (ss la dir. de), *op. cit.*, p. 117.
[620] Nicole Gagnon et Jean Hamelin (ss la dir. de), *L'histoire orale*, éd. Edisem Inc., coll. Méthodes des Sciences humaines, Saint Hyacinthe, Québec, 1978, 95 pages, p. 26.

1- Une peur omniprésente

« Monsieur le Gouverneur.

Je sais que vous devez être soucieux et empressé de connaître des nouvelles de tous les petits coins de votre chère Ile. Je viens vous prier de me permettre de vous parler du cyclone au Tevelave.

Le 6 Avril vers 3 heures, monsieur le Maire des Avirons nous fait savoir qu'il y a un cyclone à craindre. C'est la panique. A six h. du soir, le deuxième avertissement nous arrive et aussitôt, tout le monde est prévenu par son de cloche, cris et commissionnaires, de prendre toute précautions utiles. Le vent commence à souffler, des grains de pluie, comme du plomb, tombent drus sur la tôle. Le maire fait savoir au Tevelave que les bâtiments des écoles doivent être tenus à la disposition des habitants. Le vent commence à souffler fort, il pleut en averse. Les pauvres gens ont déjà trouvé un refuge, ils sont chez leurs voisins les mieux bâtis. Il fait nuit. Le cri des animaux dans les ténèbres est lugubre. Les bois craquent et s'entrechoquent avec violence. L'air chaud des bourrasques suffoque. Les bottes de paille des chaumières voltigent dans l'air. Des feuilles de tôle ou de fer blanc de quelque maison découverte sifflent dans l'espace, comme les hélices d'un avion. A minuit, la tempête semble se calmer ; mais le baromètre descend jusqu'à 727°, chez moi. La chaleur est insupportable. Il pleut encore. A deux heures du matin, le vent redouble ses efforts. Les enfants terrifiés, se lamentent dans un coin. Le bruit des feuilles de tôle est infernal, l'on dirait que des tanks opèrent sur le toit de mes varangues. Tout à coup, un cri retentit dans la nuit, « ouvrez ! », j'ouvre et une famille transie de froid et de peur vient chercher un abri, chez moi. Nous sommes quinze dans un appartement. La maison tremble, nous tremblons aussi, où aller après la mienne ? Elle tient heureusement. Il est quatre heures, l'on heurte à ma porte, je rouvre, « sauvez-nous » s'écrient des voix dans la mi-obscurité ; la lune commence à éclairer un peu, de ses rayons blafards. Je vais droit à l'école des garçons qui est à quelque vingt mètres de chez moi ; au moyen d'un fer, je force la porte et seize personnes trouvent un endroit sec et sûr. Le cyclone est d'une violence inouïe. C'est à peine si un homme peut se tenir debout. Les ravins, impétueux, roulent leurs eaux boueuses, animaux et récoltes sont emportés. C'est la désolation. A huit heures, c'est le calme, un coup d'œil d'ensemble me permet de constater les dégâts causés à notre petite localité. Il n'y a pas de mort. Les gens avertis à temps ont fait leurs devoirs. La sollicitude de notre jeune maire est

exemplaire. Il y a beaucoup de bœufs et de porcs crevés, le bétail a beaucoup souffert. Les cultures ne sont pas totalement compromises. La récolte du maïs était forte déjà. Le géranium s'en remettra, la canne est perdue de moitié. Les petites cultures n'existent plus, il est heureusement encore temps de les recommencer. A midi, des nouvelles des Avirons ville nous arrivent. Elles sont impressionnantes. Plus de soixante familles sont au gré du temps. De solides maisons ont été renversées. La tempête a été plus forte, sur le littoral, l'église et les écoles ont souffert. Les soins empressés de notre Municipalité sont prodigués à ces pauvres gens sans-abri. Les bâtiments communaux sont combles de sinistrés. Les batteries de cuisine, des cantines scolaires sont mises à contribution. Les soins paternels de Monsieur Adrien Cadet réconfortent les malheureux éprouvés qui semblent provenir d'un naufrage.

Voilà, Monsieur le Gouverneur, le lamentable tableau que je regrette de vous présenter ; mais qui vous permettra de vous faire une idée de notre situation.

Veuillez agréer (…)[621] ».

Cette lettre écrite par Hervé Payet, cultivateur et commerçant, à titre de renseignement pour le gouverneur sur le passage du cyclone du 6-7 avril 1945 au Tévelave, dans les Hauts de l'Ouest, est intéressante pour plusieurs raisons : en premier lieu, elle résume parfaitement le passage d'un cyclone. Presque tous les ingrédients qui ont forgé notre première partie sur les passages des météores avant *Jenny* s'y trouvent : annonces de l'alerte, mise à disposition d'un bâtiment en dur, description du passage cyclonique et ses effets, solidarité créole, mesure barométrique, portrait du spectacle de l'après-cyclone, bilan des décès et des dégâts, secours aux sinistrés (hébergement, soins, nourriture) ; en second lieu, écrite par un homme de toute apparence cultivée et qui a connu la guerre, le style n'est pas exagéré, l'auteur brosse un tableau réaliste de la situation de précarité et d'un coup de vent dans sa localité, et, son récit prouve que les Hauts ne sont pas entièrement écartés du reste de la société réunionnaise, qu'ils ne bénéficient pas moins des systèmes d'alerte, de protection et de secours ; enfin, le sentiment de la peur n'est pas exceptionnel et est mentionné à plusieurs reprises dans son texte dans un champ lexical assez large, jusqu'à la comparaison du passage du cyclone avec un naufrage : enfants, familles en détresse, lui-même et les gens de la maisonnée qui vibrent face aux éléments déchaînés, même les animaux hurlant dans la nuit noire, tous ressentent la crainte de se trouver à découvert, de ne pas survivre, angoisse que la nuit fait redoubler.

[621] Lettre de Hervé Payet au gouverneur, 13/04/1945 ; 1M4086, AD.R.

Devant le danger, la peur, l'angoisse ou bien la frayeur s'enclenchent selon le degré de menace ressentie. Prosper Eve a écrit sur le sujet[622] en étudiant les témoignages oraux de ses interviewés. L'historien distingue avec justesse deux catégories de peur : celle que tous les hommes sans distinction aucune éprouvent ensemble face aux catastrophes naturelles comme le cyclone : c'est la peur collective ; celle où la personne est menacée de mort durant une épidémie ou une famine : c'est la peur individuelle. Peur collective et peur individuelle sont donc à dissocier et peuvent s'ajouter[623]. Ce sentiment peut évoluer : la crainte est exacerbée aux cyclones suivants à cause d'un drame vécu personnellement durant un cyclone ou bien au contraire elle se résorbe parce que la personne se sent complètement en sécurité depuis que sa maison a été construite en dur. Ces états de fait, nous les avons soupesés durant nos entretiens.

Au siècle dernier, les *gramounes* parlaient des méfaits des tempêtes qui entraînaient l'échouage de maints bateaux comme en 1718 ou bien en 1829, ou encore des catastrophes telles les avalasses de 1806. La génération suivante pris pour étalon de mesure le cyclone des 26-27 janvier 1948 qui a laissé dans toute l'île un souvenir d'épouvante[624] de ce qui a été très probablement le plus terrible cyclone qui l'ait dévastée depuis les débuts de la colonisation. Le géographe Jean Defos du Rau prend cet exemple pour justifier la terreur qu'inspire aux Réunionnais la menace permanente des cyclones en saison chaude et décrire « *le caractère affolant du paroxysme cyclonique : troupeaux foudroyés, séismes, torrents dévastateurs, cas de folie par épouvante, deuils tragiques, tout cela marque profondément une population par ailleurs habituée à une vie douce et paisible*[625] ». Les cyclones sont donc un des éléments majeurs de La Réunion. Avec les épidémies et les incendies, ils étaient autrefois un des trois fléaux de l'île. Si les deux derniers appartiennent à l'histoire, les cyclones demeurent une réalité dont la menace rôde sur l'océan pendant toute une partie de l'année. Quand l'un d'eux était signalé dans les environs, il s'étendait sur l'île une atmosphère de crainte et d'attente.

Cependant, si les perturbations tropicales sont l'objet « *d'une attention constante, et parfois angoissée à La Réunion*[626] » avec une fréquence moyenne d'un cyclone ravageur tous les dix ans, elles ponctuent l'histoire de l'île en entraînant parfois, « *lorsqu'ils sont frais dans*

---

[622] Prosper Eve, *op. cit.*
[623] *Id.*, p. 12.
[624] Voir le rapport de J. Emon, « Le cyclone …, op. cit. ; [s. c.], C.D.C.M.R.S.
[625] Jean Defos du Rau, *op. cit.*, p. 109.
[626] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 131.

les esprits, des mesures de précaution que le temps fait progressivement oublier[627] ». Mais quelles véritables précautions prendre à une époque où l'habitat était massivement constitué de paille ou de bois et de tôle ? Comme à l'habitude[628] à l'approche d'un cyclone, les gens se précipitaient chez les commerçants pour d'ultimes provisions. Ces derniers ont peu de choses à vendre car le rationnement de beaucoup de denrées ne prendra fin dans l'île que le 1er avril 1950. Puis, c'est le rapide retour chez soi où chaque famille se calfeutre et attend avec anxiété le passage du cyclone. Si les dangers surgissaient pendant la nuit, l'obscurité était alors un facteur d'aggravation de l'angoisse, comme en 1948. Simon Lucas raconte[629] brièvement cette quinzaine d'heures d'effroi. Les énormes dégâts et le nombre important de morts s'expliquent selon lui par l'effet de surprise et l'arrivée du météore dans la nuit, l'incertitude de la météo et l'absence d'alerte du plan ORSEC alors inexistant. Un marin raconte sa tourmente :

> « *Je me souviens de ce cyclone 1948, une catastrophe. On était alors en barque en mer. Il y avait dans le port de la Pointe des Galets des bateaux qui n'avaient pas encore débarqué. Le capitaine de l'un d'entre eux nous a interpellés pour nous sommer d'amarrer le bateau car un cyclone nous menaçait. Il nous fait monter sur un grand voilier. Toute la nuit, le vent a hurlé dans les câbles des voiles, on aurait dit une sirène qui criait d'une voix déchirante. Le lendemain, on a découvert le spectacle de la désolation, les maisons cassées, de la boue partout, des corps qui gisaient là ! On a eu très peur*[630] ».

[631]Pour Mme Louise-Adrienne qui a toujours eu très peur du cyclone car « *mi connaît pas quoi il vient* », le cyclone n'est rien d'autre que le « *malheur* ». Au contraire, Mme Lisette relativise, « *Arrivera ce qu'il arrivera* », « *C'est bien quand il n'y a pas de morts, pas de blessés, c'est mal quand il y a des morts, des dégâts et tout* ». Le passage d'un cyclone en pleine nuit multiplie les angoisses selon Mme Johania, de même que l'écoute de la radio ne rassure pas toujours avec les mauvaises nouvelles pour Mme Suzelle. Cependant, l'outil radiophonique est pour la majorité des témoins interviewés source de prévention et de protection. De même pour nombre de personnes qui comme Mme Charlotte, se sont toujours

---

[627] *Id.*, p. 132.
[628] Eugène Rousse, *op. cit.*, p. 54.
[629] Simon Lucas, *op. cit.*, pp. 199-200.
[630] *Impression du pays d'abord ..., op. cit.*, p. 48.
[631] Voir les témoignages de Mme Louise-Adrienne, de Mme Lisette et les autres en annexe, p. -170- à -199-

sentis en sécurité chez eux et donc par conséquence n'ont jamais eu peur du cyclone. D'une manière générale, la confiance placée sous son toit est la meilleure alternative contre la peur, ce qui va de pair avec le fait réitéré que le logement constitue le meilleur abri pour l'homme en cas de passage cyclonique.

.

2 – Le cyclone : une providence, une punition divine, des coupables ?

a – Le châtiment de Dieu ou la providence

La catastrophe révèle toujours l'existence d'un risque pour les populations. Mais, pendant des millénaires, elle a été l'expression d'un mode de relation entre les hommes et les divinités. Dans la Bible, Dieu n'a-t-il pas châtié les hommes par le Déluge (Genèse 7) ? A La Réunion, le cyclone peut être interprété pour certains, les croyants essentiellement, comme une manifestation d'origine divine perçue comme un châtiment que Dieu ou le Diable envoie et contre lequel ils ne peuvent se révolter : le risque est alors subi[632]. En outre, la tradition orale était très forte durant trois siècles (1664-1963) [633] dans la mesure où une majorité des habitants étaient analphabètes, il était aisé pour le curé de tenir ou de rattraper ses brebis égarées par l'usage de la récupération de la peur lors du passage du cyclone, encourageant les prières et les pénitences.

Le cyclone n'est pour autant pas toujours synonyme de mal : il peut également être interprété comme un fait divin. C'est ainsi qu'un habitant de Cilaos justifie l'arrivée providentielle du cyclone de 1919 qui a chassé l'épidémie de la grippe espagnole. Selon son témoignage, c'est grâce à une prière du curé qu'elle a été chassée par Dieu sous forme du cyclone **:**

> « *Le père TEIGNY a fait une neuvaine à St-Roch pour que la maladie parte. Sa neuvaine a été accordée, le Bon Dieu l'a fait un cyclone le 11 mai. L'a duré une heure*

[632] Yvette Veyret-Mekdjian, « La perception du risque et de la catastrophe », « *Géographie* des risques naturels », in *Documentation photographique*, éd. La documentation Française, bimestriel n° 8023, Paris, France, oct. 2001, 64 pages, p. 22.
[633] Prosper Eve, *op. cit.*, p. 9

de temps. Toutes les personnes mouillées ont été sauvées. Tout le monde était guéri[634]*. » (Charles, Les Mares).*

Cette manne « providentielle » est bien la seule. Pourtant, pour ceux qui croient en la religiosité du cyclone, chaque météore est la volonté divine qui doit se faire pour remettre les hommes dans le droit chemin. Madame Henriette[635] pense que « *C'est Dieu qui punit le monde mauvais* (…) *C'est la nature bien-sûr mais mi croit en Dieu et la nature c'est Dieu qui l'a créée. Même sans sa permission li vient* ». Ainsi, le cyclone est considéré comme un mal nécessaire qui cadence la vie des Réunionnais régulièrement pour leur bien. Le cyclone prend alors plusieurs formes qui se déclinent dans un champ lexical que nous pourrions nommer *cyclomanie* ou si nous tirions les déclinaisons à un stade obsessionnel ou d'effet de mode que nous nommerions *cyclomania*.

« *La main puissante du Seigneur vient de s'appesantir sur nous*[636] », une « *calamité*[637] » : c'est en ces termes que l'hebdomadaire catholique, *Dieu et Patrie*, prêche le retour à la foi après le cyclone de 1948. Les destructions causées sur l'immobilier clérical sont telles que le Révérend Père Rimbault, dans son récit sur les événements du cyclone à la Montagne Saint Bernard, conclut ainsi : « *Le diable est vraiment fort !* [638]»

Les fléaux climatiques témoignent de la toute-puissance divine. Dieu punit les pécheurs en déchaînant la nature, et les incite ainsi au repentir. C'est ainsi que[639] Mme Henriette ou bien Mme Charlotte voient le passage du météore : « *Il n'y a rien sans Dieu, donc Dieu fait tout, c'est lui qui envoie les cyclones pour punir les hommes qui ne font pas le bien* ». Mme Amélie se veut rationnelle bien que fortement croyante : un cyclone, « *c'est la nature* ». C'est l'avis également de Mr Roland, rattrapé en même temps par la religion car « *C'est Dieu qui punit parce que l'homme est mauvais ; c'est le pays tropical qui veut ça* ». Mr Jean suit cette idée de dualité Dieu/nature en disant du cyclone que « *C'est la nature avec l'aide de Dieu* ». L'Eglise utilise des prières pour éloigner les cyclones que les prêtres du diocèse doivent réciter à la messe pendant la période cyclonique de décembre à avril :

[634] *Gramounes Cilaos…, op. cit.*, p. 7.
[635] Voir le témoignage en annexe, p. -176-
[636] *Dieu et Patrie*, 1er/02/1948 ; 1 PER83/1, A.D.R.
[637] *Ibid*.
[638] *Id.*, 29/02/1948 ; 1 PER83/1, A.D.R.
[639] Voir les témoignages de Mme Henriette, Mme Amélie, de Mr Roland et les autres en annexe, p. -170- à -199-

« *Seigneur, nous vous en supplions, éloignez de votre famille les ouragans et apaisez autour de nous les dangereuses tempêtes*[640] ». Elle peut être poursuivie par d'autres oraisons sur le pardon des péchés et l'aide par la miséricorde à cause de la misère, par exemple : « *Préservez-nous des fléaux que nous reconnaissons avoir bien mérité pour nos péchés*[641] ». Peu après le passage du « cyclone 48 », un pèlerinage à Notre-Dame de la Délivrance est prévu le 8 février « *pour implorer les secours de Notre-Dame et de son divin Fils au milieu des épreuves de l'heure présente*[642] ». Après les prières publiques, l'Absoute est chantée pour les victimes du cyclone. « *Une telle calamité est l'occasion de montrer sa foi et de sortir de son égoïsme*[643] ».

C'est aussi un appel à la solidarité que lance l'Eglise. Ainsi, les chrétiens se doivent d'offrir une assistance en réparation de leurs fautes et de ceux qui l'ignorent, en s'appliquant à la prière et surtout en s'aidant mutuellement. De plus, celui qui n'a pas commis de gros péché mais a manqué de charité à tort de croire qu'il est innocent. « *Dieu fait payer les bons avec les méchants : les innocents paient pour les coupables*[644] ». Le diable et les démons sont aussi considérés comme sources de calamités. Les Saints sont invoqués pour soulager ou mieux éloigner, les maux naturels qui affligent les fidèles. Car dès lors que les cyclones ne sont plus un châtiment divin inévitable, il devient possible de recourir aux forces des saints pour s'en protéger. Le plus connu et le plus sollicité de tous à La Réunion est Saint Expédit. Ils peuvent être invoqués pour soulager voire éloigner le météore qui afflige les fidèles. Saint Blaise[645] (calembour sur le verbe allemand *blasen*, « souffler ») a la « spécialité » de combattre l'ouragan. Nous n'avons cependant pas trouvé de témoignages pour appuyer ce recours aux saints. En revanche, prier est un acte que l'on retrouve fréquemment dans les témoignages oraux[646], notamment chez les femmes.

---

[640] *Dieu et Patrie*, 2/02/1948 ; 1 PER83/1, A.D.R.
[641] *Ibid*.
[642] *Dieu et Patrie*, 1er/02/1948 ; 1 PER83/1, A.D.R.
[643] *Ibid*.
[644] *Ibid*.
[645] *L'Histoire*, dossier « Le climat depuis 5 000 ans », éd. Société d'Editions Scientifiques, Paris, France, n° 257, oct. 1980, p. 41.
[646] Voir les transcriptions des témoignages en annexe, p. -170- à -199-

b – Les boucs émissaires

Chercher des coupables, montrer du doigt les responsables, trouver un bouc émissaire : voilà qui renvoie à des pratiques du Moyen-âge quand des populations ne croient pas en la toute-puissance divine de leurs maux. La presse tient au jour le jour le journal des dégâts dans toute l'île, elle est surtout très attentive à la gestion de la crise. Une haute autorité telle que le Gouverneur ou le préfet doit pouvoir assurer la sécurité des Réunionnais et mettre fin aux rumeurs les plus folles qui pourraient retarder les secours. Après le passage du cyclone de 1948, le préfet a communiqué par voie de presse[647] que « La *catastrophe* » a fait des ravages tels « *qu'ils ne peuvent être réparés que par les efforts communs de tous les habitants de l'île, unis dans le même but (...) dans un climat d'ordre et de concorde*». C'est pourquoi « *sur tout le territoire de La Réunion et jusqu'au rétablissement d'une situation normale, toutes les manifestations sur la voie publique sont interdites* » ainsi que les fêtes et les bals, interdits jusqu'au rétablissement à la normale suite à « *la catastrophe* »[648]. Le préfet est soucieux d'une reprise des activités de l'île de la façon la plus sereine possible, afin de ne pas avoir à gérer une autre espèce de cyclone. Les médias jugent les actions des autorités administratives, mais ne semblent pas pour autant vouloir influencer l'opinion publique dans des humeurs qui porteraient préjudice à la reconstruction de l'île.

S'il se trouve des coupables, il ne faut guère aller chercher plus loin que les pécheurs pour une partie des croyants. L'autre partie ne s'abandonne pas à cette idée que Dieu puisse être un vengeur qui déchaîne la nature pour punir les fautifs et les inciter ainsi au repentir. A l'exemple de cet habitant de Bras Panon[649], 62 ans en 1981, qui refusait de céder à la facilité et à la fatalité : il a connu *cyclone 48* et « *le compare toujours à un match de boxeur truqué, le perdant étant connu d'avance. Tous les pauvres de notre village pensaient que la main de Dieu s'abattait sur nous. L'Etre tout puissant nous punissait parce que nous étions pécheurs ? Il nous invitait à changer de conduite* (…) *A l'issu du match, personne ne pouvait envier le sort de l'autre. Il fallait tout recommence*r ». Ses parents avaient perdu leur paillote et la cuisine.

---

[647] *Le Progrès*, 3/02/1948 ; 1 PER 82/26, A.D.R.
[648] *Id.*, 9/02/1948 ; 1 PER 82/26, A.D.R.
[649] Prosper Eve, *op. cit.*, p. 16-19

3 - L'indifférence, la fascination, l'inconscience

D'après Daniel Honoré, le fatalisme fait partie de la mentalité réunionnaise[650] : « *Sa léte mon destiné, lès ali, lès ali, lès ali* » (C'était là mon destin, on y peut rien !). Le Réunionnais s'en remet à sa destinée et il croit en l'existence de Dieu. Il n'hésite pas à « *romèt tout rant la min lo Bondié*[651] » (tout attendre de la justice divine) afin de ne pas prendre ses responsabilités ici-bas.

A une époque pas si lointaine où la météorologie n'était pas prise très au sérieux parce qu'elle ne possédait pas encore toute sa science, il était bien naturel qu'elle fasse l'objet de sentiments à double tranchant. Un cyclone annoncé par les services de météorologie pouvait aussi bien provoquer de l'indifférence que de l'excitation, l'une et l'autre pouvant se muer en une totale inconscience. C'est pourquoi déjà en 1939, les météorologues avaient souhaité[652] une campagne de prévention pour que les habitants soient renseignés exactement sur les dangers encourus et sur ce qu'il y avait lieu de faire, car l'expérience leur avait montré que les avis d'alerte pouvaient être accueillis par un affolement injustifié comme par une indifférence prudente. Ceci est encore vrai en 1948, alors que le chef de la météorologie avait prévenu de l'arrivée du cyclone et fait un rapport au préfet Paul Demange, qui, selon un auteur-témoin[653] , ne l'avait pas cru au vu du temps ensoleillé et s'était donc abstenu de prévenir la population. Simon Lucas se moque de ce préfet qui n'aurait jamais essuyé de cyclone, ainsi que des *zoreils*[654] en villégiature qui demandèrent leur rapatriement immédiat. Ces propos sont peu vérifiables et peut être sans fondement, toujours est-il que la presse avait passé l'annonce météorologique et que le scepticisme comme l'affolement étaient au rendez-vous à nouveau :

> « *Rien ne laissait prévoir l'arrivée d'un tel mauvais temps. La veille, jusqu'à quatre heures du soir, le soleil brillait. Depuis le matin cependant, on entendait le ronflement sourd et tenace venant du côté de l'est, vers la Fournaise. – C'est le volcan ! disait certains. – C'est le vent ! rétorquaient les vieux. La météo, à cette époque, balbutiait à*

---

650 Daniel Honoré, *Kroyans…, op . cit.*, p. 17.
651 *Id.*, p. 18.
652 Le service météorologique de La Réunion au gouverneur : « projet d'organisation de la protection des populations en cas de calamité nationale », 17/1939 ; 1M4085, A.D.R.
653 Simon Lucas, *op. cit.*, p. 199.
654 Les *zoreils* sont les Français métropolitains venant vivre à La Réunion.

peine et quand elle prévoyait quelque chose sur le temps qu'il ferait, personne n'y ajoutait foi[655]. »

Le cyclone est donc aussi perçu tout simplement comme une calamité naturelle, que le peu de foi en la science météorologique et l'ignorance des risques peuvent inciter à des réactions ou à des comportements poussant jusqu'à la mise en danger. En clair, le cyclone n'est pas toujours vu comme un élément destructeur et certains pensent que les effets nocifs s'arrêtent dès la tourmente passée : Simon Lucas décrit[656] le cyclone de 1925[657] comme peu fort mais avec beaucoup de pluie abondante durant plusieurs jours. Quand les vents avaient faibli, lui et son beau-frère, tous deux instituteurs, sortirent « *avec l'audace sans limite* (et l'inconscience) *de la jeunesse* », pour vérifier l'état de la maison d'école aux Colimaçons, passant par la routes des Hauts et donc en traversant plusieurs ravines en crue : la maison en bois sous tôle avait résisté. Ils étaient rentrés le soir même, en passant par le littoral et en traversant Saint Leu noyé sous un mètre d'eau dans sa rue principale, et une nappe d'eau longue de 400 mètres et haute de 1,50 mètre qui s'était formée plus loin. Cette « *randonnée* » de 24 heures « *sous un temps abominable (...) fut bien intéressante puisqu'elle nous a permis de constater les effets du cyclone sur une bonne partie du Sud de l'île. Elle nous a confirmé aussi le courage, l'endurance et la force de notre jeunesse* ».

L'auteur ne semble pas conscient de la dangerosité de sa « *randonnée* », il se vante même après des années encore, de leur bravoure. Défier les éléments après le départ du cyclone comme les provoquer pendant l'événement est une indiscipline pour ne pas dire une bévue maintes fois démontrées par des imprudents qui en ont perdu leur vie : « *Nous étions foule, vers onze heures du matin, pour admirer, malgré le vent et la pluie, la hauteur des rouleaux de mer qui déferlaient de chaque côté du Pont du Barachois. Un homme eut son chapeau soudainement arraché par un coup de vent et projeté sur la plage de galets (...)* [658]». Il chercha à rattraper son bien, fut happé, et disparu. « *Sinistre effacement d'un homme !* » conclut l'auteur. C'était en 1944. Cette fascination exercée par les spectacles de déchaînements de la nature ou le défi de braver des interdictions prévaut aujourd'hui encore, alors qu'un système d'alertes est durablement installé.

---

[655] Simon Lucas, *op. cit.*, p. 199.
[656] Simon Lucas, *op. cit.*, p. 191-193.
[657] Il n'y a pas eu de cyclone en 1925 d'après nos recherches. Nous en déduisons que c'était une dépression pluvieuse ou plus probable, que l'auteur faisait référence au cyclone de 1928 dont un raz-de-marée avait sévèrement atteint Saint Leu.
[658] Simon Lucas, *op. cit.*, p. 198.

D'un côté les imprudents, de l'autre des héros : des personnes prêtes à sacrifier leur vie, des gendarmes, des employés de chemins de fer, des employés municipaux, des personnes sans étiquette qui se sont entièrement dévoués à une cause ou à leurs responsabilités professionnelles pour secourir des gens ou sauvegarder des biens pendant qu'ils ignoraient ce qu'il se passait dans leur propre maison. Au cœur de l'action, il ne s'agit pas d'être effrayé ou attiré par les effets des cyclones, mais de remplir ce qu'il est estimé être son devoir. Ces héros, nombreux, font l'objet de félicitations dans les encadrés des journaux que nous retrouvons dans les rapports de brigade ou dans les courriers[659] internes des services, comme le gendarme Louis Gilles qui, « *Lors du cyclone des 26 et 27 janvier 1948, malgré les dangers courus et sans se soucier de ses pertes personnelles, a dès le lever du jour, organisé les secours et le ravitaillement, faisant preuve de courage, d'autorité et d'esprit d'initiative. Par son action, il a rendu dans des conditions très difficiles les plus grands services à une population particulièrement éprouvée* ». Plus rarement, des récits mélodramatiques sur leurs actes de bravoure apparaissent dans les colonnes, se terminant parfois dans le malheur. C'est le cas de ce jeune homme de Mafate[660], se trouvant avec sa famille dans une maison menacée de s'écrouler par le coup de vent de mars 1904. La décision de fuir a été prise et le garçon a réussi à faire passer sac de riz, membres de famille un par un, le torrent qui charriait « *des blocs capables de renverser des piles de pont* ». C'est en traversant le précipice une dernière fois avec son plus jeune frère, que, fatigué et les eaux plus furieuses encore, il perdit la vie en le sauvant. Un autre acte héroïque dramatique nous vient du jeune Marc Lallemand[661], élève du lycée Leconte de Lisle à Saint Denis. Durant le passage du cyclone du 4 février 1932 alors qu'il se trouvait en vacances à Trois Bassins, il sauva huit personnes en danger mais reçu un jet mortel de pierre. Tous les héros ne finissent pas mal heureusement. Marc Rivière[662] était interne au lycée Roland Carros à Saint Denis. Il arrivait du Sud en train, il était 17h30, le soir du lundi de Pâques du 10 avril 1944, le cyclone est arrivé. Avec ses camarades, ils ont couru jusqu'au lycée s'abriter dans leur dortoir. D'un coup vers 23 heures, le toit en tôle de 30 m au-dessus d'eux ainsi que la charpente métallique pourtant coulée dans le béton des murs, se sont envolés pour atterrir 20 m plus loin. Ses camarades et lui se sont réfugiés dans le couloir de l'escalier où le plafond était en dalle de béton. Les deux plus âgés ont bravé les éléments pour chercher et ramener un par un les collégiens de leur dortoir. A deux heures du matin, le

[659] Courrier du commandement des troupes de Madagascar et dépendances, 12/04/1948 ; 41W148, A.D.R.
[660] *Le J.I.R*, 30/03/0904 ; 1PER44/11, A.D.R.
[661] *Le Peuple*, 17/02/1932 ; 1PER81/34, A.D.R.
[662] Voir le témoignage de Marc Rivière en annexe, p. -197-

cyclone était passé. Les parents ont pu être rassurés sur leur sort. Les poutres métalliques s'étaient abattues sur leurs lits. Une grande salle commune a fait office de dortoir durant les réparations.

4 – Le cyclone : une catastrophe naturelle ?

a – Réflexions sur l'événement cyclonique

Un certain consensus existe aujourd'hui pour définir la catastrophe naturelle comme un phénomène d'interface que l'on peut appeler un « *dialogue entre un système social et un écosystème*[663] ». Pour comprendre une catastrophe, il faut toujours la replacer dans son contexte social, économique, politique, et aboutir à la notion de vulnérabilité. A partir de ces constats, nous tentons de définir quand, comment et pourquoi le cyclone s'assimile à une catastrophe ?[664] Il s'agit donc de comprendre les représentations que les Réunionnais se font de ces situations de crise. Pour y répondre, nous proposons quatre approches empruntées à Jacques Berlioz et Gregory Quenet [665] : le cyclone est un événement néfaste ou désastreux, social et culturel, fédérateur et extraordinaire.

La première approche semble la plus évidente mais elle est due à un seuil de tolérance propre à son temps. En effet, ce sens n'est pas quantitatif, contrairement à ce que pourrait laisser penser une définition par les conséquences. Les cyclones de 1948 à La Réunion, de 1892 et 1960 (Carol) à l'Ile Maurice et de 1927 et 1959 à Madagascar sont représentés comme les grands événements des siècles passés[666], cependant cela n'aurait pas été le cas s'ils

---

[663] Serge Briffaud, « Vers une nouvelle histoire des catastrophes », in *Sources. Travaux historiques*, n° 33, 1993, p. 4.

[664] Compléter avec notre article Isabelle Mayer, « L'Histoire des cyclones dans le Sud-Ouest de l'océan Indien : une approche nécessairement pluridisciplinaire », in Jean-Michel Jauze et Yvan Combeau (ss la dir.), *Géographes et Historiens dans la compréhension des espaces et des sociétés de l'océan Indien*, Océan Editions, La Réunion, France, 2010, 424 pages, pp. 203-212.

[665] Jacques Berlioz et Grégory Quenet, « Les catastrophes : définition, documentation », in René Favier et Anne-Marie Granet-Abisset (ss la dir.), *Histoire et mémoire* …, op. cit., p. 24.

[666] Le « cyclone 48 » passé à 30 km à l'ouest de La Réunion a fait 165 morts, d'énormes dégâts et causé la perte totale des cultures vivrières. A l'île Maurice le 29 avril 1892, il y eut 1 260 morts, 4 000 blessés, 22 000 sans abri et 15 000 bâtiments renversés. Les rafales avaient dépassé les 240 km/h. Les cyclones de 1960 ravagèrent coup sur coup l'île : le 18 et 19 janvier, Alix balaya l'île avec pertes et fracas. Six semaines plus tard, la dénommée Carol fit au total 40 morts, 850 blessés graves, 68 250 sans abri, des milliers de résidences, de maisonnettes et de cahutes écrasées, de vergers, potagers et champs de cannes dévastés ; le drame de 1959 de Tananarive à Madagascar a fait 40 000 sinistrés pour une population de 200 000 habitants. Par sa position géographique, la capitale est à l'abri des plus forts vents du cyclone. Il est incontestable que le réel danger vient de la pluie. Le

avaient eu lieu même un demi-siècle plus tôt car l'habitat, les infrastructures et la démographie ont évolué. Ainsi, la notion de vulnérabilité a pris le pas sur le fait lui-même.

Le qualificatif d'événement social et culturel est paradoxal, car le passage d'un cyclone sur terre est d'abord un fait, qui peut être décrit dans sa réalité matérielle. Cela est vrai aussi sur mer, surtout autrefois lorsqu'il n'y avait que les bateaux pour relier les îles et les continents aux îles et que les observations météorologiques se faisaient de manière empirique. Pourtant, un cyclone tropical intense dont la trajectoire ne s'effectue qu'au-dessus de l'océan Indien, très loin des côtes de nos îles, donc sans influence directe sur le temps de celles-ci, n'est pas considéré comme une catastrophe mais comme un simple phénomène météorologique. En revanche, une dépression cyclonique, dont les pluies suffisent à inonder certaines localités, révèle les erreurs humaines sur l'aménagement du territoire. Les effets conjugués entre anthropisation et effets du météore peuvent alors mener à la catastrophe qui n'a donc plus rien de naturelle. Les exemples ne manquent pas. De même le rôle du relief de l'île, accélérateur de vents ou provocateur des pluies n'est pas à négliger et *Hyacinthe* l'illustre parfaitement : des « records mondiaux » se sont produits, mais pour les hauteurs de pluies cumulées sur plusieurs jours. Cela ne signifie donc pas que les crues engendrées ont eu une ampleur exceptionnelle. La barrière montagneuse assez élevée permet à l'Ouest d'avoir un climat sec. « *Ainsi à Saint Gilles, la pluviométrie annuelle moyenne n'est que de 559 mm ; or, pendant seulement 13 jours du cyclone Hyacinthe, il est tombé 932 mm d'eau, près du double de ce qu'il tombe habituellement en un an ! Il ne faut donc pas s'étonner si ce cyclone a fortement impressionné les habitants de la côte Ouest*[667] ».

Le cyclone est aussi un événement fédérateur. Il touche un sous-système social (des individus, des groupes, des communautés, des organisations et des sociétés) qui se trouve ainsi défini. La perturbation tropicale a une symbolique forte et peut être la matrice d'une identité : point d'exemple à La Réunion, et dans l'île-soeur, un courant de mauricianisme[668] s'est dessiné à partir des années 60. L'initiateur était Edwin de Robillard : en 1959, il avait fondé la Solidarité Fraternelle Mauricienne et dans le sillage du catastrophique cyclone Carol en 1960, E. de Robillard avait lancé les Compagnons Bâtisseurs. Ceux-ci ont rassemblé de

---

cyclone du 3 mars 1927 provoqua la destruction presque complète de Tamatave alors « *principale porte de sortie des produits de la Grande Ile* ».

[667] G. Neuvy, « Le cyclone Hyacinthe (15-30 janvier 1980) à la Réunion », in *Madagascar, Revue de Géographie*, n° 39, juillet-décembre 1981 ; bibliothèque Université de Toamasina

[668] Amadée Nagapen, *op. cit*., p. 149.

multiples escouades de Mauriciens, toutes ethnies confondues, qui ont entrepris bénévolement la reconstruction des maisons de sinistrés. Parallèlement, le gouvernement agissait en lançant la *Central Housing Authority*[669], qui avait pour tâche de bâtir 17 000 maisons en bois et 3 000 maisons en béton dans les plus brefs délais.

Cette construction de la dimension mémorielle du cyclone inclut enfin l'événement extraordinaire. Dans la plupart des cas et quel que soit son impact et la durée de ses conséquences, il désigne des phénomènes brusques, instantanés, rapides. A partir de là, il est possible de distinguer les calamités de la catastrophe, avec d'un côté les désastres qui reviennent, la répétition et la régularité, de l'autre des faits extraordinaires, le hasard et l'événement fondateur. La distinction ne doit pas être prise dans un sens littéral et quantitatif. Elle signifie que la catastrophe instaure une rupture et un temps de crise, qu'elle rompt le cours ordinaire des choses. L'événement extraordinaire n'a pas encore eu lieu durant ces six premières décennies du XXème siècle à la Réunion dans la mesure où les dégâts cycloniques sont majorés par les lacunes météorologiques, les failles du système d'information de prévention et d'alertes et de secours, et par le degré de pauvreté des populations et de vétusté de l'habitat.

C'est ce que révèlent les témoignages oraux[670] sur l'empreinte durablement marquante d'un cyclone en particulier qui nous aident à comprendre les définitions de l'événement cyclonique et la retransmission mémorielle qui en découle, car nous nous situons dans une époque *lontan*. Le mot « catastrophe » n'a jamais été prononcé, mais l'ampleur de la destruction est un critère mémoriel retenu pour désigner LE cyclone : c'est le cas pour les sœurs Isla et Lisette, impressionnées par l'étendue des dégâts provoqués par *Jenny*. Mr Roland et Mr René retiendront plutôt la vitesse et la force de ce météore, de même que Mme Suzelle se souviendra toute sa vie de la quantité d'eau générée par *Hyacinthe* ; perdre sa maison ou un parent est un autre élément distinctif : Mme Johania a perdu un fils lors du passage de *Hyacinthe* tandis que Mr Antonin, Mme Louise-Adrienne et d'autres ont vu leur maison déplacée, endommagée ou détruites durant les cyclones de 1932, 1948 et *Jenny* ; frôler la mort à 18 ans pour Mr Rivière ou connaître 1932 comme premier cyclone dans les yeux d'une fillette (Mme Charlotte) qui s'apprêtait à passer sa 1ère communion dans l'église

[669] C.I.O., *Le « Cyclone Housing Scheme »*, 1960 ; B1A, M.N.A.
[670] Voir les transcriptions des témoignages oraux en annexe, p. -170- à -199-

de la Saline des Hauts fortement endommagée par ce même météore, sont d'autres paramètres mémoriels.

D'après nos recherches, nos lectures, un cyclone est considéré comme « fort » parce que la quantité annuelle de cyclones qui se sont succédés était exceptionnelle et parce qu'ils ont été meurtriers : 1944 et 1945 ont connu une série de météores qui ont entraîné leurs lots de morts et de dégâts. Est considéré « cyclone digne de ce nom », celui de 1932 ou 1948 parce qu'ils ont laissé une réputation impérissable : les souvenirs semblent encore vivaces et douloureux. Cette mémoire sensible s'applique aussi aux cyclones de la Seconde Guerre Mondiale. Enfin il y a eu 1948, « *un cyclone épouvantable*[671] » : loin d'être une réminiscence, au contraire, les mécanismes de la mémoire liés à ce météore foudroyant et meurtrier libèrent une multitude de souvenirs précis dont les détails se focalisent surtout sur les dépouilles humaines et leur sort et les dégâts très gênants dans les cirques : les chemins et les ponts coupés qui rompent les communications et ralentissent les secours. *Cyclone 48* est un événement assez puissant pour rompre le quotidien des Cilaosiens durant quelques semaines. Mais il ne peut être assimilé à une catastrophe extraordinaire parce qu'il n'a pas donné suite à une rupture avec le passé. Les dépressions tropicales suivantes, jusqu'à la fameuse *Jenny*, ont en effet surgi dans un contexte similaire malgré les débuts de la départementalisation de l'île.

Au final, la « catastrophe » n'est-il pas comme la peur, inscrit dans une mémoire collective et dans une mémoire individuelle ? Malgré la complexité du processus de la mémoire, il n'est pas évident de classer, définir des archétypes. Un habitant de Cilaos pourrait passer sur le cyclone de 1948 parce que sa violence l'a affecté différemment par rapport à un autre météore, tandis qu'un habitant de Saint Leu qualifierait le cyclone de 1932 d'épouvantable parce qu'il a été sévèrement touché personnellement. Mémoire et notion de catastrophe sont donc étroitement liées. C'est dans la recherche et l'analyse des diverses sources qu'il est alors possible d'en tirer quelques grands traits : le cyclone abordé du point de vue événementiel d'une part et dans ses représentations d'autre part.

[671] *Gramounes Cilaos …, op. cit.*, p. 53.

b – Les « spectacles » du cyclone et de l'après-cyclone

Les visions de l'arrivée du cyclone ne doivent pas être confondues avec les observations des marins qui cherchaient à cerner les mécanismes de l'ouragan pour l'éviter. Les voyageurs, les navigateurs, ont laissé une quantité d'écrits sur les éléments qui se déchaînaient sous leurs yeux ou dans leur imaginaire. « *Les représentations de la mer*[672] *ont souvent eu un sens mystique donné par les voyageurs-auteurs ou les artistes du XVII et XVIII*^{èmes} *siècles qui s'adonnent aux visions extraordinaires des montagnes d'eau, les scènes de naufrage en jouant sur l'aspect catastrophe jusqu'à l'érotisme des postures féminines (cf Paul et Virginie !). Même dans le genre littéraire, la représentation demeure essentiellement visuelle, se référant à la culture antique. Ces appréciations sensorielles de la mer, c'est-à-dire le rapport de l'homme à la nature, évoluent et changent au fil des époques. C'est de la physico-théologie en Angleterre ou de la théologie naturelle en France (Henri Brémond) qui dès le milieu du XVIII*^{ème} *siècle, efface les lectures symboliques effrayantes (monstruosités de la mer satanique, effrayantes tempêtes) au profit d'un hymne à la nature, à l'exaltation de la Providence. Exemple fin XVIII*^{ème} *siècle de Bernadin de Saint Pierre, grand inventeur de la mer dans la littérature française, « chantre inlassable des beautés littorales »* ». Fascination et frayeur sont des sentiments qui attisent, exacerbent la curiosité : elles poussent naturellement l'homme à jouir du « spectacle » qui s'offre à leurs yeux, comme la houle cyclonique au Barachois, au risque de se mettre en danger.

« *Du battant des lames au sommet des montagnes* » est une expression[673] qui résume parfaitement notre pensée : l'effet spectaculaire de la tempête cyclonique frappe les regards sur la mer comme sur la terre. La houle de l'océan s'abat sur les côtes réunionnaises et fracasse les digues, les débarcadères, les routes ou les voies de chemin de fer du littoral ; elle fait chavirer les navires malheureux, emportant nombre de marins ou de pêcheurs à l'intérieur de ses flots ; dans le pire des cas, c'est le raz-de-marée qui est le plus à craindre, les désastres sont sans commune mesure avec la houle. Quant aux vents cycloniques, ils s'insurgent contre tous les obstacles sur son chemin, les mâts des bateaux ou de pavillons, les arbres, les poteaux ; ils soulèvent des toits de tôle, font envoler des panneaux publicitaires, écrasent des

[672] Alain Corbin, « La mer et l'émergence du désir du rivage », in Andrée Corvol (ss la dir. de), *op. cit.*, pp. 31-38

[673] Elle est originellement employée pour définir les concessions territoriales de l'île Bourbon accordée par la Compagnie des Indes. Depuis, elle qualifie la territorialisation verticale des communes s'étirant du littoral aux hauts reliefs comme Trois Bassins. Catherine Lavaux en a fait un titre d'ouvrage touristique : *La Réunion, du battant des lames au sommet des montagnes*, éd. Cormorans, 1998(4ème éd.), Paris, France, 455 pages.

maisons fragiles ou détruisent des églises en pierre. Enfin, les pluies tombent de façon à battre des records mondiaux ou équivalents des moussons d'Inde : leurs eaux furieuses emportent des pans de montagne, charrient des blocs de pierre jusqu'aux habitations, les falaises sont baignées de cascades, les précipitations tumultueuses ravinent les cultures, noient des quartiers anciens, mettent furieusement en crue des ravines ou des rivières et emportent des personnes sur leur passage.

Un cyclone, qu'il soit une catastrophe ou non, imprime dans le paysage ou dans son sillage ses victimes : morts humaines et animales, sinistrés, routes détruites, plantations ravagées, cascades etc. Puisque le météore laisse un impact sur la mémoire, c'est que les représentations du cyclone après son passage comptent pour beaucoup. Ce sont les « spectacles » de l'après-cyclone. Nous en avons déjà indirectement donné plusieurs extraits. Ils suscitaient émoi et indignation parmi les habitants de l'île, sinistrés ou non et au-delà des mers lorsque les nouvelles du cyclone étaient divulguées, au risque d'être exagérées ou en tout cas d'être amplifiées dans l'imaginaire de ceux qui les rapportaient. C'est ainsi que les dégâts de c*yclone 48, « Le cyclone atomique*[674] », sont comparés à ceux d'Hiroshima dans le discours du président de l'Amicale des Réunionnais de Paris lors d'une matinée[675] littéraire et artistique donnée dans le but de sensibiliser plusieurs centaines de personnes et de compatriotes sur la situation dramatique de l'île de La Réunion et de ce fait, recueillir des fonds pour les sinistrés. Après le passage du météore, les plaies béantes disparaissent à coups de restaurations ou de reconstructions, tant et si bien que les vestiges témoins des météores disparaissent. Des traces indélébiles pourraient être visibles comme sur les sites des usines sucrières. Mais comment faire la différence entre un mur vestige du cyclone de 1932 ou de 1948 et un autre pan mural dégradé par le temps passé ? Par contre, d'autres marques, rares, immortalisent les lieux où ont péri des Réunionnais[676] : en 1948, le cyclone a ravagé les habitations et les cultures des pentes et du sommet du Dimitile, une montagne de la face ouest de l'île. Des personnes ont péri[677], enterrées ensemble dans un enclos que le randonneur remarque à peine tant le site est discret et ne comporte pas d'écriteau. Depuis cet événement, le Dimitile est devenu inhabité hormis deux gîtes ouverts de nos jours pour les randonneurs ; un autre témoignage, plus récent, nous vient de la rivière du Rempart coincée entre deux

[674] *Le Progrès*, 2/02/1948 ; 1 PER 82/26, A.D.R.
[675] *Le Progrès*, 30/03/1948 ; 1 PER 82/26, A.D.R.
[676] Voir les photographies en annexe, p. -164-
[677] Les comptes des 165 victimes sont basés sur les comptes des villes. Il faudrait trouver un rapport détaillé de l'Entre-Deux pour connaître le nombre de victimes du Dimitile. En apparence, il y a trois croix dans l'espace où elles sont enterrées.

hautes falaises, qui part du massif volcanique de la Fournaise pour se jeter dans les eaux maritimes de Saint Louis. Elle abrite un sentier de randonnée qui fait passer le marcheur se rendant au village Roche Plate devant une croix commémorative d'un Réunionnais victime des pluies de *Clotilda* en 1987. Ces quelques témoignages inscrivent durablement la mémoire des cyclones dans le paysage réunionnais.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Ouragan, coup de vent ou même typhon, le cyclone est visité dans toute sa puissance dans les récits de voyage frôlant de temps à autre l'apocalypse et exploré parfois de manière fantaisiste dans les théories sur la compréhension de son système. Il n'empêche que ces ouvrages nous renseignent sur les représentations du météore à une époque et les mentalités d'une période : l'ère fictive, divine et la cyclonomie laisse peu à peu place à la science et l'océan Indien se dote d'un réseau météorologique progressivement professionnalisé. Le « cyclone » est une réalité avec lequel les écrits ou les témoignages oraux ne sont pas toujours tendres puisqu'il engendre plus de malheurs que de bienfaits et que nous ne pouvons pas les classifier dans leur ordre d'importance puisqu'il touche différemment les individus, les groupes et l'environnement. Néanmoins et de l'avis général des témoins et des météorologistes[678], nous pouvons dresser sans se tromper un tableau des *cyclones lontan* mémorables (ce qui ne signifie pas puissants) pour diverses raisons qui se déclinent de la dévastation au cataclysme en passant par le salut : 1904, 1913, 1919, 1932, 1944 et 1945 et *Cyclone 48*. Ce dernier est sans conteste le cyclone du siècle, aussi puissant que meurtrier bien que ce ne soit pas obligatoirement celui-ci qui marquera en premier lieu toutes les mémoires, certains témoignages oraux l'ont démontré et nous approfondirons cette réflexion par la suite. Pour les autres dépressions cycloniques, certaines ne sont pas indignes d'intérêt dans leur rôle de révélateurs de lacunes de l'administration, notamment dans le domaine de l'habitat comme le cyclone de 1958. Toutefois, toutes importent ne serait-ce parce qu'elles se rappellent au souvenir des Réunionnais, rythmant ainsi leur histoire d'épisodes plus ou moins douloureux qui mettent en garde sur certaines failles. Aussi, tous les cyclones, quels qu'ils soient, laissent des traces plus ou moins profondes.

Ces marques sont fonction de plusieurs paramètres : hormis les critères météorologiques tels que le degré de force ou la proximité du cyclone, la vulnérabilité de l'île est à prendre en compte. En effet, un service et une science météorologique peu avancés, associés à des moyens de lutte au stade expérimental et à un habitat généralement précaire non résistant aux vents, ne peuvent qu'engendrer beaucoup de morts et d'énormes dégâts. En outre, le contexte historique de l'île avec la métropole était tel qu'il n'aidait pas à faciliter la reconstruction, d'autant plus que La Réunion était sous-développée. La majeure partie de la

[678] Mireille Mayoka, *op. cit.*, p. 6.

population était donc potentiellement une future victime du météore. C'est pour cette raison que la question des secours est un élément fondamental de la thèse, à savoir que sans aide extérieure, le relèvement de la société pouvait être compromis. Déjà, l'évolution historique a montré des limites aux diverses solidarités mais que les témoignages ont adoucis parce que les *gramounes* vivaient avec leur époque.

En effet, les représentations du cyclone dans les mémoires évoquées sont certes perçues de diverses façons, mais elles se situent entre la résignation et un certain réalisme. Que ce soit un acte divin bien intentionné ou non, du diable ou de la nature, la société entière se remet au travail pour effacer lesdites traces du passage cyclonique. Et c'est peu à peu qu'une prise de conscience de ne plus laisser les choses se faire sans réagir émerge des pouvoirs publics surtout. Il s'agit d'abord de combattre l'état d'insalubrité que le cyclone aggrave, de mettre en place un système d'alerte et de secours pour réduire les effets cycloniques, de développer le réseau de solidarité parce que l'île était à la merci d'une famine et enfin de remettre en cause l'habitat sans quoi les progrès ne pouvaient s'appliquer.

Aussi, en mars 1948, lorsque le préfet a fait le point de l'application des réformes[679] (à Radio Saint Denis) à l'occasion de l'anniversaire de la transformation de la Réunion en Département, le bilan était mitigé selon lui mais plein de promesses, en prétextant la sortie de la guerre de la métropole et de « *l'effroyable catastrophe* » qui fit 165 morts, des centaines de blessés, etc. En avril 1958, lors d'une conférence de presse[680] donnée deux semaines après le passage du dernier cyclone de l'année, le préfet parle d'une situation grave pour l'économie de l'île. Les effets de la départementalisation vont-ils enfin se faire mieux ressentir dans la protection de la population pour mieux se préparer à affronter le prochain cyclone ?

[679] *Le Progrès*, 19/03/1948 ; 1 PER 82/26, A.D.R.
[680] *Id.*, 18/04/1958 ; 1 PER 82/36, A.D.R.

DEUXIEME PARTIE

Les ruptures de *Jenny* : un demi-siècle de mutations

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

« *Mercredi 28 Février 1962 de midi à 14 heures un violent cyclone a passé sur La Réunion* [681] ». *Jenny* « *fut tel un effet de souffle que peut produire l'explosion d'une bombe atomique qui serait tombée à une distance assez grande*[682] ». L'allusion est claire, ce météore a été d'une violence telle qu'il va créer immédiatement l'évènement extraordinaire. Cela signifie-t-il que *Jenny* et non *Cyclone 48* a provoqué des ruptures ? Parce qu'il y a une époque avant *Jenny* et une époque après *Jenny* ? L'explication se trouve-t-elle dans le traumatisme causé par le cyclone : c'est le moment où il est devenu inacceptable dans un département d'Outre-Mer de subir sans réagir ? De fait, *Jenny* est une césure, le point de départ d'un demi-siècle de mutations dans tous les domaines tels que le plan des secours, le système des alertes, la prévention en général et l'habitat, en même temps que s'opèrent les progrès technologiques pour la communication et la prévision météorologique, le tout à grands coups de renforts de capitaux métropolitains.

Les cyclones qui suivent[683]**,** *Gisèle* en 1964 et *Denise* en 1966 dans une moindre mesure, *Hyacinthe* en 1980, *Clotilda* en 1987, *Firinga* en 1989, *Colina* en 1993, *Dina* en 2002 et le récent *Gamède* en 2007, sont restés dans les mémoires pour des raisons qui leur sont caractéristiques, mais aussi parce que ces météores ont chacun à leur manière, meurtri profondément une société qui apprend à mieux se défendre contre la violence des vents et des pluies cycloniques. Chacune à leur façon, mettent le doigt sur les failles et révèlent les erreurs humaines comme la mauvaise gestion de l'aménagement du territoire que l'**«** *Impitoyable Hyacinthe*[684] », voire la « *La tragédie Hyacinthe*[685] » a dénoncé, marquant et offrant l'image d'« *Une île pas assez protégée*[686] » mais aussi d'« *Une île en détresse*[687] ». Toutefois, elles ont inspiré aussi des nouvelles formes de solidarité et déclenché la nécessité d'une assurance cyclone qui arrivera sur le tard.

---

[681] *La Démocratie*, 2/03/1962 ; 1 PER 84/15, ADR.
[682] *Id.*, 6/03/1962 ; 1 PER 84/15, ADR.
[683] Pour connaître les détails, voir la chronologie indicative des cyclones en annexe p. -15- à -24-.
[684] *Le Quotidien*, 29/01/1980 ; 131/41, A.D.R.
[685] *Le J.I.R.*, 29/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R.
[686] Titre du journal *Le Matin* in *Le Quotidien*, 30/01/1980 ; 131/41, A.D.R.
[687] Titre du journal *L'Humanité* in *Le Quotidien*, 30/01/1980 ; 131/41, A.D.R.

La société réunionnaise se situe alors dans un contexte post-départementalisation, dont la prise en compte est primordiale pour comprendre les impacts des cyclones et les réactions de la société réunionnaise. A cette époque, c'est la démographie galopante qui en ressort d'abord : grâce à un développement rapide des actions de santé, notamment en ce qui concerne le paludisme, une combinaison d'un très fort taux de natalité et d'une baisse du taux de mortalité, cet ensemble « *va entraîner une croissance de la population qu'aucune économie, même très évolutive, ne peut assumer dans de bonnes conditions : entre 1946 et 1967, la population passe de 241 000 à 416 000 habitants (+ 70% !)* [688] ». De 1961 à 1999, l'île comptait respectivement 349 282 et 706 300 habitants[689] : la population a doublé tout en aspirant aux mêmes besoins revendiqués depuis la départementalisation, à savoir l'obtention de meilleures conditions de logement, d'éducation, d'équipement, de services divers. Cependant, l'évolution économique de l'île n'a pu empêcher les bidonvilles issus de la migration rurale de se développer, et les retards accumulés malgré les constructions massives qui suivirent la loi Debré en 1963[690] ont continué à favoriser l'implantation de logements « sauvages[691] ».

Ce constat dressé, nous nous demandons comment depuis *Jenny*, les volontés de parer aux conséquences des météores se sont opérées et sous quelles formes. Comment une île qui se développe de plus en plus vite fait-elle face aux cyclones ? Car il existe une multitude d'actions possibles que le cyclone remettra en cause ou non, mais elles comportent des limites venant de ce que la population est encline à accepter ou pas. Aussi, au vu de ce que coûtent la transformation de l'île d'une part et la reconstruction post-cyclonique d'autre part, un comportement culturel de l'interface homme/environnement a-t-il fait son chemin à La Réunion ? Les impacts cycloniques ne sont-ils pas une succession de chocs, à commencer par celui de *Jenny*, qui avant de tuer, blesser et détruire, constituent autant d'alarmes nécessaires pour aider le Réunionnais à mieux vivre la saison estivale ?

---

[688] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 42.
[689] Statistiques INSEE : insee.fr ; voir la courbe démographique de la population 1900-2008 en annexe, p. -161-
[690] La loi Debré de 1963 portait sur l'expropriation des terrains où se trouvaient les bidonvilles pour bâtir les logements sociaux, J.O. n° 667. Voir à ce sujet la thèse d'Héloïse Finch, *Governing rights in La Réunion : social legislation, landholding, housing and the making of France in the Indian ocean, 1946-2009*, University of Michigan, 362 pages, chapitre II.
[691] Expression courante dans l'île pour signifier l'habitat indigne, l'auto-construction

Mise à part l'étude approfondie de *Jenny*, c'est l'analyse des journaux sur lesquels nous nous baserons quasi exclusivement[692], qui nous permettra d'apporter quelques réponses, d'expliquer ce temps de rupture et de mutations. D'ailleurs, *Jenny* constitue en elle-même une dislocation dans notre façon de travailler. Les sources sont différentes, la tâche d'historien aussi, d'autant plus que nous avançons de plus en plus dans l'histoire proche. Bref, cette nouvelle période commence avec un changement de mentalité qui ne fera que se confirmer par la suite : la fatalité a de moins en moins sa place.

[692] Les fonds du Conseil général sont en cours de classement car le Services des Archives Intermédiaires n'a été mis en place qu'en novembre 2000. Les dossiers de la fin des années 1970 sont non classés ou en cours de recensement aux A.D.R., ils ne sont pas accessibles. En revanche, la presse est librement communicable.

CHAPITRE V - *Jenny*, le réveil des consciences

A - Un bilan très lourd

1 – La fiche technique de *Jenny*

a - Mauritius Meteorological Services

D'après l' *Annual Report of the Observatory Department for 1962*[693], la saison cyclonique 1961-1962 a été très active puisque onze dépressions se sont formées dont neuf ont abordé l'île Maurice à moins de 250 miles[694], et parmi ces dernières, cinq sont passées au stade « intense ». Les notes sur le cyclone *Jenny* sont les suivantes :

> « *"Jenny" was an unusually rapid cyclone in its approach and passage. It came exactly two years after cyclone "Carol". During two days it moved almost straight for a distance of about 800 miles. Small and intense, its passage at 20 m.p.h. almost over Mauririti*us *and Reunion has been compared to that of a tornado rather than a tropical cyclone. At Mauritius between 8 and 9 p.m. on the 27th February, none of the variable light breezes exceeded 10 m.p.h. Two hours later there had been one gust exceeding 30 m.p.h.; by 2 a.m. gusts were over 50 m.p.h. and then continued to increase to 136 m.p.h. by 7 a.m. The decrease in wind during the following few hours was as rapid as the increase had been. The cyclone warning during the previous afternoon was issued in such fine weather that many among the public who had become usued to a more gradual approach found it difficult to take the warning seriously. By dawn, it was too late for precautions to be completed and by 8 a.m. considerable damage had been done. Many buildings and much vegetation were either damaged or destroyed in the brief period of two hours during which it lasted*[695]».

[693] *Annual Report of the Observatory Department for 1962*, printed and published by J. Eliel Felix, Port Louis, Mauritius, n° 12, 1962, 16 pages ; B2, MA.
[694] 250 miles équivalent à 402 km.
[695] *Id.*, p. 8 ; B2, MA.

Nous apprenons que le cyclone *Jenny* est de petit diamètre et intense, qu'il a fait songer à une tornade plutôt qu'à un cyclone tropical avant de se transformer en un rapide et puissant phénomène en quelques heures le 27 février 1962 et que l'alerte fut déclenchée dans l'après-midi. Mais le beau temps qui régnait alors sur l'île n'a pas fait prendre cette initiative très au sérieux. Le lendemain à l'aube, il était trop tard pour prendre des précautions supplémentaires et deux heures durant, *Jenny* a commis ses méfaits. Les notes qui suivent sont complétées par un bref historique :

> « *"Jenny" : 26th February-4th March, 1962. A depression formed on the afternoon of the 26th about 425 miles to the north-east of Rodrigues. It started to move slowly west-south-westwards and had reached the "intense" stage on the 27th. It had accelerated considerably, moving at the extraordinary speed of 20 knots. It was of relatively small diameter. It passed about 120 miles due north of Rodrigues and continued west-south-west to pass off the north coast of Mauritius in the early morning of the 28th, and very near the north of Reunion, around midday. Pressure fell (26 millibars in two hours) and deterioration of weather at both Reunion and Mauritius was rapid and was followed by an almost equal rapid rise in pressure and improvement of meteorological conditions. Gusts of 115 m.p.h. were registered at Vacoa and gusts of 136 m.p.h. on the north-west coast. This small intense cyclone continued on the west-south-west course until the 1st March at 0600 U.T. when it changed rather sharply to south-south-east, then south-east, as a slightly reduced speed and weakened. It continued on that course but had slowed down to about 8 to 10 knots. On the 4th, photographs of Tiros IV indicated the position of the centre at 29°S 60°E. Thereafter, no more information was available and the cyclone appeared to have filled up completely*[696] ».

Il nous faut retenir de ce passage, qu'avant de devenir un cyclone intense le 27 février, la dépression avait été découverte le 26 dans l'après-midi, à 425 miles[697] au nord-est de l'île Rodrigues. De petit diamètre, le système a accéléré sa marche le 27 et a maintenu une trajectoire d'Ouest-Sud-Ouest. Encore une fois, la revue insiste sur le fait que le temps étant très clément dans l'après-midi, la population n'avait pas pris au sérieux l'alerte émise par les services météorologiques. *Jenny* est passée près de la côte nord de Maurice au petit matin du 28 et plus près encore de celle de La Réunion vers la mi-journée du même jour. La pression

[696] *Annual Report of the Observatory Department for 1962*, *op. cit.*, p. 12 ; B2, MA.
[697] 425 miles équivalent à 684 km.

qui a chuté à 26 mb durant deux heures a fait rapidement place à un beau temps. *Jenny* a disparu le 4 mars. La carte de la trajectoire (approximative) visible en annexe[698] retrace globalement ces informations, différent peu de celle de la revue météorologique[699] qui fait apparaître le début et la fin de la cyclogénèse.

b - Météo France Réunion

La revue météorologique annuelle de Météo France parait à partir de la saison 1962-1963, ce qui nous prive de données sur le cyclone *Jenny* appartenant à la saison cyclonique précédente et nous n'avons pas trouvé les revues mensuelles de 1962. En revanche, il existe un résumé du temps et un résumé climatologique pour l'année 1962 dont nous reproduisons le mois de février en annexe[700]. Ce qui nous parait très intéressant dans ces documents, c'est la précision météorologique avec laquelle est annoncée la formation du cyclone *Jenny* :

> « *C'est dans cette région* (triangle Agalega, Rodrigue, Diego-Garcia) *que s'amorce, le 25, un creusement qui donne naissance, le 27, à l'E de St-Brandon, au cyclône tropical JENNY. Celui-ci, se dirigeant très rapidement vers le SW puis l'WSW, en s'intensifiant, atteint, successivement, l'île Maurice et La Réunion, dans la journée du 28.* (…)[701] »

> « *D'autre part le passage du cyclône JENNY donne lieu à des vents d'ouragan dont les pointes de vitesse, que l'on peut estimer, localement, à plus de 250 km/h, n'ont pu être mesurées avec précision, les appareils anémométriques s'étant bloqués à leur maximum. La faible amplitude de variations des températures traduit la quasi-permanence de fortes nébulosités*[702] ».

Les premières traces de la future *Jenny* sont repérables le 25, le 27 le cyclone est nommé et sa vitesse est déjà décelée comme rapide, de même que son intensité croit en s'approchant le 28 des îles-sœurs. Les appareils de mesure n'ont d'ailleurs pas résisté aux vents. Nous pourrions conclure sur cette interrogation : si le repérage précoce et la connaissance de la rapidité et de

---

[698] Voir la carte en annexe, p. -85-
[699] *Annual Report of the Observatory Department for 1962, op. cit.* ; B2, M.A.
[700] Voir le résumé du mois de février 1962 en annexe, p. -153-
[701] Résumé climatologique de février 1962, service météorologique de La Réunion, 30/03/1962 ; [s. c.], C.D.C.M.R.S. (Centre de Documentation du C.M.R.S.)
[702] Résumé du temps en février 1962, service météorologique de La Réunion, 5/03/1962 ; [s. c.], C.D.C.M.R.S.

la puissance du cyclone étaient connues avec cette précision avant son passage, comment se fait-il que les alertes n'aient pas été prises au sérieux à Maurice et que le système d'alerte n'ait pas fonctionné à La Réunion ? En vrai, les documents cités ont été écrits postérieurement à l'événement, avec une prise de recul suffisante pour glaner les renseignements qui n'étaient pas alors connus. Dans les faits, Maurice seule a reconnu la formation du système *Jenny* le 26 février, La Réunion à 20 heures selon son bulletin du 27[703], sa force et sa rapidité ont été sous-estimées par les deux îles et d'autres facteurs à prendre en compte, nous allons le voir, ont généré des impacts plus violents qu'ils n'auraient dû l'être.

c - La presse des îles Maurice et de La Réunion

Dès le 22 février, L'*Advance* annonce la présence de deux anomalies climatiques dans la zone du sud-ouest de l'océan Indien[704] :

> « *Une faible dorsale de haute pression située au* Nord -Est *de L'île Maurice* (…) » ;
>
> « *Une perturbation située dans la partie Sud de Madagascar se déplace lentement vers le Sud-Est* ».

Le lendemain, l'*Advance* publie le bulletin météorologique suivant[705] :

> « *Un front quasi stationnaire évolue au Sud de Maurice. Un faible anticyclone situé loin de Rodrigues se prolonge par une dorsale qui s'étend jusqu'à Agaléga* (…) ».

Le 24, *Le Mauricien* et L'*Advance* communiquent sur le temps[706] :

[703] Compte-rendu de l'alerte cyclonique du 28/02/1962, service météorologique de La Réunion, 12/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[704] *Advance*, 22/02/1962 ; [s. c.], M.N.L.
[705] *Id.*, 23/02/1962 ; [s. c.], M.N.L.
[706] *Le Mauricien* et *Advance*, 24/02/1962 ; [s. c.], M.N.L.

> « *La dépression Isabelle à 600 miles*[707] *au Sud-Sud-Ouest de Maurice* (…) *Une autre région de basse pression associée au front intertropical est située dans le voisinage de Tamatave* ».

Lundi 26 février, il n'est toujours pas question d'une dépression, la future *Jenny,* à l'heure de l'édition du journal, mais le service météorologique mauricien l'a décelé dans le courant de la journée. L'*Advance*[708] fait part d'un drame en mer qui a eu lieu la veille à l'aube, où deux pécheurs furent pris soudainement dans une mer houleuse : une grosse lame a fait chavirer leur bateau, un des deux hommes a disparu. Cet événement ne peut être relié avec *Jenny* qui n'existait pas ou du moins dont la naissance n'avait pas encore été signalée.

Enfin le 27, les trois quotidiens mauriciens, *Le Cernéen,* L'*Advance*, et *Le Mauricien* annoncent la présence de *Jenny*. Seul L'*Advance* marque le coup en le publiant en Une et en gros caractères foncés[709] :

> « *Une dépression nommée Jenny s'est formé à 425 miles au Nord Est de Rodrigues soit environ 700 miles à l'Est Nord Est de Maurice. Le mouvement est encore indéterminé mais il semble s'orienter vers l'Ouest Sud Ouest ou vers le Sud Ouest. Temps nuageux pendant la journée. Des averses se produisant l'après-midi et pendant la nuit. Brises modérées de l'est-sud-est s'augmentant légèrement* ».

L'annonce ne laisse rien présager sur l'arrivée d'une menace sérieuse. Le lendemain et pendant trois jours consécutifs, les journaux des 28 février, 1er et 2 mars ne paraîtront pas. En comparaison, dans la presse réunionnaise[710], ces informations météorologiques sont d'une précision inégalée puisque ce n'est que le jour même du drame qu'apparaîtra pour la première fois un bulletin météorologique concernant *Jenny* ou une dépression quelconque. Néanmoins, seul le *J.I.R* le fait paraître, comme n'importe quelle autre annonce sur le temps du jour, et en quatrième et dernière page[711] qui plus est !

---

[707] 600 miles équivalent à 965 km.
[708] *Advance*, 26/02/1962 ; [s. c.], M.N.L.
[709] *Le Cernéen*, *Le Mauricien*, *Advance*, 27/02/1962 ; [s. c.], M.N.L.
[710] *La Démocratie*, *Le Cri du Peuple*, *Le J.I.R*, *Le Progrès*, *Témoignages*
[711] *Le J.I.R.*, 28/02/1962 ; 1 PER 94/45, ADR.

> « *Le temps qu'il fit hier et les prévisions pour aujourd'hui. (...) Pression au niveau de la mer ce matin à 7 h : Gillot 753 mm8, Saint Pierre, 754 mm 9. Situation : la dépression qui était hier en voie de creusement à l'E. de Saint Brandon, a rapidement évolué en cyclone tropical au cours de la soirée et de la nuit se déplaçant vers l'O. S. O., avec une vitesse de l'ordre de 35 kms.h. Le cyclone tropical Jenny était centré ce matin à 4h. à 100 km environ au N. E. de Maurice. Prévisions : dans la journée, le cyclone Jenny poursuivra son rapide déplacement vers l'O.S.O., et la Réunion se trouvera dès cet après-midi sous l'influence du cyclone. Les vents du secteur S.E. puis de secteur N. se renforceront notamment sur les côtes E. et O. et atteindront des vitesses de l'ordre de 80 à 100 kms.h. avec rafales dépassant 120 à 140 kms.h. Des passages pluvieux, parfois intenses, affecteront l'ensemble de l'île. La mer deviendra forte à très forte.* »

Il y a assurément un décalage entre ces îles-sœurs au niveau de la culture météorologique alors que le réseau était déjà existant et que les communications téléphoniques et télégraphiques fonctionnaient. L'île Maurice est plus attentive à la météorologie, sans doute grâce à l'ancienneté de ses institutions. La Réunion, sous la tutelle de la Délégation de la météorologie française, en étroite collaboration avec l'Observatoire de Madagascar et disposant sur son sol à ce moment là d'une station à Gillot et une autre à Saint Pierre, semble à la traîne, du moins sur le plan de la communication. En effet, les journaux sont insuffisamment informés ou choisissent d'ignorer les bulletins dans leurs publications s'ils les ont reçues. Il ne s'agit pas à remettre en cause car les compétences de la météorologie française dans le sud-ouest de l'océan Indien mais de relever les failles : nous avons retrouvé les bulletins météorologiques de février et mars 1962 destinés au préfet[712] qui indiquent les perturbations des jours précédant le passage de *Jenny*, mais la veille encore, à 16 heures, l'absence de formation cyclonique est clairement indiquée[713]. Déjà dans le bulletin du 24 février, la station mauricienne évoque la dépression *Isabelle* tandis que le service météorologique de La Réunion ne la mentionne pas. Nous regrettons que les bulletins suivants, ceux qui nous intéresse au prime abord du 25 février au 3 mars 1962, fassent défaut. Mais en contrepartie, nous avons les bulletins d'alerte de la journée fatidique du 28 février

[712] Bulletins météorologiques à compter du 15/12/1961 ; 249W122, A.D.R.
[713] Voir le bulletin en annexe, p. -151-

1962 retrouvés dans un autre dossier[714]. Les journaux réunionnais ne paraîtront pas du 29 février au 2 ou 3 mars 1962, en raison des dégâts causés par *Jenny* dans leurs ateliers et/ou sur le réseau électrique.

2 - *Jenny*, un cyclone « express » dévastateur

a – Sa vélocité

> « *…Rien pourtant ne laissait prévoir que la catastrophe serait d'une telle ampleur. La population s'était peu à peu habituée à ces séries de bulletins et d'avertissements que diffusait le Service Météorologique presque chaque semaine. Pourquoi Jenny, 10ème de la série de 1962 aurait-elle été différente des autres ? C'est ce qui explique le peu de précautions prises. D'ailleurs eut-on voulu en prendre que le temps aurait fait défaut*[715] ».

C'est l'île-sœur que désignait cette citation tirée du *Mauricien*. Elle est tout à fait transposable pour La Réunion. En effet, la grande originalité de ce cyclone réside dans son exceptionnelle rapidité de déplacement, c'est pourquoi le passage du phénomène ne pouvait être prévu longtemps à l'avance. En contrepartie, l'extrême mobilité de *Jenny* a eu l'heureuse conséquence d'éviter à La Réunion une exposition prolongée aux rafales de vent qui aurait été beaucoup plus désastreuse. Le 27 février 1962 au coucher du soleil, des couleurs rouge orangé étaient visibles à l'horizon Est[716] ; un tel rougeoiement, nous l'avons vu, est pourtant considéré comme un sérieux signe prémonitoire de cyclone. Que s'est-il passé pour que l'alerte ait été si peu prise au sérieux ?

Le lendemain, mercredi 28 février 1962, le premier bulletin météorologique[717] est diffusé à 7h30 par la R.T.F. : il est exactement le même que celui inscrit dans le *J.I.R.*, la pression mise à part., annonçant l'arrivée du cyclone pour l'après-midi. *Jenny* s'abattra en fait peu après 11h30, empêchant par sa brusquerie toute intervention , notamment le lancement de l'alerte ultime. Le cliché d'André Blay montrant la houle déferlant sur le Barachois[718] a été

[714] 7 bulletins du 28/02/1962 ; 249W93, A.D.R. Voir les bulletins en annexe, p. -151- et -152-
[715] *Le Mauricien*, 3/03/1962 ; [s. c.], M.N.L.
[716] Rapport du chef de la station météorologique de Gillot, R. Leymarie, 7/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[717] Bulletin météorologique n° 1, 28/02/1962 ; 249W93, A.D.R.
[718] Voir la photographie en annexe, p. -51- ; commentaires du cliché par Mme Blay interrogée au téléphone.

pris des rampes de la Montagne, alors que le photographe descendait pour se rendre à son travail. Il était aux environs de 8 heures du matin le 28 février 1962. André Blay a tout de suite compris la gravité de la situation, il s'est empressé d'avertir par téléphone sa femme afin qu'elle se mette à l'abri et d'alerter la station météorologique avant de rentrer. Cette image constitue une preuve écrasante qu'un cyclone était à l'approche, même si elle ne désigne pas sa vitesse de déplacement. Et pourtant cette houle a été ignorée. Malgré tout, l'« alerte préparatoire » a été déclenchée à 10h30, puis un bulletin de 11h30 signifiait l'arrivée en début d'après-midi encore et l'« alerte de danger immédiat » qui aurait dû passer vers midi si les conditions l'avaient permis, n'a pu être donnée[719] : il était trop tard, le cyclone était déjà bel et bien là. L'inhabituelle rapidité du météore a pris tout le monde au dépourvu. En conséquence, la conjugaison de la vitesse de *Jenny* et de la gestion du plan ORSEC a fait que la population n'a guère eu le temps de se mettre à l'abri. Mme Lisette, un témoin[720] de cet événement qui ne possédait pas de radio à ce moment-là, se souvient que les haut-parleurs des voitures prévenaient de l'arrivée du cyclone et qu'il fallait se mettre à l'abri chez soi ou dans un lieu sûr. Mme Louise Adrienne n'a pas eu cette chance, elle habitait un quartier de la rivière Saint Louis trop éloigné. Heureusement, les premières rafales les avaient alerté elle et sa famille pour se réfugier dans une maison voisine plus solide que la leur : une précaution très sage en raison de l'envol de leur propre case pendant le passage paroxysmique de *Jenny*.

b – Ses dégâts

« *Jenny a cassé tout*[721] », nous disait Mme Lisette, 90 ans. C'est pour cette raison qu'elle a été marquée par ce météore en particulier. Le Dr Calen a dénoncé dans un article[722] que La Réunion n'était pas prête à encaisser le cyclone de 1962 à cause de la situation de l'habitat, problème sur lequel les autorités devaient se pencher davantage. Quant aux églises, elles avaient « *particulièrement souffert, montrant que Dieu n'a pas épargné en cette*

[719] Dans sa note du 6/03/1962 pour le préfet, le directeur du Cabinet ne fait même pas mention de ce qui s'est passé au-delà de 10h30, récit confirmé par le chef du service météorologique de La Réunion, A. Foissy, qui, dans son rapport du 12/03/1962 parle de la diffusion à la R.T.F. du bulletin de 11h30 : il « *précisait la dernière position, la direction et la vitesse de déplacement du cyclone. Ces informations situaient le passage du centre sur l'île vers 13h30. Les émissions suivantes n'ont pu avoir lieu par suite de la détérioration des antennes de la R.T.F.* ». Le préfet Perreau Pradier dans sa réponse au directeur du cabinet du 8/03/1962, signale la chute du pylône R.T.F. quelques minutes après qu'il avait pris la décision de déclencher l'alerte de danger immédiat vers midi. Il n'évoque pas non plus le bulletin de 11h30. Le chef de la station météorologique de Gillot, R. Leymarie, écrit dans son rapport du 7/03/1962 que les communications téléphoniques étaient coupées vers 11h40 et que la R.T.F. a diffusé le bulletin de 11h30 ; 249W93, A.D.R.

[720] Voir les témoignages de Mme Lisette et de Mme Louise-Adrienne en annexe, p. -170- à -173-

[721] Voir le témoignage de Mme Lisette en annexe, p. -170-

[722] *La Démocratie*, 5/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.

circonstance ceux qui se prétendent ses représentants » et la mairie de Saint André « *avait dû attirer sur elle la colère du ciel* ». Le Dr Calen témoignait ainsi que rien n'avait été épargné par le cyclone : édifices politiques, religieux, maisons, réalisations techniques des hommes : pylône, électricité, téléphonie, etc. Rien que dans ce petit village du cirque de Salazie, deux personnes y ont laissé leur vie durant la tourmente et la route a été endommagée et bloquée au niveau du pont de l'Escalier[723] (qui ne sera remplacé que le 28 mai 1962), Hell-Bourg[724] a vu de nombreuses habitations subir des dégâts : l'hôtel a été découvert, le bureau de poste a été endommagé et l'église[725] a été entièrement détruite.

La description des dégâts sur le chef-lieu vus par *Témoignages*[726] illustrent la force de l'impact : « *Vers 15h30, tout était terminé. Saint Denis se réveillait, abruti par la violence du coup qui venait de lui être porté. Et malgré la brièveté du cyclone, c'était un véritable bilan de désastre qu'on devait relever !* » : un gros tamarin du palais de justice barre entièrement la route de Sainte Marie, juste devant le lycée Juliette Dodu ; une famille dont la maison est effondrée à l'angle des rues Monseigneur de Beaumont et Juliette Dodu, récupère ce qu'elle peut des décombres ; à l'Assomption, le toit est découvert, reposant sur le mur de clôture ; un arbre a écrasé la grille bu bâtiment des services agricoles ; le jardin de l'Etat « *n'est plus qu'un tapis d'arbres, de branches et de feuilles* », le toit du musée a été en partie enlevé ; des dégâts importants ont été faits aux maisons, aux circuits électriques et téléphoniques dans les rues ; de forts éboulis sont signalés sur la route en corniche ; tous les hangars de la caserne et une maison neuve de la cité militaire ont eu leur toit perdu ; la place Labourdonnais est « *lamentable à voir* », les locaux d'Air France ont eu leurs vitres explosées ; des barques seraient perdues en mer, des gens tenteraient avec l'aide du préfet (trop tard pour le journal) pour sortir les barques de la plage ; place Leconte de Lisle, un poteau de l'E.E.R. est tordu ; en gare de Saint Denis, une rame entière de wagons est couchée sur le flanc[727] ; de nombreuse boutiques ont perdu leur toit et du même coup leurs stocks, comme à l'angle des rues de l'Est et Pasteur ; une aile de l'école maternelle du boulevard Lancastel a été détruite ; du boulevard Lacaussade qui domine le Bas de la Rivière, nombre de maisons découvertes ont été vues ;

---

[723] Ce pont présentait déjà une faille. Voir le rapport du préfet sur le cyclone *Jenny*, n° 326/c, 3/03/1962 ; 249W93, A.D.R. Le directeur du Cabinet a téléphoné au maire de Salazie après le passage du bulletin de 10h30 à la R.T.F. le 28/02/1962, afin qu'il prenne des mesures urgentes de sécurité en raison de la rupture probable du pont. Voir la note du 6/03/1962 pour le préfet ; 249W93, A.D.R.

[724] Union régionale animation et développement, Institut de formation à l'animation de La Réunion, *op. cit.*, p. 75.

[725] Voir la photographie en annexe, p. -57-

[726] *Témoignages*, 5/03/1962 ; 1 PER 85/11, ADR.

[727] Voir la photographie en annexe, p. -55-

rue de la République, deux maisons entièrement détruites obstruent la rue, une femme et ses deux enfants s'étaient miraculeusement échappés, il y aurait des blessés, des sauveteurs sont sur place ; sur le pont de la rivière, une camionnette Peugeot est arrêtée en travers ; à la cité de Petite-Ile, les pluies(peu abondantes précise le journal) inondent les maisons ; les quartiers du Butor, Patates à Durand, Deux Canons ne sont qu'amas de tôles, pièces et planches ; Sainte Clotilde a été particulièrement éprouvée, l'école du Bois de Nèfles type « éclair » à 4 classes, s'est effondrée, des maisons détruites ont été observées ; pour les bois de filaos sur la route nationale au Chaudron, c'est une image de bombardement et un écrasement pour les champs de canne au Chaudron, Bois de Nèfles et Gillot ; enfin, le franchissement de la rivière des Deux Canons était permis par un pont de bois étroit[728] se substituant à l'ancien passage.

Ailleurs, c'est « *Un spectacle de désolation*[729] » : la région du vent a de beaucoup le plus souffert, de Saint Denis jusqu'à Saint Benoît : champs de cannes et cultures vivrières anéantis, poteaux brisés ou renversés, maisons effondrées ; à Sainte Marie, ce sont des maisons, des magasins, l'école des filles, l'église sinistrés, des paillotes couchées à la ravine des Chèvres les Hauts ; à Sainte Suzanne, le toit de la gendarmerie a été enlevé, des centaines de paillotes ont été partiellement ou entièrement détériorées, la mairie de Quartier Français est presque détruite ainsi que des maisons et des magasins ont été là aussi sinistrés ; à Saint André, les destructions ont été plus spectaculaires : maisons effondrées ou descellées de leurs soubassements, commerces et stocks détruits, mairie découverte, église altérée, mais c'est à Champ Borne surtout que se sont trouvés les dégâts les plus considérables avec les maisons écrasées, les bâtiments communaux en souffrance et pire, lorsque le raz-de-marée s'est joint aux vents, la vision du cimetière au Grand Canal a été « *apocalyptique* » : une route fauchée sur près de un kilomètre avec les maisons emportées et écrasées par les flots. Il s'agit du hameau de Saint François dit village des Galets, qui a complètement été rasé : 8 personnes ont péri noyées, il y a eu beaucoup de blessés, de sans-abri ; du côté des cirques[730], comme Salazie, Cilaos a été également éprouvé, un éboulis a coupé la route entre les Hauts et les Bas ; enfin côté plages, les arbres de Saint Gilles ont été soufflés, de nombreuses barques ont été emportées ou écrasées. « *Ainsi, c'est bien tout notre pays qui a été victime du dernier cyclone, plus dévastateur encore que celui de 1948*[731] » conclue le quotidien.

---

[728] Voir la photographie de 1950 en annexe, p. -46-
[729] *Témoignages*, 6.03.1962 ; 1 PER 85/11, ADR. Voir les photographies en annexe, p. -51- à -57-
[730] *Id.*, 7.03.1962 ; 1 PER 85/11, ADR.
[731] *Ibid.*

Les autres journaux ont moins détaillé les dégâts tout en informant sur d'autres conséquences comme la mise à terre de l'antenne T.S.F. au Barachois[732], haut pylône bien en vue, en forme de tour Eiffel[733], qui avait déjà chu lors du passage du cyclone de 1948. *La Démocratie* s'est principalement intéressée à l'habitat en estimant le nombre de cases touchées, nous donnant une idée de l'ampleur du désastre, mais aussi du type de logement victime du coup de vent et des sinistres relevés : à Saint Denis, ce sont des centaines d'habitations découvertes et une cinquantaine de paillotes détruites dans chaque localité de Sainte Clotilde que sont Domenjod, la Bretagne, commune Primat, Bois de Nèfles, Bellepierre, Montgaillard, Saint François et de La Montagne. Au centre-ville comme dans les écarts, les toitures de églises et de plusieurs bâtiments administratifs ont été fortement endommagés ou emportés ; à Sainte Susanne, 200 paillotes ont été détruites partiellement, la mairie du Quartier Français à 90% et la gendarmerie à 75% ; à Saint André, la toiture de la mairie a été enlevée, il y a eu d'importants dégâts aux habitations ; à la Plaine des Palmistes, une dizaine de toitures ont été arrachées, 20 cases endommagées ; à Saint Louis, une centaine de paillotes ont été fortement endommagées, la toiture de l'école et celle de la gare ont été partiellement enlevées tandis qu'à la Rivière Saint Louis, une trentaine de maisons en bois sous tôle et de paillotes ont été endommagée ; à Cilaos, 50% des maisons endommagées, et la route a été coupée par un éboulis de mille m3 ; etc.

Ce sont essentiellement les logements les plus pauvres, les plus répandus aussi, qui font les frais des effets de *Jenny*. Rien de nouveau en cela, de même que certains bâtiments en dur ne résistent pas et que les toitures soulevées sont fréquemment la cible des vents. *Le J.I.R.* a résumé ainsi le passage de *Jenny* : « *Désolation dans toute notre île où des milliers de pauvres gens sont sans-abri. Toutes les plantations (vivrières en particulier) ont terriblement souffert*[734] ». Le 9 avril 1962, 14 499 habitations en souffrance dont 5 002 complètement détruites et 9 497 endommagées sont comptabilisées[735]. Les chiffres sont revus à la baisse un mois après : d'après le recensement du Service départemental de la construction[736], 3 851 logements d'habitation principale ont été totalement détruits (43 étaient en dur, 2 275 cases en tôle/bois, 1 533 paillotes) entraînant plus de 20 000 personnes sans-abri, 2 619 autres logements détruits à hauteur de plus de 50% mais en passe d'être remis en état par leurs

[732] *La Démocratie*, 6.03.1962 ; 1 PER 84/15, ADR. ; *Le JIR*, 2.03.1962 ; 1 PER 94/45, ADR.
Le Cri du Peuple et *Le Progrès* rentrent peu dans les détails du passage du cyclone.
[733] Voir la photographie en annexe, p. -53-
[734] *Le J.I.R.*, 2/03/1962 ; 1 PER 94/45, ADR.
[735] Bilan des dégâts en francs CFA, 9/04/1962 ; 249W101, A.D.R. Voir le tableau en annexe, p. -126-
[736] Rapport du préfet au ministre d'Etat chargé des DOM-TOM n° 341/PLAN du 1er/05/1962 ; 28W41, A.D.R.

occupants. Le désastre a été tel que la question du logement durable va pouvoir être mise en lumière, « *il est préférable que l'Administration envisage une vaste opération de relogement définitif que de laisser les sinistrés reconstruire eux-mêmes en leur donnant une aide financière*[737] ».

En ce qui concerne le secteur public, nous donnons brièvement les dégâts rapportés au préfet[738] : au Port, le hangar de la Chambre de commerce a subi d'importants dégâts évalués à plus d'un million C.F.A. Le paquebot *Ferdinand de Lesseps* des Messageries maritimes a rompu ses amarres au port et a été mis en travers du couloir de pénétration où il s'est échoué. Des manœuvres en ont permis le dégagement ; à Gillot, le *Superstarliner* d'Air France[739] qui n'avait pu décoller en direction de Tananarive a pu se maintenir au sol pendant toute la durée du passage du cyclone en faisant tourner ses moteurs à revers. Les dégâts aux installations et aux balisages ont été estimés à deux millions de francs C.F.A. ; la voierie a peu souffert et la circulation a été rapidement rétablie après déblaiement des arbres et autres encombrants, restait un éboulis de 1 000 m3 sur la route de Cilaos et la voierie communale de Salazie en souffrance ; la circulation a vite été rétablie également sur le chemin de fer qui n'a pas trop subi de dégâts à part aux gares et aux installations ferroviaires, notamment à Saint Benoît où les installations et le matériel roulant ont été renversés, à Sainte Suzanne dont la gare a été très endommagée et à Saint Denis où des wagons ont été couchés. Le trafic a vite été rétabli entre Saint Denis et le Port, et ne devait pas tarder par la suite pour l'accès à l'Est ; en ce qui concerne les télécommunications, le trafic extérieur a été maintenu malgré les graves dommages portés aux antennes. Par contre, l'état du réseau téléphonique a été « *véritablement catastrophique. 80% du réseau est inutilisable et 6 ans d'efforts de l'Administration des P. et T. sont perdus* ». Les réparations sont estimées à six mois, voire un an de travail ; les dégâts s'élèvent à quelques millions pour le haut pylône de la R.T.F., une reconstruction de pair avec

[737] Note 3ème division, 2ème bureau, 9/04/1962 ; 249W101, A.D.R.

[738] Rapport du préfet sur le cyclone *Jenny*, n° 326/c, 3/03/1962 ; 249W93, A.D.R. Voir les extraits en annexe, p. -150-

[739] L'avion était à Maurice à 2h30 du matin le 28/02/1962, sommé de partir pour La Réunion au moment de l'annonce de l'alerte 3 (cyclone imminent à l'approche). Il a décollé à 3h55 avec ses passagers rassemblés, sans liaison radio à ce moment là pour atterrir sans peine à La Réunion. Renseigné plus tard par radio Maurice sur l'arrivée probable du cyclone vers le milieu de l'après-midi, le départ pour Tananarive est fixé à 11h30. Mais à peine les 60 passagers réunis avec leurs bagages et deux pingouins et le temps de se rendre en bout de piste, les vents étaient déjà à 60-70 nœuds (110-130 km/h) avec une violente pluie. Durant une heure trente, l'avion est piloté au sol contre des rafales qui dépassaient les 150 nœuds (278 km/h), se soulevant par intervalles. Durant l'accalmie donnée par le passage de l'œil du cyclone, les passagers ont été débarqués et les pilotes ont maintenu l'avion au sol de la même façon mais dans l'autre sens, avec les vents contraires. Voir le récit détaillé d'un officier mécanicien témoin de l'événement, Michel Colin, sur le site aviatechno : http://aviatechno.free.fr/constellation/constel09.php#cyclone

l'installation d'émetteurs plus puissants est prévue. En attendant, les habitants du Sud devaient être privés d'émissions.

Au total, ce sont les communes de Saint Benoît, Saint André, et Saint Denis et Saint Paul qui ont le plus souffert. D'après les photographies de Jean Legros[740], nous observons que les pluies de *Jenny* ont sévi dans la rivière des Galets rentrée en crue ainsi que l'Etang Saint Paul qui a inondé la ville. Les journaux ne se sont pas intéressés à l'Ouest, mis à part une ligne sur les filaos de Saint Gilles précédemment cité[741]. Ce silence médiatique sur cette zone nous interpelle mais le tableau des dégâts sur l'habitat commune par commune[742] nous montre que Saint Paul a effectivement eu une perte importante par rapport aux autres villes de l'Ouest, Saint Leu mis à part, et du Sud. Toutefois, les 1 211 habitations saint pauloises détruites ou endommagées se trouvent encore en deçà des 1 556 et 1 427 cases sinistrées de Bras Panon et Sainte Suzanne respectivement. Bien entendu, ces chiffres ne sont pas définitifs et la totalité s'est trouvée un peu exagérée en réalité. Toutefois, Saint Paul est incontestablement classé comme une des victimes majeures de *Jenny*. Pour le confirmer, la distribution des secours d'août 1962[743] montre que les communes des Trois Bassin et de Saint Paul ont bénéficié d'une grande part des aides. Deux heures après le passage de *Jenny*, le bilan total sur l'île est lourd et très douloureux : 36 morts ou disparus, des dizaines de milliers de sinistrés, et des destructions et des dommages aux habitations évalués à un demi-milliard de francs CFA[744]. Le cyclone s'est montré très brutal dans sa brièveté de passage, et c'est là une leçon à retenir en songeant ce qu'il en aurait été des victimes et des dégâts, sur l'habitat surtout, si ses effets s'étaient prolongés. Néanmoins, la question sur la gestion du plan Orsec va être reposée, c'est un autre enseignement révélé par *Jenny*.

[740] Voir les photographies en annexe, p. -56-
[741] *Témoignages*, 6.03.1962 ; 1 PER 85/11, ADR.
[742] Bilan des dégâts en francs CFA, 9/04/1962 ; 249W101, A.D.R. Voir le tableau détaillé en annexe, p. -126-
[743] Voir le tableau dans la sous partie suivante ; 249W97, A.D.R.
[744] Lettre du préfet au ministre d'Etat chargé du Sahara, des DOM-TOM, n° 445/C du 30/03/1962 ; 28W41, A.D.R.

3 – Les secours dans toute leur ampleur

a – Une organisation centralisée pour plus d'efficacité : le Comité départemental d'aide aux sinistrés du cyclone

Le bilan tragique des dégâts a nécessité un soutien unanime en assemblant et coordonnant les actions par la création d'un *« comité départemental d'aide aux sinistrés du cyclone*[745] *»* à Saint Denis le 9 mars 1962[746] qui collecte des vêtements et organise des quêtes au profit des sinistrés nécessiteux. Placé sous le patronage d'honneur de l'évêque de Saint Denis, du préfet, du président du Conseil général, des parlementaires de La Réunion, ce comité rassemble les présidents de tous les groupements et associations, des services publics ou privés, tous susceptibles d'apporter un appui à l'effort entrepris.

Il succède donc à la Commission des secours qui avait pris elle-même le relais des bureaux de bienfaisance. La tâche première a été de mettre en place un vaste programme de collectes dont le produit était versé sur un compte spécial au Trésor, et que les maires ont ensuite distribué comme secours aux victimes.

Le but était de faire appel à la générosité publique du 12 au 18 mars 1962[747] en collectant des vêtements et de l'argent par la quête sur la voie publique et à domicile. Afin de parer aux abus malhonnêtes, les collecteurs avaient un certificat de la mairie tandis que les quêteurs avaient un ticket spécial[748]. D'une façon générale, les secours ont été distribués de préférence en nature, car les aides numéraires ont surtout servi pour les salaires des chômeurs utilisés dans les travaux de déblaiement et de réparations des cases. Le comité départemental d'aide aux victimes comprenait toutes les personnes et les œuvres charitables[749] : le curé, les œuvres paroissiales, les représentants locaux de la Croix Rouge, de la Croix blanche, du Secours catholique et de la Conférence de saint Vincent de Paul, les guides, les scouts, les éclaireurs et éclaireuses, les enfants des écoles avec leur instituteur, et beaucoup d'autres personnes.

---

[745] Lettre du préfet aux différents destinataires concernées par le comité, n° 1993/c ; 249W93, A.D.R. Voir la reproduction du document en annexe, p. -139- et -140-
[746] Lettre du préfet aux maires, n° 2120/C, 12/03/1962 ; 249W95, A.D.R.
[747] Voir le résultat de la quête en annexe, p. -141-
[748] Voir la carte et le ticket en annexe, p. -141-
[749] Circulaire n° 2120/C du 12/03/1962 du préfet aux maires de La Réunion ; 28W41, A.D.R.

Le président du centre départemental de la Croix Rouge a pris soin de ne compter que sur l'aide du conseil national de son institution[750] pour réclamer les besoins prioritaires (matelas, vêtements, couvertures, vivres) et de demander à chaque maire les besoins approximatifs de leur commune pour les distributions à venir. Ainsi, il n'a pas empiété sur les actions du Secours Catholique (collectes de vêtements et de matériaux) dans l'île. Ceci démontre une certaine expérience tirée des cyclones anciens, en particulier celui de 1948 : l'organisation s'affirme vers plus d'efficacité.

b – La solidarité en chiffres

Pour les secours de l'après-*Jenny*, nous disposons de plus d'informations grâce à la pluralité des journaux de l'époque, mais peut-être aussi grâce à une solidarité élargie à l'intérieur de l'île, dans et au-delà de l'océan Indien, et enfin, grâce à un contexte politico-social et économique de la métropole plus favorable que celui de l'immédiat après-guerre. Cependant cette masse de renseignements peut s'avérer aussi être un handicap tant les opinions divergent et les chiffres abondent. Il serait bien trop long d'énumérer toute la diversité des dons, des aides de l'Etat et des actions de solidarité anonymes, caritatives ou encore non gouvernementales. Quant à connaître la somme globale des aides et des dépenses, cela nécessiterait une étude extrêmement poussée.

Les recettes totales au 3 mai 1962 sont de 32 524 678 francs CFA, « *non compris les 50 millions en instance de délégation par la métropole*[751] ». La situation financière en août 1962 ne parait pas alarmante pour La Réunion qui a totalisé 141 373 148 francs de recettes (5 millions de subvention de la région du Rhône, le reste étant un avoir du gouvernement) et en a distribué 97 971 000 francs aux communes comme suit[752] :

[750] *La Démocratie*, 13/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[751] *Le Cri du Peuple*, 17/05/1962 ; 1PER86/10, A.D.R.
[752] 249W97, A.D.R.

Tableau n° 7 : Situation financière de La Réunion au 22 août 1962

Communes	Sommes limites	Dépenses engagées	Reste à payer	Observations
Saint Denis	18 000 000	18 032 022		
Sainte Marie	3 500 000	3 087 870		
Sainte Suzanne	6 300 000	5 938 012		
Saint André	18 100 000	18 031 713		
Salazie	3 000 000	2 532 624		
Bras Panon	4 250 000	4 201 029	569 075	Cotisations patronales et ouvrières, taxe de 3,5%
Saint Benoît	12 100 000	10 097 379	1 692 517	Cotisations patronales et ouvrières, taxe de 3,5%
Plaine des Palmistes	800 000	795 128	93 433	Cotisations patronales et ouvrières, taxe de 3,5%
Saint Joseph	900 000	1 104 441		
Saint Philippe	50 000	47 300		
Petite-Ile	500 000	340 400		
Saint Pierre	860 000	856 768		
Le Tampon	3 000 000	1 563 319	159 764	
Entre-Deux	500 000	248 807		
Saint Louis	3 880 000	3 404 343		888 000 francs de cotisations patronales et ouvrières, taxe de 3,5%
Etang Salé	1 320 000	797 297		
Les Avirons	500 000	248 197		
Saint Leu	5 150 000	4 464 033		
Trois Bassins	2 000 000	2 060 227		
Saint Paul	8 500 000	8 547 222	420 134	Cotisations patronales et ouvrières, taxe de 3,5%
Le Port	3 000 000	2 943 455		
La Possession	1 711 000	1 542 240	168 000	Etat de main d'oeuvre
Sainte Rose	50 000			
Divers		1 191 996	543 999 555 000 951 000 542 000 3 975 000	Cession des tentes de Madagascar Secours aux familles des morts Secours aux marins-pêcheurs Secours aux artisans Secours aux commerçants chinois
TOTAUX	**97 971 000**	**92 055 824**	**9 669 922**	

Source : 249W97, A.D.R.

Nous constatons que peu de villes ont déboursé un peu plus qu'elles n'ont reçu (Saint Denis, Saint Joseph, Trois Bassins et Saint Paul) mais que Le Tampon et l'Entre-Deux n'ont presque pas dépensé la moitié de leur subvention. Un réajustement a du être nécessaire, malheureusement nous n'en avons pas trouvé trace. Ce sont les villes prioritaires qui ont naturellement profité de façon plus importante des secours. Celles-ci ont également bénéficié, quelques mois après, du plus grand nombre de volailles à répartir aux agriculteurs sinistrés

pour relancer l'élevage mais aussi pour venir en aide à toutes les victimes de *Jenny* qui étaient dans le besoin[753]. Il s'agissait de 16 000 coqs et poules pondeuses ayant coûté 9 600 000 francs CFA[754] réglés sur les fonds ouverts du Comité de coordination de secours aux sinistrés, au titre des victimes du cyclone Jenny.

Les secours venaient de toutes parts[755] : l'Ambassade de l'Allemagne Fédérale à Tananarive a fait don de 5 000 marks (306 150 francs CFA) ; la Croix Rouge de Diego, 30 000 francs ; la Caisse Centrale de Coopération Economique, 100 000 francs ; l'Institut d'Emission des DOM, 100 000 francs ; la SEGEFOM, 100 000 francs ; la Société des Potasses d'Alsace, 50 000 francs ; le Centre Technique de la Canne, 41 170 francs (montant d'une journée de travail du personnel) ; la Société Sportive « la Saint Pierroise », 25 000 francs CFA ; un montant n'est pas communiqué pour la Société des Grands Travaux de La Réunion.

Les communiqués de presse rendaient compte régulièrement des recettes du Comité départemental d'aide aux victimes du cyclone *Jenny* et en signalaient les dons importants. Ainsi le 12 avril 1962, le montant des dons s'élève à 30 886 036 francs CFA[756] dus pour partie à la commune de Saint Pierre (210 000 francs CFA), à la Société Anonyme de Manutention de la Réunion (200 000 francs CFA), à la Communauté Musulmane de Saint Denis (728 875 francs CFA) et au gouvernement de la République fédérale d'Allemagne (306 150 francs CFA).

Ces recettes provenaient aussi des quêtes établies auprès des habitants de chaque ville, conformément au vœu du Préfet. La quête publique du 18 mars 1962 a rapporté[757] une somme 2 462 395 francs CFA :

---

[753] Voir la cession des volailles en annexe, p. -142-
[754] Marché de gré à gré du 15/02/1963 ; 249W99, A.D.R.
[755] *Le Cri du Peuple*, 12/04/1962 ; 1PER86/10, A.D.R. Nous attirons l'attention sur le fait que les prix en francs sont reproduits tels qu'ils ont été lus. La possibilité qu'ils soient en fait exprimés en francs CFA n'est pas à exclure.
[756] *Le Cri du Peuple*, 26/04/1962 ; 1PER86/10, A.D.R.
[757] *Id.*, 17/05/1962 ; 1PER86/10, A.D.R. ou le communiqué officiel du 28/04/1962 ; 249W101, A.D.R.

Tableau n° 8 : Résultats de la quête publique du 18 mars 1962 dans les communes en faveur des sinistrés de *Jenny*

Saint Denis	566 075
Sainte Marie	25 123
Sainte Suzanne	16 850
Saint André	101 341
Salazie	25 500
Saint Benoît	140 320
Sainte Rose	57 680
Bras Panon	37 790
Plaine des Palmistes	18 920
La Possession	37 900
Le Port	31 050
Saint Paul	94 371
Saint Leu	137 540
Trois Bassins	69 890
Les Avirons	54 050
Etang-Salé	36 092
Saint Louis	337 909
Entre-Deux	40 712
Petite-Ile	59 580
Saint Joseph	175 522
Saint Philippe	27 550
Saint Pierre	210 000
Le Tampon	160 230

Source : *Le Cri du Peuple*, 17/05/1962 ; 1PER86/10, A.D.R.

Au total[758], les recettes du Trésor au 3 mai 1962 s'élevaient à 32 524 678 francs CFA, sans oublier les 50 millions qui arriveront de métropole. Il semble en tout cas que la solidarité créole face au désastre a été exceptionnelle. Bien des sujets divisaient la population, mais devant le malheur, tout le monde a fait preuve de solidarité : chrétiens, musulmans, riches ou pauvres, la Croix Rouge, le Secours Catholique, les services municipaux, les organes de jeunesse, etc. Le journal catholique *Dieu et Patrie* poussait les fidèles par des encouragements à poursuivre les dons, les services et les quêtes dans toutes les églises et les chapelles de l'île, rappelant la générosité développée pour les sinistrés suite au terrible passage de *Carol*[759] deux ans auparavant à Maurice. Dans les diocèses, les 15 et 18 mars, les groupes de jeunes ont

[758] *Le Cri du Peuple*, 17/05/1962 ; 1PER86/10, A.D.R.
[759] *Carol*, cyclone du 28/02/1960, fit au total[759] 40 morts, 850 blessés graves, 68 250 sans abri réfugiés dans 210 écoles et centres et quelques églises, des milliers de résidences, de maisonnettes et de cahutes écrasées, des vergers, des potagers et des champs de canne dévastés, in Amadée Nagapen, *op. cit*., p. 195.

répondu à l'appel du Comité départemental pour les sinistrés en réalisant des collectes de vêtements et d'argent : scouts, guides, Cœurs Vaillants et Âmes Vaillantes, légionnaires, Confrères de Saint Vincent de Paul, élèves des écoles religieuses, Lion et Rotary Club, etc. L'Eglise de La Réunion était fière d'avoir autant d'organisations à sa disposition et ne cachait pas sa satisfaction dans ses colonnes[760]. Pour que les impôts n'accablent pas encore plus les victimes de *Jenny*, le préfet avait différé[761] leurs paiements pour tous les contribuables sinistrés.

c – Les chantiers d'aide à la reconstruction

Quelles ont été les conséquences du cyclone Jenny sur l'emploi à Saint Denis ? Selon un rapport départemental[762], l'absentéisme enregistré dans les principales entreprises utilisatrices de main d'œuvre manuelle était important et parfois très conséquent, les travailleurs étant sans doute occupés à la remise en état sommaire de leurs habitations. Or, la plupart de ces entreprises ou ateliers de quelque importance étaient en mesure d'occuper la quasi-totalité de leur personnel à des travaux productifs ou à des travaux de déblaiement ou encore de remise en état. Toutefois, ces secteurs d'emploi se sont trouvés en difficulté car ils sont trop dépendants de l'énergie électrique.

Dans les autres communes de l'arrondissement du Vent, la situation était analogue dans le domaine industriel. Par contre elle était inquiétante dans les secteurs agricoles, car il n'y avait plus de travail dans les champs souvent gravement endommagés par les effets du cyclone. Une importante partie des travailleurs agricoles est allée grossir le flot des nombreuses personnes qui cherchaient un refuge ou du secours auprès des mairies. Par conséquent, la direction départementale du travail et de la main d'œuvre de La Réunion a émis l'idée qu'il faudrait décongestionner les mairies et les rues en procurant du travail aux chômeurs pour les travaux de déblaiement et les réparations des habitations des familles sinistrées.

---

[760] *Dieu et Patrie*, 25/03/1962 ; 1PER83/6, A.D.R.
[761] Lettre du préfet au maire de Saint Denis (président de l'association des maires), n° 3537/C, 10/04/1962 ; 249W101, A.D.R.
[762] Rapport de la direction départementale du travail et de la main d'œuvre de La Réunion au préfet, n° 380 du 3/03/1962 ; 28W41, A.D.R.

Ainsi, les secours et la reconstruction ont pris une nouvelle tournure suite à ce cyclone dévastateur, dans une société où les aspects sociaux avaient évolué et où la modernité venait de se mettre en marche grâce à la départementalisation. Les achats indispensables au lendemain du cyclone étaient amenés peu à peu disparaître et l'aide à apporter aux sinistrés devait désormais prendre de préférence la forme d'emploi de main d'œuvre. Les matériaux n'étant destinés qu'à la remise en état des cases simplement endommagées, l'achat et la répartition devaient se faire sous un contrôle très rigoureux. Le but du recrutement de la main d'œuvre était de hâter les travaux de déblaiement, de réparer en équipe les cases endommagées et d'apporter aux familles sinistrées une aide pécuniaire sous forme de salaire, préférable aux distributions de vivres : une embauche plus large et poursuivie s'est donc mise en place sous la forme d'un *« chantier de chômage*[763] *»*, chômage qui prenait ordinairement fin[764] dans l'île dès le début de la coupe des cannes à sucre. Le préfet, dans un souci de non dépassement de crédits, a enjoint les maires à faire chaque semaine un état de la main d'œuvre susceptible d'être employée la semaine suivante, et un autre pour les matériaux, sur autorisation[765]. Ce sont surtout les journaliers qui étaient embauchés. Nous trouvons les états de ces dépenses[766] jusqu'en mai parfois : c'est notamment le cas de Saint Pierre[767]. Inversement, certaines villes ayant été moins frappées par le cyclone, ont recruté peu ou pas de journaliers à l'image de Sainte Rose[768]. Signalons toutefois que l'armée a été mise à contribution[769] pour le déblaiement des rues.

Certains témoignages oraux[770] confirment l'aide municipale : sous l'action des vents de *Jenny*, la maison en bois sous tôle de Mme Louise-Adrienne s'est déplacé de plusieurs dizaines de mètres. La case a été ramenée avec l'aide des voisins et des agents de la commune, piquée au même lieu, mieux vissée, et ses fils ont fabriqué des moellons pour caler la maison en les disposant tout autour ; Mme Isla affirme que ce sont les employés communaux qui travaillaient aux déblaiements et aux réparations et non la population. Elle ne connaissait peut-être pas l'existence des chantiers chômage ; par contre, Mr Jean semble

[763] Lettre du préfet aux maires, n° 2124, 12/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[764] Lettre du préfet au ministre d'Etat chargé des DOM-TOM, n° 445/C, 30/03/1962 ; 249W101 ; A.D.R.
[765] Lettre du préfet aux maires, n° 2799/c du 27/03/1962 et n° 3599/c du 9/04/962 ; 249W93, A.D.R.
[766] 249W94, A.D.R.
[767] Télégramme du préfet au percepteur de Saint Pierre, n° 905/22/05/C, non datée, pour l'autoriser à payer directement aux journaliers embauchés du 14 au 19 mai 1962, soit 410 journées revenant à 149 500 francs ; 249W94, A.D.R.
[768] Lettre du maire au Préfet n° 491/2, 16/03/1962 ; 249W94, A.D.R.
[769] Lettre du préfet au commandant de la subdivision militaire, 28/02/1962 ; 249W96, A.D.R.
[770] Voir les témoignages de Mme Louise-Adrienne, de Mme Isla et de Mr Jean en annexe, p. -172-, -179- et -188-

désapprouver ces aides humaines qui pervertissent le goût pour l'effort, l'esprit de rebondir et de solidarité : « *Avant, c'était une habitude les cyclones, on réparait chacun dans sa case. Aujourd'hui c'est chacun pour soi et on attend que les autres fassent* ».

d – Un résultat mitigé

Il faut relativiser le bon fonctionnement des chantiers de chômage. Les journaliers étaient sous la direction des ouvriers qualifiés pour les travaux que commandait le secteur de la construction et de la reconstruction post-cyclonique. Or, Saint Benoît comme Saint Denis et les autres communes se sont adressés[771] près d'un an après *Jenny* au préfet pour que les travaux de constructions de logement soient confiés à des entreprises spécialisées, payées sur les fonds de « Secours aux sinistrés du cyclone Jenny ». La raison de leur démarche est imputable au fait que les journaliers, embauchés à titre de main d'œuvre sinistrée, demandaient des salaires aussi élevés que les ouvriers alors qu'ils n'avaient pas les mêmes qualifications. Ils ont été déboutés[772], en raison des montants des travaux qui dépassaient la limite fixée par le décret du 25 juillet 1960 pour traiter de gré à gré et parce que leurs opérations de construction n'étaient pas directement liées au cyclone.

Les résultats sont également mitigés dans le domaine des quêtes commandées par le Comité départemental d'aide aux victimes du cyclone *Jenny* : les vêtements, surtout, étaient très demandés car les besoins étaient urgents et cela est visible dans les états détaillés des collectes[773] des communes. Pourtant, nous constatons que les résultats sont parfois insuffisants pour ne pas dire médiocres, alors que les sinistrés se comptaient par milliers dans les communes les plus touchées et qu'ils étaient prioritaires pour la réception du linge : il en va ainsi à Saint Benoît, Saint André, Sainte Suzanne, Saint Denis et Saint Paul. Toutefois, l'appel aux dons du préfet a dépassé les espérances selon le *Cri du Peuple*, « *la colonie musulmane s'est surpassée*[774] » avec la collecte de 1 200 couvertures, 42 matelas neufs, deux tonnes de riz et deux autres tonnes de marchandises diverses.

[771] Lettre du maire de Saint Denis au préfet n° 87/SG, 23/01/1963 ; 249W95, A.D.R.
[772] Lettre du préfet au maire de Saint Denis n° 50/CAB, 13/02/1963 ; 249W95, A.D.R.
[773] 249W95 ; A.D.R.
[774] *Le Cri du Peuple*, 22/03/1962 ; 1PER86/10, A.D.R.

Sur le plan national, il semble que les collectes aient été en deçà des effets escomptés et que La Réunion aurait eu plus besoin de souscriptions publiques pour réunir des fonds que de dons en nature. Cette position[775] rendait amers les membres du Comité départemental, conscients de la générosité réunionnaise lors des sinistres produits à Madagascar, à Maurice, en métropole, etc. Leur crainte, fondée sur le peu d'intérêt accordé à *Jenny* à l'extérieur, avant tout en France métropolitaine, est justifiée par le fait que celle-ci vivait des heures difficiles avec les décolonisations. La presse s'était peu intéressée au cyclone, si bien que les quelques comptes-rendus ne pouvaient émouvoir le public. C'est pourquoi le préfet de La Réunion a envoyé des photos du désastre à la presse de province, mais aussi à *Paris Match, Jour de France* ainsi qu'un film[776] de trois minutes susceptible de passer à la télévision nationale.

Un certain nombre de secours supplémentaires sont arrivés en 1963. Ces secours dits « exceptionnels »[777] ont été attribués à des sinistrés. Ils étaient en argent ou en nature sous forme de couvertures, de vêtements, de réchauds à alcool, de gamelles et éventuellement de vivres. Cela veut-il dire que certaines personnes avaient été oubliées ou bien peu aidées ? C'est une lettre du préfet qui nous donne la réponse :

> « *D'après les très nombreuses lettres que je reçois encore, il existerait effectivement un certain nombre de malheureuses victimes du cyclone Jenny, que les communes n'auraient pu réellement aider*[778] ».

Cette simple phrase exprime le temps très long du relèvement après un cyclone et l'extrême pauvreté dans laquelle vivait une partie de la population réunionnaise. Elle dénonce aussi l'insuffisance des aides post-cycloniques distribuées par les communes. Cependant, il faut dédramatiser cela : un contrôle mal effectué profitant à des non-nécessiteux, une répartition inégale, des déclarations tardives de sinistre, etc. sont autant de causes qui obligent à la prise de précaution avec les chiffres.

---

[775] Lettre du préfet au ministre d'Etat chargé des DOM-TOM, 10/03/1962 ; 249W97, A.D.R.
[776] Film du Dr Vesoux, président du Ciné Photo Club de Bourbon, qui s'est avéré inexploitable une fois remis au ministère à cause des délais de transmission et de développement, in lettre du préfet au ministre d'Etat chargé des DOM-TOM, 10/03/1962 ; 249W97, A.D.R.
[777] Bordereaux d'envoi du préfet au trésorier payeur général, 1963 ; 249W99, A.D.R.
[778] Lettre du préfet au trésorier payeur général, [s. d.] ; 249W99, A.D.R.

Six jours après le cyclone, le journal communiste local[779] a additionné les 5 millions du Conseil général, les 10 millions de la Sécurité Sociale et les 10 millions du ministère de l'Intérieur : « *Soit 25 millions dont 15 donnés par La Réunion alors qu'il faut 500 millions en première urgence !* » Enfin, plus de 45 jours après le passage de *Jenny*, *Témoignages* s'insurgeait contre le fait qu'il n'existait toujours pas de précisions sur les comptes des victimes et des dégâts et ironisait sur les secours totaux qui s'élevaient à 80 millions de francs CFA dont 20 millions fournis par La Réunion, « *cela évidemment au nom de la départementalisation et de la solidarité nationale !*[780] ». *Témoignages*, comme tout organe de presse défendant des valeurs politiques autres que celles en place, joue le jeu de l'opposition : il critique, proteste, soulève des polémiques, se scandalise et livre des accusations sur la gestion des cyclones. En revanche, ce qui est surprenant est son absence de devoir de solidarité au contraire des autres journaux[781] : jamais dans les temps de l'après-*Jenny*, il n'a invité les Réunionnais à la pratique de la solidarité, jamais il n'a reconnu le bien-fondé du Comité départemental, enfin il n'a jamais publié les communiqués de remerciements pour les collectes et les quêtes ou pour les dons versés, à l'exception de la solidarité exprimée par le P.C. Martiniquais[782] qui a adressé 20 000 francs au P.C. Réunionnais pour les sinistrés du cyclone.

Les personnes interviewées[783] qui ont connu le cyclone *Jenny* sont partagées sur la question des secours et de la solidarité : Mme Louise-Adrienne se souvient que l'aide apportée était proportionnelle à l'ampleur des dégâts et des moyens de l'époque. Ainsi, si les secours passaient, ils prenaient un peu : « *Tout le monde avait besoin de cette aide après Jenny. Donc tout le monde recevait un petit peu* ». Ce n'est pas l'avis de Mr Roland, « *Pas de secours en ces temps-là, on reconstruisait, on se remettait au travail* ». Il n'a jamais réclamé d'aide parce que sa maison en bois sous tôle a toujours résisté, mis à part le fait qu'un peu d'eau coulait pendant le cyclone. Cependant, Mr Jean qui a vu son toit envolé a fait une déclaration de sinistres à la mairie et a obtenu plusieurs secours : sa famille a reçu quelques feuilles de tôle et en une seule distribution du lait en poudre, du riz, du grain, de l'huile, du jus d'orange et même un poulet six mois plus tard, ce qui confirme la réalisation de la distribution des volailles citée plus haut. Contrairement Mme Louise-Adrienne, Mr Jean n'a pas été

[779] *Témoignages*, 6/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.
[780] *Id.*, 16/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.
[781] *Le Cri du Peuple*, *La Démocratie*, *Dieu et Patrie*, *Le J.I.R.* et *Le Progrès*.
[782] *Témoignages*, 9/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.
[783] Voir les témoignages de Mme Louise-Adrienne, de Mme Isla et de Mr Jean en annexe, p. -172-, -179- et -188-

enchanté de cette aide apportée : « *L'aide n'était pas du tout satisfaisante, c'était dur de se remettre du cyclone, il fallait au moins un an de délai pour se relever* ». Le mécontentement de Mr Jean peut paraître injustifié ou nous échapper, mais il est rejoint par Mr Antonin, « *Solidarité, connaît pas* » : bien que sa famille et lui aient obtenu de la mairie de Sainte Suzanne une quinzaine de feuilles de tôle et un peu de bois, que l'aide était satisfaisante pour reconstruire entièrement leur case en bois sous tôle, ils sont allés chercher du bois *marron*[784] en plus. La maison a été reconstruite plus solidement et plus joliment, en deux mois. Ainsi, trois cas de figure ressortent de ces témoignages : il y a ceux qui n'ont eu besoin de rien parce que leur maison n'a pas connue d'avarie, ceux qui se sont contentés de ce qu'ils ont reçu et ceux au contraire insatisfaits de ce qu'ils ont reçu.

4 – Le cas de Saint Benoît dans le sillage de *Jenny* : étude d'une commune sinistrée et secourue

a – Les comptes des victimes et des sinistres

Les A.D.R. détiennent les dossiers des communes relatifs aux cyclones. Pour les cyclones plus récents, dès *Hyacinthe*, les documents départementaux se trouvent aux archives intermédiaires (S.A.I.). Trois raisons ont fait que nous nous sommes intéressée au cas de Saint Benoît : premièrement, nous ne nous sommes pas encore penchée sur une ville de l'Est ; deuxièmement, la commune bénédictine a été fortement secouée par le raz-de-marée déclenché par *Jenny ;* enfin ce météore a frappé Saint Benoît comme jamais auparavant. La ville comprend les quartiers du centre, de la Confiance, de Bras Canot, de l'Abondance, des Galets et de la Rivière des Roches. Saint Benoît comprenait 16 783 habitants[785] dans le recensement de 1961.

La force de l'impact de *Jenny* est traduite dans le tableau des sinistrés recensés (voir un extrait à la page suivante) : il est composé de soixante pages recensant 1 023 familles touchées par le cyclone et donnant tous les renseignements utiles à des fins statistiques pour la compréhension de l'impact social du météore. Malheureusement, nous avons constaté qu'il manquait un premier tableau. Notre étude ne se portera donc que sur ces 1 023 familles qui

[784] « marron » en référence aux esclaves marron, ceux qui s'enfuyaient des propriétés : le bois marron est du bois pris sans permission des propriétaires.
[785] Statistique INSEE : insee.fr

sont composées de 2 202 enfants. En quelques calculs réalisés à partir de ces foyers et sachant que 474 habitations sont sans enfant, nous pouvons en déduire que quatre enfants en moyenne composaient les 549 autres familles. Celles-ci ont à leur tête des parents majoritairement mariés. Cependant, cela ne peut être affirmé avec certitude parce que toutes les familles n'ont pas précisé leur situation maritale (veuf, célibataire, couple marié ou non). Par contre, comme seulement 28 foyers n'ont pas déclaré s'ils étaient propriétaires ou locataires de leur logement, nous pouvons donc avancer avec plus d'exactitude que les locataires sont plus nombreux puisqu'ils sont 531 contre 464 propriétaires.

De plus, ce tableau nous apprend que le métier le plus représenté est celui de journalier : 671 personnes sinistrées dont 80 femmes sont des journaliers. Les professions sont diverses et variées et ne touchent qu'un très faible nombre d'individus pour chacune : un forgeron, deux bazardiers, quatre tailleurs, un charpentier, douze employés, deux bouchers, etc. Enfin, 128 personnes sont sans profession (surtout les femmes), six sont retraités et 53 déclarants n'ont pas signifié leur état.

Tableau n° 9 : Comptes des sinistrés et des dégâts du cyclone *Jenny* dans le secteur privé, commune de Saint Benoît

N°	Sinistrés	Situation de famille	Adresse ancienne et actuelle	P* L*	Situation de fortune	Habitat Nature du sinistre	Habitat Montant	Meuble Nature du sinistre	Meuble Montant	Animaux Nature	Animaux Montant	Montant total des dégâts
1	A. M-Y.	3 enfants	Ville	L	Sans profession	Toit arraché	25 000		5 000			30 000
…												
4	A. P.	Veuve 3 enfants	Ville	L	Couturier	Toit endommagé	75 000		15 000			90 000
...												
73	C.C.K. A.	Marié 9 enfants	Ville	P	commerçant	Toit arraché	100 000		25 000			125 000
...												
720	G. L.		Bras Fusil	L	Journalier	Cuisine détruite	10 000					10 000
...												
899	L. E.	Marié 6 enfants	Abondance	P	Journalier	Case endom - magée	15 000					15 000
...												
1023	T. L.	Marié 6 enfants	La confiance	P	journalier	Paillote détruite	30 000		5 000			35 000
Total							**37 503 000**		**9 628 000**			**47 131 000**

Source : « Tableau n°2. Secteur privé » ; 249W93, A.D.R. * : P = propriétaire ; L = locataire

Intéressons-nous à présent aux dégâts déclarés par les sinistrés que nous avons reconvertis par le graphique suivant :

Graphique n° 1 : Répartition des dégâts dans le secteur privé causés par le cyclone *Jenny* sur la commune de Saint Benoît

Typologie des dégâts déclarés

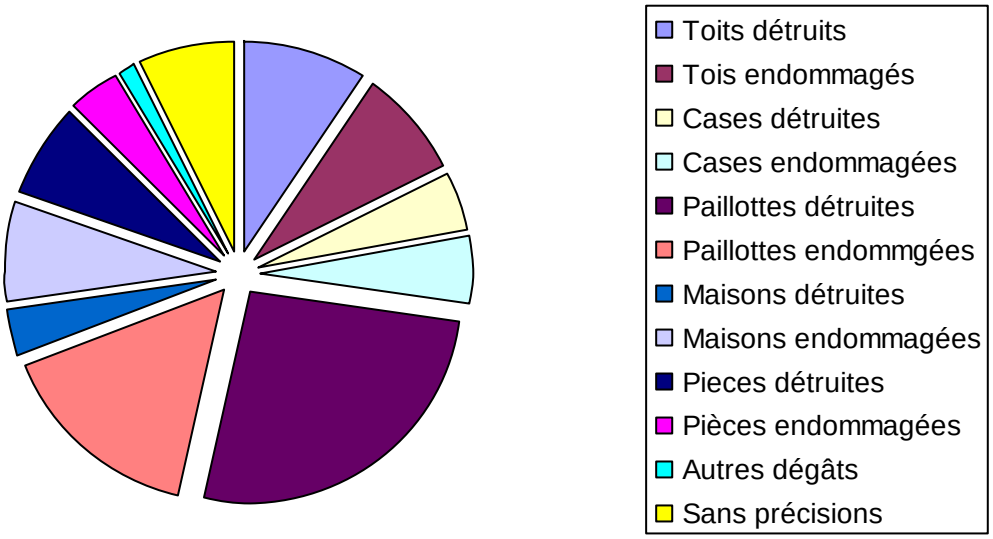

Source : graphique réalisé par Isabelle Mayer Jouanjean, d'après le « Tableau n°2. Secteur privé » ; 249W93, A.D.R.

Il ressort clairement qu'en 1962 à Saint Benoît, les paillotes constituaient l'habitat le plus répandu et elles ont payé le plus lourd tribut au passage de *Jenny* : 288 ont été détruites tandis que 173 autres ont été endommagées. Quant aux cases essentiellement en bois ou en bois sous tôle, 49 d'entre-elles se sont effondrées ou ont été démolies tandis que 55 autres ont été déplacées ou endommagées. Elles étaient de fait un peu plus solides que les paillotes, surtout si elles avaient leurs fondations plantées dans le sol. Enfin, les parties les plus exposées au cyclone sont les toits qui représentent à eux seuls 194 déclarations de perte ou de dommage et

les pièces à part, comme les cuisines et les garages, constituent 122 sinistres totaux ou partiels. Les estimations des dégâts étaient ordinairement surévaluées, encore plus dès qu'il s'agissait des habitations les plus solides ainsi que leurs meubles, ceci étant justifié par le prix des matériaux.

Au final, un tableau récapitulatif des sinistrés, effectué après les enquêtes, nous permet d'avancer des comptes définitifs, d'autant plus que les éléments du « tableau n°1 » manquant y sont insérés. Il s'établit selon l'extrait ci-dessous :

Tableau n° 10 : Extrait de la liste des sinistrés de *Jenny* après les contrôles des dégâts

Nom Prénom	P/L*	Catégorie**	Nombre de personnes	Sinistré total	Sinistré partiel
A. M-Y.	L	3	5		X
...					
A. P.	L	4	4		X
…					
C.C.K. A.	P	2	11		X
...					
G. L.	L	4			X
…					
L. E.	P	4	8		X
…					
T. L.	P	1	8	X	
…					
TOTAL			**5 215**		

Source : « Liste des sinistrés », mairie de Saint Benoît, 23/03/1962 ; 249 W 93, ADR.

*: P = propriétaire ; L = locataire

** Catégorie 1 = sinistré à 100% ; 2 = sinistré à plus de 50% ; 3 = sinistré de 25 à 50% ; 4 = sinistré à moins de 25%.

Le nombre d'habitations reconnues totalement sinistrées était inférieures au nombre d'habitations partiellement sinistrées, respectivement 521 contre 643. Sur les 5 215 personnes touchées par le cyclone *Jenny*, 2 042 sont des sinistrés totaux et 3 173 sont des sinistrés partiels. Nous pouvons en déduire qu'au total, 39,15% des Bénédictins reconnus sinistrés se sont retrouvés sans-abri.

Bien évidemment, cette étude comporte des limites dans la mesure où des données font défaut. Les résultats ne sont donc pas exacts. Comment en effet pouvons-nous assurer que tous les tableaux, que toutes les listes sont rassemblées aux Archives départementales ? Croiser les données avec les journaux nous amène très vite à saisir que l'ampleur des dégâts était en fait supérieure, c'est pourquoi il fallait chercher d'autres indices. C'est un bilan récapitulatif des dégâts de toutes les communes[786] qui complète les « trous » de notre étude : Saint Benoît a compté 2 898 sinistrés, dont 1 133 totaux et 1765 partiels ; 1 749 logements touchés, dont 741 détruits et 1 008 endommagés. Cette fois, nous sommes plus proches de la réalité, bien que les grandes lignes tirées de nos calculs précédents s'y retrouvent. En outre, nous avons vu que cette source s'est trouvée rectifiée et revue à la baisse par une étude refaite un mois après. Comparer nos données entre-elles et avec celles de la presse permet ainsi de prendre beaucoup de distance par rapport aux chiffres et aux écrits souvent sensationnels des médias.

Saisir le coût d'un cyclone peut donc devenir une aventure hasardeuse en l'absence de preuves. Toutefois, le travail n'est pas dénué d'intérêt quand nous nous essayons à des comparaisons avec d'autres cyclones du siècle, il est possible alors de saisir l'évolution de ces impacts. Mais, comme nous l'avons déjà dit, s'essayer ne serait-ce qu'à une étude complète du coût d'un cyclone nécessite un énorme travail de récupération de sources, qui ont pour partie disparues. C'est pourquoi nous n'avons pu chiffrer les dégâts réels dus à *Jenny* à Saint Benoît, ni ce qu'ont perçu réellement les sinistrés. Cependant, en regardant de manière attentive les tableaux des sinistrés et des dégâts dans le secteur privé que ce soit à Salazie, à Saint Paul ou à Saint Denis, nous pouvons avancer sans trop de risque d'erreur et dans l'état actuel de nos recherches, que les grandes lignes tirées par l'exemple de Saint Benoît valent également pour les autres communes.

b – L'organisation des secours

Le maire a rendu compte au préfet des dispositions[787] prises dans le cadre du plan ORSEC : dès que *Jenny* s'en est allé, c'est la recherche des blessés à soigner[788] et des morts à

[786] Bilan des dégâts, 9/04/1962 ; 249W101, A.D.R. Voir en annexe, p. -126-
[787] Lettre du maire de Saint Benoît au préfet, CG/GL n° 174, 3/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[788] 13 personnes ont été hospitalisées et une cinquantaine de blessés légers ont été soignés d'après la liste effectuée par les policiers de Saint Benoît le 2/03/1962 ; 249W95, A.D.R.

enterrer qui a primé sur le reste en même temps que d'assurer le fonctionnement des sept centres d'accueil provisoires dans les écoles. 735 personnes y ont été logées. Ce nombre a crû sans cesse avec les sinistrés éloignés vivant dans les îlets. Le ravitaillement a été assuré par les commerçants et l'intendance militaire de Saint Denis. Malheureusement, les effets les plus urgents ont manqué, comme les vêtements, les matelas ou lits de camps (puisque la plupart dormaient sur des sacs de jute appelés « goni »[789]), ainsi que du matériel de cuisine. Ceci sous-entend que la prévention des secours a été négligée en amont pour faire face à la saison cyclonique 1961-1962. La prévention n'était pas encore le point fort de l'organisation des secours à cette époque.

Les services de police sont allés recenser toutes les denrées essentielles afin de lutter contre les spéculations et les *kaloubadias*. Cette enquête permet notamment aux maires d'effectuer des réquisitions pour acheter aux commerçants les vivres destinés aux victimes. Ces achats ont fait l'objet de factures et d'état des dépenses pour chaque commune[790]. Début mars 1962, les commerçants de Saint Benoît ont disposé[791] de 70 000 kg de riz, de 4 200 kg d'huile, de 4 600 kg de saindoux, de 6 500 kg de sucre et de provisions pour un mois de légumes secs, de morue, de pétrole, de bougies et de lait pour plusieurs semaines. Les feuilles ondulées, les pointes et les madriers ont été aussi comptabilisés, ils ont été vendus très rapidement aux propriétaires qui avaient les moyens de les acheter. Parallèlement, la première répartition de vivres était en train de s'effectuer tandis que les efforts de déblaiement des chemins et des habitations privées s'effectuaient lentement à cause d'un manque d'effectifs humains et de véhicules.

B - Polémique : responsable mais pas coupable

1 – Les faits

Nous savons que l'annonce de l'arrivée de *Jenny* est parue le matin même dans *Le J.I.R.*, comme une simple annonce météorologique[792] insérée habituellement à l'intérieur des

[789] Les sacs de jute ou « goni » sont les grands sacs de 50 kg en toile qui servent à conditionner le sucre, les grains, le riz, etc.
[790] 249W95, A.D.R.
[791] Lettre du maire de Saint Benoît au Préfet, CG/GL n° 174, 3/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[792] *Le J.I.R.*, 28/02/1962 ; 1PER94/15, A.D.R.

pages. Aux A.D.R., la sous-série 249W13 renferme les nombreux courriers échangés entre le préfet Perreau Pradier et le service météorologique sur la polémique visant les responsabilités de chacun sur l'alerte. Faisons un petit rappel des faits avec le télégramme ci-dessous[793] sur le passage du cyclone *Jenny* le 28 février 1962, qui montre clairement la rapidité extrême du système mais aussi de la diffusion des bulletins d'alertes faite pour partie en catastrophe :

« *Le 28, 4h : apprend que le cyclone menace l'île*

6h20 : position, vitesse de déplacement et direction déterminées
autorités administratives averties

7h20 : bulletin météo communiqué à la RTF (passage sur île dans a.m.)

10h : état ciel et mer pas sensiblement modifié alors que baromètre descend

10h30 : vitesse vent croît brutalement, mer devient grosse

11h30 : bulletin météo RTF : précision déplacement à 35km/h, situé à 100km Réunion

11h40 : communications téléphones coupées

12h30-50 : vents à leur paroxysme

13h-30 : accalmie permet de voir les dégâts ; remontée du baromètre spectaculaire

14h : vents se stabilisent et faiblissent ; mer forte, pp irrégulières et peu intenses

16h05 : levée de la consigne cyclonique »

Au total, huit bulletins météorologiques pour le préfet, la R.T.F. et l'affichage ont été émis entre 7h30 et 22h (heure de levée des mesures de précaution). Rappelons que la permanence de sécurité a été enclenchée à 8 heures, que l'« alerte préparatoire » a été déclenchée à 10h30, et que l'« alerte de danger immédiat » n'a pu être donnée, les communications étant déjà coupées, le pylône R.T.F. tombé. Comment prévenir à l'avance avec d'aussi faibles délais causés par l'exceptionnelle marche rapide de *Jenny*? Cela s'avérait impossible pour le chef de la station de Gillot R. Lameyrie[794]. Le prévisionniste Philippe Caroff le confirme[795] : *Jenny* était un phénomène intense (vents ayant probablement atteint ou dépassé les 250 km/h en rafale sur le Nord), mais de petite taille (un « midget cyclone » comme pour 1932) et qui se déplaçait très rapidement. « *Cela a donc été un épisode violent, mais bref, extrêmement impressionnant par la vitesse avec laquelle le temps s'est dégradé et aussi par le fait que les gens ont été pris par surprise. Il n'y avait pas d'images satellites à l'époque et alors que la météo savait qu'un cyclone arrivait (pour avoir affecté préalablement*

[793] Rapport du Service météorologique, 7/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[794] Rapport du chef de la station météorologique de Gillot, R. Leymarie, 7/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[795] Questions à Philippe Caroff, C.M.R.S. ; courriel privé.

Maurice), la vitesse de déplacement inhabituellement rapide a fait que l'alerte 3 (rouge actuelle) n'avait pas été décrétée au moment où le paroxysme du cyclone était là, d'où la mortalité élevée (et la polémique qui s'en est suivie, le préfet rejetant la faute sur le directeur de la Météo, qui s'en est défendu...). »

Cependant, il y aurait eu une faille dans le règlement du système des bulletins à émettre. Le délégué général de la Météorologie nationale de l'océan Indien, Jacques Ravet, a d'abord soutenu et défendu dans une lettre[796] les compétences et le dévouement d'A. Foissy et le chef de la station de Gillot, R. Leymerie, « *pour avoir su parfaitement analyser une situation complexe et préciser le danger menaçant l'Ile suffisamment tôt pour que les mesures de sécurité puissent être prises* ». Ce même Ravet a suggéré[797] la passation de la responsabilité de l'alerte du préfet au chef du S.M.R., nous allons le voir bientôt, pour justifier que « *Si le service météorologique avait eu la possibilité de déclencher les alertes, le 28 février à 8h la phase préparatoire était appliquée et à 10h30 l'avis de danger immédiat* ». Malheureusement, nous avons démontré que A. Foissy n'a pas donné ces directives comme telles à la préfecture. Aussi, après avoir défendu le chef du S.M.R., J. Ravet ne l'a plus soutenu et l'a acculé dans ses responsabilités[798], mettant ainsi fin et sans ambiguïté à la question des responsabilités : c'est au chef du service de météorologie de transmettre régulièrement des avis au préfet dès qu'une menace cyclonique même imprécise pèse sur La Réunion, a rappelé le délégué général de la Météorologie nationale dans l'océan Indien. De plus, et conformément au vœu du préfet, il aurait dû diffuser un bulletin technique spécial à 6h30 afin de tenir au courant la population de l'évolution de la situation. En conséquence, une partie de la population s'est rendue au travail sans se douter de l'approche d'une menace. Le chef du S.M.R., A. Foissy, s'en est défendu et a affirmé[799] avoir téléphoné à la préfecture à 6h30, mais qu'en l'absence du préfet, c'est au directeur du Cabinet qu'il a communiqué l'évolution de la situation qui impliquait les alertes telles qu'elles ont eu lieu. Ce dernier a confirmé[800] avoir suivi à la lettres les instructions du chef du service météorologique, ce qui accusait le météorologiste A. Foissy d'avoir exercé une faute professionnelle, les alertes ayant dû être lancées plus tôt.

---

[796] Lettre de J. Ravet, n° 126/DG, 1er/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[797] Lettre (classée confidentielle) du délégué général de la météorologie nationale de l'océan Indien au préfet, J. Ravet, 5/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[798] Note de la délégation générale de la météorologie nationale dans l'océan Indien au chef du service météorologique de La Réunion, n° 185D/G, 21/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[799] Rapport de A. Foissy, 12/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[800] Note du directeur du Cabinet, 6/03/1962 ; 249W93, A.D.R.

Marc Gérard[801], météorologiste en fonction à l'Observatoire de Tananarive à ce moment-là, avait observé la formation du cyclone *Jenny* la veille et envoyé des bulletins à La Réunion le 28 février sur son évolution. Il a soutenu et soutient toujours ses collègues de La Réunion, reprochant le préfet de ne pas avoir cru aux alertes données par le S.M.R. Le dénouement de cette affaire est la mise en arrêt[802] aux activités de J. Ravet institué le 10 avril 1961, et la suppression de la Délégation générale de la météorologie nationale dans l'océan Indien crée le 11 février 1961 dont les organes météorologiques et les stations ont été confiés à l'autorité du nouveau chef du S.M.R, R. Trendel, remplaçant[803] A. Foissy qui n'a pas été retenu dans ses fonctions. Cet acte a mis fin aux incidents qu'avait exploité très largement le journal *Témoignages*, et mis un point final à la polémique.

Abstraction faite de la controverse, les conditions de l'alerte cyclonique du 28 février 1962 ont apporté de nombreux enseignements[804]. Ce n'est qu'en en tenant compte qu'il a été possible d'améliorer les conditions de la diffusion des avis à la population :

- Conditions d'établissement des prévisions : les prévisions sont établies par la station Gillot. Le chef du service de météorologie à Saint Denis ne peut juger des conditions de météorologie que par téléphone, et doit se rendre à Gillot pour se faire une idée nette de la situation par l'examen des cartes quand la situation est anormale.

- Avis aux pêcheurs : quand la situation est anormale, il faut penser en priorité aux pêcheurs. En effet, quand un cyclone est dans le voisinage et même s'il ne comporte pas un danger certain pour l'île, il faut s'attendre à une aggravation de l'état de la mer sans qu'on puisse prévoir sur quelle côte la mer sera la plus forte. Le bulletin destiné aux pêcheurs doit en tenir compte sans que cela constitue une alerte à la population.

- Avis à la préfecture : le préfet doit être tenu au courant de la situation heure par heure en priorité et plus souvent si l'évolution de la situation le justifie. Le bulletin sous une forme très concise indique le degré de dangerosité pour l'île et l'avis du chef du service météorologique sur les mesures à prendre. Même si d'une heure à l'autre il n'y a pas de fait

[801] Voir le témoignage de l'interview et du colloque C.R.E.S.O.I. en 2009 en annexe, p. -198-
[802] Arrêté du 13/04/1962 ; 249W93, A.D.R.
[803] Lettre du préfet au ministre des D.O.M.-T.O.M., n° 769C, 2/06/1962 ; 249W93, A.D.R.
[804] Note de la délégation générale de la météorologie nationale dans l'océan Indien au chef du service météorologique de La Réunion, n° 170D/G, 9/03/1962 ; 249W93, A.D.R.

nouveau, le bulletin doit répéter le précédent. La rédaction d'un avertissement commence dès qu'une menace, même imprécise, pèse sur l'île.

Ainsi en octobre 1962, une dépression tropicale appelée *Amy*, qui en s'approchant n'a pas intéressé La Réunion, a fait tout de même l'objet d'une mention dans le bulletin radiodiffusé du soir sous forme d'« information météorologique » afin d'éviter des reproches plusieurs fois formulés[805] de ne pas tenir le public informé et suffisamment tôt. Il apparaît qu'en réalité, l'exemple de *Jenny* a été une très grande leçon pour l'information des données météorologiques à l'Administration et à la population. Depuis ce dramatique « ratage » de prévision et d'alerte, l'habitude a été prise de diffuser régulièrement des annonces météorologiques par radio, télévision, maires et gendarmes et même par tocsin[806] : « *Il n'existe donc pratiquement plus un hameau à la Réunion qui ne soit atteint par les avis de tempête* ». En fait, l'effet Jenny a provoqué « *une certaine psychose du cyclone* ».

2 – L'opinion publique et la presse

Peu après l'événement *Jenny*, le 5 mars 1962, le préfet annonçait dans un reportage de Radio-Saint Denis qu'il envisageait de modifier le plan ORSEC afin de le rendre plus efficace. C'est pourquoi le délégué général de la météorologie nationale de l'océan Indien lui avait aussitôt soumis quelques propositions[807] en se basant sur un certain nombre de dispositions prises à Madagascar qui pourraient servir d'exemple : lorsque le service météorologique estimait que les conditions d'alerte cyclonique étaient réalisées, ce service déclenchait lui-même l'alerte et en rendait compte aux autorités administratives avec tous les moyens de diffusion. Des modalités analogues à celles appliquées à Madagascar se retrouvaient et existent encore ailleurs comme à Maurice alors qu'à La Réunion, le service météorologique n'était pas et n'est pas habilité à déclencher les alertes : c'est la préfecture qui en avait la responsabilité et c'est toujours le cas.

[805] Note du chef du service de météorologie au préfet, 11/10/1962 ; 249W93, A.D.R.
[806] S.M.R., Etudes sur les avantages économiques des services météorologiques nationaux (cas des cyclones tropicaux), [s. d.] (1965) ; 249W122, A.D.R.
[807] Lettre (classée confidentielle) du délégué général de la météorologie nationale de l'océan Indien au préfet, J. Ravet 5/03/1962 ; 249W93, A.D.R.

La presse était prise à partie dans ce débat houleux sur les rôles joués par le préfet et la météorologie durant la gestion du passage de *Jenny*. En général, les médias jugeaient les actions des autorités administratives, mais ne semblaient pas pour autant vouloir polémiquer par des humeurs qui porteraient préjudice à la reconstruction de l'île. C'est surtout à l'occasion du cyclone de 1962, que la presse a révélé l'état d'esprit qui sévissait à La Réunion : l'opinion publique tolérait de moins en moins les faiblesses de la société réunionnaise, elle faisait de l'urgence de bâtir une priorité. Par contre, un quotidien s'est acharné sur la figure de J. Perreau Pradier, le préfet, le représentant de l'Etat dans ce département érigé maintenant depuis 16 ans mais dont les maigres résultats ont amené *Témoignages* à tout mettre en œuvre pour lui faire porter la responsabilité du bilan de *Jenny*. Le journal appuie ses propos en l'appelant « *Préfet-coup-de-vent*[808]». La première page apparue après le passage de *Jenny* est explicite[809] : « *Oui ou non, à deux reprises, le Préfet a-t-il été alerté d'une façon pressante sur l'imminence et la gravité du danger ? Oui ou non a-t-il par deux fois refusé de proclamer l'alerte ?* ». Ce verbiage va durer quelques mois. Le journal va par exemple[810], s'appuyer sur les journaux mauriciens pour prouver que l'île Maurice n'a pas été surprise, ce qui donnait le préfet coupable de négligence. Or nous avons vu que la population de l'île-sœur, bien qu'avertie par les alertes la veille, ne les avait pas prises au sérieux. *Témoignages* va également s'attarder sur les commentaires accompagnant les communiqués radio qui se voulaient apaisants comme celui de 10h30 où Radio Saint Denis faisait état de l'aggravation du temps et l'arrivée du cyclone en milieu d'après-midi si sa trajectoire était maintenue[811] :

> « *Mais ce communiqué était accompagné d'un long commentaire volontairement rassurant. (...) si la population doit se considérer en alerte préparatoire, « le danger n'est toutefois pas immédiat et la population est invitée à ne pas interrompre ses activités. (...) La préfecture nous prie de rappeler aux personnels des services publics de l'Etat, du Département et des Communes, qu'ils doivent continuer d'assumer leur travail normalement. (...) qu'au cas où la menace du cyclone se préciserait, la population en serait aussitôt avertie et que les signaux d'alerte de danger immédiat seront diffusés suffisamment à temps pour permettre à la population de gagner sans risque ses*

[808] *Témoignages*, 13/03/1962, 17/03/1962 et 7/04/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.
[809] Voir la Une de *Témoignages*, 3/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R. Cf annexe A.14.4, p. -69-
[810] *Témoignages*, 8/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.
[811] *Id.*, 5/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R

abris. Jusqu'au déclenchement de l'alerte de danger immédiat, la population doit continuer ses activités ». Il est même ajouté la précision que pendant deux heures après cette alerte, la circulation serait autorisée ! Ce commentaire effarant était encore diffusé à 11h30, au moment où les premières rafales commençaient (...) au lieu de l'alerte de danger immédiat ».

Enfin, dans une autre tentative de démonstration de l'inaptitude du préfet, le journal, repris d'ailleurs par *Le Progrès*[812] à ce propos, va insister sur l'expérience[813] d'un hôtelier de Saint Gilles et du capitaine du Port qui ont pris sur eux d'alerter les pêcheurs et les commandants de bord sur l'arrivée du cyclone, sauvant de ce fait des vies. En l'absence d'éléments dont nous avons disposé pour éclaircir la question des responsabilités et étant profondément ancré dans le feu de l'action, *Témoignages* a ses raisons pour se focaliser sur la culpabilité du préfet. Nous constatons que sa virulence est telle qu'il en oublie de sensibiliser ses lecteurs sur la reconstruction. D'ailleurs, tous les autres journaux n'adhèrent pas à l'opinion du quotidien communiste[814].

En effet, *Le Progrès* citait[815], soutenait et encourageait les actions de solidarité. La reconstruction était prioritaire. De même, *Le Cri du Peuple* est resté en dehors de la polémique car il a été persuadé que le cyclone a vraiment surpris tout le monde par sa rapidité. Ce qui le préoccupait par contre, c'était une aggravation de la crise économique dans le domaine la production sucrière et par voie de conséquence l'avenir incertain des travailleurs agricoles mis au chômage, qui menaçait La Réunion où « *seuls les « Princes de la départementalisation » continueront de se la couler douce*[816] ». Ces « *Princes* » représentaient les métiers auxquels profitaient le plus la départementalisation, soit, les entrepreneurs immobiliers des grosses sociétés. C'est en tout cas l'opinion de *La Démocratie* qui s'insurge contre « *cette injustice de la nature*[817] » car le cyclone ne s'est pas abattu sur la tête de ceux qui font fortune grâce aux sans-logis. En cause les actionnaires et constructeurs « *de ces sociétés qui font des taudis en béton dit armé* (…) *les maîtres de la situation* (…) *les*

[812] *Le Progrès*, 7/03/1962 ; 1PER82/40, A.D.R.
[813] *Témoignages*, 6/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R
[814] *Id.*, 9/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R : « *La presse unanime reflète l'indignation générale* » : article où sont publiés des extraits de colonnes de journaux locaux concurrents qui amènent la feuille communiste à conclure que toute la presse accuse le préfet même si certains de ces journaux font preuve d'un certain ménagement.
[815] *Le Progrès*, 7/03/1962 ; 1PER82/40, A.D.R.
[816] *Le Cri du Peuple*, 8/03/1962 ; 1PER86/10, A.D.R.
[817] *La Démocratie*, 2/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.

fabriquants de gaubes réunionnais (…) *de surprises préfabriquées*[818] ». Visiblement, ce journal luttait contre le rapport victimes/profiteurs de la société réunionnaise, mais aussi contre « *l'indécence et mauvaise foi*[819] » de Paul Vergès, le leader communiste de l'île, qui s'était servi d'un de ses articles[820] du Dr Calen expliquant les cyclones en général pour attaquer[821] le chef du département, mais qui n'avait pas pris en compte que *Jenny* était un « *cyclone de type « exceptionnel » à marche rapide. Ses effets sur la mer et le temps n'ont pas eu le temps de se produire que déjà, le cyclone était arrivé*[822] ». C'est à cause de cette mauvaise utilisation de son journal et des articles[823] répétitifs de *Témoignages* laissant entendre que l'île Maurice n'a pas été surprise par *Jenny*, fait réfuté[824] par *La Démocratie*, que ce dernier a surnommé alors Paul Vergès « *Paupaul le planqué*[825] ».

Au final, *Jenny* est le « *cyclone que tout le monde attendait sans trop y croire*[826] ». Nous ne devons pas perdre de vue son caractère exceptionnel, et le contexte général. La presse donne écho aux opinions publiques et politiques qui divisent les Réunionnais sur la polémique des responsabilités, mais surtout elle traduit un regard sur la départementalisation et ses apports. Ainsi, les médias dénoncent à travers l'événement cyclonique aussi bien les failles de la gestion de la crise que les multiples carences de l'île pour affronter le météore, mais ils traduisent aussi le degré de sollicitude entre la métropole et sa lointaine île départementalisée.

---

[818] *La Démocratie*, 2/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[819] *Id.*, 16/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[820] *Id.*, 13/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[821] *Témoignages*, 15/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.
[822] *La Démocratie*, 13/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[823] *Témoignages*, 9/03/1962, 16/03/1962 et 29/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.
[824] Maurice a été aussi surprise que La Réunion d'après l'article du *Chinese National Paper* du 7/03/1962 : lors de la séance du Conseil législatif du 6 mars, le Député Koenig, leader du Parti Mauricien, a sévèrement critiqué les *services météorologiques de Maurice* pour ne pas avoir averti le public quelques heures avant de l'arrivée du cyclone, in *La Démocratie*, 16/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[825] *Ibid*.
[826] *Le Progrès*, 7/03/1962 ; 1PER82/40, A.D.R.

C - Les réponses de la départementalisation

1 – Les actions du Préfet

La première réponse du département une fois le cyclone passé, a été la création du Comité départemental d'aide aux victimes qui comprenait outre les autorités communales organisant les chantiers chômeurs, toutes les personnes et les œuvres charitables[827] pour se charger des collectes et des distributions diverses. L'urgence était aux secours et aux réparations. Quant à la Commission départementale[828] de La Réunion, elle s'est réunie le matin du 1er mars 1962 et a mis à la disposition du préfet une somme de cinq millions de francs CFA[829] pour les secours d'urgence à apporter aux sinistrés de *Jenny*. Dans le même temps, la Commission d'Action Sociale de la Caisse Générale de la Sécurité Sociale (C.A.S.C.G.S.S.) a accordé un secours de dix millions de francs CFA[830] et a pris d'autres mesures exceptionnelles pour les allocataires nécessiteux comme le versement immédiat de leurs allocations familiales. De plus, le préfet a autorisé[831] à titre exceptionnel et provisoire, la délivrance de bons de soins gratuits aux ressortissants de l'aide sociale sinistrés à %. Enfin, le service national de la protection civile devait déléguer 10 millions de francs CFA à titre de première urgence aux sinistrés.

Le cyclone *Jenny* est à lui seul le révélateur d'un conflit entre les esprits demeurant dans la colonie et ceux évoluant avec la départementalisation. Il oppose de fait le quotidien *Témoignages* aux autres journaux. Le *Cri du Peuple* loue la création par le préfet Perreau Pradier du Comité[832] d'aide aux sinistrés dont l'appel aux dons « *a dépassé les espérances*[833] ». Les fonds du Comité départemental d'aide aux victimes ont permis la distribution de produits alimentaires de première nécessité, des matériaux de construction (tôle, madrier) et l'embauche des chômeurs qui ont subi des dommages pour constituer à titre exceptionnel et

[827] Circulaire n° 2120/C du 12.03.1962 du préfet aux maires de La Réunion ; 28W41, A.D.R.
[828] Il s'agit des décisions départementales concernant les secours exceptionnels, les demandes de rapatriement, l'aide aux boursiers et aux étudiants réunionnais, les crédits pour diverses acquisitions, etc. ; chaque décision est prise suite à un *Rapport à la commission départementale* fait par le service concerné de la préfecture (signé par le préfet). Le président, le représentant de l'administration (le chef de bureau des finances) et les conseillers généraux donnent un avis favorable ou non à ce rapport. Ces Commissions départementales (CD) deviennent par la suite des Réunions de Bureau (RB) à la Commission Permanente du Conseil général puis tout simplement des Commissions permanentes (CP) ; dossier CD 1948-2001, S.A.I.
[829] *Le J.I.R.*, 2/03/1962 ; 1PER94/15, A.D.R.
[830] *Ibid.*
[831] Rapport du préfet sur le cyclone *Jenny*, n° 316C, 3/03/1962 ; 249W93, A.D.R.
[832] *Le Cri du Peuple*, 15/03/1962 ; 1PER86/10, A.D.R.
[833] *Id.*, 22/03/1962 ; 1PER86/10, A.D.R.

provisoire des équipes communales chargées de réparer les dégâts causés aux habitations[834]. *La Démocratie* ne rentre pas dans le conflit et si *Le Progrès* se pose bien une fois la question de la responsabilité[835] du préfet ou de la météorologie quant à la non alerte de l'arrivée imminente du cyclone, il n'en est pas moins resté un grand soutien pour l'autorité préfectorale : « *Déjà, les toits se recouvrent. Les paillotes se relèvent*[836] ».

A la différence de *Témoignages*, *Le Progrès* n'attend pas tout de l'aide officielle et surtout pas dès l'après-cyclone : « *c'est à nous de retrousser les manches et à chacun dans son domaine de panser les plaies, de réparer ce qui peut être réparé et de comprendre les leçons*[837] ». Ce quotidien a rejoint le vœu du préfet quant à revoir le système d'alerte[838] et a posé aussi la question des logements en dur pour les sans-abri en suggérant la création d'un Comité[839] spécialisé de la reconstruction, car *Jenny* a surtout frappé « *ces vieilles baraques, les cabanes branlantes, les paillotes pourries*[840] ». C'était là une occasion pour reconstruire en plus solide. L'action pour le logement devait donc être la réponse de la départementalisation à la situation, un secours de toute première urgence selon *Le Progrès*.

Les titres des articles de *Témoignages* concernant le représentant du département et sa responsabilité dans la mort des personnes et les dégâts causés par le cyclone ne laissent aucun doute sur son opinion vis-à-vis de la départementalisation et de l'autorité qui la représentait. Toute la page de couverture du premier numéro sortant après le passage de *Jenny* est en effet noircie de titres en gros caractères, page cyclonique qui affiche d'entrée le ton politique du journal quant à l'interprétation des événements passés avant, pendant et après le cyclone[841] : *« Un véritable désastre » ; « Carence scandaleuse des pouvoirs publics » ; « L'opinion publique unanime est révoltée » ; « Rappel immédiat du préfet » ; « C'est 500 millions CFA qu'il faut d'urgence »*[842].

L'autorité préfectorale durant la gestion des cyclones, nous le voyons, est depuis ses débuts un sujet qui passionne et divise les journaux. Ses actions, ses communiqués, ses

---

[834] *La Démocratie*, 13/04/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[835] *Le Progrès*, 7/03/1962 ; 1PER82/40, A.D.R.
[836] *Ibid.*
[837] *Le Progrès*, 14/03/1962 ; 1PER82/40, A.D.R.
[838] *Id.*, 7/03/1962 ; 1PER82/40, A.D.R.
[839] *Id.*, 14/03/1962 ; 1PER82/40, A.D.R.
[840] *Ibid.*
[841] Voir la Une en annexe, p. -69-
[842] *Témoignages*, 1, 2 et 3/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.

conférences, ses faits et gestes sont observés : il est le représentant de l'Etat dans un territoire considéré comme sous-développé : les Réunionnais, surtout les sinistrés, attendent beaucoup plus de ce département.

2 – L'habitat en question

Quel type d'habitat en 1962 prévaut à La Réunion? Nous savons que la départementalisation n'a guère apporté de changements dans ce domaine par rapport à 1948, si ce n'est plusieurs dizaines de constructions de la S.I.D.R. en dur mais de type provisoire que le cyclone de 1960 avait mises à mal[843]. Cette révélation couplée d'environ 4 000 logements majoritairement fragiles détruits entièrement par *Jenny* ne pouvait plus laisser planer le doute quant à la reconstruction : il fallait désormais bâtir durablement.

C'est pourquoi dans ses instructions[844] envoyées aux maires pour la reconstruction des maisons détruites, c'est-à-dire irréparables, le préfet a averti qu'il allait demander « *l'autorisation de contracter des prêts pour reconstruire les habitations très modestes, mais en dur* » et que de ce fait, les listes des cases à reconstruire devaient se faire aussi exactes que possibles. En attendant le programme de reconstruction, les sans-abri seraient logés dans les tentes prêtées par l'armée pour libérer les écoles, tandis que des cases endommagées étaient remises sur pied par les équipes communales et les chômeurs employés pour la circonstance.

Le maire de Saint Benoît a désiré libérer les écoles en faisant construire d'urgence des baraquements similaires à ceux construits par la S.I.D.R. à Saint Denis[845]. 24 logements provisoires ont été construits par la S.E.G.E.F.O.M. (Société Entreprise Générale de France et d'Outre-Mer) pour un coût de 4 320 000 francs qui n'a pu être imputé sur les fonds réunis par le Comité d'aide aux victimes[846]. Il s'agit de blocs de relogement de type « éclair » divisés en unité de 18m2 et conférant, selon la société de construction, un avantage économique tout en étant solide, puisque qu'elle a constaté 1% de dégâts sur les 425 unités en service dans l'île[847].

---

[843] Voir notre chapitre II – B – 1 – b, p. 99.
[844] Lettre du préfet aux maires, 5/03/1962 ; 28W41, A.D.R.
[845] Lettre du maire de Saint Benoît au préfet de La Réunion, n° 174 du 3/03/1962 ; 28W41, A.D.R.
[846] Lettre du préfet de La Réunion au secrétaire général pour les affaires économiques, n° 4447/C du 2/05/1962 ; 28W41, A.D.R.
[847] Lettre de la S.E.G.E.F.O.M. au directeur général des affaires économiques de La Réunion, n° 11 132 du 9/03/1962 ; 28W41, A.D.R.

Les communes de Bras-Panon, Sainte Anne et Saint André pour n'en citer que quelques-unes, ont été attirées par ce type de logement et ont souhaité obtenir des crédits. Or, après l'expérience récente de 1960, seuls les logements pérennes apparaissent désormais comme une solution durable.

Réaliser une vaste opération de reconstruction en dehors du programme normal de construction a donc été la solution retenue, en ce sens qu'elle était à la fois plus économique, efficace et rapide, et qu'elle était doublée d'un intérêt politique en marquant la sollicitude de la métropole pour ce département lointain :

> *« Assurer un relogement rapide et durable des sinistrés est conditionné uniquement par son aspect financier. Si celui-ci ne peut être résolu, il n'y aura pas de relogement « dirigé », mais un « débrouillage » qui maintiendra et même accroîtra le « bidonville ». Si au contraire, les grands établissements de crédits et le FIDOM acceptent d'assumer l'effort qui leur est demandé, nous assisterons à un nouvel essor de la construction dans ce département, soulageant ainsi sensiblement notre problème de chômage.* [848] *»*

En conclusion, il était plus économique et rationnel d'envisager un relogement définitif même si le programme était coûteux, car le système de relogement provisoire ne faisait que repousser de quelques années l'échéance.

3 – Les insatisfaits

Nous avons délibérément ignoré le secteur agricole pour ce travail, cependant nous tenons à signaler une remarque à propos d'une nouveauté outre le mécontentement relatif aux aides : le secteur agricole a été fortement éprouvé par le cyclone *Jenny*. L'aide gouvernementale de 345 800 000 francs CFA a été allouée aux agriculteurs sinistrés, répartie selon la production de 1962, méthode[849] acquiescée par le président de la Fédération des syndicats agricoles de La Réunion et par le président de la Chambre d'agriculture. L'indemnisation a donc été faite en accord avec la profession. C'est en effet la première fois

[848] Rapport du préfet au ministre d'Etat chargé des DOM-TOM, n° 341/PLAN, 1er/05/1962 ; 28W41, A.D.R.
[849] Lettre de l'ingénieur en chef et directeur des services agricoles au préfet, n° 1 540 du 22.06.1963 ; 28W42, A.D.R.

que l'Administration associe à la répartition d'une aide des représentants les plus qualifiés de la profession. Auparavant, elle l'imposait par autorité ce qui lui valait des critiques acerbes. Ces représentants[850] choisis ont été le président du Conseil général (également président de la Commission d'agriculture du Conseil général), le président de la Chambre d'agriculture (aussi président du syndicat le plus important des planteurs de géranium) et le président de la Fédération du syndicat des exploitations agricoles. Cependant, cette association n'a pas satisfait les planteurs des zones dites non sinistrées alors qu'ils accusaient aussi une perte de plus de 25%.

« *Les avantages de la départementalisation !* [851]» titrait ironiquement *Témoignages* : l'article a repris le communiqué radio sur le bilan de *Jenny* au 31 mars à propos des sommes recueillies : 29 427 000 francs CFA prélevés sur le compte spécial de la Trésorerie générale dont 10 millions de la S.S., 5 millions du Conseil général prélevé sur le budget départemental, 10 millions du ministère de l'Intérieur et le restant, 4 427 000 francs CFA, qui provenait des versements individuels et des collectes publiques. Dans cette dernière somme, 500 000 francs CFA ont été versés par chacun des syndicats des fabricants de sucre et de rhum (« *On est généreux de ce côté quand il s'agit d'élections ou de dividendes à attribuer aux admnistrations* ») ; 100 000 ou 200 000 francs CFA viennent des grosses sociétés (« *colonialistes* ») telle que la S.E.G.E.F.O.M. (« *On sait bien que les bénéfices réalisés sur le dos des Réunionnais doivent retourner en France* ») ; 531 000 francs CFA ont été recueillis à Saint Denis et 181 000 à Saint Joseph (« *leçon de générosité d'autant plus cinglante qu'ils sont eux-mêmes sinistrés* »). Le journal communiste n'a donc vu aucun apport de la départementalisation dans la mesure où toute action était remise systématiquement en cause.

[850] Note du préfet du 20.04.1963 ; 28W48 ; A.D.R.
[851] *Témoignages*, 17/04/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.

CHAPITRE VI - La Réunion, une île mieux armée face aux cyclones

A - La météorologie : un outil de prévention essentiel

1- Les raisons

Les connaissances sur les cyclones tropicaux ont fait un bond en avant depuis l'apparition des satellites et des télécommunications ; elles ont permis de tracer quelques grandes lignes : le sud-ouest de l'océan Indien n'est pas une des zones les plus affectées par les dépressions tropicales : 13% seulement des cyclones s'y forment, contre 32 et 16% dans le nord-ouest et le nord-est du Pacifique. De 1900 à 2010, près de 1 000 tempêtes tropicales ont été recensées[852] dans le sud-ouest de l'océan Indien dont un peu moins de la moitié s'est transformée en cyclones. Les calculs[853] de la période 1961 à 1980, opérés à l'aide d'images satellite, font ressortir une moyenne de onze perturbations par an dont cinq d'intensité cyclonique, nombre qui, ici comme ailleurs, varie considérablement d'une année à l'autre. Il peut passer du simple au double et même au triple : 8 pendant les saisons cycloniques 1968-1969 et 1973-1974, 14 en 1970-1971 et 16 en 1977-1978. La saison 2010-2011 est marquée par la présence de 9 systèmes dont trois seulement ont été baptisés, faisant d'elle la moins active depuis 50 ans[854] !

A raison d'une longévité moyenne de 7 jours et demi et d'une fréquence de 11 cyclones par an, le sud-ouest de l'océan Indien est ainsi sous l'action d'un cyclone 80 jours

[852] Depuis la saison 1899-1900 à celle 2010-2011, 928 systèmes dépressionnaires sont référencés dans la base de données du C.M.R.S., mais cela englobe des cyclones, des tempêtes tropicales et un certain nombre de systèmes faibles (simples dépressions tropicales, voire les plus faibles perturbations). Sachant qu'avant l'ère satellitaire (les premières images satellite datent de 1965 et sont régulièrement acquises à compter de 1967 seulement), nombre de systèmes sont passés totalement inaperçus (car évoluant sur mer loin de toute terre habitée), il est impossible de quantifier avec exactitude le nombre de systèmes ; informations données par Philippe Caroff, C.M.R.S. ; courriel privé.

[853] Jean Le Borgne, *Climatologie ..., op. cit.*, p. 289 ; selon Philippe Caroff, l'ordre serait de 9 tempêtes tropicales en moyenne par saison.

[854] Voir les articles du *J.I.R.* dans le site web *clicanoo* : http://www.clicanoo.re/index.php?page=article&id_article=284422&var_recherche=saison+cyclonique+2010-2011
http://www.clicanoo.re/index.php?page=article&id_article=284465&var_recherche=saison+cyclonique+2010-2011

environ par an[855]. Cela serait exact si les perturbations se succédaient et évoluaient séparément. Mais il est fréquent d'en voir coexister[856] 2 ou 3, telles *Françoise* et *Geneviève* du 11 au 15 janvier 1970, ou *Katia*, *Michèle* et *Louise* du 22 au 25 mars de cette même année. Ces données rendent nécessaires la création et l'amélioration de dispositifs pour prévenir au mieux les météores afin de mieux protéger les populations et les constructions.

Après la mort de 300 000 personnes causée par un cyclone au Bangladesh en 1970, l'O.M.M. dont l'objet est « *de coordonner l'action des différents acteurs de la météo au niveau international* », a décidé de mettre en place en 1972 un projet[857] sur les cyclones tropicaux. Projet devenu depuis un véritable programme de veille météorologique mondiale. De là sont nés les C.M.R.S. qui ont pour but de « *prévenir les effets des cyclones sur les nations et en particulier les plus démunies en améliorant les prévisions météorologiques* ».

2 - La Réunion, C.M.R.S.

En 1873, le premier Congrès météorologique international[858] à Vienne jeta les bases de la coopération internationale en météorologie jusqu'en 1951[859], année de création d'une institution spécialisée de l'O.N.U., l'Organisation Mondiale de la Météorologie. Cette dernière a pris conscience des responsabilités sociales et économiques qu'elle avait à assumer envers l'humanité. Cela s'est manifesté au sixième Congrès[860] météorologique mondial en 1971, déterminant ainsi le rôle à jouer de la météorologie dans le domaine du logement, des constructions et des établissements humains. Au cours de ces dernières années, les urbanistes, les architectes et les ingénieurs du bâtiment ont pris de plus en plus en compte les effets produits par les phénomènes climatiques et météorologiques dans les disciplines qui les concernent. Par exemple, la connaissance détaillée des caractéristiques du vent est essentielle pour la détermination de ses effets sur les ouvrages. Ainsi, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (C.S.T.B.) à La Réunion est un organe de recherches scientifiques pour connaître

[855] Jean Le Borgne, *Climatologie …, op. cit.*, p. 289.
[856] Voir la carte de trajectoires et la photo satellite en annexe, p. -88-
[857] *Le Quotidien*, 5/11/1999 ; 1PER131/279, A.D.R.
[858] O.M.M., *1873-1973…, op. cit.,* p.8 ; WMO 345 (F), W.M.O.D.C.
[859] *Id.*, p.29.
[860] O.M.M., *Œuvre accomplie et défis à relever,* O.M.M., Genève, Suisse, [s.d.], 65 pages ; p.45 ; WMO 41O (F) C.2, W.M.O.D.C.

les points faibles des ouvrages. Par exemple, l'analyse des dégâts causés par le cyclone *Firinga* a montré une répartition des principaux sinistres : 85% concernent la toiture, 10% les menuiseries, et 5% les autres éléments.[861] Aussi, l'O.M.M. s'efforce depuis longtemps d'atténuer les dégâts provoqués par les cyclones tropicaux. Ses objectifs[862] sont essentiellement opérationnels comme l'assistance apportée à Madagascar pour lui permettre de mettre sur pied un système de prévision, de détection et de signalisation des cyclones, tandis que d'autres objectifs se rapportent à des recherches et des études scientifiques. Par ailleurs, un rapport[863] du Comité consultatif du Département des affaires économiques et sociales de l'O.N.U. sur l'application de la science et de la technique au développement, paru en 1972, reconnaît « *que la recherche scientifique et la technique moderne peuvent contribuer d'une manière importante à limiter les conséquences des catastrophes naturelles pour l'homme et pour la société* ».

Le Service météorologique de La Réunion se trouve lié dès ses débuts à ce combat, par son action et la diffusion de plus en plus précise et régulière des avis. Au fur et à mesure de son amélioration, il a « *fait certainement économiser au Département une somme largement supérieure à l'ensemble des crédits qui lui sont alloués par l'Etat, pour de nombreuses années. Il y a lieu d'ajouter encore les gains énormes, difficilement chiffrables que ce Service fait faire à l'Etat et aux sociétés, en contribuant à éviter un accident fatal à un avion ou en écartant les navires en mer de la zone de tempête. Plus généralement, si l'on considère toutes les perturbations survenant au cours d'une saison cyclonique, on peut également affirmer que pour cette saison nous faisons économiser localement, en un seul point de l'action de la Météorologie Nationale Française, les dépenses de nombreuses années que l'Etat engage pour l'ensemble de ses Services météorologiques (métropolitains et Outre-mer*[864]*)*»

La météorologie est une science qui a toujours su tirer profit des progrès technologiques réalisés dans d'autres domaines comme nous l'avons vu avec le système télégraphique. Plus récemment, dès la mise au point des dispositifs modernes, tels que les

[861] Jean Pothin, *Cyclones .., op. cit.,* p. 332-4.
[862] O.M.M., *Œuvre ..., op. cit., p. 39* ; WMO 41O (F) C.2, W.M.O.D.C.
[863] Département des affaires économiques et sociales O.N.U., *Rôle que peuvent jouer la science et la technique en vue d'atténuer les conséquences des catastrophes naturelles pour l'homme*, Nations Unies, New York, USA, 1972, 43 pages ; p.1 ; 551.2 U585bf, .U.N.O.G.L. (the United Nations Office at Geneva Library).
[864] S.M.R., Etudes sur les avantages économiques des services météorologiques nationaux (cas des cyclones tropicaux, [s. d.] (1965) ; 249W122, A.D.R.

satellites, les ordinateurs à grande vitesse et les lasers, la météorologie a fait presque immédiatement usage de ces nouvelles inventions dont le sud-ouest de l'océan Indien profita avec un décalage plus ou moins marqué mais en mettant en œuvre une coopération régionale. C'est une des raisons qui a abouti à la création en 1984 de la Commission de l'Océan Indien (C.O.I.)[865] : elle regroupe Maurice, Madagascar, les Comores, les Seychelles et la France. Aussi elle a élaboré un ambitieux « Programme régional de coopération météorologique concernant les cyclones tropicaux ». Lancé en 1990, ce programme a abouti en 1996 à la modernisation des équipements météorologiques des services de Madagascar, de Maurice, des Comores et des Seychelles et, d'autre part, à la formation technique de certains agents de ces pays. La prévision des cyclones nécessite des moyens importants que ne peuvent pas s'offrir tous les pays menacés. Ainsi, l'O.M.M. a créé en tout sept organismes régionaux[866] (C.M.R.S.).

C'en juillet 1993[867], que la direction de Météo France à La Réunion se voit confier par l'O.M.M. le rôle de Centre Météorologique Régional Spécialisé sur les cyclones tropicaux pour le sud-ouest de l'océan Indien[868]. Ses missions sont multiples : opérationnelles (fournir toute information possible sur les différentes perturbations tropicales amenées à évoluer dans sa zone de responsabilité), des missions de formations et de recherches. De plus, dès sa création en 1998, la Cellule de Recherches sur les Cyclones tropicaux[869] (C.R.C.) a défini quatre axes de recherches et de développement : produire des outils d'aide à la décision pour les prévisionnistes de Météo France , de La Réunion et des îles de la zone du sud-ouest de l'océan Indien, et des autres DOM-TOM ; assurer la prise en compte des cyclones tropicaux dans les analyses des modèles de prévision numérique ; mieux comprendre les processus en jeu dans les cyclones tropicaux ; introduire des paramètres de ces processus dans les modèles de prévision, pour les améliorer en termes de trajectoire et d'intensité de cyclones. Par

---

[865] Alain Soulan, « Des spécialistes « cyclones » dans l'océan Indien », in *Athmosphériques*, Météo-France, n° 6, avril 2000, 39 pages, p.18 ; [s.c.], C.D.C.M.R.S.

[866] Revoir la carte des C.M.R.S. en introduction générale, p. 15.

[867] *Présentation C.M.R.S.*, le 21 janvier 1999, Météo-France, 15 pages ; 382.1, S.A.I. Voir le site : http://www.meteo.fr/temps/domtom/La_Reunion/webC.M.R.S.9.0/

[868] Le C.M.R.S. est responsable du suivi (analyse et prévisions) de tous les systèmes dépressionnaires tropicaux amenés à évoluer sur son domaine de responsabilité (de 30 degrés Est à 90 degrés Est, entre l'équateur et 40 degrés Sud). Outre cette vocation première qu'est la surveillance permanente de l'activité cyclonique tropicale et la fourniture de ces données aux 15 pays membres de la zone (Afrique du Sud, Botswana, Comores, France, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zimbabwe), le C.M.R.S. a également un rôle de formation et de recherche.

[869] Antoine Lasserre-Bigorry , « Recherches sur site », in *Athmosphériques*, Météo-France, n° 6, avril 2000, 39 pages, p.22-23 ; Connaissance de la Météorologie, *Le point sur les cyclones tropicaux*, n° 5, Météo France, [s.n.], 23pages, p. 16-17.

ailleurs, l'Université de La Réunion assure une formation en météorologie dans le cadre d'une maîtrise de physique et applications, et des chercheurs de haut niveau travaillent sur des thèmes atmosphériques connexes au sein du Laboratoire de physique de l'atmosphère (L.P.A.) devenu depuis Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy). Météo France profite donc de cette proximité avec des chercheurs de l'université qui ont centré leurs activités de recherche sur le thème des cyclones tropicaux, en travaillant au sein de la C.R.C.

Toutes les mesures météorologiques font alors l'objet de bulletins climatologiques de La Réunion, annuels[870] dès 1950 et en plus mensuels à partir de 1959[871] ; les rapports annuels[872] du service météorologique publiés depuis 1963 nous renseignent sur le réseau des stations réunionnaises, les activités du centre, les technologies utilisées dont l'une est le satellite géo-stationnaire. La revue *Saison Cyclonique* qui débute dès l'année 1962/1963 à La Réunion est spécifique aux cyclones de la saison, qu'ils aient ou non intéressé l'île. Enfin et plus récemment (depuis 1994), un *Rapport d'Activité* du C.M.R.S. fait le point chaque année sur toutes ses actions et sa situation. En 2004, 109 stations[873] couvrent le territoire réunionnais, et certaines sont sous la responsabilité d'autres centres d'études comme le B.R.G.M. et la D.D.E.[874]

B - L'amélioration et la modernisation des moyens de lutte

1 – Les modes de communication

A partir du moment où la radio puis la télévision se sont répandues dans les foyers, les nouvelles des cyclones circulaient plus aisément. En 1950, il y avait dans l'île 1 900 postes de radio et 30 heures d'émissions hebdomadaires contre 70 heures hebdomadaires et en prise

[870] D.I.R.R.E. (Direction interrégionale de La Réunion), Météo France, *Bulletin Climatologique de La Réunion* ; [s.c.], C.D.C.M.R.S.
[871] D.I.R.R.E., Météo France, *Bulletin Climatologique Mensuel de La Réunion* ; [s.c.], C.D. C.M.R.S.
[872] Service Météorologique de La Réunion, *Rapport Annuel 1963*, éd. S.M.R., La Réunion, 110 pages ; [s.c.], C.D.C.M.R.S.
[873] D.I.R.R.E., Météo France, *Rapport d'Activité 2004*, C.M.R.S., La Réunion, 2005, 41 pages ; p.17 ; [s.c.], C.D.C.M.R.S.
[874] La D.D.E., la D.I.R.E.N., la D.A.F. et la D.R.I.R.E ont fusionné en Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (D.E.A.L.) depuis le 1er/01/2011.

directe sur l'actualité locale et internationale pour 25 400 postes en 1963[875]. L'innovation technique par le transistor a amené la démocratisation de la radio. Fonctionnant sur piles, elle a mis l'information à la portée de tous, même dans les régions les plus reculées où le journal n'accédait que rarement. De plus, la radio était privilégiée au journal papier à cause de l'analphabétisme qui régnait dans l'île. La télévision[876] s'est allumée le 24 décembre 1964. Dans le domaine de la presse locale, 1976 a été marquée par la fin du *Progrès* et du *Cri du Peuple*. L'année suivante, alors que *le Journal de l'Ile de la Réunion* et *Témoignages* étaient les deux quotidiens majeurs, un troisième journal est venu s'implanter dans le paysage médiatique : *Le Quotidien de La Réunion*. Ces trois feuilles ont dominé le paysage médiatique réunionnais après 1976, d'autant plus que le journal pastoral catholique, *Dieu et Patrie* devenu *Croix Sud* en 1964, a cessé sa parution en 1978.

Cette pluralité des moyens de communication au public est très importante pour toucher le maximum de personnes si ce n'est pas toute l'île. Dès lors, les alertes ou les avertissements ne peuvent plus laisser personne indifférent parce que tout le monde ne peut plus ignorer les avis météorologiques. Logiquement, un maximum de vies devrait être sauvé. Pendant le passage du cyclone *Denise* en janvier 1966, trois personnes sont décédées des suites d'un effondrement d'une maison et une noyade[877]. C'est peu par rapport aux pluies diluviennes (record mondial de précipitations en 24 heures) qui ont fait déborder toutes les rivières et les ravines, provoquer des crues exceptionnelles, c'est donc un succès pour les S.M.R. qui avait déclenché les différentes phases de l'alertes, ces dernières ayant été appliquées et diffusées. Il n'en a pas été de même pour le passage très modéré de *Karine*, qui ne justifiait pas[878] la mise en application du système d'alerte. Mais malgré les moyens mis en œuvre (bulletins spéciaux, fermeture des écoles, sorties en mer déconseillées), neuf personnes ont péri noyées. La responsabilité des individus est donc engagée, le manque de discipline est une des causes de la mortalité des météores.

Dans le domaine de la transmission administrative des informations sur le cyclone, la communication des alertes se fait toujours par l'envoi de bulletins : du télégraphe au fax, au téléphone, ils sont véhiculés du service de la météorologie à la préfecture et aux différents

[875] Karine Técher et Mario Serviable, *op. cit.*, p. 72.
[876] Karine Técher et Mario Serviable, *op. cit.*, p. 74.
[877] Service météorologique régional de La Réunion, *Cyclone tropical Denise du 3 au 11 janvier 1966*, éd. S.M.R., Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1966, p. 20 ; [s. c.], C.D.C.M.R.S.
[878] S.M.R., *Etudes sur les avantages économiques des services météorologiques nationaux* (cas des cyclones tropicaux, [s. d.] (1965) ; 249W122, A.D.R.

organes de diffusion : les renseignements concernant l'évolution de *Hyacinthe,* qui a stationné longuement près de nos côtes, ont été fournis aux responsables administratifs et aux usagers dans de nombreux bulletins transmis par téléphone ou diffusés sur les antennes de FR3. Le S.M.R. (Service Météorologique de La Réunion) a aussi diffusé 39 bulletins météorologiques spéciaux (B.M.S.) à l'intention des navires en mer.

Enfin, en vue d'améliorer tout cet arsenal de moyens de communication, le secrétaire d'Etat à l'Outremer a mis en place en 1998 un numéro de téléphone spécial pour l'information du public lorsque des phénomènes naturels majeurs (cyclones, menaces et éruptions volcaniques) surviennent dans les DOM-TOM. Ce service, réalisé en partenariat avec Météo France, permet au public d'obtenir des communiqués de type « sécurité civile » et des précisions sur l'évolution de la situation dans les zones concernées, ainsi que les mesures prises localement et éventuellement les dommages constatés[879].

2 – Le plan ORSEC

Le succès de la réponse à une catastrophe est déterminé en grande mesure par le succès des communications, l'information et l'établissement d'un plan préétabli qui pourra être mis rapidement en œuvre le cas échéant. Il existe pour cela un système très structuré sur le territoire français, il s'agit du plan ORSEC (ORganisation des SECours)[880]. Celui-ci « *a pour objet la mobilisation et l'engagement des moyens exceptionnels lorsque les moyens ordinaires des services publics de secours risquent de se trouver débordés par le nombre de victimes ou l'ampleur d'un événement accidentel* [881]». Il s'applique aux différents échelons[882] : communal, départemental, zonal et national. Le préfet est responsable de l'élaboration, du

[879] *Le J.I.R.*, 2/09/1998 ; 1PER94/332, A.D.R.
[880] Le plan ORSEC a été créé initialement par instruction ministérielle du 5 février 1952, il est devenu depuis la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 sur la modernisation de la protection civile, le dispositif O.R.S.E.C. (Organisation de la Réponse de SEcurité Civile).
[881] Didier Bros, *Défaillances du plan ORSEC lors du cyclone Hugo 89 en Guadeloupe, mise en cause du système de communications, solutions proposées*, thèse de médecine présidée par le Pr G. Oksenhendler, Université de Rouen, 1993, 84 pages, p. 39.
[882] Voir l'ouvrage de René Noto, Pierre Huguenard et Alain Larcan, *Médecine de catastrophe*, coll. Abrégés, éd. Masson, Paris, 1987, 588 pages et la thèse de Philippe Gicquel, *Organisation des secours en période cyclonique*, thèse pour le doctorat en médecine présidée par le Pr. J.C. Manelli, Université de Aix-Marseille II, 1993, 76 pages.

déclenchement, de la conduite, de l'arrêt du plan, ainsi que de la formation du personnel[883]. Pour cela il dispose de trois structures[884] :

- La structure de commandement ou état-major :

Sous le commandement d'un directeur des secours, son rôle est d'assurer la gestion des renseignements, du matériel, du personnel et la coordination des actions.

- La structure de liaison : service de relation publique

Cette structure a une vocation fondamentale d'information du public et de relations avec les médias, de façon à ne pas interférer avec les secours.

- La structure opérationnelle :

Elle comprend cinq services :

- Service des liaisons et des transmissions :

Sous la direction du chef de service départemental des transmissions de l'intérieur, son but est de garantir et de contrôler les transmissions des messages ;

- Service police et renseignements :

Commandé selon l'endroit par la police ou la gendarmerie, il soutient le dispositif de renseignement et de police ; l'établissement du périmètre de sécurité, la préservation des biens, l'exécution des réquisitions, etc. ;

- Service transports et travaux :

Placé sous la responsabilité du directeur départemental de l'équipement, il pourvoit au rétablissement des voies de communications et éventuellement, à l'organisation de transport exceptionnel.

- Service de secours et de sauvetage :

---

[883] Chaque année, en début de saison cyclonique, le cabinet de la préfecture édite un document qui définit le phénomène cyclonique et ses dangers, les différentes phases d'alerte et les mesures de prévention et d'information de la population. Il organise aussi la mobilisation des services de sécurité pour la mise en œuvre des mesures de précaution et des éventuelles interventions d'urgence. Une partie est composée de fiches « réflexes » des chefs de service et enfin les annexes constituant le fonds documentaire et règlementaire qui font l'objet d'une mise à jour régulière en fonction des éléments d'actualité et de règlements nouveaux. Depuis 2002, le Plan de Secours Spécialisé « cyclones » (P.S.S.) (arrêté n° 3769 du 30/09/2002) remplace le précédent plan d'urgence de 1994 (arrêté n° 2 556 du 14/09/1994). Les destinataires de ce document sont tous les protagonistes (près d'une centaine) entrant en jeu lors du déclenchement du plan ORSEC : le Préfet, les sous-préfets, les maires, les chefs de service, les médias, etc., in Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile, préfecture de La Réunion, *Plan de Secours Spécialisé « cyclones »*, 30/09/2002, 75 pages ; imprimé [s.c.], S.I.R.D.P.C.

[884] Philippe Gicquel, *op. cit.*, p. 8-9.

Sous la direction du directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, assisté du médecin inspecteur départemental, son objectif est d'assurer la médicalisation des secours, gérer l'hospitalisation et les problèmes d'hébergement et de condition sanitaire.

Le plan ORSEC est remis à jour chaque année et envoyé au préfet, aux sous-préfets, au secrétaire général, aux différents directeurs et chefs de services, aux maires, au ministre d'Etat chargé des DOM-TOM et au ministre de l'Intérieur. Dans son introduction paraissent les risques et leurs prévisions, les alarmes, l'articulation territoriale des moyens, les alertes cycloniques, etc.… Un mémento rappelle à chaque destinataire ce qu'il doit faire à chaque alerte ; une liste des numéros d'appel téléphonique est remise à jour pour la diffusion des messages d'alertes cycloniques ; les perturbations cycloniques pour la période annuelle à venir sont dénommées et énumérées dans une liste ; enfin les modèles des communiqués, des messages à donner par téléphone et des télégrammes officiels sont retransmis. Par ailleurs, il convient de signaler l'existence de plans de secours spécialisés (P.S.S.) qui s'intègrent dans le plan ORSEC et qui sont évolutifs. De l'organisation des secours avec le plan ORSEC, La Réunion est passée à la prévention avec le P.S.S. « cyclone » dès 1983[885], qui n'empêche pas le déclenchement simultané ou postérieur du plan ORSEC. Ainsi, la population est tenue informée heure par heure de l'évolution du cyclone. Comme les fortes précipitations ne proviennent pas nécessairement de l'influence d'un cyclone, il a été créé le P.S.S. « pluies » introduit en 1991 qui s'est généralisé en nouveau système d'alerte pour la pluie, le vent, l'orage et la houle en 2006, sous le nom de « plan événements météorologiques dangereux » [886]. Tous ces P.S.S. réalisent une estimation d'un risque, font un inventaire des moyens, prévoient l'engagement des secours et anticipent les risques probables. En bref, professionnalisme et bon rodage du plan ORSEC sont de mise. Chacun doit savoir ce qu'il a à réaliser, tant dans les alertes et leurs mesures que dans la gestion de l'après-cyclone par le PC ORSEC : évaluation des dégâts, envoi d'équipes sur le terrain, début des opérations de déblaiement, de secours aux populations, de reconnexions aux réseaux téléphoniques, d'eau ou d'électricité. Schématiquement, l'organisation de l'alerte P.S.S. « cyclone » donne cela :

[885] *Le Quotidien*, 18/10/1994 ; 1PER131/218, A.D.R.
[886] *Le J.I.R.*, 09/03/2006 ; 1PER94/422, A.D.R.

Schéma n° 1 : Organisation de l'alerte P.S.S. « Cyclone » à La Réunion

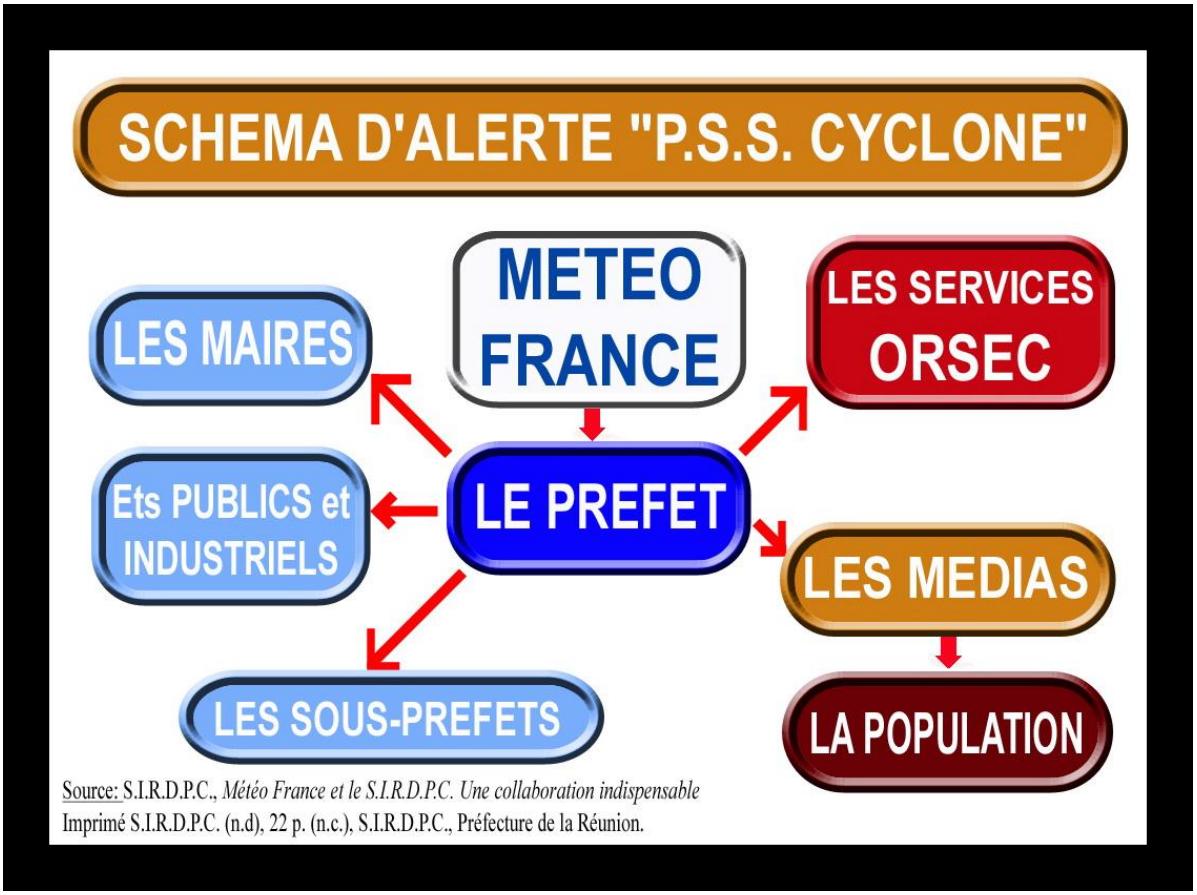

Les abris représentent un élément fondamental dans la lutte anticyclonique, les mairies en sont responsables. En effet, pendant le cyclone, le danger est à l'extérieur, le salut à l'intérieur. Toute personne possédant un habitat fragile ou situé dans une zone dangereuse est menacée de mort ou de se retrouver sans-abri. Aussi les centres d'hébergement doivent-ils être répertoriés[887], entretenus, prêts à l'emploi avant le cyclone et connus du public. Les endroits les plus utilisés comme refuges, sont le plus souvent des établissements scolaires, des bâtiments administratifs ou des lieux de culte. De plus, certaines conditions prévues par le plan ORSEC permettent d'envisager une évacuation préventive de la population. Encore faut-

[887] Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile, préfecture de La Réunion, *Circulaire n° 1726/89 du 13/12/1989 relative au plan ORSEC cyclonique* ; imprimé [s.c.], S.I.R.D.P.C.

il pouvoir la réaliser d'une part, et d'autre part, elle doit être justifiée. Ainsi, toute zone d'une certaine importance, reconnue inondable, ou pour laquelle une inondation est probable, pourrait bénéficier d'une évacuation. La réussite d'une évacuation dépend d'une indispensable planification antérieure et des services de police et de transport parfaitement structurés. Cependant[888], il arrive que des mairies négligent certains devoirs et il existe des personnes s'opposant à l'abandon de leur foyer pour un abri ou pour vivre ailleurs après le passage du cyclone.

3 – Les alertes : un système vital qui se perfectionne

Quand la crise s'annonce, la préfecture et Météo France s'allient pour la sécurité des populations et la protection des biens. Pour les météorologistes, le véritable problème est d'analyser le plus objectivement possible toutes les informations disponibles et d'établir un ensemble de prévisions en évitant[889] :

- de déclencher à tort les procédures qui amèneront la paralysie presque complète de l'activité d'une région. Une position « pessimiste » ou « prudente » peut réduire la confiance apportée aux informations météorologiques par les autorités responsables et les populations ;
- de sous-évaluer les risques, ce qui peut avoir des conséquences catastrophiques pour les régions intéressées.

L'amélioration des alertes dépend davantage du perfectionnement des prévisions météorologiques. Rappelons que l'utilisation conjointe de satellite géostationnaire et du traitement informatique des données a permis un grand bond en avant dans l'étude et l'analyse des phénomènes cycloniques. Ainsi, la détermination précise de la localisation, de la vitesse, de la trajectoire et de la puissance estimée d'un cyclone se révèle être un précieux atout dans l'organisation des secours. Le préfet doit alors en permanence tenir compte des prévisions météorologiques. Météo France représente donc un partenaire privilégié. De la précision de ses prévisions dépendent fortement le lancement des mesures de précaution ou d'interdiction et une mise en œuvre judicieuse des moyens de lutte contre les risques naturels.

[888] Nous reviendrons sur ce sujet dans notre dernier chapitre consacré sur les mentalités.
[889] Connaissance de la Météorologie, *Le point…, op. cit.*, p. 16, 17.

Prévenir et anticiper sont les deux objectifs que Météo France et la préfecture poursuivent ensemble. A l'approche d'un risque météorologique (fortes pluies, cyclone), nous avons vu que Météo France diffuse des avis ou des bulletins spécialisés vers les médias, mais aussi des serveurs automatisés (passerelle fax et audio) à destination des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales et de certains établissements sensibles. Comme le passage en alerte rouge entraîne le confinement à domicile de l'ensemble de la population à l'exception des seuls services d'urgence, l'outil d'aide à la décision du préfet que représente le suivi, quasiment en temps réel, du phénomène cyclonique, lui donne toute son importance. Cela tend à assurer une sécurité maximale pour les personnes et les biens par des mesures appropriées, tant dans leur ampleur que dans leur durée, tout en pénalisant le moins possible l'activité de l'île. La lisibilité de l'action de l'Etat en matière de prévention s'en trouve renforcée et son acceptation améliorée.

Pour connaître le degré de succès du duo préfet/Météo France, l'étude des plans ORSEC est nécessaire. Un bilan 1990-1999 de la « Contribution de la France aux objectifs de réduction des CAT.NAT[890] » a été dressé : un de ces objectifs était la surveillance et l'alerte. Elles ont été perfectionnées et se sont concrétisées à La Réunion par la création du processus de « pré-alerte/alerte » et la gestion de crise pendant le passage des météores. Ces améliorations se sont faites au gré des leçons tirées des passages cycloniques, des expériences parfois malheureuses comme celle de 1980 avec *Hyacinthe*. Il faut savoir que pour ce météore, le stade cyclone tropical n'a existé que le 19 janvier. Le reste de son existence, il a évolué entre les stades dépression tropicale et tempête tropicale[891]. Né le 15 janvier, le cyclone *Hyacinthe* a été baptisé le 17 quand il s'est trouvé à 220 km au nord-est de La Réunion. Sa trajectoire a été complexe, comportant plusieurs boucles qui l'ont ramené par trois fois vers

[890] In P.H. Bourrelier, G. Deneufbourg, B. de Vanssay, *Les catastrophes naturelles: le grand cafouillage*, éd. Osman Eyrolles santé&société, Paris, France, 2000, 262 pages, p. 220-236.

[891] Il convient de lever toute équivoque sur l'appellation de *Hyacinthe* : cyclone ou dépression tropicale. Le classement se fait en fonction du vent maximal moyen estimé : dépression tropicale (≥ 33 Kt), tempête tropicale (34 à 47 Kt), violente tempête tropicale (48 à 63 Kt) et cyclone tropical (≤ 64 Kt). Avec les photos satellite, l'estimation des vents se fait en fonction de l'aspect du météore. Par exemple, la présence d'un œil distinct amène à classer le phénomène en cyclone tropical. Le classement adopté pour l'archivage des données commande de donner l'appellation du stade maximal atteint au cours de la durée de l'existence du phénomène météorologique. *Hyacinthe* est donc désigné cyclone tropical, in S.M.R., *Rapport préliminaire sur le cyclone tropical Hyacinthe, 15 au 29 janvier*, août 1980, manuscrit dactylographié, 11 pages ; 551.55 REU, B.D.R.
le **kt** (knot = nœud en français) correspond à une vitesse d'un mille marin par heure, soit, 1,852 km/h. Ainsi, 33 kt = 61,116 km/h et 64 kt = 118,528 km/h.

les côtes réunionnaises[892]. Ainsi, l'alerte a été donnée en fonction de ses éloignements et de ses revirements, engendrant un suivi d'alertes pour la population durant toute la durée de perturbation. Les renseignements concernant l'évolution de *Hyacinthe* ont été fournis aux responsables administratifs et aux usagers dans de nombreux bulletins transmis par téléphone ou diffusés sur les antennes de FR3 (messages horaires de 5h30 à 22h30 le 27 lors du 3ème passage). Les différentes phases d'alerte ont été déclenchées comme suit[893] :

- 19/01 à 10h : alerte « FORTES PLUIES » et constitution du PC ORSEC
- 24/01 à 6h25 : alerte II « CYCLONE »
  19h : alerte III
- 25/01 à 8h15 : retour en alerte II
- 27/01 à 8h : nouveau passage en alerte III
- 28/01 à 6h15 : retour en alerte II
- 29/01 à 8h : retour en alerte I
- 31/01 à 16h : levée de l'alerte I (dislocation du PC ORSEC depuis 9h30).

Le cyclone tropical intense ou plutôt les effets de *Hyacinthe* en tant que dépression tropicale ont fait prendre conscience d'un réajustement nécessaire du système d'alertes : « l'alerte générale » employée pour la première fois n'a pas été comprise parce qu'elle n'a pas été expliquée. En effet, *Hyacinthe* « *longe les côtes malgaches, mais il pleut toujours chez nous. On nous dit que ce n'est pas grave puisqu'il ne s'agit pas d'un cyclone mais d'orages. Pourtant, le bilan s'alourdit*[894] ». L'idée de créer un système d'alerte spécialisé pour les pluies était alors en train de germer.

Dans les années 1990, le système en place existait depuis 20 ans alors que les moyens techniques avaient changé, même s'il restait et reste encore des incertitudes sur la trajectoire. Le directeur régional de météo France, Guy Legoff, suggérait alors une réforme[895]. C'est en 1994 que les alertes prirent de la couleur[896], les technologies nouvelles permettaient de renforcer la prévention et la sécurité tout en limitant les conséquences sur la vie quotidienne : il s'agissait de limiter la paralysie de la vie économique et sociale de l'île. Le plan de secours

[892] Mireille Mayoka, *op. cit.*, p. 8. Voir la carte des trajectoires en annexe, p. -93-
[893] Service météorologique de La Réunion, *Rapport préliminaire…, op. cit.*, p. 5 ; 551.55 REU, B.D.R.
[894] *Le Quotidien*, 23/01/1980 ; 131/41, A.D.R.
[895] *Le J.I.R.*, 15/03/1994 ; 94/280, A.D.R.
[896] *Id.*, 21/10/1994 ; 94/287, A.D.R.

spécialisé cyclone comprenait désormais et comprend toujours aujourd'hui deux alertes précédées d'un appel à la vigilance cyclonique. Celle-ci informe du passage dans la région d'un phénomène cyclonique : chacun doit prendre les mesures habituelles sans arrêter ses activités, vérifier ses réserves, se tenir informer de l'évolution du cyclone, ne pas entreprendre une randonnée ou aller en mer ; l'alerte orange indique qu'une menace directe pour l'île dans les 24 heures se précise, les services ORSEC se mobilisent, les établissements scolaires et les crèches ferment mais la vie économique continue ; l'alerte rouge indique que le danger arrive dans les heures qui suivent, toute sortie, circulation est interdite. Une campagne de sensibilisation sous forme de dépliants, films d'animations, émissions radios ou TV a été lancée pour contrer le poids des habitudes.

Le perfectionnement se poursuit avec l'ajout d'une phase de prudence, placée après l'alerte rouge en 2002, tirée des enseignements du passage du cyclone *Dina*. La phase de vigilance (couleur jaune) qui avait suivi la levée de l'alerte rouge alors qu'il n'y avait plus de menace cyclonique avait montré les limites[897] de sa dénomination quand elle était utilisée dans un cadre post-cyclonique. La population serait désormais appelée à la plus grande prudence et vigilance face aux dangers de l'après-cyclone. La modification du P.S.S « cyclone » à compter de la saison cyclonique 2002-2003 a été la suivante[898] : le système d'alerte vigilance-orange-rouge a été complété par une phase de prudence (couleur bleue) destinée à être activée éventuellement après le passage du phénomène si la situation sur le terrain l'exigeait. « *Il nous manquait une étape nous permettant de gérer les perturbations post-cyclonique*[899] » expliquait le préfet. C'est le sens de cette phase de prudence qui change : il indique que la menace cyclonique est écartée mais qu'il reste des dangers. Dans cette phase, tous les établissements scolaires et les crèches doivent rester fermés, mais l'activité économique peut reprendre. En fonction des circonstances, la circulation peut être interdite.

Enfin, la tempête tropicale *Diwa* (2-11/03/2006) qui avait conduit le préfet à déclencher l'alerte orange davantage en considération du volume de pluies et de leurs conséquences, qu'en raison de la force des vents, faisait penser à un cyclone sans vent, comme *Hyacinthe*, mais avec d'énormes précipitations[900]. Il manquait donc un système

[897] Météo France, *Dina*, Météo France, Direction interrégionale de La Réunion, 63 pages, p.63 ; [s.c.], C.D.C.M.R.S.
[898] Voir le tableau des alertes en couleur en annexe, p. -121-
[899] *Le J.I.R.*, 8/11/2002 ; 94/382, A.D.R.
[900] *Id.*, 9/03/2006 ; 94/420, A.D.R.

d'alerte correspondant à des phénomènes météorologiques situés en deçà du seuil cyclonique et de ses vents de 150 km/h, qui ne sont pas des cyclones mais qui n'en sont pas moins dangereux pour la population. D'où la création du « plan événements météorologiques dangereux » adapté à quatre manifestations de la nature : les fortes pluies, la forte houle, l'orage et le vent fort. Il restait à trouver le code d'alerte, facile à comprendre.

Après avoir présenté l'historique des alertes, nous allons nous intéresser aux critères qui permettent d'affirmer qu'un plan d'alarmes est bien rodé. Parce que cela fait longtemps que la population y est habituée ? Quand en 1994, les alertes I, II et III[901] sont réformées et deviennent en couleur, cela faisait près de 30 ans qu'elles existaient[902], la population était donc familiarisée avec ce système et il fallait que le nouveau dispositif ne soit pas perturbateur. Est-ce parce ce qu'il n'y pas eu un seul mort ? C'est ce que dit le préfet après le passage de *Dina* : « *Le dispositif de prévention a parfaitement fonctionné, d'une part dans le cadre des prévisions météorologiques qui se sont révélées d'une précision exemplaire, et' d'autre part, par la mise en œuvre du Plan de Secours Spécialisé « Cyclone » avec des mesures et des consignes de sécurité qui ont été appliquées par l'ensemble de la population. C'est, sans doute, grâce à l'efficacité de ce dispositif qu'aucune victime n'a été à déplorer*[903] ». Cette citation invite à cette autre question : est-ce parce que le système d'alertes est le même pour toute l'île ? *Daniella* était un cyclone tropical intense qui se dirigeait le 7 décembre 1996 droit sur La Réunion et le dimanche matin, l'alerte rouge était déclenchée. Mais le cyclone a infléchi sa course entre Maurice et La Réunion, qui n'a reçu que quelques ondées. L'alerte rouge a été levée à 17h30 pour toute l'île, puis orange à 20 h puis en vigilance cyclonique. Cependant, une partie seulement de l'île avait été touchée par l'alerte rouge[904]. Déjà le 6 mars 1989, le département avait été littéralement coupé en deux à l'approche du cyclone *Krissy* :

---

[901] L'alerte I constitue une mise en garde contre le péril cyclonique. Dans le même temps, une cellule de crise est activée à la préfecture. L'alerte II indique que la menace cyclonique risque de présenter un danger pour l'île dans les 24 heures à venir. Un poste de commandement fixe est monté à la préfecture et une permanence des services de sécurité est mise en place dans les sous-préfectures et dans les mairies, qui ouvrent les centres d'accueils, déjà munis de lits et de nourriture. L'alerte III n'est employée que si une menace cyclonique concerne directement l'île dans les 12 heures à venir. La population doit être à l'abri, il est interdit de circuler, le PC ORSEC est prêt.

[902] *Le Quotidien*, 18/10/1994 et 19/01/1995 ; 131/218 et 131/221, A.D.R.

[903] Météo France, *Dina*, *op. cit.*, pages, p. 2 (préface) ; [s.c.], C.D.C.M.R.S.

[904] *Le Quotidien*, 11/03/1999 ; 131/42, A.D.R.

« *1996-1997 Cyclone tropical DANIELLA : Vigilance cyclonique du 5 décembre 1996 à 20 heures au 7 décembre 1996 à 12 heures - Alerte ORANGE du 7 décembre 1996 à 12 heures au 8 décembre 1996 à 07h30 - Alerte ROUGE le 8 décembre 1996 de 07h30 à 17h30 (levée générale, mais levée anticipée à 12h30 sur arrondissement de St-Paul, 13h20 sur communes du Port et de la Possession et 16h30 sur reste arrondissement de St-Denis et arrondissement de St-Pierre) - Alerte ORANGE le 8 décembre 1996 de 17h30 à 20 heures - Vigilance cyclonique du 8 décembre 1996 à 20 heures au 9 décembre 1996 à 09 heures* » ; informations données par Philippe Caroff de Météo-France de La Réunion.

soleil au Nord, pluies et vent dans le Sud. A 19h, le préfet avait placé en alerte III les communes du Sud et de l'Ouest seulement[905]. Nous pouvons aisément imaginer les problèmes qui en découlaient : des gens, confiants dans le beau temps chez eux, se rendaient dans l'autre zone pour leur travail ou autre et se mettaient en danger. Cette confusion a cessé avec l'homogénéisation du système en 2002. C'est la fin de l'alerte rouge à la carte.

Bien rôdé ou en tout cas bien intégré, c'est au final ce qui ressort de la question puisque le système de prévention des cyclones a été cité en exemple pour la France métropolitaine comme le tire *Le Quotidien* en 1999 : « *L'alerte péï inspire la métropole*[906] ». Après le passage des grosses tempêtes en métropole[907] qui ont surpris par l'ampleur des dégâts et le nombre des victimes et alors que le cyclone *Connie* a été bien « contenu » par les services secours et la population réunionnaise, la direction générale de Météo France a envisagé très sérieusement d'adapter au cas des tempêtes le système d'alerte tel qu'il existe dans les D.O.M. pour les cyclones, mais aussi dans les régions de montagne pour les avalanches. Cela pose comme condition essentielle que les mentalités des populations concernées changent et se sensibilisent aux alertes. A La Réunion, les trois phases d'alertes devenues colorées en 1994 ont fait leurs preuves : les Réunionnais y sont non seulement habitués mais aussi attentifs. *« Le cyclone est un fait culturel. Il existe une culture de prévention* » souligne[908] Paul Rémois du C.M.R.S. « *On a affaire à des populations habituées au risque. Aussi, les mesures prises comme le confinement chez soi en alerte rouge sont bien acceptées car liées à l'historique. C'est presque un jeu de faire ses achats et s'enfermer. Si l'on excepte la traditionnelle cohue dans les boutiques et les grandes surfaces à l'approche*

---

[905] *Le Quotidien*, 7/04/1989 ; 131/152, A.D.R.
« 1988-1989 Cyclone tropical KRISSY **:** *Alerte 1 du 6 avril 1989 à 05 heures au 6 avril à 14 heures - Alerte 2 du 6 avril 1989 à 14 heures au 6 avril à 19 heures - Alerte 3 du 6 avril 1989 à 19 heures au 7 avril à 05 heures (sur régions sud +communes de St-Benoît, Ste-Rose, Plaine des Palmistes, Salazie et Trois Bassins) - Alerte 1 du 7 avril 1989 à 05 heures au 7 avril à 10 heures (alertes 2 et 3 levées simultanément)* » ; informations données par Philippe Caroff de Météo-France de La Réunion.
[906] *Le Quotidien*, 03/02/2000 ; 131/282, A.D.R.
Tous les produits locaux sont dit du pays : « peï ». L'alerte péï signifie donc l'alerte de La Réunion.
[907] Les 26, 27 et 28 décembre 1999, deux tempêtes des latitudes moyennes successives et en développement rapide, nommées respectivement *Lothar* et *Martin*, ont traversé la France d'ouest en est. Ces deux cyclones extratropicaux, de type *bombe* très classique, ont également affecté une bonne partie de l'Europe. Il y a eu 88 morts en France et une dizaine en Suisse, en Allemagne, en Espagne, en Grande-Bretagne..., 3,50 millions de foyers privés d'électricité ou de chauffage, des centaines de voitures endommagées par des chutes d'arbres, des dizaines de milliers d'arbres déracinés, 12 à 15 milliards d'euros de dégâts et environ 500.000 hectares de forêts détruites. De tels événements se produiraient environ tous les cent ans. Le service Météo France a mis en place un système de cartes de vigilance sur son site internet et à la télévision durant l'année 2002 pour appeler à la vigilance dans les départements concernés. Voir http://la.climatologie.free.fr/tempete/tempete1.htm et http://fr.wikipedia.org/wiki/Temp%C3%AAtes_de_fin_d%C3%A9cembre_1999_en_Europe
[908] *Le Quotidien*, 03/02/2000 ; 131/282, A.D.R.

des dépressions, les Réunionnais se montrent très respectueux de la réglementation une fois les alertes orange et rouge déclenchées. (…) Bien sûr, il reste des imprudents qui sortent pour regarder les effets du cyclone, mais il est fini le temps où la foule se rendait au Barachois pour admirer la houle ». Les analyses et le traçage par Météo France des phénomènes sont pour le préfet des outils cruciaux du plan cyclone. Ils lui permettent de mieux choisir le moment du déclenchement des différentes phases d'alerte. La prévention météorologique cède alors le pas à celle cyclonique[909]. Pour que cette dernière soit efficace, elle doit être associée à des moyens de prévention.

4 – Les moyens de prévention

a – Les atlas des risques

Le public doit avoir conscience du risque cyclonique pour mieux l'intégrer dans la vie de tous les jours et pour mieux y faire face quand il survient. Les services de protection civile et les divers médias ont également une part active à prendre. Une bonne prévention passe par les moyens suivants[910] : plans d'occupation du sol, normes de constructions anticycloniques, système d'alertes et campagnes d'éducation des populations soumises au risque cyclonique. La baisse souhaitable de la mortalité passe par la connaissance de l'événement. Les ouvrages comportant des cartes des régions à risque[911] tels que les atlas sont un moyen de le mesurer.

Lors du passage d'un cyclone, les effets dévastateurs sont dus surtout aux fortes précipitations, renforcées par le relief de l'île. La Réunion détient les records mondiaux de pluie enregistrés lors des cyclones. Pour exemples, à Foc-Foc, le 8 janvier 1966, les précipitations ont duré douze heures et ont atteint 1 114 mm ; à Bélouve du 28 février au 1er mars 1964, 48 heures de précipitations et 2 405 mm ; à Commerson du 13 au 21 janvier 1980, 15 jours de précipitation et 6 078 mm[912]. Le géographe René Robert a étudié le climat et l'hydrologie de l'île : son étude[913] sur les précipitations tropicales indique que la façade Est est plus arrosée du fait que la majorité des cyclones arrivent par le Nord et en raison de la rotation

[909] Frédéric Périssat, « Quand la vigilance s'impose », in *Athmosphériques*, Météo-France, n° 6, avril 2000, 39 pages, p. 19 ; [s.c.], C.D.C.M.R.S.
[910] Connaissance de la Météorologie, *Le point …, op. cit.*
[911] Voir les cartes des risques de La Réunion en annexe, p. -156-
[912] Jacques Ecormier, *op. cit.*, p. 64.
[913] René Robert, *Climat et Hydrologie à La Réunion. Etude typologique et régionale des pluies et de l'écoulement*, ISBN, Montpellier, France, 1985, 438 pages, p. 29 et 416.

des vents dans l'hémisphère Sud ; le long des pentes, les pluies augmentent avec l'altitude ; le littoral et les premières pentes reçoivent moins de 1 000 mm/an (200 pour Saint Gilles) tandis que les hauts de l'île sont arrosés par plus de 1 000 mm/an de pluies cycloniques. Au final, les pluies qui résultent des perturbations tropicales peuvent être diluviennes quand s'ajoute un important effet topographique comme c'est le cas à La Réunion, et la quantité tombée est variable selon l'éloignement, l'intensité et la position du météore par rapport à l'île. Les mesures protectrices doivent être prises en conséquence, pour minimiser les dégâts des inondations. Or elles sont insuffisantes jusque dans les années 2000, les effets des précipitations se traduisant par des noyés et des biens mobiliers perdus.

Comme l'hydrologie, la géologie est fortement associée à l'étude des cyclones du fait de leur influence sur les chutes de pierres. La liste des roches et des pans de montagne qui tombent est longue[914] : 1927, le pont de Fleurs jaune est emporté ; 1935, le sol s'affaisse sous l'église de Grand-Ilet ; 1978, la rivière de la ravine Roche à Jacquot fait un bond de 100 mètres hors de son lit ; 1980, les pluies et les coulées de boue de *Hyacinthe* balayent tout sur leur passage, emportant onze membres d'une même famille du cirque de Salazie ; 1993, la Mare-à-Goyaves menace d'exploser ; 1998, 50 000 m3 de terre et de galets tombent dans la rivière du Mât. Nous savons que les cirques sont fortement menacés. Selon le B.G.R.M., les mouvements de terrain apparaissent sur des sites où existent des facteurs de prédisposition aux glissements de terrain : pentes fortes, nature argileuse des sols, habitations sur des versants ayant une pente élevée voire très élevée, absence de murs de soutènement ou présence de murs sous-dimensionnés, surcharge pondérale (remblais, bâtiments), etc. Un mois après *Dina*, une vingtaine de sites ont connu des glissements de terrain causés par les pluies. Entre-Deux est une des communes les plus éprouvées avec une quinzaine de familles sinistrées et une soixantaine de personnes déplacées par mesure de sécurité. Ses sols instables et les constructions anarchiques la prédisposaient à ce type d'événement. Le cirque de Salazie est particulièrement sous la menace permanente de ces mouvements[915] : le village de Grand-Ilet est menacé d'être englouti sous les éboulements. *Hyacinthe* l'avait déjà démontré avec la perte d'une famille entière. Les habitants ne veulent pas pour autant déménager. C'est ce que nous explique Augustine Grondin, 80 ans, mémoire vivante du village : *« Je suis née dans cette case construite par mes parents et j'espère bien y mourir. (...) Si la terre glisse d'un seul*

[914] *Le Quotidien*, 8/08/2000 ; 131/288, A.D.R.
[915] Voir la carte des risques à Salazie en annexe, p. -158-

coup, on glissera avec[916] » ; Albert Lebreton, relogé, lui est plutôt content : « *Je suis satisfait d'avoir été relogé dans une belle petite maison moderne avec le confort. (…) Aujourd'hui je m'endors plus sereinement même si on ne quitte pas de bon cœur la maison de son enfance*[917] » ; quant à la coiffeuse, Edith, elle monte un projet de restaurant, affirmant sa volonté de rester dans le village[918]. Ainsi, sont effectués des travaux de sécurisation pour protéger les biens et les personnes[919] et établir des zones de localisation à risques. A cet effet, le Conseil régional soutient les travaux du B.R.G.M. depuis 1991, un partenariat d'études sur des thèmes liés à la géologie dans le cadre de ses activités de service public. Diverses actions sont menées et poursuivies, telle que la cartographie du risque de mouvements de terrains, l'information[920]. Le passage de *Hyacinthe* a été marquant pour l'étude des phénomènes géologiques de l'île[921].

L'évaluation du risque et de la vulnérabilité est la première action menée : dans certains pays comme la France, sont élaborés les plans d'exposition aux risques, recensant les divers dangers et les zones les plus menacées. Ces plans sont normalement destinés à une meilleure gestion de l'occupation du sol : les atlas des zones inondables[922] ont pour objectif de porter à la connaissance des collectivités locales et du public des renseignements sur les risques d'inondation. A La Réunion, tous les risques majeurs sont regroupés dans un même ouvrage[923], le *Dossier départemental des risques majeurs*. Ce document se veut aussi pédagogique puisqu'il définit les notions du risque, d'aléa, de catastrophe et de vulnérabilité[924] : retenons qu'il n'existe pas de risques naturels, au sens propre du terme, mais

---

[916] *Le J.I.R.*, 14/10/1999 ; 1 PER 94/345, ADR.
[917] *Ibid.*
[918] *Ibid.*
[919] *Le J.I.R.*, 26/02/2002 ; 1 PER 94/373, ADR.
[920] *Délibération de la Commission permanente du Conseil régional de La Réunion*, le 23/06/1995. Rapport public du 12/07/1995 ; dossier « cyclone 2002 », C.D.C.R.R. (Centre de Documentation du Conseil Régional de La Réunion)
[921] *Le Quotidien*, 8/08/2000 ; 131/288, A.D.R.
[922] La décision de réaliser de tels atlas a été prise en 1990. Une loi de 1987 dicte en effet que « *les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis* », in Veyret-Mekdjian Yvette, « Des outils pour la prévention », *op. cit.*, p. 50.
[923] ministère de l'Environnement, C. général, C. régional, *Dossier départemental des risques majeurs : un exemple, La Réunion*, co-éd. préfecture, Académie de La Réunion, B.R.G.M., impr. I.G.R., La Réunion, France, 1995, 76 pages ; [s.c.], S.I.R.D.P.C., préfecture de La Réunion.
[924] L'aléa est l'événement ou le phénomène initial, naturel ou technologique. Le cyclone est l'aléa ; le risque est induit par l'aléa qui est donc un danger potentiel. Le cyclone présente par ses effets vent/pluie/houle des risques d'inondation, de glissement de terrain, etc. ; la catastrophe est déclenchée par l'aléa, c'est la concrétisation d'un risque par les dommages effectifs tandis que la vulnérabilité mesure les dommages provoqués par l'aléa en cas de réalisation de celui-ci. Elle est fonction des enjeux constitués par l'existence d'habitations, de routes, de cultures… La vulnérabilité est humaine (les victimes), socio-économique (destruction des habitations, des infrastructures, etc.) et environnementale (érosion, pertes des cultures, etc.). En bref, le risque résulte de la

qu'il existe des risques de catastrophes résultant de phénomènes naturels. Ces atlas sont seulement informatifs. La prévention, pour être efficace, doit intervenir sur les orientations de l'aménagement. La carte des risques de Saint Denis donnée en annexe[925] l'illustre parfaitement : il est clairement établi les zones à risque pour les constructions. David Lorion, auteur d'une thèse de doctorat[926] de géographie sur les inondations et les aménagements de La Réunion, est un défenseur du principe de prévention. Selon lui, la politique de protection par endiguement, développée après les inondations de *Hyacinthe*, a montré toutes ses limites lors des cyclones *Clotilda* puis *Firinga*. Les eaux boueuses avaient en effet débordé des digues et envahi des quartiers de logements sociaux, notamment à l'est de Saint-Denis.

b – Les autres moyens et leurs limites

Le principal document de gestion de l'urbanisme[927] est le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) créé par la loi de 1967 et devenu le P.L.U. (Programme Local d'Urbanisme) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite loi S.R.U. Il détermine les modes d'occupation des sols en tenant compte de la répartition des risques naturels. Certains secteurs inondables sont classés en zones inconstructibles, tels que les abords des rivières ou des ravines. En 1982, les Plans d'Exposition aux Risques (P.E.R.) ont marqué la volonté de renforcer la prévention et de réduire le coût des dommages ; élaborés et mis en œuvre par l'Etat, ils conduisaient à un zonage communal qui s'imposait au plan d'occupation des sols. Le Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) institué par la loi Barnier de 1995 s'impose aux constructions futures et existantes, mais aussi selon les cas aux différents usagers possibles du sol (activité touristique de loisirs, construction, exploitations agricoles, etc.)[928]. Le P.P.R. concerne donc l'urbanisme, les constructions et la gestion des espaces. D'après le site consacré aux risques naturels pour chaque commune réunionnaise,

---

conjonction d'un aléa et des enjeux en présence : les inondations de Saint Gilles les Bains par exemple, sont un risque induit par un cyclone pluvieux et où l'existence d'enjeux sont importants (les maisons, les routes, les commerces …) contrairement à Foc-Foc (au volcan) qui est désert et où l'inondation devient par conséquent un risque nul.

[925] Voir la carte des risques de Saint Denis en annexe, p. -157-

[926] David Lorion, *Inondations et aménagement à l'île de La Réunion*, thèse de doctorat de géographie, sous la direction du Professeur Gérard Soutade, Paris X, déc. 2000, 544 pages.

[927] Avant le P.O.S., l'Etat élaborait d'autres documents : le plan des surfaces submersibles créé en 1935 était destiné à assurer la libre circulation de l'eau dans les vallées ; les périmètres de risques (1955) réglementaient l'urbanisation sur les terrains soumis aux inondations, in Yvette Veyret-Mekdjian, « Des outils pour la prévention », *op. cit.*, p. 50.

[928] *Le Quotidien*, 29/12/2001 ; 1PER131/304, A.D.R.

nous pouvons connaître l'état d'avancement des procédures P.P.R.[929] afférentes au mouvement de terrain et à l'inondation. A noter que localement, le parti pris a été d'intégrer les phénomènes liés à l'aléa côtier dans le mouvement de terrain pour ce qui est de l'érosion côtière et dans l'inondation pour ce qui concerne la submersion marine. D'après les cartes des P.P.R. inondation et mouvement de terrain de La Réunion[930], nous constatons que Saint Denis et Saint Joseph sont les villes les plus avancées au contraire de Saint Paul ou de Saint Pierre. L'application de la loi Barnier de 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement est lente et pas au même stade selon les communes. Les enjeux financiers freinent inexorablement ce genre de procédure pourtant nécessaire à la résistance aux risques naturels. Le chef-lieu est en tête d'avancement, certainement contraint par le poids démographique et urbain qui est le plus fort de l'île et par les risques qui pèsent sur elle comme une épée de Damoclès, limitant de fait son extension. Cela est très clairement démonstratif sur la carte du P.P.R. de Saint Denis[931].

L'autre moyen de prévention est la définition et mise en œuvre de normes de construction visant à éviter les risques : dans de nombreux pays, des normes anticycloniques ont été établies. La construction d'ouvrages anticycloniques est un point essentiel dans la protection des individus à La Réunion, car les habitations constituent la première sécurité en cas de cyclone. Les normes de constructions sont donc plus sévères dans l'île qu'en métropole. Le Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (C.A.U.E) est un organisme mettant à la disposition de la population toutes les informations concernant la maison. Il rappelle les protections à prendre au moment de l'approche des cyclones. Les sinistres les plus courants[932] sont dus aux malfaçons d'exécution des travaux dans les toitures, à la vétusté des charpentes et des boiseries, aux dégâts inévitables pour l'habitat précaire et/ou en bord de ravine. Il donne enfin quelques conseils sur l'élagage ou pour éviter l'érosion des terrains pentus. Parallèlement, la climatologie urbaine œuvre dans cette voie de l'amélioration du bâti. Un des buts[933] est que l'aménagement urbain doit s'appuyer sur une situation précise si nous voulons éviter des erreurs qui pourraient être coûteuses ou néfastes. Aujourd'hui, les concepteurs et les urbanistes abordent et intègrent le phénomène vent dans le processus

[929] http://www.risquesnaturels.re/risques/plan-de-prevention-des-risques-ppr/etat-davancement-des-ppr
[930] Voir la carte du P.P.R. inondation et la carte du P.P.R. mouvements de terrain à La Réunion, en annexe, p. -159-
[931] Voir la carte du P.P.R. de La Réunion en annexe, p. -159-
[932] *Le Quotidien*, 19/01/1993 ; 1PER131/197, A.D.R.
[933] J.R. Pitte, Gisèle Escourrou (ss la dir. de), *op. cit.*, p. 4.

d'aménagement. Il existe même un guide[934] édité à cet effet. Un autre ouvrage[935] nous renseigne entre autre sur les principes de conception des bâtiments et le choix des matériaux dans les régions chaudes et humides : en résumé, les exigences à satisfaire sont une ventilation permanente et efficace, une protection contre le soleil, la pluie et les insectes. Contre les cyclones et à la Réunion, le livre de Jean Pothin[936] est une référence en la matière : il a décortiqué les dégâts de certains cyclones pour établir les failles dans le bâti.

Malgré tout, ces moyens de prévention ont leurs limites : les plans d'occupation des sols ne sont pas toujours établis et suivis scrupuleusement. Ainsi les plans pluriannuels d'endiguement des ravines ont été mal conçus[937] parfois, comme l'a prouvé le passage de *Dina*. Malgré une pétition et une visite du terrain par les pouvoirs publics en juillet 2002 à La Saline-les-Bains, rien n'a été fait pour faciliter l'écoulement des eaux et l'urbanisation s'est poursuivie sans aucun réflexe concernant l'hydraulique[938] ; il est toutefois difficile de faire respecter les normes anticycloniques, en raison des surcoûts qu'elles peuvent entraîner. Si les dégâts causés par *Kylie*[939] en 1995 ne sont pas importants, ils rappellent des sinistres déjà révélés par d'autres cyclones, évitables selon l'ingénieur SACOTEC (société de contrôle de la construction) Jean Pothin : environ 80% des sinistres pourraient être inexistants si les règles les plus élémentaires du bâtiment, de la conception à la construction, étaient respectées. Son ouvrage[940] sorti en 1992 avait fait un recensement général des dégâts après *Firinga* : comme il n'est théoriquement pas possible d'obtenir un permis de construire dans des zones inondables et que le parc de logement était insuffisant face à la demande, les constructions sauvages se sont multipliées et établies n'importe où. Enfin, la question des responsabilités touche tant les élus que les particuliers, désignés par les habitants, les élagueurs professionnels ou par les dirigeants E.D.F. après chaque passage cyclonique : ainsi à Saint Pierre, en 1978 déjà, les élus mettaient l'accent sur les déficiences du système d'évacuation d'eau dans le secteur de la S.I.D.R. (Société Immobilière du Département de La Réunion) du front de mer où sont

---

934 Jacques Gandemer et Alain Guyot, *Intégration du phénomène vent dans la conception du milieu bâti*, ministère de l'Equipement, Paris, France, 1976, 130 pages.
935 Baruch Givoni, *L'homme, l'architecture et le climat*, éd. du Moniteur, Paris, France, 1978, 460 pages.
936 Jean Pothin, *Cyclones…, op. cit.*
937 *Le Quotidien*, 1er.02.2002 ; 1PER131/306, ADR.
938 *Id.*, 20.12.2002 ; 1PER131/316, ADR.
939 Le cyclone tropical *Kylie* est passé le 13/03/1995 à 44 km de La Réunion, heureusement il avait déjà baissé en intensité, apportant juste les pluies nécessaires.
940 Jean Pothin, *Cyclones …, op. cit.*

construits les immeubles et l'usine Sorema (fabrique de meubles) qui ont été inondés[941]. Mais en l'absence de travaux, les sinistrés ont accusé le laisser-faire de la S.I.D.R qui refusait de porter « le chapeau »[942]. Le problème du curage ou de l'endiguement est aussi fréquemment soulevé lorsque des responsabilités doivent être établies après des inondations dues aux pluies cycloniques. Les travaux post-*Clotilda* de protection des berges et des systèmes d'évacuation des eaux de la zone inondable de Montgaillard à Saint Denis ont coûté 700 000 francs et ont duré un an et demi[943], temps trop long pour certains riverains contre qui la mairie retournait une vieille loi jamais appliquée à La Réunion : l'entretien des berges est sous la responsabilité des riverains. Le dernier chapitre d'un cyclone peut se terminer des années après lorsque la justice est appelée à déterminer les culpabilités, à l'exemple des dégâts de *Hyacinthe* dont les inondations, provenant du débordement de la ravine du Chaudron à Saint Denis, avaient provoqué trois millions de francs de dommage à la Compagnie marseillaise de Madagascar[944]. C'était en janvier 1980, et c'est seulement près de neuf ans plus tard que le Conseil d'Etat a décrété qu'il n'était pas responsable des dégâts provoqués à La Réunion par le débordement après un cyclone des canaux d'évacuation des eaux normalement entretenus. Un dernier exemple, impliquant des milliers de Réunionnais : lorsque les vents cycloniques arrachent les fils électriques, c'est une grande partie de l'île qui est plongée dans le noir et/ou privée de téléphone, parfois durant plusieurs semaines : ce scénario se répète inlassablement. En 2000 encore, suite au cyclone *Connie*, les réseaux E.D.F. et téléphone ont été victimes des branches d'arbres non élagués. Les premiers responsables sont les particuliers qui ne taillent pas leurs arbres. Même les collectivités s'y prennent trop tard pour commander les travaux d'élagage[945] et les particuliers font très peu appel aux entreprises spécialisées mais après le passage du cyclone, les appels affluent[946]. Nous voyons par ces quelques cas qui ne sont pas isolés, bien au contraire, comment la recherche des coupables, la déresponsabilisation ou le laisser-faire ont des conséquences qui pourraient être évitables et qui sont très coûteuses et parfois dramatiques.

Les moyens de lutte étant assez limités, l'information et la prévention prennent alors toute leur importance, aussi il apparaît nécessaire d'informer des risques encourus dès le plus jeune âge. L'école est pour cela le moyen pédagogique le plus intéressant pour éduquer les

[941] *Le Quotidien*, 23/01/1980 ; 1PER131/41, ADR.
[942] *Id.*, 24/01/1980 ; 1PER131/41, ADR.
[943] *Id.*, 27/07/1988 ; 1PER131/143, ADR.
[944] *Le Quotidien*, 8/12/1988 ; 1PER131/148, ADR.
[945] *Id.*, 1/02/2000 ; 1PER131/282, ADR.
[946] *Ibid.*

enfants au respect des règles de sécurité existantes et ainsi éviter des décès. Ces campagnes auprès de la jeunesse permettent ainsi de faire remonter l'information auprès des adultes. Pour les touristes ou les nouveaux résidents provenant de zones non concernées par le cyclone, il est utile de prévoir pour eux une information visuelle à l'aide de panneaux d'affichages ou de brochures sur les lieux d'arrivée (aéroports, office de tourisme, etc.), ou encore dans les guides touristiques comme cela se fait pour certaines maladies graves. « *Le but est d'informer et non pas d'effrayer !*[947] » écrit le climatologue Jean Le Borgne. Le phénomène cyclonique doit être présenté comme un élément naturel dont les conséquences doivent être connues, afin de pouvoir en limiter les effets néfastes.

La presse rappelle aussi régulièrement les bons réflexes à adopter en cas de cyclone ou de fortes pluies. Ce n'est pas systématique, mais nous trouvons généralement un article de prévention en début de saison cyclonique, à l'approche d'un cyclone mais aussi après, s'agissant de conseils de nettoyage, de salubrité d'eau, etc. Les autorités préfectorales en association avec Météo France, et différents services tels que EDF, France Télécom, dressent une liste de recommandations à la population : s'assurer que les provisions soient suffisantes (conserves, bougies, eau), de l'implantation ou non de son logement dans une zone à risque, de connaître le centre d'hébergement le plus proche, de contrôler l'état du logement, de curer les fossés et les canaux bordant sa maison, de connaître le numéro de Météo France, de se tenir au courant des bulletins météos, etc. Parfois, les articles rappellent les alertes et préviennent de certaines attitudes à proscrire comme ne pas franchir les radiers en crues, car elles constituent 95%[948] des victimes du cyclone.

5 – L'exemple de *Firinga* (28-30/01/1989)

Nous venons de parler de prévention et des moyens utilisés pour atténuer les effets du cyclone. Atteindre le risque zéro est idéaliste mais nous ne pouvons plus faire semblant de ne pas savoir, surtout lorsque nous observons une certaine répétition[949] de fautes de conduite que

[947] Jean Le Borgne, *Les cyclones*, éd. PUF, coll. QSJ, n° 2261, Paris, France, 1986, 127 pages, p. 61. Cette phrase nous rappelle la réaction excessive d'une employée de l'I.R.T. (Institut Réunionnais du Tourisme) qui n'avait pas donné suite à notre demande de consultation de leurs fonds documentaire, persuadée que les cyclones ne tuaient pas, que c'était seulement les effets indirects et que donc cela ne se disait pas. Nous voulions juste savoir comment les guides informaient les touristes sur l'existence et les dangers des cyclones…
[948] *Le Quotidien*, 30/11/1993 ; 1PER131/207, ADR.
[949] Nous y reviendrons dans notre chapitre IX consacré sur les mentalités.

ce soit dans les comportements, les décisions ou les constructions. Force est de constater que l'histoire se répète trop souvent, à l'exemple du passage de *Firinga*, survenu 41 ans après *cyclone 48*, seulement neuf ans après *Hyacinthe* et, plus proche encore, deux ans après *Clotilda*[950]. Logiquement, la mémoire devait être assez « fraîche » pour qu'au début de la saison cyclonique 1988-1989 ou tout au moins à l'annonce de l'approche du cyclone *Firinga*, le plan ORSEC et les réflexes préventifs soient parfaitement suivis. Un article du *Quotidien* , *« Comme si le cyclone ne suffisait pas*[951] *»*, avait même alerté sur la bonne marche à suivre un mois avant l'arrivée du météore, dénonçant au passage les manquements déjà connus :

> « *Si les cyclones occasionnent des dégâts importants, l'homme n'est pas tout à fait innocent. L'imprévoyance, les erreurs de conception des habitations, l'implantation dans les zones à risques, l'érosion due à l'homme, autant de facteurs qui viennent ajouter à la puissance des cyclones et des trombes d'eau qu'ils déversent sur l'île. L'habitat insalubre est aussi un facteur aggravant. Au fil des années, chaque lot de dégâts qui réapparaissent exprime une certaine fatalité face au cyclone. Il suffit d'un peu de bon sens pour éviter les erreurs qui entraînent parfois des tragédies. Les dégâts occasionnés aux habitations et aux infrastructures sont bien souvent imputables à l'homme lui-même. Selon la DDE, 25 à 30% des constructions se font sans permis de construire et parfois dans les zones à risques. Ces dernières sont recensées par le BRGM. Par exemple, la rivière des Galets à l'aspect inoffensif devient un danger pour le Port comme lors de Hyacinthe. Elle demande un endiguement. Autre exemple mais qui bénéficie déjà d'un endiguement, c'est la zone de Patates à Durand. Hyacinthe a révélé les limites des protections et pourtant le bâti se poursuit à cet endroit. Fort de leur expérience, DDE, ONF (qui lutte contre l'érosion) et BRGM sont consultés parfois pour les constructions, mais leur avis n'est pas toujours suivi. La conception des habitations et des bâtiments publics présente des constructions inadaptées au climat et aux intempéries en plus de l'implantation dans les zones à risques. Il faut s'interroger sur la résistance des matériaux aux vents. S'il existe depuis 1986 une réglementation fixant une résistance à 210 km/h, il n'y a pas de contrôle… Mais un cyclone, c'est aussi de la pluie. Or la Réunion détient plusieurs records mondiaux de pluviométrie. C'est la Documentation technique unifiée qui est*

[950] Nous avons déjà longuement étudié le cyclone *Clotilda* dans notre mémoire de D.E.A., c'est pourquoi nous optons pour le suivant dans cette sous-partie.
[951] *Le Quotidien*, 28/12/1988 ; 1PER131/148, ADR.

de rigueur, c'est-à-dire que pour tout ce qui est couverture et menuiserie, c'est la norme de la France métropolitaine qui est appliquée dans l'île. De même pour les dimensions des égouts et des caniveaux, les habitants de l'Hermitage qui se déplaçaient en canot pneumatique lors de Hyacinthe s'en souviennent. (...) Les avancées en 1988 (3 exemples extraits) *: Sainte Rose a acquis un groupe électrogène qui, en cas de coupure de courant, alimentera la mairie, les centre d'hébergement et maintiendra le contact avec le PC ORSEC, les moyens de secours, la gendarmerie, etc. ; Sainte Marie, amélioration des moyens de prévention et d'intervention suite à Clotilda : création de 11 centres d'hébergement pourvus de denrées alimentaires, trois citernes de 3 000 litres construites à la mairie pour l'alimentation en eau potable, l'entretien et les travaux nécessaires pour l'évacuation des eaux ; Salazie, plus de problème de communication grâce à un système de transmission par radio.* (…) »

Il reste donc beaucoup à faire pour améliorer la lutte contre les cyclones, bien que les connaissances des risques et des défauts soient connues. Il y a aussi la question des cases installées dans les endroits à risques dont nous avons à plusieurs reprises donné des exemples, rarement évoquée pour trouver des solutions. Sur le plan de l'organisation des secours, les nombreuses expériences passées poussent le système à s'améliorer. Comment le météore *Firinga* a-t-il été vécu dans l'île depuis son baptême jusqu'à sa sortie ? Il s'agit d'abord d'établir le déroulement du plan ORSEC[952] :

- Le 26 janvier 1989 dès midi, les bulletins d'informations sont établis et diffusés par RFO/radio et sur les répondeurs automatiques ; la dépression tropicale *Firinga* est baptisée et évolue à 1300 km du département.

- Le 27, la dépression se renforce et se rapproche ; des renseignements plus précis sont diffusés sur la perturbation ; les sorties en mer et les randonnées sont déconseillées ; la population doit suivre l'évolution.

[952] Service météorologique régional de La Réunion, *Cyclone tropical Firinga : du 25 janvier au 7 février 1989*, S.M.R., Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1989, 51 pages, p. 18-19 ; [s. c.], S.D.C.M.R.S.
Voir la photo du PC ORSEC à la Une du *J.I.R.*, 1er/02/1989, en annexe p. -73-

- Le 28, *Firinga* s'est beaucoup rapprochée ; une première réunion a lieu au sein de la préfecture et l'alerte I est déclenchée dès 8h00 ; *Firinga* est alors à 560 km au Nord-Est de La Réunion ; les prévisions sont fortement pessimistes ; à 21h00, l'alerte II est déclenchée (*Firinga* est alors à 400 km) ; le préfet et le chef de service de météorologie de La Réunion interviennent directement à la télévision et à la radio RFO.

- Le 29, les pluies sont importantes et le vent se renforce régulièrement ; *Firinga* a évolué en cyclone tropical et continue de se rapprocher ; alerte III vers midi, la dépression est à proximité immédiate de Saint Benoît, le météore est alors à son paroxysme ; c'est le moment où les zones Sud et Sud-Est sont les plus touchées ; les vents soufflent en rafales à 216 km/h en pointe à la station Saint Pierre/Terre Sainte ; sur les hauteurs de Saint Philippe, Saint Joseph et Saint Pierre, ils sont estimés à 230/240 km/h ; les pluies associées à ce météore sont torrentielles ; dans l'après-midi, les zones Ouest et Nord jusque-là épargnées sont à leur tour affectées ; des rafales de 120 à 200 km/h sont enregistrées ; le cyclone s'éloigne ensuite, l'alerte III est levée dans la nuit.

- Le 30, les alertes II et I sont levées dans la matinée ; *Firinga* est redevenue une dépression située à 300 km du Sud-Ouest du département ; le PC ORSEC est maintenu en raison du mauvais temps persistant sur le Sud ; La Réunion panse ses plaies.

Que ressort-il de ce rapport [953] ? Toute la panoplie des moyens habituels utilisés en pareille circonstance a été exploitée pour le suivi de *Firinga* :

- observation synoptique des stations insulaires du réseau météorologique du sud-ouest de l'océan Indien (Diégo-Garcia, Saint Brandon, Rodrigues, Tromelin, Maurice et La Réunion) ;
- celles en provenance des navires et circulant dans la zone ;
- images satellites (géostationnaires et à défilement) ;
- radars météorologiques de Maurice et de La Réunion ;

[953] Service météorologique régional de La Réunion, *Cyclone tropical Firinga…,op. cit.* , p. 21-22 ; [s. c.], S.D.C.M.R.S.

- stations météorologiques automatiques en différents points du département sans lesquelles l'évolution de *Firinga* à proximité et sur La Réunion serait restée diffuse et pour le moins mal interprétée. Ces stations constituent un réseau « CLIMAT » (Concentration Locale d'Informations Météorologiques Automatiquement Transmises) : Saint Benoît, Plaine des Palmistes, Plaine des Cafres, Piton Sainte Rose, Pointe des Trois Bassins, Petite France. Ce réseau a parfaitement fonctionné pendant le passage de *Firinga*.

Le plan Orsec a bien fonctionné en somme, aucun journal ne le remet en cause. Encore mieux, le PC ORSEC s'est déplacé dans les locaux de la sous-préfecture de Saint Pierre le 8 février[954], le Sud ayant été frappé plus durement et requérant alors toute l'attention des chefs des services et de la préfecture sur place. Le PC ORSEC a été levé le 13 février[955], soit, 17 jours après l'arrivée de *Firinga*, car la phase d'organisation des secours d'urgence touchait à sa fin tandis que débutait la phase de reconstruction qui s'ouvrait à tout le monde désormais. Des morts et des dégâts du passage de *Firinga*, nous retiendrons ceci[956] : il y a eu trois décès, un disparu, une soixantaine de blessés ; 618 personnes se sont retrouvées sans-abri, 6 088 individus se sont réfugiés dans les centres d'hébergement ; 72,5% de foyers ont été privés d'électricité, 40 000 personnes se sont trouvées sans eau et il y a eu 80% de coupures de téléphone dans le Sud, dont partie pour près d'un mois ; le réseau routier a été fortement endommagé mais rétabli rapidement ; l'agriculture a bien souffert dans le Sud. Pendant le passage de *Firinga*, la gendarmerie nationale a effectué 747 interventions et secouru 1 076 personnes. A noter qu'à l'occasion des trois jours du passage de *Firinga*, plus de 160 000 appels[957] ont été enregistrés sur les répondeurs automatiques de Météo France.

Quels sont alors les enseignements à tirer de *Firinga* ? Quels sont les dégâts qui auraient pu être évités ? Les médias s'emparent de la question de la prévention, et *Témoignages* s'implique plus que ses confrères, sans doute à cause de son appartenance à une famille politique : « *les premiers bilans montrent que le passage du cyclone Firinga fut aussi dévastateur que bref. La fatalité n'explique pas tout : l'aménagement du territoire en fonction des eaux et des vents ainsi que la sécurité des habitations et leur résistance aux cyclones ne*

[954] *Le J.I.R*, 9/02/1989 ; 1PER94/217, A.D.R.
[955] *Id.*, 14/02/1989 ; 1PER94/217, A.D.R.
[956] Service météorologique régional de La Réunion, *Cyclone tropical Firinga ..., op. cit.*, p. 28-29 ; [s. c.], S.D.C.M.R.S.
[957] *Le J.I.R.*, « Le choc Firinga », éd. spéciale, 64 pages, p. 2 ; 551.55, B.D.R.

sont pas suffisamment pris en compte[958]». Le journal veut parler de la menace de la Rivière des Galets où une centaine d'habitants du quartier ont rejoint les centres d'hébergement du Port par mesure préventive, les crues de la rivière faisant ressurgir de vieilles angoisses. « *Une menace bien réelle et qui remet d'actualité la nécessité absolue de son endiguement*[959] ». Non seulement il faudrait des financements pour l'endiguement et la protection des rivières, mais l'aménagement du territoire importe. Aussi, suggère-t-il pour le plus long terme[960], d'envisager au titre de prévention l'étude d'un plan d'exposition aux risques et la création d'un institut d'études cycloniques couvrant l'ensemble de la zone de l'océan Indien. Dans l'urgence, les techniciens E.D.F., C.G.E (Compagnie Générale des Eaux), communaux, Télécom ont œuvré le plus rapidement possible, important de métropole du matériel, car il en manquait (98 tonnes[961] de matériel furent acheminés pour E.D.F.) – « *et c'est une leçon à retenir*[962] » - en même temps que 150 agents E.D.F.[963] sont venus à la rescousse.

De leur côté, des météorologues, des hydrologues, des géologues ou encore des ingénieurs en construction œuvrent également en faveur de la prévention. Sachant que *Firinga* a apporté ou approché quelques records de pluviométrie ou de débit d'écoulement des rivières[964], « *ces éléments doivent constituer un outil précieux pour le dimensionnement des ouvrages, mais également pour les différents responsables de l'aménagement du territoire afin que nous gardions tous en mémoire que des lits de ravines apparemment secs peuvent véhiculer un flot dangereux d'eau et de boue*[965] », écrit l'ingénieur du génie rural et des forêts, J. Vaudel dans une étude sur l'hydrologie[966]. L'impuissance n'explique pas toutes les inondations des trois derniers cyclones, il faut cesser l'endiguement sauvage dû à la spéculation foncière et obliger les riverains des berges à leur entretien, effectuer le curage des ravines ou le calibrage des ponts. Les travaux hydrologiques sont portés à la connaissance du public depuis la dépression tropicale *Célestina* en 1985, particulièrement pluvieuse. En conclusion, la fatalité a de moins en moins sa place dans ce désordre créé par *Firinga*, car les

---

958 *Témoignages*, 31/01/1989 ; 1PER85/139, A.D.R.
959 *Ibid.*
960 *Id.*, 2/02/1989 ; 1PER85/140, A.D.R.
961 *Le J.I.R*, 8/02/1989 ; 1PER94/217, A.D.R.
962 *Témoignages*, 7/02/1989 ; 1PER85/140, A.D.R.
963 *Le Quotidien*, 7/02/1989 ; 1PER131/150, A.D.R.
964 1 309 mm au gîte du Pas de Bellecombe en 24 heures, 1 030 mm à la Crète dont 600 en 6 heures ; les débits ont battu ou approché des records dans les rivières du Sud, comme 130m3/s dans la ravine Blanche à la Grande Ferme et 900m3/s dans la rivière Langevin à la Passerelle, in Département de La Réunion, Direction de l'Agriculture et de la Forêt, REDETAR section hydrologie, *Le cyclone tropical « Firinga », Etude hydrologique générale*, manuscrit dactylographié, [s.n.], 1989, [s.p.], préface ; 551.55 REU, B.D.R.
965 Département de La Réunion, Direction de l'Agriculture et de la Forêt, REDETAR section hydrologie, *op. cit.*
966 *Ibid.*

prédécesseurs ont donné des leçons et des connaissances. Ces dernières se mesurent dans la construction du bâti, notamment de l'habitat, qui, parce que c'est le bien le plus important de l'homme et le plus (normalement) sécurisé, a été radicalement transformé après le passage de *Jenny*.

C – La transformation du paysage du bâti

1 – L'extension de l'urbanisation

Le problème de l'habitat n'est absolument pas résolu les années post-1948, les logements en série tels que les cases Satec et Tomi n'ont pas empêché l'auto-construction en bois et en tôle dans les pourtours des grandes villes paupérisées par l'exode rural et la croissance démographique. Les bidonvilles deviennent un problème que va s'attacher à enrayer le député Michel Debré. La départementalisation de La Réunion a entraîné des mutations dans tous les domaines. Les infrastructures publiques se développent pendant les années 1960, période où Michel Debré imprime sa politique d'outre-mer en combattant l'habitat insalubre. Il est en effet à l'origine de la loi-programme du 30 juillet 1960 qui contraint les différents ministères du gouvernement français à budgéter les travaux concernant les départements d'outre-mer. Ainsi, durant la décennie 1960-1970, les grands équipements de base seront réalisés : d'une part, l'agrandissement et modernisation du réseau routier dont la création de la route en corniche reliant Saint Denis au port de la Pointe-des-Galets. Les routes bitumées se généralisent ; d'autre part la construction d'hôpitaux, de bâtiments scolaires, des centrales hydroélectriques de Langevin et Takamaka[967], l'agrandissement de l'aéroport de Gillot, le captage du bras de la Plaine, l'édification de bâtiments modernes pour les télécommunications, la poste, la radio, la télévision d'Etat, la météorologie nationale… Enfin, des milliers d'immeubles vont sortir de terre, faisant entrer définitivement l'île dans l'ère du béton.

Une superstition veut qu'un jour La Réunion finira par s'enfoncer dans les eaux, « *La Réunion va koulé*[968]», car elle ne pourra pas supporter le poids de toutes les cases en béton qui

[967] Voir la photographie en annexe, p. -162-
[968] Daniel Honoré, *Kroyans …,op. cit.*, p. 104.

y sont construites. En effet, les milliers de logements sociaux[969] ont, depuis l'après-*Jenny*, détruit l'ancien paysage traditionnel. S.I.D.R., S.H.L.M.R (Société d'Habitation à Loyer Modéré de La Réunion) et autres sociétés immobilières ont œuvré dans le « dur », afin de loger les familles vivant dans les logements insalubres et/ou fragiles. Certes, il en reste encore aujourd'hui, mais l'habitat bétonné s'est généralisé, renforçant donc la protection de la population face aux cyclones et l'île n'a toujours pas coulé. D'autre part, l'architecture créole n'a pas disparu du paysage, puisque des efforts envers la conservation du patrimoine sont entrepris, ainsi que la conciliation entre l'art de vivre créole et le modernisme[970] pour les nouveaux ouvrages[971]. Le géographe Jean-Michel Jauze a étudié l'évolution urbaine depuis la départementalisation, et définit ainsi cette époque du changement radical de l'habitat tant sur le plan des matériaux utilisés, qu'au niveau du style architectural et de la technique de construction : « *C'est l'époque où les centres agglomérés réunionnais perdent définitivement leur allure de « villages africains » pour se parer de leurs nouveaux « habits à la française »*[972] ».

Juste après le passage de *Jenny*, un rapport préfectoral[973] a révélé les désastres financiers qu'ont constitué les logements précaires et proposer des solutions pour reloger rapidement et durablement les sinistrés. Il fallait donc des moyens financiers importants. La sollicitude de la métropole a été nettement marquée dans cet après-*Jenny*. En même temps que nombre d'habitants ont accédé pour partie à la propriété, pour d'autres au confort et à la sécurité du logement capable de résister aux éléments en furie, des Réunionnais ont également trouvé de l'emploi dans le domaine du B.T.P. Un exemple : l'habitat au Port [974] lors du recensement de 1954 comprenait, pour un parc de 2 769 logements, 210 en durs ; en 1961, ils sont 319 et en 1990, c'est 80% des habitations qui le sont.

Jusqu'à la départementalisation de 1946, les villes n'avaient pratiquement pas changé depuis un siècle. Elles se sont étendues considérablement sous la triple conjugaison[975] de l'accroissement démographique qui a fait doubler en trente ans la population, de l'exode rural

[969] Voir les photographies en annexe, p. -108- et -109-
[970] Jean-Michel Jauze, *Ville et patrimoine à la Réunion*, éd. L'Harmattan, Paris, France, 2000, 302 pages, pp. 241-247.
[971] Voir les photographies en annexe, p. -110-
[972] Jean-Michel Jauze, *op. cit.*, p. 19.
[973] Rapport du préfet au ministre d'Etat chargé des DOM-TOM n° 341/PLAN du 1er/05/1962 ; 28W41, A.D.R.
[974] Eugène Rousse, *op. cit.*, p. 12.
[975] Wilfrid Bertile, *Le logement dans les DOM, Rapport à Monsieur le Premier ministre*, éd. La Documentation française, coll. Des rapports officiels, Paris, France, mars 1984, 407 pages, p. 28 ; LL35.440, B.N.F.

lié au déclin de l'agriculture et de la tertiarisation de l'économie. Plusieurs communes ont connu une forte poussée urbaine, dont principalement le chef-lieu Saint Denis. Il se trouve dans le centre trois types de résidences[976] : d'une part les cases aisées et traditionnelles, de belles et vastes demeures créoles, ainsi que les maisons urbaines traditionnelles en bois et tôle ; d'autre part les villas modernes en béton, les vieilles maisons délabrées au fond de « cours » se faisant de plus en plus rares ; et enfin les petits immeubles collectifs de standing appelés « résidences ». Les bidonvilles qui formaient une ceinture autour de la vieille ville, regroupaient en 1965 10 000 personnes. Ils ont, en très grande partie, disparu. A la place, des cités ont transformé les quartiers dionysiens : la Chaumière, les Camélias, Château-Morange, Vauban, sont des quartiers neufs, salubres, au tracé géométrique. L'extension de la ville a gagné le village de Sainte Clotilde, où un quartier a poussé verticalement, le Chaudron, dit également la cité Debré[977], en 1964. Les hauts de Sainte Clotilde ont perdu progressivement leur caractère semi-rural et les pentes du Bois de Nèfles, du Moufia, de la Bretagne se sont parsemées de villas et de lotissements de logements très sociaux. Guy Dupont, auteur de *Saint Denis de La Réunion, ville tropicale en mutation*, s'est intéressé à l'histoire de l'île et fait ressortir de son étude que la période d'après-guerre l'aura plus transformée que les trois derniers siècles précédents[978]. Il convient de s'interroger sur ce bâti en dur, proportionnel à l'augmentation de la population. Car les constructions de logements s'accompagnent nécessairement d'équipements publics, d'écoles, de collèges et de lycées, de routes, etc. Entre 1990 et 1997, il a été construit 8 900 logements par an[979]. Il ne faut donc pas perdre de vue que lorsqu'un bâtiment sort de terre, c'est autant de surface qui est bétonnée, bitumée et qui contribue à la concentration des eaux pluviales. *Hyacinthe*, *Clotilda*, *Firinga* et les autres l'ont démontré.

2 – Les logements sociaux remplacent les bidonvilles

Dans les années 1980, la typologie en ville donnée par D. Lefèvre[980] fait état de maisons traditionnelles, côtoyant des constructions modernes, et des « cases misères » ; en

[976] *Id.*, p. 42 ; LL35.440, B.N.F.
[977] Héloïse Finch, « Introduction aux enjeux politiques et stratégique du logement social. 1946 - 1966 », in Yvan Combeau (ss la dir.), *L'île de La Réunion dans le XXème siècle* , C.RE.S.O.I., La Réunion, France, 2009, 397 pages, pp. 201-212.
[978] Guy Dupont, *op ; cit.*, p. 9.
[979] *Témoignages*, 22/11/1999 ; 1PER85/269, A.D.R.
[980] D. Lefèvre, in Guy Dupont, *op. cit.*, pp. 432-433.

périphérie, des cités de maisons individuelles ou d'immeubles collectifs sont majoritaires. La typologie INSEE[981] complète ces données et surtout débouche sur des comptages à l'occasion des recensements. Sept catégories de constructions sont différenciées[982] :

- Case traditionnelle en matériaux légers (y compris les bidonvilles)
- Case améliorée (agrandie, consolidée)
- Maison traditionnelle de grande dimension, style colonial
- Maison individuelle en dur
- Habitat individuel des lotissements (même en bande)
- Immeuble urbain non espacé des constructions voisines
- Immeuble collectif moderne (entouré d'espace)

Pour cette étude très utile pour la compréhension de la transformation de l'habitat, nous empruntons très largement les travaux de Guy Dupont. Il nous faut connaître d'abord les acteurs immobiliers pesant sur les patrimoines à vocation publique ou semi-publique[983] : la S.I.D.R. détient un patrimoine relativement considérable et fut pendant longtemps le seul véritable opérateur foncier efficace ; la S.H.L.M.R., créée en 1972, s'est développée au gré des acquisitions de plus en plus actives du foncier ; enfin la S.E.D.R.E. (Société d'Equipement du Département de La Réunion) constitue son portefeuille foncier au fur à mesure des commandes de mise en œuvre des zones opérationnelles qui lui sont passées. Elle n'a aucune vocation à conserver dans son patrimoine les parcelles acquises.

La répartition des constructions tient dans le tableau ci-dessous réalisé par Guy Dupont, à partir des données des années 1980. L'auteur prévient que les quantités fournies ne peuvent se comparer avec des recensements précédents[984], dans la mesure où les classifications ont changé, ce qui reste un des problèmes majeurs des statistiques : il est par

[981] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 434.
[982] Voir les photographies en annexe, pp. -103- à -110-
[983] Guy Dupont, *Saint Denis de La Réunion : ville tropicale en mutation*, éd. du Tramail, Saint Denis, La Réunion, France, 1990, 759 pages, p. 159.
[984] Le premier recensement à vocation exhaustive qui ait été réalisé depuis l'explosion démographique de Saint Denis, l'a été en 1964 par l'Agence d'urbanisme de La Réunion, pour l'établissement de l'enquête monographique sur Saint Denis ; le recensement le plus récent a été établi en 1980 par l'Agence d'urbanisme pour le compte de la D.D.E. Cette étude était d'ailleurs couplée avec une étude des zones présentant des risques d'inondation, ce qui n'est pas sans intérêt.

exemple impossible, contrairement aux recensements précédents, de savoir comment ont évolué les constructions, quant aux procédés constructifs utilisés (dur, bois, tôle, etc…).

Tableau n° 11 : La répartition de l'habitat par type de construction et par commune en 1982

Communes	Case traditionnelle en matériaux légers	Case améliorée	Maison traditionnelle style colonial	Maison individuelle en dur	Habitat individuel des lotissements	Immeuble urbain non espacé des constructions voisines	Immeuble collectif moderne (entouré d'espace)	Total (%)
	1	2	3	4	5	6	7	
01 Saint Phillipe	51,30	32,17	0,99	6,45	8,81	0,00	0,24	100,00
02 Saint Joseph	42,11	27,10	1,43	26,82	1,58	0,80	0,12	100,00
03 Petite-Ile	32,90	39,97	4,03	22,94	0,09	0,00	0,04	100,00
04 Saint Pierre	41,33	23,77	3,03	19,68	10,54	0,96	0,66	100,00
05 Le Tampon	27,69	24,32	2,75	38,16	6,65	0,28	0,12	100,00
06 Entre-Deux	34,38	36,89	4,03	24,34	0,21	0,10	0,00	100,00
07 Saint Louis	62,28	13,39	1,11	12,26	10,51	0,48	1,00	100,00
08 Cilaos	28,73	8,47	0,56	61,66	0,56	0,00	0,00	100,00
09 L'Etang - Salé	47,25	29,61	2,28	17,27	3,26	0,00	0,00	100,00
10 Les Avirons	30,85	42,10	2,72	23,90	0,24	0,08	0,08	100,00
11 Saint Leu	48,38	34,26	2,06	10,31	2,97	0,47	1,00	100,00
12 Les Trois Bassins	48,16	30,17	1,25	16,02	4,29	0,00	0,08	100,00
13 Saint Paul	42,10	32,49	2,01	13,40	4,55	0,34	0,08	100,00
14 Le Port	33,74	9,82	0,55	10,22	44,10	0,46	1,07	100,00
15 La Possession	20,43	41,13	2,02	16,38	19,97	0,04	0,00	100,00
16 Saint Denis	29,92	12,19	3,23	34,67	14,27	3,62	2,07	100,00
17 Sainte Marie	34,01	33,89	4,30	21,28	6,17	0,29	0,02	100,00
18 Sainte Suzanne	44,86	22,22	2,08	24,45	5,95	0,37	0,03	100,00
19 Saint André	42,77	18,96	2,20	19,74	13,88	0,55	1,85	100,00
20 Bras-Panon	39,43	20,07	0,63	11,48	28,29	0,07	0,00	100,00
21 Salazie	77,53	12,89	0,14	5,79	3,47	0,00	0,14	100,00
22 Saint Benoît	26,68	29,05	2,09	18,65	19,65	0,58	3,26	100,00
23 Sainte Rose	19,71	62,90	0,58	8,35	8,43	0,00	0,00	100,00
24 Plaine des Palmistes	1,71	76,33	0,95	10,68	10,30	0,00	0,00	100,00
TOTAL %	38,19	23,84	2,26	22,65	11,20	0,95	0,37	100,00

Source : INSEE-RGP 1982, in Guy Dupont, *Saint Denis de La Réunion : ville tropicale en mutation*, éd. du Tramail, Saint Denis, La Réunion, 1990, 759 pages, p. 435.

Guy Dupont[985] donne une interprétation claire du tableau où les failles sont repérables facilement, nous la reproduisons fidèlement :

- Cases en matériaux légers :

38% des constructions de La Réunion (et non des logements), soit 40 000 environ, seraient édifiées en matériaux légers, donc susceptibles d'être mises à mal par les éléments naturels. Cette catégorie inclut les bidonvilles, sans qu'il soit possible de les faire apparaître de façon précise. La disproportion entre les communes est très forte, allant de 1,71% à la Plaine des Palmistes, ce qui est tout à fait exceptionnel, à 77,53% à Salazie, « *ce qui est dramatique* ». De fortes proportions sont également relevées à Saint Louis (62,2%) et Saint Philippe (51,30%), tandis que Sainte Rose (19,71%) et La Possession (20,43%) seraient plutôt bien loties. Saint Denis, avec un taux de 29,92% se situe nettement en dessous de la moyenne, ce qui n'est pas étonnant, du moins en 1987.

- Cases améliorées :

Ce sont des cases agrandies et consolidées, pouvant correspondre soit à une évolution des cases de catégorie 1 pour le plus grand nombre, soit à des créations originelles sommaires, mais néanmoins plus solides que la catégorie précédente. Il s'agit souvent de cases occupées par des familles modestes, mais disposant de petits revenus stables. Le quart du parc réunionnais est composé de ce genre d'habitat, en particulier les zones rurales en sont riches. Cela peut expliquer le fait que les villes du Port (9,82%) et de Saint Denis (12,19%) en soient relativement dépourvues. Par contre l'explication n'est pas valable pour Cilaos (8,47%) où domine très largement l'habitat individuel en dur, pour des raisons qui tiennent sans doute plus à la dureté du climat qu'à « *l'activisme* » des habitants. La Plaine des Palmistes (76,33%) et Sainte Rose (62%) sont par contre très représentatives des logements souvent très colorés et bien intégrés dans l'environnement de cette deuxième catégorie. A Saint Denis, ils se rencontrent surtout à Domenjod, La Bretagne, Moufia, Bois de Nèfles, au Brûlé ou à Saint Bernard.

- Villas créoles :

[985] Guy Dupont, *op. cit.*, pp. 436-442.

Appelées par l'auteur « maisons traditionnelles de grandes dimension, style colonial », les villas créoles traditionnelles sont en général vastes et entourées d'un jardin, en plus ou moins bon état selon les revenus et le goût du propriétaire. Du fait des moyens nécessaires pour les construire et de leur coût d'entretien, ces cases sont en régression constante : 2,26% en 1982, avec des dispersions assez fortes selon les communes : de 0,14% à Salazie (c'est-à-dire 9 unités) à 4,30% à Sainte Marie (145 unités). Typique de l'habitat des grands propriétaires fonciers en zone rurale, ou des gros commerçants ou membres des professions libérales en zone urbaine, ce genre de logements est en voie de disparition. Le plus grand nombre d'entre eux se situent à Saint Denis (542 pour un taux de 3,23%) essentiellement dans la vieille ville.

- Maisons individuelles en dur :

Elles correspondent à une couche de la population moyenne à revenus réguliers, représentative en fait des progrès sociaux accomplis dans les années 60 et 70. L'architecture n'est pas toujours sophistiquée, loin s'en faut : la construction est solide et durable, héritée des dégâts causés par les cyclones de 1948 ou de 1962 : une dalle solide contre le vent. Une évolution plus récente (deuxième partie des années 70) a remis au goût du jour les toitures en pente, en tôle souvent, et certains règlements d'urbanisme les ont même rendues obligatoires, ce qui est le cas de Saint Denis pour une bonne partie des secteurs résidentiels. Un quart du parc départemental est composé de ce type de constructions, avec des taux très faibles dans les zones rurales excentrées ou pauvres : Salazie (5,79%), Saint Philippe (6,45%) ou Sainte Rose (8,35%), tandis que Cilaos, champion de la catégorie (61,66%), Saint Pierre (38,16%), Saint Denis (34,67%) affirment le caractère péri-urbain de ce genre de construction pour employés du secteur tertiaire, notamment de l'Administration.

- Habitat individuel des lotissements :

Cette 5ème catégorie est celle de l'urbanisme volontariste, des lotissements pour maisons individuelles, ou des constructions plus récentes en bande. Un peu plus du dixième du parc est concerné, avec là aussi des différences considérables entre les communes : 0,99% à Petite-Ile (soit 2 constructions), 0,21% à l'Entre-Deux, 0,24% aux Avirons ou 0,56% à Cilaos, tandis qu'on en trouve 44,10% au Port, 28,29% à Bras-Panon, 19,97% à La Possession et 14,27% à Saint Denis : il s'agit d'un habitat urbain ou péri-urbain, souvent composé des fameux L.T.S. (Logements Très Sociaux) des années 70 et 80 et procédant presque toujours de la volonté d'aménagement dirigé des collectivités ou des sociétés d'économie mixte de construction. Cette catégorie s'est fortement développée depuis.

- Immeubles urbains non espacés des constructions voisines :

Cette catégorie est relativement mal définie et n'a qu'une petite importance à Saint Denis (3,07% soit 607 bâtiments) et à Saint Pierre (0,96% soit 99 bâtiments). Construction éminemment urbaine, elle est souvent en même temps signe de modernité, mais aussi de rupture d'ordonnancement architectural dans le tissu ancien.

- Immeubles collectifs modernes (entourés d'espace) :

Cette catégorie signale les opérations très volontaristes menées dans les zones urbaines, la plupart du temps pour le compte d'opérations d'habitat social, ou très social (et même antibidonvilles). Quelques immeubles de promotion privée ou de haut de gamme des sociétés de constructions publiques dérogent à cette règle. La tendance, ces dernières années à Saint Denis, Saint Pierre, Saint Gilles, Le Port, Le Tampon, Saint André, est à la montée en puissance de la promotion privée, du fait d'une part de la pénurie de logements urbains de qualité, et d'autre part à partir de 1986, des mesures fiscales votées par le Parlement dans le cadre du collectif budgétaire de 1986 (mesures dites de « défiscalisation »). Paradoxalement en 1982, la plus forte densité de ce type de logements se situe à Saint Benoît (3,26% soit 30 constructions) : il s'agit essentiellement de petits immeubles sociaux construits par la SIDR en centre-ville. Saint Denis vient ensuite avec 2,07% de constructions, soit 347 bâtiments d'importance variable dus pour la très grosse majorité à la S.I.D.R. et à la S.H.L.M.R., et pour une minorité (quelques dizaines) à la promotion privée. Cette forme d'habitat social est évidemment très critiquée et parfois très critiquable, et résume assez bien un conflit qui pouvait exister, jusqu'à une période récente, entre le quantitatif et le qualitatif.

S'agissant des bidonvilles, la définition non arrêtée qui varie du logement « douteux » au simple amas de cartons et tôles, en passant par l'habitat « insuffisant » ou insalubre, rend malaisée la quantification selon Guy Dupont qui s'en tient alors à un « *logement manifestement insalubre constitué de matériaux de récupération en mauvais état*[986] ». De notre point de vue, à partir du moment où les habitats sont constitués de corps fragiles, bidonvilles ou cases en matériaux légers voire améliorés, ils sont immanquablement les

[986] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 452.

premières victimes du cyclone qui met en évidence leur précarité. Pour Saint Denis, c'est environ 1 700 familles[987], en incluant les bidonvilles de Sainte Clotilde et la Z.A.C. (Zone d'Habitat Concerté) de Patates à Durand, où les habitants vivaient dans des bidonvilles de dix cases ou plus, soit une population comprise vraisemblablement entre 7 000 et 8 000 habitants. S'il est rapproché, avec toutes les précautions oratoires d'usage, ce chiffre de celui établi en 1964 (11 000 personnes), la diminution serait de l'ordre de 30 à 35% alors que la population a augmenté pendant la même période de 25%. En termes de pourcentages d'habitants des bidonvilles à Saint Denis par rapport à l'ensemble de la population, on passerait de 13,5% en 1964 à 7,5% en 1980. Ces statistiques ont toutefois une valeur très relative, car outre leur caractère grossier, elles n'intègrent pas l'habitat très insalubre isolé, en particulier dans les zones rurales. Les véritables taux de logements « bidonvillesques » sont sans aucun doute plus près de 20% en 1964 et de 10 à 12% en 1980 d'après Guy Dupont. Une comparaison de cette situation peut être faite avec celle de l'ensemble de l'île en se fondant sur le tableau général issu du recensement de 1980 de l'association pour les études de l'aménagement et d'urbanisme de La Réunion (A.U.R) :

[987] *Id.*, p. 459.

Tableau n° 12 : Compte des bidonvilles à La Réunion en 1980

Communes	Zones urbaines	Zones rurales	Total
Sainte Marie	-	280	280
Sainte Suzanne	20	255	275
Saint André	20	55	75
Salazie	-	-	-
Bras-Panon	50	100	150
Saint Benoît	100	135	235
Plaine des Palmistes	-	-	-
Sainte Rose	-	46	46
Saint Philippe	-	60	60
Saint Joseph	32	20	52
Petite-Ile	-	-	-
Saint Pierre	345	80	425
Tampon	40	60	100
Entre-Deux	-	10	10
Cilaos	-	-	-
Saint Louis	65	40	105
Etang-Salé	-	50	50
Avirons	-	-	-
Saint Leu	-	250	250
Trois-Bassins	-	100	100
Saint Paul	170	582	752
Le Port	1 305	600	1 905
La Possession	-	-	-
Saint Denis	1 300	136	1 436
TOTAUX	**3 447**	**2 859**	**6 306**

Source : synthèse A.U.R., 1980, in Guy Dupont, *Saint Denis de La Réunion : ville tropicale en mutation*, éd. du Tramail, Saint Denis, La Réunion, 1990, 759 pages, p. 460.

La conclusion s'impose au premier coup d'œil : Saint Denis et Le Port représentent plus de la moitié des logements bidonvilles de l'île en 1980. 6 306 bidonvilles au total dans l'île, c'est encore énorme lorsque l'on connaît les bilans des cyclones suivants mais c'est aussi très peu en comparaison des autres types de construction de 1974 :

Tableau n° 13 : Compte des résidences principales selon le type de construction en 1974

Type de construction	Nombre de résidences principales
Non déterminé	6 301
Bidonville	6 321
Petite case créole	54 177
Paillote	995
Case type	14 526
Maison de catég. sup. villa	8 045
Log. associé à un établissement	1 459
Grande case créole	1 465
Maison en bande	5 185
Immeuble	5 488
Total	**103 962**

Source : INSEE, recensement de la population 1974 ; insee.fr

En 1989, les habitations de fortune ne sont plus que 7 462, elles représentent 5%[988] du parc du logement et diminuent d'année en année. Nous sommes loin de l'écrasante majorité de constructions en matériaux fragiles tel que nous le montre le tableau[989] de l'INSEE réalisé en 1961 pour les années précédant 1940 à 1961 : la tôle pour la toiture est la plus courante et en augmentation régulière mais la couverture en ciment, bien que très peu présente, a fait un bond en avant dès 1955, passant de 210 avant 1940 à 3 309 depuis 1955 sur les 74 309 constructions de cette période ; concernant les murs, l'emploi du bois est le plus généralisé (de 10 720 constructions avant 1940 à 10 609 depuis 1955), cependant, l'usage du dur (pierres, briques, ciment) et du semi dur (bois, tôle et autres matériaux) augmente tant et si bien que pour les constructions dès 1955, leur addition (4 678 + 9 392 = 14 070) dépasse le bois. Cette progression vers le bâti de plus en plus solide n'a fait que se confirmer pas la suite : en 1994, le parc total de logements selon le type de construction[990] fait état de 3,85% d'habitations de fortune seulement et environ 62% de logements en dur (appartements ou maison individuelle).

L'évolution du bâti est donc fonction des ressources financières et de la volonté de changement de l'Administration : jusqu'aux années 60, la construction du logement à La Réunion n'était qu'une activité privée financée par des fonds privés, à quelques rares

[988] INSEE, recensement de la population 1990 ; insee.fr
[989] Voir le tableau en annexe, p. -160-
[990] Voir le graphique en annexe p. -161-

exceptions près: « *le logement, comme élément politique économique ou social, n'a pris du poids qu'à partir de l'explosion démographique des années 50 et 60, dans la mesure où la prolifération des bidonvilles permettant d'accueillir cette nouvelle population, non solvable pour la plus grande partie, était de nature à interpeller violemment les décideurs*[991] ». La prise de conscience de la nécessité d'intervenir massivement s'est traduite par des initiatives publiques, notamment à travers la création de la S.I.D.R. A partir de 1957, les fameuses « cases Tomi[992] », logements bon marché et conçus pour être adaptés au contexte local, ont éclos avec le soutien du crédit Agricole qui bonifiait les prêts accordés aux bénéficiaires. Cette initiative particulièrement adaptée à un contexte rural, a concerné plus d'un millier de logements dans l'île. La modification des mécanismes financiers en 1974 a cassé cet élan, et la politique du logement social est devenu dès lors une activité publique ou para-publique. Entre-temps, avaient été constitués de nouveaux outils d'intervention. Outre la S.I.D.R. en 1956, il a été créé en 1962 la S.A.T.E.C. (Société d'Aide Technique et de Coopération, organisme dépendant de la C.C.C.E. (Caisse Centrale de Coopération Economique) et en 1971 la société H.L.M. A partir des années 1977-78, les communes se sont engagées lourdement dans ce créneau d'équipements, donnant lieu à la création, à partir de 1986, de deux nouvelles institutions : la S.E.M.A.D.E.R. (Société d'économie mixte créée par le S.I.V.O.M.[993] Réunion) et la S.E.D.R.E.

Selon Jean Defos du Rau[994] , si l'orientation de la maison compte peu dans une île où la chaleur est tropicale et les sols volcaniques, il est inutile le plus souvent de rechercher un lieu à l'abri des cyclones, ceux-ci balayant l'île sur des trajectoires imprévues. La nécessité de construire en dur est donc la seule alternative, il a fallu attendre les fonds de la

[991] L'auteur fait allusion à la crainte de la droite locale et nationale d'observer une propagation du communisme dans les bidonvilles, d'où la loi Debré pour l'éradication des habitats groupés insalubres en donnant les moyens de construire des logements sociaux à la place, in Guy Dupont, *op. cit.*, p. 465.

[992] Créées par l'entreprise Maurice Tomi, les cases Tomi sont devenues les plus nombreuses maisons individuelles à La Réunion, qui correspondent à un plan type : en bois et tôles, à quatre pentes (puis deux) pour la première génération, puis en dur et enfin en dur et tôle. Chaque habitation abrite en moyenne 5 personnes. L'année 1960 marque l'implantation du Crédit agricole et met l'accent sur l'amélioration de l'habitation dans les zones rurales. Les premières cases Tomi en 1961 remplacent les paillotes des petits éleveurs des Hauts. Celles-ci ont tenu face au cyclone *Jenny* de 1962, ce qui lance véritablement les cases Tomi. Dès 1987, les modèles évoluent et répondent aux besoins des L.E.S. (Logements Evolutifs Sociaux) en associant le bois, la tôle et le béton qui créent un mariage entre l'esthétique, la solidité et la légèreté, in *Le Quotidien*, 7/03/1987 ; 131/127, A.D.R.

[993] Le Syndicat intercommunal à vocations multiples (S.I.V.O.M.) est un établissement public de coopération intercommunale français, il exerce des responsabilités variées, transférées par différentes communes, souvent du même canton. A La Réunion, c'est le S.I.V.O.R.M.

[994] Jean Defos du Rau, *op. cit.*, p. 232.

départementalisation et la politique de Debré dans les années 60 pour que cette mouvance s'opère. Une vingtaine d'année après, le résultat était encore loin des espérances malgré toutes les constructions. C'est pour cette raison que le 27 janvier 1983, le Premier ministre Pierre Mauroy a demandé une mission d'étude et de réflexion sur les logements dans les D.O.M. que nous reproduisons[995] :

> « *A La Réunion, Département Français de l'océan Indien, 3 familles sur 5 sont mal logées. A la Guadeloupe et à la Martinique, Départements de la Mer des Caraïbes, la situation est comparable. En Guyane, Département accroché à l'Amérique du sud, la situation, structurellement autre, n'en est pas moins préoccupante*[996].
>
> *Iles tropicales (Antilles, Réunion), ou espace équatorial (Guyane), les Départements d'Outre-Mer ont été colonisés pendant trois siècles. De ce passé colonial, ils gardent de nombreuses séquelles et demeurent des régions structurellement sous-développées : fort accroissement démographique, atténué par l'émigration aux Antilles, exacerbé par l'immigration en Guyane, exode rural et gonflement des villes, faibles revenus de larges fractions de la population. C'est dans ce contexte de sous-développement que se pose le problème du logement dans les DOM : forte demande, faible capacité contributive des populations, traditions liées à un mode de vie tropical et rural…*
>
> *A partir des années 1950, les Pouvoirs Publics Français se sont efforcés de répondre aux immenses besoins de ces départements. C'est donc aussi dans un contexte de pays industrialisés qu'a été menée la politique du logement outre-mer.*
>
> *Des milliers de logements ont été construits chaque année grâce à une aide publique importante. En vue de loger les plus défavorisés, l'accent a été mis sur le logement social, avec des montages financiers appropriés. Malgré tous ces efforts, force est de reconnaître que même si l'espace bâti s'est diversifié, enrichi et densifié dans les D.O.M., la situation demeure grave : une majorité de la population demeure mal-logée ; dans les zones rurales, le bâti reste de qualité médiocre ; dans les villes prospèrent des zones d'habitat précaire et insalubre. Le déficit de logements touche toutes les catégories de population entraînant des niveaux de loyers parmi les plus élevés de la République.*
>
> *La persistance de cette situation amène en 1975 le Secrétariat d'Etat au logement à lancer des études sur les besoins des départements d'Outre-Mer en matière de*

[995] Wilfrid Bertile, *Le logement …, op. cit.*, pp. 13-15 ; LL35.440, B.N.F.
[996] Ce rapport ne traite pas du logement à Saint Pierre et Miquelon.

logement. Un travail remarquable a été fait en ce sens à La Réunion par le Groupe Réunionnais d'Etude de l'Habitat Social (G.R.E.H.A.S.) qui provoque une prise de conscience des faiblesses et des insuffisances de la politique jusqu'alors poursuivie. Elle se traduit par une assimilation plus poussée des structures financières, la Caisse des Dépôts et Consignations et le Crédit Foncier de France prenant le relais de la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E.), la Société de Crédit des Départements d'Outre-Mer (SO.CRE.OM) et les Sociétés Financières départementales remplaçant la Société d'Aide Technique et de Crédit (S.A.T.E.C.) dans sa fonction d'organisme de Crédit dans les Départements d'Outre-Mer insulaires. Curieusement, cette assimilation de certaines structures s'est accompagnée d'un décrochage quant aux modes de financement du logement. La réforme du financement du logement mise en place en 1977, en France métropolitaine, n'a pas été étendue Outre-Mer. En 1978, une ligne budgétaire unique (L.B.U.) a été instituée dans le budget du ministère de l'Equipement et du Cadre de Vie, en vue de financer les aides publiques au logement dans les Départements d'Outre-Mer. Une formule nouvelle de financement pour les plus défavorisés a vu le jour, les logements très sociaux (L.T.S.). (...)

Malgré cela, on a construit beaucoup et souvent n'importe où et n'importe comment. Or, les milieux insulaires sont étroits et fragiles, et les traditions vivaces. Ne convient-il pas de tenir compte des spécificités locales, naturelles et culturelles ? La question du logement ne doit-elle pas s'élargir pour devenir celle de l'habitat ? »

CHAPITRE VII - Les impacts des cyclones sur la société réunionnaise : les progrès et les limites

A - Les populations vulnérables : les plus mal-logés

En 1966, la création de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (S.A.F.E.R.) a contribué[997] à la multiplication des exploitations de petite et de moyenne taille. Mais la faible productivité de ces plantations et l'augmentation du coût du travail dans les années 70 ont provoqué un phénomène d'exode rural. Les conséquences les plus graves sont apparues dans les années 80, ces exploitations étant privées de main d'œuvre. En 1989, l'instauration du R.M.I. a permis de constater[998] la faiblesse des revenus du travail dans les petites et moyennes exploitations. Beaucoup de travailleurs agricoles se sont alors détournés de l'agriculture et sont venus grossir le nombre d'exclus de la société réunionnaise. Cependant, le chômage permanent est resté limité[999], de nombreux emplois peu qualifiés dans les travaux publics et les transports ont été impulsés par la politique de croissance de la départementalisation. Il existait du chômage saisonnier pour 25 à 30% de la population rurale entre avril et juillet, au moment du ralentissement des travaux liés à la culture de canne. Le système social, économique, politique issu de la départementalisation a engendré une société fragile qui n'a pas amélioré le sort du prolétariat rural, mais qui a entraîné le développement d'une classe moyenne. D'après l'économiste Hai Quang Ho, les statistiques[1000] ont indiqué qu'en 1954, 57% des Réunionnais vivaient dans des cases de une à deux pièces, que les familles étaient nombreuses et que la situation a empiré dans les années suivantes : de 1954 à 1961, pour 77 147 habitants supplémentaires que comptait l'île, 6 716 logements en dur seulement ont été construits. Dans ces conditions conjuguant la hausse démographique et l'exode rural, les taudis ne pouvaient que se multiplier, et la vulnérabilité de La Réunion face aux cyclones se renforcer.

[997] Sudel Fuma, *op. cit.*, p. 267.
[998] *Id.*, p. 268.
[999] Hai Quang HO, op. cit., p. 267.
[1000] *Id.*, p. 323.

Les perturbations tropicales ont un impact plus important sur les populations les plus modestes, cela se vérifie facilement, ce sont elles qui vivent dans les logements les plus fragiles, qui recourent en majorité aux centres d'hébergement lorsque la menace d'un cyclone est annoncée. Ce qui ressort des généralités[1001] sur le cyclone *Hermine* du 25 janvier 1970, c'est le bon fonctionnement du système d'alerte qui a permis de limiter les dommages causés aux personnes (un mort et dix blessés). Cependant, les dégâts ont été importants dans les biens, l'agriculture, les bâtiments et les infrastructures. Les biens privés détruits ou endommagés appartenaient très souvent aux couches les plus pauvres de la population, logées dans des paillotes ou des cases en tôle peu résistantes, et situées dans des zones inondables. Pour ceux qui ont tout perdu, le relogement organisé par la ville prend d'une manière générale beaucoup de temps, faute de logements disponibles. Toutefois, des solutions mêmes provisoires peuvent être trouvées dans des délais raisonnables, à l'exemple de Saint Denis qui a commencé le relogement[1002] des sinistrés de *Hyacinthe* une quinzaine de jours après son passage. La situation de laissé-pour-compte, déjà misérable, est accentuée plus encore après les cyclones, comme en 1987 après le passage de *Clotilda* : le Secours Catholique a été alerté de cet état[1003] et a rompu l'isolement de quelques familles de Piton Saint Leu, désireuses de se mettre au travail (pour ne pas faire de l'assistanat) par le financement de cases décentes. Lors du passage du cyclone *Firinga* le 29 janvier 1989, sur un total de 2 768 maisons endommagées, 988[1004] ont été détruites. Les plus touchées étaient les cases créoles faites de tôle, de carton et de bois. Les toits en terrasses ou recouverts de tôle ondulée, clouée et vissée ont mieux résisté. Soixante-dix jours après, dans le 14ème km, l'un des quartiers les plus touchés au Tampon, les cases rasées n'ont pas repoussé[1005]. Plusieurs familles venaient pourtant y vivre dans la journée, tandis que le soir ils intégraient des logements S.I.D.R. mis à leur disposition gratuitement pendant deux mois. En attendant l'indemnisation, ils achetaient, avec les bons de la Croix Rouge, des feuilles de tôle, mais étant en zone classée à risques, et donc dans l'incertitude de pouvoir rester, ils ne pouvaient pas entreprendre des réparations sérieuses.

A la fin du XXème siècle, le cyclone est toujours révélateur de la fragilité de l'habitat dans l'île, à la différence que la population en est plus consciente : le 19 janvier 1993, *Colina*

[1001] Rapport *Hermine* ; 125, S.A.I.
[1002] *Le J.I.R.*, 12/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R
[1003] *Le Quotidien*,15/07/1988 ; 1PER131/143, A.D.R.
[1004] J.R. Pitte, Gisèle Escourrou (ss la dir. de), *op. cit.*, p. 39.
[1005] *Le Quotidien*,10/04/1989 ; 1PER131/152, A.D.R.

a été un cyclone plus spectaculaire que dévastateur[1006]. Les centres d'hébergement ont été assaillis surtout à titre préventif, et ont vite affiché complet. Au Bourbier, un quartier au nom évocateur puisqu'il s'agissait d'un bidonville près de Saint Benoît, la trentaine d'habitants était arrivée en plein cyclone dans les centres d'hébergement parce que, aux dires du *J.I.R.*, peu d'entre-eux possédaient des outils de communication. Vrai ou faux, toujours est-il qu'après le passage de *Firinga*, les habitants avaient déjà demandé au maire à être logés ailleurs. En regardant de plus près leurs cases, le journaliste émet la possibilité que le cyclone n'avait pas grand-chose à voir avec leur situation : « *Que la faute incombe effectivement aux élus, ou à eux-mêmes incapables d'assumer l'évolution de leur situation, ces bidonvilles sont une honte*[1007] ». Parmi les hébergés, nous ne trouvons pas les habitants de Maperine, un quartier pourtant insalubre bordant l'océan près de la piste de Gillot en travaux qui a constitué un véritable boulevard pour les pluies de *Colina*, dont les habitations ont été inondées. Les habitants attendaient depuis 1988[1008] d'être relogés. Les effets pluvieux se sont également fait fortement sentir dans un écart de Saint Denis, Ilet Quinquina, qui comprend des habitations au bord de la rivière des Pluies. Les gens savent qu'elle gonfle démesurément lorsque survient un cyclone ou une dépression, « *le tout est de le savoir et de ne pas faire n'importe quoi dans son lit naturel*[1009] ». De même, niché sur les bords de la rivière Saint Denis, se trouve le hameau de la Colline, classé bidonville. Quelques 80 personnes vivaient là encaissées entre les parois montagneuses, dans des cases sommaires, par choix[1010]. Pour elles, *Colina* n'a pas été plus douloureuse qu'ailleurs, juste des désagréments compensés par le retour de l'eau dans la rivière, asséchée depuis quatre ans. Les eaux charriaient pour le coup des détritus, des vielles machines à laver, et tant de débris qui venaient de plus haut. Personne ne songeait à quitter les lieux comme pour les riverains du quartier saint-pierrois, Cap Terre Sainte, où la S.E.M.A.D.E.R.[1011] était chargée de la résorption de l'habitat insalubre. Les habitants refusaient d'être délogés et revendiquaient même la prescription des terres[1012]. A travers ces exemples, nous nous trouvons devant deux cas de figure de mal-logés : ceux qui attendent l'attribution d'un logement social et ceux qui ne veulent pas changer leur situation. Mais

---

[1006] *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R.
[1007] *Le Réunionnais*, 21/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R.
[1008] *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R.
[1009] *Ibid.*
[1010] *Ibid.*
[1011] La S.E.M.A.D.E.R. (Société d'Economie Mixte d'Aménagement, de Développement, d'Equipement de La Réunion) a été créée en 1985 afin de lancer des actions d'aménagement et de développement à caractère intercommunal. Très rapidement, la S.E.M.A.D.E.R. mène des actions de résorption de l'insalubrité dans des quartiers. En 2008, la S.E.M.A.D.E.R. est le 3è bailleur social de l'île avec près de 6 500 logements en patrimoine, in http://www.semader.fr/presentation.html
[1012] *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R.

presque tous ont recours volontairement aux centres d'hébergement lorsqu'un météore est à l'approche, ce qui constitue un progrès non négligeable au niveau des pertes humaines et au niveau culturel vis à vis de la prévention cyclonique.

A l'aube du XXIème siècle, cette situation perdure. Une centaine de sinistrés du cyclone *Connie* (passé au plus près de La Réunion les 29 et 30 janvier 2000) à Saint Denis, s'étaient abrités dans les centres d'hébergement et la plupart étaient retournés chez eux après la levée des alertes. Mais dans le gymnase des Deux Canons, sept familles toutes originaires de Mayotte, vivant dans des cases en tôle où elles s'entassaient avenue Gimart, ne voulaient pas quitter les lieux pour ne plus retourner dans leur logement insalubre[1013]. Faut-il conclure comme Simon Lucas que si « *La nature fait des ravages, l'homme aussi* ![1014] » ? L'auteur accuse en effet les constructions inconscientes[1015], qui depuis quelques décennies, ont été établies dans les lits des rivières et dans les ravines : le Butor, les Deux-Canons à St Denis, la cité de la rivière d'Abord au Tampon, celle de la ravine Blanche à St Pierre, etc. Il accuse aussi bien les pouvoirs publics, les promoteurs que les habitants, chacun ayant sa part de responsabilité, ainsi que les cultivateurs ou les éleveurs qui défrichent les Hauts, de moins en moins capables de retenir les eaux. Quand en 2000, il est compté[1016] rien que sur Saint Paul une vingtaine de cases en tôle soufflées, des logements inondés et 120 personnes dans les centres d'hébergement, il est logique de penser que l'inertie et l'erreur humaine demeurent, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'établissements très imposants et récents à l'exemple du toit en acier et tôle d'un atelier envolé[1017] durant *Colina* ou encore du toit d'une tribune de stade soulevé et retombé sur un lotissement sans blesser personne[1018], en 1999, sous l'effet de *Davina*.

[1013] *Le Quotidien*, 31/01/2000 ; 1PER131/281, A.D.R.
[1014] Simon Lucas, *op. cit.*, p. 211.
[1015] *Id.*, p. 207.
[1016] *Le Quotidien*, 31/01/2000 ; 1PER131/281, A.D.R.
[1017] *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R.
[1018] *Le Quotidien*, 11/03/1999 ; 1PER131/271, A.D.R.

B – L'habitat : les limites des transformations

1 – Le milieu géographique, démographique, urbain et climatique

Trois principaux paramètres sont à prendre en compte pour comprendre que l'impact du cyclone n'est pas seulement fonction de sa puissance ou de sa trajectoire, mais aussi du milieu sur lequel il s'abat. D'abord, l'île présente une répartition géographique déséquilibrée en ce qui concerne le peuplement : La Réunion est le D.O.M. le plus peuplé, 515 814 habitants en 1982, soit une densité de 205 habitants par km^2. En 1999[1019] c'est toujours le cas avec 597 823 habitants et 282 hab/km^2. Le relief, le climat, la végétation réduisent encore l'espace habitable et accentuent le surpeuplement. Les Hauts, déjà peu peuplés, sont vides au-dessus de 1 500 m ainsi que le Grand-Brûlé au Sud-Est et certaines zones basses trop sèches de l'Ouest. 88% de la population[1020] vit à moins de 4 ou 5 km du littoral. Les densités y sont considérables. Depuis la départementalisation jusqu'aux années 80, la population dionysienne a plus que triplé. Elle représentait 21,32% de la population réunionnaise[1021]. En réalité, avec Sainte Marie à l'Est, le Port et la Possession et même Saint Paul, Saint Denis formait une conurbation au poids démographique considérable.

Ensuite, l'ancienne île Bourbon comprend des milieux fragiles et menacés, car elle a été profondément transformée par l'homme depuis son occupation par les Européens, il y a près de quatre siècles : elle a subi des défrichements pour implanter les cultures de canne, du géranium et autres, elle a également enduré l'introduction d'une faune et d'une flore importées, la pression démographique, l'urbanisation accélérée et le développement du tourisme. Etant un espace étroit et fragile, les atteintes aux sites, aux paysages, à la nature sont quasi-irréversibles, d'autant plus que la houle, les vents et les pluies cycloniques l'attaquent chaque année. De plus, le littoral est soumis à une pression très forte exercée par les promoteurs immobiliers et les infrastructures touristiques, par les routes et la houle. Enfin, le paramètre habitat est essentiel dans la mesure où la croissance de l'urbanisation, l'usage de nouveaux matériaux plus solides mais pas infaillibles contre la fureur des éléments, l'achat accru des biens de consommation, tout cela bien évidemment lié à un niveau de vie social supérieur, se traduit en terme de coût plus élevé lorsque le bilan financier post-cyclonique est

---

[1019] INSEE, Tableau économique de La Réunion, éd. 2008-2009, p. 27.
Revoir la carte de la densité de la population en 1999 dans l'introduction générale, p. 12
[1020] Wilfrid Bertile, *Le logement ...,op. cit.*, p. 47 ; LL35.440, B.N.F.
[1021] *Id.*, p. 48 ; LL35.440, B.N.F.

établi. Au total, la connaissance de ces restrictions doit déboucher sur une gestion rigoureuse du territoire. Nous avons vu quelques réglementations à ce sujet, ainsi que celles utilisées pour le bâti, ce dernier comprenant également des limites[1022].

De ce fait, adapter les besoins de construction à l'espace réunionnais en tenant compte des données démographiques et de répartition, n'était pas chose aisée à entreprendre. D'autant plus que ces besoins sont devenus considérables et qu'ils se sont ajoutés aux logements nécessitant des restaurations ou des améliorations. Guy Dupont expose alors la conséquence directe des programmes annuels des années 80, plus proches de 3 000 logements neufs par an que 6 000, tous faisant l'objet d'un permis de construire[1023] : « *plusieurs estimations convergentes (G.R.E.H.A.S., etc.) font état d'un nombre très important de constructions sans permis de construire, allant du simple « piquet-planté » à la case de luxe édifiée dans une zone non constructible, la première catégorie étant la plus importante. Sur l'ensemble de l'île, cette construction sauvage est estimée à 2 000/2 500 logements par an, soit presque autant que les constructions avec permis (entre 3 000 et 4 000 logements par an). La transposition sur Saint Denis n'est toutefois pas possible car le contrôle du permis est plus ancien et plus suivi, et les milliers de bidonvilles existants en 1961 ont été remplacés par des logements neufs. Néanmoins, on peut estimer que le piquet-planté y sévit toujours par la construction chaque année d'une centaine d'ente eux, rendue nécessaire par la pénurie de logements* ». Ce problème perdure encore actuellement.

2 – Les constructions remises en question

Les chantiers de construction en dur se sont multipliés longtemps après la départementalisation, puisque lors de la création de la S.I.D.R., de 1949 à 1954, seuls 20 logements ont été construits, au Port[1024]. De 1954 à 1961, en raison de la démographie galopante et de l'exode rural, les bidonvilles se sont multipliés aux abords des villes. Le

[1022] Les contraintes spécifiques qui entravent l'économie du bâtiment et des travaux publics sont au nombre de trois : les obstacles naturels d'une part, sont l'insularité qui entraîne une hausse des coûts pour l'approvisionnement des matériaux, la situation étant aggravée par l'éloignement, les fortes pluies qui ralentissent les chantiers, les normes anti-cycloniques qui ajoutent un surcoût, et la faiblesse des ressources locales ; les obstacles humains d'autre part, ont été jusqu'à récemment causés par le manque de formation pour la main d'œuvre et de personnels qualifiés dans les postes de responsabilités ; les obstacles économiques enfin, sont l'étroitesse du marché d'où la difficulté de construire en grandes séries et l'accent mis sur le logement social ou très social, in Wilfrid Bertile, *Le logement …, op. cit.*, pp. 238-239 ; LL35.440 BNF.
[1023] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 469.
[1024] Héloïse Finch, « Introduction …, *op. cit.*, pp. 201-212.

quartier de Petite-Ile est achevé en 1960 et le reste suivra après que le cyclone *Jenny* eut provoqué la nécessité de donner un coup de fouet qu'a donné la loi Debré : en 1964-1965, le député Michel Debré crée une série de mesures destinées à faire augmenter les loyers des bidonvilles afin que les propriétaires cèdent leurs terrains aux entrepreneurs. D'aucuns diront qu'elles étaient motivées par la crainte d'un élargissement des voix des habitants des bidonvilles pour le P.C.R. puisque Debré était farouchement anti-communiste. Pour notre part, cette accélération du bâti en dur ne peut être dissociée du cyclone ravageur qu'a été *Jenny*, pour la raison que la départementalisation devait apporter d'urgence des solutions contre l'habitat insalubre, afin de justifier pleinement son introduction une quinzaine d'années en arrière. En tout cas, les actions anti-bidonvilles ont abouti à la naissance des quartiers[1025] du Chaudron en 1964, de Vauban-Butor et des Camélias en 1966 à Saint Denis. A cette lenteur de chantiers réalisés, s'ajoutent des insuffisances et des défauts de construction que les cyclones suivants vont révéler encore et dont la presse va s'emparer. Par exemple[1026], des occupants de certains logements S.I.D.R. de Saint Pierre ont manifesté en janvier 1980 leur mécontentement contre les concepteurs de leurs immeubles inondés. Précisons que *Hyacinthe*, à la trajectoire capricieuse, tournait alors autour de l'île à ce moment-là et l'a arrosée copieusement, ce qui ne pouvait être perçu, selon l'auteur de l'article, comme l'impact d'un simple « *orage* ». Certaines structures d'accueil des touristes ne semblaient pas être aux normes non plus, puisque *Colina* passé, les clients ont fui les hôtels[1027] : des chambres avaient été infiltrées par les eaux.

Ce n'est pas seulement le bâti qui était à réviser, c'était aussi l'emplacement. Si ce dernier se trouvait situé non loin des rivières ou des ravines, cela tenait encore à des responsabilités qu'il fallait dénoncer : « *Le problème de la sécurité est posé dans les cités S.I.D.R.*[1028] » titre *Témoignages* après le passage de *Hyacinthe*. Les inondations dues aux eaux des ravines du Chaudron et de Patates-à-Durand avaient causé des dégâts importants, et même s'il existait une digue chez cette dernière, la conception même de cet ouvrage de protection a été remise en cause[1029]. La ravine Patate à Durand est historiquement intéressante parce que des pétitions, des doléances sur les problèmes rencontrés lors des pluies, existent depuis plus

[1025] Héloïse Finch, « Introduction…, *op. cit.*, pp. 201-212.
[1026] *Le Quotidien*, 22/01/1980 ; 1PER131/41, A.D.R.
[1027] *Le Réunionnais*, 22/01/1993; 1PER220/3, A.D.R
[1028] *Témoignages*, 24/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R.
[1029] *Id.*, 29/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R.

d'un siècle[1030] : en 1909, le chef de service des T.P. nous apprend que lors de la crue exceptionnelle de 1878, les eaux ayant envahi le village de Saint Clotilde, il a été construit une digue sur la rive droite qui a dû être réparée en 1895 et qui nécessite à nouveau des travaux d'intérêt général. Sa demande appuyait la pétition des riverains ; en 1913, le barrage établi s'est montré insuffisant en raison des économies pratiquées ; en 1952, le problème des crues est reposé[1031] et ainsi de suite. Cette affaire vaut aussi pour les riverains de la rivière des Pluies, les habitants de Saint Paul[1032] ou de Saint Gilles et de tant autres endroits signalés par les documents archivés[1033]. Autre exemple, les dommages causés dans le Sud à la cité de la rivière d'Abord au Tampon et de la ravine Blanche à Saint Pierre, lors de *Firinga*, auraient pu être une réédition du scénario de *Clotilda* ou de *Hyacinthe* à Saint Denis/Saint Clotilde : « *Là où le père a passé, le fils passera*[1034] ». D'ailleurs, une maison en dur située entre deux ravines au Tampon s'est trouvée entraînée par l'eau boueuse des pluies de *Firinga* qui avait retrouvé son ancien lit. Le couple de propriétaires a eu le temps de s'attacher ensemble dans la baignoire avec le tuyau de douche, assistant impuissant à la vision de leur maison et leur parente qui ne survivra pas, emportées. Ce n'est qu'un exemple[1035] parmi tant d'autres que la presse relate régulièrement, sans que cela ne provoque une volonté d'enrayer le problème du côté des habitants ou des autorités.

Aussi problématique encore que l'emplacement, c'est l'habitat insalubre qui a été mis à l'ordre du jour par le journal communiste dans ces mêmes quartiers inondés de Patates à Durand, du Chaudron et de Deux-Canons à Sainte Clotilde où existaient encore des bidonvilles. Le *J.I.R* appuie son confrère : « *laisser reconstruire ces habitations est une solution de facilité, en même temps que l'occultation d'un problème sérieux*[1036] ». *Témoignages* a profité de cette actualité cyclonique pour mettre en garde[1037] le maire de Saint Denis du danger que représentait le débordement éventuel de la ravine des Camélias à Saint Denis. C'est précisément celle-ci qui, sept ans après, obstruée en amont par des billes de bois

---

[1030] Rapport du chef de serve des T.P. au gouverneur, 21/10/1909 (en annexe, p. -144-) et requêtes des habitants riverains de la Ravine des Patates à Durand, 17/05/1909 et du 29/12/1913; 12S6, A.D.R.
[1031] Carte I.G.N. sur l'historique de la ravine Patates à Durand, 31/10/1952 ; 48W1371, A.D.R. Voir la carte en annexe, p. -145-
[1032] Voir en annexe p. -146- la pétition des habitants de Trois Bassins réclamant un pont contre les crues annuelles qui les mettent en danger, 5/03/1912 ; 12S6, A.D.R.
[1033] Aux A.D.R., les séries 48W de la D.D.E. ou 12S des T.P. regorgent de ce type de témoignages des crues à problème pour les habitants.
[1034] Simon Lucas, *op. cit.*, p. 207.
[1035] Voir le témoignage de Mme Suzelle en annexe, p. -185-
[1036] *Le J.I.R.*, 31/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R.
[1037] *Témoignages*, 29/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R.

de l'ONF, a effectivement provoqué des ravages dans le quartier Château Morange - Camélias lors des pluies de *Clotilda*. Au vu des dégâts, la conception de l'urbanisme a été également remise en question dans cette zone[1038].

Nous remarquons que les effets de *Hyacinthe*, et c'est valable pour tous les cyclones, mettent finalement en évidence aussi bien l'usage des technologies modernes à moindre coût au détriment de la qualité, que l'existence de l'habitat fragile, l'aménagement criticable du territoire ou encore un certain laisser-aller des responsables politiques. Ce que résume ce billet d'humeur : «*Time is money* (…) *les anciens prenaient le temps de construire des routes et garantissaient l'avenir*[1039] ». Il ne nous faut pas cependant sous-estimer les progrès car il y a moins de morts lors des passages des cyclones. Cela était déjà démontré depuis les cyclones postérieurs au météore meurtrier de 1948, mais la raison se trouvait surtout dans l'amélioration des alertes. De plus, depuis que les immeubles ont poussé à la place des bidonvilles, leur bétonnage a fortement contribué également à faire diminuer la mortalité due aux cyclones.

Parmi les constructions, il n'y se trouve pas que les barres ou les tours, mais aussi des maisons en dur. Les cases Tomi, 25 ans après la construction de la première génération, étaient au nombre de 20 000 en 1987. Elles se vendaient toujours bien et étaient toujours debout[1040]. Elles auraient pu être une exception de la remise en question dont nous avons parlé précédemment, car ces constructions sommaires, mais conçues pour résister aux cyclones ont représenté longtemps un pari non négligeable à l'effort de logement des Réunionnais. « Le rapport sur l'habitat social[1041] » du G.R.E.H.A.S. a pointé du doigt les premières expériences d'immeubles mal conçus et les problèmes fonciers de la S.I.D.R. qui a construit environ 10 000 logements depuis 1960 en s'attaquant aux bidonvilles avec la « Loi Debré », mais qui s'est dirigée ensuite vers une situation de blocage. Résultat : trois familles sur cinq étaient mal logées à La Réunion en 1975. En 2009, c'est un dixième de la population, soit 80 000 personnes[1042], qui se trouvent dans des logements insalubres (20 000). La situation s'est bien résorbée depuis les années 1970, mais ces chiffres sont jugés « *alarmants*[1043] » pour le directeur régional de la Fondation Abbé Pierre, Christian Ballet : en cause, l'économie

[1038] *Le Quotidien*, Spécial Clotilda, février 1987 ; 551.55 CLO, B.D.R.
[1039] *Le J.I.R.*, 29/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R.
[1040] *Le Quotidien*, 7/03/1987 ; 1PER131/127, A.D.R.
[1041] *Croix-Sud*, 21-28/02/1975 ; A.E.R.
[1042] http://www.ipreunion.com/reportage.php?id_reportage=5239
[1043] http://www.ipreunion.com/reportage.php?id_reportage=5239

française peu favorable et le manque de structures d'accueil. Nous devons toutefois nous méfier de cette comparaison, car la définition de l'habitat insalubre ne comporte peut être pas les mêmes critères de définitions entre ces quatre décennies.

Comme les cases Tomi, les constructions des établissements Isautier[1044] ont alimenté la volonté de construire en dur et à faible coût. En 1949, Paul-Alfred Isautier a créé l'entreprise de construction. Dès 1952, le nombre de chantiers s'est multiplié dans toute l'île. Ainsi, ils ont démoli l'ancienne école communale en bois et chaume de l'Etang-Salé en janvier 1954, pour y construire un nouveau bâtiment en dur. En plus de la construction, les établissements Isautier ont proposé de la menuiserie métallique, des bâtiments préfabriqués. Leur capital foncier et leur capacité industrielle les a rapidement amenés à faire de la promotion immobilière, à tel point que la branche B.T.P. des Ets Isautier a supplanté le rhum avec plus de 300 employés. D'entreprise de construction, elle est devenue société immobilière et a encaissé en 1969 ses premiers loyers. La croissance a été rapide. Le 22 novembre 1962, les statuts de la société sont révisés : la Société Réunionnaise de Construction (SOREC), société civile, avait dorénavant pour objet la « *construction ou l'aménagement, après acquisition de terrains ou d'immeubles nécessaires, d'immeubles collectifs ou individuels à usage principal d'habitation, n'excédant pas les normes de Logecos ou des HLM (...)* ». Le souci de construction en dur et à loyer modeste ne semble cependant pas motivé par le but d'offrir comme les cases Tomi des logements résistants aux cyclones. Julie Mathieu a relevé d'après l'analyse des correspondances de la famille Isautier, qu'elle se plaignait beaucoup des dégâts causés par les cyclones dans l'après-guerre, mais rien de majeur qui pouvait alimenter leur vision de constructeur. Autre exemple particulier, la construction dès 1956 d'un village d'accueil[1045] pour les vieillards, les infirmes et les incurables. C'est le Foyer Albert Barbot du Bois d'Olive à Saint Pierre, bâti en plusieurs pavillons, tous en dur, par l'Union des Œuvres

---

[1044] Tous les renseignements sur les établissements Isautiers nous ont été donnés par Julie Mathieu, *Stratégies d'une industrie réunionnaise; les établissements Isautier à l'échelle d'une vie: Charles Isautier (1917-1990)*, thèse soutenue le 7 sept 2010, (ss la dir. de) Sudel Fuma à l'Université de La Réunion, 701 pages.
Installée à la Réunion depuis la monarchie de Juillet, la famille Isautier y a fondé la première distillerie industrielle et s'est impliquée activement dans le développement de l'île. La départementalisation de la Réunion en 1946 annonçait des bouleversements économiques. Paul-Alfred (1911-1984) et Charles (1917-1990) ont joué un rôle dans le développement de l'île en participant à l'Association départementale pour le développement de la Réunion. Le rhum de mélasse est lancé et l'entreprise s'est diversifiée avec la création de la S.O.R.E.C. en 1949. Cependant, l'étroitesse du marché réunionnais, la concurrence de grandes sociétés, l'importation de produits métropolitains et la réduction des subventions de l'État ont eu raison de la plupart de leurs diversifications. Aujourd'hui, ils délaissent la politique pour se consacrer à leur entreprise et se concentrent sur leur coeur de métier, le rhum.

[1045] François Lautret-Staub, *René Favron et l'U.O.S.R., bâtir la solidarité*, éd. U.O.S.R., impr. IGR, Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1993, 160 pages, p. 38.
Voir la photographie du site en construction en annexe, p. -107-

Sociales de La Réunion (U.O.S.R.) dont le Père Favron était le président et le fondateur. Ce site n'aura de cesse de s'agrandir et de multiplier les services à la personne. Le Père Favron se préoccupera toute sa vie des laissés-pour-compte et notamment des enfants que le fort taux de mortalité révoltait. Le fleuron de son œuvre dans ce domaine est l'hôpital pour enfants de Saint Louis sur le site de Roches Maigres inauguré en 1967. Cet établissement moderne comptait une capacité de plus de 250 lits[1046].

C – Les autres impacts

Nous savons[1047] que les apports de la départementalisation à travers les équipements ont démarré véritablement dès la fin des années 50 pour les routes et dans les années 60 pour le reste des infrastructures et dans le domaine du logement. Au fur et à mesure que l'île s'est développée, les risques de destruction se sont accrus, ce qui peut paraître paradoxal car l'ère de la construction est aussi celui de la solidité. Les réseaux routiers, d'électricité, de téléphone, d'eau demeurent les cibles inévitables du cyclone puisqu'ils sont exposés aux vents et aux pluies. Nous le verrons avec le travail de Karl Hoarau[1048] sur les coûts du cyclone. Ces impacts ne sont pas que financiers, ils sont avant tout humains. En effet, les coupures des voies de communications, des routes obstruées, ravinées ou détruites par pans entiers, ont pour conséquence d'isoler les hauts des bas, de freiner l'efficacité des secours, d'empêcher des populations de se rendre au travail. Cependant, le plus difficile à vivre pour les habitants est la privation de l'eau et de l'électricité et dans une moindre mesure du téléphone. Ils sont des milliers de Réunionnais concernés par ces coupures qui durent parfois plusieurs semaines.

Les vents de *Clotilda* sont les plus violents ayant affecté l'île depuis le cyclone *Jenny* (263 km/h à Gillot en 1962). De même les pluies accumulées en trois jours ont souvent dépassé les valeurs record enregistrées lors du passage de *Hyacinthe* (1 855 mm à la Plaine des Palmistes contre 1 716 mm précédemment). *Le Quotidien de Paris* écrivait alors que *«l'île de La Réunion, ravagée par le cyclone « Clotilda », ressemble bien peu en ce moment aux*

[1046] François Lautret-Staub, *op. cit.*, p. 40.
Voir les photographies des habitations et des habitants de la Ravine Blanche à Saint Pierre et de l'hôpital d'enfants en annexe, p. -106- et -107-
[1047] Voir notre chapitre II – D, pp. 112-115.
[1048] Karl Hoarau, *op. cit.*, pp.402-445.

dépliants touristiques[1049] » : sept morts, deux disparus, des milliers de personnes dans les centres d'hébergements, de nombreuses cases détruites ou endommagées, des dizaines de milliers de familles privées d'eau ou d'électricité, de gros dégâts infligés aux infrastructures publiques, tel est le triste bilan causé par le passage du cyclone du 11 au 14 février 1987. Le *J.I.R.* précise qu'au premier bilan[1050], 800 personnes étaient sans-abri, 40 à 50 000 foyers sans électricité, 5 à 10 000 sans téléphone et surtout 150 000 sans eau. En 1989, deux jours après le cyclone *Firinga* qui a déversé sur l'île des trombes d'eau, plus de 40 000 abonnés sur 100 000 étaient sans eau potable et près de la moitié d'entre eux sans eau du tout[1051]. Les ravinements avaient détruit une partie des conduites d'eau. Il a fallu recourir à la mise en place de citernes, en particulier à Saint Pierre, à Saint Joseph, et au Tampon. En 1993, *Colina* a endommagé 135 cases mais « *Finalement, il y a eu peu de destructions*[1052]*. On récolte ainsi les premiers fruits d'une politique de rigueur menée au niveau de la qualité depuis quatre ans* » affirmait la D.D.E. : il y a eu 6 000 abonnés privés d'eau, 20 000 abonnés France Télécom encore en dérangement et 800 sans eau ; 22 millions de dégâts ont été évalués sur le réseau routier national, la route du littoral présentant à elle seule la moitié du montant, à cause de la forte houle. Le préfet a été globalement satisfait[1053] du bilan du passage de *Colina* bien qu'il ait causé un mort : huit personnes disparues en randonnée ont été retrouvées, trois blessés légers sur la route et d'autres à cause des tôles ou branches envolées ; 646 interventions des pompiers grâce aux 482 pompiers réunionnais et 200 venus de métropole dans le cadre de la sécurité civile ; 2 433 personnes hébergées au plus fort de la tempête, plus que 684 le lendemain ; enfin, l'état des habitations n'a pas été jugé préoccupant et l'ensemble des routes nationales était en voie de reprendre un aspect normal. L'opinion favorable du préfet n'est pas du tout celle du *J.I.R*, pour qui « *Colina a provoqué des dégâts considérables*[1054] » laissant « *La Réunion meurtrie*[1055] ».

[1049] *Le Quotidien de Paris*, 16/02/1987 (coupure de presse) ; 11AD181-4, S.A.I.
[1050] *Le J.I.R.*, 16/02/1987 ; 1PER94/193, A.D.R.
[1051] J.R. Pitte, Gisèle Escourrou (ss la dir. de), *op. cit.*, p. 169.
[1052] *Le Quotidien*, 23/01/1993 ; 1PER131/197, A.D.R.
[1053] *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/132, A.D.R.
[1054] *Ibid.*
[1055] *Ibid.*

D – L'exemple de *Hyacinthe*

« *Les dégâts les plus importants ont eu lieu comme par hasard dans les groupements d'habitations modestes et pauvres, souvent des bidonvilles*[1056] » écrit le journal *Témoignages* après le passage de *Hyacinthe*. Cette affirmation n'est pas nouvelle dans la mesure où l'habitat fragile constituait déjà la première victime du cyclone avant l'ère du dur. Ceci signifie en revanche qu'en 1980 la question du logement précaire est loin d'être encore solutionnée. Elle concerne le logement en lui-même, mais aussi son implantation : des familles entières vivaient cernées par des marécages à Saint Paul, dans une boue nauséabonde et microbienne à souhait. Une semaine après le passage de *Hyacinthe*, personne ne semblait s'en préoccuper[1057]. La localisation près d'un pan de montagne ou sur des terrains instables comme dans les îlets des cirques est aussi très préoccupante au regard de la tragédie[1058] qui a touché la famille des Nourry à Grand-Ilet.

Les dégâts dus au passage stationnaire de *Hyacinthe* du 15 au 29 janvier 1980 ont été considérables et ont été principalement dus aux pluies torrentielles enregistrées[1059] qui ont causé des inondations et des glissements de terrain. Rappelons que des records mondiaux de pluviométrie ont été observés à cette occasion. L'importance des précipitations, intervenant sur un sol déjà fortement détrempé à cause de fortes pluies tombées le mois précédent, a été responsable des phénomènes de nature géologique transformant le relief et entraînant routes et terres arables. Par conséquent, ce sont les pluies et non les vents qui ont entraîné la mort de 25 personnes et la disparition d'une autre. Ce nombre élevé est à rattacher pour 19 d'entre eux à deux drames collectifs qui ont eu lieu à la suite de glissements de terrain : trois morts à Petite-Ile le 19 janvier et dix morts dans une seule famille le 28 janvier à Grand-Ilet où plus de trois mètres d'eau tombés en trois jours sur le cirque de Salazie avaient eu pour effet de liquéfier complètement les sols. Trois autres maisons y ont été ensevelies[1060], deux à la Mare aux Goyaves et trois à la Mare à Poule d'Eau. De semblables drames existaient déjà, plus catastrophiques en terme de pertes humaines, dont les traces sont encore visibles[1061]. Les

---

[1056] *Témoignages*, 21/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R.
[1057] *Le Quotidien*, 4/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R.
[1058] *Id.*, 30/01/1980 ; 1PER131/41, A.D.R.
[1059] Service météorologique de La Réunion, *Rapport préliminaire…, op. cit.*, p. 5 ; 551.55 REU, B.D.R..
[1060] Union régionale animation et développement, Institut de formation à l'animation de La Réunion, *op. cit.*, p. 87.
[1061] Les flancs des montagnes souvent déchiquetés, voire écorchés, témoignent des éboulements qui ont maintes fois modifié leur forme. Un coup de vent de 1848, dans le cirque de Salazie a entraîné le décès de 62 personnes

pertes ont été très sévères dans l'ensemble[1062] : les réseaux routier, d'eau, d'électricité et téléphonique ont été fortement endommagés, l'élevage a connu de très grosses pertes tandis que les cultures vivrières, fruitières et florales ont été anéanties ou partiellement détruites. Enfin, les bâtiments publics ont été dégradés par les eaux pluviales et les débordements de boue et de galets, mais ce sont les 2 000 maisons ou cases individuelles endommagées dont 288 détruites à 100% qu'il nous faut retenir.

Hyacinthe a été d'abord ressenti par les autorités comme treize jours de mobilisation totale[1063] pour faire face aux éléments déchaînés : l'ouverture de 38 centres d'hébergement, l'accueil de 7 700 personnes dans la nuit du 27 au 28 janvier ; l'envoi des premiers secours avec un escadron de gendarmerie pour régler les problèmes de circulation, les « Puma » pour les cirques ; 80 000 rations alimentaires, 10 000 couvertures, 4 000 lits ; et un effort colossal accompli par tous (maires, admnistrations, associations, masse anonyme…). Conclusion du préfet : *Hyacinthe* a révélé aux aveugles la fragilité impardonnable de l'habitat le plus pauvre (le plus nombreux aussi), « *l'habitat social sera la priorité de l'Administration*[1064] ». « *Nous ne voulons pas reconstruire des bidonvilles*[1065] » affirmait le maire de La Possession qui n'a pourtant pas été la commune la plus touchée. Ainsi, *Hyacinthe* a fait prendre conscience de l'urgence de construire des logements solides, comme en 1962 après *Jenny*. Cela signifie-t-il un certain échec de la politique des constructions menées depuis deux décennies auparavant ? Certes, il n'est pas aisé de rattraper des siècles d'habitat sommaire en quelques années. Un cyclone constitue alors un rappel à l'ordre aux malfaçons ou aux retards de construction. Il provoque un électrochoc pour les autorités afin de relever de nouveaux défis de construction et de reconstruction. Bref, si la prévention a ses limites, il n'en reste pas moins que les zones d'ombre diminuent à chaque expérience cyclonique.

---

enterrées vives. C'était dans la région du Grand-Sable, ce qui n'empêcha pas plusieurs familles de s'installer dans cette vallée, au fond du cirque, au pied du Gros-Morne. Mais le 26/11/1875, un pan gigantesque se détacha, enterrant une surface de 166 ha et 65 personnes. Depuis lors, 4 ou 5 éboulements se produisirent au même endroit. En 1904, c'est la région de Mare-à-Poule-d'Eau qui causa des inquiétudes. Aujourd'hui, la mare a quasiment disparu, in *Le Quotidien*, 2/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R.

[1062] S.M.R., *Rapport préliminaire …, op. cit.*, p.5 ; 551.55 REU, B.D.R.

[1063] *Le Quotidien*, 21/03/1980 ; 1PER131/43, A.D.R.

[1064] *Le Quotidien*, 19/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R.

[1065] *Le J.I.R.*, 5/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R.

CHAPITRE VIII - Reconstruire après le cyclone

A – Les Secours

1- Le Comité Départemental d'Aide aux Victimes de Sinistres et Calamités de La Réunion (C.D.A.V.S.C.R.)

L'historique[1066] de cet organisme de secours débute avec la création de l'association en 1966 sous le nom de Comité départemental d'aide aux victimes de cyclones qui deviendra C.D.A.V.S.C. en 1972. Régi par la loi de 1901, ce comité est présidé par le préfet puis successivement par Madame Caille et Monsieur Barau dès les modifications des statuts en 1970. Jusqu'en 1976, lors des cataclysmes naturels, le comité sera appelé pour les modalités de répartition des aides de l'Etat (Fonds national pour les cyclones, Aides aux agriculteurs victimes de la sécheresse). En 1977, pour la première fois et à l'occasion du cyclone *Fifi*, ce comité départemental est réuni pour répartir l'aide de l'Etat sous la présidence du préfet. Enfin, dans le but d'intervenir plus rapidement et plus efficacement à l'occasion des catastrophes naturelles, la réforme de ses statuts le 30 août 1990 le transforme en Comité départemental d'aides en faveur des victimes de sinistres et calamités à La Réunion. Ceci ne peut se faire qu'en y associant plus étroitement les organismes caritatifs.

Les nouveaux statuts[1067] stipulent que sont membres de droit[1068] dès lors qu'ils y adhèrent : l'Etat, le Conseil général, le Conseil régional et les associations des maires. L'association a pour objet de venir en aide aux victimes de sinistres et calamités dans le département de La Réunion et est régie[1069] par la loi du 1er juillet 1901. Par conséquent elle ne poursuit aucun but lucratif. Le Conseil d'administration est composé des 11 membres[1070] suivants :

- le représentant de l'Etat
- le représentant du Conseil général
- le représentant du Conseil régional

[1066] *Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du C.D.A.V.S.C.R.* du 30 août 1990 ; 50PA12 ; S.A.I.
[1067] *Rapport* de la séance publique des 11 et 12 octobre 1990 du Comité départemental d'aides en faveur des victimes de sinistres et calamités à La Réunion ; 50PA12, S.A.I.
[1068] *Statuts du C.D.A.V.S.C.R.*, article5 ; 50PA12, S.A.I.
[1069] *Id.*, articles 1, 2 et 3 ; 50PA12, S.A.I.
[1070] *Id.*, article 7 ; 50PA12, S.A.I.

- les représentants des associations des maires
- 6 représentants des membres adhérents, élus par l'Assemblée générale.

Nous remarquons que l'Eglise ou toute forme de religiosité est exclue alors qu'en 1962, rappelons-le, leur présence était sollicitée. Le C.D.A.V.S.C.R. peut être amené à consulter[1071] divers fonctionnaires de l'Etat (secrétaire général de la préfecture, le directeur du service interministériel régional de défense et de protection civile, le directeur départemental de l'équipement, etc…), des collectivités locales (le directeur des Affaires sanitaires et sociales départementales, le chef du service départemental d'incendie et de secours, les maires concernés par le sinistre, etc…), et enfin des personnalités comme les présidents des chambres consulaires ou le président de la mutualité agricole.

Ce conseil règle par ses délibérations[1072] le budget annuel, les comptes financiers de l'association, et les différents dossiers de demandes d'intervention. Les ressources[1073] de l'association comprennent notamment les subventions publiques, les contributions et fonds de secours qui lui sont apportés par les collectivités locales et établissements publics ainsi que par toutes les personnes publiques ou privées intéressées, les dons et les legs qui lui sont faits, les produits des collectes et quêtes publiques, les produits financiers. L'origine constatée des fonds est diverse [1074]:

- un chèque de 2,5 millions de francs CFA du Président de la République en mars 1973 suite au cyclone *Lydie* ;
- une collecte sur la voie publique (*Fifi*, 1977)
- des dons divers en 1980 (*Hyacinthe*) : 18 départements, 20 villes, la Principauté de Monaco, la Caisse d'Epargne de Paris, la S.I.D.R., les Gueules Cassées, ainsi qu'un chèque de 309 315 francs de la Fondation de France, remis par Monsieur Debré au président, produit d'un mouvement de générosité organisé à Paris peut-être en liaison avec la Maison de La Réunion ;
- des subventions du Conseil général, préaffectées ou non ; le produit financier des sommes placées sur un compte à terme.

[1071] *Statuts du C.D.A.V.S.C.R.*, article 10 ; 50PA12, S.A.I.
[1072] *Id.*, article 8 ; 50PA12, S.A.I.
[1073] *Id..*, article 16 ; 50PA12, S.A.I.
[1074] Note de la Direction de l'action économique au préfet de La Réunion, 12/12/1983 ; 50PA12, S.A.I.

A l'issue des pluies diluviennes de janvier 1987 qui avaient fait d'importants dégâts dans le nord de l'île et du passage cyclonique de *Clotilda* les 12 et 13 février 1987, il a été créé une cellule « Clotilda »[1075] afin d'assurer une instruction rapide et coordonnée des dossiers d'aide aux sinistrés. Les dossiers ont été ensuite soumis au C.D.A.V.S.C., dit « Comité Barau », lequel a centralisé les dons adressés de toutes part. La cellule « Clotilda » a par ailleurs instruit aussi les demandes d'aide des agriculteurs, des commerçants et des artisans dont la situation le justifiait. Les aides financières extérieures de La Réunion sont nombreuses : le Conseil général de la Vendée a apporté un soutien[1076] de 30 000 francs, suivi par les Alpes maritimes[1077], la Seine Maritime[1078], les Ardennes[1079], etc. ; Air France a fait don de 6 500 couvertures[1080] de bord aux sinistrés de La Réunion ; la mutualité d'Outre-Mer a fait don de 150 000 francs[1081] pour ceux qui ont perdu tous leurs biens pendant le cyclone. ; l'Association des Réunionnais de Vernon a fait don[1082] des 2 400 francs de recette lors d'une soirée solidarité pour les sinistrés ; les associations de l'Ouest de la France, la Fédération des transports routiers de Haute-Normandie, la société Normandie Transit et Réunion Métropole ont apporté leurs aides[1083] aux sinistrés sous forme de denrées alimentaires, de vêtements et un chèque de 25 860 francs ; nous ne pouvons pas tous les citer, mais au total, ce sont plus de 2 millions de francs[1084] de dons qui ont été mis à la disposition du Conseil général. La Région a procédé à la répartition[1085] du crédit exceptionnel de 500 000 francs attribué par l'Etat à 316 familles réunionnaises sinistrées. Les secours ont varié de 1 200 à 2 200 francs versés sous forme de chèque par le Trésor public. Un complément d'aide a été attribué par le comité « Barau » aux familles comportant plusieurs enfants.

Il faut toutefois prendre les chiffres et les faits avec précaution, puisque les médias n'accordent pas toujours leurs sources. Par ailleurs, le Comité Barau[1086] a reçu 316 dossiers

---

[1075] Note d'information établie à l'issue de la réunion du comité tripartite (Etat, Département, Région) consacré à l'examen des modalités d'attributions des secours d'extrême urgence, 24/02/1987 ; 2PA506, S.A.I.

[1076] Lettre du Conseil général de la Vendée au Conseil général de La Réunion, 14/03/1987 ; 2PA506, S.A.I.
[1077] Lettre n°0424CG/CAB, 11/03/1987 ; 2PA506, S.A.I.
[1078] Lettre n°0426, 11/03/1987 ; 2PA506, S.A.I.
[1079] Lettre n°0427, 11/03/1987 ; 2PA506, S.A.I.
[1080] *Le Quotidien de Paris*, 18/02/1987 (coupure de presse) ; 11AD181-4, S.A.I.
[1081] *Le J.I.R.*, 31/02/1987 ; 1PER94/193, A.D.R
[1082] *Id.*, 9/04/1987 ; 1PER94/195, A.D.R
[1083] *Id.*, 24/04/1987 ; 1PER94/195, A.D.R
[1084] *Id.*, 18/04/1987 ; 1PER94/195, A.D.R
[1085] *Le Quotidien*, 10/03/1987 ; 1PER131/127, A.D.R
[1086] *Le J.I.R.*, 25/03/1987 ; 1PER94/194, A.D.R

après les fortes pluies de janvier, et encore 380 après le cyclone *Clotilda* du 12 et 13 février 1987. Six mois après presque jour pour jour, les particuliers ont été dédommagés[1087] : 12 millions de francs ont été mis à la disposition de la préfecture pour accorder des secours aux sinistrés. 3 400 à 3 500 dossiers ont été constitués, et les pertes totales se sont chiffrés à 45 millions de francs (33 millions pour les biens immobiliers et 12 millions pour les biens mobiliers). Ce qu'il faut souligner, c'est que le cyclone *Clotilda* a entraîné une pluie de subventions[1088] et multiplié les divers témoignages de solidarité nationale pour le Comité Barau, comme les 100 000 francs de l'Essonne[1089], un des premiers départements métropolitains à avoir répondu à l'appel à la solidarité nationale du député Michel Debré qui avait souligné l'influence des médias écrits et télévisés pour la sensibilisation de la situation après *Clotilda*.

2 - La solidarité nationale

« *La solidarité de la métropole ne s'arrêtera pas aux mots*[1090] », c'est ainsi que fusent les messages des élus de métropole, qui ont eu les échos des ravages de *Hyacinthe* en 1980, par tous les grands quotidiens métropolitains et les trois chaînes de télévision. Concrètement, ce sont trois avions[1091] chargés de vivres et de matériels en provenance de métropole destinés aux sinistrés qui ont décollé deux jours après la fin du désastre. Le Premier ministre Raymond Barre a renforcé la solidarité nationale à l'égard de La Réunion avec l'envoi de plus de trois milliards de centimes[1092] du gouvernement tandis que le Conseil général débloquait cinq millions de francs. De son côté, le Comité de solidarité nationale envers les victimes de l'Outre-Mer (COSSIDOM) a offert 300 000 francs[1093] : créé en 1966 pour faire face aux conséquences du cyclone Inès aux Antilles, le COSSIDOM a versé cette première aide d'urgence. Après les manifestations de cette solidarité nationale, les réactions à La Réunion ont été positives[1094] : les 400 millions de francs versés après les 25 millions de première urgence du 30 janvier décidés par le Conseil des ministres ont satisfait une large part des élus

[1087] *Le Quotidien*, 11/08/1987 ; 1PER131/132, A.D.R
[1088] *Id.*, 9/04/1987 ; 1PER131/128, A.D.R
[1089] *Id.*, 15/05/1987 ; 1PER131/129, A.D.R
[1090] *Le J.I.R.*, 30/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R
[1091] *Id.*, 29/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R
[1092] *Id.*, 31/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R
[1093] *Le Quotidien*, 13/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R
[1094] *Le J.I.R.*, 15/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R

et des responsables du Département. « *En fait, il apparaît que les mesures prises ont été en partie calquées sur le système mis en place en 1977, lors des catastrophes qui avaient frappé le département du Gers* ». L'île n'a donc pas été défavorisée. De plus, l'aide de la métropole a continué d'arriver [1095]sous forme de vivres, de vêtements et de médicaments.

La solidarité nationale se manifeste également sous la forme d'une reconnaissance de la situation catastrophique provoquée par le météore. Au lendemain du passage de *Clotilda* en 1987, une mission interministérielle était venue[1096] se rendre compte des dégâts. Le préfet a déclaré 17 communes sinistrées[1097] : Saint Denis, Saint André, Saint Benoît, la Plaine des Palmistes, Saint Leu, Saint Paul, Saint Philippe, Le Tampon, Saint Joseph, Sainte Rose, Bras Panon, Cilaos, La Possession, Le Port, Sainte Suzanne, Sainte Marie, et Salazie. De même en 1989, lors de la visite post-*Firinga* du ministre des DOM-TOM, l'île a été déclarée « zone sinistrée ». Cette situation a permis[1098] à La Réunion de bénéficier de deux fonds : le Fonds de secours en aide aux personnes sinistrées qui intervient rapidement d'une part, et d'autre part, l'indemnisation des biens mobiliers et immobiliers privés dont les taux sont définis par un comité interministériel placé sous l'autorité du Premier ministre. Là, la procédure est beaucoup plus longue, nécessitant une instruction méticuleuse de chaque dossier avant que le paiement n'intervienne. Les particuliers sinistrés doivent remplir un imprimé à la mairie en faisant un inventaire précis des pertes. Les services municipaux contrôlent puis le service d'instruction publique instruit les dossiers en émettant des remarques. Ensuite intervient le versement de l'indemnisation. Ils avaient été respectivement à 40% et 20% pour les biens mobiliers et immobiliers après *Clotilda*. Après *Hyacinthe*, 17 jours s'étaient écoulés pour la fixation du taux, mais plusieurs mois pour le paiement des indemnisations. Toujours est-il que les disponibilités du fonds de secours aux victimes des sinistres ont été largement sollicitées[1099] lors de *Hyacinthe*. L'indemnisation de *Firinga*[1100] a été un peu plus compliquée et moins bien reçue localement : alors que le ministre des DOM-TOM Louis le Pensec avait chiffré les dégâts à environ un milliard de francs, le gouvernement avait rendu public les taux d'indemnisations sans le montant… ; si l'Etat avait couvert à 100% les réparations des équipements publics lors de *Hyacinthe* et *Clotilda*, il ne les a couvertes qu'à 50% pour Firinga ; les biens mobiliers des particuliers ont été indemnisés à 20%, les biens immobiliers à

[1095] *Id.*, 18/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R
[1096] *Id.*, 25/03/1987 ; 1PER94/194, A.D.R
[1097] *Id.*, 18/02/1987 ; 1PER94/193, A.D.R
[1098] *Le Quotidien*, 4/02/1989 ; 1PER131/150, A.D.R
[1099] *Sessions de l'année 1980*, Conseil général, 804 pages, p. 349 ; dossier en instance de classement, S.A.I.
[1100] *Le Quotidien*, 15/04/1989 ; 1PER131/152, A.D.R

70% pour les grosses réparations et à 50% pour les reconstructions. Néanmoins, deux mesures supplémentaires et compensatrices sont à noter : d'une part, l'Etat a offert une rallonge de la Ligne Budgétaire Unique (L.B.U.) de 55 millions de francs étalée sur 1989/1990 et d'autre part, une étude pour examiner la faisabilité de l'extension aux D.O.M. de la loi de 1982 sur l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle a été ordonnée.

En ce qui concerne l'aide d'urgence par contre, la répartition[1101] s'est faite sur les mêmes critères adoptés pour *Hyacinthe* ou *Clotilda*. L'Etat a débloqué un demi million de francs que le Conseil général a reversé au Comité départemental d'aide aux victimes de sinistres et de calamités[1102]. Ainsi, une famille composée de 1 à 3 personnes a touché 800 francs ; 1 000 francs pour 4 à 5 personnes ; 1 500 francs pour 6 à 9 personnes ; et 2 000 francs pour les familles de plus de 10 personnes. Cette aide visible dans le tableau suivant, venait en priorité pour l'achat de vêtements, l'alimentation et la literie. De plus, une subvention de 100 000 francs par commune a été réservée en priorité à l'habitat pour les personnes logées dans les centres d'hébergement ou celles qui peuvent retourner dans leur maison.

Tableau n° 14 : Les aides financières aux sinistrés du cyclone *Firinga*

VILLES	**TOTAL AIDE FINANCIERE (en francs)**	**NOMBRE DE FAMILLES**	**AIDE PAR FAMILLE (en francs)**
Saint Joseph	28 000	36	780
Saint Pierre	29 700	37	800
Saint Louis	79 800	65	1228
Le Tampon	201 000	213	943
Saint Leu	80 000	120	670
TOTAL	**418 500**	**471**	

Source : Sous dossier du bilan des aides financières sous forme de bons d'achats de vivres et de produits de première nécessité ; 2PA506, S.A.I.

[1101] Sous-dossier sur le bilan des dégâts sur les chemins départementaux et les collèges : Compte-rendu de la réunion du 7/02/1989 ; 2PA506, S.A.I.
[1102] Sous-dossier des dégâts de *Firinga* sur les domaines, les théâtres, les hôtels… par la Direction des Services Techniques du 10/02/1989 ; sur les chemins départementaux par la D.E.E. ; 2PA506, S.A.I.

Afin d'obtenir une solidarité nationale exemplaire, c'est conjointement que le Département et la Région ont demandé[1103] les crédits nécessaires au gouvernement à la réparation des dégâts dus au cyclone de 1993, *Colina*. Ils ont également réclamé que La Réunion soit déclarée zone sinistrée, que les échéances à caractères fiscal ou social soient repportées, que des secours d'urgence soient affectés pour le Comité d'aides aux victimes des sinistres et calamités, que les prix des produits soient maîtrisés, que l'Etat verse sans délai les sommes qu'il doit aux collectivités locales et que des mesures soient prises en faveur de la création d'emplois d'intérêt général. Dans un second temps, après connaissance du bilan exact des dégâts, le déblocage rapide des crédits pour les réparations et les indemnisations a été sollicité.

Enfin, la solidarité nationale s'exprime aussi en moyens humains. Les exemples de pompiers, de militaires ou encore de techniciens venus en renfort pour relever la situation au plus vite ne manquent pas. Citons le cas de l'après-*Connie* en 2 000 où 80 agents E.D.F. de métropole sont venus pour réparer les dégâts du cyclone. A peine un mois avant *le météore*, 70 agents réunionnais étaient partis prêter main forte à leurs collègues métropolitains pour réparer les dégâts causés par la tempête qui avait frappé l'hexagone[1104]. La solidarité s'était donc effectuée dans les deux sens.

3 – Les autres solidarités

La solidarité s'exprime toujours à travers les messages de soutien qui sont de provenance diverses, tant de la métropole, que des îles voisines ou bien encore des autres D.O.M.-T.O.M. Après le long passage pluvieux de *Hyacinthe*, les témoignages de solidarité ont été envoyés[1105] de l'U.D.F. (Union pour la Démocratie Française), du Premier ministre Raymond Barre à ses compatriotes réunionnais, de Jacques Chirac (Président du R.P.R., le Rassemblement Pour la République), de Michel Debré appelant à l'aide de la C.E.E. (Communauté Européenne économique), de Georges Marchais, le secrétaire général du Parti Communiste Français[1106] et du Parti Communiste Guadeloupéen[1107] ; politiques donc mais aussi syndicaux, les télégrammes de solidarité provenaient du syndicat C.G.T.-P.T.T.

[1103] *Le Quotidien*, 23/01/1993 ; 1PER131/197, A.D.R
[1104] *Id.*, 1/02/2000 ; 1PER131/282, A.D.R
[1105] *Le J.I.R.*, 29/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R
[1106] *Témoignages*, 30/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1107] *Id.*, 23/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R

(Confédération Générale du Travail des P.T.T.), de Force ouvrière, de la C.G.T., le Syndicat unifié des impôts, etc.[1108] La solidarité malgache s'est manifestée à travers le message de sympathie du Comité de Solidarité de Madagascar[1109] (Fifanampiana Malagasy). Au total, ce sont des milliers de messages de soutien qui ont été lancés, car c'est sans compter tous ceux qui sont anonymes, d'un membre de famille à un autre, d'un ami à un autre, que les moyens modernes et démocratisés (téléphone fixe et portable, fax, minitel, internet) permettent d'envoyer plus facilement. Il a d'ailleurs été observé[1110] un nombre incalculable de communications téléphoniques entre la métropole et La Réunion après le passage de *Hyacinthe*.

Sur le terrain, l'aide est humaine et l'accent est d'abord mis sur le sanitaire[1111], les médecins donnant la priorité des visites aux centres d'hébergement. Les actions sont coordonnées avec les services d'hygiène, les mairies, et les autres services techniques ou militaires. Sur le plan de la santé[1112], il est distribué, dans les familles du sud de l'île, de la chaux vive (utilisée comme antiseptique et désinfectant, elle assainit également l'atmosphère), de l'eau de javel (pour traiter l'eau rendue non potable et désinfecter la maison), du crésyl (désinfectant et désodorisant ménager) et des raticides. La salubrité et la sécurisation des quartiers passent également par l'alimentation en eau propre des communes, l'acheminement du matériel, l'enlèvement et le brûlage des cadavres d'animaux, l'abattage et l'élagage des arbres. Après *Firinga*, ce sont des pompiers métropolitains et 200 personnes en formation[1113] qui ont été mis à contribution sur la demande du préfet. Dans les Hauts, l'accès aux secours est souvent ralenti du fait des coupures du réseau routier. Aussi, une mise en place d'une coordination des secours dans les cirques est nécessaire[1114]. Le ravitaillement s'effectue alors en hélicoptère : après *Hyacinthe*, c'est un puma[1115] de l'armée de l'air qui a été employé. Le concours des armées est d'ailleurs nécessaire pour accélérer le retour à la normale : après le passage de *Colina*, elles ont été mises essentiellement à la disposition de la D.D.E.[1116] afin d'ouvrir le plus rapidement possible les axes de communication et les points de passage

[1108] *Le Quotidien*, 1er/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R
[1109] *Le id.*, 13/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R
[1110] *Le J.I.R.*, 30/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R
[1111] Sous-dossier de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales Départementales (DASSD) ; 2PA506, S.A.I.
[1112] Sous-dossier sur le bilan des dégâts sur les chemins départementaux et les collèges : compte-rendu de la réunion du Conseil général, 7/02/1789 ; 2PA506, S.A.I.
[1113] *Ibid.*
[1114] *Le J.I.R.*, 30/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R
[1115] *Le Quotidien*, 30/01/1980 ; 1PER131/41, A.D.R
[1116] *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R

obligés pour les secours. Le R.S.M.A. (Régiment du service militaire adapté) a été également sollicité.

Les premiers secours sont toujours les plus fortement attendus par ceux qui n'ont plus rien : en 1966 après le passage de *Denise*, la D.D.A.S.S. a réparti une somme globale de 150 000 francs[1117] à Saint Denis (104 200 francs), à Sainte Clotilde (27 000 francs), à Saint Benoît (10 000 francs) et à Sainte Marie (8 800 francs). Pour les personnes qui n'ont pas complètement perdu leur maison et afin d'accélérer les réparations, un premier crédit dit de secours d'extrême urgence est employé : c'est ainsi que 300 000 francs[1118] ont été attribués le lendemain de *Florine*[1119] pour fournir aux sinistrés de Sainte Rose (la plus sinistrée au niveau habitation) des matériaux. L'ampleur des dégâts amène à employer de gros moyens à l'image du « front anti-*Hyacinthe* » qui a démarré avec 30 millions de francs[1120] de premiers secours.

Les distributions de linge ou de produits de première nécessité sont une marque de solidarité indispensable pour les personnes qui n'ont plus d'effets personnels. L'aide des O.N.G. soulage nécessairement les administrations pour leur distribution ou l'aide financière supplémentaire. La quête n'a pas de frontières. C'est ainsi que quatre tonnes de vêtements collectés dans le sud-ouest de la métropole[1121] ont été distribuées par Médecins du Monde dans le sud de l'île aux sinistrés de *Firinga*. Précisons que pour éviter tout abus, la liste des nécessiteux établie par la mairie a aidé les bénévoles à toucher directement les familles qui étaient dans le besoin. Le Comité populaire d'aide aux sinistrés de *Hyacinthe* a dressé un bilan de son action[1122] qui nous renseigne sur tous les besoins urgents rencontrés après une catastrophe. Ils ne sont pas les mêmes partout : dans l'Est, des vêtements, des vivres, des ustensiles de cuisine ont été distribués à Mare-à-Poule d'Eau et Grand-Ilet. Dans le secteur de Saint André et à Sainte Rose, une distribution a également eu lieu ; dans le Nord, ce sont des couvertures et vêtements qui ont été distribués, ainsi que des éléments de ménage, de vivres et de savon aux sinistrés de Patates à Durand et Deux Canons ; dans l'Ouest, ce sont les vêtements donnés à Saint Paul, des vivres offerts dans les quartiers Route Nationale et Savannah, et des couvertures pour les familles les plus démunies de l'Eperon ; dans le Sud,

[1117] Récapitulatif de la préfecture destiné au directeur des affaires financières, 7/03/1966 ; 125, S.A.I.
[1118] *Sessions de l'année 1980*, Conseil général, 804 pages, p. 349 ; dossier en instance de classement, S.A.I.
[1119] Passée le 7/01/1981, *Florine* a surtout touché l'agriculture.
[1120] *Le Quotidien*, 31/01/1980 ; 1PER131/41, A.D.R.
[1121] *Id.*, 28/04/1989 ; 1PER131/152, A.D.R
[1122] *Témoignages*, 21/03/1980 ; 1PER85/40, A.D.R

une seconde distribution de vêtements et de couvertures a eu lieu à Ravine Blanche. Des effets scolaires ont été partagés entre Grand Bois et d'autres localités.

Enfin, les aides en argent sont aussi plurielles que marques de solidarité qui se sont manifestés à travers les messages : suite à *Firinga*, l'athlète réunionnais Jean-Louis Prianon a organisé une course populaire dans la région parisienne, une opération solidaire pour les sinistrés de La Réunion. Il est rentré dans l'île avec 125 000 francs dans ses bagages[1123]. De son côté, la télévision se mettait aussi de la partie, elle est indubitablement devenue le moyen le plus expressif pour sensibiliser les téléspectateurs aux ravages du cyclone. De la quantité d'images envoyées dépendait la somme totale recueillie. Mieux encore, des émissions télévisées sont improvisées pour accroître la solidarité comme en 1989 après le passage de *Firinga* : « *Le chèque du bout du monde*[1124] », c'est ainsi que le *Quotidien* nomme le bénéfice de R.F.O. Guyane qui a lancé une opération solidarité *Firinga* sur ses écrans, récoltant ainsi plus d'un million de francs (dont 300 000 de la Région) pour la Croix-Rouge. De même à La Réunion, plus d'un million de francs ont été récoltés lors d'une opération similaire sur R.F.O. également, en collaboration avec la Croix-Rouge, le Secours catholique : les organisateurs espéraient procéder à la manière du Téléthon avec des artistes réunionnais et récolter de quoi construire trois maisons. C'est en fait une trentaine[1125] qui ont pu être réalisées. Bon nombre de personnes bien en vue et d'artistes étaient présents pour le grand show, si bien que le *J.I.R.* s'était demandé si l'action était intéressée ou désintéressée pour certains[1126]. Coup de publicité ou solidarité, la forte audience a permis que l'aide ait été généreuse, c'était l'essentiel. Autre exemple parmi tant d'autres relevés dans la presse : des chanteurs locaux se sont mobilisés pour l'enregistrement d'une chanson post-*Firinga* intitulée « Solidarité pour les sinistrés[1127] » avec vidéo-clip à l'appui. Les bénéfices du 45 tours ont été versés à la Croix-Rouge. Ajoutons la « *Solidarité rotarienne*[1128] » montrée à travers le Rotary-club de Saint Denis qui a remis un chèque de 57 000 francs au Rotary-club de Saint Pierre/le Tampon, ou encore la solidarité chrétienne [1129] : l'Eglise catholique a ouvert ses portes pour servir de centres d'accueil à la population et 50 000 francs du Secours catholique ont été versés aux

[1123] *Le Quotidien*, 28/04/1989 ; 1PER131/152, A.D.R
[1124] *Id.*, 31/05/1989 ; 1PER131/153, A.D.R
[1125] *Id.*, 6/04/1989 ; 1PER131/152, A.D.R
[1126] *Le J.I.R.*, 6/04/1989 ; 1PER94/219, A.D.R
[1127] *Le Quotidien*, 26/05/1989 ; 1PER131/153, A.D.R
[1128] *Le J.I.R.*, 5/05/1989 ; 1PER94/220, A.D.R
[1129] *Le Quotidien*, 1er/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R

victimes pour répondre aux premiers besoins. L'aide a parfois une source politique, comme le « Comité Populaire d'Aide aux Sinistrés du Cyclone Hyacinthe[1130] » afin de faire participer à la solidarité les partisans C.G.T.R., U.F.R. et T.C.R. A Petite-Ile, la Section communiste a participé avec le Comité d'Entr'aide[1131] à la solidarité avec les familles sinistrées. Ce comité a été créé le 24 janvier 1980 pour venir en aide aux familles les plus touchées grâce aux dons en nature et en argent. Notons enfin la solidarité « domienne » post-*Hyacinthe* via la Martinique (soutien moral) et la Guadeloupe (don de 100 000 francs de la Commission départementale) pourtant récemment éprouvées par les cyclones *David* et *Frédérique* [1132], mais aussi l'île-sœur, Maurice, qui a été peu inquiétée par *Hyacinthe* mais qui avait subi *Claudette*[1133], envoyant malgré tout une aide à La Réunion.

Ce ne sont que quelques exemples parmi des centaines d'autres que les médias relèvent. Les secours sont financiers, matériels et humains. Il y a aussi les actes isolés, anonymes, d'entraide entre parents, amis ou voisins dont nous n'avons pas parlé. De même que nous n'avons fait qu'évoquer les formes de solidarité ayant une connotation politique, de religieuse ou communautaire, parce que ces témoignages de solidarité sont peu exprimés à travers la presse. Le journal catholique parle de la « *Solidarité créole devant le malheur* », un article[1134] très court pour un cyclone tel que *Jenny* où il est écrit que tous les groupes musulmans, chrétiens, riches ou pauvres etc. ont apporté leur aide. « *Le cyclone Jenny, si malfaisant, nous aura donné le spectacle réconfortant de l'unanimité, quasi générale, avec laquelle ceux qui le pouvaient, sont venus au secours des sinistrés* ». Enfin, comme la télévision, les journaux participent également aux opérations de solidarité en vendant des numéros spéciaux sur les cyclones dont un pourcentage est reversé à la Croix-Rouge. Le *J.I.R* et le *Quotidien* ont procédé ainsi pour *Clotilda*, *Firinga*, *Colina*[1135]. Ces actions ont eu un réel succès.

4 – La solidarité européenne

[1130] *Témoignages*, 1er/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1131] *Id.*, 19-10/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1132] *Le J.I.R.*, 30/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R
[1133] *Id.*, 30/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R
[1134] *Dieu et Patrie*, 25/03/1962 ; [s.c.], A.E.R.
[1135] Le J.I.R, *Spécial Clotilda*, *Le choc Firinga*, *Colina 1993* ; Le Quotidien, *Clotilda* ; Télé 7 jours, *Firinga* ; 551.55, B.D.R. Voir les pages de couverture de ces revues spéciales en annexe, p. -75- à -77-

Tableau n° 15 : Participations de l'Etat, des collectivités locales et des comités européens pour les réparations des dégâts dus à *Hyacinthe, Clotilda, Firinga, Colina* et *Finella*

Tableau des participations de l'Etat, des collectivités locales et des comités européens pour les réparations des dégâts occasionnés par *Hyacinthe, Clotilda, Firinga, Colina* et *Finella* (en francs)						
	Hyacinthe	***Clotilda***	***Firinga***	***Colina***	**Pluies de fév.93**	**Pluies de mars 93**
Dégâts subis par l'agriculture						
-pertes de fonds agricoles			80%			
-pertes de récoltes			40%			
-dommages canne à sucre	Min : 3,2 millions	40%				
géranium		50%				
vanille		40%				
fruits		40%				
maraîchage		40%				
élevage		40%				
divers		40%				
équipements ruraux		40%				
		Total : 45,2 millions				
-voierie d'exploita-tion	Min : 19,2% FEOGA* : 18,4% FIDOM : 35% AGIC : 26,6% Total dégâts : 6 millions			17 millions	22 millions	
-hydraulique agricole	Min : 50% FEOGA : 50% Total dégâts : 800 000					
Artisanat commerce						
-entreprise individuelle			20%			
-entreprise non individ.			20%			
Particuliers						
-biens mobiliers			2%			
-dommages mob/immob.		20%				
-secours d'extrême urgence	Min : 15 millions	1 719 232,50 (fonds CEE) 2 961 497,39 (Comité BARAU)				
-Fonds de secours aux sinistrés	Min : 86,7 millions					
Logements						
-Grosses réparations				70%		
-Reconstruc-tions				50%		
-Habitat		50% (250 logements sociaux construits)				
COLLECTIVITES LOCALES						
-Firinga : taux unique				50%		
-Equipts ruraux						
-Transports						
-Education						
-Réseaux urbains						

Source : Conseil général : Direction des Affaires de Prévention et de Sécurité, 10/03/1993 ; 8PA44, S.A.I.
* Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole

Les autorités de la Communauté européenne ont la possibilité d'octroyer des aides aux zones affectées par les catastrophes naturelles [1136]. La participation de la C.E.E. à la reconstruction de La Réunion est effective dès 1962[1137] : la réparation des dégâts causés à divers bâtiments par le cyclone *Jenny* a été financée à l'aide de la seconde tranche d'emprunt versée par la Caisse centrale de coopération économique, le 15 novembre 1963, en vertu de la convention en date du 30 novembre 1962 : 33 345 612 francs engagés sur un total de 60 millions de francs. Les domaines d'intervention se font plus précis dans les journaux ou les documents officiels, mais d'une manière générale, nous en savons peu sur les aides de la C.E.E. Au lendemain du passage de *Clotilda* par exemple, une mission interministérielle était venue se rendre compte des dégâts. Dans l'attente d'une décision gouvernementale en matière d'indemnisation, la C.E.E. avait voté un crédit de près d' 1,7 millions de francs[1138] de secours d'extrême urgence. La Région est intervenue[1139] dans les voiries nationales, communales et rurales ; le Département s'est occupé pour sa part des chemins départementaux, de la voirie d'exploitation, et aussi de l'alimentation en eau potable, en soutien aux communes ; enfin, la Région et/ou l'Etat, et le Département ont pris conjointement en charge les chantiers « chômage », les plages et les arrière-plages, ainsi que l'image de l'île de La Réunion pour la sensibilisation aux dégâts et pour la promotion touristique et les interventions auprès des ministères et de l'Europe.

Après le passage de *Hyacinthe*, les sinistres étaient tels que Michel Debré[1140], alors parlementaire européen, en avait appelé à l'aide de la C.E.E. De son côté, Paul Vergès, également député européen, intervenait de nouveau[1141] auprès de ces instances pour une contribution de la Communauté européenne aux dégâts provoqués par *Hyacinthe* à La Réunion, en rappelant l'aide de première urgence qu'elle avait apportée aux Antilles lors des dégâts causés par le passage des cyclones *David*[1142] et *Frédéric* en 1979. Peu après ces appels,

---

[1136] Bruno Ledoux, *Les catastrophes naturelles en France*, éd. Payot, Paris, France, 1995, 455 pages, p. 321.

[1137] Etat récapitulatif des mandats émis du 31/12/1963 au 5/07/1965 pour la réparation des dégâts causés à divers bâtiments par le cyclone *Jenny*, Direction départementale des affaires financières (2ème bureau), 27/09/1965 ; 125, S.A.I.

[1138] *Le J.I.R.*, 25/03/1987 ; 1PER94/194, A.D.R
Voir à la page précédente le « Tableau des participations de l'Etat, des collectivités locales et des comités européens pour les réparations des dégâts occasionnés par Hyacinthe, *Clotilda*, *Firinga*, *Colina* et *Finella*. (en francs) » ; 8PA44, S.A.I.

[1139] Séance du 27/02/1987, rapport n° 104/DG ; 2PA506, S.A.I.

[1140] *Le J.I.R.*, 29/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R

[1141] *Témoignages*, 29/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R

[1142] L'ouragan *David*, baptisé ainsi par le Bureau météorologique de Miami le 27 août 1979 dévasta trois îles d'un coup : la Martinique, la Guadeloupe et la petite île Dominique, ancienne possession anglaise indépendante depuis quelques mois, qui a été presque complètement ravagée (800 tués, 95% des maisons détruites, 90% des

18 membres de la mission interministérielle et deux représentants de la C.E.E.[1143] sont venus constater sur place les dégâts causés par *Hyacinthe* afin d'en informer le gouvernement et le Parlement européen. L'optimisme du *J.I.R.* au sujet de cette alliance ne fait pas de doute : « *Métropole + Europe : solidarité !* [1144] ». La Communauté européenne a décidé un premier envoi de plus de 1 750 000 francs, somme insuffisante pour *Témoignages* qui réclamait[1145] des crédits plus importants ainsi qu'un contrôle strict de l'utilisation des crédits. L'Assemblée européenne a effectivement confirmé un nouveau crédit de 5,7 millions de francs[1146] pour venir en aide à La Réunion, après une nouvelle plaidoirie de Michel Debré. Ces secours ne sont pas inscrits dans le tableau très incomplet des participations de l'Etat, des collectivités locales et des comités européens pour les réparations des dégâts occasionnés par *Hyacinthe, Clotilda, Firinga, Colina* et *Finella*. Au final, nous en savons bien peu sur l'aide européenne apportée à La Réunion. Des travaux sur le sujet pourraient être menés ultérieurement.

B – Cyclones destructeurs : le prix à payer

Hyacinthe et Salazie en 1980, cela évoque plus d'un mois de reconstruction à cause des routes coupées, un mois d'isolement, d'inactivité économique et, dans les années suivantes, un investissement financier considérable pour lutter contre l'érosion. *Hyacinthe*, rappelons-le, c'était d'abord treize jours de mobilisation totale[1147] pour porter les secours ; *Hyacinthe*, c'était aussi 1/10ème du parc en dérangement, 30 000 foyers privés d'électricité[1148], la situation de l'eau était délicate dans de nombreux points, les routes retrouvaient peu à peu une fluidité normale, mais Hell-Bourg et Cilaos se trouvaient bloqués. Le cirque de Salazie a été profondément meurtri[1149], il a vu ses liaisons routières avec Hell-Bourg et Grand-Ilet rétablies seulement un mois après *Hyacinthe*. Lors de la visite du Secrétaire d'Etat à l'Outre-

---

récoltes détruites). Sur la Guadeloupe, les maisons les plus pauvres et donc les plus fragiles ont été détruites ; La Basse-Terre, où se trouve le volcan de la Soufrière, est ravinée par les pluies diluviennes qui ont arraché les plantations de bananiers, principale richesse de l'île. Au total, il y a eu plus de mille morts, ce qui place *David* au second rang du 20ème siècle, après *Fifi* (1972, 2 000 tués) dans ces régions. L'ouragan *David* passa sur la Guadeloupe et Saint Martin peu après, le 3/09/1979., in Jacques Labeyrie, *L'homme et le climat*, éd. Denoël, Paris, France, 1985, 281 pages, p. 112.

[1143] *Le J.I.R.*, 2/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R

[1144] *Ibid.*

[1145] *Témoignages*, 29/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R

[1146] *Le J.I.R.*, 15, 16-17/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R

[1147] Voir notre chapitre VII - D

[1148] *Le J.I.R.*, 30/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R

[1149] *Témoignages*, 21/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R

Mer, Paul Dijoud, dans l'île suite aux dégâts des pluies diluviennes, ce dernier avait souhaité le retour à la normale en un mois et demi[1150]. Plus facile à dire qu'à faire, au vu de l'ampleur des dégâts. Si l'eau, l'électricité et le téléphone ont été rétablis en peu de temps, c'est l'état des cases et des routes qui ont donné beaucoup plus de mal. Saint Denis eut particulièrement à souffrir à cette occasion des débordements des ravines endiguées (Patates à Durand) ou non (ravine du Chaudron, rivière des Pluies, ravine Montplaisir…) ; 330 « cases » environ ont été considérées comme irréparables, dont 166 détruites complètement[1151], tandis que les équipements collectifs, notamment de voierie, ont connu des dommages considérables. « *A Salazie, la situation s'améliore*[1152] » ; « *Dans le cirque, la situation est encore très difficile*[1153] » ; « *Les habitants de Grand-Ilet auront bientôt de l'électricité*[1154] » ; « *Dans un cirque encore profondément meurtri, les liaisons routières avec Hell-Bourg et Grand-Ilet ont été rétablies*[1155] » tels sont les titres quelques peu en contradiction des journaux qui ont couvert le passage du cyclone *Hyacinthe* dans le cirque de Salazie, fortement éprouvé à Grand-Ilet. 15 millions de francs ont été consacrés à la construction de divers ouvrages à flanc de la falaise pour ralentir le phénomène de l'érosion, 120 millions de francs ont été nécessaires pour sauvegarder Grand-Ilet pour la décennie 2000-2010[1156]. Le coût de *Hyacinthe* ? 680 millions de francs. *Clotilda* a fait 400 millions de francs de dégâts et *Firinga* près d'un milliard de francs estimés[1157].

Les communes agissent selon leurs ressources et les aides. Face à l'urgence de remettre la ville debout, les conseils municipaux se tiennent le plus rapidement possible afin de prendre toutes les décisions nécessaires. Saint Pierre n'a pas attendu la fin des pluies torrentielles de *Hyacinthe* (le 27 janvier 1980), puisque le conseil municipal extraordinaire a eu lieu le 23 janvier 1980 pour voter des mesures visant à accélérer les processus d'aide et à mettre en place les systèmes de secours nécessaires dans l'immédiat : « *A catastrophe exceptionnelle ne faut-il pas des solutions exceptionnelles* ?[1158] ». Des actions de première

[1150] *Le Quotidien*, 30/01/1980 ; 1PER131/141, A.D.R
[1151] Guy Dupont, *op. cit.*, p. 133.
[1152] *Le J.I.R.*, 2/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R
[1153] *Témoignages*, 4/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1154] *Le J.I.R.*, 13/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R
[1155] *Témoignages*, 21/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1156] *Le J.I.R.*, 22/09/1999 ; 1PER94/344, A.D.R
[1157] *Le Quotidien*, 4/02/1989 ; 1PER131/150, A.D.R
[1158] *Le Quotidien*, 24/01/1980 ; 1PER131/41, A.D.R

urgence[1159] ont donc été mises en place : bloquer tous les investissements prévus pour 1980, consacrer 800 000 à un million de francs pour les travaux de réfection, prélever 4 à 5 millions de francs sur les enveloppes des travaux programmés pour la voierie communale, rassembler des crédits pour la voierie rurale et demander au Conseil général de considérer Saint Pierre comme une commune rurale (comme Le Tampon) afin d'être remboursé à 80% des annuités d'emprunt. Les ressources sont nombreuses, nous l'avons vu, même si elles ne satisfont pas toujours. Aux 12 millions de francs pour les victimes de *Clotilda*, se sont ajoutés[1160] 25 millions de francs pour construire les 250 logements sociaux et 55 millions pour le reste : réparations des bâtiments et des routes, endiguement des ravines… Soit un investissement total de 92 millions de francs pour les dégâts. Les collectivités locales ont leur domaine d'intervention, nous l'avons déjà vu[1161]. Concrètement pour réparer les dégâts après *Clotilda*, le Département a débloqué[1162] 4 790 000 de francs pour les travaux les plus urgents de remise en état des réseaux d'eau. Les dommages occasionnés sur la voirie départementale ont été évalués à 46 930 000 francs, et sur les bâtiments publics à 1 965 700 de francs dont 1,2 millions pour les collèges. L'Etat est intervenu pour 52% de l'évaluation globale des préjudices provoqués par *Clotilda* : 275 millions de francs sur 526 millions de francs de dégâts[1163].

La reconstruction s'opère avec des agents techniques pour les divers réseaux, des professionnels du bâtiment, des employés municipaux et aussi avec des personnes sans emploi volontaires pour rejoindre les chantiers « chômage », principalement orientés sur les déblaiements et les réparations des cases. Ce dernier groupe est donc employé et rémunéré sur les crédits « chômage » pour effacer les traces des passages du cyclone. Il s'agit de crédits d'Etat dont la gestion est confiée à l'ex-A.N.P.E (Agence Nationale Pour l'Emploi). Quatre contingents[1164] se divisent les crédits « chômage » : les communes, l'équipement, l'agriculture et l'O.N.F. (Office National des Forêts). En général, les communes consacrent leurs crédits au nettoyage des routes.

Les crédits alloués par l'Etat aux travaux de reconstruction sont plus importants depuis que le contexte de guerre et de décolonisation est passé. Leur montant est toujours critiqué à

[1159] *Le J.I.R.*, 24/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R
[1160] *Id.*, 5/08/1987 ; 1PER94/199, A.D.R
[1161] Séance du 27/02/1987, rapport n° 104/DG ; 2PA506, S.A.I.
[1162] *Le J.I.R.*, 25/03/1987 ; 1PER94/194, A.D.R
[1163] *Le Quotidien*, 28/03/1987 ; 1PER131/127, A.D.R
[1164] *Le J.I.R.*, 13/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R

partir du moment où une partie des frais reste toujours à la charge de la Réunion mais de toute façon, bonne ou mauvaise, la solidarité nationale trouve toujours sa place dans la presse locale. Ce qui surprend, c'est la façon dont les médias utilisent les chiffres. Pour *Hyacinthe* par exemple, le *Quotidien* parle « *d'effort important, particulièrement pour le relogement et l'habitat très social à La Réunion* » en citant « Plus de 400 millions pour réparer 680 millions de dégâts[1165] » votés par le Conseil des ministres. De son côté, le *J.I.R.* insiste encore davantage sur l'aide de l'Etat en titrant « *La solidarité nationale pour La Réunion. 40 milliards de centimes pour notre département*[1166] ». Le journal précise la participation à un quart de la C.E.E.[1167], il ajoute également que 100 millions sont affectés au relogement de 900 familles et que la reconstruction des infrastructures routières et des équipements collectifs sera prise en charge en totalité ou pour partie par l'Etat. *Témoignages* ne partage pas ce point de vue, marquant l'insuffisance de la solidarité nationale à travers ce titre : « *Hyacinthe : le gouvernement annonce seulement 40 milliards de crédits (57% des dégâts officiellement reconnus*) [1168] ». Le pourcentage, juste, souligne clairement que la reconstruction est soutenue pour un peu plus de la moitié par l'Etat, ce qui, dans les lignes du journal politiquement orienté communiste, signifie que l'effort n'est pas à la hauteur des dommages causés par *Hyacinthe*. Cette ligne de conduite se retrouve systématiquement pour chaque cyclone. Toutefois, ce qui nous intéresse bien plus dans les chiffres n'est pas les satisfaits ou les mécontents, mais la progression de la part allouée au logement ou au relogement. Car nous ne devons pas perdre de vue que la question de l'habitat est celle qui prime dans les décennies post-*Jenny*.

En 1989 justement, le ministre des D.O.M.-T.O.M. en visite à la Réunion pour constater les dégâts de *Firinga*, a déclaré 20 mesures prises ou à prendre pour la reconstruction[1169], outre les aides financières : les renforts E.D.F., la déclaration de l'île en zone sinistrée, les crédits de chantier, la rallonge pour le L.B.U., des moyens de prêts exceptionnels pour les collectivités locales, l'aide aux entreprises et aux salariés, le report éventuel de la rentrée des classes, l'interdiction de baignade et des moyens de désinfection. Nous retenons de cet ensemble la rallonge pour le L.B.U., car c'est elle qui finance les constructions de logements ainsi que la programmation (3 000/an à La Réunion alors qu'il en

[1165] *Le Quotidien*, 14/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R
[1166] *Le J.I.R.*, 14/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R
[1167] *Ibid.*
[1168] *Témoignages*, 14/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1169] *Le Quotidien*, 4/02/1989 ; 1PER131/150, A.D.R

faudrait 10 000/an pour satisfaire la demande). Le *Quotidien* accueille favorablement[1170] cette mesure d'autant plus que 500 logements n'avaient pu être construits l'année précédente.

Enfin, la reconstruction passe par l'image de marque de La Réunion à « redorer » après les visionnages des dégâts sur les chaînes métropolitaines. En 1980 par exemple, La Réunion a participé à la 5ème semaine du Tourisme et des Voyages[1171]juste après le passage de *Hyacinthe*. Pour ce faire, l'Etat a offert 500 millions d'anciens francs. De plus, les Mascareignes étaient devenues à cette époque peu attractives sur le plan géo-politique : la route du pétrole, les conflits en Afghanistan et en Iran, les flottes américaines et soviétiques entretenaient un contexte de psychose d'affrontement dans cette région.

Plus de 3 milliards de dégâts entre 1979 et 1993, c'est le coût des cyclones à La Réunion, évaluation donnée par Karl Hoarau dans sa thèse[1172] sur « l'intensité des cyclones tropicaux du sud-ouest de l'océan Indien ». En 93 années[1173](de 1900 à 1993), 42 systèmes dépressionnaires tropicaux sont passés à 50 km ou moins de La Réunion. 90% d'entre eux se sont produits de janvier à mars, 57% sont des cyclones tropicaux faibles ou modérés, et deux cyclones ont atteint un stade de forte intensité : 4/02/1932 et 26-27/01/1948. Nous connaissons la situation de La Réunion au début du XXème siècle, à la moitié de ce même siècle, mais nous n'avons pas encore vu celle des années 90. Elle a fortement évolué, c'est la raison principale de l'augmentation des dégâts : la population réunionnaise comptait 515 814 habitants en 1982, 597 823 en 1990 et 706 300 en 1999[1174] : la croissance de la population avait été très forte, de l'ordre de 1,9 % par an[1175] de 1980 à 1990 en conjuguant un solde naturel très positif et un solde migratoire excédentaire. Durant les années 90, La Réunion est en effet devenue très attractive[1176], aussi bien pour les Réunionnais de retour que pour les métropolitains. Ce qui signifiait qu'il fallait bâtir pour loger tout ce nouveau monde. Or en 1991, le nombre de logements en retard était très important, ce qui avait provoqué la

[1170] *Le Quotidien*, 4/02/1989 ; 1PER131/150, A.D.R
[1171] *Le J.I.R.*, 18/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R
[1172] Karl Hoarau, *op. cit.*
[1173] *Id.*, p. 332.
[1174] Statistique INSEE ; insee.fr
[1175] INSEE, *Tableau économique de La Réunion*, éd.2008-2009, p. 56.
[1176] *Ibid.*

multiplication des habitations sans permis de construire[1177] : 2 300/an entre 1982 et 1990. Parmi elles, 1 500 étaient des cases traditionnelles de type « bois sous tôle » ou des habitations de fortune faites de matériaux de construction. Parfois elles ont été construites près d'un torrent. Il résulte de cette construction sauvage, fragile et située parfois n'importe où que les risques augmentent lors des vents ou des inondations cycloniques. 7 462 habitations de fortune représentaient 5% des résidences principales en 1990 et sur les 66 968 constructions composant l'habitat traditionnel (40% du total), 25 538 étaient à reconstruire ou à améliorer, soit 40,5%. Au total[1178], les logements à risque abritaient 130 000 personnes en 1990. Ces habitations n'étaient pas les seules menacées puisque *Firinga* a révélé les failles des constructions récentes, signifiant un mauvais suivi des consignes cycloniques[1179]. Les réseaux de communication ou de distribution se sont évidemment développés, et parmi eux le réseau routier[1180] faisait 2 700 km dont 350 km de routes nationales, 750 de routes départementales et 1 600 de voierie communale.

Karl Hoarau consacre un chapitre[1181] de sa thèse aux dégâts et aux coûts occasionnés par les perturbations tropicales à La Réunion. Il met en évidence les pertes humaines et les installations les plus affectées et il tente aussi de déterminer les facteurs qui compliquent l'importance des dégâts. Le géographe a effectué une évaluation financière des pertes sur 15 ans (de 1979 à 1993) et a établi le coût des différents cyclones. Son but est de savoir si ce sont les cyclones avec des forts vents qui sont les plus destructeurs ou bien les cyclones moins venteux mais plus pluvieux. Il affirme que moins de 500 personnes ont péri entre 1900 et 1993, soit onze cyclones qui ont fait 80% des morts[1182], et *cyclone 48* en a fait à lui tout seul 165. Ce résultat est très modeste par rapport à d'autres zones du monde plus fortement peuplées. Hormis le cyclone de 1970 au Bengladesh[1183], citons l'ouragan *Mitch*[1184] qui a touché la côte hondurienne le 29 octobre 1998, traversant le Honduras, le Nicaragua, le Salvador, le Guatemala, le Belize, le Mexique et le sud de la Floride. Il a provoqué 9 000 morts, autant de disparus et plus de 100 000 sans-abri. Nous savons que les satellites et l'amélioration des

---

[1177] « Le logement », revue Economie de La Réunion, n° 60, p. 5-6.
[1178] *Tableau économique de La Réunion*, INSEE, 1992-93, p. 84-89 et 135.
[1179] Jean Pothin, *Cyclones…, op. cit.*
[1180] *Tableau économique de La Réunion*, INSEE, 1992-93, p. 152.
[1181] Karl Hoarau, *op. cit.*, p. 402-445.
[1182] *Id.*, p. 404.
[1183] Voir notre introduction générale, p. 17.
[1184] Yvette Veyret-Mekdjian, « Les effets du cyclone Mitch », « *Géographie* des risques naturels », in *Documentation photographique*, éd. La documentation Française, bimestriel n° 8023, Paris, France, oct. 2001, 64 pages, p. 34-35.

secours ont fait diminué le nombre de morts. Quantité qui ne dépend pas de l'intensité des cyclones puisque, remarque[1185] Karl Hoarau, *Firinga* le plus violent depuis *Jenny* en a entraîné quatre, alors que *Hyacinthe*, perturbation très pluvieuse, en a fait 25. Enfin *Colina*, très venteuse, n'a pas fait de victime mortelle. Les cyclones à pluie sont donc plus meurtriers. Cependant, la première cause de mortalité reste l'inconscience et l'imprudence : franchissements des radiers submergés, noyades dans les rivières alors que le système est encore éloigné mais que ses pluies sont déjà présentes. L'interdiction de sortir en alerte III est aussi bafouée tant par les piétons que les véhicules qui se mettent en danger et ne facilitent pas le travail des sauveteurs.

Les cyclones les plus destructeurs[1186] sur l'habitat et les constructions publiques sont *Cyclone 48* (2 834 logements détruits) et *Jenny* (4 018). La proportion des destructions est similaire à condition de tenir compte de l'augmentation du parc de logement entre ces deux cyclones. Toutefois, ces chiffres ne sont pas comparables avec ceux de 1979 à 1993, d'après le tableau ci-dessous, à cause de l'amélioration sensible de l'habitat : 1 650 habitations détruites, 4 555 endommagées par *Clotilda*, *Firinga* et *Colina* essentiellement. Le coût de ces dégâts : 633 millions de francs. Ainsi, « *la gravité des dégâts dépend de l'intensité de la perturbation, du type de trajectoire emprunté par elle, de son temps de passage sur l'île et des zones touchées de l'île (plus ou moins peuplées)* » conclut[1187] Karl Hoarau.

[1185] Karl Hoarau, *op. cit.*, p. 404.
[1186] *Id.*, p. 407.
[1187] *Ibid.*

Tableau n° 16 : Montant des dégâts causés aux habitations et aux constructions publiques (1979 à 1993)

Perturbations	Date	Habitations détruites	Habitations endommagées	Montant des dégâts à l'habitat (MF)	Montant des dégâts aux constructions publiques (MF)
Benjamine	7/01/1979	42	85	12	1,5
Hyacinthe	16-27/01/1980	288	1 712	169,85	55,15
Florine	7/01/1981	95	622	51	6
Clotilda	11-14/02/1987	120	130	71	58
Firinga	29/01/1989	988	1 776	270	90,44
Colina	19/01/1993	84	161	47	47,9
Autres		33	69	12	5
TOTAL		**1 650**	**4 555**	**632,85**	**263,99**

Source : tableau établi par Karl Hoarau d'après des données de la D.D.E. et du C.G., in *L'intensité des cyclones tropicaux du Sud-ouest de l'Océan Indien, les risques et les dégâts à la Réunion*, thèse de doctorat de géographie sous la direction de Professeur Gisèle Escourrou, Université Paris IV La Sorbonne, octobre 1994, 2 tomes, 499 pages, p. 408.

L'eau vient souvent à manquer après les passages cycloniques qui causent des dégâts sur les canalisations par les éboulis, qui rendent non potable l'eau des robinets et non baignable[1188] l'eau des rivières, des ravines ou de la mer. Cette situation dure plus ou moins longtemps, en fonction des impacts et du temps de la remise en état. En attendant, la distribution du précieux liquide est organisée par la commune, via les packs de bouteilles ou les camions-citernes sillonnant les quartiers. Les organismes sanitaires telle que la D.D.A.S.S. veillent à ce que les consignes de sécurité soient respectées en ces temps post-cycloniques où les maladies, véhiculées via l'eau empoisonnée par la saleté, les cadavres d'animaux et les moustiques, peuvent se muer rapidement en épidémies comme la typhoïde voire le choléra. Sans eau saine, les Réunionnais ne peuvent laver ce qui peut être encore sauvé dans leur case.

[1188] Il est courant, après le passage cyclonique, que des gens se baignent ou lavent leurs effets personnels salis par les inondations d'eaux sales ou de boue dans les rivières où les eaux sont rendues impropres en raison des cadavres surtout qui pourrissent non loin en amont.

La nécessité de réparer au plus vite les canalisations est donc quasi-vitale. La situation de l'île était sur le point de revenir à la normale une dizaine de jours après *Hyacinthe*[1189] : la circulation était quasiment rétablie, l'électricité devait revenir en fin de semaine. Par contre, l'eau restait le point noir, à Saint Pierre notamment où les risques d'épidémie devenait par conséquent accru du fait des mares d'eau stagnantes favorables à la propagation du moustique et de l'ingestion d'eau non potable. Au contraire, l'eau ne présentait plus que quelques difficultés d'approvisionnement[1190] deux jours après *Colina*, dont les pluies ne sont pas comparables à celles de *Hyacinthe*. Toutefois, il faut souligner le fait que les fortes précipitations constituent un problème récurrent dans plusieurs secteurs de l'île, particulièrement dans les Hauts. Comme trop souvent à chaque passage d'un cyclone même de faible intensité tel que *Connie* en janvier 1999, l'eau était devenue rare au robinet dans les Hauts de Saint Paul : des éboulis[1191] ont atteint le captage des Orangers et le canal Lemarchand.

Sans électricité, pas de nourriture conservée au frais, la chaîne du froid est rompue, les bougies remplacent les ampoules, les machines sont rendues inutilisables, etc. Ceux possédant un groupe électrogène voient leur quotidien peu changé, les hôpitaux en sont munis obligatoirement ainsi que les PC ORSEC, mais pas toutes les entreprises et les magasins commercialisant du surgelé notamment. Comme l'eau, les dégâts sur le réseau électrique sont fonction de la force du cyclone, mais aussi de la qualité des installations et de leur entretien. Le danger post-cyclonique réside dans les fils tombés à terre, véhiculant encore du courant. De la rapidité des réparations dépend le retour à la normale dans les foyers et la reprise des activités économiques de l'île. Si *Colina* a peu perturbé l'approvisionnement en eau, elle a en revanche sérieusement dérangé le passage du courant, pas tant en terme du nombre de foyers touchés puisque les responsables E.D.F. ont estimé[1192] qu'au plus fort du cyclone 100 000 foyers étaient sans électricité, mais provoqué par la chute d'un pylône de haute tension reliant le Port au Moufia, bien que prévu pour résister à des vents de 230 km/heure et qu'il allait falloir par conséquent 8 à 10 jours rien que pour faire venir un nouveau pylône tandis que 200 personnes se consacraient sur le terrain au travail de réparation. « Plus que » 21 000 personnes étaient privées d'électricité deux jours après. Les moyens employés pour réparer les dégâts peuvent être importants : 40 000 personnes étaient privées d'électricité après *Clotilda*, aussi,

[1189] *Le Quotidien*, 30/01/1980 ; 1PER131/141, A.D.R
[1190] *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R
[1191] *Le Quotidien*, 1/02/2000 ; 1PER131/282, A.D.R
[1192] *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R

70 équipes d'agents E.D.F.[1193] ont été chargées de remettre le réseau en place. En 1989, c'est 61 millions de francs[1194] de réparations qu'avait coûté le passage de *Firinga*. Une sacrée somme dont la dépense aurait pu être amoindrie : E.D.F. a estimé que les trois quarts[1195] des pannes post-*Connie* ont été dues à des chutes d'arbres malgré les campagnes d'élagage qui ne suivaient pas toujours les recommandations de maintenir les arbres à quatre mètres de distance des lignes. De plus, l'augmentation du réseau exposé au vent, l'usure des installations, la baisse de vigilance due à l'absence de cyclones depuis plusieurs années, ont expliqué peut-être la lourdeur du bilan[1196] au regard de la force du cyclone : près de 45 000 personnes étaient touchées au plus fort de la crise, il n'en restait plus que 5 000 deux jours après, grâce aux 150 agents sur le terrain. Un renfort de 80 autres professionnels de métropole allait rapidement achever de remettre intégralement en état le réseau électrique.

Ce qui vaut pour E.D.F. vaut également pour France Télécom, hormis le fait que la privation est rendue moins difficile depuis l'existence des liaisons satellitaires se substituant à la perte de contact due aux fils arrachés. Le téléphone portable, dans la mesure où le réseau n'est pas surchargé, met fin à une époque pas si lointaine où il était impossible de joindre sa famille ou ses amis pour prendre ou donner des nouvelles, dans l'île ou à l'extérieur du département lorsque le réseau téléphonique était fortement endommagé. Nous imaginons l'angoisse supplémentaire que cela créait, parfois exacerbée par les nouvelles de la radio peu rassurantes ou par l'éloignement. La modernisation, les progrès technologiques ont amoindri les impacts cycloniques bien qu'ils n'en restent pas moins dangereux. Après *Colina*, il n'y a eu aucun gros problème[1197] sur le réseau téléphonique grâce notamment à une protection préventive auprès des antennes paraboliques de la Rivière des pluies et de Saint Leu. Au final, les dégâts sur l'électricité, l'eau, le téléphone et le curage des ravines pèsent lourdement sur le budget de reconstruction d'après le tableau suivant : de 1979 à 1993, c'est près de 455 millions de dommages[1198] qui sont destinés à leur réparation. *Firinga* a fait plus de la moitié des dégâts sur ces réseaux, avec près de 231 millions de francs de dommages. Ils ne dépendent pas de l'intensité de la perturbation mais du vent ou la pluie qui affecte essentiellement l'électricité et le téléphone (effondrement des arbres, des poteaux, des pylônes) et les deux conjugués comme *Firinga* qui attaquent tous les réseaux. De plus,

[1193] *La vie électrique* « Cyclone à La Réunion », n° 189, mars 1987, p. 3 ; AD181-4, S.A.I.
[1194] *Le Réunionnais*, 21/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R
[1195] *Le Quotidien*, 31/01/2000 ; 1PER131/281, A.D.R
[1196] *Id.*, 31/01/2000 ; 1PER131/281, A.D.R
[1197] *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R
[1198] Karl Hoarau, *op. cit.*, p. 426.

l'élagage des arbres est une grande prévention à mener pour limiter ces dommages.

Tableau n° 17 : Montant des dégâts causés par les perturbations tropicales (1979-1993) sur le réseau routier et sur les autres types de réseau de La Réunion (en MF)

Perturbations tropicales	***Hyacinthe***	***Clotilda***	***Firinga***	***Colina***	**TOTAL**
Dates	16-27/01/1980	11-14/02/1987	29/01/1989	19/01/1993	
Agent(s) cyclonique(s) dominants(s)	Pluies	Pluies	Vents et pluies	vents	
Total routes	161,34	262,8	367,05	121,2	**995,39**
Total autres réseaux (électricité, téléphone, curage des ravines)	68,6	58,1	230,88	55	**455,58**

Source : d'après le tableau de Karl Hoarau établi avec les données de la D.D.E., du C.G., de France Télécom et d'E.D.F, in *L'intensité des cyclones tropicaux du Sud-ouest de l'Océan Indien, les risques et les dégâts à la Réunion*, thèse de doctorat de géographie sous la direction de Professeur Gisèle Escourrou, Université Paris IV La Sorbonne, octobre 1994, 2 tomes, 499 pages, p. 428.

Par ailleurs, plus vite le rétablissement du réseau routier est effectué, plus vite les activités économiques peuvent reprendre. Mais la nécessité de sa réparation tient également à une autre raison, devenue la préoccupation majeure du plan ORSEC depuis que les routes ont étendues leurs ramifications : en effet, les voies permettent de porter secours aussi vite que leur état le leur permet. Le temps n'est pas toujours favorable à l'usage de l'hélicoptère, les 4X4 militaires peuvent mettre plusieurs heures pour relier deux points. Il était donc indispensable de solidifier le réseau par l'asphaltage et de l'agrandir. Il n'en demeure pas moins que les impacts du cyclone sont parfois énormes, à l'image des nombreux éboulis qui coupent les routes et les radiers en de nombreux points de l'île, et que par conséquent les réparations peuvent être longues et très onéreuses. Les victimes récurrentes sont les habitants vivant dans les Hauts, dans les îlets, dans les cirques : leur isolement est renforcé par les dégâts cycloniques sur les routes. Quoiqu'il en soit, à l'exemple de la mairie de Saint Denis lors de la levée de l'alerte après le passage de *Colina*, l'après cyclone a consisté dans un premier temps à rétablir la circulation sur tous les axes en déblayant la voierie. Nous voyons

d'après le tableau ci-dessus qu'au total, les dégâts sur le réseau routier de 1979 à 1993[1199] qui s'élevaient à 995 millions de francs, représentaient 37% du montant total des dégâts (3 355 000 000 de francs). C'est le secteur le plus sensible aux épisodes cycloniques devant l'agriculture et l'habitat. *Firinga* a produit à lui seul plus du tiers des dégâts routiers, par la conjugaison des violentes rafales et des fortes précipitations qui ont entraîné des éboulements et des inondations. La comparaison des effets venteux de *Colina* et des effets pluvieux de *Hyacinthe* indique que c'est la pluie qui fait le plus de dégâts.

En conclusion, les cyclones à la fois venteux et pluvieux sont les plus destructeurs : « *En 15 ans, de 1979 à 1993, 14 perturbations tropicales ont provoqué 3 355 millions de francs de dégâts, soit une moyenne de 240 millions par système tropical. En réalité, ce dernier chiffe a été approché ou dépassé par Hyacinthe, Clotilda, Firinga et Colina, produisant 88,5% des dommages totaux. Le cyclone ayant produit le plus de dégâts est celui venteux et pluvieux, Firinga, avec 1 303,29 millions de francs de dégâts, soit, 38,8% du total, 40,7% du budget 1989 du département et 5% du PIB. Tel est le bilan des rafales de 200 à 220 km et 24 heures de pluies. Hyacinthe, avec ses trois passages entre 50 et 120 km de nos côtes et ses 12 jours consécutifs de fortes pluies, se classe au second rang*[1200] ». Tous ces chiffres sont à prendre avec précaution rappelle l'auteur, puisqu'il faut tenir compte de l'évolution économique de cette période : le P.I.B. de l'île passe en effet de 12 à 32 milliards de francs entre 1979 et 1993, ce qui traduit une forte croissance des activités économiques et une densité des installations humaines. Des progrès ont été réalisés dans le domaine de l'habitat mais les normes de constructions ne sont pas suffisamment respectées. L'aménagement de l'île qui se fait sous le poids démographique ne tient pas assez compte des risques cycloniques. Aussi il apparaît, après chaque cyclone pluvieux, des nouvelles zones inondables et les réseaux sont toujours exposés aux risques cycloniques puisqu'ils se sont développés entre-temps. « *C'est pourquoi il y a lieu de penser que les dommages provoqués par les perturbations tropicales n'iront pas en diminuant dans un futur proche* » conclut Karl Hoarau[1201].

[1199] Karl Hoarau, *op. cit.*, p. 427.
[1200] *Id.*, p. 436.
[1201] *Id.*, p. 441.

C – Les limites de la reconstruction

Les secours ne contentent pas toujours tout le monde pour diverses raisons qui tiennent surtout à ces deux mots : insuffisance et lenteur.

Insuffisance parce que l'aide n'a pas été à la hauteur des espérances. Lorsque le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM Paul Dijoud a annoncé lors de sa visite dans le Sud sinistré que le gouvernement accordait 100 000 francs pour les trois communes les plus touchées par les pluies de *Hyacinthe*, Saint Pierre, Petite-Ile et Saint Joseph, cette indemnité a été qualifiée de[1202] « *sucette* » et de « *pot de yaourt de l'amitié* » par le journal communiste en référence à la solidarité nationale. C'est pourquoi il a été créé à l'initiative du Parti communiste local un Comité d'entraide aux victimes de *Hyacinthe* à Petite-Ile. De même, après *Clotilda*, les députés communistes ont estimé l'aide de l'Etat incorrecte, car elle ne correspondait pas à la gravité des dégâts[1203]. Le secours était de 396 millions de francs pour *Hyacinthe*, ce qui correspondait à 50% d'aide en plus pour moins de dégâts[1204] selon le journal *Témoignages*. Les dons aux O.N.G. ne correspondent pas toujours à la réalité des besoins, d'autant plus qu'il ne s'agit pas que de linge ou de vivres à distribuer. Les donations en nature consistent également en des objets auxquels nous ne pensons pas forcément : il faut acheter des médicaments, des balais, des tronçonneuses, des photocopieurs pour les écoles sinistrées, des effets scolaires, des couvertures…Les trois millions de francs perçus par la Croix-Rouge, après l'urgence provoquée par *Firinga*, représentaient pour la présidente du comité de la Croix-Rouge, « *une goutte d'eau*[1205] » : selon elle, la sensibilisation a été lente et les dons ont été doublés par une aide directe de l'organisme. Une déception au niveau de l'aide nationale (mais aussi locale) peut provenir de l'insuffisance de la publicité d'une action ou de la communication sur le cyclone, de la cherté des prix des places de la manifestation-solidarité, ou bien encore d'une méconnaissance des D.O.M.-T.O.M. A travers les multiples exemples de gala, dîner dansant, émission spéciale, etc. que la presse relève et qui essuient parfois des ratés, ce n'est pas l'indifférence des gens qui est pointée du doigt en tous les cas. Un exemple : la maigre participation du public catalan au Gala cinématographique organisé au profit des sinistrés de La Réunion au Palais des congrès à Perpignan. La raison de cet échec

[1202] *Témoignages*, 23/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1203] *Id.*, 28/03/1987 ; 1PER85/117, A.D.R
[1204] *Id.*, 31/03/1987 ; 1PER85/117, A.D.R
[1205] *Le J.I.R.*, 19/05/1989 ; 1PER94/220, A.D.R

serait plutôt à chercher du côté de la petite place accordée aux D.O.M.-T.O.M. dans la sphère de l'information « *que la télévision entretient*[1206] » d'après le *J.I.R.*

Lenteur parce qu' « *Il n'y a toujours pas de bilan global des dégâts et les crédits de première urgence décidés par le gouvernement ne sont pas encore arrivés !*[1207] » s'est écrié *Témoignages* une dizaine de jours après le passage de *Hyacinthe*. Le journal dénonçait aussi le fait qu'au Conseil des ministres, La Réunion n'était pas à l'ordre du jour, si bien que les décisions allaient être reportées d'une semaine[1208]. Un mois après *Hyacinthe*, les « *véritables* » sinistrés attendaient « *toujours* » une aide « *réelle* » selon *Témoignages*[1209]. Nous avons déjà évoqué ce problème de lenteur à une époque où les communications étaient moins rapides. Pouvons-nous dire pour autant que durant ces dernières décennies, la solidarité nationale s'est manifestée plus lentement pour son île lointaine que pour ses provinces métropolitaines ? Le président de l'Union régionale des horticulteurs et pépiniéristes de Bretagne[1210] estime qu'il n'y a pas de favoritisme. En effet, quatre départements bretons et le département de la Manche avaient subi un fort ouragan en octobre 1987. Or les aides de l'Etat étaient toujours en attente en 1989 malgré les promesses faites les jours ayant suivi l'ouragan. L'Administration française ralentit parfois le processus des aides, du fait de son organisation très étendue et complexe. Après le passage d'une dépression telle que *Clotilda*, l'estimation des dégâts et leur indemnisation sont une difficile période à jauger. C'est pourquoi la Région et le Département ont décidé de faire une première avance de fonds à l'Etat pour parer au plus pressé : *« cette attitude répond à la lourdeur et à la rigidité des rouages de l'Administration. A titre d'exemple, il faut savoir que l'indemnisation du cyclone Hyacinthe, qui a ravagé l'île en janvier 1980, est intervenue au mois de septembre* [1211]». Effectivement, à l'unanimité, le Conseil municipal de Saint Denis avait voté[1212] une motion adressée aux parlementaires et autres autorités de l'Etat pour le retard apporté à l'indemnisation des dégâts occasionnés par *Hyacinthe*. De plus, les élus avaient manifesté leur mécontentement à propos des financements applicables aux réparations les plus urgentes qui n'avaient pas fait encore l'objet d'une instruction quelconque, ni de

---

[1206] *Le J.I.R.*, 23-24/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R
[1207] *Témoignages*, 5/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1208] *Id.*, 7/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1209] *Id.*, 23-24/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1210] Sous-dossier des dégâts de *Firinga* sur les domaines, les théâtres, les hôtels… par la Direction des Services Techniques du 10/02/1989 ; sur les chemins départementaux par la D.E.E. : lettre au président du Conseil général de l'île de La Réunion, 7/03/1989 ; 2PA506, S.A.I.
[1211] *Le J.I.R.*, 17/02/1987 ; 1PER94/193, A.D.R
[1212] *Id.*, 14/03/1980 ; 1PER94/110, A.D.R

déblocages de fonds. Cette grogne avait été également exprimée dans les milieux agricoles[1213]. La lenteur des secours, surtout en termes d'urgence, est évidemment ressentie dans les écarts : *Hyacinthe* à Grand-Ilet a entraîné une isolation des gens de la terre qui ont été secourus tardivement : sur place, les moyens manquaient[1214] puisque les gendarmes étaient basés à Hell-Bourg seulement ; à Saint Joseph, l'îlet Grand-Galet était encore isolé 15 jours[1215] après *Firinga*, où une quarantaine de familles étaient coupées du reste de l'île.

S'il est vrai que l'urgence de porter les premières aides doit s'opérer très rapidement, cette opération doit pourtant se faire de façon contrôlée et homogène, afin de ne pas confondre secours d'urgence et assistance. L'organisation a justement tourné à la pagaille après *Hyacinthe*[1216] : les municipalités n'avaient qu'une quinzaine de jours pour procéder à la distribution des secours de première urgence et faire connaître à la préfecture la liste de leurs sinistrés. C'est sur la base de ces listes que les aides de première urgence devaient être données. Or, sur les trois communes les plus touchées, Saint Joseph semblait avoir « gonflé » la note (300 000 francs contre 313 000 à Saint Pierre) puisqu'elle comptait deux fois moins d'habitants que Saint Pierre. Conformément au système de distribution d'aides, Saint Pierre a créé un « Bureau *Hyacinthe* » chargé de recenser, contrôler et distribuer les bons en nature aux sinistrés les plus nécessiteux, alors qu'à Saint Joseph, il suffisait à toute mère de famille de se munir d'un livret de famille et d'une pièce d'identité pour recevoir un don de 150 francs, révèle le *Quotidien*. Ce dernier louait donc la distribution saint-pierroise mais il a aussi soulevé deux problèmes[1217] : à peine la distribution était-elle finie que de nouveaux sinistrés non recensés réclamaient leur dû ; la ville était également soupçonnée de privilégier certains commerçants pour être fournisseurs de la ville. Le *J.I.R* s'est emparé également du sujet, dans sa volonté de « *Distinguer les vrais sinistrés des faux et faire face aux critiques*[1218] » sur les distributions des premiers secours dans les différentes communes de l'île. Il apparaît donc très difficile de tout résoudre quand les secours en vivres, en argent ou en matériel doivent être distribués en un temps court afin de justifier l'appellation « secours d'urgence ». Voici ce que cela donne plus précisément à Saint Pierre[1219] : 996 bons de marchandises diverses à prendre chez certains commerçants de la ville ont été délivrés à un peu plus de 300 familles

[1213] *Le J.I.R.*, 18/03/1980 ; 1PER94/110, A.D.R
[1214] *Le Quotidien*, 31/01/1980 ; 1PER131/41, A.D.R
[1215] *Id.*, 16/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R
[1216] *Id.*, 12/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R
[1217] *Id.*, 15/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R
[1218] *Le J.I.R.*, 26/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R
[1219] *Ibid.*

pour un montant global de 296 350 francs. Il reste 17 400 francs sur la dotation totale de 313 800 francs pour indemniser les sinistrés de dernière minute, ceux qui, par manque d'information, ne sont pas venus en temps voulu faire état des dégâts qu'ils ont subis. Mais ce sont quelques 1 500 sinistrés supplémentaires qui se sont fait connaître, « *l'invective bien souvent à la bouche* » ; les critiques tendaient également à dénoncer la manière arbitraire avec laquelle les commerces bénéficiaires des bons d'achat ont été désignés. *Témoignages* a confirmé[1220] ces appréhensions, parlant même du développement de trafic et de mesures discriminatoires à l'égard de certaines victimes du cyclone *Hyacinthe* accusées de sympathie pour le Parti communiste. Le journal a accusé aussi Saint Louis[1221] et les Avirons[1222] de pratiquer cette distribution faite en fonction des opinions politiques. Il y a donc sinistrés et « *sinistrés* » pour les trois journaux de l'île, raison de plus pour instituer un contrôle de l'aide comme le réclament les élus communistes. Malheureusement, cette expérience, qui n'est pas un cas isolé à La Réunion, notamment en matière de fraudes électorales[1223], ne s'arrêtera pas là. Un compte-rendu[1224] de la préfecture sur *Firinga* nous apprend qu'il est apparu de graves problèmes relatifs à la distribution des bons destinés à l'acquisition des produits de première nécessité notamment à la Plaine des Cafres, engendrant une suspension temporaire de la distribution. Ces bons sont destinés prioritairement aux familles qui ont tout perdu et qui sont rassemblées dans des centres d'hébergement. D'importes difficultés ont également surgi concernant la distribution par les mairies des bons ou des paquets de vivres : Saint Joseph et Saint Pierre ont été dépassés, Le Tampon a demandé de disposer de la maîtrise de l'aide sociale, tandis que Saint Louis s'est mieux organisée et qu'il n'y a pas eu de difficultés pour les mairies de Petite-Ile, Saint Philippe et Cilaos. Les complications ne se sont pas arrêtés qu'aux distributions des secours d'urgence, problèmes qui étaient déjà connus des Antillais. En effet, *Témoignages* a dénoncé[1225] un « *véritable détournement de fonds publics* » après l'indemnisation des sinistrés antillais du cyclone *David*, parce que le bilan du cyclone n'avait pas été rendu public et qu'une commission du contrôle de l'utilisation des crédits avait été

[1220] *Témoignages*, 27/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1221] *Id.*, 1er-2/03/1980 ; 1PER85/40, A.D.R
[1222] *Id.*, 5/03/1980 ; 1PER85/40, A.D.R
[1223] L'histoire politique de La réunion est régulièrement entachée de fraudes aux élections depuis la fin du XIXème siècle. Pour en savoir plus sur le sujet, lire l'ouvrage de Jocelyne Lauret, *Un siècle de fraudes électorales à La Réunion*, mémoire de DESS, (ss la dir. de) Pierre Cregut, Université de La Réunion, 1990, 137 pages.
[1224] Sous-dossier sur le bilan des dégâts sur les chemins départementaux et les collèges : Compte-rendu de la réunion du 7/02/1789 ; 2PA506, S.A.I.
[1225] *Témoignages*, 15/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R

refusée[1226]. C'est pourquoi le journal insistait sur le contrôle de la distribution des aides à La Réunion.

Réparer ou reconstruire les logements nécessitent des moyens financiers et matériels conséquents. Comme la nourriture fraîche se fait plus rare après le passage d'un cyclone ravageur, les autorités veillent à ce que les vendeurs ne spéculent pas sur la marchandise. Une enquête post-*Jenny*[1227] a d'ailleurs été menée auprès de plusieurs établissements pour vérifier les prix des matériaux de bâtiment. Les contrôles se sont avérés négatifs. Il a cependant été relevé que deux fournisseurs à Tananarive d'un de ces établissements, ont fait l'offre de quantités importantes de tôle et de ciment à des prix nettement supérieurs à ceux qui étaient pratiqués d'ordinaire. Après chaque cyclone, l'impact sur le marché des fruits et des légumes se répète : les prix grimpent en flèche[1228] pour les légumes qui en plus ne sont pas en bon état. Les fruits peuvent rester abordables mais il faut les consommer rapidement car ils sont mûrs. « *Le lendemain d'un cyclone, ce n'est jamais révélateur. Les agriculteurs ont récolté ce qu'il y avait à terre. Du coup, il y avait pas mal de production. Mais la tendance est quand même à la hausse. C'est dans une semaine que l'on se rendra vraiment compte des dégâts*[1229] » commente le directeur du marché de gros de Saint Pierre, suite à l'effet *Davina* en 1999. Ces augmentations consécutives à l'offre très diminuée face à la demande habituelle, parce qu'un météore est survenu, nous interrogent sur leur légitimité. Les agriculteurs ne sont-ils pas indemnisés pour les pertes par leur assurance, plus encore lorsque l'état de catastrophe naturelle est décrété ? Au final, le consommateur ne serait-il pas « volé » ?

[1226] *Témoignages*, 25/02/1980 ; 1PER85/39, A.D.R
[1227] Rapport du commissaire central de Saint Denis au préfet, n° 930 du 6/03/1962 ; 28W41, A.D.R.
[1228] *Le J.I.R.*, 17/02/1987 ; 1PER94/193, A.D.R
[1229] *Le Quotidien*, 12/03/1999 ; 1PER131/271, A.D.R

D – La question des assurances

Optimisme ou inconscience ? Il n'y avait que 1 ou 2% de la population[1230] a avoir souscrit une garantie «tempêtes-ouragans-cyclones» permettant de se faire rembourser les dégâts par *Clotilda*. Pourquoi ? En métropole, cette clause est obligatoire car elle est couverte par une garantie d'Etat. Dans les D.O.M., cette clause était exclue depuis 1981, car elle revenait trop chère à l'Etat. C'était donc aux particuliers d'y souscrire individuellement, et elle coûtait environ 2 000 francs pour une case de quatre pièces, soit une fortune. C'est le passage de *Firinga* qui a réveillé les consciences pour reconnaître la nécessité d'étendre aux D.O.M. la loi de 1982 sur l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle. Une des raisons du retard[1231] venait du fait que les caisses de l'Etat seules ne pouvaient pourvoir aux milliers de sinistrés chaque année dans les D.O.M., l'autre est que la loi de 1982 imposait le respect des P.P.R., obstacle majeur à la Réunion où les constructions sauvages se multipliaient. « *Faut-il étendre la loi relative à l'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles ?*[1232] » était la question que se posait La Réunion dans les années qui suivirent la loi du 13 juillet 1982. L'île comptait parmi les régions françaises les plus exposées aux risques naturels, pourtant, la loi relative à l'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles n'était pas étendue aux D.O.M. Son article 6 prévoyait qu' « *une loi extérieure fixera un régime adapté aux particularités de ces départements* ». Suite au passage du cyclone *Clotilda*, des voix se sont soulevées à La Réunion : l'universitaire et politicien Wilfrid Bertile pensait que le système en place d'aide du fonds de secours aux victimes de sinistre et de calamité était plus adapté[1233] aux conditions sociales et économiques des D.O.M. Il proposait alors une sorte de système à deux vitesses : étendre la loi pour ceux ayant les moyens de payer les assurances, et conserver la situation actuelle pour les autres. Il existait deux freins[1234] à l'extension de la loi de 1982 selon le Comité technique constitué de représentants de la Chambre d'agriculture, du commerce, des métiers d'assureurs, de la D.R.I.R.E (Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement) et de l'A.D.I.R. (Association pour le Développement Industriel de La Réunion) : seuls 40% des particuliers assuraient leur logement ou voiture contre les risques incendie ou autres. De plus, sur 144 000 logements recensés par l'INSEE en 1989, 69 200 constructions étaient de conception sommaire et encouraient à une surprime.

[1230] *Id.*, 17/02/1987 ; 1PER131/126, A.D.R
[1231] *Le J.I.R.*, 19/10/1989 ; 1PER94/225, A.D.R
[1232] *Le Quotidien*, 20/03/1987 ; 1PER131/127, A.D.R
[1233] *Ibid.*
[1234] *Le J.I.R.*, 20/11/1989 ; 1PER94/226, A.D.R

D'autre part, la loi ne dressait pas la liste des agents naturels susceptibles d'être reconnus comme des catastrophes naturelles dont l'intensité, toujours difficile à mesurer, devait être constatée par une commission interministérielle. Or, depuis 1982, sur les 1 165 dossiers qui lui ont été soumis, la commission n'en a retenu que 65 ! A noter qu'au conseil municipal de Saint Pierre à la fin de l'année 1989, *Firinga* était inscrit au budget supplémentaire, car, pour la première fois[1235] dans l'histoire de l'île, un remboursement de près de 20 millions de francs s'était opéré grâce au nouveau contrat d'assurance passé entre la commune et le S.I.V.O.M. couvrant les dégâts cycloniques.

Dans les faits, La Réunion bénéficiera d'un système d'assurance relatif aux catastrophes naturelles avec un décalage très marqué par rapport à la métropole. Les principaux risques climatiques pris en compte par le législateur sont ceux liés à l'eau (inondations, glissements de terrain), à la neige (avalanches), à la sécheresse et au vent. Retenons ces principaux actes législatifs[1236] :

- loi 10/07/1964 sur l'indemnisation des calamités agricoles
- loi n° 82-600 du 13/07/1982 sur l'indemnisation des catastrophes naturelles
- loi n° 90-509 du 25/06/1990 qui complète la précédente et organise l'indemnisation des effets du vent
- loi n° 95-101 du 2/02/1995 instaurant les plans de prévention des risques naturels PPR
- loi n° 2003-699 du 30/07/2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages.

La loi de 1982 a pour ambition de lier prévention et indemnisation en instaurant les plans d'exposition aux risques naturels (P.E.R.). C'est donc la 1ère fois que la France prend conscience de la nécessité d'anticiper les catastrophes naturelles (en métropole seulement), notamment liées au climat, grâce à une politique de réglementation de l'usage des sols en fonction de leur exposition à risques naturels prévisibles. Mais elle a été peu suivie d'effets des communes, c'est pourquoi le P.P.R. a été créé. Selon nos recherches dans le site gouvernemental[1237] sur les risques naturels, Saint Denis est aujourd'hui en phase finale de validation du P.P.R. alors que Saint Paul, Saint Leu, le Tampon et Saint Pierre n'en sont

[1235] *Témoignages*, 11/12/1989 ; 1PER85/150, A.D.R
[1236] Hervé Arbousset et Marie-France Steinlé Feuerbach, *Le droit : le système français d'indemnisation*, in Denis Lamarre (ss la dir. de), *Les risques climatiques*, éd. Belin, Paris, France, 2006, 223 pages, p. 193-206.
[1237] http://www.risquesnaturels.re

encore qu'au début. Les Avirons, Bras Panon, Etang Salé, Saint André, Sainte Rose et Saint Philippe n'ont entrepris encore aucune démarche. Les autres communes sont dans un stade plus avancé. L'application de la loi de 1995 est donc très longue dans l'île, sans doute due à la petitesse et au relief accidenté du territoire qui limite déjà considérablement les aménagements et au fait qu'il faille encore restreindre ce lieu par le zonage des risques, rendant inconstructibles certains sites comme nous l'avons vu dans les cartes des risques en annexe. Enfin, la loi de 2003 oblige à informer les habitants sur les risques, ce qui confirme la démarche orientée vers une absolue nécessité de prévention des risques naturels.

Ainsi, l'application de la loi de 1982 à La Réunion et dans les D.O.M en général, qui sont confrontés bien plus régulièrement que la métropole aux catastrophes naturelles, a été tardive. Les cyclones *Clotilda* puis *Firinga* ont coûté extrêmement cher, 1 milliard 156,6 millions de francs pour Firinga[1238], il devenait donc urgent d'étendre cette loi aux D.O.M. La loi de 1990 a proposé cette ouverture mais les vents contrairement aux pluies n'appartenaient pas aux catastrophes naturelles. Cependant, depuis la loi 2000-1207 du 31/12/2000[1239], les vents d'origine cyclonique et violents de plus de 145km sur 10 mn ou de 215 km en rafales dans les D.O.M. sont considérés comme des catastrophes naturelles. S'il n'a pas été dévastateur le 19 janvier 1993, *Colina* est le premier cyclone « assuré tous risques[1240] ». Puisque les assurances couvrent aujourd'hui les cyclones et les pluies torrentielles, les municipalités ne peuvent donc plus fermer les yeux sur un certain urbanisme, d'où le Plan d'occupation des sols (P.O.S.), le P.E.R et le P.P.R. Les dommages dus à la pluie sont donc indemnisables par l'assurance catastrophes naturelles, à condition d'avoir un contrat d'assurance dommages et que l'état de catastrophe naturelle soit déclaré. Les dommages dus aux vents sont indemnisés automatiquement à condition que la garantie cyclone figure sur le contrat d'assurance. Des secours d'extrême urgence existent également sous forme de crédits exceptionnels qui couvrent les dépenses de première urgence engagées localement (achats de matériels, de vivres, de médicaments) au profit des sinistrés et qui permettent de verser une aide aux personnes en état de détresse immédiate. Enfin, il existe un fonds de secours[1241] pour les particuliers non assurés et les agriculteurs, s'ils sont dans une situation sociale défavorisée.

[1238] *Le Quotidien*, 8/01/1990 ; 1PER131/161, A.D.R
[1239] Hervé Arbousset et Marie-France Steinlé Feuerbach, *op. cit.*, pp. 193-206.
[1239] http://www.risquesnaturels.re
[1240] *Le Réunionnais*, 19/02/1993 ; 1PER220/4, A.D.R.
[1241] *Id.*, 21/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R.

Cogérées[1242] par l'Etat et les assurances, les dispositions « cat-nat » organisent la solidarité. Cette introduction des assurances privées dans la gestion de la solidarité nationale est une délégation des compétences fondamentales de l'Etat-providence. Au moment des catastrophes, une entraide spontanée assure une sécurité vitale aux victimes, puis, durant la stabilisation, permet un retour à la normale rapide par des dons de matériels ou de temps.

E – L'exemple de *Colina* (1993) : les leçons du dernier cyclone mémorable du XXème siècle

« *Le raid-éclair de Colina*[1243] » aura causé plus de peur que de mal. Trois jours après le passage de *Colina*, le quotidien était presque redevenu normal car le cyclone n'était pas aussi dévastateur et les dégâts rapidement réparés grâce à l'expérience tirée des précédents cyclones. Toutefois, 240 sinistrés[1244] vivaient encore dans les centres d'hébergement communaux, la rentrée scolaire a été retardée dans l'est de l'île, les routes ont été transformées en rivière, la circulation interdite pour la RN2 à cause de l'affaissement du pont de la rivière des Roches à Saint Benoît, de nombreuses familles dans les Hauts ont été isolées et beaucoup de routes étaient impraticables à cause des nombreux éboulis dans le cirque de Salazie[1245]. Finalement, seule la route de Cilaos qui a beaucoup souffert, est restée fermée et une bonne partie du réseau électrique et téléphonique ainsi que le réseau d'eau potable a été mis à mal[1246] ; sinon, une grande majorité des Réunionnais a retrouvé rapidement son confort. D'autres attendaient et, parmi eux une infime minorité[1247] qui préféraient l'insulte et la menace à la compréhension et à la patience. Enfin, l'augmentation des prix[1248] a été générale pour les fruits, les fleurs et les légumes non épargnés dans la tourmente. Sur le plan des alertes, une faille apparaît[1249] entre le maire de Saint Benoît, qui affirme n'avoir pas été prévenu de l'alerte, et le responsable de la météorologie qui dit avoir joué son rôle. Tel est le premier bilan du cyclone *Colina*.

[1242] Stéphane Cartier, *Chronique d'un déluge annoncé : crise de la solidarité face aux risques naturels*, éd. Grasset, Paris, France, 2002, 373 pages, p. 341.
[1243] *Le Réunionnais*, 21/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R.
[1244] *Id.*, 22/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R
[1245] *Le J.I.R.*, 17/02/1993 ; 1PER94/265, A.D.R
[1246] *Id.*, 16/02/1993 ; 1PER94/265, A.D.R
[1247] *Le Réunionnais*, 22/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R
[1248] *Le Quotidien*, 22/01/1993 ; 1PER131/197, A.D.R
[1249] *Le J.I.R.*, 16/02/1993 ; 1PER94/265, A.D.R

Suite aux préjudices causés par le passage du cyclone *Colina* puis par les fortes pluies qui se sont abattues sur l'île à trois reprises, en février et mars, provoquant trois semaines d'inondation, l'état de catastrophe naturelle a été déclaré pour *Colina* et les pluies de *Finella*. Cette décision[1250] a permis aux particuliers et aux collectivités d'être remboursés par les assurances. De plus, 800 000 francs d'aides aux sinistrés les plus démunis et 22 millions de francs de subvention aux collectivités locales sinistrées ont été débloqués par l'Etat : *« ces mesures traduisent la volonté de l'Etat d'assurer la solidarité nationale à l'égard du Département de La Réunion [1251]»*. Les communes en état de catastrophe naturelle[1252] ont ainsi permis à leurs habitants sinistrés de bénéficier du régime d'indemnisation prévu par la loi de 1982 auprès de leur compagnie d'assurance. Le cirque de Salazie a été plus particulièrement touché par *Colina* (9 millions de francs de dégâts) et par les pluies diluviennes (19 millions de francs de dégâts)[1253]. Cette ampleur des dégâts dépassait de loin les capacités de la commune, aussi seule une action concertée des trois collectivités locales concernées (Région, Département et communes), alliée à celle de l'Etat, a permis de faire face aux besoins. Par conséquent, la commune de Salazie a constitué un dossier intitulé « Dégâts Fortes Pluies »[1254] accompagné d'une note financière de la zone afin que le Conseil général puisse étudier les mesures d'aide financière.

Cependant, deux mois après le cyclone *Colina* et un mois après les fortes pluies engendrées par *Finella*, le gouvernement n'a toujours pas fait connaître les modalités d'exercice de la solidarité nationale envers les communes sinistrées malgré les nombreux courriers[1255] envoyés par les autorités de La Réunion. Au milieu de l'année, La Réunion était toujours en attente de la décision du gouvernement quant aux subventions nationales, en espérant une aussi satisfaisante aide que pour les deux précédents cyclones. En effet, après le

[1250] Lettre du ministre des DOM-TOM au président du Conseil général de La Réunion, 25/11/1993 ; 2PA265, S.A.I.
[1251] *Ibid.*
[1252] Bras-Panon, Saint Benoît, Sainte Suzanne, Cilaos, La Possession, Saint Denis, Sainte Marie, Saint Paul, Plaine des Palmistes, Saint André, Petite-Ile, Saint Joseph, Saint Louis, Saint Philipe, Le Tampon, in lettre du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire au président du Conseil général de La Réunion, 9/06/1993 ; 8PA44, S.A.I.
[1253] Lettre du maire de Salazie au président du Conseil général, n°189/DC/93, 10/03/1993 ; 8PA51, S.A.I.
[1254] *Ibid.*
[1255] Lettre du président du Conseil général de La Réunion au Premier ministre, n° 77, 24/03/1993 ; 8PA44, S.A.I.

passage de *Clotilda* puis de *Firinga*, l'Etat avait financé 40% des pertes agricoles et 80% des pertes de fond d'exploitation (*Firinga*), tandis que les dégâts liés aux réseaux étaient indemnisés à des taux proches de 100%[1256].

[1256] Lettre du président du Conseil général de La Réunion aux cinq députés et deux sénateurs de La Réunion, 4/06/1993 ; 8PA44, S.A.I.

CHAPITRE IX - Le cyclone : une culture ?

A – De *Jenny* à *Dina* : du déjà vu ou l'histoire qui se répète.

1 – La mémoire courte en cause

a – Les faits réitérés

Parfois des morts et/ou des disparus, mais toujours des centaines ou des milliers de personnes dans les centres d'hébergement, de nombreuses cases détruites ou endommagées, des dizaines de milliers de familles privées d'eau ou d'électricité, de gros dégâts aux infrastructures publiques, tel est le bilan causé par les passages plus ou moins intenses des cyclones. De façon récurrente, nous observons des faits similaires d'une perturbation tropicale à une autre : des personnes qui se noient en tentant de traverser des radiers, même avec leur véhicule ; des communes déficientes en structure d'hébergement pour l'accueil et le ravitaillement des sinistrés ; des véhicules de secours dans l'impossibilité d'accéder à certains endroits du fait des routes coupées par les éboulis ou les inondations, isolant ainsi une zone entière comme le Brûlé dans les Hauts, un îlet ou quelques habitations ; des polémiques qui surgissent pour établir des responsabilités dans certains dégâts ; des sinistres causés par les négligences sur les normes de construction, l'élagage et l'endiguement ; les fruits et les légumes dont les prix croissent vertigineusement ; les pillages de magasins ou de maisons abandonnées par leurs occupants ; et enfin la sortie de personnes indisciplinées avant la levée de l'alerte III. Tous ces faits appartiennent aux scénarios classiques des cyclones qui se finissent parfois dramatiquement.

Les photographies[1257] de ces dernières années illustrent cette répétition des dégâts dont certains pourraient être inévitables. Tous les journaux s'accordent à répéter les manquements qui se banalisent dès lors qu'un météore digne de ce nom n'apparaît plus pendant quelques années, parce que son absence durant un certain temps fait oublier les comportements ou les

[1257] Voir les Unes des journaux et le photographies de Serge Gélabert sur les derniers cyclones, notamment Dina, en annexe p. -69- à -77- et -61- à -66-

actes à proscrire. Les 25 morts et les dégâts considérables de *Hyacinthe* ont posé de nombreux problèmes qui, selon *Témoignages*, provenaient de « *La véritable imprudence et inconscience*[1258] » ainsi que des hommes politiques mis face à leur responsabilité : « *Une question se pose. Ne pourrait-on pas, à l'approche de la saison cyclonique, faire procéder au nettoyage des berges, au curage des rivières et des ravines pour réduire au minimum les effets des crues ? Mais c'est sans doute trop demander à la municipalité de fraudeurs Paris-Paniandy. Heureusement que les jeunes, les planteurs ruinés, les travailleurs, les chômeurs s'apprêtent à la dégager et à la remplacer très bientôt par une municipalité soucieuse des véritables intérêts du peuple de Sainte Suzanne*[1259] ». Cela ressemble fortement à de la récupération politique de la part du journal communiste ; il n'est d'ailleurs pas rare de trouver ce genre de propos. Quoiqu'il en soit, « *Les Réunionnais ont la mémoire courte*[1260] » titre le *Réunionnais* au lendemain du passage de *Colina* en 1993. L'auteur de l'article justifie cette accusation par le grand nombre d'habitants qui avaient déjà oublié les ravages causés par le passage des derniers cyclones. Il a rapidement rappelé des faits bien connus qui aggravent les conséquences du cyclone et ils sont nombreux.

En effet, depuis *Firinga* comme depuis longtemps, des cases ont été construites en bordure des ravines ; le bétonnage s'est intensifié, mais l'eau reste le principal facteur catastrophe en période cyclonique, par des inondations, des glissements de terrain, la submersion des radiers et des ravines endiguées. Les défrichements outranciers et les constructions anarchiques amplifient ces risques. En cause, la politique permissive de constructions sauvages. La démographie galopante allant, les promoteurs surtout se sont tournés vers des surfaces foncières dangereusement constructibles. Le cas typique des habitations exposées aux risques sont celles construites dans les lits des rivières, trompeusement inoffensives la majeure partie du temps (rivières des Pluies, de Patates à Durand, du Chaudron, des Galets…). Le revers d'une rivière endiguée, donc cimentée pour gagner des espaces de constructions supplémentaires et pour protéger les riverains, est son imperméabilité et qu'au final elle déborde plus facilement qu'un lit naturel de rivière. Cela a été le cas pour les inondations du quartier Château Morange lors de *Clotilda*.

[1258] *Témoignages*, 24/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R.
[1259] *Id.*, 24/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R.
[1260] *Le Réunionnais*, 12/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R.

Saint Denis est la ville la plus exposée aux risques, car elle est la plus urbanisée. Des points critiques sont connus aussi pour les quartiers de la Grande Montée à Sainte Marie, les Hauts de Saint Paul (la Plaine, Bois de Nèfles, Plateau Caillou) qui ne possèdent pas tous des réseaux d'écoulement des eaux et qui ont été livrés à des constructions anarchiques, et à Saint Gilles (le lotissement des Filaos est construit sur une nappe phréatique par exemple) qui comporte plusieurs zones inondables ; au Port, la rivière des Galets n'est pas sans danger pour la zone industrielle ; au Sud, *Firinga* à Saint Pierre a montré les risques liés à l'urbanisation des ravines et au Tampon avec l'urbanisation anarchique. Dans l'Est, mise à part Sainte Marie, les villes de Saint André et de Saint Benoît sont moins denses mais des risques existent pour les habitats en bord de rivière. Il est difficile à La Réunion, où des milliers de logements sont à construire, de tenir compte de tous les risques, zonés en bleu blanc rouge dans la carte des aléas et de la vulnérabilité des sites.

Deux milliards de francs[1261], c'est le montant des travaux d'endiguement qui sont nécessaires pour faire face à l'ensemble des risques à la Réunion, c'est si énorme que des travaux prioritaires ont été désignés : à Saint Denis et à la Rivière des Galets. Ils sont inscrits dans le programme d'endiguement des ravines issu du S.T.P.C. (Schéma technique de protection contre les crues) établi par des spécialistes de la D.D.E. Le P.E.R. est un moyen supplémentaire pour enrayer l'autoconstruction sur des sites potentiellement dangereux. « *Mais Firinga n'a calmé personne* » répète le quotidien. « *L'atlas des risques qui doit sortir bientôt, la loi qui oblige les maires à informer les populations des dangers qu'ils encourent (nature des risques, mesures de prévention, consignes de sécurité en cas d'alerte), un séminaire en octobre pour faire prendre conscience aux maires de leurs responsabilités, l'information et la sensibilisation aux jeunes surtout, expriment la volonté de garantir les constructions de l'avenir à défaut de pouvoir rattraper les errements du passé* [1262] ».

b – La causalité des récidives

Comment expliquer la répétition de ces faits ? Pourquoi ce sont souvent les mêmes quartiers qui sont menacés par les eaux ? Cela signifie-t-il que les leçons d'un cyclone ne sont pas prises en compte ? Est-ce une question d'argent ? de fatalité ? d'inconscience ? La

[1261] *Le Réunionnais*, 12/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R.
[1262] *Ibid.*

politique de prévention est-elle insuffisamment mise en œuvre ou les Réunionnais ont-ils la mémoire courte ? Autant de questions qui se posent après le bilan du passage cyclonique car si nous ne pouvons pas empêcher l'arrivée d'une dépression tropicale, nous pouvons éviter qu'elle tue et engendre de gros désastres. A Saint Denis, un quartier d'immeubles sociaux dit « la cité Vidot »[1263] a beaucoup souffert du passage du cyclone *Clotilda*. Les contraintes de l'urbanisme seraient à l'origine de ses maux. Elle fut construite en 1959 à côté de la ravine « caca » ainsi nommée parce qu'elle a servi pendant longtemps de lieu d'aisance aux plus défavorisés de Saint Denis, d'une dizaine de mètres de largeur mais ramenée à moins de trois mètres lors de l'explosion démographique. Il y avait eu les premières alertes[1264] avec *Hyacinthe* en 1980, aggravées avec *Clotilda* où les eaux sont montées jusqu'à 1,30 mètre de hauteur dans la cité. Il semblerait à travers cet exemple que le non-respect des lois et l'indiscipline de certains promoteurs, qui ont construit à des endroits où le risque était trop grand, sont à dénoncer.

Toutefois, ces actions délibérément conduites n'auraient peut-être pas de telles conséquences si la mémoire des cyclones était sollicitée. Car son oubli entraîne nécessairement une réédition des faits voire une aggravation puisque entre deux événements cycloniques, le bâti s'est développé. La mémoire courte est donc un facteur aggravant d'autant plus qu'il est bien connu que certaines habitudes ont la vie dure :

> « *1- Notre mémoire est courte ; 2- Le Réunionnais, sous ses malheurs, garde le sourire et montre toujours beaucoup de solidarité avec les sinistrés ; 3- Il recommence sans se lasser.* (…) *Dernière observation : La Réunion a trois fois plus d'habitants qu'en 1930. Les conséquences causées par les imprudences deviennent très graves et les autorités ont raison de demander une exacte discipline. Mais lesdites autorités ne doivent pas oublier qu'elles se heurtent à trois cents ans de coutumes. Les Réunionnais ont ou avaient l'habitude, par temps cyclonique, d'aller se promener et d'admirer le spectacle. Personne ne se souvient des cyclones d'il y a vingt ans. Alors il faut un certain temps aux Réunionnais pour admettre les conséquences de la « socialisation » des cyclones* [1265]»

[1263] *Le J.I.R.*, 19/02/1987 ; 1PER94/193, A.D.R.
[1264] *Id.*, 13/03/1987 ; 1PER94/194, A.D.R.
[1265] *Id..*, 1er/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R.

La socialisation est « *le processus au cours duquel un individu apprend et intériorise les normes et les valeurs tout au long de sa vie, dans la société à laquelle il appartient, et construit son identité sociale. Elle est le résultat à la fois d'une contrainte imposée par certains agents sociaux, mais aussi d'une interaction entre l'individu et son environnement. Si elle favorise la reproduction sociale, elle n'élimine pas pour autant les possibilités de changement social* [1266]». Les Réunionnais qui se précipitent dans les magasins à l'annonce de l'approche d'un cyclone, qui s'attroupent au Barachois ou aux abords d'une ravine même durant l'alerte III pour voir les eaux déchaînées, qui déblaient devant leur porte ou donnent de l'aide au voisin après le passage du météore, aucun de ces comportements n'est pour ainsi dire naturel. En effet, tous ces actes reflètent des attitudes observées ou enseignées, ils sont le résultat d'un apprentissage des normes et des identités qui tissent la vie en société. Enfin, la socialisation des cyclones est avant tout individuelle avant d'être collective, puisque l'individu qui pille un magasin pendant l'alerte III ou celui qui se rend volontairement dans un centre d'hébergement sont des décisions personnelles, rejetant ou respectant le système de protection applicable pour tout le monde.

2- La mémoire des cyclones : les oubliés et les mémorables

Comment le cyclone est-il perçu dans les mémoires ? Comment touche-t-il la conscience et pourquoi ? Est-ce parce qu'il est meurtrier ? parce que les dégâts frisent l'apocalypse ? parce que la personne a perdu un proche ou bien sa maison ? Les réponses sont multiples et empruntent tant au choc psychologique, à l'expérience personnelle et collective qu'à la comparaison avec d'autres cyclones. Elles constituent une mémoire des tempêtes tropicales à La Réunion. Nous observons deux ensembles distincts : d'une part, les cyclones oubliés, éjectés, bannis, effacés, ignorés ou encore occultés et d'autre part, ceux marquants, frappants, mémorables.

Les perturbations tropicales non mémorables sont sans conteste celles assimilées à un simple *koudvan* ou à une pluie bienfaitrice sans les dommages collatéraux : les plus anciens habitants d'Ilet à Corde se doutaient bien que *Kylie* passé en 1995 ne marquerait pas les mémoires car « *le Grand Bénard est le baromètre d'Ilet à Cordes* : *ici, tout le monde sait que quand le Grand Bénard* (la montagne qui surplombe l'îlet) *vibre, un cyclone arrive*[1267] » ; le

[1266] Définition donnée par le site web *Wikipédia*
[1267] *Le J.I.R.*, 15/03/1995 ; 1PER94/290, A.D.R.

passage de *Davina* en 1999 ne devait pas non plus rester[1268]dans les souvenirs car il avait été annoncé comme un gros cyclone, l'alerte rouge avait même été déclenchée, mais en fait il n'y avait pas eu suffisemment d'intensité dans les vents ou dans les pluies. Si bien que *Davina* a été perçu comme « *un cyclone d'entraînement*[1269] » d'après un sapeur-pompier. Cette remarque implique que l'île est concernée par des perturbations tropicales dont un ou plusieurs se transforment en cyclone à chaque saison hivernale et que leur passage entretient ainsi une culture. Cela est vrai pour toute la population de l'île qui, à l'annonce d'une perturbation, est concernée. Néanmoins, la mémoire collective est fractionnée individuellement puisque le ressenti et le vécu sont personnels, qu'ils ne sont donc pas le même d'un être à un autre, qu'ils diffèrent aussi d'une zone à une autre et enfin qu'ils sont fonction de sa propre mémoire ou celle de l'endroit en comparant avec les cyclones précédents. A Salazie, comme il n'y a pas eu assez de pluie pour les plantations, *Davina* a été qualifié sans hésitation de « *ridicule* »[1270], loin de *Firinga* ou *Clotilda* qui avaient déversé des millions de mètres cubes d'eau, ou d'*Hollanda* en 1994 qui avait couché l'église de Grand-Ilet. « *Oubliée Davina* ! » pour les Salaziens. La commune des Hauts de l'Est, la Plaine des Palmistes, a accordé que *Davina* avait failli à la réputation de ses prédécesseurs : « *Un cyclone pas comme les autres. Moins violent, moins destructeur*[1271] ». Il en va de même en 2000 pour le cyclone *Connie* dans le Sud, qui n'a provoqué que quelques dégâts, en rien comparable avec *Firinga* encore frais dans les mémoires parce que son souvenir restait douloureux même onze ans après. Le retour à la normale a été très rapide à quelques exceptions près, si bien que *Connie* ne devait pas rester dans les mémoires dans le Sud, n'ayant « *Rien à voir avec Firinga*[1272] ».

En ce qui concerne les cyclones mémorables, nous trouvons à nouveau plusieurs sous-ensembles : *Colina* restera plus gravé dans les mémoires comme le cyclone qui a apporté de l'eau après trois longues années de sécheresse, plutôt que comme un système particulièrement dévastateur[1273]. En effet, *Colina* a été relativement clément comparativement aux précédents cyclones et son passage n'a pas été inutile, il a même été bienfaiteur. C'est tout le contraire des autres perturbations marquantes par leur intensité mais qui n'entraînent pas nécessairement un repli de la mémoire sur la violence des effets et des conséquences. Il en a

[1268] *Le Quotidien*, 11/03/1999 ; 1PER131/271, A.D.R.
[1269] *Le Quotidien*, 11/03/1999 ; 1PER131/271, A.D.R.
[1270] *Ibid.*
[1271] *Ibid.*
[1272] *Id.*, 31/01/2000 ; 1PER131/281, A.D.R.
[1273] *Le Réunionnais*, 21/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R.

été ainsi pour *Firinga*, qui s'est ancré dans les mémoires, comme un traumatisme mais aussi comme un déclic au réflexe de la prévention : cela explique que, deux mois après son passage, un autre cyclone baptisé *Krissy* qui n'a pas fait de dégâts excepté une victime indirecte par suicide[1274], a déclenché l'hébergement de 800 personnes[1275] dans la nuit, par précaution ou par peur. La dépression tropicale *Krissy* est arrivée juste après *Firinga*, dont le souvenir était très présent. Aussi les bons réflexes sont-ils apparus[1276], la peur aidant, pour prendre des précautions et respecter l'alerte. Pour le reste, nous les connaissons bien : ils sont destructeurs et meurtriers comme *Jenny*, *Denise*, *Hyacinthe*, *Clotilda*, *Firinga*, et *Colina* ou uniquement destructeurs comme *Gisèle*, *Florine* et *Hollanda*.

Sur le plan de la mémoire individuelle, les témoignages oraux apportent des variances, des anecdotes que nous ne pouvons tous citer. Ils proviennent dans notre étude de personnes globalement très âgées, marquées par les cyclones généralement tels que *Jenny* ou ses prédécesseurs, si bien que les récits sur les cyclones récents sont rares. La mort[1277] est par deux fois cause de la mémorabilité d'un cyclone : Mme Johanya a perdu son fils de 22 ans, parti avec des camarades le lendemain des pluies de *Hyacinthe*. Il a été retrouvé le lendemain inconscient, mais il est décédé sur le chemin de l'hôpital ; Mme Suzelle se souvient particulièrement de *Firinga* parce qu'elle a perdu une parente emportée par les eaux et que le fait de ne pas avoir été sur place tout en visionnant les images de l'événement à la télévision, a amplifié ses angoisses. Quand elle est rentrée trois mois après le passage de *Firinga*, elle a été choquée de ne plus voir une seule feuille sur les branches d'arbres. Cependant, c'est le cyclone *Hyacinthe* qu'elle retiendra en premier, à cause de la quantité impressionnante d'eau tombée. Le plus souvent, ce sont les cases déplacées ou découvertes voire écrasées qui ont frappé les esprits, les sinistres étant causés principalement par la notoire *Jenny*.

Parce qu'ils sont singuliers, incroyables, extraordinaires, cataclysmiques voire traumatisant, certains cyclones frappent donc les mémoires. Au contraire, ceux qui sont insignifiants ne méritent pas d'être mémorisés. Pourtant, tous conditionnent l'homme à adopter les comportements compatibles avec les risques.

[1274] « *Une dépression chasse l'autre* » titre le *Quotidien* pour évoquer le désespoir d'un agriculteur qui s'est suicidé à l'annonce de l'approche de *Krissy*. Le cyclone n'a provoqué aucun dégât, mais après les fortes pluies récentes de *Firinga*, l'homme a sans doute eu peur de voir son travail encore anéanti, in *Le Quotidien*, 8/04/1989 ; 1PER131/152, A.D.R.
[1275] *Le Quotidien*, 8/04/1989 ; 1PER131/152, A.D.R.
[1276] *Le J.I.R.*, 7/04/1989 ; 1PER94/219, A.D.R.
[1277] Voir les témoignages de Mme Johanya et Mme Suzelle et des autres en annexe, p. -170- à -199-

3- Les représentations des cyclones

Le Cri du Peuple désigne le cyclone de 1962 comme « *le monstre*[1278] » et *Jenny* est une « *bombe atomique*[1279] » selon *La Démocratie* mais aussi une « *garce*[1280] » ou encore le « *mauvais Jenny*[1281] » selon *Le J.I.R.* pour les ravages qu'il a causés sur les plantations de canne, seule ressource économique qui résiste fortement aux cyclones dans l'île. C'est dans *La Démocratie* qu'apparaît pour la seule fois une dénomination flatteuse mais sur laquelle il ne faut pas se tromper : « *la chère et douce*[1282] » est en effet un trait d'ironie lancé à l'encontre des météorologues qui ont averti trop tard de l'arrivée imminente du cyclone. *Hyacinthe* est d'abord « *une petite dépression mais beaucoup d'eau* » avant de devenir 12 jours plus tard cause d'« *Un bilan chaque jour plus grave* »[1283]. Au contraire, *Clotilda* est tout de suite qualifiée de « *Clotilda la meurtrière*[1284] », ainsi nommée par *Le J.I.R.* et *Témoignages* le même jour parce qu'à l'annonce de l'alerte I seulement, il y avait déjà quatre morts. Pour la même raison, *Firinga* est un cyclone « *Foudroyant*[1285] ». Tous les cyclones font libérer les plumes, l'imagination fertile des journalistes mais aussi des écrivains et des poètes dont nous nous contentons de ne citer que *Firinga* qui a fait l'objet d'une chanson et l'occasion de ressortir un poème[1286] dans le journal.

Les spectacles de désolation sont des « *visions cycloniques*[1287] » : *Firinga* a donné des « *spectacles à couper le souffle d'où peuvent fleurir des légendes comme le grand show que le cirque de Salazie a présenté après son passage* ». Alors que pour *Jenny*, l'Evêque Guibert parle de « *vision d'épouvante*[1288] » dans *Dieu et Patrie* après avoir visité toutes les communes (sauf Cilaos et Salazie, coupées du reste de l'île par l'effondrement de portions de routes),

---

[1278] *Le Cri du Peuple*, 23/09/1962 ; 1PER86/10, A.D.R.
[1279] *La Démocratie*, 6/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[1280] *Id.*, 9/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[1281] *Le J.I.R.*, 2/03/1962 ; 1PER94/45, A.D.R.
[1282] *La Démocratie*, 6/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
[1283] *Témoignages*, 12/02/1980 et 30/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R.
[1284] *Le J.I.R.*, 18/02/1987 ; 1PER94/193, A.D.R. et *Témoignages*, 12/02/1987 ; 1PER85/116, A.D.R.
[1285] *Témoignages*, 31/01/1989 ; 1PER85/139, A.D.R.
[1286] « Solidarité Firinga » est un 45 tours de chansons d'auteurs Réunionnais. La vente des bénéfices a été reversée aux sinistrés ; Le poème « Cyclone, cyclone de notre enfance » de Marc Kichenapanaïdou illustre le vécu d'un cyclone par une famille, il n'a pas été écrit spécialement pour *Firinga*. Voir le poème en annexe, p. -166-
[1287] *Le Quotidien*, 16/02/1989 ; 1PER131/150, A.D.R.
[1288] *Dieu et Patrie*, 4/03/1962 ; 1PER83/6, A.D.R.

tandis que *Le J.I.R.* préfère employer le terme de « *désolation*[1289] ». *La Démocratie* intitule un article « *Tout est misère après le cyclone « Jenny »*[1290] » : il relate la « *désagréable surprise, qui en une demie-heure a causé la ruine de notre population (...) La mer déchaînée ayant ajouté sa force destructrice à celle du vent (...) une catastrophe économique très grande (...) comme le veut une cruelle loi de la nature, c'est toujours les petits, les malheureux, les mal-logés qui ont le plus souffert* ». Quant à *Témoignages*, le journal utilise le mot « *désastre*[1291] » pour commenter le bilan humain et parle du « *spectacle de désolation*[1292] » en évoquant la région du Vent qui a le plus souffert, ainsi que de « *paysage d'apocalypse*[1293] » pour la localité de Champ Borne touchée par le raz-de-marée. Enfin, parce que la population la plus pauvre a subi le plus de dégâts en sus de toutes les pertes humaines, matérielles et agricoles, *Témoignages* affirme que *Jenny* est « *plus dévastateur que celui de 1948 !*[1294] ». C'est une position qui se défend. En revanche, si le phénomène *Jenny* avait été prévu, si les autorités et les populations avaient pris leurs dispositions pour protéger hommes, bêtes et biens, alors les spectacles de l'après-cyclone auraient sans doute été moins désastreux. Lors de *Clotilda*, *Le Quotidien* a écrit qu'il a été « *pire que Hyacinthe*[1295] », ce qu'a confirmé *Témoignages* : « *Même Hyacinthe n'avait pas provoqué autant de dégâts (...) Clotilda tel un bulldozer fou furieux*[1296] ». *Colina* laisse une « *Réunion meurtrie* » selon *Le J.I.R.*[1297] qui finalement a considéré le cyclone comme « *plus spectaculaire que dévastateur* ». En outre, il a été considéré comme un mal nécessaire pour ses pluies bénéfiques[1298], tout comme *Dina* d'ailleurs, en dépit des importants dégâts occasionnés par son passage qui a eu « *un effet salutaire*[1299] » selon le préfet. A 30 km près, l'impact de *Dina* aurait été au contraire catastrophique.

Ce langage qui s'accorde avec la violence des éléments est à rapprocher avec la désignation des météorologistes : les *Kolia* (mars 1980), *Erenista* (février 1986), *Edwina* (janvier 1993), et tant d'autres qui forment la majorité des cyclones à faible impact ne sont pas fichés dans la fameuse liste des « cyclones et tempêtes mémorables à La Réunion (1948 –

1289 *Le J.I.R.*, 2/03/1962 ; 1PER94/45, A.D.R.
1290 *La Démocratie*, 2/03/1962 ; 1PER84/15, A.D.R.
1291 *Témoignages*, 5/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.
1292 *Ibid.*
1293 *Ibid.*
1294 *Témoignages*, 7/03/1962 ; 1PER85/11, A.D.R.
1295 *Le Quotidien*, 16/02/1987 ; 1PER131/126, A.D.R.
1296 *Témoignages*, 16/02/1987 ; 1PER85/116, A.D.R.
1297 *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R.
1298 *Le Quotidien*, 19/01/1993 ; 1PER131/197, A.D.R.
1299 *Le J.I.R.*, 8/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R.

1997) » parue dans l'ouvrage[1300] de Mireille Mayoka de Météo France. Au contraire, *Jenny*, *Hyacinthe*, *Firinga* et quelques autres vus et revus dans notre démonstration représentent des événements majeurs par leur intensité et par leurs impacts humains et économiques.

Tous les souvenirs des vécus face au cyclone, toutes les traces écrites, dessinées, photographiées sur le passage des météores, toutes ces représentations sur la force des tempêtes tropicales, qu'elles soient d'un point de vue personnel, collectif ou météorologique et tant d'autres, tous aboutissent à une mémoire du cyclone que nous pensons pouvoir décliner aussi en « culture du cyclone ». Il se trouve donc plusieurs cultures du cyclone à La Réunion bâties sur sa propre histoire vécue, sur celle de l'île relayée par la presse, d'après les études des météorologues, d'après les coûts pour les assurances, etc. Nous-même avons construit notre culture du cyclone à travers le présent travail.

B – Anticiper la menace cyclonique : une action cultivée progressivement

1 – La question du calendrier climatique

La modification du calendrier scolaire est un débat qui ressort régulièrement après les cyclones qui ont fait manquer la classe ou reporter la rentrée de quelques jours. De nos jours, les vacances d'été ont lieu à La Réunion de fin décembre à fin janvier, soit six semaines de congés pendant lesquels un cyclone peut survenir. Mais cela arrive aussi bien en février ou mars, si bien que lorsque les dégâts entraînent une longue réparation et/ou que les hébergés dans les salles de classe ne peuvent être accueillis ailleurs, le calendrier scolaire est perturbé. *Témoignages* est partisan d'un calendrier climatique depuis les années 80, calqué sur les saisons tropicales du sud-ouest de l'océan Indien et non sur la métropole comme c'est presque[1301] le cas. Le journal s'en prend aux fonctionnaires qui veulent continuer à se rendre en métropole lors de l'été métropolitain. La relative clémence des dernières saisons chaudes avant l'arrivée de *Hyacinthe* a fait oublier le débat. *Témoignages* justifie ainsi le bien-fondé

[1300] Mireille Mayoka, *op. cit.*, p. 7.
[1301] Les vacances d'été en métropole vont de début juillet à début septembre, alors qu'à La Réunion, la rentrée a lieu à la mi-août en contrepartie des deux semaines supplémentaires données en janvier.

du calendrier climatique lors du passage de *Hyacinthe* : « *Quelle désorganisation de la vie quotidienne, et donc de la vie scolaire, peut naître de ces phénomènes ! Puissent les 22 morts de ces derniers jours aider à la mise en sommeil définitive du néfaste projet de faire travailler les écoliers, les collégiens et les lycéens en janvier-février !*[1302] » Le journal reprendra le sujet en 1987[1303], après les quatre jours de retard causés par *Clotilda* sur la reprise scolaire. Actuellement, le calendrier est inchangé.

Un lecteur du *Quotidien* s'exprime sur les problèmes de l'année scolaire[1304] : ses arguments contre le travail scolaire en janvier-février sont la chaleur accablante et les intempéries dont les cyclones. Car après les chutes d'eau amenées par *Hyacinthe* qui ont coupé des routes, submergé des radiers, entraîné des évacuations de cases et de cités entières, « *qui prend la responsabilité de faire déplacer une population scolaire ? Est-il possible de la faire travailler normalement dans des classes inondées, ou occupées par des sinistrés, sans lumière et surtout sans eau potable ? Quels vêtements propres et secs les élèves ont-ils à se mettre sur le dos, pour ceux vivant dans des pauvres cases plus ou moins démolies, dans l'eau et la boue ? Preuve en est les appels de la Croix Rouge, du Secours catholique et des municipalités, réclamant du linge sec pour les sinistrés regroupés dans les écoles. Pendant combien de temps les écoles resteront-elles des centres d'hébergement pour les sinistrés ? Ainsi le passage d'un cyclone, c'est au moins quinze jours de vacances de plus dans l'année scolaire, encore s'il y en a qu'un seul. Il faut cesser d'aligner l'année scolaire de La Réunion à celle de la métropole, l'intérêt des enfants, leur sécurité, commandent que l'on ne travaille pas en janvier-février* ». Les rentrées d'été sont effectivement retardées pour permettre les travaux et les relogements nécessaires afin d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves et le personnel. Toutefois, cela n'arrive pas tous les ans, pour chaque cyclone, et le recteur en accord avec le préfet ne la repousse pas toujours pour tous les établissements scolaires comme ce fut le cas après *Colina*, où seuls ceux de l'Est sont restés fermés quelques jours de plus[1305]. En outre, il arrive que malgré l'eau coupée, l'ouverture de l'école ait lieu, soit que la mairie ait procédé à des distributions d'eau, soit qu'elle ait demandé aux parents de prévoir l'eau pour leurs enfants. Pour la rentrée d'été post-*Hyacinthe*, quand elle a eu lieu, tout était prêt pour reprendre la classe, le *J.I.R.* l'a qualifiés de « *sans histoire*[1306] ». Enfin, est-il imaginable

[1302] *Témoignages*, 29/01/1980 ; 1PER85/39, A.D.R.
[1303] *Id.*, 17/02/1987 ; 1PER85/116, A.D.R.
[1304] *Le Quotidien*, 2/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R.
[1305] *Le J.I.R.*, 16/02/1993 ; 1PER94/265, A.D.R.
[1306] *Le J.I.R.*, 29/02/1980 ; 1PER94/109, A.D.R.

de fermer les écoles de janvier à mars, mois où les risques de cyclones sont les plus forts, en sachant que ceux-ci sont d'une fréquence relativement espacée de plusieurs années ?

Si des voix s'élèvent contre le calendrier scolaire, le report de la reprise des cours fait indubitablement la joie des élèves, et le rattrapage des enseignements n'est pas remis en cause. Les enjeux sont plus importants lorsqu'il s'agit d'examens, particulièrement pour les concours nationaux qui ont lieu exactement en même temps dans tous les territoires français, sans tenir compte des décalages horaires. En 1999, alors que *Davina* sévissait sur l'île, deux examens ont eu lieu malgré tout[1307] : l'épreuve écrite des C.P.E. (Conseiller Principal d'Education) externes a été retardée de deux heures en dépit de l'alerte rouge afin de ne pas compromettre l'examen en métropole dont les candidats ont dû patienter ces deux mêmes heures ; 10 candidats qui passaient le concours du C.R.E.P.S. (Centre d'Education Populaire et de Sport), l'ont effectué dans des locaux spéciaux où ils auraient été logés et nourris en cas de passage en alerte rouge pendant l'examen, afin de ne pas le faire annuler sur le plan national. Est-ce de la prévoyance due à des expériences passées ou de l'improvisation ? En tous les cas, la prise en compte du phénomène cyclonique n'est plus ignorée.

2 – L'acceptation ou le refus de se plier à des règles élémentaires

a - Les actes de civisme et l'indiscipline

Régulièrement en début de saison cyclonique et plus encore lors de l'arrivée d'une forte dépression tropicale, les journaux rappellent les consignes de sécurité comme lors de la venue de *Colina*[1308]: ce qu'il est impératif de connaître au début de la saison cyclonique (phases d'alertes, les risques inhérents à la maison, les centres d'hébergement, le numéro téléphonique du répondeur), lorsque la météo annonce l'approche d'une perturbation tropicale, lorsque l'alerte III est déclenchée, lors du passage du cyclone et enfin après. Ainsi, à l'annonce de l'arrivée de *Krissy*, les consignes de consolidations étaient prises dans les logements, plusieurs familles ont d'elles-mêmes rejoint les centres d'hébergement, des radiers ont été fermés par précaution : *« L'effet choc-Firinga porte ses fruits*[1309] » conclut l'article du

[1307] *Le Quotidien*, 11/03/1999 ; 1PER131/271, A.D.R.
[1308] *Témoignages*, 19/01/1993 ; 1PER85/187, A.D.R.
[1309] *Le J.I.R.*, 7/04/1989 ; 1PER94/219, A.D.R.

J.I.R. Cependant, il faut noter que suite aux bulletins météo dus à *Krissy* et surtout lors de l'alerte III, une certaine « *psychose Firinga*[1310] » s'était installée à Sainte Rose ou plus d'une centaine de personnes au logement fragile se sont rendus dans les centres d'hébergement, par mesure de sécurité. La nuit a été finalement calme, mais faut-il attendre d'avoir peur pour prendre des précautions ?

Dès l'arrivée d'un cyclone, le temps n'est pas qu'au repli chez soi à attendre que le cyclone passe, il est aussi à la solidarité, à l'entraide comme accueillir ses voisins plus mal logés ou bien participer, après le passage du météore, au déblaiement : après *Hyacinthe*, les habitants de Terre-Sainte, quartier de Saint Pierre, ont aidé[1311] les employés municipaux aux travaux de nettoyage (ramassage de feuilles et des branches, désensablage de la source « Bassin Bleu »). Mme Suzelle témoigne[1312] de cette entraide lors de *Hyacinthe*, à une époque où selon elle la misère était forte, alors que depuis les mentalités ont changé à cause de la société de consommation : « *Ici, aujourd'hui, les gens ont la mémoire courte, trop confiance en l'aide post-cyclonique* ». L'active participation des habitants à remettre leur quartier en état n'est pas toujours relevée dans la presse, ce qui ne signifie pas qu'elle n'existe pas. « *Dès les premières lueurs du jour, avant même que l'alerte III ne fut levée* » précise[1313] le *Réunionnais*, « *toute La Réunion s'est mise courageusement au travail pour panser les plaies encore vives du passage de Colina* ». Il faut réparer, colmater, faire sécher, couper et ramasser les branches ou les arbres renversés. Certains plus mal lotis doivent déménager : « *La solidarité dans ce genre de situation n'est pas un vain mot. En cette période de vacances, il y a toujours une famille ou des amis prêts à partager toit et repas*[1314]». Un reportage vidéo sur *Dina*[1315] montre cet état d'esprit.

Cependant, lorsque l'indiscipline est remarquée, les médias n'hésitent pas à la dénoncer : « *C'est bien souvent à l'occasion des catastrophes que les individus se révèlent sous leur vrai jour. Si le civisme de beaucoup de personnes a pu être observé, et notamment chez le personnel des cantines qui s'est tout de suite mis à la disposition des réfugiés, il n'en a pas été de même chez beaucoup d'autres. Ainsi le marché noir qui s'est installé sur les*

[1310] *Le J.I.R.*, 8/04/1989 ; 1PER94/219, A.D.R.
[1311] *Le Quotidien*, 7/02/1980 ; 1PER131/42, A.D.R.
[1312] Voir le témoignage de Mme Suzelle en annexe, p. -185-
[1313] *Le Réunionnais*, 22/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R.
[1314] *Ibid.*
[1315] « Cyclone Dina, 22/01/2002 », réalisé par Jean-Pierre Germain et Jean Maltesse, production Télé Réunion, 2002, 26 mn ; 551.55, C.A.D.U.R.

boîtes de lait pour bébé distribuées par les mairies. Ainsi ces riverains qui regardaient l'armée déblayer leurs habitations et leurs cours en persiflant. Ainsi ces autres qui invectivaient, sous prétexte qu'ils attendaient de l'argent et non pas des centres d'hébergement. Dans le même état d'esprit : l'armée a conduit à la décharge des centaines d'animaux morts (volailles, porcs, cabris, chiens…) ; le lendemain, lorsque les employés communaux s'apprêtaient à les incinérer, les cadavres avaient disparu, vendus comme viande de boucherie pour bon nombre d'entre eux. La misère est-elle une excuse ?[1316] » Le *Quotidien* reprend le témoignage du PC ORSEC sur l'affaire[1317] d'une personne qui, durant *Hyacinthe*, avait recueilli une famille sinistrée de mauvaise grâce en attendant que les pompiers viennent les transférer dans un centre d'hébergement. Elle voulait même les mettre à la porte passée une certaine heure, ce qui constitue une non-assistance à personne en danger punie par la loi.

L'image de la solidarité créole en prend parfois un coup, comme certains comportements dénoncés dans les centres d'hébergement[1318] : un maire a été pris à parti et même giflé parce qu'il n'avait pas livré assez de matelas ; des centres qui se vident la journée mais qui se remplissent au moment des repas ; ou encore des sinistrés réclamant le ménage dans les centres par les services municipaux. Il arrivait aussi que des sinistrés hébergés soient très insatisfaits des services, protestant[1319] contre leur sort, réclamant un logement, des vêtements et une meilleure alimentation. Trois jours après le passage de *Colina*, la vie a repris progressivement son cours normal : le cyclone n'a pas été aussi dévastateur que prévu, et les services chargés de la réparation des dégâts n'ont pas ménagé leurs efforts, forts des précédentes expériences. Mis à part le village de Cilaos isolé des Bas par les coupures de route, la majorité des habitants ont retrouvé leur confort. D'autres, impatients de le retrouver aussi, ont préféré molester deux agents E.D.F. venus de métropole[1320] en renfort à Saint Leu après *Firinga*, parce qu'ils n'allaient pas assez vite.

Certains vont plus loin et décident d'adopter des comportements irresponsables ou foncièrement malhonnêtes. Un commerçant saint-pierrois[1321] s'est fait dévaliser durant la nuit lors du passage de *Krissy* ; une bijouterie à Saint André et un snack bar à Saint Benoît ont été

[1316] *Le J.I.R.*, 24/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R.
[1317] *Le Quotidien*, 29/01/1980 ; 1PER131/41, A.D.R.
[1318] *Le Quotidien*, 4/02/1989 ; 1PER131/150, A.D.R.
[1319] *Id.*, 20/02/1987 ; 1PER131/126, A.D.R.
[1320] *Le Réunionnais*, 22/01/1993; 1PER220/3, A.D.R.
[1321] *Le J.I.R.*, 8/04/1989 ; 1PER94/219, A.D.R.

cambriolés[1322] lors de *Colina*. Les vols s'effectuent souvent pendant l'alerte III, dans les commerces mais aussi dans les maisons abandonnées par leurs propriétaires partis se réfugier dans les centres d'hébergement. Ils sont parfois pris sur le fait accompli par les gendarmes mais cette indiscipline génère un surcroît de travail et de danger pour la police urbaine, mobilisée pendant les alertes pour porter secours aux personnes et aux biens.

Toutes ces marques d'incivilité interrogent sur l'efficacité du respect des alertes. Pour exemple, au plus fort de l'alerte III durant le passage de *Clotilda*[1323], les C.R.S. (Compagnies Républicaines de Sécurité) ont arrêté quatre jeunes femmes qui déambulaient sur le Barachois ; un autobus débarquait encore des passagers rue du Général Leclerc ; lorsque le plus dur du cyclone était passé dans la soirée, plusieurs milliers de personnes se faisaient des frayeurs en allant voir les dégâts alors que le danger était encore grand ; enfin les voleurs ne tiennent pas comptent des alertes. Un cyclone, ça tue, mais « *les Français ont la mémoire courte. Quand on écoute les anciens, la population était en règle générale beaucoup plus prudente et respectueuse des alertes*[1324] ». Le préfet s'est félicité de l'organisation du plan ORSEC mais a déploré l'imprudence d'une partie infime de la population : *« les quatre premiers morts sont dus à l'imprudence. Si un préfet prend la responsabilité de mettre l'alerte numéro III ce n'est pas par plaisir. (…) Il faut réexpliquer aux populations les notions d'alerte*[1325] ». De plus, de nombreux automobilistes ont ignoré l'interdiction de circuler de l'alerte III. A Sainte Anne, un homme a été emporté par les eaux d'un radier[1326] inondé. La règle de ne jamais traverser un radier submergé, bien que souvent répétée, est enfreinte. C'est ce genre d'accidents évitables qui sont malheureusement les plus mortels ces dernières décennies. *Hyacinthe* a fait 15 victimes en l'espace d'une douzaine de jours dont 12 dues à l'inconscience[1327].

L'amende n'est-elle pas assez dissuasive ? Chaque cyclone amène pourtant une volée de contraventions. Comme d'habitude, des curieux ou des inconscients ne respectent pas les consignes de sécurité : ainsi une quinzaine de personnes verbalisées[1328] ont été comptabilisées à Saint Pierre qui circulaient sous *Connie* en pleine alerte rouge, dont une qui tentait de

---

[1322] *Id.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R.
[1323] *Le J.I.R.*, 16/02/1987 ; 1PER94/193, A.D.R.
[1324] *Ibid.*
[1325] *Ibid.*
[1326] *Le Quotidien*, 22/01/1980 ; 1PER131/41, A.D.R.
[1327] *Le J.I.R.*, 29/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R.
[1328] *Le Quotidien*, 31/01/2000 ; 1PER131/281, A.D.R.

franchir un radier submergé ; plusieurs dizaines d'automobilistes ont été pris en faute alors qu'ils circulaient en alerte rouge lors du passage de *Bonita*. L'amende était de 900 francs[1329]. Certains radiers en crue étaient empruntés par des imprudents[1330] lors du passage de *Krissy*. Les gendarmes et les policiers patrouillent durant l'alerte III à la recherche d'individus dehors malgré l'interdiction. A Saint Denis durant *Davina*, c'est 24 procès-verbaux[1331] qui ont été dressés aux imprudents : de nombreux Réunionnais n'ont pas attendu la levée de l'alerte rouge pour tenter d'acheter une baguette de pain par exemple.

Même si la prévention a été privilégiée à la répression dans l'ensemble, cette indiscipline n'est pas sans inquiétude, surtout, elle ne doit pas être banalisée. Lorsque les bulletins de vigilance sont connus, il se passe plusieurs jours avant que l'alerte III éventuelle puisse être déclenchée, néanmoins, les Réunionnais et les touristes doivent surveiller l'évolution du cyclone et ne pas partir en mer ou en randonnée tant que la situation l'exige. De quelle inconscience[1332] ont fait preuve les huit jeunes partis en bivouac dans le cirque de Mafate, seize autres au Piton des Neiges et encore treize autres à Cilaos pendant que *Colina* passait sur l'île ! Pouvons-nous mettre cette attitude sur le compte d'une éducation des jeunes qui laisse à désirer sur le plan des risques et des dangers cycloniques ? Parce qu'ils n'ont pas été témoins vivants d'un cyclone de la force de *Jenny* ? Plus que jamais, l'éducation sur les risques doit se poursuivre à une époque où la confiance en soi semble peut-être donnée par les précisions météorologiques qui informent heure par heure de l'évolution du cyclone et de sa trajectoire et/ou par ignorance du fait que les cyclones à fort impact sont espacés de plusieurs années.

b- Les comportements liés à une certaine culture du cyclone

Mi-civisme, mi-indiscipline, c'est ainsi que nous qualifions l'assaut des magasins à la première alerte. C'est en effet un réflexe à avoir que de faire des provisions indispensables pendant qu'il est encore permis de le faire. En revanche, il serait plus opportun de l'avoir fait sans attendre l'alerte, évitant ainsi des abus. Ce fut la ruée dans les supermarchés en 1989 lors

[1329] *Le J.I.R.*, 15/03/1995 ; 1PER94/288, A.D.R.
[1330] *Id.*, 8/04/1989 ; 1PER94/219, A.D.R.
[1331] *Le Quotidien*, 11/03/1999 ; 1PER131/271, A.D.R.
[1332] *Le Réunionnais*, 21/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R.

de l'approche de *Krissy*[1333] : les ruptures de stock d'eau minérale ont été rapides. Dans toutes les grandes surfaces de l'île le même spectacle : les caddies sont remplis rapidement, et surtout d'eau. *Edéna*[1334] heureusement, fort des expériences passées[1335], a implanté un dépôt dans le Sud. Le problème reste que les vendeurs et les consommateurs attendent la dernière minute, ce qui provoque une véritable razzia des bouteilles d'eau : c'est le grand rush, les rayons se vident, l'affolement est démesuré. L'eau, mais aussi l'huile, les bougies, les piles sont les produits touchés par les « tempêtes d'achats[1336] » dans les grandes surfaces. L'explication souvent donnée est le traumatisme lié aux restrictions des années 1940, mais cela nous semble peu légitime six décennies après. Peut-être que l'absence de véritable dépression depuis deux ans ou plus suffit à expliquer la frénésie dans les magasins sur les produits de première nécessité ? Peut-être que la population ne prend pas des mesures de précaution à chaque début de saison cyclonique ? Cette inquiétude collective fait en tout cas à chaque fois le bonheur des commerçants.

Les médias télévisés et surtout radiophoniques suivent incessamment les événements du passage du cyclone, en liaison avec les journalistes disséminés sur le terrain et avec les auditeurs qui témoignent de la situation dans leur quartier. Ils représentent un moyen pour la population de rester reliée avec le monde extérieur, de connaître en direct l'évolution du temps et des alertes. *R.F.O. Radio* est félicitée[1337] par le *J.I.R.* pour son travail d'information accompli avant, pendant et après *Colina*. Les populations ont été informées seconde après seconde de la progression du cyclone et de la situation des routes, des centres d'hébergement, etc. Mais côté *R.F.O. T.V.*, c'était la déception totale : la chaîne « *n'a pas assuré, mais alors vraiment pas*[1338] ». *Le Réunionnais* porte également un coup de chapeau à *R.F.O. Radio* qui a parfaitement rempli sa mission de service public associée au plan ORSEC. Les journalistes et les animateurs se sont relayés aux micros pour couvrir les informations, transmettre que les communiqués et des conseils sans fausse note, sans catastrophisme, sans rumeurs colportées : « *Plus de 40 heures non-stop de professionnalisme !*[1339] » conclut le journal.

1333 *Le J.I.R.*, 7/04/1989 ; 1PER94/219, A.D.R.
1334 *Edéna* est un groupe réunionnais fabriquant des bouteilles d'eau de source captée à La Réunion.
1335 *Le Quotidien*, 19/01/1993 ; 1PER131/197, A.D.R.
1336 *Id.*, 11/03/1999 ; 1PER131/271, A.D.R.
1337 *Le J.I.R.*, 21/01/1993 ; 1PER94/264, A.D.R.
1338 *Ibid.*
1339 *Le Réunionnais*, 22/01/1993; 1PER220/3, A.D.R.

Une dépression tropicale intense telle que *Clotilda* ou *Dina* impose le respect des règles. Il aurait dû en être de même pour *Davina*, mais en ayant infléchi sa trajectoire au dernier moment, elle a causé plus de peur que de mal. De ce fait, le cyclone capricieux a semé la confusion dans le sens où l'alerte III déclenchée par les professionnels était mise en doute par la population. Les auditeurs se sont trouvés alors devant deux cas de figure, d'un côté les radios qui dramatisent, de l'autre le cyclone mué en une simple tempête, ce qui a déclenché un concert d'incompréhensions[1340] : pourquoi l'alerte rouge ? Pourquoi la fermeture des écoles ? Chacun s'est mué en spécialiste météo et de la protection civile durant l'alerte III sur les ondes. Quand enfin l'alerte rouge fut levée, il était encore dénoncé des inaptitudes.

Ces comportements prêtent à sourire, mais au-delà des ruées pour les provisions d'urgence ou des discours les plus incroyables qui ont pu être tenus face aux professionnels, ce sont bien des aspects culturels caractéristiques du passage du cyclone. Que dire de ceux qui refusent ou restent dans l'ignorance de l'obligation de s'assurer contre le risque cyclonique depuis 1993 ? De ceux (collectivités ou particuliers) qui n'entretiennent pas les arbres pour éviter qu'à nouveau les responsables d'E.D.F. et de France Télécom n'aient à déplorer les dégâts évitables ? De même pour l'entretien des ravines ? Pour les constructions avec malfaçons ou n'importe où ? Et que dire enfin, mais là c'est un paradoxe, qu'en donnant un coup de balai à l'île, le cyclone révèle les manquements des hommes : les panneaux publicitaires sont pliés, les amas de tôle rouillés sont envolés, les arbres sont « élagués » quand ils ne tombent pas, les poteaux disgracieux tombent, les cours des ravines sont rectifiés, les détritus sont acheminés à la mer qui les rejette ensuite sur les plages, etc. Ce genre de météore est alors interprété comme un « *cyclone écologiste*[1341] » au vu des ravages induits par l'homme et mis en valeur lors du passage de *Colina* qui « *a administré une belle leçon de savoir-vivre aux Réunionnais* ». La culture du cyclone entretenue par les actes, les comportements liés à son passage se déclinent alors en d'autres attitudes à intégrer pour mieux affronter le météore.

[1340] *Le Quotidien*, 11/03/1999 ; 1PER131/271, A.D.R.
[1341] *Le Réunionnais*, 21/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R.

3 - Les cultures des risques, de prévention, de protection et le principe de précaution

a – Informer, sensibiliser

« Les espaces concernés par les inondations sont souvent ceux reconstruits après la départementalisation en 1946 à l'emplacement des anciens camps d'esclaves dans des zones inondables. De nouvelles zones industrielles se sont aussi développées derrière les digues sur les cônes torrentiels. La nécessité d'une politique de prévention apparaît évidente. Elle peut se développer au sein des bassins de risques que sont les espaces où les inondations sont fréquentes et où il existe de véritables moteurs d'urbanisation tels que les logements sociaux, le tourisme ou les zones industrielles. Cette nouvelle entité géographique permet un état des lieux plus précis en terme de vulnérabilité et une mise en œuvre des outils de prévention plus ciblée vers un public qui se sent alors directement concerné. L'un des meilleurs atouts de la prévention est de développer localement une conscience collective et individuelle des risques. Les moyens juridiques existants sont largement suffisants, mais pour entretenir une véritable culture du risque d'inondation, il semble nécessaire avant tout d'approfondir la concertation et d'améliorer les moyens d'information. Chaque bassin de risque devrait pouvoir disposer d'un atlas des risques d'inondation ».

Tel est le résumé[1342] de la thèse de géographie de David Lorion portant sur les inondations et les aménagements à La Réunion. La culture du risque s'est développée au gré des cyclones, du bon vouloir des individus et de l'ensemble des acteurs concernés, c'est-à-dire toute la société réunionnaise. Le risque cyclonique est pluriel, c'est donc à plusieurs risques que la population doit être sensibilisée et œuvrer pour les contrecarrer ou tout au moins les réduire. La prévention cyclonique est une attitude qui comprend l'ensemble des mesures à effectuer pour éviter qu'une situation (sociale, environnementale, économique..) ne se dégrade. Elle consiste donc à limiter le risque cyclonique. Les mesures pour combattre les effets du cyclone ne se restreignent pas à la protection : puisqu'il y toujours des négligences, il faut influer sur les comportements humains en informant : c'est la sensibilisation.

[1342] David Lorion, *op. cit.*, 544 pages.

Pour ce faire, toute la société doit être concernée. Trois ouvrages dont deux de vulgarisation[1343] sont à signaler : l'*Atlas départemental des risques majeurs* publié par les partenaires de la sécurité civile en 1993 à l'intention des pouvoirs publics, des administrations et des professionnels, et un dossier édité en 1995 par la cellule d'information préventive de la préfecture destiné à informer le grand public et servant de base à l'intégration des risques majeurs dans les programmes scolaires. Par ailleurs, Météo France a ajouté un guide pédagogique à destination des établissements scolaires dans son atlas climatique. Pour la première fois, une action a été mise en place avec des collégiens dans le cadre de la journée internationale pour la prévention des catastrophes nationales le 13 octobre 1999. Il s'agissait de conférences et d'une visite sur le site du cratère Commerson. Ces actions devraient se multiplier dans les années suivantes. Ainsi, dès leur scolarité, les jeunes sont instruits et sensibilisés aux risques majeurs et à leur prévention[1344]. A titre de comparaison avec l'île Maurice, un *Guide en cas de cyclone*[1345] existait déjà en 1948. Par ailleurs, le Conseil régional se veut être un partenaire actif d'une politique globale de protection et de gestion de l'environnement en soutenant financièrement la Cellule d'Analyse des Risques d'Information Préventive (C.A.R.I.P.) depuis 1994. La C.A.R.I.P. a été créée par arrêté préfectoral le 9 juillet 1991. Elle est chargée de la collecte d'informations disponibles sur les risques naturels et technologiques encourus à La Réunion, ainsi qu'à la mise à jour de certains documents destinés à informer le public. Par exemple, ont été élaborés et distribués 35 000 disques cycloniques en 1995 aux élèves de CM2 et de 4ème[1346]. De plus, le Conseil régional soutient les travaux du B.R.G.M. depuis 1991, un partenariat d'études sur des thèmes liés à la géologie dans le cadre de ses activités de service public. Diverses actions sont menées et poursuivies, telle que la cartographie du risque de mouvements de terrains ou l'information[1347]. Un programme de recherche de grande ampleur sur les mouvements de terrains dans les cirques et les grandes ravines d'une durée de cinq ans a été réalisé[1348].

[1343] *Atlas des risques majeurs à la Réunion*, BRGM, Saint Denis, La Réunion, France, 1993, 76 pages ; *Dossier départemental des risques majeurs*, BRGM, Saint Denis, La Réunion, France, 1995, 76 pages ; Atlas climatique de La Réunion, Météo-France, Saint Denis, La Réunion, France, 1998 (rééd. 2000), 79 pages.
[1344] *Le Quotidien*, 14/10/1999 ; 1PER131/178, A.D.R.
[1345] Colony of Mauritius, *Guide en cas de cyclone*, imp. J. Eliel Felix, Port-louis, Mauritius, 1948, 10 pages ; B1A, M.N.A.
[1346] Rapport à la Commission permanente du Conseil général n°183, p.88-89 ; Séance CP du 27/03/1996 ; CP 1996 28 février-mars ; CP 1996 28 février-mars, S.A.I.
[1347] Délibération de la Commission permanente du Conseil régional de la Réunion, le 23/06/1995. Rapport public du 12/07/1995 ; dossier « cyclone 2002 », S.D.C.R. (salle de documentation du Conseil régional)
[1348] *Ibid.*

b – Être concerné, acteur et responsable

Jusqu'à quel degré le risque cyclonique est-il admis ? Autrement dit, quels sont les comportements et les actions menées avant, pendant ou après le passage du météore, qui désignent le degré d'intégration de la responsabilisation individuelle et collective face au cyclone ? Jusqu'en 1980, les études de climatologie étaient quasi inexistantes[1349] dans les régions tropicales. Et concernant l'architecture réunionnaise, si les ouvrages sont nombreux, rien ne nous a aidé pour connaître l'intérêt du bâti en fonction des cyclones, pas plus que nous n'avons eu connaissance d'une étude de climatologie urbaine à La Réunion. Le thème « habitat et climat » est pris en compte pour la protection de la pluie ou du soleil et pour l'aération du logement. Néanmoins, des fiches conseils[1350] existent pour protéger la maison du vent et des vents cycloniques : éviter une maison étroite avec une toiture très haute ou les situations dominantes (ne pas habiter sur le sommet d'une colline ou d'une montagne), bien accrocher l'habitat au sol, faire une solide mise en œuvre de la structure du bâtiment, et protéger efficacement les baies (volets, panneaux anti-cyclones).

Parfois, ce sont les habitants qui se mobilisent pour que leurs élus adoptent un comportement responsable. L'association Action Ouest[1351] se mobilise depuis 1997 sur les questions de plan d'occupation des sols et de plan de prévision des risques d'inondation. En 2002, les inondations qui ont suivi *Dina* ont mis en lumière les incohérences du P.L.U. sur la commune de Saint Paul et, d'une manière générale, la difficulté de concilier sécurité de l'habitat et pression démographique sur cette zone urbaine à la topographie exigeante. Nous avons déjà abordé les moyens de prévention et leurs limites mais nous n'avons pas insisté sur les responsabilités. Beaucoup de gens ne se sentent pas concernés ni de l'évolution du paysage et du climat, ni de l'évolution des contraintes économiques, ni de l'aménagement local et de l'urbanisme. La population attend une prise en charge de l'Etat. Or, toute la société est concernée, les habitants comme les pouvoirs publics provoquent l'apparition de l'aléa physique et de la vulnérabilité en ne respectant pas quelques règles élémentaires : entretien de l'habitat, élagage des arbres, etc… « *Dans la perspective d'une prévention du risque, ce n'est*

[1349] J.R. Pitte, Gisèle Escourrou (ss la dir. de), *op. cit.*, p. 5.
[1350] Voir les fiches I à M, in C.A.U.E., *L'habitat réunionnais*, imp. C.D.D.P., Saint Denis, La Réunion, France, 73 pages.
[1351] *Le J.I.R.*, 3/02/2002 ; 1PER94/373, A.D.R.

pas seulement au titre de victime que la population doit intervenir, mais aussi au titre d'acteur[1352] ».

Une fois les risques connus, des lois sont créées pour les combattre : « *La responsabilité d'un Etat moderne capable de prévoir est de savoir essayer de gérer la prévention plutôt que d'attendre le drame et ensuite de rechercher les responsabilités*[1353] ». Cependant, ces lois ne font pas toujours le poids face à la ténacité de certains : quatre cases de Grand-Galet situées dans une zone à risque n'ont pu être détruites devant le barrage humain qui s'y opposait[1354]. Or, les occupants de terrains ne peuvent devenir propriétaires car le village de Grand-Galet de la commune de Saint Joseph est menacé par d'importants risques naturels. Dans la commune de Sainte Marie sur la rive droite de la rivière des Pluies, quelques cases s'éparpillent du bord de l'eau jusqu'en haut du cap Moka. Malgré les crues, les éboulements, et les cyclones, les habitants persistent à rester là et la municipalité laisse faire[1355].

Dans les cas où il y a eu permis de construire, la commune et la D.D.E. se partagent les responsabilités[1356]. Le Plan d'occupation des sols est le document de base du contrat de construction, car, depuis 1990, la loi sur les catastrophes naturelles oblige l'Etat à afficher les risques. La D.D.E. s'est donc chargée[1357] de dresser les plans d'exposition aux risques de l'île. Les municipalités ne peuvent donc plus fermer les yeux sur un certain urbanisme. Le P.P.R. constitue une œuvre d'utilité publique pour le plan d'occupation des sols : le maire est directement responsable s'il accorde des permis de construire dans des zones interdites par le P.P.R. et les habitants qui s'y installent illégalement ne seront plus indemnisés en cas de sinistre. Le P.P.R. est donc fondamentalement impopulaire, mais il est conçu pour le bien de la collectivité[1358]. La circulaire du 30 avril 2002 est relative à la politique de l'Etat en matière de risques naturels prévisibles et de gestion des espaces situés derrière les digues de protection contre les inondations et les submersions marines. Cette politique repose sur deux objectifs : interdire les implantations humaines dans les zones les plus dangereuses, et diminuer la vulnérabilité humaine et économique. Cette circulaire s'adresse aux maires,

---

[1352] Stéphane Cartier, *op. cit.*, p. 98.
[1353] *Le J.I.R.*, 23/12/1997 ; 1PER94/323, A.D.R.
[1354] *Témoignages*, 9/08/2001 ; 1PER85/290, A.D.R.
[1355] *Le Quotidien*, 12/02/2002 ; 1PER131/306, A.D.R.
[1356] *Le Réunionnais*, 19/02/1993 ; 1PER220/4, A.D.R.
[1357] 2PA78, S.A.I.
[1358] *Le Quotidien*, 27/11/1997 ; 1PER131/255, A.D.R.

responsables de la sécurité publique, afin qu'ils contrôlent l'urbanisation dans les zones d'expansion des crues et préservent les capacités d'écoulement pour ne pas aggraver les risques dans les zones en amont et en aval[1359].

Si les facteurs humains contribuent autant à augmenter les impacts qu'à tenter de les diminuer, les responsabilités sont en tout cas de toutes parts. Lucas Simon, fort de son vécu des cyclones (une vingtaine), s'en prend[1360] à « *toute une politique coupable et un laisser-aller voulu ou imposé* ». Le météorologiste retraité Marc Gérard a été 2ème adjoint au maire (Auguste Legros) de Saint Denis dès 1971 et conseiller général dès 1983. Il témoigne[1361] sur sa volonté de ne pas avoir laisser des permis de construire s'opérer sur des terrains dionysiens, notamment à la Bretagne, fort de ses connaissances sur les risques cycloniques. Mais après son départ de la vie politique, des constructions dont il avait empêché leur réalisation ont eu lieu. De l'habitant au constructeur, en passant par les autorités locales, les accusations sont partagées. Sinon, comment comprendre que les sinistres de *Firinga* enregistrés à La Réunion aient fait 1,5 milliards de francs[1362]de dégâts. Les responsables d'E.D.F. et de France Télécom ont déploré que 90% des dommages[1363] occasionnés aux raccordements individuels étaient dus à des branches ou même à des arbres qui avaient entraîné d'autres arbres dans leur chute. Les conseils d'élagage en période pré-cyclonique sont donc mal suivis. De même dans le domaine public pour l'entretien et la taille. Un autre exemple concerne les consignes de sécurité. Pour les bâtiments départementaux, elles sont les mêmes depuis 1963[1364] : les portes, les fenêtres doivent être fermées et contrôlées les vendredis soir. Pourtant, il a été constaté lors d'un contrôle des bureaux de la Direction des affaires générales et ceux de la Santé, alors qu'un cyclone était signalé dans le voisinage de l'île le dimanche 29 mars 1981, que 80% des fenêtres étaient mal fermées[1365].

[1359] La Quinzaine juridique, « Urbanisme », 18/12/2002, n° 237, p.15-16.
[1360] Simon Lucas, *op. cit.*, p. 201-203. Cf p. 280 de ce tome I.
[1361] Voir le témoignage de Marc Gérard en annexe, p. -198-
[1362] Sous-dossier des dégâts de *Firinga* sur les domaines, les théâtres, les hôtels… par la Direction des Services Techniques du 10/02/1989 ; sur les chemins départementaux par la D.E.E. ; 2PA506, S.A.I.
[1363] *Le Réunionnais*, 22/01/1993 ; 1PER220/3, A.D.R.
[1364] Lettre du président du Conseil général au préfet, n°318, 19/01/1983. Ces dispositions sont prévues dans la circulaire n° 2888/II/4 du 15/12/1961 ; AD8, S.A.I.
[1365] Note de la direction des affaires financières (4ème bureau de la préfecture) au directeur des affaires générales et au médecin inspecteur de la santé, 2/04/1970 ; AD8, S.A.I.

c – L'urgence d'agir encore

La violence de certains cyclones n'explique pas tout. La vulnérabilité de l'habitat est aussi en grande partie le fait de négligences. Celle de l'économie tout entière est due à un manque de prévention à long terme. Nous n'irons pas jusqu'à dire que « *Le problème des DOM-TOM soumis aux cyclones, c'est que le passage de ces derniers ne provoque pas, ou si peu, un sursaut d'effort pour reconstruire « autrement* » [1366] ». L'auteur ne connaît pas sans doute suffisamment l'histoire de La Réunion. Certes, dans l'immédiat après-cyclone, l'urgence est aux réparations ou à la reconstruction à l'identique, mais c'était le cas avant *Jenny*. Des matériaux étaient donnés ou des autorisations de ramasser du bois étaient distribuées pour que les cases détruites ou endommagées puissent se relever, même dans les endroits où l'absence de permis de construire est connue. Les autorités locales étaient donc complices, mais que pouvaient-elles faire à une époque où tout manquait, où la métropole tentait de se remettre de la guerre et était occupée par la décolonisation ? Dès *Jenny* cependant, cette attitude fataliste n'était plus de mise. Le bétonnage a fait son œuvre des décennies durant, protégeant mieux les populations mais révélant aussi le revers de la médaille : le développement des infrastructures entraîne des dégâts considérables. Les aides de la métropole, les systèmes d'assurance permettent une reconstruction qui coûte de plus en plus cher. C'est là que le bât blesse : au-delà du stade de l'urgence, l'économie tout entière doit donc être repensée en termes de réduction des effets des cyclones. Des études sont faites, des atlas des risques sont dressés, des mesures d'éducation prises, mais force est de constater que les réseaux d'électricité ou autres restent toujours fragiles, que le problème des constructions sans permis n'est pas résolu, etc. En clair, il semble que tous les efforts ne sont pas pris pour diminuer l'impact des cyclones. « *Il faudrait aussi repenser les réseaux téléphoniques, électriques et d'eau potable, afin que ceux-ci ne soient pas inutilisables pendant des jours, et même des semaines. Il faudrait mieux les adapter aux conditions locales et non plus selon les normes techniques en vigueur en métropole. Bref, il faudrait reconstruire en fonction du prochain cyclone et ne pas se contenter de réparer les dégâts de ce dernier. La prévention contre ce risque relève essentiellement d'une démarche d'aménagement de l'île, car le phénomène naturel lui-même est bien connu et prévisible*[1367] ».

[1366] Bruno Ledoux, *op. cit.*, p. 128.

[1367] Bruno Ledoux, *op. cit.*, p. 129.

Il ne faut pas non plus négliger les atteintes corporelles et psychologiques. Les vents peuvent dépasser par rafales les 200, voire les 300 km/h, les pluies être extrêmement diluviennes, les mers démontées, les terres agricoles ou les infrastructures entièrement dévastées, bref, autant de dispositions qui atteignent durement ceux qui en sont les victimes. En effet, les hommes paient un lourd tribut physique s'ils ne respectent pas les règles de la prévention et ignorent les alertes. C'est ainsi que les blessures peuvent être profondes et la mort au rendez-vous. L'atteinte à l'intégrité physique n'est d'ailleurs pas la seule. Le passage d'un cyclone peut provoquer des accidents cardiaques, des crises d'asthme, des maladies pulmonaires (des gens privés de leur abris et soumis aux pluies peuvent, la température nocturne aidant, subir de graves atteintes du froid) et même des suicides. Nous n'avons pas insisté sur ces impacts, par décence et parce que pensons-nous, il est préférable de laisser cet angle de recherche pour les travaux de sociologie ou de médecine. Le cyclone, en modifiant les écoulements, en accumulant des détritus et des matières putrescibles non immédiatement éliminables, en rompant les canalisations, donc en polluant l'eau potable, est également générateur de maladies. Donc, les cyclones, par leurs effets, blessent, tuent et provoquent des maladies, nous savons comment et pourquoi, nous en connaissons les mécanismes. Mais le choc peut être aussi intense sur le mental et bouleverser profondément et durablement l'équilibre de certains, au point d'occasionner chez eux, des effets psychosomatiques nécessitant le soutien médical. Ces aspects sont visibles après chaque cyclone. Nonobstant le fait que les décès sont moins nombreux, qu'ils sont souvent dus à de l'indiscipline, de même pour les blessés, alors qu'en matière de prévention et d'information beaucoup de choses ont été réalisées ces dernières années, nous sommes en droit de nous demander si le Réunionnais possède réellement une culture du cyclone ou s'il en avait une mais que l'absence prolongée d'un violent cyclone a fait disparaître ?

Les gens connaissaient bien les cyclones affirme Marc Gérard[1368], ils connaissaient les signes révélateurs, à l'exemple de « Ti 14 », une folle qui tournait souvent autour du bureau des douanes en bas de la rue de la Victoire où étaient affichés depuis 1963 les données météorologiques toutes les heures. « *Alors que le cyclone Denise en 1966 était analysé par les météorologistes comme en train de partir, elle a alerté le service en disant que le vent de Saint Paul soufflait, ce qui signifiait le retour de Denise. C'est que qui est arrivé, Denise est revenue après avoir stagné dans le Nord* ». Nous pouvons alors terminer notre démonstration

[1368] Voir le témoignage en annexe, p. -198-

en posant cette question : au final, ces impacts physiques et psychologiques « *sont-ils décuplés depuis que l'homme est rentré dans l'ère de la consommation, de l'insouciance perpétrée par les assurances, les subventions, le sentiment de se sentir protégé parce tout est moderne (météo y compris) et les maisons en dur, etc.* [1369] » ?

Il reste donc beaucoup de travail à accomplir pour que les moyens de défense contre les effets du cyclone gagnent en efficacité optimale. Au regard du siècle passé, les progrès sont indubitablement conséquents et comparativement à d'autres endroits du globe, La Réunion fait figure d'exemple. Néanmoins, en se focalisant sur le chemin parcouru entre ce qui était déjà souhaitable pour améliorer la prévision et la prévention, et sa réalisation, c'est long, très long. Trois exemples pris lors de la première conférence internationale sur les cyclones en 1937 vont permettre d'éclairer notre réflexion :

> « *Les renseignements sur les nuages et la houle résultent de l'observation directe ; les autres éléments, qu'il convient d'établir avec une grande précision, nécessitent des transmissions rapides (T.S.F.) et un outillage qui devient de plus en plus compliqué : enregistreurs de la pression et du vent au sol, matériel de sondages aérologiques, radiosondes, avions météorologiques. En dépit des résultats extrêmement remarquables déjà acquis dans la prévision des cyclones tropicaux – en particulier dans certaines colonies françaises – le trop petit nombre d'observations effectuées dans les régions maritimes à l'Est des pays menacés et l'imperfection de l'outillage de certaines stations météorologiques côtières rendent cette prévision souvent très délicate. Les difficultés rencontrées résultent beaucoup plus du manque de crédit que du manque de compétences.*[1370] *(…)* »

> « *Etant donnée l'énergie mise en œuvre par les cyclones, il serait vain de prétendre de lutter contre eux. (…) Dans ces conditions il est bien difficile d'édifier des constructions qui ne courent aucun risque. Celles en ciment armé, avec des toits plats, paraissent présenter des conditions de résistance optima. (…) D'autre part, il ne peut être question de protéger la végétation et en particulier les récoltes. On peut – on doit*

[1369] Lamarre Denis et Pagney Pierre, *Climats et Sociétés*, éd. Armand Colin, coll. U, Paris, France, 1999, 272 pages, p. 120.

[1370] H. Hubert (inspecteur général des Services Météorologiques au ministère des Colonies), « Sur les ouragans, cyclones, tornades, raz-de-marée », extrait des comptes rendus de la *Première conférence internationale pour la protection contre les calamités naturelles à Paris les 13-17 septembre 1937*, Paris, 1938, pp.224-236 ; p.226 ; Br. 10483 c, A.N.O.M.

– par contre, se proposer de protéger les existences humaines menacées. Il faut pour cela avertir à temps les habitants, ce qui nécessite une excellente prévision météorologique, des transmissions ultrarapides et une autorité administrative suffisamment persuasive pour que les alertes officielles de danger soient suivies de l'exécution des instructions reçues (...)[1371] ».

« *(...) Pour éviter les pertes massives, les intéressés pourraient contracter des assurances. C'est du reste ce qui est fait dans certains pays étrangers. Il semble qu'en France les compagnies d'assurances seraient assez disposées à établir des polices contre les risques des cyclones tropicaux de nos colonies, mais elles paraissent avoir été arrêtées jusqu'à présent dans leurs tentatives par le faible volume d'affaires que représenterait pour elles ce genre d'opérations. C'est une question qui mériterait d'être suivie de très près, sans doute même par les pouvoirs publics, d'accord avec l'Organisation internationale de secours, puisque, du fait de l'absence d'un système d'assurance organisé, le gouvernement est obligé d'apporter une aide financière importante chaque fois qu'un cyclone grave vient dévaster une colonie. Il semble qu'au lieu du système consistant à doter parcimonieusement les services de protection météorologique des colonies françaises et à distribuer largement des secours aux sinistrés, il serait plus logique de doter convenablement les services techniques – qui protègent l'existence des habitants – et de développer les assurances qui permettent aux sinistrés une large compensation de la perte de leurs biens*[1372] ».

En 1937, alors que le cyclone tropical était scientifiquement compris globalement depuis trois décennies à peine, il était déjà connu trois grandes règles : la multiplication des appareils de mesure et l'usage rapide des progrès améliorent la prévision. Elle sera visible à la Réunion dès 1963 (S.M.R.) ; les maisons en dur et l'alerte constituent la meilleure des protections pour l'homme. Elles seront « boostées » après *Jenny* pour ce qui est de l'habitat en dur, et régulièrement améliorées depuis 1950 ; développer un système d'assurance adapté permet de reporter les dépenses conséquentes des subventions pour les secours aux organismes qui luttent contre les risques cycloniques. L'assurance « Catastrophe Naturelle » créé en 1982 est appliqué dans les D.O.M.-T.O.M. dès 1989, le S.M.R. devient C.M.R.S en 1993 sans que cela

[1371] H. Hubert, *op. cit.* ; p.227 ; Br. 10483 c, A.N.O.M.
[1372] *Ibid.*

est pour autant un lien tangible avec le système d'assurance. Il faut des décennies, des générations d'hommes et malheureusement des cyclones destructeurs pour que les mentalités changent.

Il ressort de cette étude sur non pas une mais des cultures générées par le cyclone dans l'île, que tout n'est pas fait et que beaucoup reste à être mis en œuvre encore pour faire face aux futurs cyclones. Toutefois, les progrès, nombreux, ont été signalés tout au long de l'évolution historique de la société face aux cyclones dans notre travail. A titre de comparaison et pour rappel, la tempête de décembre 1999 en France et en Europe a fait plusieurs dizaines de morts et d'énormes dégâts : ces populations n'ont pas la culture de catastrophe naturelle. La récente tempête nommée *Xynthia*[1373] l'a encore prouvé. Alors qu'à La Réunion, les habitants se prémunissent de mieux en mieux contre les fortes dépressions tropicales. Les bilans des derniers cyclones font davantage de dégâts aux cultures et à la nature qu'aux humains eux-mêmes et à leur habitat. C'est un encouragement à poursuivre. Mais il faut retirer comme leçon de ce qui vient de se passer en Europe, qu'il faut se prémunir même de l'imprévisible, donc faire jouer au maximum le principe de précaution. Faudra-t-il attendre un cyclone majeur pour que ce maximum soit effectué ? Mr Jean, témoin[1374] du passage de *Jenny*, pense qu' « *Il en faudrait un. Ça va remettre les choses dans l'ordre, de l'eau pour les arbres, la nature. Un cyclone comme Jenny pour se souvenir, ce serait bien. Que les gens comprennent c'est quoi un cyclone* ».

[1373] Du 26 février au 1er mars 2010, la tempête a traversé plusieurs pays européens dont la France qui a compté le plus de victimes, 53 personnes tuées ; voir fr.wikipedia.org/wiki/Tempête_Xynthia

[1374] Voir le témoignage de Mr Jean en annexe, p. -188-

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Si les cyclones participent indirectement à la vie économique en donnant les pluies indispensables aux cultures, leur réalité dévastatrice n'en est pas moins confirmée, de nos jours encore : l'estimation des pertes réelles des dégâts matériels se précisent depuis l'étendue, en 1989, de la loi 1982 aux D.OM.-T.O.M., puisque les biens assurables sont comptabilisés. La reconstruction coûte de plus en plus cher, c'est une raison de plus pour agir en faveur de la diminution des impacts du cyclone. Cependant, plusieurs facteurs freinent la réalisation plus manifeste de cet objectif. Les passages de *Jenny* en 1962 et de *Hyacinthe* en 1980, ont révélé aux autorités locales la fragilité de l'habitat le plus pauvre et également le plus répandu même si entre-temps, d'énormes progrès avaient été réalisés, les bidonvilles ayant fait place aux logements sociaux en dur et confortable. Les freins à l'amélioration de la lutte anti-cyclonique proviennent essentiellement d'un dilemme où les enjeux économiques font peu à peu place à une prise de conscience des réels dangers qu'apporte une urbanisation anarchique et que révèle le passage d'un cyclone. Le long chemin pour arriver à ce stade a démarré dans une moindre mesure après *cyclone 48* dans le sens où les 165 morts et les milliers de sans-abri ont alerté sur la situation de la « *belle fille en haillons*[1375] » mais les réponses de la départementalisation ont été lentes et maigres. Par contre, *Jenny* a déclenché un refus de la société et particulièrement des autorités de continuer à subir ou compter les victimes et les sinistres sans rien faire. Des enjeux politiques sont manifestes, les médias mettent la pression et le contexte est cette fois plus favorable pour mener le combat contre les cyclones : les fonds financiers de métropole, les progrès technologiques et l'amélioration des secours et des alertes feront le nécessaire.

En conclusion, la revue historique de cette seconde époque du XXème siècle vue sous l'œil des cyclones depuis *Jenny* et poussée jusqu'à la première décennie de notre siècle actuel, comporte quelques enseignements. Premièrement, il y a l'évident fait déjà constaté pour la première période : la situation sous-développée de l'île a été un facteur aggravant pour le bilan du cyclone *Jenny* qu'il a révélé dans sa toute puissance. Deuxièmement, l'importance des plans d'action préparés et appliqués n'est plus à prouver. Le plan ORSEC constitue la base car c'est de là que sont envoyés les secours, que sont gérées les urgences.

[1375] *Le Progrès*, 12.08.1948 ; 1 PER 82/26, ADR.

Troisièmement, la qualité et la quantité des aides humaines et financières font le reste, indispensables pour une résilience rapide et efficace. Toutefois, c'est en amont que se préparent les réponses à la catastrophe, il ne suffit plus de subir, il faut prévenir, se préparer au prochain cyclone. Les connaissances sur les cyclones tropicaux ont énormément progressé au cours de ces dernières décennies : si l'ère du satellite avait été avancée de quelques années, la gestion et le bilan du passage du cyclone *Jenny* aurait été radicalement différente et la césure peut-être moins visible. En effet, ce qui caractérise ce météore hormis son caractère exceptionnel, ce sont les leçons tirées et la recherche de solutions aux lacunes révélées. Cependant, malgré tous les moyens modernes acquis depuis, les conséquences restent lourdes bien qu'elles soient moins dramatiques du point de vue des pertes humaines à La Réunion. En comparaison, les nations les plus développées ne sont pas à l'abri d'une catastrophe de grande ampleur comme l'a montré l'exemple récent de *Katrina*, pour lequel les prévisions étaient pourtant, deux jours à l'avance, presque parfaites[1376].

C'est donc du côté des transformations créées par les Réunionnais sur l'île et dans les mentalités qu'il nous faut nous pencher. Certes, d'un côté la population est de mieux en mieux logée grâce à la sécurité offerte par des murs et un toit en dur, mais d'un autre côté, la vulnérabilité augmente. En effet, cette dernière provient du bétonnage exponentiel, mais aussi du fait du peuplement des bords de rivière dans des cases faites en bois et tôle, de permis de construire tolérés dans des zones à risque, de l'accroissement des fils électriques ou téléphoniques, du développement des infrastructures, etc. Dès lors, la moindre défaillance dans la chaîne d'alerte, dans le système de prévention ou de gestion de crise, dans la réponse inadaptée des autorités ou de la population face à la menace, peut avoir des conséquences dramatiques. *Hyacinthe*, *Clotilda*, *Firinga* et les autres l'ont démontré. Ces météores rappellent régulièrement par leurs effets meurtriers et dévastateurs les faiblesses de la société. Ils constituent des sortes de « pense-bête » pour rappeler les comportements à adopter dans le milieu tropical soumis aux cyclones tandis que *Jenny* fut le « révélateur » de tout un système inadapté à cet environnement à risques à une époque où certaines transformations nécessaires pouvaient se réaliser si rien ne s'y opposait.

[1376] L'ouragan *Katrina* est un des ouragans les plus puissants ayant frappé les Etats-Unis. Le 28 et 29 août 2005, il a plongé la Louisiane et la Nouvelle-Orléans dans la désolation, faisant officiellement 1 836 morts. Voir les précisions météorologiques dans l'article de Philippe Caroff et Samuel Westrelin, « Cyclone en vue : mieux vaut prévenir… », *Pont et Chaussées Magazine*, janvier 2006, pp. 27-30 ; lire l'analyse politoco-économico-sociale de Patrick le Trehondat, *L'ouragan Katrina : le désastre annoncé*, éd. Syllepses, coll. Arguments et mouvements, Paris, France, 2005, 163 pages.

C'est pourquoi nous parlons d'événement extraordinaire pour *Jenny* : un phénomène brusque, instantané, rapide qui permet de distinguer les calamités de la catastrophe, avec d'un côté les désastres qui reviennent, la répétition et la régularité, et de l'autre des faits singuliers, le hasard et l'événement fondateur. En résumé, l'événement extraordinaire instaure une rupture et un temps de crise. *Jenny* l'a fait, tandis que les perturbations tropicales suivantes ont révélé des failles inhérentes au processus des systèmes de protection et de prévention. Ces lacunes observées permettent à leur tour un sursaut de réaction pour mieux se préparer au cyclone suivant. Toutefois, cela a pris du temps et prendra sans doute encore des décennies, parce que les mentalités changent lentement et que la mémoire s'efface rapidement. Pourtant, le cyclone est un phénomène naturel devenu prévisible, dont les conséquences sont fonction en partie des interventions humaines. La Réunion a appris à mener une politique de prévention, c'est toujours une priorité que d'appliquer le principe de précaution bien que cela soit difficile à conjuguer avec l'augmentation de la population sur un espace restreint, les besoins sociaux en hausse comme les logements et les déplacements. « *Si les leçons n'ont pas encore été tirées, ce n'est vraisemblablement pas demain qu'elles le seront. Comme le disait si bien Confucius : « L'expérience n'est qu'une lanterne accrochée dans le dos qui n'éclaire que le chemin parcouru ! »*[1377] ». Le jugement du *J.I.R* nous paraît exagérément défaitiste alors que la phrase de Confucius nous rappelle - l'histoire de La Réunion sous l'œil du cyclone l'a démontré - que tout n'est pas fatalité et impuissance.

[1377] *Le J.I.R.*, 30/01/1980 ; 1PER94/108, A.D.R

CONCLUSION GENERALE

« *Les dégâts sont énormes et les pertes humaines toujours à déplorer. Mais le système des stations d'observation dans l'océan Indien, les alertes, la veille permanente des radios font que désormais la population peut se prémunir. Cultures, infrastructures paient toujours leur tribut aux cyclones, et des morts, il y en aura probablement toujours. Mais si l'on tient compte de l'augmentation de la population, les dernières pertes sont sans communes mesures auprès de celles subies par nos ancêtres*[1378] ».

Les traces écrites des tempêtes issues des récits imaginaires ou des événements réels, dont la teneur teintée d'effroi, de divin, de sublime et de romantisme jusqu'au XIXème siècle deviennent dès lors des observations de plus en plus rationnelles tandis que les théories les plus folles laissent place à des explications scientifiques, pour conquérir et maîtriser une nature hostile. Dès les débuts des études sur les cyclones au XIXème siècle, les renseignements sont fournis par les observateurs marins sur l'océan et dans les ports. En conséquence, les notes relatives aux ouragans ou aux cyclones sont nombreuses et proviennent du monde entier. Ces dernières décennies surtout, la météorologie a progressé au point de devenir une science de l'atmosphère d'importance mondiale. Il y a un siècle seulement, que le phénomène cyclonique commençait à être compris, que certaines règles pouvaient être tirées pour éviter, en mer, les naufrages, et sur terre, les désastres, et que la météorologie devenait une science à part entière. Le sud-ouest de l'océan Indien a été un centre d'intérêt particulièrement actif et productif en la matière : un Dr Meldrum à l'île Maurice, un R.P. Poisson ou R.P. Colin à Madagascar, ou un Hubert, un Bridet et un Bertho à La Réunion ne sont plus à présenter.

Des centaines d'années de coutumes n'ont pas facilité l'acceptation des populations à se plier à une exacte discipline. Les alertes officielles visent à prévenir les habitants de l'approche imminente ou non d'un cyclone pour que chacun se prémunisse contre les dangers. La difficulté résidait autrefois dans la communication par le biais des journaux, des sirènes, du clairon, du tambour, de la radio et de la télévision, supports à portée inégale selon le degré d'éducation et/ou de richesse et selon l'accès aux zones rurales. Les systèmes d'alerte et les plans de secours se perfectionnent depuis les années 60 marquées par la ravageuse *Jenny* et ne

[1378] Jules Bénard, *Les grandes catastrophes à La Réunion*, éd CNH (Les Cahiers de Notre Histoire), sept. 1991, n° 25, Saint Denis, La Réunion, France, 28 pages.

sont toujours pas infaillibles de nos jours. L'inconscience des pouvoirs publics et des individus n'est pas à négliger, tout comme l'état d'insalubrité des pauvres et les carences des infrastructures. Ces faiblesses sont mises à jour au fur et à mesure du passage des cyclones mais elles permettent aux sociétés de réagir et de mieux se préparer en attendant le prochain. *Jenny* surtout, a été un moteur : elle a révélé d'un côté la fragilité d'un habitat qui était resté à l'état sommaire et qui a été accrue par l'édification des bidonvilles, et de l'autre côté la précarité des systèmes et des moyens de lutte. La prise de conscience de ces failles pourtant déjà connues a donc été lente mais le choc psychologique de ce météore particulier a été conséquent en terme des mutations qui s'en sont suivies : le demi-siècle qui suit le passage de *Jenny* voit ainsi progressivement l'habitat en dur se développer, les avertissements de l'approche du météore se préciser, le système d'alertes cycloniques se perfectionner, les moyens de prévention se multiplier, et pourtant, les morts bien que moins nombreux, et les dégâts, qui coûtent de plus en plus chers, demeurent.

Ce sont alors les erreurs humaines qui sont mises au jour. La violence de certains cyclones n'explique donc pas tout. La vulnérabilité de l'habitat était en grande partie causée par la situation de pauvreté de l'île où les reconstructions s'opéraient à l'identique faute de moyens. Elle est, suite au bétonnage intensif de l'habitat, provoquée par une multitude de négligences : le développement des infrastructures entraîne des dégâts considérables, et l'amélioration sensible de la prévention cyclonique n'empêche pas des actes d'indiscipline. De plus, la croissance de la population, le retard immobilier pour répondre à la demande, la longue prise en compte d'un aménagement strict et nécessaire du territoire, le manque de respect aux normes de construction et le laisser-aller ou laisser-faire des pouvoirs publics ont encouragé le bâti, souvent vétuste, de milliers de logements dans des zones réputées à risques. Toutefois et d'une manière générale, les habitants de La Réunion se prémunissent de mieux en mieux contre les fortes dépressions tropicales. Que les systèmes d'informations, d'alertes, des services de protection, d'hébergement et de secours souffrent encore de certaines carences, il ne faut pas nier pour autant les progrès réalisés dans ce domaine : les bilans humains en sont la preuve.

Quelles conclusions tirer de notre étude ? L'événement cyclonique met au jour des carences tout en provoquant des réactions, toutefois celles-ci ne sont pas et n'ont pas toujours été à la mesure du désastre. Les sempiternelles inondations à Saint Paul ou Saint Gilles, la ravine Patates à Durant régulièrement en crue, les cases illégalement plantées dans des zones

à risques ne sont que des exemples bien connus. Cependant, les plans d'aménagement du territoire, le développement du bâti en dur et les progrès dans le domaine de la prévention ont été des réponses à l'étendue de dégâts répétitifs. Il a fallu l'intervention de *Jenny* pour provoquer ces reparties. Les avancées ont donc été considérables mais au regard des calamités qui sont survenues dans l'île durant le XXème siècle et particulièrement lors de ces dernières décennies, il ne fait plus aucun doute que des enjeux locaux ou nationaux constituent des freins réels pour l'applications stricte des normes anticycloniques ou de l'interdiction de construire n'importe où par exemple. Les obstacles ou les progrès sont donc dépendants des décisions politiques, administratives, économiques ou sociales : la variété des sources utilisées et l'étude transdisciplinaire de cette histoire des catastrophes naturelles et plus spécifiquement de cette histoire des luttes contre les risques[1379], a permis d'apprécier les rouages et l'évolution d'une société réunionnaise prise dans la tourmente des cyclones bien que certaines zones d'ombre subsistent, notamment sur la solidarité européenne ou les comptes des coûts des cyclones. Un historien des sciences[1380] répondrait mieux, nous semble-t-il, à la compréhension de l'interaction des techniques, des technologies, de la météorologie, de la climatologie et du public qui s'informe. C'est tout une société qui est passée à la loupe, mis à part le secteur agricole et économique en général, mis de côté pour d'autres études spécifiques. C'est également dans le temps long que s'est effectué ce travail, permettant d'observer et de comprendre l'évolution de la société réunionnaise face aux cyclones sur plus d'un siècle.

Parmi les traces du passé, une quantité importante et variable des sources a été utilisée : elles ont permis de compléter des « trous » de l'histoire de la météorologie dans le sud-ouest de l'océan Indien, de connaître avec plus de précision l'évolution du réseau météorologique et de la compréhension du système cyclonique ; une chronologie détaillée des cyclones passés depuis 1901 a été dressée et nous avons tenté de reconstituer l'historique des alertes (existantes depuis 1934) et des systèmes de secours à La Réunion dont les organisations sociales depuis la fin du XIXème siècle et les ébauches du PC ORSEC en 1928 et surtout en 1939. L'année 1934 est à retenir parce que les hébergements de secours ont été mis en place pendant et après le cyclone[1381]. Dès lors, nous pouvons affirmer que c'est à cette

[1379] Les risques sont naturels ou technologiques. Le débat sur le « naturel » est posé de nos jours au regard des catastrophes accrues par les actions de l'homme sur son environnement.
[1380] Pascal Acot, *L'histoire des sciences*, éd. Puf, coll. QSJ, Paris, France, 1999, 127 pages.
[1381] 1M4085, A.D.R..

date que diminuer les conséquences humaines et matérielles deviennent une préoccupation du gouvernement et de la météorologie ; les sources écrites mêlées aux témoignages oraux ont donné des représentations mentales du météore et des histoires vécues des passages cycloniques anciens : la peur est omniprésente, confirmant une certaine fragilité contextuelle durant ce XXème siècle mais la notion de catastrophe n'est pas la même selon que l'on se place dans la mémoire individuelle ou dans la mémoire collective ; la lecture et l'analyse de la presse a été primordiale pour dégager les enseignements tirés de ces passages, les réponses aux dégâts et aux lacunes révélées parfois plusieurs fois. De plus, le journal *Dieu et Patrie* nous confie une certaine sensibilité spirituelle de la première moitié de l'époque visitée, à savoir l'importance des notions de péché et de rédemption lors de l'événement cyclonique. Notions qui disparaissent par la suite au profit d'un appel incessant à la pratique de la solidarité. Les journaux sont par ailleurs une photographie de l'opinion publique attentive aux actions politiques menées aux différents échelons de l'administration pour prévenir, porter les secours et reconstruire. Croisés avec les documents d'archives, les apports de la départementalisation et le degré de solidarité de la métropole et d'ailleurs sont décryptés ainsi que la gestion du cyclone. En outre, sans l'existence des médias, nous aurions été privée d'examiner les perturbations tropicales postérieures à *Jenny* et nous aurions été dans l'impossibilité de répondre à la problématique au sujet de l'existence d'un événement extraordinaire ; enfin, la source iconographique déclinée en lithographies et en photographies parle d'elle-même, montrant et rappelant dans toute leur réalité les conséquences du vent, de la pluie et de la houle cyclonique. Complétée par les vidéos-reportages, elle est un puissant instrument de communication car le cyclone est un phénomène dangereux dont les risques sont trop vite méconnus ou ignorés en l'absence de passages rapprochés.

Au total, la confrontation des traces du passé avec les regards des témoins et des journaux posés sur les passages des tempêtes tropicales à La Réunion débouchent sur l'histoire d'une société dont un des centres est le cyclone. Destructeur ou insignifiant, il fait évoluer les mentalités, les cultures et provoque des nouveaux défis. Plus que cela, le météore offre un cliché d'une histoire de l'île à un moment donné : en 1904, la colonie souffrait de mille maux et vivait dans une telle misère que l'aide, indispensable pour se relever, ne suffisait pas pour songer à autre chose que de vivre ou plutôt survivre ; en 1932, puis en 1944 et 1945, la situation n'a guère changé, si ce n'est quelques progrès ou innovations dans les milieux de la science et du réseau météorologique, dans l'échafaudage de plans d'alertes ; en 1948, le département est rendu exsangue par les contrecoups de la guerre et des pénuries

qu'elle a entrainés, fragilisé plus encore par le cyclone du 28 janvier qui a alerté sur cette précarité généralisée dans tous les domaines. Une alerte qui n'a pas vraiment façonné de volte-face au final, ce n'était guère le moment propice. Et pourtant, des progrès ont été réalisés très vite par la suite sur le plan éducatif ou sanitaire, mais presque rien sur le plan des infrastructures et de l'habitat ; en 1962, l'île se trouvait encore en état sous-développé quand frappa le cyclone *Jenny*. La causalité des 36 morts et des milliers de maisons détruites est recherchée non plus dans l'impuissance, la divinité ou la fatalité, mais dans les carences des moyens et des services déjà en place. La pauvreté qui caractérisait encore l'île n'est plus une excuse seize après l'obtention du statut de département. Puisque les carences étaient connues, le temps était désormais à l'apport en solutions qui ne cessèrent plus de se développer par la suite, au fur et à mesure des cyclones qui passèrent. C'est par la compréhension de l'évolution historique de la société réunionnaise face au cyclone que nous avons tenté de démontrer que *Jenny* est LE cyclone du siècle et non celui de 1948 comme il l'est communément admis : bien que ravageurs tous les deux et frappant une île en situation de précarité, *Jenny* se distingue par la fracture créée entre une société archaïque et fragile qui subissait les risques cycloniques et une autre, moderne et renforcée par les manifestations tardives de la départementalisation, mais que les nombreuses limites de ses actions, les revers des constructions, rendent encore vulnérable. En effet, les secours s'organisent mieux dès la crise *Jenny* avec son Comité départemental d'aide aux victimes de sinistres et de calamités à La Réunion, et la reconstruction en dur est devenue une nouvelle politique. Par la suite nous nous sommes efforcés de démontrer que cette rupture se voit aussi dans les moyens de lutte que sont aussi la prévision et l'alerte météorologique qui se perfectionnent ainsi que la gestion de l'aménagement du territoire qui est progressivement pris en compte. Les cyclones qui vont traverser cette seconde période instaurée par *Jenny*, notamment *Hyacinthe* en 1980, *Clotilda* en 1987, *Firinga* en 1989, *Dina* en 2002 et *Gamède* en 2007 vont par leur passage montrer le perfectionnement de ces installations et leurs limites. Effectivement, une quantité d'actions rapportées dans la thèse ont été mises en place, il faut retenir les limites révélées par les cyclones successifs mais aussi la prise de conscience que la fatalité a de moins en moins sa place. A noter enfin l'arrivée des assurances, faisant de *Colina* en 1993 le premier cyclone assuré tous risques. Nous sommes conscients que nos apports dans cette période post-*Jenny* sont moindres, sans doute dus à la faiblesse des sources en dehors des journaux et à un certain manque de recul temporel sur les faits, mais nous espérons que les travaux ultérieurs mettront fin à un certain goût d'inachevé.

Nous espérons à travers cette démonstration, participer un tant soit peu à la prévention des catastrophes naturelles. Depuis longtemps les historiens travaillent sur les fléaux tels que les épidémies ou les tremblements de terre, mais l'histoire restait centrée sur l'événement et ses conséquences, « *elle n'est que rarement un objet véritable pour les histoires qu'elle traverse*[1382] ». Or, la catastrophe naturelle telle que le cyclone à La Réunion, offre à l'historien le privilège de mesurer l'histoire des relations de la société avec son environnement, la structuration de l'espace et la création de méthodes pour contrecarrer cette catastrophe ou tout au moins diminuer et soulager ses conséquences. Le rôle de la mémoire des tempêtes tropicales prend alors toute son importance : les représentations et les mentalités expliquent le cheminement des progrès réalisés et des moyens mis en œuvre. Nous avons essayé de dresser une typologie des comportements face au cyclone, avant, pendant et après et de définir les conséquences politiques, sociales et économiques du passage cyclonique. Notons également l'existence d'une culture du cyclone que nous envient d'autres parties du monde, mais qui ne saurait cependant se suffire à elle-seule. L'approche globale de l'événement calamiteux est ainsi visée, avec d'un côté la vision naturaliste, les faits, et de l'autre la vision symbolique, les représentations. Cette démonstration ne suffit pas pour prétendre faire de la prévention, mais tout au moins à apporter une pièce supplémentaire à la nécessité de poursuivre les efforts, d'enrayer des problèmes récurrents connus, de mieux se préparer encore contre les futurs météores. Le cyclone est donc un objet d'histoire dont l'étude à travers les diverses sources, permet de dresser une évolution historique et un bilan actuel.

Afin d'aller plus loin, nous souhaitons ouvrir notre sujet à d'autres champs de recherches pour l'enrichir, mais également à d'autres disciplines que l'histoire et à d'autres pays : ces dernières années, la catastrophe naturelle n'est plus seulement l'apanage des scientifiques. Elle est aussi celle des économistes, des juristes, des littéraires et tout récemment des historiens. L'étude des représentations dans les mentalités serait améliorée en examinant le phénomène cyclonique à travers la littérature et les arts. En effet, une foule de poèmes, de récits et un nombre non négligeable d'œuvres artistiques ont été inspirés par les cyclones à La Réunion. Par ailleurs, faire de l'histoire de l'économie à partir des météores est possible : en travaillant en profondeur les comptes des cyclones et le rôle des acteurs économiques, un nouvel angle historique serait apporté sur la gestion financière du cyclone, le

[1382] Serge Briffaud, « Vers une nouvelle histoire des catastrophes », in *Source, Travaux historiques*, Revue de l'Association « Histoire au présent », n° 33, 1993, p.3.

coût et les enseignements tirés ; un sujet similaire au nôtre, traité exclusivement dans le domaine de l'agriculture, est nécessaire pour saisir au mieux l'ensemble de la société subissant les ravages cycloniques. Dans le même ordre d'idées, il serait très intéressant de voir paraître des travaux d'histoire politique sur la gestion des passages du cyclone afin de mieux connaître les acteurs des décisions. Beaucoup de chemin reste donc à être effectuer. Ainsi, les historiens des sciences, de l'art, de la littérature, de l'économie ou de la politique et tant d'autres, doteraient l'objet cyclone d'une histoire totale. Cependant, c'est l'interdisciplinarité ou la pluridisciplinarité qui donnera l'occasion de franchir réellement le cap de la prévention : pousser plus loin l'étude avec la collaboration d'autres chercheurs tels que les géographes, les juristes les météorologues, les géologues permettrait de participer de manière large à la protection des populations. Ce travail serait rendu encore plus efficace s'il s'élargissait aux îles voisines, voire aux autres pays du monde car tous ont à apprendre des uns et des autres. Ce qui vaut pour le cyclone s'applique également aux autres catastrophes naturelles et industrielles. Nous pensons à ce sujet aux récents événements comme *Katrina* précédemment évoqué, au tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien qui a fait plus de 200 000 morts, au séisme du 12 janvier 2010 à Haïti qui a tué plus de 300 000 personnes et au tsunami du 12 mars 2011 au Japon qui a causé plusieurs dizaines de milliers de décès et provoqué plusieurs accidents nucléaires.

Nous le voyons, une quantité d'espaces sont à explorer avec l'objet cyclone. Les aspects médicaux, psychologiques, météorologiques, juridiques y ont leur place. Toutes ces recherches méritent d'être traitées tout simplement parce que les météores ne sont pas amenés à disparaître. Lors de la journée météorologique mondiale le 23 mars 1964, l'O.M.M. attirait l'attention sur l'importance de la météorologie et de ses applications, car nul n'échappe à l'influence du temps : « *La Météorologie, Science de l'atmosphère terrestre a donc une importance vitale. La vie ou la mort, la prospérité ou la misère peuvent dépendre du degré de connaissance sur les mécanismes de l'atmosphère et de leur utilisation pratique*[1383] ». Chaque jour, des milliers d'observations sur la température, la pression, la pluviométrie, l'ensoleillement, la direction et l'intensité des vents ainsi que l'humidité de l'air, sont effectuées dans le monde, grâce aux stations météorologiques dispersées sur le globe, aux ballons-sondes lancés dans l'atmosphère et aux satellites. « *Et pourtant, nous commençons*

[1383] Raymond Trendel, *op. cit.* ; IOI 93(0) BUL, S.O.I.

tout juste à nous faire une idée à la fois générale et précise du climat de notre planète, que ce soit dans ses aspect moyens (« normaux »), ou dans ses épisodes catastrophiques[1384] ».

Depuis peu, de nombreux scientifiques ont acquis la conviction que le réchauffement est dû à la modification de l'atmosphère par la pollution de l'air. Du point de vue des échanges des courants et des saisons, « *les orages et les cyclones sont les éléments majeurs du système climatique de notre planète*[1385] ». Quels vont être les effets du réchauffement sur les orages et les cyclones ? Nous l'ignorons encore. Mais il est possible d'imaginer que des températures plus élevées peuvent rendre les cyclones plus puissants, étant donné qu'ils se développent grâce à la chaleur des océans. A l'inverse, des températures plus importantes pourraient entraîner plus d'évaporation, et donc des nuages plus épais. Ceux-ci devraient alors bloquer la lumière solaire, de sorte que la surface de la mer ne soit plus assez réchauffée pour donner naissance à un cyclone. Cependant, une chose est quasiment acquise par les milieux scientifiques[1386] : « *le réchauffement global va modifier le système climatique de la Terre, et une succession de violentes tempêtes a convaincu certaines personnes, plus particulièrement dans les milieux écologiques avertis, que le changement a déjà débuté et qu'il faut tenir compte de ces nouvelles données* ».

Le climat est donc devenu une question cruciale aux enjeux diplomatiques, politiques et économiques considérables : les successions[1387] de conférences, de protocole, d'objectifs

---

[1384] Jacques Labeyrie, *op. cit.*, p.203.
[1385] Clint Twist et Jean-François Viseur, *op. cit.*, p.40.
[1386] *Ibid.*
[1387] Historique des alertes au changement climatique de 1979 à 2001, in *Coup de chaud sur la planète, les dérèglements climatiques*, (recueil d'articles du journal Le Monde), éd. Librio, Paris, France, 2001, 95 pages, p.12. ; sources internet à partir de 2005 :
1979 : première conférence mondiale sur le climat à Genève.
1988 : création du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (G.I.E.C. ; en anglais : I.P.C.C., Intergovernmental Planet on Climate Change).
1989 : deuxième conférence sur le climat (La Haye). Engagement de l'union européenne de stabiliser ses émissions de CO2 au niveau de 1990 d'ici 2000.
1992 : signature à Rio de la convention-cadre sur les changements climatiques, entrée en vigueur en mars 1994. Les pays développés s'engagent à stabiliser leurs émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990.
1995 : le second rapport du G.I.E.C. prévoit un réchauffement moyen de 1 à 3,5°C d'ici 2100 et une augmentation du niveau de la mer de 15 à 95 cm.
1997 : le protocole de Kyoto fixe comme objectif une réduction de 5,2% des émissions en 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Introduction des mécanismes de flexibilité.
1998 : échec de la conférence de Buenos Aires à produire des résultats concrets.
2000 : échec de la conférence de La Haye à mettre en œuvre le protocole de Kyoto.
2001 : publication du troisième rapport de l'I.P.C.C. qui prévoit un réchauffement moyen de 1,5 à 6°C d'ici 2100.

en vue de freiner le réchauffement aboutissent à des avancées, à des échecs surtout. C'est une raison suffisante pour que nombre d'acteurs se mobilisent, et les historiens ne peuvent l'ignorer. C'est d'ailleurs dans ce sens-là que nous désirons œuvrer à l'avenir. Notre travail est incomplet, il peut être amélioré, approfondi avec d'autres études. Nous avons sélectionné des axes de recherches en fonction des problématiques et certains ont dû être abandonnés ou laissés volontairement de côté pour des travaux postérieurs. Nous avons également revu à la baisse nos prétentions afin de mener à bout notre enquête. Enfin, l'abondance des sources et la complexité de certaines, comme les dossiers des comptes des dégâts, nous a obligé à beaucoup de prudence dans leur utilisation. De plus, elles nous renvoient à nos propres limites. Mais en même temps, elles constituent un défi à relever et surtout, une envie de les faire partager, de susciter des vocations : le monde est vaste, les questionnements abondent et la planète se réchauffe.

En bref, La Réunion sous l'œil du cyclone au XXème siècle, c'est une histoire de gens qui apprennent à vivre avec le météore : ils apprennent à le connaître (observations, théories), ils installent progressivement des moyens de lutte pour le prévenir et le combattre (instruments de mesures, réseau météorologique, alertes, plans d'aménagement du territoire, communication sur les risques), ils améliorent l'organisation des secours et ils consolident leur habitat. Ainsi, nous avons exposé une thèse, tenté de répondre à plusieurs problématiques, avancé quelques ouvertures possibles mais nous n'avons fait qu'ébaucher le fondement de notre démarche : à quoi servirait le présent travail s'il restait en l'état actuel ? Pourquoi ne pas voir plus loin en participant de manière plus concrète à la prévention des catastrophes naturelles en approfondissant le sujet, en donnant des pistes nouvelles de recherche, en coopérant avec d'autres chercheurs ? Cela est possible et nécessaire d'autant plus que l'île de La Réunion constitue un terrain d'observations et de prospections dont notre planète ne saurait se priver.

2005 : accords de Marrakech établissant les règles de fonctionnement du Protocole de Kyoto, permettant la totalité de sa mise en oeuvre. Les Etats-Unis, qui n'ont pas ratifié le Protocole, acceptent finalement de s'y associer.
2007 : 13ème Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bali (Indonésie)
2009 : United Nations Climate Change Conference in Copenhagen – C'est la suite du Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre, qui vient à échéance en 2012.

UNIVERSITE DE LA REUNION
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

L'île de La Réunion sous l'œil du cyclone au XXème siècle.
Histoire, société et catastrophe naturelle.

TOME II

Thèse de doctorat en Histoire contemporaine présentée par
Isabelle MAYER JOUANJEAN
Sous la direction du Professeur Yvan COMBEAU

Le jury : -Pascal Acot, C.R.H. C.N.R.S., H.D.R., Université de Paris I – Panthéon Sorbonne ; C.N.R.S.
-Yvan Combeau, Professeur d'Histoire contemporaine, Université de La Réunion
-René Favier, Professeur d'Histoire moderne, Université Pierre Mendès France – Grenoble II
-Claude Prudhomme, Professeur d'Histoire contemporaine, Université Lumière - Lyon II
-Claude Wanquet, Professeur d'Histoire moderne émérite, Université de La Réunion

Soutenance - 23 novembre 2011

Peinture de la couverture : huile sur toile 55X38, « Twister. Cyclone sur l'île », Brigitte Valin (1959-), 1999, Espace Etoiles à Etoiles sur Rhône, France.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGE BIBLIOGRAPHIQUE

- Association Historique Internationale de l'Océan Indien, Jean-Claude Roda, *Bibliographie de La Réunion des origines à 1975*, éd. AHIOI, Saint Denis, La Réunion, fascicules 17 et 18,1990, 51 pages.

ENCYCLOPEDIE, DICTIONNAIRE, GUIDE

- BELTRANDO Gérard et CHEMERY Laure, *Dictionnaire du climat*, éd. Larousse, Paris, France, 1995, 344 pages.

- Encyclopédie de La Réunion, t. 2, éd. Livres-Réunion, Saint Denis, La Réunion, France, 1982, 133 pages.

- GERARD Gabriel, *Guide historique de l'île de La Réunion*, imp. J. Owen, Nérac, France, 1970, 475 pages.

- LAVAUX Catherine, *La Réunion, du battant des lames au sommet des montagnes*, éd. Cormorans, 1998(4ème éd.), Paris, France, 455 pages.

- VERGUIN Michel, SERVIABLE Mario (ss la dir. de), *Dictionnaire biographique de La Réunion*, éd. CLIP, ARS Terres Créoles, 1993-1995-1998, coll. Indigotier, Saint Denis, La Réunion, France, 3 tomes.

OUVRAGES SUR LA METHODE EN HISTOIRE

Ouvrages

- BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, éd. Armand colin, Paris, France, 1993, 167 pages.

- CHAUVEAU Agnès, TETART Philippe (ss la dir. de), *Questions à l'histoire des temps présents*, éd. Complexes, Bruxelles, Belgique, 1992, 136 pages.

- CORVOL Andrée (ss la dir. de), *Les sources de l'histoire de l'environnement, le XIXème siècle*, coédition l'Harmattan et la Direction des Archives de France, Paris, France, 1999, 506 pages.

- CORVOL Andrée (ss la dir. de), *Les sources de l'histoire de l'environnement. Tome III : le XXème siècle*, coédition l'Harmattan et la Direction des Archives de France, Paris, France, 2003, 756 pages.

- LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, éd. Gallimard, Paris, France, 1988, 409 pages.

- ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, Q.S.J., Paris, France, 2007 (2ème éd.)127 pages.

- PROST Antoine, *Douze leçons pour l'histoire*, éd. Seuil, Paris, France, 1996, 330 pages.

- NOIRIEL Gérard, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, éd. Hachette, Paris, France, 1998, 256 pages.

- ROUSSO Henri, *La hantisse du passé*, éd. Textuel, Paris, France, 1998, 143 pages.

- VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, éd. Le Seuil, Paris, France, 1998, 438 pages.

Travaux et communications

- BEDARIDA François, « L'historien, régisseur du temps ? Savoir et responsabilité », in *Revue historique*, éd. PUF, Paris, France, n° 249, 1995, 229 pages.

- LEPETIT Bernard, « Propositions pour une pratique restreinte de l'interdisciplinarité », in *Revue de Synthèse*, éd. Albin Michel, Paris, France, n° 3, 1990.

OUVRAGES SUR LA METHODE EN HISTOIRE ORALE

Ouvrages

- Archives Nationales, *Le témoignage aux archives, de la collecte à la communication*, éd. des Archives nationales, Paris, France, 1990, 100 pages

- DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, pub. Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Ministère de l'Economie, des finances et de l'industrie, Paris, France, 2005 (2ème édition), 864 pages.

- GAGNON Nicole et HAMELIN Jean (ss la dir.de), *L'histoire orale*, éd. Edisem Inc., coll. Méthodes des Sciences humaines, Saint Hyacinthe, Québec, 1978, 95 pages.

- HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, éd. Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité, Paris, France, 1997 (1ère éd. PUF 1950), 295 pages.

- JOUTARD Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, éd. Hachette, coll. Le temps & les hommes, Paris, France, 1983, 268 pages.

- LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, éd. Gallimard, coll. Folio Histoire, Paris, France, 1997 (1ère édition en 1988), 409 pages.

Travaux et communications

- JOUTARD Philippe, « La tyrannie de la mémoire », in *L'Histoire*, éd. Société d'Editions Scientifiques, Paris, France, n° 221, mai 1998.

OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DE L'OCEAN INDIEN

Ouvrages

- TOUSSAINT Auguste, *Histoire des îles Mascareignes*, éd. Berger-Kevrault, Paris, France, 1972, 351 pages.

- MAESTRI Edmond, L*es îles du sud-ouest de l'océan Indien et la France de 1815 à nos jours*, publ. du Centre de documentation et de recherches en histoire régionale, Université de La Réunion, éd. l'Harmattan, Saint Denis, La Réunion, France, 1994, 222 pages.

Travaux et communications

- Revue historique des Mascareignes, *Les années soixante dans le sud-ouest de l'océan Indien : La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte*, A.H.I.O.I, n° 4, Saint Denis, La Réunion, France, 2002, 292 pages.

OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DE LA REUNION

Histoire générale

Ouvrages

- COMBEAU Yvan, EVE Prosper, FUMA Sudel, MAESTRI Edmond, *Histoire de La Réunion*, de la décolonisation à la départementalisation, éd. Nathan, Paris, France, 2002, 160 pages.

- COMBEAU Yvan (ss la dir. de), *La Réunion sous la Troisième République 1870-1940, Une colonie républicaine*, Océan Editions, Saint André, La Réunion, France, 2005, 171 pages.

- COMBEAU Yvan (ss la dir. de), *La Réunion sous la Quatrième République 1946-1958, Entre colonie et département*, Océan Editions, Saint André, La Réunion, France, 2005, 343 pages.

- COMBEAU Yvan, *La vie politique à La Réunion*, 1942-1963, éd. SEDES, Paris, France,

2001, 204 pages.

- COMBEAU Yvan, *1959, l'île de La Réunion, introduction à la cinquième République,* Océan Editions, Saint André, La Réunion, France, 2009, 141 pages.

- COMBEAU Yvan, *Une décolonisation française, l'île de La Réunion*, 1942-1946, Océan Editions, Saint André, La Réunion, France, 2006, 133 pages.

- EVE Prosper, *Ile a peur, La peur redoutée ou récupérée à La Réunion des origines à nos jours*, éd. Graphica, Saint André, La Réunion, France, 1992, 431 pages.

- FUMA Sudel, *Histoire d'une passion : le sucre de canne à La Réunion*, Océan Editions, publ. Stella Matutina, coll. Histoire, La Réunion, France, 2002, 312 pages.

- HO Hai Quang, *La Réunion (1882-1960), Histoire économique, Colonage, salariat et sous-développement*, éd. l'Harmattan, Paris, France, 2008, 367 pages.

- MAREK Bernard, BOURAU-GLISIA Guy, *Une île dans la guerre*, Ed. Azalées, Saint Denis, La Réunion, France, 1992, 143 pages.

- NOMDEDEU-MAESTRI *Danielle, Chronologie de La Réunion, De la découverte à la départementalisation*, éd. SEDES, Paris et C.R.E.S.O.I., La Réunion, France, 2001, 184 pages**.**

- SCHERER André, *Histoire des Institutions de la Réunion de 1815 à 1947*, in Institut d'Etudes Juridiques et Politiques de St Denis de La Réunion, travaux du 1er congrès de droit privé comparé Maurice-Réunion, juillet 1965.

- Université de La Réunion, *1946 : La Réunion, Département, Regards sur la Réunion contemporaine*, actes du colloque de Saint Denis de La Réunion organisé par l'Université de La Réunion en collaboration avec le Conseil général de La Réunion, 6-10/12/1996, textes réunis par Edmond Maestri, éd. l'Harmattan, Paris, France, 1999, 638 pages.

- VAXELAIRE Daniel, *Le grand livre de l'histoire de La Réunion*, 2 vol., éd. Orphie, coll. Le

grand livre, Saint Clotilde, La Réunion, France, 2009 (rééd. de 2003).

- VAXELAIRE Daniel (ss la dir. de), *Le Mémorial de La Réunion*, 7 vol., Australes Editions, Saint Denis, La Réunion, France, 1978 à 1980.

Travaux et communications

- ESPERANCE Martin J.C, « L'île de La Réunion de 1939 à 1945 », D.E.S.S. de sciences politiques, Hubert Gerbeau (ss la dir. de), Université Aix-Marseille, 1977, 114 pages.

- JAVEGNY Philippe, *La Réunion pendant le gouvernement provisoire de la République française*, D.E.A. histoire, Yvan Combeau (ss la dir. de), Université de La Réunion, 2001, 81 pages.

- JOUANEN-SINIMALE Claudette, *Circuits fermés, Aspects économiques et socio-économiques à la Réunion au cours de la deuxième guerre mondiale*, mémoire de maîtrise d'histoire, Claude Wanquet (ss la dir. de), Université de La Réunion, 1988, 199 pages.

<u>Ouvrages sur La Réunion pendant la guerre</u>

Travaux et communications

- MAESTRI Edmond, « La colonie d'une guerre à l'autre (1919-1939) », in Yvan Combeau (ss la dir. de), *La Réunion sous la troisième République 1870-1940, Une colonie républicaine*, Océan Editions, Saint André, La Réunion, France, 2005, 171 pages.

- MICHEL Geffroy, *Les poilus de Bourbon. Les Réunionnais pendant la guerre 1914-1918*, maîtrise d'histoire, Claude Wanquet (ss la dir. de), université de La Réunion, 1991, 317 pages.

- MNEMOSYNE Rachel, « La Réunion et les Réunionnais dans la Grande Guerre, 1914-1918 », in Yvan Combeau (ss la dir. de), *La Réunion sous la troisième République 1870-1940 : une colonie républicaine*, Océan Editions, Saint André, La Réunion, France, 2005, 171 pages, pp. 101-111.

Ouvrages sur la presse réunionnaise

Ouvrages

- TECHER Karine et SERVIABLE Mario, *Histoire de la presse à La Réunion*, éd. ARS Terres créoles, coll. Indigotier, Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1991, 121 pages.

Travaux et communications

- WATIN Michel, « Le paysage médiatique réunionnais entre 1976 et 1986, le grand chambardement », in, n *Akos, médias 30 ans de remue-ménage, n* ° 15, mai 2002.

OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DE L'ILE MAURICE

- ADISSON John, HAZAREESINGH Kissoonsingh, A new history of Mauritius, éd. de l'océan Indien, Rose-Hill, Maurice, 1993, 116 pages.

- NAGAPEN Amadée, *Histoire de l'Eglise, Isle de France – Ile Maurice 1721-1968*, éd. Diocèse de Port-Louis, Ile Maurice, 1996, 226 pages.

OUVRAGES DIVERS SUR MADAGASCAR

- Duc de NEMOURS, *Madagascar et ses richesses*, éd. P. Roger, Paris, France, [s. d.], 294 pages.

- VERIN Pierre, *Madagascar*, éd. Karthala, coll. Méridiens, Paris, France, 2000, 270 pages.

OUVRAGES SUR LES CATASTROPHES NATURELLES ET HISTOIRE

Ouvrages

- BOURRELIER P.H., DENEUFBOURG G., de VANSSAY B., *Les catastrophes naturelles: le grand cafouillage*, éd. Osman Eyrolles santé&société, Paris, France, 2000, 262 pages.

- CARTIER Stéphane, *Chronique d'un déluge annoncé : crise de la solidarité face aux risques naturels*, éd. Grasset, Paris, France, 2002, 373 pages.

- Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, *Météorologie et catastrophes naturelles dans la France méridionale à l'époque moderne*, actes du colloque organisé par le Centre d'histoire moderne en 1992 sous la direction de BLANCHARD Anne, MICHEL H. et PELAQUIER E. , Université Paul Valéry, Montpellier III, 1993, 285 pages.

- DELUMEAU Jean et LEQUIN Yves, *Les malheurs des temps : histoire des fléaux et calamités en France*, éd. Larousse, Paris, France, 1987, 519 pages.

- FAVIER René et GRANET-ABISSET Anne-Marie (ss la dir. de), *Histoire et mémoire des risques naturels*, actes du colloque des 25-26 novembre 1999, pub. MSH-Alpes, Grenoble, France, 2000, 281 pages.

- FAVIER René et GRANET-ABISSET Anne-Marie (ss la dir. de), *Récits et représentations des catastrophes depuis l'Antiquité,* Actes du colloque du 10 au 12 avril 2003, pub. De la MSH-Alpes, Grenoble, France, 2005, 407 pages.

- FAVIER René et LE ROY LADURIE Emmanuel (ss la dir. de), *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire*, actes du second colloque international sur l'histoire des risques naturels du 22 au 24 mars 2001, pub. MSH-Alpes, 2002, 444 pages.

- FAVIER René et PFISTER Christian (ss la dir. de), *Solidarité et assurance. Les sociétés européennes face aux catastrophes (17e-21e s.)*, Actes du colloque des 12-13 octobre 2006, pub. MSH-Alpes, Grenoble, France, 2007, 345 pages.

- Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Risques Naturels en France (GIRRN), coord. CŒUR Denis et BRUN Catherine, *Des disciplines à la rencontre de l'événement risque naturel* , séminaire, Grenoble, 27 mars 1998, CRHIPA- Université Pierre Mendès France, Cemagref, Pôle grenoblois/risques naturels, pub. CEMAGREF, Antony, France, 1999, 65 pages.

- DELECRAZ Christian et DURUSSEL Laurie (ss la dir. de), *Scénario Catastrophe*, éd. MEG et infolio, coll. Tabou, Genève Suisse, 2007, 345 pages.

- Boskoinik Andrea, *La construction sociale des catastrophes dites naturelles*, pp.57-74.

- Favier René et Granet-Abisset Anne-Marie, *Risques et catastrophes naturelles : quand les historiens s'en mêlent !*, pp.167-188.

- Rorher Denis, *Les catastrophes naturelles dans les récits de voyage en Suisse*, pp.203-236.

- JEUDY Henri-Pierre, *Le désir de catastrophe*, éd. Aubier, coll. Résonnances, Paris, France, 1990, 161 pages.

- LAMARRE Denis (ss la dir. de), *Les risques climatiques*, éd. Belin, Paris, France, 2006, 223 pages.

- LEDOUX Bruno, *Les catastrophes naturelles en France*, éd. Payot, Paris, France, 1995, 455 pages.

-WALTER François, FANTINI Bernadino, DELVAUX Pascal (ss la dir. de), *Les cultures du risque (XVIe-XXIe siècle)*, éd. Presses d'Histoire Suisse, Genève, Suisse, 2006, 203 pages.

- Favier René, Sociétés urbaines et culture du risque. Les inondations dans la France d'Ancien Régime, pp.49-86.

- Granet-Abisset Anne-Marie, Mémoire et gestion des risques naturels. L'exemple des sociétés alpines (XIXe-XXe siècle), pp.117-138.

Travaux et communications

- BERLIOZ Jacques, « En forme de conclusion », in *Hypothèses*, éd. Publications de la Sorbonne, Paris, France, 1999, pp.65-67

- BERLIOZ Jacques, « L'histoire des catastrophes naturelles au service de la prévention », in *Aménagement et Nature*, éd. Association pour les espaces naturels, Paris, France, n° 90, été 1988, pp.7-9

- BERLIOZ Jacques, « L'histoire sert aussi à prévoir les tremblements de terre ! », in *L'Histoire*, éd. Société d'Editions Scientifiques, Paris, France, n° 220, avril 1998, pp.56-59

- Blois 2001, Les rendez-vous de l'histoire, *L'homme et l'environnement : quelle histoire ?*, éd. Pleins Feux, Nantes, France, 2002, 154 pages.

- BRIFFAUD Serge, « Vers une nouvelle histoire des catastrophes », in *Source, Travaux historiques*, Revue de l'Association « Histoire au présent », n° 33, 1993.

- DORVAL Mathias, *Approche d'une calamité publique, le cyclone à La Réunion de 1904 à 1963, une étude centrée sur l'Ouest*, mémoire de maîtrise sous la direction de Gérard Veyssière et Claude Wanquet, Université de La Réunion, 1993, 177 pages.

- JAUZE Albert, *Les cyclones à l'île de La Réunion*, Service éducatif des A.D.R., Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1979, 92 pages.

- MAYER Isabelle :

  - *Comportements et organisation de la société réunionnaise face aux cyclones (XXème siècle). Approche méthodologique de la mémoire des tempêtes tropicales à l'Ile de La Réunion*, mémoire de D.E.A. d'histoire, Yvan Combeau (ss la dir. de), Université de La Réunion, 2003, 90 pages.

  - « Les actions de coopération internationales et de solidarité entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien face aux cyclones : La Réunion, Maurice et Madagascar (XXe siècle) », in Revue Historique Internationale de l'océan Indien, *Les dynamiques*

économiques, politiques et sociales dans et entre les pays du Sud-Ouest de l'océan Indien XVIIe-XXe siècles, n° 1, AHIOI, La Réunion, 2005, pages 112-125.

- « Des observations empiriques des cyclones au principe de précaution : historique d'un long combat contre un fléau naturel ancien », in Revue Historique Internationale de l'océan Indien, *Sciences, techniques et technologies dans l'océan Indien du XVIIe au XXIe siècles*, n° 2, AHIOI, La Réunion, 2006, 301 pages ,pp. 246-257.

- « Le cyclone dans la presse réunionnaise (1946 – 1962) : un défi à la départementalisation », in Yvan Combeau (ss la dir. de), *L'Ile de La Réunion sous la IVème République 1946-1958. Entre colonie et département*, Océan Editions, La Réunion, 2006, 343 pages, pp. 327-339.

- « L'Histoire des cyclones dans le sud-ouest de l'océan Indien : une approche nécessairement pluridisplinaire », in Jean-michel Jauze, Yvan Combeau, *Géographes et historiens dans la compréhension et la gouvernance des espaces et sociétés de l'océan Indien,* CREGUR et CRESOI, Université de La Réunion, coll. terres et sociétés indocéaniques, 2010, 421 pages, pp. 203-212.

- « La Réunion face aux cyclones: évolution historique d'une société vivant dans la tourmente », in CEDETE, *Sociétés et catastrophes naturelles,* Université d'Orléans (à paraître en 2011-2012).

- « Histoire des marins face à la peau du diable : évolution des représentations et de la compréhension des tempêtes tropicales dans l'océan Indien (XVII-XXIèmes siècles) », in CRLHOI, *Tempêtes, naufrages, pirates dans l'océan Indien : accidents réels ou péripéties fictives ?,* Université de la Réunion (à paraître en 2011-2012).

- QUENET Grégory, « La catastrophe, un objet historique ? », in *Hypothèses*, éd. Publications de la Sorbonne, Paris, France, 1999.

- SIGNORELLI Amalia, « Catastrophes naturelles et réponses culturelles », in *Terrain : carnets du patrimoine ethnologique*, éd. Ministère de la culture, Paris, France, n° 19, oct. 1992.

OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DU CLIMAT

Ouvrages

- ACOT Pascal, *Catastrophes climatiques, désastres sociaux*, éd. PUF, Paris, France, 2006, 204 pages.

- ACOT Pascal, *Climat, un débat dévoyé*, éd. A. Colin, Coll. Eléments de réponse - Libertés d'historien, Paris, France, 2010, 158 pages.

- ACOT Pascal, *Histoire du climat*, éd. Perrin, Paris, France, 2003, 309 pages.

- ACOT Pascal, *L'histoire des sciences*, éd. Puf, coll. QSJ, Paris, France, 1999, 127 pages.

- LE ROY LADURIE Emmanuel, *Histoire du climat depuis l'an mil*, éd. Flammarion, Paris, France, 1967, 366 pages.

Travaux et communications

- LE ROY LADURIE Emmanuel, « Aspects historiques de la nouvelle climatologie », in *Revue Historique*, éd. PUF, Paris, France, n° 225, janvier-mars 1961.

- LE ROY LADURIE Emmanuel, « Histoire et climat », in *Annales*, 1959.

- *L'Histoire*, dossier « Le climat depuis 5 000 ans », éd. Société d'Editions Scientifiques, Paris, France, n° 257, oct. 1980.

OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DE LA METEOROLOGIE

Ouvrages

- FIERRO Alfred, *Histoire de la météorologie*, éd. Denoël, coll. Médiations, Paris, France, 1991, 315 pages

- ROUSSEAU R., *Evolution des moyens de prévision au travers d'un historique de la présence météorologique française dans l'océan Indien*, Concours professionnel au grade de technicien de la météorologie, éd. SMR – Météo-France, La Réunion, France, déc. 1990.

OUVRAGES DE METEOROLOGIE

Travaux et communications

- Connaissance de la Météorologie, *Le point sur les cyclones tropicaux*, éd. Météo France, 1996, 23 pages.

- LASSERRE-BIGORRY Antoine, « Recherches sur site », in *Atmosphériques*, éd. Météo France, n° 6, avril 2000, 39 pages.

- PERISSAT Frédéric, « Quand la vigilance s'impose », in *Atmosphériques*, éd. Météo France, n° 6, avril 2000, 39 pages.

- Voir le site : http://www.meteo.fr/temps/domtom/La_Reunion/webC.M.R.S.9.0/

OUVRAGES SUR LES LIENS ENTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LES CYCLONES

Travaux et communications

- La cité des sciences, *Les cyclones vont-ils s'intensifier ?* http://www.citesciences.fr/francais/ala_cite/science_actualites/sitesactu/magazine/article.php?langue=fr&id_article=4783&id_mag=3

- WEBSTER P.J., HOLLAND G.J., CURRY J.A. and CHANG H.R. « Changes in tropical

cyclone number, duration and intensity in warning environment », *Sciences*, vol. 309, 16/09/2005, pp. 1844-1846 ; http://www.sciencemag.org/content/309/5742/1844.full

OUVRAGES SUR LES CYCLONES

Les cyclones dans l'océan Indien

Ouvrages

- CHAUSSARD Albert et LAPLACE Laurent, *Les cyclones du sud-ouest de l'océan Indien*, Direction de la météorologie nationale, coll. Mémorial de la Météorologie nationale, Paris, France, 1964, 156 pages.

Travaux et communications

- ECORMIER Jacques, *Cyclones tropicaux du sud-ouest de l'océan Indien : le cas de l'île de La Réunion*, Météo France, 1992, 479 pages.

- SOULAN Alain, « Des spécialistes « cyclones » dans l'océan Indien », in *Atmosphériques*, éd. Météo France, n° 6, avril 2000, 39 pages.

Les cyclones à La Réunion

Ouvrages

- MAYOKA Mireille, *Les cyclones à La Réunion*, éd. Météo France, Saint André, La Réunion, France, 1998, 48 pages.

Travaux et communications

- CATTOIR Edouard, « la menace cyclonique à La Réunion », in *Historiens et géographes*, n° 280, éd. Association des professeurs d'histoire-géographie, Paris, France, n° 280, oct. 1980, 183 pages.

Le cyclone dans le parlé créole réunionnais

Ouvrages

- HONORE Daniel, *Devinettes créoles*, éd. UDIR, Saint Denis, La Réunion, France, 2004, 131 pages.

- HONORE Daniel, *Kroyans (superstitions à La Réunion)*, éd. UDIR, Saint Denis, La Réunion, France, 1995, 115 pages.

- HONORE Daniel, *Proverbes réunionnais*, éd. UDIR, Saint Denis, La Réunion, France, 1992, 312 pages.

- Poètes Cont'saison, *Fêtes nature et saisons à La Réunion et dans l'hémisphère Sud*, imp. C. Payet, La Réunion, France, 2002, 113 pages.

Travaux et communications

- *Kivi, Pou nout lidantité réyoné*, « Mové tan », n° 2, Saint Denis, La Réunion, France, 2010, 45 pages.

Les cyclones dans le monde

Ouvrages

- DUTEIL Alain, *Hugo ou l'hiver en Guadeloupe, récit*, éd. CEDIL, Paris, France, 1989, 143 pages.

- FORTUNE Félix-Hilaire, *Cyclones et autres cataclysmes aux Antilles*, éd. La Masure, Fort-de-France, France, 1986, 117 pages.

- LE BORGNE Jean, *Les cyclones*, éd. PUF, coll. QSJ, n° 2 261, Paris, France, 1986, 127 pages.

- LE TREHONDAT Patrick, *L'ouragan Katrina : le désastre annoncé*, éd. Syllepses, coll. Arguments et mouvements, Paris, France, 2005, 163 pages.

- MARTIN Jean-Louis, *Le Grand Livre des Cyclones et Tempêtes tropicales*, Orphie, Sainte Clotilde, La Réunion, France, 2002, 157 pages.

- TWIST Clint et VISEUR Jean-François, *Les cyclones et les orages*, éd. Gamma, coll. Guérir notre planète, Tournai, France, 1993, 44 pages.

Travaux et communications

- LARRUE Sebastien et CHIRON Thomas, « Les îles de Polynésie française face à l'aléa cyclonique », *VertiO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n°3, décembre 2010, [en ligne], mis en ligne le 20 décembre 2010. URL : http://vertigo.revues.org/10558

- LEGOFF Nicolas, « Les Comores et l'aléa cyclonique dans le contexte des changements climatiques : la vulnérabilité différenciée d'Anjouan et de Mayotte », *VertiO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n°3, décembre 2010, [en ligne], mis en ligne le 20 décembre 2010. URL : http://vertigo.revues.org/10497

- VEYRET-MEKJIAN Yvette, « Les effets du cyclone Mitch », « *Géographie* des risques naturels », in *Documentation photographique*, éd. La documentation Française, bimestriel n° 8023, Paris, France, oct. 2001, 64 pages.

STATISTIQUES

- *Tableau économique de La Réunion*, INSEE, 1992-93.

- INSEE, *Tableau économique de La Réunion*, éd.2008-2009.

- « Le logement », revue Economie de La Réunion, n° 60.

- site web : insee.fr

OUVRAGES DE GEOGRAPHIE

Ouvrages

- CHAM'S, *Enseigner les risques naturels : pour une géographie physique revisitée*, éd. Anthropos/GIP Reclus, coll. Géographie, Paris, France, 1994, 227 pages.

- Comité des travaux historiques et scientifiques, *Risques naturels*, éd. CTHS, actes du 120ème congrès des sociétés historiques et scientifiques à Aix en Provence en 1995, Paris, France, 1999, 156 pages.

- DEFOS DU RAU Jean, *L'Ile de La Réunion, Etude de géographie humaine*, Thèse soutenue à Bordeaux en 1958, pub. Institut de Géographie, Bordeaux, 1960, 716 pages.

- GEODE Caraïbes, *Les Antilles, terres à risques*, éd. Karthala, Paris, France, 1999, 311 pages.

- PAGNEY Françoise, *Les ouragans tropicaux*, CDDP, Pointe à Pitre, Guadeloupe, France, 1994, 151 pages.

- PERARD Jocelyne et PERROT Maryvonne (ss la dir.de), *L'Homme et l'Environnement, Histoire des grandes peurs et géographie des catastrophes*, pub. Université de Bourgogne, Dijon, France, 2003, 309 pages.

- PITTE J.R., ESCOURROU Gisèle (ss la dir.de), *Le climat et la ville*, éd. Nathan Université, coll. Géographie d'aujourd'hui, Paris, France, 1991, 190 pages.

- SAFFACHE Pascal, MARC Jean-Valery et HUYGUES-BELROSE Vincent, *Les cyclones en Martinique : quatre siècles cataclysmiques : éléments pour une prise de conscience de la*

vulnérabilité de l'île de la Martinique, Ibis rouge Edition, Matoury, Guyane française, 2003, 278 pages.

Travaux et communications

- BERTILE Wilfrid, « La Réunion sur la voie du développement ? », in *Annales de Géographie*, éd. Armand Colin, Paris, France, n° 533, janv-fév 1987, pages 33-51

- HOARAU Karl, *L'intensité des cyclones tropicaux du Sud-ouest de l'Océan Indien, les risques et les dégâts à la Réunion*, thèse de doctorat de géographie, Gisèle Escourrou (ss la dir. de), Université Paris IV La Sorbonne, octobre 1994, 2 tomes, 499 pages.

- LORION David, *Inondations et aménagement à l'île de La Réunion*, thèse de doctorat de géographie, Gérard Soutade (ss la dir. de), Paris X, déc. 2000, 544 pages.

- RANDRIANARISON Josette, *Les cyclones et l'homme à Madagascar*, thèse de doctorat de géographie, Pierre Pagney (ss la dir. de), Université Paris IV La Sorbonne, octobre 1991, 3 tomes, 566 pages.

OUVRAGES DE CLIMATOLOGIE

Ouvrages

- *Coup de chaud sur la planète, les dérèglements climatiques*, (recueil d'articles du journal Le Monde), éd. Librio, Paris, France, 2001, 95 pages.

- LABEYRIE Jacques, *L'homme et le climat*, éd. Denoël, Paris, France, 1985, 281 pages.

- LAMARRE Denis et PAGNEY Pierre, *Climats et Sociétés*, éd. Armand Colin, coll. U, Paris, France, 1999, 272 pages.

- LE BORGNE Jean, *Climatologie du Sud-Ouest de l'océan Indien : le cas de l'Ile Maurice*, éd. de l'ORSTOM, coll. Travaux et documents, Paris, France, 1987, 676 pages.

- PAGNEY Pierre, *Les catastrophes climatiques*, éd. PUF, coll. QSJ, Paris, France, 1994, 128 pages.

Travaux et communications

- VEYRET-MEKDJIAN Yvette, « Des outils pour la prévention », « La perception du risque et de la catastrophe », « Géographie des risques naturels », in *Documentation photographique*, éd. La documentation Française, bimestriel n° 8023, Paris, France, oct. 2001, 64 pages.

OUVRAGES D'HYDROLOGIE

Travaux et communications

- Département de La Réunion, Direction de l'Agriculture et de la Forêt, REDETAR section hydrologie, *Le cyclone tropical « Firinga », Etude hydrologique générale*, manuscrit dactylographié, [s. n.], 1989, [s. p.].

- ROBERT René, *Climat et Hydrologie à La Réunion. Etude typologique et régionale des pluies et de l'écoulement*, ISBN, Montpellier, France, 1985, 438 pages.

ATLAS

- *Atlas des risques majeurs à la Réunion*, BRGM, Saint Denis, La Réunion, France, 1993, 76 pages.

- *Atlas climatique de La Réunion*, éd. Météo France, Saint Denis, La Réunion, France, 1998, 79 pages.

- *Dossier départemental des risques majeurs*, BRGM, Saint Denis, La Réunion, France, 1995, 76 pages.

- SOLER Olivier, *Atlas climatique de La Réunion*, éd. Météo France, Direction interrégionale de La Réunion, 1997, 80 pages.

OUVRAGES SUR L'HABITAT, L'ARCHITECTURE

Ouvrages

- BARAT Christian, *Les paillotes de l'île de La Réunion*, éd. Centre universitaire de La Réunion, Saint Denis, La Réunion, France, 1978, 79 pages.

- C.A.U.E., *L'habitat réunionnais*, imp. C.D.D.P., Saint Denis, La Réunion, France, 73 pages.

- C.A.U.E., *350 ans d'architecture à l'île de La Réunion*, éd. C.A.U.E. de La Réunion, France, 207 pages.

- GANDEMER Jacques et GUYOT Alain, *Intégration du phénomène vent dans la conception du milieu bâti*, Ministère de l'Equipement, Paris, France, 1976, 130 pages.

- GIVONI Baruch, *L'homme, l'architecture et le climat*, éd. du Moniteur, Paris, France, 1978, 460 pages.

- JAUZE Jean-Michel, *Ville et patrimoine à la Réunion*, éd. L'Harmattan, Paris, France, 2000, 302 pages.

Travaux et communications

- AUGEARD Yves, « Les villas créoles de La Réunion », in *Dossiers de l'Outre-Mer*, n° 78/79, 1985.

- FINCH Héloïse, « Introduction aux enjeux politiques et stratégique du logement social. 1946 - 1966 », in Yvan Combeau (ss la dir.), *L'île de La Réunion dans le XXème siècle* , C.RE.S.O.I., La Réunion, France, 2009, 397 pages.

- FINCH Héloïse, *Governing rights in La Réunion : social legislation, landholding, housing and the making of France in the Indian ocean, 1946-2009*, thèse d'anthropologie et d'histoire, Joshua H. Cole (ss la dir. de), Université de Michigan, 2010, 362 pages.

- GOUSSEAU S., *Beauregard : une plantation de la côte au vent*, Fondation pour la recherche dans l'océan Indien, Saint Denis, La Réunion, France, 1984.

- MATHIEU Julie, *Stratégies d'une industrie réunionnaise; les établissements Isautier à l'échelle d'une vie: Charles Isautier (1917-1990)*, thèse soutenue le 7 sept 2010, sous la direction de Sudel Fuma à l'Université de La Réunion, 701 pages.

- PANDOLFI Paul, *Paillotes de Salazie, rapport d'enquête pour l'Ecomusée de Salazie*, (manuscrit tapé), 1998,128 pages.

- TROUILLOUD Paul, *La rue de Paris : approche ethnologique*, Mémoire de maîtrise, Institut d'anthropologie, université de La Réunion, 1980.

- sur la S.E.M..A.D.E.R. en 2008, 3è bailleur social de l'île avec près de 6 500 logements en patrimoine : http://www.semader.fr/presentation.html

- Sur le logement en 2008-2009 :
http://www.ipreunion.com/reportage.php?id_reportage=5239

OUVRAGES SUR LA PREVENTION

- CAROFF Philippe, WESTRELIN Samuel, « Cyclone en vue : mieux vaut prévenir… », in *Ponts et Chaussées Magazine*, n°1, janvier 2006.

- GREGOIRE Pierre, *Mesures des vents forts sur les sites cycloniques. Résultats de la prospection technique menée auprès des constructeurs et des utilisateurs*, note technique n° 16, éd. Direction de la météorologie nationale, 1990, 23 pages.

- POTHIN Jean, *Cyclones, environnement, constructions, désordres, remèdes*, éd. Chambre

des Métiers, Singapour, mai 1992, 362 pages.

- POTHIN Jean, *Guide de construction en région cyclonique*, éd. Chambre des métiers, La Réunion, France, 2004, 110 pages.

- Le service Météo France a mis en place un système de cartes de vigilance sur son site internet et à la télévision durant l'année 2002 pour appeler à la vigilance dans les départements concernés. Voir :
http://la.climatologie.free.fr/tempete/tempete1.htm
http://fr.wikipedia.org/wiki/Temp%C3%AAtes_de_fin_d%C3%A9cembre_1999_en_Europe

- Pour les risques naturels, les P.P.R. :
http://www.risquesnaturels.re
http://www.risquesnaturels.re/risques/plan-de-prevention-des-risques-ppr/etat-davancement-des-ppr

OUVRAGES SUR LA MEDECINE DE CATASTROPHE

Ouvrages

- NOTO René, HUGUENARD Pierre et LARCAN Alain, *Médecine de catastrophe*, coll. Abrégés, éd. Masson, Paris, France, 1987, 588 pages.

Travaux et communications

- BROS Didier, *Défaillances du plan ORSEC lors du cyclone Hugo 89 en Guadeloupe, mise en cause du système de communications, solutions proposées*, thèse de médecine, G. Oksenhendler (ss la dir. de), Université de Rouen, 1993, 84 pages.

- GICQUEL Philippe, *Organisation des secours en période cyclonique*, thèse pour le doctorat en médecine, J.C. Manelli (ss la dir. de), Université de Aix-Marseille II, 1993, 76 pages.

- LANDOS Claude, C*ontribution à l'étude de la médecine des catastrophes en milieu tropical à propos d'une expérience humanitaire au Bangladesh (cyclone 1985)*, thèse de médecine, J. Orfila (ss la dir. de), Université de Picardie, Amiens, 1986, 155 pages.

MONOGRAPHIES

- ARTERO Annie, BEGUE M-A., BEAULIEU J-F., *La Réunion des électriciens*, éd. Azalées, Saint Denis, La Réunion, France, 1996, 78 pages.

- Association Entre-Deux Z'épok, *Entre-Deux, Histoire d'un village des Hauts de La Réunion*, imp. Graphica, La Réunion, France, 2003, 110 pages.

- BENARD Jules, *Le grand livre des entrepreneurs de La Réunion*, éd. L'Echo Austral, Saint Denis, La Réunion, France, 2001, 197 pages.

- BENARD Jules, *Les grandes catastrophes à La Réunion*, éd CNH (Les Cahiers de Notre Histoire), sept. 1991, n° 25, Saint Denis, La Réunion, France, 28 pages.

- BERTILE Wilfrid (coord. de), *La nouvelle Réunion*, éd. Département de La Réunion, France, 1996, 203 pages.

- CODERPA, ORIAPA, *Ile de La Réunion, 1920-1970 : les retraités, témoins et acteurs du changement*, éd. Azalées, Saint Denis, La Réunion, France, 1997, 141 pages.

- DOUYERE Guy, *Marie Biguesse*, coll. Souvenirs d'enfance à l'Ile de La Réunion, éd. Azalées, Saint Denis, La Réunion, France, 1990, 220 pages.

- DUPONT Guy, *Saint Denis de La Réunion : ville tropicale en mutation*, éd. du Tramail, Saint Denis, La Réunion, France, 1990, 759 pages.

- *Gramounes Cilaos, Cent ans de souvenirs*, LKC imprimerie, Saint Pierre, La Réunion, France, 1986, 59 pages.

- GRONDIN Dominique Chantal, *Saint Joseph, des origines à nos jours*, éd. CNH, coll. Les Cahiers de Notre Histoire, n° 34, 1992, Saint Denis, La Réunion, France, 31 pages.

- *Impression du pays d'abord : Terre Sainte, un quartier de Saint Pierre*, pub. Saint Pierre, imp. Saint Denis, La Réunion, France, 1994, 79 pages.

- LUCAS Raoul, *Les Gouverneurs de La Réunion : ancienne île Bourbon*, éd. du CRI, Saint Clotilde, La Réunion, France, 1987, 187 pages.

- LUCAS Simon, *Un petit créole et ses souvenirs*, Océan Editions, Saint André, La Réunion, France, 1992, 278 pages.

- *Mahavel, Ravines des Cabris, Bois d'Olive : quartiers d'histoire*, « La vie à La Ravine de Cabris avant la 1ère Guerre Mondiale », pub. Mairie de saint Pierre, La Réunion, France, 1987, 111 pages.

- MAHE Marguerite-Hélène, *Sortilèges créoles Eudora ou l'île enchantée*, éd. Grand Océan, coll. Le Roman de l'Océan Indien, Saint Denis, La Réunion, France, 3ème édition, 2001, 400 pages.

- ROUSSE Eugène, *La commune du Port a cent ans*, publication de la ville du Port, La Réunion, France, 1997, t. 2, 115 pages.

- *Salazie 1899-1999, Histoire d'une commune, Les habitants de l'extrême*, Les Editions Azalées, GRAFOS, Sainte Marie, La Réunion, France, 2000, 119 pages.

- SERVIABLE Mario, *Saint Denis de La Réunion, La clef du beau pays*, éd. ARS Terres créoles, Saint Denis, La Réunion, France, 1988, 238 pages.

- Union régionale animation et développement, Institut de formation à l'animation de La Réunion, *Vivre à Hell-Bourg de l'origine à nos jours*, éd. URADR et IFAR, Saint Denis, La Réunion, France, 1984, 101 pages.

ROMANS, RECITS, DIVERS

- BERNARDIN DE SAINT PIERRE Henri, *Voyage à l'Ile de France*, éd. de l'océan Indien, Rose-Hill, île Maurice, 1986, 473 pages.

- BERNARDIN DE SAINT PIERRE Henri, *Paul et Virginie*, éd. Flammarion, Paris, France, 1992, 222 pages.

- COLIN Michel, le récit détaillé d'un officier mécanicien témoin de l'événement du superstarliner durant *Jenny*, sur le site aviatechno : http://aviatechno.free.fr/constellation/constel09.php#cyclone

- LAURET Jocelyne, *Un siècle de fraudes électorales à La Réunion*, mémoire de DESS administration des collectivités locales, Pierre Cregut (ss la dir. de), Université de La Réunion, 1990, 137 pages.

- LAUTRET-STAUB François, *René Favron et l'U.O.S.R., bâtir la solidarité*, éd. U.O.S.R., impr. IGR, Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1993, 160 pages.

- *Le nouveau Larrousse médical illustré*, sans éd., imprimerie Larousse, Montrouge, France, 1952, 1 214 pages .

- *L'Officine*, éd. Vigot, Paris, France, 1982, 1 955 pages.

- *L'Officine ou Répertoire général de pharmacie pratique*, éd. Vigot frères, Paris, France, 1923, 1 915 pages.

- VERCEL Roger, *La fosse au vents – La peau du diable*, éd. Albin Michel, Paris, France, 1950, 324 pages.

LES SOURCES A LA REUNION

I – Les fonds publics

A- Les Archives Départementales de la Réunion (A.D.R.)

Série M : archives du gouvernement 1815-1947

Sous-série 1M : administration générale ; fonds sinistres et calamités publics

- 1M4076 : cyclones (1944-1946)
- 1M4078 : cyclones, recensements des dégâts, indemnisations (1874-1901)
- 1M4079 : cyclone des 21 et 22 mars 1904
- 1M4080 : id.
- 1M4083 : cyclones (1905-1931)
- 1M4085 : cyclones (1934-1939)
- 1M4086 : cyclones (1944-1946)

DE MARTIN DE VIVIES Paul (chef de service de la météorologie de La Réunion), *Nomenclature des cyclones ressentis A l'île de La Réunion (Bourbon) depuis 1655*, manuscrit de10 pages dactylographié, 1944 ; 1M4086 et 1M4076

Série W : cyclones, inondations, séismes

- 28W41 : rapports sur les dégâts de *Jenny* 1962
- 28W48 : correspondances ministérielles sur *Jenny* 1962
- 48W148 : cyclone de 1948
- 48W282 : D.D.E.
- 48W1371 : D.D.E.
- 105W26 : Service des ponts et chaussées : travaux routiers 1952-1953
- 249W93 à 101 : Cabinet du préfet : *Jenny*
- 249W122 : D.D.E.

Série X : administration hospitalière, bureau de bienfaisance, assistance, assistances et prévoyances sociales

- 3X : Gouvernement : demandes de secours - fiches de renseignements (1915-1918) ;

- 4X : Cabinet du gouverneur : demandes de secours (1911) ;

- 23X : Gouverneur : demandes de secours (1912-1925) ;

- 50X : Cabinet du gouverneur : correspondances 1912-1914 (Lettres de demandes de secours 1914) ;

- 61X : Bureaux de bienfaisance : 1848-1923 (Fonctionnement bureaux de bienfaisance) ;

- 72X : Cabinet du gouverneur : secours individuels, dossiers, décisions, commissions 1919-1929.

Série CFR : les chemins de fer et le port

- CFR1/133
- CFR1/136
- CFR1/137
- CFR1/139

DE MONTS DE SAVASSE J., *Aperçu de Météorologie de La Réunion*, manuscrit, [s. d.], 8 pages ; CFR1/136

Série O : administration des communes

- 2O192 : cyclones XIXème et début du XXème siècle
- 2O228 : *Ibid.*

Série S : travaux publics, chemins de fer, ports et inscriptions maritimes

- 12S5 : correspondances de l'ingénieur en chef (1859-1896)
- 12S6 : correspondances de l'ingénieur en chef (1897-1915)

Les périodiques 1 PER

Le Petit Journal de l'Ile de La Réunion

- 1PER39/16 1902 février
- 1PER39/18 1904 1er semestre

Le Nouveau Journal de l'Ile de La Réunion

- 1PER52/7 1913
- 1PER52/18 1919-1920

La Patrie Créole

- 1PER45/24 1913 1er semestre

Le Peuple

- 1PER81/10 1904 1er semestre
- 1PER81/10 1913 mars
- 1PER81/21 1919 mai
- 1PER81/34 1932 février – mars
- 1PER81/46 1944 avril
- 1PER81/47 1945 janvier – avril
- 1PER81/50 1948 janvier – mars
- 1PER81/54 1952 février – mars
- 1PER81/70 1958 avril

Le Cri du Peuple

- 1PER86/8 1958 avril
- 1PER86/10 1962 mars – avril

Le Progrès

- 1PER82/10 1919-1920
- 1PER82/22 1944 mars – avril
- 1PER82/23 1945 avril
- 1PER82/26 1948 janvier – avril et août
- 1PER82/30 1952 mars
- 1PER82/34 1956 janvier
- 1PER82/36 1958 mars - avril
- 1PER82/40 1962 mars

La Démocratie

- 1PER84/6 1948 février – avril
- 1PER84/15 1962 mars – avril

Le Cri du Peuple

- 1PER86/10 1962 mars – mai et septembre

Le Journal de l'Ile de La Réunion

- 1PER94/15 1962 février – mars
- 1PER94/20 1964 janvier – avril
- 1PER94/26 1966 janvier – avril
- 1PER94/108 1980 janvier
- 1PER94/109 1980 février
- 1PER94/110 1980 mars
- 1PER94/193 1987 février
- 1PER94/194 1987 mars
- 1PER94/195 1987 avril
- 1PER94/199 1987 août
- 1PER94/217 1989 février
- 1PER94/218 1989 mars
- 1PER94/219 1989 avril
- 1PER94/220 1989 mai
- 1PER94/225 1989 octobre

- 1PER94/226 1989 novembre
- 1PER94/264 1993 janvier
- 1PER94/265 1993 février
- 1PER94/280 1994 mars
- 1PER94/287 1994 octobre
- 1PER94/290 1995 mars
- 1PER94/323 1997 décembre
- 1PER94/332 1998 septembre
- 1PER94/344 1999 septembre
- 1PER94/345 1999 octobre
- 1PER94/374 2002 février
- 1PER94/382 2002 novembre
- 1PER94/422 2006 mars

Le Quotidien

- 1PER131/41 1980 janvier
- 1PER131/42 1980 février
- 1PER131/43 1980 mars
- 1PER131/126 1987 février
- 1PER131/127 1987 mars
- 1PER131/128 1987 avril
- 1PER131/129 1987 mai
- 1PER131/132 1987 août
- 1PER131/143 1988 juillet
- 1PER131/148 1988 décembre
- 1PER131/150 1989 février
- 1PER131/151 1989 mars
- 1PER131/152 1989 avril
- 1PER131/153 1989 mai
- 1PER131/161 1990 janvier
- 1PER131/197 1993 janvier
- 1PER131/207 1993 novembre
- 1PER131/218 1994 octobre
- 1PER131/221 1995 janvier

- 1PER131/255 1997 novembre
- 1PER131/271 1999 mars
- 1PER131/278 1999 octobre
- 1PER131/279 1999 novembre
- 1PER131/281 1989 janvier
- 1PER131/282 2000 février
- 1PER131/288 2000 août
- 1PER131/304 2001 décembre
- 1PER131/306 2002 février
- 1PER131/316 2002 décembre

Témoignages

- 1PER85/11 1962 mars – avril
- 1PER85/13 1964 mars
- 1PER85/15 1966 janvier – février
- 1PER85/39 1980 janvier – février
- 1PER85/40 1980 mars
- 1PER85/116 1987 février
- 1PER85/117 1987 mars
- 1PER85/139 1989 janvier
- 1PER85/140 1989 février
- 1PER85/150 1989 décembre
- 1PER85/187 1993 janvier
- 1PER85/269 1999 novembre
- 1PER85/290 2001 janvier

Le Réunionnais

- 1PER220/3 1993 janvier
- 1PER220/4 1993 février

Les périodiques 2 PER

- 2PER714 Annuaire de l'île de La Réunion, 1902 à 1925

Les ouvrages Bib

- AZEMA Georges, *Histoire de l'Ile Bourbon, depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1848*, éd. H. Plon, Paris, France, 1859, 360 pages ; Bib 973

- BORY DE SAINT VINCENT J.B., *Voyage dans les quatre principales mers d'Afrique*, chez F. Buisson, Paris, France, 1804, 412 pages, t.1 ; Bib 711 I-III

- BUET Charles, *Trois mois à l'Ile Bourbon, journal d'un étudiant*, éd. H. et L. Casterman, Paris, France, [s. d.], 243 pages ; Bib 1185

- CAILLOT Antoine, *Beautés naturelles et historiques des îles, des montagnes et des volcans*, imprimerie Ledentu, Paris, France, 1827, 413 pages ; Bib 1278

- CHABAUD Marius, *Madagascar*, éd. Challanel, Librairie Coloniale, Paris, France, 1893, 253 pages ; Bib 923

- Dr COQUEREL J.C., *Lettres d'un marin à sa famille*, éd. Germer-Baillère, Paris, France, 1870, 371 pages ; Bib 352

- DELESSERT Adolphe, *Souvenirs d'un voyage dans l'Inde exécuté de 1834 à 1839*, imprimerie Béthume et Plon, Paris, France, [s. d.], 237 pages ; Bib 58

- DE MAHI François, *Autour de l'Ile Bourbon et de Madagascar*, éd. A. Lemerre, Paris, France, 1891, 287 pages ; Bib 33

- DE PONT-JEST René, *Bolino le négrier, souvenirs de l'Océan Indien*, imprimerie Hetzel, Paris, France, 1862, 324 pages ; Bib 966

- LAVOLLEE M.C., *Voyage en Chine*, éd. J. Rouvier, Paris, France, 1853, 466 pages ; Bib 2176

- LEGUEVEL DE LACOMBE B.F., *Voyage à Madagascar et aux Iles Comores*, 1823-1830, éd. L. Desessart, Paris, France, 2 tomes, non daté, 375 pages ; Bib 2446/I-II

- LESAGE Sahib, *La frégate l'Incomprise, voyage autour du monde*, éd. Messein, Paris, France, [s. d.], 210 pages ; Bib 1269

- Abbé MACQUET, *Six années à l'Ile Bourbon*, éd. Cattier, Tours, France, 1892, 225 pages ; Bib 85

- PAJOT Elie, *Simples renseignements sur l'Ile Bourbon*, éd. Challanel Ainé, Librairie Coloniale, Paris, France, 1887, 344 pages, p. 307 ; Bib 1918

- DE ROCHEFORT Pluchonneau, *Voyage autour du monde*, éd. Warée, Paris, France, 1845, 304 pages ; Bib 1236

- RENOVAL DE LESCOUBLE J.B., *Journal d'un colon de l'Ile Bourbon*, l'Harmattan éd. du Tramail, Saint Denis, Ile de La Réunion, France, 3 tomes, 1990, 1 501 pages ; Bib 2475/I-III, A.D.R.

- ROUSSIN Antoine, *Album de l'Ile de la Réunion*, éd. L. Vanier, Paris, France, t.2, 1880, 213 pages ; Bib 2486/II

Les microfilms

- MAILLARD Louis, « Notes sur l'Ile de la Réunion », in *Revue germanique*, t.26, [s. d.], 546 pages ; 4MI 189 (J1-6)

Les sources iconographiques

5Fi : cartes postales

- Cyclone de 1904 - *Rue de la Boucherie (Saint Denis)* ; 5Fi272
- Cyclone de 1904 - *Pont sur la rivière des Galets (Le Port)* ; 5Fi309
- Cyclone de 1904 - *L'abattoir de Saint Denis avant le cyclone* ; 5Fi155
- Cyclone de 1904 - *L'abattoir de Saint Denis après le cyclone* ; 5Fi156

- *Joseph Hubert (1747 - 1825)* ; 5Fi677

34Fi : cartes postales

- *Cilaos, vue générale, 19/02/1934* ; 34Fi51
- *Salazie - village, 19/02/1934* ; 34Fi59

Collection Roubaud :

- Cyclone de 1948 - *Case déplacée par la force des vents* ; photographie Jean Legros, coll. Roubaud

W :

- *Carte de la trajectoire approximative du cyclone Jenny* ; 249W93
- Premières photographies satellite du S-O de l'océan Indien. Cyclone Ida (1966) ; 249W122

CFR1 :

- Diagramme du baromètre enregistreur lors du cyclone du 4 février 1932 ; CFR1/133
- Cyclone 1935 - *Rivière des Galets (Le Port)* ; photographies C.P.R., CFR1/137 (3 photographies)

1M :

- *Carte des trajectoires des cyclones de mars et avril 1911* ; 1M4083
- *Carte de la trajectoire du cyclone du 11 avril 1944* ; 1M4086

B – Les sources du Service des Archives Intermédiaires

(PA signifie pré-archivage ; CD : Commission départementale ; AD : Archives départementales)

- 50 PA 12 : versement de la Direction du Développement Local, n° 50, dossier n° 12

- 2 PA 506 : versement d'arriérés de tous les services du Conseil général trouvés dans la cave du Palais de la Source, n° 2, dossier n° 506

- 8 PA 44 : versement de la Direction Générale des Services, service Hygiène - Prévention - Sécurité, n° 8, boite n° 44

- 8 PA 51 : versement de la Direction Générale des Services, service Hygiène - Prévention - Sécurité, n° 8, boite n° 51

- 2 PA 78 : versement d'arriérés de tous les services du Conseil général trouvés dans la cave du Palais de la Source, n° 2, dossier n° 78

- 2 PA 265 : versement d'arriérés de tous les services du Conseil général trouvés dans la cave du Palais de la Source, n° 2, dossier n° 265

- CD 1948-2001 : la Commission Départementale s'est tenue de 1948 à 1982, puis elle a été remplacée par le Bureau de 1982 à 1992 et enfin par la Commission permanente (CP) à partir de 1992.

- AD 8 : dossier n° 8 d'un versement (service non répertorié) pour les Archives départementales.

- 382.1 : *Présentation C.M.R.S.*, le 21 janvier 1999, Météo-France, 15 pages.

- autres rapports en cours d'archivage et par conséquent non côté.

C – Les sources de l'Université de La Réunion

La Salle Océan Indien

- « Vœu adopté par l'Académie de La Réunion dans sa séance du 2 juin 1932 », in Académie de La Réunion, *Bulletin 1931-1932*, vol. 11, The General Printing & Stationery Cy. Ld., Port-Louis, Ile Maurice, 1934, 205 pages, pp. 79-82 ; IOI 93(0) BUL

- BERTHO Jean, « Rapport de M. Jean Bertho sur le cyclone des 4 et 5 mars 1913 à La Réunion », in Académie de La Réunion, *Bulletin 1913-1914*, vol. 1er, impr. Mme Vve Drouhet Fils, 1914, 260 pages, pp. 55-70 ; IOI 93(0) BUL

- BILLIARD Auguste, Voyage aux colonies Orientales, éd. ARS Terres Créoles, Saint Denis, La Réunion, France, 1990 (1ère édition 1822), 254 pages ; IOI REU 969-74 BIL

- BRIDET Hilaire Gabriel, *Etude sur les ouragans de l'hémisphère austral*. *Manœuvres à faire pour s'en éloigner et se soustraire aux avaries qu'ils peuvent occasionner,* éd. Challanel aîné (lère éd. Saint-Denis, Rambosson, 1861), Paris, France, 1876, 211 pages ; REST TTR BRI

- HERMANN Jules, « Observations sur la communication de M. Jean Bertho », in Académie de La Réunion, *Bulletin 1913-1914*, vol. 1er, impr. Mme Vve Drouhet Fils, Saint Denis, La Réunion, France, 1914, 260 pages, pp. 71-85 ; IOI 93(0) BUL

- LOUGNON Albert*, Sous le signe de la tortue. Voyages anciens à l'île Bourbon (1611-1725)*, éd. Azalées, 1992 (1ère éd. 1939), Saint Denis, La Réunion, France, 284 pages, p. 222 ; IOI REU 969-5 SOU

- NEMOURS Duc de, Madagascar et ses richesses, éd. P. Roger, Paris, France, 1930, 294 pages : coll. C.R.E.S.O.I.

- MONNIOT Victorine, *Le journal de Marguerite*, éd. Azalées, Saint Denis, Ile de la Réunion, France, 1993, 263 pages. ; IOI REU 840-3 MON

- TRENDEL Raymond, « Historique et rôle de la météorologie à La Réunion », in Académie de La Réunion, *Bulletin 1963-1964*, vol. 61, impr. Cazal, La Réunion, France, 1965, 185 pages, pp. 74-109 ; IOI 93(0) BUL

- VAILLAND Roger, *Boroboudour, Choses vues en Egypte, La Réunion*, éd. Gallimard, Paris, France, 1981, 331 pages, p. 296. ; IOI REU 840-992 VAI

Le Centre Audiovisuel et Documentaire de l'Université de La Réunion

Les documentaires produits par l'Université de La Réunion

- « Les paillotes dans le cirque de Salazie », réalisé par Paul Pandolfi, Eric Fezin et David Floriant, 1997, 30 mn ; non côté.

Les autres productions

- « Au tournant du siècle, la départementalisation à La Réunion : 1946/1996 », réalisé par Emmanuel Berger, production Antenne Réunion, 1996, 51 mn ; 969.8

- « Catastrophes naturelles à La Réunion », réalisé par Miguel Gonant, production RFO, 2002, 26 mn ; 550

- « Cyclone Dina, 22/01/2002 », réalisé par Jean-Pierre Germain et Jean Maltesse, production Télé Réunion, 2002, 26 mn ; 551.55

- Réunion Longtemps : 1903/1905 : « Cyclone et marasme : le cyclone du 21 mars 1904 », réalisé par Eric Esnault et Benoît Ferrand, production Antenne Réunion, 1991, 13 mn ; 969.8

- Réunion Longtemps : 1931/1933 : « La grande tourmente », réalisé par Eric Esnault et Benoît Ferrand, production Antenne Réunion, 1991, 13 mn ; 969.8

- Réunion Longtemps : 24ème partie : « 1948, Alerte n° 3 », réalisé par Benoît Ferrand, production Antenne Réunion, 1992, 58 mn ; 969.8

D – Les sources du Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile, Préfecture de La Réunion

- Ministère de l'Environnement, C. général, C. régional, *Dossier départemental des risques majeurs : un exemple, La Réunion*, co-éd. préfecture, Académie de La Réunion, B.R.G.M., impr. I.G.R., La Réunion, France, 1995, 76 pages ; [s.c.]

- Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile, Préfecture de La Réunion, *Plan de Secours Spécialisé « cyclones »*, 30/09/2002, 75 pages ; imprimé [s.c.]

- Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile, Préfecture de La Réunion, *Circulaire n° 1726/89 du 13/12/1989 relative au plan ORSEC cyclonique* ; imprimé [s.c.]

E – Les sources du Conseil général de La Réunion (S.D.C.G.R.)

- *Délibération de la Commission permanente du Conseil régional de La Réunion*, le 23/06/1995. Rapport public du 12/07/1995 ; dossier « cyclone 2002 »

F – Les sources de la Bibliothèque départementale de La Réunion

La bibliothèque départementale détient des journaux et constitue depuis 1987 des revues de presse thématique dont un dossier « cyclones » depuis 1987 que nous avons consulté. Toutes les revues éditées spécialement pour un cyclone sont consultables dans les rayons au 551.55.

F – 1. Les revues

- GELABERT Serge, *Clotilda, Vendredi 13 février 1987*.

- *Imaz Press Reunion*, « *22/23 janvier 2002. Dina, cyclone tropical intense, du ciel à la terre* », éd. I.P.R., 2002, [s. p.].

- *Le J.I.R*, « *Spécial Clotilda 87, Opération solidarité* », 1987.

- *Le J.I.R.*, « *Le choc Firinga, éd. spéciale* », 1989.

- *Le J.I.R.*, « *Colina 1993, Opération solidarité* »,1993.

- *Le J.I.R.*, « *Dina, cyclone tropical intense, 22-23 janvier 2002* », 27/01/2002.

- *Le J.I.R.*, « *Diwa, Alerte Orange* », 12/03/2005.

- *Le J.I.R.*, « *Saison cyclonique 2008-2009. Le guide des conseils pratiques* »,2009.

- *Le J.I.R.* et Météo France, « *Dossier cyclonique* », 23/11/1995.

- *Le J.I.R.* et Météo France, « *Cyclone. Ce qu'il faut savoir* », 25/11/1996.

- *Le Quotidien de La Réunion*, « *La tragédie Hyacinthe* »,1980.

- *Le Quotidien de La Réunion*, « *Clotilda 13 février* 1987 », 1987.

- *Télé 7 Jours*, « *Firinga* », Réunion Magazine, 1989.

- S.M.R., *Rapport préliminaire sur le cyclone tropical Hyacinthe, 15 au 29 janvier*, août 1980, manuscrit dactylographié, 11 pages.

F – 2. Les illustrations

La plupart des revues susmentionnées ont fait l'objet d'une photographie de leur page de couverture insérée dans la thèse.

II – Les fonds privés et/ou les sources iconographiques

A – Les Archives de l'Evêché

A – 1. Les journaux

Dieu et Patrie [s. c.]
- 1932 mars
- 1948 février – mars

- 1962 mars – avril
- 1944 avril
- 1945 avril

Croix Sud [s. c.]
- 1964 mars
- 1966 janvier
- 1975 février

Eglise à La Réunion [s. c.]
- 1980 mars
- 1987 mars
- 1989 janvier – février
- 1993 février
- 2002 mars

A – 2. Les correspondances

Les dossiers concernent chaque paroisse, ils contiennent les correspondances des curés, les doléances des paroissiens.

- Dossier Bois de Nèfles, chemises A3 et C2
- Dossier Champ Borne, chemise D
- Dossier Hell Bourg, chemise D
- Dossier La Possession, chemise A
- Dossier Quartier Français, chemise B
- Dossier Saint André, chemise C
- Dossier Saint Leu, chemise E
- Dossier Saint Louis, chemises B1 et B2
- Dossier Sainte Rose, chemise D
- Dossier Sainte Suzanne, chemise G
- Casier 24, dossier A, chemise IX : relations avec le gouverneur 1944-1945
- Casier 24, dossier A, chemise IX : correspondances avec le gouverneur et le préfet1943-1955

A – 3. Les photographies

L'album du Père Tendron a été mué en dossiers thématiques. Les photographies relatives aux cyclones sont cotées de 20Y41 à 20Y62.

- Cyclone de 1948 - *Famille devant leur habitat sinistré* ; 20Y1/47 et 53
- Cyclone de 1948 - *Famille devant leur habitat sinistré* ; 20Y1/53
- Cyclone de 1962, *Jenny - Eglise Saint Henri à Hell Bourg* ; dossier Hell Bourg, chemise D

B – C.A.U.E.

Le Centre d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement possède une bibliothèque de livres et d'études. Il détient également une banque iconographique sur l'habitat.

Les photographies en annexe sont tirées de l'exposition *350 ans d'architecture à la Réunion* qui a fait l'objet d'un livre : C.A.U.E., *350 ans d'architecture à l'île de La Réunion*, éd. C.A.U.E. de La Réunion, France, 207 pages.

- *paillote*
- *paillote à 2 pans*
- *maison du maître en madriers empilés*
- *Ca(l)banons en dur*
- *maison modeste à 4 pans*
- *petite case (typique des Hauts)*
- *case en béton des années 30*
- *case Satec*
- *cube béton*
- *villa néoclassique en bois*
- *villa néoclassique en pierre*
- *case Bourbon*
- *villa éclectique*
- *barres et tours à Saint Denis*
- *case Tomi*

- maison de constructeur ou d'entrepreneur

- immeuble contemporain

C – Météo France (C.D.C.M.R.S.)

Le C.M.R.S. de La Réunion comprend un centre de documentation des travaux et des ouvrages (non côtés), notamment des revues spécialisées sur la météorologie et les saisons cycloniques dans l'île. Ce n'est qu'en 1950 qu'une station météorologique existe réellement dans l'île, avec l'ouverture de l'aéroport de Gillot, station devenue depuis C.M.R.S. au Chaudron en 1993. Toutes les mesures météorologiques font alors l'objet de bulletins climatologiques de La Réunion, annuels dès 1950 et en plus mensuels dès 1959 ; les rapports annuels du service météorologique publiés depuis 1963 nous renseignent sur le réseau des stations réunionnaises, les activités du centre, les technologies utilisées dont l'une et pas des moindres, est le satellite géostationnaire. La revue Saison Cyclonique débute dès l'année 1962/1963 à La Réunion, elle est spécifique aux cyclones de la saison, qu'ils aient ou non intéressé l'île. Enfin et plus récemment (depuis 1994), un Rapport d'Activité du C.M.R.S. fait le point chaque année sur toutes ses actions et sa situation. Il existe en outre quelques revues spécialisées sur un cyclone de l'ampleur de Clotilda, Firinga, Colina et Dina. Le C.D.C.M.R.S. dispose par ailleurs d'une banque iconographique sur les stations et sur les images satellite.

Toutes les pièces archivées, tous les documents ne sont pas côtés.

C – 1. Les manuscrits

- S.M.R., *Cyclones ressentis à La Réunion de 1657 à 1967*, 28 pages.

- S.M.R., *Cyclones ressentis à La Réunion de 1967 à 1990*, 15 pages.

- *S.M.R., Résumé mensuel du temps, année 1962*

C – 2. Les dossiers, les revues

- DIRRE, Météo France, *Bulletin Climatologique de La Réunion*

- DIRRE, Météo France, *Bulletin Climatologique Mensuel de La Réunion*

- DIRRE, Météo France, *Rapport d'Activité*

- Haut Commissariat de la République française à Madagascar et Dépendances, *Le cyclone tropical destructeur des 26 et 27 janvier 1948 à La Réunion*, par Jean Emon, pub. Service Météorologique de Madagascar, imp. Paoli et Fakra, Tananarive, Madagascar, n°12, octobre 1948, 27 pages.

- Haut Commissariat de la République française à Madagascar et Dépendances, *Principes de météorologie dynamique et types de temps à Madagascar*, par Pierre Duvergé, pub. Service Météorologique de Madagascar, imp. Paoli et Fakra, Tananarive, Madagascar, n°13, janvier 1949, 133 pages.

- Observatoire Royal de Madagascar, *Observations météorologiques faites à Tananarive, 1891*, par le R.P. E. Colin S.J., imprimerie de la Mission catholique, Tananarive, Madagascar, 1892, 284 pages.

- ROUSSEAU R., *Evolution des moyens de prévision au travers d'un historique de la présence météorologique française dans l'océan Indien*, Concours professionnel au grade de technicien de la météorologie, éd. SMR – Météo-France, La Réunion, France, déc. 1990.

- Météo France, *Colina, 19 janvier 1993, un mal nécessaire*, octobre 1993

- Météo France, *Dina*, Météo France, octobre 2002.

- Service Météorologique de La Réunion, *Rapport Annuel*

- *Saison cyclonique* …-…, éd. Météo France, Centre des cyclones tropicaux de La

Réunion (revue annuelle depuis 1991)

- Service météorologique régional de La Réunion, *Cyclone tropical Denise du 3 au 11 janvier 1966*, éd. S.M.R., Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1966.

- Service météorologique régional de La Réunion, *Dépression tropicale Clotilda du 9 au 13 février 1987*, éd. S.M.R., Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1987.

- Service météorologique régional de La Réunion, *Cyclone tropical Firinga : du 25 janvier au 7 février 1989*, éd. S.M.R., Sainte Clotilde, La Réunion, France, 1989, 51 pages.

C – 3. Les images

- *Station météorologique de Gillot (Saint Denis), 1963*
- *Station météorologique de Saint Pierre, 1963*
- *Station météorologique du Port*
- *Poste climatologique des Makes, 1963*
- *Poste climatologique de Salazie, 1963*
- *Poste climatologique de Pointe au Sel, 1963*
- *Poste climatologique de Savannah, 1963*
- *Station météorologique du Chaudron (Saint Denis)*
- *Radar du Colorado (Saint Denis)*
- *Image satellite de Dina (2002)*
- *Image satellite de Gafilo (2004)*
- *Image satellite de Gamède (2007)*
- *Image satellite de Hondo et Ivan (2008)*
- *Carte vierge pour pointer les trajectoires des cyclones de la saison en cours*
- *Carte des trajectoires de cyclones dont les remarquables boucles de Hyacinthe qui a arrosé La Réunion 15 jours en continu*

D – Musée Léon Dierx

- Album de La Réunion, lithographies d'Antoine Roussin :
  - « Coup de vent du 1er mars 1850 »
  - « Pendant l'ouragan » 1881
  - « Ouragan de février 1860 »

- collection sur Paul et Virginie :
  - gravure sur cuivre de A. Girodet, « La morte di Virginia »

E – Association réunion d'images (fonds Albany)

Fonds Photographique Albany, tous droits de reproduction réservés, avec l'aimable autorisation de Renée-Paule Albany.

- *Gouverneur Capagorry (1894 - 1981)* © 1944, André Albany
- *Préfet Paul Demange (1906 -1970)* © 1947, André Albany
- Cyclone de 1948 - *Le Tambour, le débarcadère du Barachois et l'antenne T.S.F. (Saint Denis)* © 1948, André Albany (3 photographies)
- Cyclone de 1948 - *Le pont C.F.R. de la rivière des Galets (Le Port)* © 1948, André Albany (2 photographies)
- Cyclone de 1950 - *La rivière Patates à Durand en crue (Saint Denis)* © 1950, André Albany
- Cyclone de 1950 - *Le quartier des Deux Canons avant le cyclone (Saint Denis)* © 1950, André Albany
- Les années 50 - *Embauche au moment de la coupe* © 1950, André Albany
- Les années 50 - *Les dockers au Port* © 1950, André Albany
- Les années 50 - *Case de pêcheurs à l'Hermitage les Bains* © 1950, André Albany
- Les années 50 – *Ti Blancs des Hauts (Plaine des Palmistes)* © 1950, André Albany
- *La route menant à Cilaos* © 1950, André Albany
- *Le cirque de Salazie : le piton d'Anchaing vu de Hell Bourg* © 1950, André Albany
- Cyclone de 1964, *Gisèle - Voies inondées* © 1964, Gilbert Albany
- Cyclone de 1964, *Gisèle - Ravine Patates à Durand en crue (Saint Denis)* © 1964, Gilbert Albany
- Cylone de 1964, *Gisèle - Inondations, crues* © 1964, Gilbert Albany (3

photographies)

- Cyclone de 1964, Gisèle - *Rivière de Saint Denis après la crue, quai Est* © 1964, Gilbert Albany

- *Cases traditionnelles en tôle ou en bois sous tôle et bidonville du quartier Vauban (Saint Denis) avant les travaux de la S.I.D.R. (années 60)* © '1960, Gilbert Albany (5 photographies)

- *Constructions S.I.D.R. à Saint Denis (années 60)* © '1960, Gilbert Albany (2 photographies)

- *Saint Denis : le centre-ville et le Barachois* © 1966, Gilbert Albany

- Paillote soufflée © 1968, Gilbert Albany

- *Inauguration de l'usine hydraulique Takamaka par Michel Debré, 13/03/1968* © 1968, Gilbert Albany

- Cyclones de 1970, Katia, Louise et Michèle - *Photographie satellite des cyclones Katia, Louise et Michèle* © 1970, Gilbert Albany

Aucune photographie du Fonds Photographique Albany ne peut être reproduite, archivée ou communiquée sous quelque forme que ce soit, par quelque procédé que ce soit (photocopie, procédé informatique, mécanique, audiovisuel ou autre) sans autorisation préalable de René-Paule Albany.

F – Fonds Colbe

Jean et Raymonde Colbe ont aimablement donné leur accord pour la reproduction de photographies de Jean Colbe qui se trouvent aux A.D.R.

- Cyclone de 1962, *Jenny - Vents, houle et eaux en furie* (2 photographies)
- Cyclone de 1962, *Jenny - Charpente métallique tordue*
- Cyclone de 1962, *Jenny - Pylône T.S.F. en fer à terre au Barachois*
- Cyclone de 1962, *Jenny - Cases sinistrées ou démolies* (4 photographies)
- Cyclone de 1962, *Jenny - Eglise de Champ Borne détruite*
- Cyclone de 1962, *Jenny - Wagons renversés à la gare de Saint Denis*
- Cyclone de 1962, *Jenny - Curieux devant une rivière en crue*
- Cylones de 1970, *Geneviève, Katia, Hermine, Louise - Carte des trajectoires des cyclones de 1970*

G – Fonds Jean Legros, collection Patrick Legros

Monsieur Patrick Legros, président de l'association Jean Legros Expo, a mis à notre disposition les photographies de Jean Legros qui sont reproduites pour partie dans la présente thèse.

- Cyclone de 1944 - *La côte Est après le cyclone* (2 photographies)
- Cyclone de 1948 - *Case dans la ravine de Saint Leu*
- Cyclone de 1948 - *Boulevard Lancastel*
- Cyclone de 1948 - *Eglise de Saint Bernard*
- Cyclone de 1948 - *Quartier des Deux Canons*
- Cyclone de 1948 – *Route de Saint Paul*
- Cyclone de 1948 - *Diagrammes du baromètre enregistreur lors du cyclone du 27-28 janvier 1948* (2 photographies)
- Cyclone de 1962, *Jenny - Rivière des Galets en crue,*
- Cyclone de 1962, *Jenny - Inondation de l'Etang Saint Paul*

H – Collections privées

Les autres photographies insérées dans notre thèse des auteurs ou des ayants droits suivants constituent des collections privées :

Christian de Villeneuve

- Cyclone de 1948 - *Case à l'actuel emplacement de Carrefour à la Jamaïque*

Famille Verguin

- Cyclone de 1948 - *Vers Saint Gilles*
- Cyclone de 1948 – *Mairie de Saint Paul*

Famille Chassagne

- Cyclone de 1932 - *Eglise de Piton Saint Leu*
- Cyclone de 1932 - *Les magasins des docks*
- Cyclone de 1944 - *Quartier et usine de Bois Rouge* (2 photographies)

Danièle Reydelet

- Cyclone de 1932 - *Eglise de la Saline*
- Cyclone de 1932 - *Eglise de Trois Bassins*
- Cyclone de 1932 – *Usine sucrière de Stella* (2 photographies)
- Cyclone de 1932 – *Usine sucrière de Sainte Thérèse* (2 photographies)

Coll. Mary Blay, photographies André Blay (1914-1978)

- Cyclone de 1932 - *Eglise de Saint Gilles les Hauts*
- Cyclone de 1932 - *Maison sinistrée à Saint Gilles*
- Cyclone de 1950 - *La rivière de Saint Denis en crue*
- Cyclone de 1950 - *Crue, glissement de terrain à Saint Leu*
- Les années 50 - *Barques ramenées sur terre en prévision d'un passage cyclonique* (2 photographies)
- Cyclone de 1962, *Jenny - Maison Blay, rue de Paris, Saint Denis*

Roselyne de Robillard

- Cyclone 1928 - *Eglise des Colimaçons* (2 photographies)

Famille Ozoux

- *Commandant Gabriel Hilaire Bridet (1818 - 1894)*

Fondation Père Favron

- *Habitats et habitants du quartier de la Ravine Blanche (Saint Pierre) vers 1965*
- *Construction des maisons en dur du foyer Albert Barbot à Bois d'Olive (Saint Pierre), 1958* (3 photographies)
- *Inauguration (Père Favron et Michel Debré) de l'hôpital d'enfants de Saint Louis, 5/07/1967* (2 photographies)

Isabelle Mayer Jouanjean

- *Le cirque de Cilaos vu du Dimitile, juillet 2011*
- *Le cirque de Salazie vu du Brûlé, juin 2008*
- *Le cirque de Mafate vu de la canalisation des Orangers, juin 2009*
- *Le cirque de Mafate vu du sentier Dos d'Ane - Brûlé, juin 2008*

- *Victime de Cyclone 48 dans la rivière des Remparts, janvier 2011* (2 photographies)
- *Victimes de Cyclone 48 au Dimitile, juillet 2011*

Serge Gélabert

- *Rue Juliette Dodu inondée, Saint Denis (cyclone non daté)*
- *Saint Paul inondé (cyclone non daté)*
- *Ramassage des rochers encombrant la route (cyclone non daté)*
- *Ramassage des rochers encombrant la route (cyclone non daté)*
– *Containers poussés par les vents au Port (cyclone non daté)*
– *Poteau E.D.F. couché par les vents (cyclone non daté)*
– *Le passage de Dina sur la rue de La Victoire, Saint Denis, 2002*
– *La houle de Dina et ses méfaits au Barachois, Saint Denis, 2002*
– *Ravine remplie par les pluies de Dina, 2002*
– *Eboulis dans le cirque de Cilaos durant le passage de Dina*, 2002

III – Les sources orales

- Les témoignages contenus dans les vidéos du Centre Audiovisuel et Documentaire de l'Université de La Réunion *(voir les sources de l'Université de La Réunion)*, p. 404 ;

- Les témoignages des personnes interviewées sur leur vécu face aux cyclones *(voir la liste des témoins et les transcriptions des entretiens en annexe)* p. -167- à -199-.

LES SOURCES EN FRANCE METROPOLITAINE

I – Paris - La Bibliothèque François Mitterrand (B.N.F.) : site Richelieu

La B.N.F. n'a pas été décevante sur le plan bibliographique. En revanche, les archives sur notre sujet sont inexistantes selon nos recherches menées hormis quelques ouvrages anciens que nous avons consultés essentiellement à La Réunion et à l'île Maurice. Quelques sources sont néanmoins répertoriées sur ce site, en mode ouvrage ou virtuel sur Gallica.

- BERTILE Wilfrid, *Le logement dans les DOM, Rapport à Monsieur le Premier Ministre* , éd. La Documentation française, coll. Des rapports officiels, Paris, France, mars 1985, 407 pages ; 8-LL35-440

- *Notice historique, géographique et religieuse sur l'île Bourbon*, , impr. Beau Jeune, Versailles, France, 1863 (2ème éd.)., 252 pages ; http://gallica.bnf.fr

- MARGOLLE et ZURCHER, *Les météores*, librairie de L. Hachette et Cie, Paris, France, 1869 (3ème édition), 306 pages ; http://gallica.bnf.fr

- OELSNER-MONMERQUE Gustave, *Schwarze und Weiße, Skizzen aus Bourbon*, Bremen, Schlodtmann, 1848, 263 pages, p. 76 ; Z-56999

Le site Richelieu renferme nombre de cartes géographiques anciennes et dispose d'un fonds iconographique important sur divers thèmes.

- lithographie de Louis Lebreton, « Ouragan sur Saint Denis ».

II – Aix en Provence - Les Archives Nationales de l'Outre-Mer : A.N.O.M

Fonds REU : sources sur La Réunion

- REU c.526 d.6174 : Mémoire du Gouverneur de La Réunion H. Cor à M. le Dr Auber, Président du Conseil général et Directeur de la Santé, *Le paupérisme à La Réunion, ses*

causes, ses effets, les moyens de le combattre, fait à Saint Denis le 16 décembre 1914, Imprimerie centrale A. Dubourg, Saint Denis, La Réunion, 1914, 31pages.

Les ouvrages rares

- Br. 10483 c : H. Hubert (insp.gnrl des Serv Météo au Minist. Des Col), « Sur les ouragans, cyclones, tornades, raz de marée », extrait des comptes rendus de la *Première conférence internationale pour la protection contre les calamités naturelles à Paris les 13-17 septembre 1937*, Paris, 1938, pp.224-236.

Les revues D, P et Br

Les revues *Annales hydrographiques*, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, *Revue maritime et coloniale* et *Revue maritime*, *Marchés tropicaux et méditerranéens* s'intéressent aux études sur les cyclones dans le monde.

- HUBERT H., « Sur les ouragans, cyclones, tornades, raz de marée », extrait des comptes rendus de la *Première conférence internationale pour la protection contre les calamités naturelles à Paris les 13-17 septembre 1937*, Paris, 1938, pp. 224-236 ; Br10483c.

- CHAUSSARD Albert, « Cyclones tropicaux », in *La revue maritime*, éd. Ozanne, Paris, février 1962, n° 185, pp. 228-240 ; P184.

- SERVAL Xavier, « Considération sur les cyclones », in *Revue maritime et coloniale*, imp. Administrative de P. Dupond, Paris, 1872, t. 35, 748 pages, pp. 141-147 ; P184.

- *Marchés tropicaux et méditerranéens*, « Solidarité française devant les cyclones », n° 746, 17 février 1960, pp. 542-543 ; P408.

- *Bulletin de Madagascar*, « Cyclones », n° 198, nov. 1962, pp. 997-1004 ; P470.

- SANSON, « Note sur les cyclones dans l'Océan Indien en 1907 », in *Revue Maritime*, 4ème série, t. 179, nov. 1908, pp. 245-256 ; P184.

- CATTOIR E., « La menace cyclonique à La Réunion », in *Historiens et géographes*, n° 280, oct. 1980, pp. 64-70 ; P1180.

- EMON J., *Le cyclone tropical destructeur des 26 et 27 janvier 1948 à La Réunion*, pub. service météorologiques de Madagascar, oct. 1948, 31 pages ; D1765.

- *Bulletin de la société française des ingénieurs coloniaux*, « Effets du dernier cyclone de la Réunion », n° 35, 1905, pp. 182-184 ; P925.

Les périodiques POM

Le Journal de l'Ile de La Réunion

- 1PER44/11 1904 1er semestre POM 643 E
- 1PER44/13 1904 2ème semestre POM 643 E

La Patrie Créole

- 1PER45/6 1904 1er semestre POM 864 F

III – Les collections privées

- Musée du Vieux-Château, Laval (France) :

« Cyclone à Saint Leu », huile sur toile de Fernande Grossin, 1966

- Coll. Brigitte Valin, artiste peintre :

« Cyclone sur l'île », huile sur toile, 1999

LES SOURCES A L'ETRANGER

I – En Suisse

A- Les Archives de l'O.M.M : W.M.O.D.C.

- O.M.M, *La science et la prévision des cyclones tropicaux*, éd. Secrétariat of the World Meteorological Organization, Geneva, Switzerland, WMO/TD-No 1129, 2002, 61 pages ; TCP 47 TD 1129 C-2

- O.M.M., *1873-1973, cent ans de coopération internationale en météorologie*, O.M.M., Genève, Suisse, 62 pages ; WMO 345 (F)

- O.M.M., *Œuvre accomplie et défis à relever,* O.M.M., Genève, Suisse, [s.d.], 65 pages ; WMO 41O (F) C.2

B – Les Archives de l'O.N.U – U.N.D.R.O. : U.N.O.G.L.

- Département des affaires économiques et sociales O.N.U., *Rôle que peuvent jouer la science et la technique en vue d'atténuer les conséquences des catastrophes naturelles pour l'homme*, Nations Unies, New York, USA, 1972, 43 pages ; 551.2 U585bf

II – A l'Ile Maurice

Les recherches ont été centrées sur l'évolution de la météorologie et le cyclone de 1962.

A – Mauritius National Archives à Coranmandel

Série Meterological Department B1A

- *Transactions of the Meteorological Society of Mauritius*, vol. 1, edited by the Secretery, printed by J. R. Wilson, Government printer, Mauritius, MDCCCLIII, 124 pages.

- *Monthly Notices. (mensuel de 1871 à 1888)*

- Appendix to Minutes of Council n°9 of 1875, *Report for 1874*, Observatory, 30th March, 1875, 10 pages. (mensuel cessant en 1889)

- C.I.O., *Le « Cyclone Housing Scheme »*, 1960

- Colony of Mauritius, *Guide en cas de cyclone*, imp. J. Eliel Felix, Port-louis, Mauritius, 1948, 10 pages.

- Meteorological Society of Mauritius, *Reports*. (parution dès 1871)

- MELDRUM Charles, *Weather charts and storm atlas of the Indian Ocean*, Royal Alfred Observatory, Mauritius, 1881, 4 pages.

- Miscellaneous publications of the Royal Alfred Observatory, *The cyclones of 22nd february to 8th march 1913*, printed at the Government Printing Office, 1913, 9 pages.

Série Meterological Department B2A

- Meteorological Society of Mauritius, *Reports*. (parution de 1896 à 1900)

Série Meteorological B2

- Royal Alfred Observatory, *Annuals reports of observatory for 1874 to 1889.*

- Colony of Mauritius, *Annual report of the Director of the R.H. Observatory for 1913*, Government Pinting Establishment, Mauritius, 1913, 10 pages.

- *Annual Report of the Observatory Department for 1955*, printed and published by J. Eliel Felix, Port Louis, Mauritius, n° 5, 1957, 11 pages. (parution dès 1932)

- *Annual Report of the Observatory Department for 1962*, printed and published by J. Eliel Felix, Port Louis, Mauritius, n° 12, 1962, 16 pages.

Série Meterological C

- D.G. Britton, *Report on the Working of the Cyclone and Drought Insurance Board for the period June 1 1959 to May 31 1960*, printed by the regent press and stationery, Port Louis, Mauritius, 1960, 9 pages.

- Crop insurance in Mauritius, *Cyclone and drought insurance board, 1946-1971*, printed by the regent press and stationery, Port Louis, Mauritius, 1973, 45 pages.

B – Mauritius National Library à Port Louis

Ouvrages [s.c.] **:**

- MELDRUM Charles, *Notes on the form of cyclones in the southern indian ocean*, published by E. Stanford, London, England, 1873, 24 pages.

Les périodiques [s.c.] :

- *Le Mauricien* 1962 février – mars

- *Le Cernéen* 1962 février – mars

- *Advance* 1962 février – mars

C – Curepipe Library

- BERTHO Jean, *Œuvres*, imp. Drouhet, Saint Denis, La Réunion, France, 1931, 182 pages ; 551.5

- BERTHO Jean, *Etude sur les cyclones, théorie de l'élimination*, éd. Drouhet, Saint Denis, La Réunion, France, 1906, 53 pages ; 551.5

- BERTHO Jean, *Etude sur les cyclones, recherches de l'influence que la lune peut exercer sur leur formation*, imp. Dubourg, Saint Denis, La Réunion, France, 1908, 20 pages ; 551.5

- BULPIN Thomas Victor, *Islands in a forgotten sea*, ed. Books of Africa, Cape Town, South Africa, 1969 (1st edition 1958), 346 pages ; 551.5

- DE FERRIERE LE VAYER Théophile, *Une ambassade française en Chine*, journal de voyage, édition Librairie d'Amyot, Paris, 1854, 386 pages ; 551.5

- DOVE Heinrich Wilhelm, *La loi des tempêtes considérée dans ses rapports avec les mouvements de l'atmosphère*, imp. Administrative de Paul Dupont, Paris, France, 1864, 301 pages ; 551.5

- REID William, *The progress of the development of the law of storms and of the variable winds, with the pratical application of the subject to navigation*, pub. By J. Weale, London, England, 1849, 411 pages ; 551.5

- TOMBE Charles-François, *Voyage aux Indes Orientales pendant les années 1802-1806*, éd. Arthus Bertrand, Paris, France, 1811, t.1, 411 pages ; 551.5

D – Mauritius Meteorological Services

Iconographie

- *L'observatoire de Port-Louis, 1832*
- *L'observatoire royal de Pamplemousse (après 1850)*
- *Charles Meldrum (1821-1901)*
- *La station météorologique nationale de Maurice (Vacoas*)

III– A Madagascar

Nos recherches effectuées dans la Grande Ile ne sont pas utiles pour la présente thèse hormis ces deux ouvrages :

- NEUVY G., « Le cyclone Hyacinthe (15-30 janvier 1980) à la Réunion », in *Madagascar, Revue de Géographie*, n° 39, juillet-décembre 1981 ; bibliothèque Université de Toamasina (Tamatave).

- RAVET Jean, *Atlas Météorologique de Madagascar*, publication du Service Météorologique de Madagascar, n° 10, Tananarive, Madagascar, 1948 ; bibliothèque Université de Toamasina.

GLOSSAIRE

Baptême : un système dépressionnaire tropical est baptisé lorsque les vents moyens près du centre atteignent le seuil de 63 km/h correspondant au stade de tempête tropicale modérée (voir la classification des perturbations tropicales en annexe).

Bassin cyclonique : les perturbations cycloniques naissent et évoluent dans des régions océaniques bien délimitées appelées bassins cycloniques. Celui du sud-ouest de l'océan Indien s'étend depuis les côtes africaines jusqu'au méridien 90°Est.

Cyclone : terme météorologique qui désigne une grande zone où l'air atmosphérique est en rotation autour d'un centre de basse pression local. On parle également de dépression et de système cyclonique. Le système tropical occasionne des vents tourbillonnaires violents et des pluies diluviennes. Il se forme au-dessus des océans tropicaux.

Cyclogénèse : la cyclogénèse ou cyclogenèse est la naissance, le développement ou l'intensification d'une circulation cyclonique dans l'atmosphère qui mène à la formation d'une dépression. Son opposé est la **cyclolyse**.

LES ABREVIATIONS

cf. : *confer* (comparez avec)

coll. : collection

éd. : éditeur

etc. : *et caetera*

hPa : hecto Pascal

***Ibid.* :** *ibidem*

***Id.* :** *idem*

in : dans l'ouvrage de …

imp. : imprimeur ou imprimerie

km : kilomètre

kn : knott

m : mètre

m.m ou mm ou m/m : millimètre de mercure

mm : millimètre

***op. cit.* :** *opere citato*

p. : page

pp. : pages

pub. : publication

(ss la dir. de) : (sous la direction de)

[s. c.] : sans côte d'archivage

[s. n.] : sans indication sur l'éditeur (sans nom)

[s. d.] : sans date d'édition

[s. p.] : sans pagination

LES SIGLES ET ACRONYMES

A

A.D.I.R. : Association pour le Développement Industriel de La Réunion

A.D.R. : Archives Départementales de La Réunion

A.E.R. : Archives de l'Evêché de La Réunion

A.N.P.E. : Agence Nationale Pour L'Emploi

A.U.R. : Agence de l'Urbanisme de la Réunion

B

B.D.R. : Bibliothèque Départementale de La Réunion

B.M.S. : Bulletins Marine Spéciaux

B.N.F. : Bibliothèque Nationale de France

B.R.G.M. : Bureau de la Recherche Géologique et Minière

B.T.P. : Bureau des Travaux Publics

C

C.A.D.U.R. : Centre Audiovisuel et de Documentation de l'Université de La Réunion

C.A.R.I.P. : Cellule d'Analyse des Risques d'Information préventive

C.A.S.C.G.S.S. : Commission d'Action Sociale de la Caisse Générale de la Sécurité Sociale

C.A.S.O.D.O.M. : Comité d'Action Sociale en faveur des Originaires des Départements d'Outre-Mer en métropole

CAT.NAT. : Catastrophes Naturelles

C.A.U.E. : Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement

C.C.C.E. : Caisse Centrale de Coopération Economique

C.D.A.V.S.C.R. : Comité Départemental d'Aide aux Victimes de Sinistres et Calamités de La Réunion

C.D.C.M.R.S. : Centre de Documentation du C.M.R.S.

C.D.C.G.R. : Centre de Documentation du Conseil Général de La Réunion

C.D.C.R.R. : Centre de Documentation du Conseil Régional de La Réunion

C.E.E. : Communauté Européenne Economique

C.G.E. : Compagnie Générale des Eaux

C.G.T. : Confédération Générale du Travail

C.L.I.MAT : Concentration Locale d'InforMations Automatiquement Transmises

C.M.R.S. : Centre Météorologique Régional Spécialisé

C.O.I. : Commission de l'Océan Indien

C.P.E. : Conseiller Pédagogique d'Education

C.R.E.P.S. : Centre Régional d'Education Populaire et de Sport

COSSIDOM : COmité de Solidarité nationale en faveur des SInistrés De l'Outre-Mer

C.R.C : Cellule de Recherches sur les Cyclones

C.R.S. : Compagnies Républicaines de Sécurité

C.S.T.B. : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

D

D.D.A.S.S : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

D.P.E. : Diagnostic de Performance Energétique

D.I.R.R.E. : Direction interrégionale de La Réunion

D.O.M. : Département d'Outre-Mer

D.R.I.R.E : Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement

E

E.D.F. : Electricité De France

E.H.P.A.D. : Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes

F

F.E.O.G.A. : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole

F.I.D.O.M. : Fonds d'Investissement d'Outre-Mer

G

G.R.E.H.A.S. : Groupe Réunionnais d'Etude de l'Habitat Social

H

H.L.M. : Habitat à Loyer Modéré

I

I.R.T. : Institut Réunionnais du Tourisme

L

L.B.U. : Ligne Budgétaire Unique

LE.S. : Logement Evolutif Social

L.P.A. : Laboratoire Physique de l'Atmosphère

L.T.S. : Logement Très Social

O

O.M.M. : Organisation Mondiale de la Météorologie

O.N.U. : Organisation des Nations Unies

O.N.F. : Office National des Forêts

ORSEC : ORganisation des SECours

O.R.S.E.C. : Organisation de la Réponse de SEcurité Civile

P

P.C. : Poste de Commandement

P.E.R. : Plan d'Exposition aux Risques

P.L.U. : Programme Local d'Urbanisme

P.O.S. : Plan d'Occupation des Sols

P.P.R. : Plan de Prévention de Risques

P.S.S. : Plan de Secours Spécialisé

R

R.F.O. : société de Radiodiffusion et de télévision d'Outre-mer

R.M.I. : Revenu Minimum d'Insertion

R.P.R. : Rassemblement Pour la République

R.S.M.A. : Régiment du Service Militaire Adapté

R.T.F. : Radiodiffusion Télévision Française

S

S.A.F.E.R. : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

S.A.I. : Sources des Archives Intermédiaires

S.A.T.E.C. : Société d'Aide Technique et de Coopération/Crédit

S.E.D.R.E. : Société d'Equipement du Département de La Réunion

S.E.G.E.F.O.M. : Société Entreprise Générale de France et d'Outre-Mer

S.E.M.A.D.E.R. : Société d'Economie Mixte d'Aménagement, de Développement, d'Equipement de La Réunion

S.H.L.M.R. : Société d'Habitation à Loyer Modéré de La Réunion

S.I.D.R. : Société Immobilière du Département de La Réunion

S.I.R.D.P.C. : Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile

S.I.V.O.M. : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

S.M.I.G. : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

S.M.I.C. : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

SO.CRE.OM : Société de Crédit des Départements d'Outre-Mer

S.O.R.E.C. : SOciété REunionnaise de COnstruction

S.T.P.C. : Schéma Technique de Protection contre les Crues

T

T.O.M. : Territoire d'Outre-Mer

U

U.D.F. : Union pour la Démocratie Française

U.N.D.R.O. : United Nations Disaster Relief Organization

U.N.O. : United Nations Office

U.N.O.G.L. : United Nations Office at Geneva Library

U.O.S.R. : Union des Œuvres Sociales Réunionnaises

W

W.M.O. : World Meteorological Organization

W.M.O.D.C. : World Meteorological Organization Documentation Center

Z

Z.A.C. : Zone d'Aménagement Concerté

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Le code d'alerte à La Réunion en 1959 p. 93

Tableau n° 2 : Le réseau routier de 1946 à 1960 à La Réunion p. 113

Tableau N° 3 : Extrait d'un état de répartition de secours aux victimes du cyclone de 1904 p.134

Tableau n° 4 : Les indemnisations dues au cyclone des 6 et 7 mars 1931 p. 136

Tableau n° 5 : Les subventions reçues suite au cyclone du 10-11/03/1928 p. 150

Tableau n° 6 : Fonds de secours aux victimes du cyclone des 21-22 mars 1904 et de subvention à la Colonie et aux communes p. 155

Tableau n° 7 : Situation financière de La Réunion au 22 août 1962 p. 207

Tableau n° 8 : Résultats de la quête publique du 18 mars 1962 dans les communes en faveur des sinistrés de *Jenny* p. 209

Tableau n° 9 : Comptes des sinistrés et des dégâts du cyclone *Jenny* dans le secteur privé, commune de Saint Benoît p. 217

Tableau n° 10 : Extrait de la liste des sinistrés de *Jenny* après les contrôles des dégâts p. 219

Tableau n° 11 : La répartition de l'habitat par type de construction et par commune en 1982 p. 267

Tableau n° 12 : Compte des bidonvilles à La Réunion en 1980 p. 272

Tableau n° 13 : Compte des résidences principales selon le type de construction en 1974 p.273

Tableau n° 14 : Les aides financières aux sinistrés du cyclone *Firinga* p.296

Tableau n° 15 : Participations de l'Etat, des collectivités locales et des comités européens pour les réparations des dégâts due à *Hyacinthe, Clotilda, Firinga, Colina* et *Finella* p.302

Tableau n° 16 : Montant des dégâts causés aux habitations et aux constructions publiques (1979 à 1993) p. 311

Tableau n° 17 : Montant des dégâts causés par les perturbations tropicales (1979-1993) sur le réseau routier et sur les autres types de réseau de La Réunion (en MF) p.314

LISTE DES GRAPHIQUES/SCHEMAS/CARTES

Graphique n° 1 : Répartition des dégâts dans le secteur privé causés par le Cyclone *Jenny* sur la commune de Saint Benoît p. 218

*****

Schéma n° 1 : Organisation de l'alerte P.S.S. « Cyclone » à La Réunion p.243

*****

Carte 1 : L'île de La Réunion en 1999 p. 10

Carte 2 : Densité de la population à La Réunion en 1999 p. 12

Carte 3 : Le sud-ouest de l'océan Indien p. 14

Carte 4 : Les sept bassins de cyclogenèse dans le monde p.15

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1- Le cyclone tropical intense *Gamède*, février 2007 ;
photographie satellite, Météo France p. 16

2 - « Ouragan à Saint Denis » ; lithographie de Louis Lebreton
Archives Richelieu, B.N.F. p.67

3- « Coup de vent du 1er mars 1850 » ; lithographie de A. Roussin
Coll. Musée Léon Dierx p.72

4- Virginie pendant l'ouragan ; gravure sur cuivre de A. Girodet
Coll. Musée Léon Dierx p.82

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

A.1 - Chronologie indicative des cyclones de 1900 à 2011 p. -15-

A.2 - Classification des systèmes dépressionnaires tropicaux dans le sud-ouest de l'océan Indien p. -25-

A.3 – Le cyclone du 21-22 mars 1904 p. -27-

A.3.1 – *Rue de la Boucherie (Saint Denis)* ; 5Fi272, A.D.R. p. -27-

A.3.2 – *Pont sur la rivière des Galets (Le Port)* ; 5Fi309, A.D.R. p. -27-

A.3.3 et 4 – *L'abattoir de Saint Denis avant et après le cyclone* ; 5Fi155-156, A.D.R. p. -28-

A.4 – Le cyclone du 10 mars 1928 p. -29-

A.4.1 et 2 – *Eglise des Colimaçons (Hauts de Saint Leu)* ; Roselyne de Robillard, collection privée p. -29-

A.5 – Le cyclone du 4 février 1932 p. -30-

A.5.1 – *Eglise de Saint Gilles les Hauts* ; photographie André Blay (1914 – 1978), coll. Mary Blay p. -30-

A.5.2 – *Eglise de la Saline* ; Danièle de Reydelet, coll. privée p. -30-

A.5.3 – *Eglise de Piton Saint Leu* ; famille Chassagne, coll. privée p. -31-

A.5.4 – *Eglise de Trois Bassins* ; Danièle Reydelet, coll. privée p. -31-

A.5.5 – *Les magasins des docks (Le Port)* ; famille Chassagne, coll. privée p. -32-

A.5.6 – *Maison sinistrée à Saint Gilles* ; photographie André Blay (1914 – 1978), coll. Mary Blay p. -232

A.5.7 et 8 – *Usine sucrière de Stella (Saint Leu)* ; Danièle Reydelet, coll. privée p. -33-

A.5.9 et 10 – *Usine sucrière de Sainte Thérèse (La Possession)* ; Danièle Reydelet, coll. Privée p. -34-

A.6 – Le cyclone du 26-27 mars 1935 p. -35-

A.6.1, 2 et 3 – *Rivière des Galets (Le Port)* ; photographies C.P.R., CFR1/137, A.D.R. p. -35-

A.7 – Le cyclone du 10 avril 1944 p. -36-

A.7.1 et 2 – *Quartier et usine de Bois Rouge (Sainte Marie)* ; famille Chassagne, coll. privée p. -36-

A.7.3 et 4 – *La côte Est après le cyclone de 1944* ; photographies Jean Legros, coll. Patrick Legros p. -37-

A.8 – Le cyclone du 26-27 janvier 1948 p. -38-

A.8.1, 2 et 3 – *Le Tambour, le débarcadère du Barachois et l'antenne T.S.F. (Saint Denis)* © 1948, André Albany p. -38-

A.8.4 et 5 – *Le pont C.F.R. de la rivière des Galets (Le Port)* © 1948, André Albany p. -39-

A.8.6 – *Wagon renversé par le ras de marée et gare endommagée (Saint Pierre)* ; photographie Jean Legros, coll. Patrick Legros p. -40-

A.8.7 et 8 – *Familles devant leur habitat sinistré* ; 20Y1/47 et 53, A.E.R. p. -41-

A.8.9 – *Vers Saint Gilles* ; famille Verguin, coll. privée p. -42-

A.8.10 – *Mairie de Saint Paul* ; famille Verguin, coll. privée p. -42-

A.8.11 – *Case déplacée par la force des vents* ; photographie Jean Legros, coll. Roubaud, A.D.R. p. -43-

A.8.12 – *Case à l'actuel emplacement de Carrefour à la Jamaïque (Saint Denis)* ; Christian de Villeneuve, coll. privée p. -43-

A.8.13 – *Case dans la ravine de Saint Leu* ; photographie Jean Legros, coll. Patrick Legros p. -44-

A.8.14 – *Boulevard Lancastel (Saint Denis)* ; photographie Jean Legros, coll. Patrick Legros p. -44-

A.8.15 – *Eglise de Saint Bernard* ; photographie Jean Legros, coll. Patrick Legros p. -44-

A.8.16 – *Quartier des Deux Canons (Saint Denis)* ; photographie Jean Legros, coll. Patrick Legros p. -45-

A.8.17 – *Route de Saint Paul* ; photographie Jean Legros,
coll. Patrick Legros p. -45-

A.9 – Le cyclone du 12-13 janvier 1950 p. -46-

A.9.1 – *La rivière Patates à Durand en crue (Saint Denis)*
© 1950, André Albany p. -46-

A.9.2– *Le quartier des Deux Canons avant le cyclone (Saint Denis)*
© 1950, André Albany p. -46-

A.9.3 – *La rivière de Saint Denis en crue* ; photographie André Blay
(1914 – 1978), coll. Mary Blay p. -47-

A.9.4 – *Crue, glissement de terrain à Saint Leu* ; photographie André Blay
(1914 – 1978), coll. Mary Blay p. -47-

A.10 – Les années 50 p. -48-

A.10.1 – *Embauche au moment de la coupe* © 1950, André Albany p. -48-

A.10.2 – *Les dockers au Port* © 1950, André Albany p. -48-

A.10.3 – *Case de pêcheurs à l'Hermitage les Bains* © 1950, André Albany p. -49-

A.10.4 – *Ti Blancs des Hauts (Plaine des Palmistes)* © 1950, André Albany p. -49-

A.10.5 et 6 – *Barques ramenées sur terre en prévision d'un passage cyclonique (Saint Denis)* ; photographies André Blay
(1914- 1978), coll. Mary Blay p. -50-

A.11 – Le cyclone du 28 février 1962 : *Jenny* p. -51-

A.11.1 – *Houle cyclonique à Saint Denis, 28/02/1962 , moins de 4 heures avant le passage de Jenny* ; photographie André Blay
(1914- 1978), coll. Mary Blay p. -51-

A.11.2 et 3 – *Vents, houle et eaux en furie* ; fonds Jean Colbe, A.D.R. p. -52-

A.11.4 et 5 – *Charpente métallique tordue et pylône T.S.F. en fer à terre au Barachois* ; fonds Jean Colbe, A.D.R. p. -53-

A.11.6 à 11 – *Cases sinistrées ou démolies, église de Champ Borne détruite* ;
fonds Jean Colbe, A.D.R. p. -54-

A.11.12 et 13 – *Wagons renversés à la gare de Saint Denis et curieux*

devant une rivière en crue ; fonds Jean Colbe, A.D.R. p. -55-

A.11.14 et 15 – *Rivière des Galets en crue, inondation de l'Etang Saint Paul* ; photographies Jean Legros, coll. Patrick Legros p. -56-

A.11.16 – *Maison Blay, rue de Paris, Saint Denis* ; photographie André Blay (1914 – 1978), coll. Mary Blay p. -57-

A.11.17 – *Eglise Saint Henri à Hell Bourg* ; dossier Hell Bourg, chemise D, A.E.R. p. -57-

A.12 – Le cyclone du 28 février 1964 : *Gisèle* p. -58-

A.12.1 – *Voies inondées* © 1964, Gilbert Albany p. -58-

A.12.2 – *Ravine Patates à Durand en crue (Saint Denis)* © 1964, Gilbert Albany p. -58-

A.12.3 et 4 – *Inondations, crues* © 1964, Gilbert Albany p. -59-

A.12.5 – *Rivière de Saint Denis après la crue, quai Est* © 1964, Gilbert Albany p. -60-

A.13 – Les derniers cyclones : du déjà vu p. -61-

A.13.1 – *Rue Juliette Dodu inondée, Saint Denis (cyclone non daté)* © photographie Serge Gélabert p. -61-

A.13.2 – *Saint Paul inondé (cyclone non daté)* © photographie Serge Gélabert p. -61-

A.13.3 – *Ramassage des rochers encombrant la route (cyclone non daté)* © photographie Serge Gélabert p. -62-

A.13.4 – *Ramassage des rochers encombrant la route (cyclone non daté)* © photographie Serge Gélabert p. -62-

A.13.5 – *Containers poussés par les vents au Port (cyclone non daté)* © photographie Serge Gélabert p. -63-

A.13.6 – *Poteau E.D.F. couché par les vents (cyclone non daté)* © photographie Serge Gélabert p. -63-

A.13.7 – *Le passage de Dina sur la rue de La Victoire, Saint Denis* © photographie Serge Gélabert p. -64-

A.13.8 et 9 – *La houle de Dina et ses méfaits au Barachois, Saint Denis* © photographies Serge Gélabert p. -65-

A.13.10 – *Ravine remplie par les pluies de Dina* © photographie Serge Gélabert p. -66-

A.13.11 – *Eboulis dans le cirque de Cilaos durant le passage de Dina* © photographie Serge Gélabert p. -66-

A.14 – Revue de presse de *Cyclone 48* à *Gamède* (2007) p. -67-

A.14.1 – *Numéro spécial après le cyclone, « Un désastre »* ; *La Démocratie* 29/01/1948, 1PER84/6 A.D.R. p. -67-

A.14.2 – *Format spécial après le cyclone* ; *La Démocratie* 2-3/02/1948, 1PER84/6 A.D.R. p. -68-

A.14.3 – *« DESOLATION » après le passage de Jenny* ; *Le J.I.R.* 2/03/1962, 1PER84/6 A.D.R. p. -69-

A.14.4 – *A la Une sur le passage de Jenny* ; *Témoignages* 1-3/03/1962, 1PER85/11 A.D.R. p. -69-

A.14.5 – *« LA TRAGEDIE» après le passage de Hyacinthe* ; *Le Quotidien, spécial Hyacinthe* 1980, 551.55 B.D.R. p. -70-

A.14.6 – *A la Une sur le passage de Hyacinthe* ; *Le Quotidien* 24/06/1980 in *1976-2007 Les années Quotidien*, coll. Isabelle Mayer Jouanjean p. -70-

A.14.7 et 8 – *Edition spéciale sur le passage de Clotilda* ; *Le Quotidien* et *Le J.I.R.* 1987, 551.55 B.D.R. p. -71-

A.14.9 et 10 – *A la Une sur le passage de Clotilda* ; *Le Quotidien* 16 et 17/02/1987, 1PER131/125 A.D.R. p. -71-

A.14.11 – *A la Une sur le passage de Clotilda* ; *Témoignages* 16/02/1987, 1PER131/125 A.D.R. p. -72-

A.14.12 et 13 – *Edition spéciale sur le passage de Firinga* ; *Le J.I.R. et Télé 7 Jours* 1989, 551.55 B.D.R. p. -72-

A.14.14 – *A la Une sur le passage de Firinga* ; *Le J.I.R.* 1er/02/1989, 1PER94/217 A.D.R. p. -73-

A.14.15 et 16 – *A la Une sur le passage de Firinga* ; *Le J.I.R.* 3/02/1989, 1PER94/217 A.D.R. et *Le Quotidien* 7/02/1989, 1PER131/150 A.D.R. p. -74-

A.14.17 – *A la Une sur le passage de Clotilda* ; *Témoignages* 31/01/1989,

1PER131/139 A.D.R. p. -74-
A.14.18 – *Edition spéciale sur le passage de Colina* ; *Le J.I.R.* 1993, 551.55 B.D.R. p. -75-
A.14.19 et 20 – *Edition spéciale sur le passage de Dina* ; *Le J.I.R.* 2002, 551.55 B.D.R. et I.P.R. 2002, 551.55 B.D.R. p. -75-
A.14.21 – *Edition spéciale sur le passage de Diwa* ; *Le J.I.R.* 12/03/2006, 551.55 B.D.R. p. -76-
A.14.22 – *Edition spéciale sur le passage de Gamède* ; *Le J.I.R.* 24/02/2007, coll. Isabelle Mayer Jouanjean p. -76-
A.14.23 – *A la Une sur le passage de Gamède* ; *Le Quotidien* 26/02/2007, in *1976-2007 Les années Quotidien* coll. Isabelle Mayer Jouanjean p. -77-

A.15 – Autour de la météorologie p. -78-
A.15.1 – *Observatoire de Port Louis, 1832* ; Mauritius Metorological Services p. -78-
A.15.2 – *Observatoire Royal de Pamplemousse, après 1850* ; Mauritius Metorological Services p. -78-
A.15.3 – *Station météorologique nationale de Maurice (Vacoas)* ; Mauritius Metorological Services p. -79-
A.15.4 – *Station météorologique de Gillot (Saint Denis), 1963* ; Météo France p. -79-
A.15.5 – *Station météorologique de Saint Pierre, 1963* ; Météo France p. -80-
A.15.6 – *Station météorologique du Port* ; Météo France p. -80-
A.15.7 à 10 – *Postes climatologiques : les Makes, , Salazie Pointe au Sel et Savannah, 1963* ; Météo France p. -81-
A.15.11 – *Station météorologique du Chaudron (Saint Denis)* ; Météo France p. -82-
A.15.12 – *Radar du Colorado (Saint Denis)* ; Météo France p. -82-
A.15.13 – *Carte de la trajectoire de l'ouragan de 1860* ; lithographie d'Antoine roussin, *Album de La Réunion*, coll. Musée Léon Dierx p. -83-
A.15.14 – *Carte des trajectoires des cyclones de mars et avril 1911* ; 1M4083, A.D.R. p. -84-
A.15.15 – *Carte de l'hypothétique fusion des deux cyclones des 3, 4 et*

5 mars 1913 ; de J. Bertho, in *Académie de l'Ile de la Réunion,* bulletin 1913-1914 ; 4MI134 (J1-6), A.D.R. p. -84-

A.15.16 – *Carte de la trajectoire du cyclone du 11 avril 1944* ; 1M4086, A.D.R. p. -85-

A.15.17 – *Carte de la trajectoire approximative du cyclone Jenny* ; 249W93, A.D.R. p. -85-

A.15.18 – *Diagramme du baromètre enregistreur lors du cyclone du 4 février 1932* ; CFR1/133, A.D.R. p. -86-

A.15.19 et 20 – *Diagrammes du baromètre enregistreur lors du cyclone du 27-28 janvier 1948* ; photographies de Jean Legros, coll. Patrick Legros p. -87-

A.15.21 – *Carte des trajectoires des cyclones de 1970* ; fonds Jean Colbe, A.D.R. p. -88-

A.15.22 – *Photographie satellite des cyclones Katia, Louise et Michèle* © 1970, Gilbert Albany p. -88-

A.15.23 – *Premières photographies satellite du S-O de l'océan Indien. Cyclone Ida (1966)* ; 249W122, A.D.R p. -89-

A.15.24 et 25 – *Images satellite de Dina (2002) et Gafilo (2004)* ; Météo France p. -90-

A.15.26 – *Image satellite de Hondo et Ivan (2008)* ; Météo France p. -91-

A.15.27 – *Carte vierge pour pointer les trajectoires des cyclones de la saison en cours* ; Météo France p. -92-

A.15.28 – *Carte des trajectoires de cyclones dont les remarquables boucles de Hyacinthe qui a arrosé La Réunion 15 jours en continu* ; Météo France p. -93-

A.15.29 – *Bulletins météo (télégrammes ou radio) envoyé par l'Observatoire de Madagascar, l'Observatoire de Maurice, par le capitaine de Port, par le bateau le Bernadin Saint Pierre sur le cyclone du 10 mars 1928* ; 1M4083, A.D.R. p. -94-

A.15.30 – *Bulletin météo et premier bilan après le cyclone de 1935* ; CFR1/137, A.D.R. p. -95-

A.15.31 – *Bulletins météo internes au C.P.R., 17 janvier 1945* ; CFR1/136, A.D.R. p. -96-

A.15.32 et 32 bis – *Aperçu de la météorologie de La Réunion par J. de Monts de Savasse* ; CFR1/136, A.D.R. p. -97- et -98-

A.16 – Les portraits p. -99-

A.16.1 – *Commandant Gabriel Hilaire Bridet (1818 - 1894)* ; famille Ozoux, coll. privée. p. -99-

A.16.2 – *Commandant Jean Bertho (1810 - 1915)* ; Jean Bertho, Oeuvres, imp. Drouhet, Saint Denis, La Réunion, France, 1931, 182 pages ; 551.5, C.L. p. -99-

A.16.3 – *Joseph Hubert (1747 - 1825)* ; 5Fi677, A.D.R. p. -100-

A.16.4 – *Dr Charles Meldrum (1821 - 1901)* ; Mauritius Meteorological Services p. -100-

A.16.5 – *Gouverneur Capagorry (1894 - 1981)* © 1944, André Albany p. -101-

A.16.6 – *Préfet Paul Demange (1906 -1970)* © 1947, André Albany p. -101-

A.17 – L'habitat p. -102-

A.17.1 à 3 – (haut et bas) *Paillote, paillote à 2 pans, maison du maître en madriers empilés* ; C.A.U.E., exposition *350 ans d'architecture à La Réunion* p. -102-

A.17.4 et 5 – (milieu g. à d.) *Paillote soufflée* © 1968, Gilbert Albany ; *Paillotes pendant le cyclone*, lithographie d'A. Roussin, *Album de La Réunion*, coll. musée Léon Dierx. p. -102-

A.17.6 à 11 – (de g. à d.)) *Ca(l)banons en dur, maison modeste à 4 pans, petite case (typique des Hauts), case en béton des années 30, case Satec, cube béton* ; C.A.U.E., exposition *350 ans d'architecture à La Réunion* p. -103-

A.17.12 à 15 – (de g. à d.) *Villas néoclassiques bois et l'autre en pierre, case Bourbon, villa éclectique(toutes du 19ème au début du 20ème siècle)* ; C.A.U.E., exposition *350 ans d'architecture à La Réunion* p. -104-

A.17.16 à 19 – (g. à d.) *Cases traditionnelles en tôle ou en bois sous tôle et bidonville du quartier Vauban (Saint Denis) avant les travaux de la S.I.D.R. (années 60)* © '1960, Gilbert Albany p. -105-

A.17.20 à 22 – *Habitats et habitants du quartier de la Ravine Blanche (Saint Pierre) vers 1965* ; Fondation Père Favron, coll. privée p. -106-

A.17.23 – *Construction des maisons en dur du foyer Albert Barbot à Bois d'Olive (Saint Pierre), 1958* ; Fondation Père Favron, coll. privée p. -107-

A.17.24 et 25 – *Inauguration (Père Favron et Michel Debré) de l'hôpital d'enfants de Saint Louis, 5/07/*1967 ; Fondation Favron, coll. privée. p. -107-

A.17.26 et 27 – *Constructions S.I.D.R. à Saint Denis (années 60)* © '1960, Gilbert Albany p. -108-

A.17.28 – *Saint Denis : le centre-ville et le Barachois* © 1966, Gilbert Albany

A.17.29 – *Barres et tours à Saint Denis* ; C.A.U.E., exposition *350 ans d'architecture à La Réunion* p. -109-

A.17.30 à 33 – *Case Tomi, maison de constructeur ou d'entrepreneur, immeuble du mouvement moderne (Jean Bossu), immeuble contemporain* ; C.A.U.E., exposition *350 ans d'architecture à La Réunion* p. -110-

A.18 – Les cirques de La Réunion p. -111-

A.18.1 – *Cilaos, vue générale, 19/02/1934* ; 34Fi51, A.D.R. p. -111-

A.18.2 – *La route menant à Cilaos* © 1950, André Albany p. -111-

A.18.3 – *Le cirque de Cilaos vu du Dimitile, juillet 2011* ; photographie Isabelle Mayer Jouanjean p. -112-

A.18.4 – *Le cirque de Salazie : le piton d'Anchaing vu de Hell Bourg* © 1950, André Albany p. -113-

A.18.5 – *Salazie - village, 19/02/1934* ; 34Fi59, A.D.R.

A.18.6 – *Le cirque de Salazie vu de la Roche Ecrite, juin 2008* ; photographie Isabelle Mayer Jouanjean p. -114-

A.18.7 et 8 – *Le cirque de Mafate vu de la canalisation des Orangers, juin 2009 et vu du sentier Dos d'Ane - Brûlé, juin 2008* ; photographies Isabelle Mayer Jouanjean p. -115-

A.19 – Les documents relatifs aux alertes p. -116-

A.19.1 – *Le système d'alerte de 1934* ; CFR1/136, A.D.R. p. -116-

A.19.2 – *Le système d'alerte en 2 phases de 1944* ; CFR1/136, A.D.R. p. -117-

A.19.3 – *Circulaire du gouverneur du 4 janvier 1945 sur les alertes pour les curés* ; casier 24 dossier A chemise IX, A.E.R. p. -118-

A.19.4 – *Circulaire du 23 janvier 1945 sur les alertes aux directeurs des écoles* ; 1M4086, A.D.R. p. -119-

A.19.5 – *Le système d'alerte en trois phases de 1950* ; 2W20, A.D.R. p. -120-

A.19.6 – *Tableau des alertes cycloniques, système actuel* ; p. -121-
http://www.meteo.fr/temps/domtom/La_Reunion/charte/pics/Alertes/tableau-alerte-cyclonique.html

A.20 – Les documents relatifs à la situation post-cyclonique p. -122-

A.20.1 – *Dégâts à l'église de Saint André suite au cyclone des 22-23 mars 1904, premier bâtiment communal à recevoir les réparations* ; dossier Saint André chemise C, A.E.R. p. -122-

A.20.2 et 2 bis – *Situation de la marche des trains, 8/02/1932* ; CFR1/133, A.D.R p. -23-

A.20.3 – *Liste partielle des sinistrés du cyclone du 4 février 1932* ; *Le Peuple* 12/02/1932, 1PER81/34 A.D.R p. -124-

A.20.4 – *Liste des maisons et des bâtiments endommagés ou détruits par le cyclone du 4 février 1932 à Saint Paul* ; *Le Peuple* 4/05/1932, 1PER81/34 A.D.R p. -125-

A.20.5 – *Bilan des dégâts de Jenny, 9/04/1962* ; 249W101, A.D.R p. -126-

A.21 – Les documents relatifs aux secours p. -127-

A.21.1 – *Secours de Saint Paul aux victimes de l'ouragan des Seychelles, 29/11/1862* ; 2O192, A.D.R p. -127-

A.21.2 – *Secours de Saint Paul aux sinistrés du cyclone de 1892 à Maurice, 19/05/1892* ; 2O192, A.D.R p. -128-

A.21.3 – *Demande de secours du maire de Cilaos pour sa commune sinistrée par le cyclone des 5,6 et 7 février 1911, 7/02/1911* ; 2O192, A.D.R p. -129-

A.21.3 bis – *Suite et réponse du gouverneur* ; 2O192, A.D.R p. -130-

A.21.4 – *Lettre d'un pêcheur dont les pirogues ont servi à secourir les habitants de Saint Paul inondé par le cyclone du 4 mars 1913* ; 2O192, A.D.R p. -131-

A.21.5 – *Lettre du gouverneur au C.P.R. sur la distribution de riz, 13/02/1932* ; CFR1/133, A.D.R p. -132-

A.21.6 – *Secours immédiats : liste du ravitaillement des communes de février1932* ; *Le Peuple* 23/02/1932, 1PER81/34 A.D.R p. -133-

A.21.7 – *Liste des souscriptions en faveur des sinistrés du cyclone du 4 février 1932* ; *Le Peuple* 18/02/1932, 1PER81/34 A.D.R p. -134-

A.21.8 – *Liste de souscriptions C.P.R. en faveur des sinistrés du cyclone du 4 mars 1932* ; CFR1/133, A.D.R p. -135-

A.21.9 – *Subvention de 50 M francs de la métropole pour les dégâts du cyclone du 4 mars 1932* ;CFR1/133, A.D.R. p. -135-

A.21.10 – *Article sur l'aide de la métropole à sa colonie* ; *Le Peuple* 12-13/03/1932, 1PER81/34, A.D.R p. -136-

A.21.11 – *Télégramme du gouverneur au ministère des Colonies sur la situation*

de l'île après le passage du cyclone du 6-7 avril 1945, le 14/04/1945 ; 1M4086, A.D.R p. -137-

A.21.12 – *Télégrammes de sympathie émis après le passage du cyclone Jenny* ; *Le J.I.R.* 8/03/1962, 1PER94/15, A.D.R p. -138-

A.21.13, 13 bis et 13 ter – *Création du « Comité Départemental d'Aide aux sinistrés du Cyclone », mars 1962* ; 249W93, A.D.R p. -139- et -140-

A.21.14 et 15 – *Carte de reconnaissance pour la collecte du 18 mars 1962 et ticket mis en vente pour la quête au profit des sinistrés de Jenny* ; 249W101, A.D.R p. -141-

A.21.16 – *Résultat de la quête publique du 18 mars 1962* ; 249W101, A.D.R p. -141-

A.21.17 – *Cession gratuite de volailles aux sinistrés, 1962* ; 249W99, A.D.R p. -142-

A.22 – Les documents relatifs aux réparations, à la reconstruction p. -143-

A.22.1 et 1 bis – *Compte-rendu des travaux exécutés pendant l'année 1904 à La Réunion, 30/03/1905* ; 12S5, A.D.R. p. -143-

A.22.2 – *Pétition des riverains de la ravine de Patates à Durand (Saint Denis) pour que la commune engage des travaux contre les crues, 17/05/1909* ; 12S5, A.D.R. p. -144-

A.22.3 – *Carte de l'historique de la ravine Patates à Durand* ; 48W1371, A.D.R. p. -145-

A.22.4 et 4 bis – *Pétition des habitants de Trois Bassins pour la création d'un pont contre les dangers des crues du radier, 5/03/1912* ; 12S5, A.D.R. p. -146-

A.24.5, 5 bis et 5 ter – *Pétition des habitants de l'Etang et du Cap (Saint Leu) pour être les premiers à bénéficier des réparations pour leur église suite au cyclone du 10 (mars 1928 ?)* ; dossier Saint Leu chemise E, A.E.R. p. -147-

A.25.6 – *Dégâts à l'église de Sainte Suzanne suite au cyclone du 4 février 1932, bâtiment communal en attente des réparations* ; dossier Sainte Suzanne chemise G, A.E.R. p. -148-

A.25.7 – *Tableau des comptes des sinistres et des sinistrés pour dresser le bilan de Jenny* ; 249W93, A.D.R p. -149-

A.25.8 – *Tableau des comptes des chômeurs sinistrés ou non pour les chantiers Jenny* ; 249W93, A.D.R p. -149-

A.26 – L'affaire météo/préfet de 1962 p. -150-

A.26.1 et 1 bis – *Extraits du rapport du préfet sur le cyclone Jenny*, 3/03/1962 ; 249W93, A.D.R p. -150-

A.26.2 – *Le bulletin météorologique du S.M.R. la veille à 16 heures du passage de Jenny* : « pas de formation cyclonique » ; 249W122, A.D.R. p. -151-

A.26.3, 3 bis et 3 ter – *Les trois premiers des sept bulletins météo envoyés durant le passage de Jenny*, 28/02/1962 ; 249W93, A.D.R. p. -151- -152-

A.26.4 – *Le résumé du temps au mois de* février de 1962 ; [s. c.], C.D.C.M.R.S. p. -153-

A.27 – Les cartes, les tableaux, les graphiques, etc. p. -154-

A.27.1 – *Carte des lignes télégraphiques et téléphoniques à La Réunion (1936)* ; 48W282, A.D.R. p. -154-

A.27.2 – *Carte des routes nationales (rouge), des routes coloniales carrossables (bleu), et des chemins communaux (marron) à La Réunion (1944)* ; 105W26, A.D.R. p. -155-

A.27.3 – *Carte des aléas majeurs à La Réunion* ; source : Atlas de La Réunion, éd. la Documentation Française, 2003, 143 pages. p. -156-

A.27.4 – *Carte des aléas inondation et mouvement de terrain à La Réunion* ; http://cartorisque.prim.net/ p. -156-

A.27.5 et 6 – *Les cartes des aléas et des zones limitées pour l'aménagement du territoire à Saint Denis* ; http://www.reunion.pref.gouv.fr/ddrm/pdf/telecharge.asp p. -157-

A.27.7 – *La carte des aléas dans le cirque de Salazie* ; http://www.reunion.pref.gouv.fr/ddrm/pdf/telecharge.asp p. -158-

A.27.8 et 9 – *Les cartes des états d'avancement des P.P.R. inondation et mouvement de terrain à La Réunion au 23/02/2011* ; http://risquesnaturels.re/ p. -159-

A.27.10 – *Tableau de constructions, des matériaux utilisés, 1961* ; *Résultats statistiques du Recensement Général de la Population des départements d'Outre-mer*, 1961, p. 219, INSEE p. -160-

A.27.11 – *Parc total de logement selon le type de construction en 1994* ; *Les dossiers de l'économie réunionnaise*, n° 51, p. 12, 1994, INSEE p. -161-

A.27.12– *Graphique sur l'évolution de la population réunionnaise (1902 – 2008)* ; INSEE p. -161-

A.28 – Les photographies et les documents non classés p. -162-

A.28.1 – *Inauguration de l'usine hydraulique Takamaka par Michel Debré, 13/03/1968* © 1968, Gilbert Albany p. -162-

A.28.2 – *Un radier submergé* ; photographie Jean Legros, coll. Patrick Legros p. -162-

A.28.3 – *Hommage à un jeune héros victime du cyclone du 4 février 1932* ; *Le Peuple* 17/02/1932, 1PER81/34, A.D.R p. -163-

A.28.4 et 4 bis – *Victime du cyclone Clotilda 1987 dans la rivière des Remparts* ; photographies Isabelle Mayer Jouanjean, janvier 2011 p. -164-

A.28.5 – *Victimes de Cyclone 48 au Dimitile* ; photographie Isabelle Mayer Jouanjean, juillet 2011 p. -164-

A.28.6 – *Poème « Aux Iles-Sœurs » à l'occasion du cyclone de 1904 et en mémoire de l'ouragan de 1892* ; *La Patrie Créole* 11/04/1904, 864F, A.N.O.M. p. -165-

A.28.7 – *Poème « Cyclone, cyclone de notre enfance » de Marc Kichenapanaïdou* ; *Le Quotidien* 3/02/1989 1PER131/149, A.D.R. p. -166-

A.29 – Les enquêtes orales p. -167-

A.29.1 - LISTE DES TEMOINS p. -167-

A.29.2 - LES TRANSCRIPTIONS DES ENQUETES p. -170-

A.29.2.1 - Mme Lisette, 90 ans p. -170-

A.29.2.2 - Mme Louise-Adrienne, 93 ans p. -172-

A.29.2.3 - Mme Amélie, 83 ans p. -174-

A.29.2.4 - Mme Henriette, 86 ans p. -176-

A.29.2.5 - Mme Isla, 95 ans p. -179-

A.29.2.6 - Mr Payet Roland, 71 ans p. -181-

A.29.2.7 - Mme Johanya, 91 ans p. -183-

A29.2.8 - Mme Suzelle, 49 ans p. -185-

A.29.2.9 - Mr Jean, 63 ans p. -188-

A.29.2.10 - Mr René, 76 ans p. -191-

A.29.2.11 - Mr Antonin, 71 ans p. -193-

A.29.2.11 - Mme Charlotte, 86 ans p. -195-

A.29.2.12 – Mr Marc Rivière, 85 ans p. -197-

A.29.2.13 – Mr Marc Gérard, 82 ans p. -198-

A.30- Proverbes, devinettes, croyances et dictons sur les cyclones p. -200-

NOTE DE L'AUTEUR : les 200 pages d'annexes ne sont pas livrées en ligne notamment pour des raisons de droits de reproduction et droits d'auteurs en ce qui concerne les images. En revanche, il est possible de joindre l'auteur pour toute question relative à la thèse et donc sur ces annexes à l'adresse suivante : imj974@gmail.com

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Années	Date des cyclones à La Réunion	Histoire de La Réunion	Histoire de France
1901	13 janvier 4 décembre	19 février : arrivée du gouverneur Paul Samary ; 25 juin : sortie du journal *La Patrie créole* par Edmond Maigne et Henri de Busschère ; Octobre : fin des cas de la peste après 29 mois d'épidémie.	
1904	21-22 mars	Marasme économique.	Entente cordiale avec l'Angleterre.
1905	21-22 mars	6 août : le câble télégraphique Réunion-Madagascar-métropole est posé ; 29 bureaux de poste dans l'île.	Loi de séparation des églises et de l'Etat.
1913	4 mars	Mai : création de l'Académie ; 23 septembre : exploit d'aviation de Roland Carros qui traverse la Méditerranée sans escale ; 23 novembre : arrivée du gouverneur Pierre-Louis Duprat.	Tensions à la veille de la Première Guerre mondiale.

1919	11 mai	31 mars : le *Madona* accoste d'où serait propagé l'épidémie de la grippe espagnole qui fera plus de 5000 morts en deux mois. 31 décembre : *La Patrie créole* cesse de paraître.	7 mai - 28 juin : traité de Versailles avec l'Allemagne
1931	6 mars	Population totale : 197 933 habitants La *Compagnie des Messageries Maritimes* assure la liaison entre La Réunion et Marseille deux fois par mois, voyage de un mois ; de même pour la *Compagnie Havraise*, une fois par mois.	Entre-deux-guerres.
1932	4 février	Ouverture de la route de Cilaos aux voitures, du pont des Avirons et de celui de l'Entre-Deux ; Fabrication de la quinine dans l'île.	Entre-deux-guerres ; 6 mai : assassinat du président Paul Doumer ; 10 mai : élection d'Albert Lebrun, Président de la République.
1944	10-11 avril	5 mai : parution de *Témoignages* ; 18 mai : sortie du *Cri du Peuple* ; 19 octobre : le gouverneur André Capagorry, « papa de riz », est décoré de l'Ordre des compagnons de la libération par le Général de Gaulle ; Sous-alimentation chronique, services de	30 janvier – 8 février : conférence de Brazzaville ; 6 juin : débarquement allié en Normandie ; 25 août : libération de Paris 5 octobre : droit de vote accordé aux femmes.

		santé insuffisants.	
1945	18 – 19 janvier 6 – 7 avril	3 janvier : début de construction de l'aéroport Gillot 21 octobre : Raymond Vergès (maire de Saint Denis) et Léon de Lépervanche (maire du Port), issus du CRADS (Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale), sont élus députés à l'Assemblée nationale.	8 mai : capitulation de l'Allemagne ; 13 novembre : le général de Gaulle est élu à la tête du gouvernement provisoire ; 26 décembre : la Caisse Centrale de la France d'Outre-mer émet les francs des colonies françaises d'Afrique : création du franc C.F.A. (qui disparaîtra le 1er janvier 1975 à La Réunion).
1948	26 27 janvier	Population estimée à 240 000 habitants ; La Réunion, D.O.M. depuis deux ans.	
1950	12 – 13 janvier	Efforts importants déployés dans le domaine sanitaire et celui de l'éducation, et au niveau des aides sociales ; 29 mai : incendie d'un quartier de Saint Benoît.	
1952	4 cyclones de janvier à mars	Colonisation de la Sakay à Madagascar.	
1958	19 mars	Période de développement des infrastructures ; 5 décembre : incendie du palais de justice.	
1962	28 février : *Jenny*		Période de décolonisation.

1964	28 février : *Gisèle*	Premières émissions de télévision.	
1966	7 – 8 janvier : *Denise*		
1980	18 – 27 janvier : *Hyacinthe*		
1987	13 – 14 février : *Clotilda*		Krach boursier.
1989	29 janvier : *Firinga*	Visite du Pape Jean-Paul II.	
1993	18 – 19 janvier : *Colina*	La Réunion, département français, est aussi une région (depuis 1983) européenne.	
1994	11 février : *Hollanda*	Piste de Gillot rallongée pour permettre la liaison Réunion/métropole sans escale.	
2002	22 janvier : *Dina*		Réélection de Jacques Chirac (U.M.P.) aux présidentielles.
2004	5 mars : *Gafilo*		
2006	4 – 7 mars : *Diwa*	Epidémie du chikungunya. Mars 2006 : éboulis mortel sur la route du littoral.	
2007	25 février : *Gamède*	Effondrement du Dolomieu, route du	Election de Nicolas Sarkozy (U.M.P.) aux

		Grand Brûlé coupée.	présidentielles.

Sources :

- NOMDEDEU-MAESTRI *Danielle, Chronologie de La Réunion, De la découverte à la départementalisation*, éd. SEDES, Paris et C.R.E.S.O.I., La Réunion, France, 2001, 184 pages **;**
- VAXELAIRE Daniel, *Le grand livre de l'histoire de La Réunion*, 2 vol., éd. Orphie, coll. Le grand livre, Saint Clotilde, La Réunion, France, 2009 (rééd. de 2003).

INDEX DES NOMS COMMUNS

administration(s), 4, 22, 27, 29, 35, 89, 123, 131, 135, 147, 151, 156, 157, 166, 171, 172, 179, 180,184, 185, 207, 225, 226, 251, 255, 259, 260, 301, 306, 324, 327, 335, 356, 387,405
agriculture, 33, 46, 47, 70, 86, 129, 130, 131, 259, 291, 295, 310, 311, 335, 338, 344, 353, 360
aides *Voir* secours,
aléas, 26, 33, 61, 88, 145, 368
alerte(s), 5, 19, 25,34, 35, 50, 69, 73, 94, 101, 102, 103, 104, 105, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123,124, 125, 177, 189, 192, 197, 202, 208, 2011, 215, 217, 220, 221, 226, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 256, 266, 267, 268, 269, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 287, 289, 290, 311, 313, 319, 347, 353, 359, 364, 366, 368, 369, 370, 371, 372, 374, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 393,395, 396, 398, 399, 402, 403, 404, 405, 406, 409
aménagement du territoire, 11, 180, 189, 261, 262, 285, 325, 360
assurance, 68, 157, 158, 160, 189, 320, 322, 323, 325, 350, 353, 354
atlas, 64, 250, 252, 329, 345, 346, 350
attitudes *Voir* comportements
autorités politiques *Voir* administration
bâtiments, 34, 40, 43, 58, 70, 118, 119, 120, 130, 153, 154, 168, 179, 201, 202, 243, 251, 254, 258, 263, 270, 278, 286, 290, 303, 306, 349
bidonville(s), 97, 102, 103, 104, 190, 232, 263, 264, 265, 268, 270, 272, 274, 279, 282, 284, 285, 289, 290, 355, *Voir* habitat
bilan, 25, 45, 46, 48, 50, 51, 56, 112, 116, 119, 124, 131, 154, 156, 157, 169, 187, 192, 200, 204, 205, 220, 226, 233, 245, 246, 281, 288, 296, 297, 298, 299, 313, 315, 317, 319, 324, 327, 329, 334, 335, 355, 362
bureaux de bienfaisance, 24, 132, 137, 138, 150, 152, 205
C.E.E., 307
C.F.R., 39,59, 114, 119, 123, 139, 149, 151
C.M.R.S., 8, 15, 18, 20, 43, 49, 51, 64, 65, 77, 78, 80, 84, 147, 170, 222, 234, 235, 237, 238, 239, 247, 248, 249, 250, 259, 260, 261
canne, 10, 11, 31, 36, 41, 54, 59, 111, 114, 136, 169, 201, 209, 277, 281, 302, 334
case *Voir* habitat
catastrophes naturelles, 4, 5, 6, 11, 19, 22, 23, 30, 54, 81, 98, 158, 170, 180, 236, 245, 203, 291, 295, 303, 321, 322, 323, 335, 348, 360, 362, 363, 365
catastrophique, *Voir* catastrophes naturelles
centre d'hébergement/d'accueil, 169, 221, 241, 243, 257, 258, 261, 278, 279, 280, 290, 296, 298, 300, 319, 324, 327, 331, 337, 338, 340, 341, 343, 360
chemins, 24, 39, 52, 113, 117, 119, 139, 143, 153, 178, 182, 221, 296, 298, 303, 317, 319, 349
cirques, 110, 123, 124, 125, 126, 159, 160, 182, 201, 251, 289, 290, 298, 314, 346
civisme, 147, 338, 339, 342
climat, 3, 20, 22, 30, 35, 65, 88, 95, 100, 105, 174, 175, 180, 250, 254, 258, 268, 281, 304, 322, 347, 363, 364
climatologie, 6, 24, 79, 83, 104, 105, 249, 254, 347, 360
colonie, 3, 10, 11, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 45, 47, 49, 52, 56, 61, 62, 73, 74, 85, 95, 99, 107, 115, 129, 132, 144, 148, 149, 150, 152, 153, 155, 160, 161, 165, 212, 229, 353, 361
comité départemental, 205, 208, 212, 213, 214, 229, 291, 296

commission, 44, 122, 123, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 140, 150, 160, 229, 319, 321
communications, 54, 85, 92, 110, 111, 118, 139, 182, 197, 199, 222, 240, 241, 287, 298, 317
comportements, 9, 20, 26, 29, 30, 35, 177, 257, 327, 331, 333, 340, 342, 344, 345, 347, 356, 362
conseil départemental *Voir,* département
conseil régional, 252, 291, 292, 346
conséquences, *Voir* dégâts
coupures, 59, 111, 116, 261, 287, 298, 340
croyances, 29, 31, 35, 84
crues, 47, 59, 125, 161, 180, 239, 257, 261, 284, 328, 329, 348, *Voir* inondations
culture de canne, 11
culture du risque *Voir* risque
culture vivrière, 11
culturelle *Voir* identité
cultures, 2, 30, 41, 43, 48, 52, 53, 111, 118, 120, 133, 135, 136, 147, 152, 154, 169, 179, 184, 201, 252, 281, 290, 336, 345, 354, 355, 361
D.D.E., 20, 238, 266, 284, 288, 298, 311, 314, 329, 348
dégâts, 5, 9, 10, 17, 18, 23, 24, 27, 29, 30, 34, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 52, 54, 55, 57, 58, 61, 64, 92, 93, 98, 99, 111, 112, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140, 147, 149, 153, 155, 157, 159, 161, 164, 168, 169, 171, 175, 179, 181, 182, 184, 186, 190, 197, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 210, 214, 217, 218, 219, 220, 222, 229, 230, 231, 236, 240, 242, 244, 246, 247, 249, 251, 252, 253, 254, 278, 252, 253, 255, 256, 257, 258, 261, 269, 278, 283, 284, 285, 286, 288, 289, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 319, 320, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 330, 331, 332, 333, 335, 336, 340, 341, 344, 349, 350, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 362, 365
densité *Voir* population
département, 10, 11, 22, 49, 52, 99, 162, 189, 226, 231, 232, 248, 259, 260, 291, 295, 307, 313, 315, 317, 325, 361
départementalisation, 31, 45, 48, 50, 52, 59, 60, 61, 97, 98, 100, 116, 133, 182, 187, 190, 211, 214, 227, 228, 229, 230, 231, 233, 263, 264, 275, 277, 281, 282, 283, 286, 287, 345, 355, 361, 362
désastre(s) *Voir* dégâts
destruction(s) *Voir* dégâts
dévouement *Voir* solidarité
docks, 43, 48, 58, 119, 166
dommages *Voir dégâts*
eau(x), 4, 16, 37, 40, 41, 47, 53, 54, 58, 77, 81, 86, 91, 104, 115, 121, 131, 142, 143, 144, 145, 153, 177, 180, 181, 183, 214, 242, 253, 255, 257, 258, 259, 261, 262, 279, 284, 287, 288, 289, 298, 303, 304, 306, 311, 312, 313, 316, 322, 324, 327, 328, 329, 332, 333, 334, 337, 343, 348, 350, 351, 354
éboulements *Voir* éboulis
éboulis, 17, 52, 84, 119, 123, 125, 144, 147, 160, 161, 170, 200, 201, 202, 203, 251, 289, 311, 314, 315, 324, 327, 348
écarts, 61, 93, 122, 124, 137, 202, 318
échouages *Voir* naufrages
école(s), 48, 92, 93, 99, 109, 110, 118, 120, 124, 125, 139, 140, 146, 147, 168, 177, 200, 201, 202, 206, 209, 210, 221, 231, 239, 256, 265, 286, 316, 337, 344
éducation, 11, 190, 250, 342, 350, 359
effets *Voir* risques

église(s), 27, 29, 41, 42, 43, 48, 107, 111, 118, 120, 125, 147, 181, 184, 199, 200, 201, 202, 209, 251, 292, 332
élagage, 109, 254, 256, 298, 313, 327, 347, 349
électricité, 44, 111, 115, 199, 242, 249, 256, 261, 287, 288, 290, 304, 312, 313, 314, 327, 350
endiguement, 59, 253, 255, 258, 261, 262, 306, 327, 329
entraide *Voir* solidarité
environnement, 2, 3, 4, 8, 9, 18, 22, 23, 30, 32, 96, 100, 186, 190, 254, 268, 330, 346, 356, 362
F.I.D.O.M., 11, 59, 99, 114
faiblesses *Voir* failles
faille(s), 19,61, 108, 181, 186, 189, 197, 200, 223, 228, 254, 268, 309, 323, 324,357, 359
fonds *Voir* secours
gares *Voir* C.F.R., *Voir* C.F.R.
gestion, 6, 20, 31, 48, 128, 130, 163, 175, 189, 199, 204, 214, 226, 228, 230, 241, 242, 245, 252, 253, 282, 306, 324, 346, 348, 356, 363
gouvernement, 25, 42, 50, 60, 99, 135, 164, 181, 208, 263, 304, 307, 316, 317, 325, 353
gouverneur, 25, 38, 39, 41, 43, 45, 49, 54, 56, 57, 58, 78, 79, 89, 90, 92, 99, 105, 106, 107, 108, 109, 113, 117, 119, 121, 123, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 146, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 159, 160, 161, 163, 166, 168, 169, 175, 176, 283
guerre, 10, 42, 43, 44, 45, 49, 50, 56, 59, 61, 75, 97, 98, 101, 146, 149, 151, 152, 159, 161, 165, 169, 182, 187, 206, 265, 286, 307, 350, 359, 361
habitat, 2, 8, 11, 21, 23, 24, 40, 43, 47, 50, 54, 60, 82, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 109, 112, 114, 115, 125, 127, 128, 130, 131, 147, 152, 161, 165, 168, 170, 171, 177, 178, 180, 181, 186, 187, 189, 199, 200, 202, 204, 211, 214, 218, 231, 239, 243, 251, 254, 257, 258, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 269, 270, 273, 274, 275, 276, 278, 281, 283, 284, 285, 289, 290, 296, 299, 307,309, 310, 311, 315, 329,331, 338, 347, 350, 354, 355, 359, 361
houle, 17, 61, 70, 75, 83, 86, 183, 198, 242, 247, 249, 252, 281, 288, 352
identité(s), 9, 29, 32, 180, 318, 330, 331
îlets, 124, 159, 221, 289, 314
immeubles *Voir* habitat
indiscipline, 177, 330, 338, 339, 341, 342, 351, 359
infrastructures, 11, 17, 50, 59, 60, 61, 116, 180, 252, 258, 263, 278, 281, 287, 288, 307, 327, 350, 351, 358, 359, 361
innovation *Voir* progrès
inondations, 17, 18, 24, 27, 39, 54, 60, 68, 72, 147, 251, 252, 253, 255, 262, 283, 289, 309, 311, 315, 322, 327, 328, 345, 347, 348, 360
institutions, 7, 43, 76, 197
L.T.S. *Voir* habitat
lacunes *Voir* failles
littérature, 6, 29, 183, 362
logements, 11, 31, 60, 80, 97, 98, 99, 103, 104, 115, 158, 172, 190, 202, 203, 212, 216, 220, 230, 231, 232, 235, 253, 255, 257, 263, 264, 265, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 285, 286, 287, 289, 290, 302, 306, 307, 308, 309, 310, 320, 321, 329, 338, 339, 340, 345, 347, 355, 357, 359
loi, 11, 39, 50, 59, 74, 75, 99, 107, 117, 124, 138, 149, 153, 158, 190, 240, 252, 253, 255, 263, 274, 283, 291, 296, 321, 322, 323, 325, 329, 335, 340, 348, 355
maison(s) *Voir* habitat
maison(s) en bois sous tôle *Voir* habitat

marées de tempête *Voir* raz de marée
mémoire(s), 3, 4, 5, 19, 22, 27, 28, 29, 35, 36, 38, 47, 51, 52, 53, 55, 151, 167, 179, 182, 184, 251, 257, 262, 319, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 336, 339, 341, 357, 362
mentalités, 21, 23, 29, 30, 31, 35, 57, 167, 186, 244, 249, 257, 339, 354, 357, 361, 362
mesures, 2, 36, 58, 61, 64, 89, 90, 92, 99, 101, 106, 123, 124, 137, 139, 144, 146, 152, 155, 162, 171, 200, 222, 223, 225, 229, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 249, 251, 270, 283, 295, 296, 297, 305, 307, 319, 325, 329, 343, 345, 350, 358
Météo France, 8, 15, 16, 18, 24, 64, 194, 237, 238, 240, 244, 245, 247, 248, 249, 257, 261, 336, 346
Meteorological Society of Mauritius, 63, 73, 77
météorologie, 2, 6, 23, 24, 31, 32, 34, 35, 36, 46, 49, 63, 64, 65, 66, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 87, 88, 89, 105, 109, 111, 176, 197, 223, 224, 225, 226, 230, 234, 235, 236, 238, 239, 259, 263, 358, 360, 363
métropole, 29, 35, 38, 43, 50, 77, 98, 116, 122, 123, 144, 148, 149, 151, 162, 186, 187, 206, 213, 228, 232, 249, 254, 262, 264, 288, 294, 297, 299, 313, 320, 322, 323, 336, 337, 338, 340, 350, 355, 359, 361
moyens, 4, 23, 24, 28, 31, 44, 46, 48, 49, 51, 65, 66, 75, 78, 88, 89, 91, 93, 94, 95, 100, 105, 108, 111, 112, 118, 122, 123, 128, 139, 186, 214, 221, 225, 237, 238, 239, 240, 242, 244, 246, 250, 253, 255, 256, 257, 258, 260, 264, 268, 274, 297, 298, 299, 307, 312, 318, 320, 321, 345, 347, 352, 356, 359, 361, 362, 363
mutations, 5, 31, 59, 188, 189, 191, 263, 359
naufrages, 22, 34, 67, 68, 358
normes anti-cycloniques, 105, 112, 255, 282
O.M.M., 19, 24, 76, 80, 235, 236, 237, 363
O.N.U., 24, 80, 235, 236
Observatoire, 40, 65, 77, 197, 224
opinion publique, 26, 175, 225, 226, 230, 361
organisation, 3, 20, 23, 24, 28, 79, 93, 108, 132, 137, 138, 139, 148, 163, 176, 205, 206, 220, 221, 241, 242, 244, 259, 261, 317, 318, 341
P.O.S., 253, 323
P.P.R., 112, 253, 254, 321, 322, 323, 348
P.S.S., 241, 242, 243
paillote(s) *Voir* habitat
PC ORSEC *Voir* plan ORSEC
peur(s), 23, 34, 56, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 182, 324, 333, 339, 344
piquet-planté *Voir* habitat
plan(s) ORSEC, 24, 25, 93, 108, 171, 199, 220, 225, 240, 241, 242, 243, 245, 257, 259, 314, 341, 343, 355
politique(s), 23, 28, 29, 30, 31, 35, 44, 45, 59, 61, 98, 104, 114, 179, 199, 214, 228, 230, 232, 253, 261, 263, 265, 274, 275, 276, 277, 285, 286, 288, 290, 297, 301, 308, 319, 322, 328, 329, 345, 346, 348, 349, 355, 357, 360, 361, 363, 364
pont(s), 5, 27, 37, 40, 48, 54, 58, 85, 117, 119, 123, 125, 126, 152, 153, 154, 178, 182, 262, 200, 251, 284, 324
population, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 28, 30, 31, 32, 36, 38, 44, 46, 54, 60, 79, 88, 90, 91, 92, 93, 97, 99, 104, 105, 106, 107, 109, 111, 112, 115, 117, 123, 127, 129, 133, 137, 138, 139, 142, 146, 151, 157, 163, 166, 170, 176, 178, 179, 187, 190, 193, 198, 199, 209, 211, 213, 223, 224, 225, 226, 241, 242, 243, 245, 247, 248, 249, 254, 257, 259, 263, 264, 269, 271, 273, 274, 275, 277, 278, 281, 285, 300, 308, 320, 332, 335, 337, 341, 343, 344, 345, 347, 356, 357, 358, 359
port, 11, 24, 39, 40, 71, 73, 87, 89, 114, 116, 117, 119, 121, 171, 203, 263

préfecture, 50, 61, 92, 108, 139, 158, 223, 224, 225, 229, 239, 240, 244, 248, 252, 259, 261, 292, 294, 299, 318, 346, 350
préfet, 31, 49, 50, 52, 80, 93, 94, 99, 108, 117, 119, 122, 133, 144, 145, 152, 160, 175, 187, 200, 202, 203, 204, 205, 208, 210, 211, 212, 213, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 230, 231, 232, 233, 241, 244, 247, 248, 249, 288, 291, 292, 322
prévention, 21, 23, 25, 29, 31, 38, 63, 89, 90, 91, 94, 105, 108, 172, 176, 181, 189, 221, 234, 240, 242, 245, 246, 248, 249, 250, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 259, 261, 262, 280, 290, 313, 322, 329, 332, 342, 345, 346, 347, 348, 350, 351, 352, 356, 357, 359, 360, 362, 363, 365
prévision(s), 21, 51, 72, 76, 77, 78, 80, 89, 90, 91, 106, 107, 111, 189, 196, 224, 225, 235, 236, 237, 242, 244, 248, 259, 352, 353, 356
principe de précaution, 63, 67, 345, 354, 357
progrès, 5, 32, 33, 35, 78, 88, 113, 116, 122, 187, 189, 236, 269, 277, 280, 285, 313, 315, 352, 353, 354, 355, 360, 361, 362
propriétaires, 91, 130, 134, 135, 137, 154, 156, 160, 215, 216, 221, 269, 283, 284, 341, 348, 349
protection, 357
radiers, 18, 27, 54, 121, 257, 310, 314, 327, 328, 337, 338, 342
ravages *Voir* dégâts
ravine(s), 41, 43, 54, 201, 251, 254, 256, 262, 280, 283, 284, 305, 330, 331, 349, 360
ravitaillement, 44, 49, 118, 124, 126, 140, 144, 152, 178, 221, 298, 327
raz de marée, 17, 18, 31, 37, 44, 47, 53, 58, 68, 88, 119, 177, 335, 352
réchauffement climatique, 3, 4, 21, 363, 364
reconstruction, 28, 35, 38, 91, 99, 112, 116, 118, 119, 120, 123, 131, 137, 145, 149, 153, 154, 155, 157, 160, 161, 175, 179, 181, 186, 190, 203, 205, 210, 211, 212, 226, 227, 229, 230, 231, 232, 261, 278, 290, 296, 297, 299, 302, 303, 304, 306, 307, 308, 312, 313, 314, 316, 317, 350, 355, 359
réparations *Voir* reconstruction
représentations, 23, 29, 30, 31, 32, 57, 67, 95, 167, 179, 182, 183, 184, 186, 187, 334, 336, 362
réseau météorologique, 73, 76, 77, 78, 90, 186, 260, 361
réseau téléphonique, 203, 313
risque(s), 5, 7, 17, 18, 22, 23, 26, 28, 34, 58, 68, 89, 94, 101, 158, 163, 172, 177, 183, 184, 220, 226, 242, 244, 250, 251, 252, 253, 254, 256, 258, 259, 261, 266, 278, 287, 309, 311, 312, 314, 315, 321, 322, 323, 328, 329, 333, 338, 342, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 353, 354, 356, 359, 360, 362
rivières, 58, 85, 143, 161, 184, 239, 253, 261, 262, 280, 283, 310, 311, 328, 349
route(s), 11, 27, 40, 48, 52, 54, 59, 60, 73, 76, 85, 91, 92, 110, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 121, 123, 124, 125, 126, 131, 137, 139, 152, 153, 154, 177, 183, 184, 199, 200, 201, 202, 203, 252, 263, 265, 281, 285, 287, 288, 289, 304, 306, 308, 309, 314, 324, 327, 334, 337, 340, 343
S.A.T.E.C., **Satec**, 115, 263, 274, 276
S.H.M.L.R., 270
S.I.D.R., 11, 99, 104, 115, 231, 255, 263, 266, 270, 274, 278, 282, 283, 285, 292
état sanitaire, 11, 38, 116, 143, 144, 241, 298, 361
scolaire *Voir* école
secours, 23, 24, 25, 28, 31, 38, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 60, 65, 67, 68, 69, 70, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 81, 82, 84, 85, 88, 90, 93, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 119, 121, 122, 123, 124, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 169, 172, 174, 175, 178, 179, 181, 182, 183,

187, 189, 190, 200, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 213, 214, 220, 221, 229, 230, 231, 233, 237, 239, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 258, 252, 254, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 264, 265, 266, 276, 286, 287, 288, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 309, 310, 313, 314, 316, 318, 321, 322, 323, 327, 341, 344, 346, 347, 349, 352, 353, 354, 355, 356, 358, 359, 360
service météorologique, 44, 45, 46, 48, 64, 65, 77, 78, 87, 91, 94, 108, 176, 194, 195, 196, 197, 199, 222, 223, 224, 225, 238
sinistré(e)s, 38, 48, 49, 61, 98, 99, 109, 118, 119, 122, 123, 124, 130, 131, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 141, 145, 146, 148, 150, 151, 152, 153, 155, 158, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 169, 179, 181, 184, 201, 203, 204, 205, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 229, 231, 232, 233, 251, 255, 264, 278, 280, 293, 294, 295, 296, 299, 300, 301, 302, 316, 317, 318, 321, 323, 324, 325, 327, 330, 334, 337, 340, 353
solidarité(s), 20, 22, 29, 35, 77, 147, 148, 149, 150, 151, 158, 159, 161, 162, 165, 169, 174, 187, 189, 206, 209, 212, 214, 227, 253, 286, 287, 293, 294, 295, 297, 299, 300, 301, 302, 304, 307, 316, 317, 322, 323, 325, 330, 339, 340, 360, 361
solidarité nationale, 162, 294, 307, 324
sollicitude *Voir* secours
souscriptions *Voir* secours, *Voir* secours
station(s) météorologique(s), 19, 48, 61, 64, 65, 77, 88, 198, 199, 222, 260, 352, 363
subventions *Voir* secours
sucre, 10, 24, 36, 37, 41, 46, 48, 53, 59, 114, 119, 140, 211, 221, 302
système d'alerte *Voir* alerte
T.S.F., 92, 202, 352
techniques, 2, 53, 63, 66, 78, 81, 91, 199, 246, 298, 306, 350, 353, 360
technologie(s), 34, 64, 81, 94, 111, 238, 246, 285, 360
téléphone, 46, 92, 110, 111, 112, 125, 198, 224, 239, 240, 245, 256, 257, 261, 262, 287, 288, 298, 305, 313, 314, 344, 349
témoignages, 8, 26, 43, 55, 58, 60, 69, 84, 95, 96, 98, 125, 135, 147, 162, 167, 170, 171, 173, 174, 181, 185, 186, 187, 199, 211, 214, 215, 284, 294, 297, 333, 360
témoin, 21, 52, 82, 84, 176, 199, 203, 354
case Tomi, 104, 263, 274, 285, 286
trains *Voir* C.F.R.
T.S.F., 109, 111, 148
usines, 36, 41, 114, 184
voie ferrée *Voir* C.F.R., *Voir* C.F.R.
voierie *Voir* routes
vulnérabilité, 5, 30, 34, 35, 70, 112, 179, 180, 186, 252, 277, 329, 345, 347, 348, 350, 356

INDEX DES NOMS PROPRES

Les lieux :

Avirons, 38, 58, 118, 129, 136, 141, 168, 207, 209, 267, 269, 272, 319, 322
Barachois, 177, 183, 198, 202, 249, 331, 341
Bellepierre, 202
Bois de Nèfles, 43, 160, 201, 202, 265, 268, 328
Bras Panon, 129, 136, 175, 204, 207, 209, 295, 322
Butor, 102, 200, 280, 283, 349
Champ Borne, 120, 201, 335
Chaudron, 64, 80, 201, 256, 265, 283, 284, 305, 328
Cilaos, 110, 118, 121, 123, 125, 126, 129, 133, 135, 147, 155, 160, 172, 173, 182, 201, 202, 203, 267, 268, 269, 272, 295, 304, 319, 324, 325, 334, 340, 342
Deux Canons, 200, 280, 299, 349
Dimitile, 42, 184
Domenjod, 202, 268
Entre-Deux, 42, 47, 129, 136, 140, 184, 207, 209, 251, 267, 269, 272
Etang Saint Paul, 204
Etang Salé, 40, 58, 118, 129, 136, 139, 141, 143, 151, 207, 209, 272, 286, 322
Etat, 11, 25, 29, 32, 38, 59, 60, 79, 99, 112, 130, 134, 139, 140, 141, 145, 146, 150, 155, 156, 157, 161, 162, 200, 202, 204, 206, 207, 211, 213, 226, 231, 232, 236, 240, 242, 245, 253, 256, 263, 264, 275, 291, 292, 293, 296, 297, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 316, 317, 321, 323, 325, 347, 348, 359
France, 2, 3, 4, 6, 8, 9, 11, 15, 16, 17, 18, 22, 23, 24, 26, 27, 34, 36, 37, 39, 40, 42, 43, 45, 48,
Gillot, 11, 201
Grand-Galet, 318, 348
Grand-Ilet, 125, 251, 289, 299, 305, 318, 332
Hell-Bourg, 54, 106, 111, 124, 125, 145, 200, 201, 304, 318
La Bretagne, 202, 265, 349
La Montagne, 48, 147, 202
La Possession, 129, 136, 207, 209, 267, 268, 269, 272, 290, 295, 325
Le Port, 55, 129, 136, 156, 207, 209, 267, 268, 270, 272, 295
Le Tampon, 129, 136, 207, 209, 267, 270, 295, 296, 306, 319, 325
Madagascar, 4, 5, 13, 21, 24, 39, 43, 44, 46, 49, 51, 65, 66, 67, 68, 77, 78, 79, 80, 89, 90, 138, 139, 144, 147, 148, 150, 151, 152, 153, 154, 160, 161, 178, 179, 180, 195, 197, 207, 213, 225, 236, 237, 256, 298, 358, 365
Mafate, 124, 144, 147, 159, 178, 342
Maurice, 3, 13, 21, 24, 39, 40, 44, 46, 49, 51, 53, 63, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 82, 89, 90, 131, 140, 144, 148, 150, 151, 153, 158, 179, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 203, 209, 213, 223, 225, 226, 228, 237, 248, 260, 274, 301, 346, 358
Montgaillard, 202, 255
Patates à Durand, 200, 258, 271, 283, 284, 305, 328
Petite-Ile, 99, 200, 272, 301
Plaine des Palmistes, 91, 129, 136, 202, 207, 209, 248, 260, 267, 268, 272, 287, 295, 325, 332
Pointe des Galets, 11, 114
ravine Blanche, 262, 280, 284, 349
Ravine Blanche, 287, 300

ravine des Camélias, 284
Quartier Français, 120, 201, 202
rivière d'Abord, 280, 284, 349
rivière des Deux Canons, 201
rivière des Galets, 27, 47, 54,59, 60, 144, 204, 258, 329
Rivière des Galets, 261, 329
rivière Saint Etienne, 5, 121
Saint André, 23, 40, 56, 120, 124, 125, 129, 136, 145, 154, 199, 201, 202, 204, 207, 209, 212, 232, 267, 270, 272, 295, 299, 322, 325, 329, 340
Saint Benoît, 31, 55, 106, 114, 118, 129, 136, 139, 154, 201, 203, 204, 207, 209, 212, 215, 217, 218, 219, 220, 221, 231, 260, 267, 270, 272, 279, 295, 299, 324, 325, 329, 340
Saint Denis, 2, 11, 37, 39, 44, 45, 46, 49, 50, 54, 57, 59, 67, 68, 71, 74, 79, 80, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 106, 109, 111, 113, 114, 115, 117, 119, 124, 127, 128, 129, 132, 136, 139, 145, 146, 148, 150, 154, 155, 161, 178, 187, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 207, 208, 209, 210, 212, 220, 221, 224, 225, 226, 231, 233, 252, 253, 254, 255, 263, 264, 266, 267, 268, 269, 270, 272, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 295, 299, 300, 305, 314, 317, 320, 322, 325, 328, 329, 342, 346, 347, 349, 358
Saint François, 201, 202
Saint Gilles, 43, 147, 162, 163, 180, 201, 204, 227, 250, 252, 270, 284, 329
Saint Joseph, 48, 124, 129, 136, 142, 154, 155, 207, 209, 233, 253, 260, 267, 272, 288, 295, 296, 316, 318, 325, 348
Saint Leu, 2, 41, 42, 43, 54, 55, 102, 120, 127, 129, 131, 136, 147, 160, 162, 163, 177, 182, 204, 207, 209, 267, 272, 278, 295, 296, 313, 322, 340
Saint Louis, 41, 42, 57, 58, 92, 93, 99, 114, 118, 121, 129, 132, 133, 136, 140, 154, 185, 199, 202, 207, 209, 267, 268, 272, 287, 296, 319, 325
Saint Paul, 23, 41, 43, 54, 55, 57, 58, 97, 102, 106, 119, 121, 129, 130, 131, 135, 136, 139, 145, 146, 148, 151, 154, 160, 162, 163, 204, 207, 209, 212, 220, 253, 267, 272, 280, 281, 284, 289, 295, 299, 312, 322, 325, 328, 347, 352, 360
Saint Philippe, 54, 58, 129, 136, 207, 209, 260, 268, 269, 272, 295, 319, 322
Saint Pierre, 39, 45, 46, 54, 81, 82, 110, 111, 114, 127, 128, 129, 136, 140, 154, 165, 183, 196, 197, 207, 208, 209, 211, 253, 255, 260, 261, 267, 269, 270, 272, 275, 283, 284, 286, 287, 288, 296, 300, 305, 312, 316, 318, 320, 321, 322, 329, 339, 341
Sainte Anne, 118, 120, 232, 341
Sainte Clotilde, 4, 26, 201, 202, 239, 259, 265, 270, 284, 286, 287, 299
Sainte Marie, 23, 60, 84, 132, 135, 136, 200, 201, 207, 209, 259, 267, 269, 272, 281, 295, 299, 325, 329, 348
Sainte Rose, 48, 129, 136, 207, 209, 211, 258, 260, 267, 268, 269, 272, 295, 299, 322, 339
Sainte Suzanne, 41, 107, 108, 120, 129, 136, 137, 201, 203, 204, 207, 209, 212, 215, 267, 272, 295, 325, 328
Salazie, 42, 60, 84, 95, 101, 110, 124, 125, 129, 136, 146, 160, 170, 199, 200, 203, 207, 209, 220, 248, 251, 259, 267, 268, 269, 272, 289, 295, 304, 324, 325, 332, 334
Saline, 42, 43, 182, 255
Tévelave, 169
Trois Bassins, 43, 129, 131, 147, 160, 178, 183, 207, 209, 248, 260, 267, 284

Les personnes :

André Capagorry, 45, 49, 99
Charles Meldrum, 64, 75, 77, 358

Colin (R.P.), 9, 65, 77, 78, 203, 352, 358
H.G. Bridet, 37, 73, 74, 75, 78, 86, 87, 358
Henry Piddington, 73, 87
J. F. P. Perreau Pradier, 199, 226, 229
J. de Monts de Savasse, 77, 78, 79
J. Thomas (R.P.), 4, 65, 71, 78
Jean Bertho, 39, 40, 74, 75, 76, 78, 79, 87, 358
Joseph Hubert, 37, 74, 87
J.V. Repiquet, 79
M. Lahays, 79
Michel Debré, 11, 190, 263, 265, 274, 275, 283, 285, 292, 294, 297, 303, 304
Paul Martin de Viviès, 45
Paul Demange, 49, 116, 122, 176
Poisson (R.P.), 65, 358
William Reid, 73, 75

Les cyclones

1773, 46, 71
1836, 36
1860, 10, 27, 36, 71, 73, 74, 86, 87
1863, 36, 37, 39, 74, 85, 86
1882, 43, 46, 113, 114
1892, 36, 39, 40, 46, 51, 68, 74, 77, 151, 179
1904, 4, 26, 27, 35, 36, 37, 38, 48, 105, 106, 120, 134, 135, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 159, 162, 163, 178, 186, 290, 361
1913, 35, 39, 40, 41, 54, 65, 66, 74, 79, 87, 130, 131, 133, 146, 148, 164, 186, 283, 284
1919, 35, 55, 56, 57, 58, 127, 128, 172, 186, 360
1927, 78, 110, 126, 127, 138, 179, 180, 251
1928, 46, 120, 126, 127, 137, 149, 150, 177
1931, 26, 39, 65, 79, 83, 120, 123, 129, 135, 136, 159, 162, 164
1932, 17, 26, 27, 35, 41, 42, 43, 47, 48, 51, 52, 53, 55, 63, 68, 78, 79, 90, 98, 107, 108, 110, 119, 120, 123, 125, 126, 130, 139, 140, 149, 151, 159, 160, 178, 181, 182, 184, 186, 222, 308, 361
1944, 11, 25, 35, 36, 37, 43, 44, 45, 46, 48, 53, 54, 64, 87, 92, 97, 107, 111, 113, 118, 126, 143, 145, 146, 150, 151, 159, 161, 177, 178, 182, 186, 361
1944 et 1945, 11, 35, 45, 48, 151, 161, 182, 186, 361
1945, 43, 44, 45, 46, 49, 61, 77, 90, 92, 107, 108, 109, 116, 118, 119, 122, 126, 139, 140, 152, 158, 161, 169
1948, 11, 17, 26, 27, 30, 31, 35, 43, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 60, 61, 65, 80, 84, 97, 98, 108, 111, 112, 115, 116, 118, 119, 122, 123, 124, 125, 133, 134, 139, 140, 144, 145, 147, 148, 152, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 170, 171, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 181, 182, 184, 187, 201, 202, 206, 229, 231, 263, 269, 285, 308, 335, 346, 355, 361
1950, 11, 35, 50, 52, 59, 61, 64, 68, 92, 93, 97, 99, 105, 108, 114, 124, 125, 171, 238, 275, 354
1952, 35, 50, 52, 54, 59, 113, 116, 117, 142, 143, 161, 165, 240, 284, 286
1958, 25, 27, 35, 52, 53, 61, 71, 100, 113, 152, 186, 187
1962 *Voir* Jenny
Connie, 249, 256, 280, 297, 312, 313, 332, 341

Carole, 151
Célestina, 262
Clotilda, 185, 189, 253, 255, 257, 259, 265, 278, 284, 285, 287, 293, 294, 295, 296, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 310, 311, 312, 314, 315, 316, 317, 320, 323, 325, 328, 330, 332, 333, 334, 335, 337, 341, 344, 356
Colina, 189, 278, 280, 283, 288, 297, 298, 301, 302, 303, 304, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 323, 324, 325, 328, 332, 335, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344
Cyclone 32 *Voir* 1932
Cyclone 48 *Voir* 1948
Daniella, 248
Davina, 280, 320, 331, 338, 342, 344
Denise, 84, 189, 239, 299, 333, 352
Dina, 7, 21, 27, 189, 247, 248, 251, 255, 327, 335, 339, 344, 347
Diwa, 247
Edwina, 335
Erenista, 335
Finella, 302, 303, 304, 325
Firinga, 189, 236, 253, 255, 257, 259, 260, 261, 262, 265, 278, 279, 284, 288, 295, 296, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 309, 310, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 323, 325, 328, 329, 332, 333, 334, 336, 338, 340, 349, 356
Florine, 299, 311, 333
Gamède, 5, 16, 189
Gervaise, 151
Hyacinthe, 55, 167, 180, 181, 189, 215, 239, 245, 246, 247, 251, 253, 256, 257, 258, 265, 278, 283, 285, 287, 289, 290, 292, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 308, 310, 311, 312, 314, 315, 316, 317, 318, 327, 330, 333, 334, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 355, 356
Jenny, 20, 30, 31, 32, 35, 55, 61, 94, 100, 169, 181, 182, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 196, 197, 198, 199, 200, 202, 203, 204, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 262, 263, 264, 274, 283, 287, 290, 301, 303, 307, 310, 320, 327, 333, 334, 335, 336, 342, 350, 354, 355, 356, 357, 359, 360, 361
Karine, 26, 238, 239
Kolia, 335
Krissy, 248, 332, 333, 338, 340, 342, 343
Kylie, 255, 331

TABLE DES MATIERES

Avant-propos, remerciements **3**

Introduction générale **9**

La Réunion au XXème siècle 9
Généralités sur les cyclones 12
Méthodes et sources 19
Démarche adoptée 28
Plan 30

Première partie :
Les cyclones sans nom : empirisme et progrès

Introduction de la première partie 34

Chapitre I : Présentation des cyclones *lontan* 36

A – Les cyclones marquants 36

1 – 1904 36
2 – Deux cyclones en un : 1913 39
3 – Le cyclone de 1932 : un désastre et un « deuil » 41
4 – 1944 – 1945, les cyclones de la guerre 43
a – La Réunion durant le conflit mondial 43
b – Un cyclone en temps de guerre, un coup de grâce 44
5 – Cyclone « 48 », LE cyclone du siècle ? 46
a – Un cyclone dit « atomique » 46
b - La gestion du premier cyclone de la départementalisation : des moyens insuffisants 48
c – LE cyclone du siècle 51

B – les autres cyclones, un mal pour un bien ? 52

1 – Les « petits » cyclones : des bienfaits naturel et mémoriels 52
2 – 1919, le cyclone « La Peste » : un cyclone providentiel 55
3 – Les cyclones de la Départementalisation, une marche vers le changement 59
a – La Réunion entre 1946 et 1960 59
b – Début de prise au sérieux du système d'alerte 61

Chapitre II : La Réunion, une société vulnérable 63

A – Une météorologie en chantier 63

1 – L'histoire des cyclones au service de la prévention 63
2 – L'histoire des cyclones plonge ses racines dans l'océan 67
a – Les cyclones d'autrefois, une affaire de marins 67
b – Les institutions météorologiques dans l'océan Indien 76
c - Des observations empiriques aux sciences techniques et technologiques 81
d – Les moyens de prévention 89

B – Une architecture inadaptée au climat 95

1 – L'habitat réunionnais jusqu'en 1960 95
a – Historique de l'habitat 95
b – La situation de l'habitat durant les six premières décennies du XXème siècle. 98
2- L'architecture et le climat 100
a – Typologie de l'habitat 100
a – 1 – De la paille au bois 100
a – 2 – Essais de typologie 102
a – 3 – Les logements sociaux 104
b – Ebauches de climatologie 104

C – Des moyens de lutte inégaux face au fléau 105

1 – Les bulletins d'alerte : premiers essais 105
2 – Les failles du système d'alerte 108
a – L'information 108
b – Les moyens de communication 110

D – Une reconstruction lente et difficile 112

1 – Etat des lieux 112
a – Le réseau routier 112
b – Le C.F.R. 114
c – L'électricité et l'eau 114
d – L'habitat 115
e – Un bilan très insatisfaisant 115
2 – Typologie des dégâts 116
a – Le recensement administratif des dégâts 116
b – L'exemple de 1901 120
3 – Le problème des écarts 121
a – L'écart métropole/La Réunion : l'exemple de 1948 121
b – L'écart Bas/Hauts : le cas des cirques 123

Chapitre III : Les impacts des cyclones sur la société 127

A – Les populations démunies face au cyclone 127

1 – Une population majoritairement pauvre 127
2 – Les sinistrés 130

B – Les secours 132

1 – Fonctionnement et administration 132
a – Les bureaux de bienfaisance 132
b – L'exemple des secours de 1904 134
c – La commission des secours : l'exemple de 1931 135
d – L'ancêtre du PC ORSEC 137
2 – Des secours en argent et en nature 139
a – L'urgence de nourrir 139
b – L'urgence de soigner 141
c – Les autres secours 145
3 – Les origines des aides 146
a – Les aides humaines 146
b – Les aides financières et matérielles 148
4 – Le coût du cyclone ou les comptes de l'emploi des secours : l'exemple du cyclone des 21-22 mars 1904 152
a – Les souscriptions en faveur des sinistrés 152
b – Les subventions pour les réparations 153
c – Le bilan 154
d – Le cyclone dans la ville : l'exemple du Port 155
e – Le prix du cyclone : une étude incomplète 156
5 – L'absence d'une assurance cyclone 157

C – La solidarité et ses limites 159

1 – La lenteur des secours 159
2 – Des subventions insuffisantes 160
3 – Les manquements 162

Chapitre IV : Les représentations du cyclone : entre résignation et réalisme 167

A – Le cyclone dans les mentalités : sous le signe de la peur 167

1 – Une peur omniprésente 168
2 – Le cyclone : une providence, une punition divine, des coupables ? 172
a – Le châtiment de Dieu ou la providence 172
b – Les boucs émissaires 175
3 – L'indifférence, la fascination, l'inconscience 176
4 – Le cyclone : une catastrophe naturelle ? 179
a – Réflexions sur l'événement cyclonique 179
b – Les spectacles de l'après-cyclone 183

Conclusion de la première partie 186

Deuxième partie :
Les ruptures de Jenny : un demi-siècle de mutations

Introduction de la deuxième partie 189

Chapitre V : *Jenny*, le réveil des consciences 192

A – Un bilan très lourd 192

1- La fiche technique de Jenny 192
a – Mauritius Meteorological Service 192
b- Météo France Réunion 194
c- La presse des îles Maurice et de La Réunion 195
2 – *Jenny*, un cyclone « express » dévastateur 198
a – Sa vélocité 198
b – Ses dégâts 199
3 – Les secours dans toute leur ampleur 205
a - Une organisation centralisée pour plus d'efficacité : le Comité départemental d'aide aux sinistrés du cyclone 205
b – La solidarité en chiffres 206
c – Les chantiers d'aide à la construction 210
d – Un résultat mitigé 212
4 – Le cas de Saint Benoît dans le sillage de *Jenny* : étude d'une commune sinistrée et secourue 215
a – Les comptes des victimes et des sinistres 215
b – L'organisation des secours 220

B – Polémique : responsable mais pas coupable 221

1 – Les faits 221
2 – L'opinion publique et la presse 225

C – Les réponses de la départementalisation 229

1 – Les actions du Préfet 229
2 – L'habitat en question 231
3 – Les insatisfaits 232

Chapitre VI : La Réunion, une île mieux armée face aux cyclones 234

A – La météorologie : un outil de prévention essentiel 234

1 – Les raisons 234
2 – La Réunion, C.M.R.S. 235

B – L'amélioration et la modernisation des moyens de lutte 238

1 – Les modes de communication 238
2 – Le plan ORSEC 240
3 – Les alertes : un système vital qui se perfectionne 244
4 – Les moyens de prévention 250
a – Les atlas des risques 250
b – Les autres moyens et leurs limites 253
5 – L'exemple de *Firinga* (28-30/01/1989) 257

C – Le nouveau paysage du bâti 263

1 – L'extension de l'urbanisation 263
2 – Les logements sociaux remplacent les bidonvilles 265

Chapitre VII : Les impacts des cyclones sur la société réunionnaise : progrès et limites 277

A – Les populations vulnérables : les plus mal-logés 277

B – L'habitat : les limites des transformations 281

1 – Le milieu géographique, démographique, urbain et climatique 281
2 – Les constructions remises en question 282

C – Les autres impacts 287

D – L'exemple de *Hyacinthe* 289

Chapitre VIII : Reconstruire après le cyclone 291

A – Les secours 291

1 - Le Comité Départemental d'Aide aux Victimes de Sinistres et Calamités de La Réunion (C.D.A.V.S.C.R.) 291
2 – La solidarité nationale 294
3 – Les autres solidarités 297

4 –La solidarité européenne 302

B – Cyclone destructeur : le prix à payer 304

C – Les limites de la reconstruction 316

D – La question des assurances 321

E – L'exemple de *Colina* (1993) : les leçons du dernier cyclone mémorable du XXème siècle 324

Chapitre IX : Le cyclone, une culture ? 327

A – De *Jenny* à *Dina* : du déjà-vu ou l'histoire qui se répète 327
1 – La mémoire courte en cause 327
a – Les faits réitérés 327
b – La causalité des récidives 329
2 – La mémoire des cyclones : les oubliés et les mémorables 331
3 – Les représentations des cyclones 334

B – Anticiper la menace cyclonique : une action cultivée progressivement 336

1 – La question du calendrier climatique 336
2 – L'acceptation ou le refus de se plier à des règles élémentaires 338
a – Les actes de civisme et l'indiscipline 338
b – Les comportements liés à une certaine culture du cyclone 342
3 – Les cultures des risques, de prévention, de protection et le système de prévention 345
a – Informer, sensibiliser 345
b – Être concerné, acteur et responsable 347
c – L'urgence d'agir encore 350

Conclusion de la deuxième partie 355

Conclusion générale 358

Bibliographie 368

Les sources 393

Glossaire 425

Les abréviations 426

Les sigles et acronymes 427

Liste des tableaux 432

Liste des graphiques/schémas/cartes 434

Table des Illustrations 435

Annexes 437 à 451

Table des annexes 438 à 451

Chronologie indicative des cyclones de 1900 à 2011 (pagination bleue) *

Annexes *

Chronologie des événements significatifs 452 à 456

Index 457 à 466

Table des matières 467 à 473

** Nombre total de pages dans la thèse originale : 660 dont 366 pour le tome I et 294 (toutes paginations confondues) pour le tome II. Les annexes et la chronologie indicative des cyclones peuvent être interrogées directement auprès de l'auteur par courriel : imj974@gmail.com*